This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06829230 3

INDEXED

10363
ZLT

INDEXED

10363
ZLF
Précis

INDEXED

10363

ZLI

PRÉCIS

HISTORIQUES

MÉLANGES RELIGIEUX, LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1887

PROPRIÉTÉ.

PRÉCIS HISTORIQUES

MÉLANGES RELIGIEUX, LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

TOME TRENTE-SIXIÈME

(SEIZIÈME DE LA SECONDE SÉRIE)

1887

BRUXELLES

ALFRED VROMANT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
477483 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1930 L

En exécution des décrets du pape Urbain VIII, nous déclarons que, dans le récit des événements merveilleux et des faits de tout genre mentionnés dans les *Précis historiques*, nous ne prétendons en rien prévenir le jugement de l'Église romaine, à laquelle nous soumettons, de grand cœur et sans réserve aucune, nos opinions, nos paroles, nos écrits.

V. Baesten, S. J.,
Directeur des *Précis historiques*.

PRÉCIS HISTORIQUES

LA CONGRÉGATION

DES

SOEURS DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

DE LEUZE

NOTICE HISTORIQUE.

I

Tout le monde connaît le beau livre de Fénelon sur l'*Éducation des filles ;* mais combien de personnes savent que l'éminent prélat, loin de se contenter d'une étude théorique sur une question si vitale, prit à cœur, dès sa promotion à l'archevêché de Cambrai (1695), d'organiser dans son vaste diocèse l'enseignement en faveur des enfants du sexe féminin.

S'il ne fut pas le fondateur de la congrégation enseignante de Saint-François de Sales, à laquelle nous consacrons ces quelques pages, on peut dire qu'il en fut l'inspirateur et amena un prêtre distingué de son diocèse, François Baudescot, à créer une communauté spécialement vouée à l'éducation des jeunes filles.

Quelques mots sur l'organisation scolaire dans le Hainaut ancien, alors soumis à la juridiction spirituelle de l'archevêque de Cambrai, feront mieux ressortir encore l'utilité et même le besoin auquel répondait le nouvel institut.

A la fin du XVIIe siècle, c'est-à-dire, à l'arrivée de Fénelon, l'enseignement était organisé d'une manière complète dans les villes même de moindre importance. Le clergé et la magistrature locale s'étaient mis d'accord pour procurer aux habitants les moyens de faire instruire leurs enfants. Presque toutes ces villes possédaient un collège ou tout au moins une école latine; en outre, on comptait des écoles élémentaires fondées d'ordinaire, en grande partie, par l'initiative privée.

L'éducation des filles n'y était pas négligée, car, au moins dès le XVe siècle, les documents font mention d'institutions spéciales destinées aux seuls enfants du sexe féminin. Citons notamment Mons, où il existait dès 1417 une école dans laquelle des maîtresses enseignaient aux jeunes filles le catéchisme, la lecture, l'écriture et le travail manuel. A partir du XVIIe siècle, indépendamment d'écoles privées, la capitale du Hainaut vit s'établir plusieurs communautés religieuses enseignantes, comme la Congrégation des filles de Notre-Dame, les sœurs de la Visitation, les Ursulines et les Bénédictines (1).

A Binche, il est fait mention, dès 1374, d'une école spéciale de filles ; à Bavai, en 1508 ; à Braine-le-Comte, en 1528 ; à Enghien, en 1568. Dans les autres villes, il existait l'une ou l'autre maison de religieuses, le plus souvent nommées sœurs grises, qui donnaient, au moins dès la fin du XVIe siècle, l'instruction aux jeunes filles. A Ath, plusieurs institutions scolaires de ce genre avaient été établies.

Bien différente était la situation des localités rurales. L'enseignement, dans le cours du XVIIe siècle, était donné soit par un chapelain prêtre, soit par le clerc de la paroisse ; plus rarement on y trouve un instituteur n'exerçant pas d'autres charges. A l'exception des localités qui, comme Brugelette, Hautrage, Blicquy, Mesvin et d'autres, possédaient des communautés religieuses de femmes, les écoles rurales étaient presque

(1) M. Charles Rousselle a consacré des notices à *la Congrégation des filles de N.-D.* dans les *Précis historiques*, année 1880 ; aux monastères des Ursulines et des Bénédictines, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XIII et XV.

toutes des écoles mixtes. Malgré les prescriptions des conciles, notamment du concile de Cambrai de 1565, recommandant la séparation des sexes (*et quantum fieri possit, in scholis puerilibus puellæ separentur a pueris*), il ne paraît guère que cette règle ait été appliquée d'une façon générale.

Aussi le synode de 1604 revient sur ce point et veut qu'il y ait des écoles spéciales à chaque sexe. Plus tard, le concile de Cambrai de 1631 réclame que tout au moins on sépare les sexes par des cloisons.

Malgré la pénurie de renseignements sur l'organisation scolaire dans les villages, nous devons constater que le rappel fréquent fait par les conciles provinciaux sur ce point capital indique bien les difficultés où se heurtaient les petites communes lorsqu'il s'agissait d'organiser une école spéciale pour les filles. Aussi, autant que nous pouvons en juger par les documents que nous avons réunis jusqu'ici sur les anciennes écoles rurales du Hainaut, ce n'est guère qu'à partir des premières années du XVIIIe siècle, donc à partir de l'épiscopat de Fénelon, que nous voyons des maîtresses d'école donnant l'instruction aux filles dans les villages les plus importants.

II

Vers la fin du XVIIe siècle, Jean-François Baudescot (1), alors président du séminaire de Tournai à l'Université de Douai, voulut seconder les efforts de Fénelon pour améliorer la situation des écoles de filles dans les campagnes. Ayant été curé au village, il avait constaté par sa propre expérience la nécessité de s'occuper de l'éducation des jeunes filles, surtout des pauvres. Ce qui le poussait à préférer leur instruction à celle des garçons, c'est, dit-il, « parce que les filles bien instruites dans la piété et les métiers convenables à leur sexe, devenant mères de famille, prennent d'ordinaire plus de soin de l'éduca-

(1) Il était né à Aubechies et mourut en 1709

tion de leurs enfants que les pères plus occupés aux affaires du dehors (1). »

Un obstacle au développement des écoles de filles était alors la difficulté de rencontrer dans les villages des maîtresses capables. On le comprend aisément, si l'on songe que la position faite à celles-ci dans les localités peu populeuses était loin d'être lucrative ; le traitement alloué par la commune, ou plus souvent par la table des pauvres, représentait la valeur de la rétribution des enfants indigents calculée en moyenne à quatre ou cinq sous par mois d'écolage. C'était peu, surtout quand on calcule que d'ordinaire la période scolaire durait seulement de la Toussaint aux Pâques.

Pour obvier à cet état de choses, Baudescot résolut de créer une communauté de maîtresses d'école séculières, dont la mission serait d'instruire principalement les jeunes filles pauvres des campagnes. Il commença d'une manière modeste par réunir quelques personnes pieuses qu'il connaissait depuis longtemps, et les établit à Ellignies-Sainte-Anne, village voisin d'Aubechies, son lieu natal, dans une maison qu'il acheta à cet effet.

La petite congrégation ne tarda pas à se consacrer à l'enseignement avec beaucoup de succès. Après un séjour de quatre ans, le mayeur et les échevins d'Ellignies attestaient, le 25 août 1704, que ces filles « s'y sont conduites avec beaucoup d'édification au contentement de tous les habitants, qu'elles y enseignent gratis les filles à lire, écrire et travailler les mestiers qui leur conviennent, et particulièrement à vivre en bonnes chrétiennes, sans être à charge à personne (2). »

Peu après, une seconde maison fut fondée à Maulde, où elle ne tarda pas à être justement appréciée de la population.

C'est alors que Baudescot, jugeant que son œuvre pouvait prospérer, sollicita la protection de l'archevêque Fénelon ; ce prélat s'empressa d'en approuver l'institution, et le 2 mai 1701

(1) Archives de l'État, à Mons, conseil de Hainaut, avis rendus au gouvernement, dossier n° 1009.

(2) *Ibid.*

il prescrivait à la communauté les règles qu'elle aurait à suivre.

Ce règlement fera connaître l'organisation primitive des sœurs de Saint-François de Sales. C'est à ce titre que nous le transcrivons :

1° La première maison de ce petit institut sera dans la ville d'Ath, parce que la communauté y aura l'avantage d'estre dans le voisinage d'Ellignies où ses biens sont scitués ; c'est dans cette maison d'Ath qu'on formera des maîtresses d'école pour les autres lieux du diocèse où l'on pourra les envoyer.

2° Il y aura dans cette maison d'Ath, outre la supérieure quy conduira tout l'ouvrage de la fondation, une maîtresse particulière pour former les novices quy se voudront engager dans cette petite société.

3° Ce noviciat durera deux ans parce qu'on ne scauroit trop s'assurer de la vertu des filles qu'on aura besoin d'exposer dans des lieux escartez, quy devront estre des sources de grâces pour tout leur sexe ; elles ne prendront point leur dernier engagement avant l'âge de vingt ans accomply.

4° On ne pourra point les envoyer de la maison d'Ath en d'autres lieux pour tenir leurs escolles avant l'âge de vingt-cinq ans au moins, et après les avoir très-soigneusement esprouvéez.

5° On n'en envoyera aucune seule et on les mettra dans les villages deux à deux pour le moins autant que le temporel pourra le permettre.

6° Pour le choix des novices on ne s'attachera point aux biens temporels et on prendra les plus pauvres comme les plus riches pourvu qu'elles ayent les vertus et les talents convenables avec les marques de vocation, on conviendra avec les riches ou avec leurs parens d'une dote ou d'une pension viagère.

7° Ces filles seront vestues d'une manière simple mais quy les distingue des personnes laïques de leur sexe et de leur condition, affin que le peuple les respecte davantage et qu'elles prennent garde au scandale qu'elles donneroient si elles estoient assez malheureuses pour se permettre la moindre immodestie.

8° Elles feront après les deux années de leur noviciat ou épreuve, en présence de la seule communauté et les portes estant fermées à tous estrangers, une espèce de profession quy notera qu'un vœu simple de chasteté et d'obéissance pour tout le temps qu'on voudra bien les garder dans l'institut, ains elles ne pourront en sortir ny se marier qu'en

cas que la maison leur permette de se retirer et de changer d'estat, alors la communauté jugera de ce qu'elle peut rendre à cette fille de sa dote ou autre chose qu'elle aura portées dans la maison, ayant esgard d'un costé aux besoings de cette personne et de l'autre aux despens qu'elle peut avoir causés à la maison.

9° Chacune renouvellera chaque année ce vœu simple, le premier jour de l'an, ou dans la maison d'Ath ou dans tel autre lieu dans lequel on l'aura envoyée.

10° Elles ne pourront jamais aller manger hors de la communauté ny dans la ville d'Ath, ny en aucun autre lieu où elles auront une communauté establie; pour les villages où l'on les envoyera tenir les escolles, elles n'iront jamais manger chez les paysans ny mesme chez le pasteur.

11° Elles ne recevront jamais de visites d'hommes où elles soient seules avec un homme seul, on n'en excepte pas mesme le pasteur du village, elles n'iront aussy chez aucun homme, en sorte qu'elles se trouvent seules avec luy : mais sy elles ont à parler à un homme chez luy, mesme le pasteur, elles s'asseuront de quelque compagnie de femme ou de fille d'une vie et d'une probité reconnue avec qui elles l'iront voir.

12° Le soin des escolles ne les dispensera point du travail des mains pour tâcher de gagner leur vie, autant qu'icelles en auront la force, elles doivent mesme estre persuadées qu'une des principalles instructions qu'elles sont obligées de donner aux jeunes filles est de leur apprendre à travailler à quelque bon mestier et à mener une vie laborieuse.

13° Elles ne travailleront jamais sans une nécessité absolue à aucun ouvrage délicat, ny quy puisse servir aux vaines parures, mais à coudre, à filler, à faire des bas et d'autres travaux plus rudes.

14° Chacune d'elles fera chaque année une retraite spirituelle au moins de quatre ou cinq jours et s'il se peut dans la maison d'Ath.

15° La supérieure quy les aura envoyées dans les villages pourra les rappeler à Ath toutes les fois qu'elle le jugera à propos.

16° La supérieure aura un conseil de deux anciennes avec lesquelles elle délibérera ou pour rappeler les filles quy auront besoin d'estre rappellées ou pour leur imposer des pénitences quant elles en auront mérité ou pour les renvoyer remplir les places vacantes.

17° Quand il sera question de renvoyer une fille hors de l'Institut, la supérieure n'en prendra la résolution qu'après l'avoir avertie avec douceur plusieurs fois, alors elle délibérera avec ses deux conseillères et avec le directeur, puis en rendra compte à Mgr l'archevesque, et enfin s'il juge à propos que l'on congédie cette sœur, on en fera part à toute la communauté.

18° En ce cas on rendra à cette sœur tout ce qu'elle aura apporté de bien à moins que dans l'acte de son association elle n'eut consenti expressément au contraire. C'est pourquoy il y aura un registre des réceptions où elles seront toutes escriptes et signées tant par la novice que par la communauté.

19° On prendra bien garde de ne point choisir pour cette association des filles d'un naturel ardent et emporté, ny d'un naturel mol et lâche, ny d'un tempérament mélancolique, d'un esprit caché, mais d'un naturel doux, ouvert, gay et ferme, on ne saurait trop les esprouver et les estudier.

20° La maison d'Ath avec les autres maisons si on en establit ailleurs et les escolles des villages quy en dépendront seront toutes selon le droit commun sous l'entière et immédiate juridiction des archevesques de Cambray quy sont suppliez de les visiter, corriger et réformer, selon les besoins, et quy pourront présider aux élections annuelles dans les cas de droit et les faire recommencer.

21° Les archevesques sont aussy suppliez de donner à cette œuvre un supérieur ou directeur qu'il pourra révocquer *ad nutum*, lequel aura soin de donner des conseils à la supérieure, de veiller sur la maison d'Ath et sur ses dépendances, enfin de rendre compte aux archevesques de toutes les principalles choses quy regardent cet establissement.

22° Toutes les sœurs iront tous les dimanches à la messe de paroisse tant à Ath que dans les autres villes où elles pourront s'establir, et dans les villages où elles tiendront escolle elles recevront le sacrement d'Eucharistie et pendant leur vie et à la mort, comme aussy celuy d'extrême onction de la main de leur pasteur de quy elles ne seront exemptes en aucune façon, mais la direction de leur maison dépendra du directeur nommé par les archevesques et non des curés des lieux où ces maisons seront scituées.

23° La supérieure sera élue tous les trois ans et pourra estre tousjours continuée, la première fois elle n'aura besoin pour estre élevée que de la pluralité des suffrages, mais pour estre continuée il luy en faudra plus de la moitié, on ne pourra en élire aucune avant l'âge de trente-cinq ans et sans dix années de profession; elle choisira de concert avec le directeur ses conseillères, la maistresse des novices et les autres officières.

Approuvé par Fénelon, archevêque de Cambray, le 2 mai 1701 (1).

(1) Conseil de Hainaut, Avis rendus au Gouvernement, n° 1009, archives de l'État, à Mons.

III

D'après les statuts, la maison-mère devait se trouver à Ath ; cette clause ne fut pas exécutée, car les sœurs de Saint-François de Sales ne s'établirent en cette ville qu'en 1713, ainsi que nous le verrons plus loin.

François Baudescot adressa, au mois d'avril 1704, une requête au souverain des Pays-Bas, à l'effet de faire autoriser par le pouvoir civil l'établissement de sa congrégation. Il exposa dans cette pièce le but qu'il poursuivait et les commencements de son œuvre. Nous y avons puisé la majeure partie des détails qui précèdent.

Une demoiselle, Marguerite Ardenbourg, avait généreusement secondé Baudescot dans son charitable projet. Il résulte même de documents conservés par les sœurs de Leuze que le premier établissement de Saint-François de Sales fut fondé à Valenciennes, dans une maison connue sous le nom de la *Cour du Lion d'or*. Ce fut là qu'on forma les novices et que fut organisée l'école normale de l'Institut, au moins à titre provisoire, en attendant que l'on pût établir la maison principale comme le prescrivaient les statuts. Par son testament, en date du 6 octobre 1699, Marguerite Ardenbourg légua à Baudescot l'habitation de la *Cour du Lion d'or* « pour servir de refuge et à l'usage des écoles établies par luy, en cette ville et ailleurs. »

On doit s'étonner que, dans sa requête de 1704, Baudescot n'ait pas même fait allusion à l'existence d'une maison de sa congrégation à Valenciennes; peut-être, faut-il attribuer ce silence à la circonstance que cette ville avait alors cessé d'appartenir aux Pays-Bas.

La maison de Valenciennes resta la maison principale de la congrégation jusqu'en 1733. A cette époque les sœurs qui l'habitaient se séparèrent des autres pour se placer sous la juridiction de l'évêque d'Arras, dont le diocèse comprenait une partie de cette ville. Les autres religieuses fixées dans le Hai-

naut restèrent fidèles aux intentions qu'avait manifestées leur fondateur de les soumettre à l'autorité de l'archevêque de Cambrai. C'est alors que le couvent de Leuze devint la maison-mère de la Congrégation.

Les statuts de 1701 furent revus et augmentés par Alexandre Algrain (1), curé de Saint-Julien à Ath et doyen de Chièvres, d'après les indications laissées par Baudescot ; ces modifications furent approuvées le 10 avril 1750, par Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambrai.

Les postulantes se formaient à la vie religieuse et à l'art d'instruire la jeunesse pendant deux ans à la maison-mère de Leuze. Après ce laps de temps, la novice était admise, si elle obtenait la pluralité des voix de la communauté. Sans se lier par aucun vœu, elle renonçait alors au monde, se consacrait à Dieu et se vouait à l'instruction des jeunes filles. Malgré cela, peu quittaient. Ainsi de 1750 à 1780 aucune postulante n'avait renoncé à sa vocation.

La supérieure était élue pour trois ans par les sœurs ; elle devait réunir les deux tiers des suffrages pour pouvoir être continuée dans ses fonctions pendant un second triennat.

Un décret de Marie-Thérèse du 1er octobre 1755 reconnut et approuva cet institut et lui conféra la personnification civile.

Par son testament passé à Douai le 18 janvier 1707, François Baudescot légua tous ses biens à la congrégation qu'il avait établie. Ils étaient situés à Aubechies (2), Blicquy, Maulde et Thumaide.

Ces biens rapportaient annuellement, vers 1780, la somme de 2,840 livres, sur lesquels on devait payer 547 livres de rentes

(1) Il avait été curé à Ellignies-Sainte-Anne et était directeur de la Congrégation.

(2) On y comprenait une ferme et environ 37 bonniers de terre et pâture. — En 1781, J.-B. Dubois et J.-B. Chevalier, au nom des descendants de feu Jean Baudescot et de Charlotte Museur, conjoints, revendiquèrent les biens d'Aubechies contre la congrégation de Saint-François de Sales. Un arrêt de la cour souveraine de Hainaut du 15 février 1788 débouta les demandeurs de leur revendication. — Conseil souverain de Hainaut, procès jugés, dossier n° 3249, archives de l'État, à Mons. — Voir le relevé des

créées à charge de l'Institut. En 1786, leurs recettes s'élevaient à 3,869 livres 7 sous 6 deniers.

En présence de l'insuffisance de leurs ressources, les filles de Saint-François de Sales sollicitèrent un subside des États de Hainaut par requête du 22 avril 1779. « L'utilité de nos écoles, disaient-elles, est démontrée tant par les fruits qu'elles produisent que par les témoignages des sieurs curés que nous joignons ici. Notre principe est de n'envisager que le bien public et non de nous enrichir ; instruire la jeunesse, c'est notre état, et pour ce qui regarde nos besoins personnels, nous nous bornons au pur nécessaire ; nous espérons qu'il (le subside sollicité) nous sera accordé, car pour enseigner il faut vivre et nos biens ne suffisent pas. C'est pourquoi nous mettons toute notre confiance dans les soins paternels de cette illustre assemblée, dans l'espérance qu'elle daignera nous accorder notre demande pour être en état de continuer notre bonne œuvre dans l'instruction de la jeunesse de notre sexe (1). »

Par résolution des 29 et 30 novembre 1780, les États leur accordèrent une subvention de 200 livres pour trois ans (2), elle leur fut continuée ; en 1790, les États l'élevèrent à 300 livres ; « en considération des secours et services qu'elles rendent pour l'instruction de la jeunesse de leur sexe (3). »

Les proviseurs de l'Institut désignés par le fondateur étaient le doyen du chapitre de Leuze et les curés d'Ellignies-Sainte-Anne et de Maulde. Le supérieur général était nommé par l'archevêque de Cambrai.

Les matières enseignées dans ces écoles étaient la doctrine chrétienne, la lecture, l'écriture et le travail manuel propre aux jeunes filles, ainsi que les soins d'un ménage et le savoir-vivre

biens, en 1753, dans la déclaration faite en vertu du décret du 15 septembre 1753. Archives de l'État, à Mons, conseil de Hainaut, déclaration faite à l'avocat fiscal, t. I.

(1) Actes des États du Hainaut, t. 70. Archives de l'État, à Mons.

(2) *Ibid.*, t. 71, f°s 296-307.

(3) Compte rendu aux États de Hainaut du 1er novembre 1789 au 31 octobre 1790 par Vincent Cornet, receveur général. Dépositairerie des États de Hainaut.

En 1753, la communauté comptait 21 sœurs; en 1787, 32; et 20 à l'époque de l'invasion française.

L'Institut possédait un sceau ou cachet très simple composé d'un cœur placé entre les lettres L. C.

IV

LA MAISON-MÈRE DE LEUZE

La maison fondée à Leuze par les filles de Saint-François de Sales devint l'établissement principal de l'Institut. Elle fut établie en 1707 (1). Peu d'années après, en 1711 et en 1713, les sœurs acquirent sur la place, non loin de l'église collégiale de la ville, deux parcelles de terre de J.-B. Van Boterdael, doyen du chapitre de Saint-Pierre et du chapitre lui-même. Elles y firent construire un couvent, des classes et des bâtiments pour y tenir un pensionnat.

Ce fut, comme nous l'avons dit, en 1733, que le siège de l'Institut fut fixé à Leuze. Le noviciat, l'école normale où l'on formait les postulantes pour l'enseignement se trouvèrent dès lors en cette maison. La supérieure générale de la Congrégation l'habitait; c'était là que se retiraient les sœurs qui, par leur grand âge ou d'autres infirmités, se trouvaient hors d'état de remplir les fonctions de maîtresse d'école.

Cet établissement prospéra et rendit des services importants à l'enseignement des jeunes filles de Leuze. Le 1er mars 1779, du Val, curé de Leuze, se plaisait à déclarer que la conduite des sœurs était irréprochable et à reconnaître le bien qu'elles procuraient à l'instruction (2). La rétribution scolaire perçue des élèves était par mois de 4 patards pour les plus jeunes, de 5 patards pour celles qui apprenaient à écrire ; de 7 patards pour les internes. En outre, les chambristes ou pensionnaires payaient 40 patards pour le logement, feu, lumière, chaufferette, soupe et petite bière.

(1) Dans sa *Notice hist. et topographique sur Leuze*, p. 41, M. Ouverleaux fixe à 1753 seulement l'établissement de cette congrégation à Leuze. C'est une date erronée.

(2) Archives de l'État, à Mons, Actes des États du Hainaut, t. 70.

Les sœurs donnaient également l'enseignement aux filles pauvres de la ville ; nous trouvons qu'en 1783 une somme de 144 livres 6 sous fut payée de ce chef à sœur Mélanie Mahieu, par l'administration de la table des pauvres de Leuze, pour les années 1781 à 1783 (1).

En 1753, la communauté se composait de 5 sœurs ; en 1780, de 12 ; en 1787, de 10. Vers cette dernière date une partie de la maison était en reconstruction.

Malgré les services rendus par cette congrégation à la cause de l'instruction, les commissaires de la république française se présentèrent le 25 vendémiaire an VI (16 octobre 1797) pour la supprimer. Toutes les sœurs déclarèreut alors leur résolution de continuer à se livrer à l'enseignement public. On toléra quelque temps leurs écoles, mais en les forçant à revêtir un costume séculier.

Bientôt on s'empara de leurs biens et on les chassa de leur maison qui fut transformée en caserne de gendarmerie. Au commencement de ce siècle, les maire et adjoints de la ville de Leuze, au nom de la population qui n'avait pas oublié les bienfaits qu'elle devait aux sœurs, firent d'actives démarches près du préfet du département de Jemappes pour obtenir la restitution des biens et la réintégration des sœurs dans leur maison. Leurs démarches réussirent ; le 27 fructidor an XIII (14 septembre 1805) un arrêté du préfet abandonnait le couvent au bureau de bienfaisance. Cette administration autorisa les sœurs à y entrer, à la condition de continuer à enseigner les pauvres. Par acte reçu le 7 décembre 1873 par le notaire Cauvin, les religieuses ont racheté leur ancienne maison du bureau de bienfaisance. Un arrêté royal du 27 février 1875 a approuvé cette aliénation.

Les bâtiments affectés au pensionnat et au couvent ont été reconstruits en 1851 et en 1852 ; plus récemment, on y a ajouté une belle chapelle dans laquelle est érigée une association pieuse sous le vocable de N.-D. du Suffrage.

(*A continuer*)

E. MATTHIEU.

(1) Compte des pauvres de Leuze de 1781 à 1783, archives de l'État, à Mons.

UNE SCÈNE FRANCISCAINE

Il est nécessaire, pour l'intelligence complète des scènes qui vont suivre, de retracer brièvement le caractère particulier de l'Ordre Franciscain à son origine.

L'âme de François d'Assise était éminemment poétique. Vibrant sans cesse sous la douce impulsion de trois amours qui n'en faisaient qu'un : l'amour du Christ, l'amour de l'humanité, l'amour de la nature; échauffée par une imagination ardente, cette âme aurait pu devancer au chemin de la gloire humaine le chantre de la Divine Comédie, comme elle le précéda dans la carrière poétique. Ses chants, si courts soient-ils, nous la montrent merveilleusement ébranlée au spectacle de la terre et du ciel. Mais le poème de saint François est tout entier dans sa vie, ou plutôt sa vie n'est qu'un poème, source féconde d'inspiration pour ses disciples et pour son siècle.

Suivant Ozanam, « dans ces temps héroïques de l'Ordre Franciscain, on peut dire que la poésie est partout. » C'est que tout l'Ordre est vivifié par l'esprit de François et que le fondateur a laissé son triple amour en héritage à ses fils. Cette chevalerie nouvelle marche à la conquête du monde pour son roi Jésus-Christ, elle s'abaisse, pauvre et crucifiée elle-même par choix du cœur, jusqu'aux membres souffrants de l'humanité ; mais elle n'oublie pas de chanter et de puiser sa poésie dans la contemplation de la nature.

Aussi bien la nature est l'échelle mystérieuse par laquelle l'homme doit élever ses puissances jusqu'à Dieu ; et la poésie qui a également pour mission de nous élever, ne peut rejeter l'aide de la création. Les saints, grands poètes à leur façon, regardaient la nature sans songer à eux-mêmes et pour penser à Dieu. A leurs yeux elle avait retrouvé sa vraie beauté qui est d'être l'image de Dieu, et, devant ces hommes ornés d'une innocence admirable, elle avait retrouvé parfois sa soumission des premiers âges. De là cette étonnante familiarité, ces communications incessantes entre les saints et les créatures inférieures. Ils s'en faisaient comprendre et celles-ci semblaient leur répondre dans un langage inconnu. Quiconque a lu les *Fioretti* se souvient des collo-

ques de saint François avec les petits oiseaux ou de ses remontrances au loup de Gubbio. Le saint patriarche ne dédaignait pas de parler aux moissons, aux vignes, aux arbres et aux rochers, qu'il appelait ses frères et ses sœurs. « Aux yeux du serviteur de Dieu, dit saint Bonaventure, tous les êtres créés étaient comme autant d'écoulements de cette source de bonté infinie où il eût voulu s'abreuver; et leurs vertus diverses lui paraissaient former un céleste concert dont son âme entendait l'accord. » Et Jacopone de Todi s'écriera plus tard : « Tout ce que l'univers contient me presse d'aimer. Bêtes des champs, oiseaux, poissons des mers, tout ce qui plane dans l'air, toutes les créatures chantent devant mon amour. »

Telle est la poésie des temps héroïques franciscains. Les scènes qu'on lira plus loin essaient d'en retracer tout ensemble la grandeur et la simplicité. Elles ont voulu représenter cette élévation naturelle et cependant sublime de l'âme humaine vers son Créateur par les degrés du monde visible. C'est l'amour de la nature pris sur le fait de son influence salutaire. L'amour de Dieu et l'amour de l'humanité, si bien unis, dans le cœur de saint François et de ses disciples, à l'amour de la nature, pourraient fournir matière à plusieurs scènes du même genre.

Pour le moment, notre héros est le bienheureux frère Gilles (*Egidio*). Il était né à Assise, comme Bernard de Quintavalle et Pierre de Catane, dont l'exemple l'entraîna, en 1209, à la suite de saint François. Il y avait trois ans que celui-ci menait sa vie de penitence.

François, qui connaissait l'âme de Gilles, le reçut avec bonheur et ne tarda pas à voir ses espérances réalisées. Gilles se signalait entre tous parmi les soldats de la nouvelle milice, et le saint fondateur, qui avait jadis rêvé d'autres prouesses, le montrait à ses compagnons en disant : « Voilà notre chevalier de la Table-Ronde. »

Ce renom de valeur ne se démentit pas. Pendant ses cinquante-deux années de religion, frère Gilles, au témoignage de saint Bonaventure, parut mener une vie plus angélique qu'humaine.

Il suivit d'abord saint François dans la Marche d'Ancône pour prêcher aux peuples avec lui, fit le pèlerinage de saint Jacques en Galice, visita le saint Sépulcre et revint à Sainte-Marie-des-Anges. C'est là qu'en 1226 il reçut la dernière bénédiction du fondateur mourant. Gilles dut reprendre alors ses voyages apostoliques, mais ses dernières années se passèrent au couvent de Pérouse. Sans être promu au sacerdoce, il fut chargé plusieurs fois d'instruire ses frères dans la science des saints. Ses leçons que nous possédons encore respirent une simplicité charmante sans détriment pour la solidité de la doctrine. Quoi

d'étonnant? Ne connaissait-il pas plus d'un secret du ciel? Parmi les douze premiers compagnons de saint François, disent les *Fioretti*, il y en eut un qui fut ravi jusqu'au troisième ciel, comme saint Paul ; et ce fut frère Gilles. Et saint Bonaventure, qui remerciait Dieu de l'avoir fait vivre en un temps où il avait pu admirer les exemples et recevoir les conseils du très saint frère Gilles, a écrit de lui : « Cet homme, tout simple et ignorant, fut élevé aux sommets de la plus haute contemplation. »

Comme son séraphique Père et tant d'autres serviteurs de Dieu, frère Gilles parvenait à ces cimes rayonnantes en passant par les échelons de la nature créée. « Dans son ivresse d'amour pour le Créateur, il parcourait la campagne, embrassant les pierres et les arbres, et pleurant beaucoup. » On aurait tort de comparer ces sentiments aux exagérations de sensibilité maladive qu'on rencontre dans le *Jocelyn* de Lamartine :

J'allais d'un tronc à l'autre et je les embrassais,
Je leur prêtais le sens des pleurs que je versais,
Et je croyais sentir, tant notre âme a de force,
Un cœur ami du mien palpiter sous l'écorce...
... Et si Dieu réduisait les plantes en poussière,
J'embrasserais le sol et j'aimerais la pierre.

Non, ce n'était point par besoin d'aimer ou plutôt d'être aimé que notre héros sympathisait avec les créatures inertes. Il n'imaginait pas chez elles une âme capable d'un retour vers lui : c'eût été de l'égoïsme mal placé ; mais il voyait le sceau du Créateur empreint partout et il baisait avec amour ce vestige visible du Dieu invisible. Ainsi François d'Assise recueillait des lambeaux d'écriture, de peur de fouler aux pieds le nom du Seigneur, et témoignait le même respect aux écrits des païens, parce que les beautés qui s'y trouvent accusent le doigt de Dieu. Ainsi Jacopone de Todi embrassera plus tard d'une étreinte désespérée les troncs des arbres en s'écriant que l'Amour n'est pas aimé, Amour pourtant visible en chaque parcelle de l'univers.

La création obéissait à Egidio comme à saint François. Il suffira de citer ce gracieux prodige par lequel, frappant du bâton la terre aride, il en fit sortir trois beaux lis pour affirmer la virginité de Marie avant, pendant et après son divin enfantement. Nos scènes n'ont donc pas surfait le caractère poétique du bienheureux Gilles. Le colloque avec les fleurs était naturel chez un pareil contemplatif. Nous n'avons rien ajouté non plus à son caractère historique. L'entrevue avec saint

Louis est rapportée dans les *Fioretti* et dans les *Acta Sanctorum*. La conversation avec saint Bonaventure est empruntée aux historiens de l'Ordre Séraphique et aux Bollandistes.

Surius dit qu'à cette époque saint Bonaventure était ministre général des Franciscains. Or il fut élu en 1256. C'est en considération de cette date et de celles du règne de saint Louis que nous avons placé nos scènes vers l'an 1260.

Saint Bonaventure fut à la fois un docteur, un historien et un poète. Il commenta durant sept ans, à l'Université de Paris, les Sentences de Pierre Lombard. Sa doctrine fut admirée de saint Thomas d'Aquin et exaltée par Gerson. Historien de son Père bien-aimé, il écrivit la *Légende de saint François*, après avoir interrogé les amis et les disciples qui lui survécurent. Poète, il chanta les louanges de la Mère de Dieu. En un mot, il était fait pour comprendre l'esprit de saint François et pour sauvegarder dans son gouvernement toutes les traditions de l'Ordre.

Saint Bonaventure le gouverna dix-huit ans et fut créé cardinal l'année de sa mort, en 1274. Il fut canonisé en 1282. Frère Gilles fut mis également au nombre des bienheureux et sa fête se célèbre le 23 avril Les *Fioretti* racontent qu'un larron pénitent, devenu frère Mineur, vit dans le ciel frère Gilles orné d'une merveilleuse lumière.

Dans le même chapitre apparaît pour la première fois frère Ange, que François préposa jeune encore au couvent de Monte-Casale, pour sa grande sainteté. Nous avons donné le même nom au gardien de Pérouse.

Le couvent de cette ville était sur une hauteur. Cette remarque a son utilité ; et pour justifier le choix de la scène, nous ajouterons d'après Chavin de Malan, que saint François « voulait que toujours le jardinier réservât au milieu du grand jardin un petit jardinet tout composé de fleurs suaves, odoriférantes et belles à voir, afin qu'elles invitassent un chacun à louer Dieu par leur beauté. » Thomas de Celano nous dévoile sur ce point le secret du séraphin d'Assise : « Quand il voyait l'élégance des fleurs et respirait leur parfum suave, il détournait aussitôt l'œil de son âme vers cette fleur splendide, qui, brillante, sortit au printemps de la racine de Jessé et ranima par ses effluves incomparables des milliers et des milliers de morts. »

FRÈRE GILLES

—

PERSONNAGES :

FRÈRE BONAVENTURE, *ministre général de l'Ordre Franciscain.*
FRÈRE ANGE, *gardien du couvent de Pérouse.*
FRÈRE GILLES, *troisième compagnon de S. François.*
FRÈRES MINEURS.

La scène se passe à Pérouse, vers l'an 1230, au couvent des Frères Mineurs.
Le théâtre représente un jardin ; — au fond et à droite une muraille peu élevée ; — dans l'angle un banc de pierre ; — à droite une statuette de la S. Vierge sur un piédestal entouré de fleurs

SCÈNE I.

FRÈRE GILLES, *devant la statuette.*

... Oui, fleurettes mes sœurs, vous me parlez de Dieu,
Et voilà pourquoi j'aime à venir en ce lieu
Où brillent vos couleurs, où votre suc embaume,
A la ronde, le sol de cet humble royaume.
Séjour délicieux ! Marie, il vous a plu
D'y placer votre trône et vous avez élu,
Pour former votre cour, ô Reine Immaculée,
Les rosiers du chemin, les lis de la vallée !...
Sur chaque fleur je vois empreint un nom d'auteur,
Nom unique, adorable, et sceau du Créateur ;
Et quand j'écoute ici frissonner leurs corolles,
Il monte jusqu'à moi comme un flot de paroles.
Ces fleurs disent : « Connais, admire la bonté
« Du Dieu qui, proclamant d'un mot sa volonté,
« Nous ravit au néant pour embellir la terre !
« Son pinceau gracieux et tout ensemble austère
« Mêla, pour nous vêtir, la pourpre avec l'or pur,
« L'ombre avec la clarté, l'argent avec l'azur,
« Et couvrit de joyaux, de rubis nos pétales.
« Il nous a fait éclore en tes plaines natales,

« Homme qui dois régner sur les êtres d'en-bas,
« Et pour toi nous naissons, nous mourons sous tes pas.
« Ah ! du moins, que tes yeux charmés par nos calices
« Remontent vers le ciel où sont d'autres délices,
« D'où nous vient la beauté, d'où te vient la grandeur !... »
Si le roi Salomon dans toute sa splendeur
N'était pas revêtu comme un lis de la plaine,
Qui ne saurait tisser ni le fil ni la laine,
Mais fleurit dans les champs sous l'œil du Dieu d'amour,
De quels soins le Seigneur comble l'homme à son tour !
Car l'homme ne meurt pas et l'on foule aux pieds l'herbe :
Le faucheur passe un jour et jette au feu la gerbe,
Mais l'homme est immortel... O mystères profonds
Du ciel et de la terre, inépuisable fonds
De science et d'amour, quand une âme vous creuse
Pour mieux connaître Dieu, qu'elle doit être heureuse !
Je suis un ignorant et le livre entr'ouvert
M'apprend des vérités où mon esprit se perd...
Devant une humble fleur, je sens bien mieux que j'aime...
Si j'étais plus savant... Mais non... C'est un blasphème ;
Dieu fait bien ce qu'il fait... Pourtant, il veut aussi
Que nous l'aimions sans borne...

(*Silence.*)

SCÈNE II.

FRÈRE ANGE, FRÈRE BONAVENTURE, FRÈRE GILLES.

FRÈRE ANGE, *à F. Bonaventure.*

Il devait être ici.

(*Il appelle.*)

Frère Gilles, venez !

FRÈRE BONAVENTURE.

Attendons, Dieu nous garde
De troubler la prière ou l'extase.

FRÈRE ANGE.

Il regarde
Les fleurs ; mais j'en suis sûr, son œil plonge au delà...
C'est le dixième jour que je le surprends là :
On le vit par moments prier dans la pelouse,
Immobile, à genoux.

FRÈRE BONAVENTURE.

Le couvent de Pérouse
Est heureux d'abriter ce saint homme, un des trois
Qui suivirent d'abord notre Père François.
Ce frère peut paraître à des yeux malhabiles
Simple, ignorant, grossier ; ces apparences viles
Dissimulent une âme élevée aux sommets
De l'oraison sublime.

FRÈRE ANGE.

Oh ! que je me soumets
Sans peine à votre avis !

FRÈRE BONAVENTURE.

Ma pensée indécise
Aurait pu se fier au séraphin d'Assise.
François vit en ce frère un véritable saint
Et l'estima parmi tous ceux qu'il avait ceint
Du cordon de son Ordre. — « Il ira par le monde,
« Dit-il, comme un nouveau preux de la Table-Ronde,
« Et luttera pour Dieu. »

FRÈRE ANGE.

Le prophète eut raison !...
Ce vieillard est encor l'honneur de la maison,
J'en suis certain, depuis le rendez-vous étrange
Du frère avec un roi.

FRÈRE BONAVENTURE.

Quel est ce roi, frère Ange ?

FRÈRE ANGE.

Mon Père, un autre saint qui dérobait pour lors
Ses insignes royaux sous les humbles dehors
D'un pauvre pèlerin : le roi Louis de France !

FRÈRE BONAVENTURE.

Sa grande humilité préfère la souffrance
Aux vains plaisirs des cours; au sceptre, le bourdon.
Le glaive aussi lui va... Mais reprenez, pardon !

FRÈRE ANGE.

Le roi visitait donc près d'ici la Madone,
Quand traversant Pérouse, il survient après none
Au couvent et demande à voir le saint Mineur,
Compagnon de François : « Ce serait grand honneur
« Au pauvre pèlerin d'entretenir cet homme
« Vanté pour sa vertu de Paris jusqu'à Rome, »
Disait le roi. Bernard, le vieux portier, courut
Pour plaire à l'étranger. Soudain Gilles parut
Connaître par le ciel qui lui faisait visite,
Car jamais de sa vie il ne fut aussi vite.
Près du seuil, l'hôte et lui tombent sur les genoux
Et s'embrassent l'un l'autre : embrassement si doux
Qu'en eût dit voir en eux deux fils de même mère,
Rassasiant leurs cœurs après l'absence amère.
Or longtemps embrassés, ils enlaçaient leurs bras
Dans le plus tendre amour, mais ne se parlaient pas.
Enfin toujours muets, ils sortent d'entrevue.
Le roi rejoint ses gens demeurés dans la rue.
L'un de nous va vers eux et demande en secret
Quel est ce pèlerin. Il apprend, ô regret !
Que l'humble voyageur a nom : Louis de France.
Le bruit court aussitôt ; jugez dans quelle transe
Est plongé le couvent, quel est notre chagrin
D'avoir si mal reçu semblable pèlerin !
Gilles seul reste calme, il accepte le blâme
Et pour toute reponse il dit : « La voix de l'âme,

« Devant la voix du corps, l'emporte par son prix.
« Nos cœurs se sont parlé, nos cœurs se sont compris,
« Car le langage humain manque trop de lumière
« Pour les secrets de Dieu... »

FRÈRE BONAVENTURE.

Que c'est vrai ! (*Montrant Gilles.*)
La prière
Semble l'absorber moins... Laissons-le revenir
De cette douce extase.

FRÈRE GILLES, *soupirant.*

O Seigneur !

FRÈRE ANGE.

Pour finir,
J'aurais voulu mander au roi que l'ignorance
Où nous étions d'avoir chez nous Louis de France,
Avait seule empêché qu'on lui fît plus d'honneur ;
Gilles m'en détourna. — « Rien ne vaut le bonheur
« Qu'a ressenti le roi, » me dit-il avec larmes.
Je le crus.

FRÈRE GILLES.

O mon Dieu !

FRÈRE BONAVENTURE, *à frère Ange.*

Rejetez ces alarmes ;
Louis n'a que mépris pour les honneurs humains.
Il soigne l'indigent de ses royales mains
Et voudrait comme lui vivre inconnu des hommes :
C'est le désir d'un saint.

FRÈRE ANGE, *montrant Gilles.*

Il a vu qui nous sommes.

FRÈRE GILLES, *se jetant aux pieds de F. Bonaventure.*

Mon Père, j'ignorais...

FRÈRE BONAVENTURE, *le relevant.*

Mon fils, relevez-vous.

(*Souriant.*)

Le Ciel vous retenait ; je n'en suis pas jaloux.

FRÈRE GILLES.

Ne vous y trompez pas ! C'est un pécheur indigne
Que vous voyez, mon Père.

(*F. Bonaventure le serre dans ses bras.*)

FRÈRE ANGE, *à part.*

O l'infaillible signe
D'une grande vertu : la vraie humilité !

FRÈRE BONAVENTURE.

Dieu connaît mieux encor votre fragilité !...
Dieu sait de quel limon il nous forma lui-même,
Et toujours il pardonne... Il fait plus, il nous aime !

FRÈRE GILLES, *animé.*

Dieu nous aime ! Ce mot guérit toute douleur,
Et ce baume est partout pour l'âme, dans la fleur,
Dans chaque être vivant, dans la pierre sans vie ;
A le puiser partout, Dieu même nous convie,
Car toute la nature est le présent de Dieu.

FRÈRE ANGE, *souriant.*

La voix des fleurs est douce ; aussi leur dire adieu
Semble vous être à charge.

FRÈRE BONAVENTURE, *à frère Gilles.*

Écoutez-les sans crainte.

FRÈRE GILLES.

J'aime à lire en ce livre où Dieu mit son empreinte.
Aussi bien ne pourrais-je en lire un plus savant,
(*Avec un sourire.*)
Car je suis le cerveau le moins fort du couvent.
Tout maître devrait perdre et temps et patience,
S'il voulait de moi faire un homme de science :
Ainsi Dieu le décide.

FRÈRE BONAVENTURE.

Et vous l'en bénissez,
Content de votre sort ?

FRÈRE GILLES, *tristement.*

Hélas ! non, pas assez.
Je me plains plus souvent que je ne remercie.
Je sens trop par moments le poids de l'ineptie
Et je demande à Dieu qu'il m'ouvre l'horizon...
Mais c'est ingratitude, et Dieu seul a raison !
N'est-ce pas que j'ai tort, mon Père ?

FRÈRE BONAVENTURE.

Je l'avoue.
Dieu partage ses dons en maître. Qu'on le loue,
Qu'on le blâme, il n'est pas sujet au repentir.
Prenez garde, le diable aime à se travestir
En ange lumineux, afin de nuire aux âmes
Que Dieu mène à l'éclat de ses plus pures flammes.
Il vous faut déjouer la ruse du trompeur,
Grâce à l'humilité dont il a si grand'peur.
Remerciez le Ciel de la part qu'il vous donne
Et songez que pour vous elle est encor trop bonne...
(*Après un silence.*)
Mais, mon fils, quel motif vous pousse à ce désir
De savoir davantage ?

FRÈRE GILLES.

Auriez-vous le loisir
D'entendre mes raisons ?

FRÈRE BONAVENTURE.

Oui, parlez.

FRÈRE ANGE.

Je vous laisse.

FRÈRE GILLES.

Non, de grâce, restez ! Connaissez ma faiblesse.

FRÈRE BONAVENTURE, *à frère Ange.*

Demeurez avec nous.

FRÈRE GILLES.

Le Seigneur vous donna
A vous autres savants qui chantez l'Hosanna
Par vos discours ardents et vos écrits sublimes,
Le génie et le cœur pour monter jusqu'aux cimes.
Vous atteignez plus haut, vous touchez presque aux cieux
Et mesurez la terre au regard de vos yeux.
L'œuvre du Créateur vous apparaît plus belle
Et votre intelligence est aussi moins rebelle
Pour louer l'artisan qui conçut l'Univers.
Vous sentez mieux sa main dans les êtres divers
Dont il orna le monde où l'homme devait vivre.
Alors votre âme brûle et votre cœur se livre,
Dans un hymne d'amour, à l'Amour infini !
Mais nous, esprits bornés, à l'œil faible et terni,
Nous n'apercevons pas la lumière éclatante
Du Thabor où votre âme a su fixer sa tente.
Nous ne comprenons pas la voix de l'Éternel,
Et notre cœur est sourd, s'il n'est bas ou charnel.
Quelle gloire a donc Dieu de nous avoir fait naître,
Puisque nous ne pouvons d'assez près le connaître
Pour chanter dignement sa louange ?

FRÈRE BONAVENTURE.

Est-ce là
Une raison de plainte ? Ami, rejetez-la !
Dieu ne réclame pas une moisson immense
Où sa main n'a jeté qu'une maigre semence.
D'ailleurs que sont pour lui le savoir, les talents ?
Des biens qui pour le ciel nous rendent opulents ?...
Non pas ! Dieu veut le cœur. Que lui font nos génies,
Et devant tout son art, nos puissances finies ?
Allez, si Jésus-Christ, de qui vient tout avoir,
Donnait à l'un de nous pour seul bien le pouvoir

D'aimer Dieu, cette grâce aurait assez d'empire
Pour porter seule au but où l'âme sainte aspire
Cet homme fortuné. Pourvu d'un tel appui,
Cet homme aimerait Dieu, serait aimé de lui ;
Et ce pouvoir vaudrait tous les autres ensemble
Pour mériter le ciel.

FRÈRE GILLES, *animé.*

Quoi ! mon Père, il vous semble
Qu'un pauvre homme grossier, un esprit sans hauteur
Peut aimer Jésus-Christ comme un savant docteur ?

FRÈRE BONAVENTURE.

Il le peut sans obstacle ; et telle pauvre femme,
Toute simple et grossière, est capable en son âme
D'autant de charité qu'un grand théologien,
Qu'un maître consommé.

FRÈRE GILLES, *transporté.*

Quel doute était le mien ?
Je vois clair désormais !
(*Il court au mur de droite pour monter sur le banc de pierre.*)

FRÈRE ANGE, *à F. Bonaventure.*

Là, sur ce banc de pierre,
Que veut-il ?

FRÈRE BONAVENTURE.

Laissez-le !

FRÈRE GILLES, *criant.*

Femme simple et grossière,...

FRÈRE ANGE, *à part.*

On l'entend à Pérouse !

FRÈRE GILLES.

... Aimez votre Sauveur
Jésus-Christ ! Vous pourrez obtenir la faveur
De surpasser au ciel frère Bonaventure !
(*Il se met à genoux, en bas du banc, et demeure en extase.*)

FRÈRE ANGE.

Sa voix a retenti bien loin de la clôture ;
Tous nos frères aussi doivent être en émoi !
Que dire ?

FRÈRE BONAVENTURE.

Ce n'est rien, reposez-vous sur moi...

SCÈNE III.

LES MÊMES, FRÈRES MINEURS.

FRÈRES MINEURS, *entrant.*

Qu'est-ce ?... Pourquoi ces cris ?...

FRÈRE BONAVENTURE, *leur montrant frère Gilles.*

Voix d'un saint !

FRÈRES MINEURS.

Notre père !

(*Ils tombent à genoux.*)

FRÈRE BONAVENTURE.

Levez-vous et voyez les prodiges qu'opère
Dieu, dans une âme où vit l'humble simplicité.
Gilles vient d'annoncer à toute la cité,
A nous tous, que le Ciel réserve sa couronne
La plus belle à l'amour. Si la gloire environne
Ici-bas le talent, l'amour l'efface aux cieux !
Ce mot avait brillé d'un éclat radieux
Aux regards de ce saint pour qui c'était mystère.
Alors, le voile ôté, son cœur n'a pu se taire :
Transporté de bonheur et sur l'ordre d'en-haut,
De la vérité sainte il s'est fait le héraut !

B. C.

LES

MISSIONS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS

L'AFRIQUE AUSTRALE

Lettre du F. Hornig, scolastique

—

Dunbrody (Colonie du Cap), 30 octobre 1886.

Enfin, après bien des retards, je puis répondre à votre désir et vous donner quelques nouvelles de nos missions dans l'Afrique australe. Jusqu'ici, je n'avais que des renseignements incomplets, et c'est ce qui explique mes délais prolongés. Aujourd'hui donc, je vous transmets ce qui m'a semblé offrir quelque intérêt pour nos amis et bienfaiteurs de Belgique. Je me bornerai aux faits principaux, qui suffiront d'ailleurs pour se rendre compte de l'état présent des différentes stations.

Il est tout naturel de commencer par Dunbrody, la maison d'études et le séminaire, destiné à la formation des ouvriers apostoliques, appelés à défricher cette partie inculte de la vigne du Seigneur (1). Le R. P. Dichamp, qui dirigeait la maison depuis le commencement de l'année, en même temps qu'il remplissait les fonctions de préfet des études et de professeur de philosophie, vient d'être nommé, il y a quelques jours, à la charge de vice-recteur. Les cours de philosophie, organisés comme en Europe, sont suivis par dix-neuf scolastiques : huit en troisième année, cinq en seconde et six en première. Le F. Manning et celui qui vous écrit sont à l'étude de la théologie, sous la direction du P. Desmaroux.

A côté des travaux de l'étude, partout les mêmes, il y a aussi à Dunbrody ce qui touche de plus près à notre but, l'évangélisation des noirs. Nous avons deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour

(1) Sur Dunbrody, voir *Précis historiques*, a. 1886. p. 75. — N. R.

les filles. La première ne compte plus que seize élèves : on a jugé prudent et sage d'en renvoyer un certain nombre, qui, plus âgés et déjà pervertis, étaient un danger permanent pour les autres et ne donnaient aucun espoir d'amendement. Ils sont tous entretenus aux frais de la mission ; seulement il doivent nous rendre quelques services, en dehors du temps des classes, en travaillant soit au jardin, soit à la cuisine ou ailleurs, suivant leurs forces et leurs aptitudes. Le F. Etterlé, scolastique, se dévoue à les instruire et à les former. La plupart sont déjà baptisés et ont fait cette année leur première communion ; les autres se préparent au sacrement de la régénération. Tous assistent à la messe chaque matin : plusieurs fois la semaine, on leur fait le catéchisme en commun ; de 8 à 10 heures, classe ; le reste de la journée est consacré aux travaux corporels ; le soir, prière à la chapelle. Quelques-uns d'entre eux apprennent divers métiers, comme ceux de cordonnier, de forgeron, de charpentier, de boulanger, etc. — Les filles, au nombre d'une dizaine, presque toutes également baptisées, sont instruites par deux pieuses demoiselles allemandes, qui se consacrent généreusement à leur éducation. Maîtresses et élèves habitent, à dix minutes de notre maison, une petite chaumière, composée de deux places carrées, de treize pieds de côté. Chaque jour aussi, les filles viennent assister à la messe ; on leur apprend à lire, à écrire, à compter et à faire les différents ouvrages domestiques. C'est plaisir de constater combien en peu de temps elles ont changé à leur avantage.

Sur cette œuvre des écoles d'indigènes repose le principal espoir de notre mission. Les parents nous confient volontiers leurs enfants. Ceux-ci resteront auprès de nous jusqu'à l'âge de dix-huit à vingt ans ; alors suffisamment instruits et connaissant un métier, ils pourront s'unir à des jeunes filles élevées comme eux, et fonder ainsi de bonnes familles chrétiennes (1). Mais tout cela exige des dépenses considérables. Oh ! quel bien nous pourrions faire, si nous avions seulement la moitié des ressources dont disposent les protestants. A ceux-ci rien ne manque : ils bâtissent de belles écoles et peuvent entretenir des centaines d'enfants. Animés de l'esprit de secte, ils n'ont que de l'aversion pour tout ce qui se nomme catholique, et cette aversion, ils ne savent que trop bien l'inspirer aux indigènes. Ainsi un jeune enfant protestant avait été reçu à l'école de Dunbrody ; mais en dépit de tous les soins,

(1) La colonie trappiste émigrée de Dunbrody a fondé dans le Natal, à Marianhill, près de Pinetown, un établissement aujourd'hui prospère. Les deux écoles indigènes ouvertes par les moines pour les garçons et pour les filles comptent déjà plus de cent-cinquante enfants. (Cfr. *Die katholischen Missionen* ; 1886, p. 258.) — N. R.

il resta si opiniâtre, qu'on dut le renvoyer. « Plutôt, disait-il, aller en enfer avec un wesleyen, qu'au ciel avec tous les catholiques. »

Outre les enfants des deux écoles, nous avons un petit centre de familles catholiques déjà baptisées, et de cathéchumènes que l'on instruit dans la foi. Ces familles montrent beaucoup de bonne volonté pour remplir leurs devoirs ; leurs membres, au nombre d'une trentaine environ, sont fidèles à venir aux offices religieux, malgré la distance qui les sépare de la chapelle ; ils tâchent de s'instruire et s'approchent régulièrement des sacrements. Le dimanche, à 8 heures, messe pour ce que nous pourrions appeler la paroisse de Dunbrody. Pendant la messe, les enfants de l'école chantent des cantiques en l'honneur de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Après la messe, instruction en hottentot ou hollandais du Cap. Une autre instruction se fait en cafre, pour les noirs qui ne connaissent pas le hottentot. Le F. Torrend, scolastique, leur explique le catéchisme cafre composé par le P. Fraser. On visite aussi les convertis dans leurs huttes, pour les instruire plus à loisir, les fortifier dans la foi et les entretenir dans leur première ferveur.

L'une des trois familles catholiques établies près de Dunbrody nous a bien consolés. La mère est tombée malade l'an dernier, peu après son baptême. Pendant de longs mois, elle a souffert avec beaucoup de patience et de résignation, parlant à tous de son bonheur et de la joie qu'elle goûtait de s'être faite catholique. Sa fille aînée, instruite à notre école, lui lisait la Passion de Notre-Seigneur. La malade reçut les derniers sacrements avec beaucoup d'édification, et mourut vers la fin du mois de mars, dans les plus beaux sentiments de piété et de confiance en Dieu. Ses exemples et ses paroles ont fait autour d'elle une impression salutaire et produiront, sans aucun doute, des fruits de conversion. Sa fille, demandée en mariage par un jeune homme assez riche, a refusé son consentement, jusqu'à ce que le jeune homme se soit fait instruire et baptiser. Dans le courant de l'année, nous avons eu un certain nombre de baptêmes; dans deux jours, à la fête de la Toussaint, six garçons de 10 à 14 ans recevront également l'eau sainte du sacrement.

J'ai parlé des catéchumènes cafres. Il n'y avait d'abord qu'une famille, très nombreuse et bien disposée, que le F. Torrend instruisait et visitait régulièrement. Vers la fin d'août, neuf autres familles cafres ont demandé une concession sur le terrain de la mission, sur la rive opposée (la rive droite) de la « Sunday ». Ils élèvent leurs troupeaux et cultivent les champs qui leur sont assignés. Tous appartiennent à la race que les Anglais ont nommée *Raw-* ou *Red-Kafirs*, (Cafres sauvages

ou Cafres *rouges*, par allusion à l'ocre rouge dont ils se peignent le corps), plus fiers et plus sauvages, mais aussi donés de meilleures qualités que les autres indigènes. Ils assistent chaque dimanche, au nombre de dix à vingt, à la messe et à l'instruction. Le F. Torrend les visite aussi dans leurs huttes ; là, il s'assied au milieu d'eux, sur un bloc de bois, et tout le monde écoute avec respect et docilité l'enseignement du catéchisme. Ces familles on ensemble au moins une quarantaine d'enfants. Aussi le R. P. Recteur voudrait établir tout près d'elles une école particulière, que leurs enfants fréquenteraient comme externes ; car Dunbrody est assez loin et séparé par la rivière, qui devient infranchissable à l'époque des grandes eaux.

L'accroissement des néophytes nous met dans la nécessité de construire une chapelle capable de contenir tout notre monde, enfants et adultes. D'ailleurs, l'ancienne chapelle en zinc, devenue tout à fait insuffisante, avait le grand inconvénient d'être excessivement chaude. La belle statue du Sacré-Cœur, envoyée de Belgique, attend une église. Le R. P. Dichamp se met à l'œuvre avec confiance ; il va faire appel à nos amis de la Colonie, et il espère avoir l'église dans un an. Avec quelle reconnaissance il recevrait l'aumône des bienfaiteurs qui voudraient exercer leur charité envers nos pauvres convertis indigènes ! Vous savez aussi que les noirs aiment beaucoup la musique. Notre communauté de Dunbrody compte d'excellents musiciens ; aussi un harmonium dans notre chapelle et surtout dans la nouvelle église nous serait bien utile et servirait à rehausser les cérémonies du culte, pour lesquelles nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir, afin d'impressionner et d'attirer les sauvages.

Cette année, plusieurs prélats ont honoré Dunbrody de leur présence. Le 26 janvier arriva Mgr Jolivet, vicaire-apostolique de Natal. Son immense vicariat venait d'être divisé par la Propagande en trois districts, et, pour cette raison, l'évêque avec le R. P. Monginoux se rendaient par Grahamstown à Kimberley. Monseigneur parut fort satisfait de la réception dont il fut l'objet, et loua nos différents travaux. Quinze jours plus tard, le 10 février, le R. P. Weld, accompagné du P. Czimmermann, récemment débarqué d'Europe, amena Mgr Read da Silva, prélat de Mozambique. Le digne prélat, dont la juridiction s'étend sur toutes les possessions portugaises de l'Afrique orientale, ne souhaitait rien tant que de voir fleurir les stations confiées à nos missionnaires dans le bas Zambèse. Préconisé, dans le consistoire du 15 janvier précédent, coadjuteur de l'archevêque de Goa, Mgr Read da Silva, retournant en Portugal par la voie du Cap, avait voulu s'entretenir avec le R. P. Weld, supérieur de la mission. Enfin, il y a

quelques semaines, après un voyage en Europe pour cause de santé, Mgr Ricards descendait à Dunbrody avant de rentrer à Grahamstown. Il était accompagné de deux prêtres et d'une vingtaine de « Gentlemen », dont deux catholiques, le reste protestants. Nous leur fîmes la meilleure réception qu'il nous fut possible. Pleinement satisfaits de leur visite, les gentlemen protestants en ont emporté une impression très avantageuse ; aussi pouvons-nous espérer qu'ils déposeront à notre égard quelques-uns de leurs préjugés défavorables.

Mais je n'ai rien dit encore de la ferme. Grâces à Dieu, l'aménagement se poursuit sans relâche, et, malgré de grandes difficultés, on fait des progrès sensibles. Nous en sommes redevables en bonne partie à l'intelligence pratique et au dévouement d'un brave enfant de la Belgique, le F. Gobert, Luxembourgeois, ancien soldat en Algérie. Les champs d'avoine et d'orge n'ont pas mal réussi. Nous contemplons avec une certaine impatience le terrain planté de pommes de terres qui nous promet, s'il faut en croire les apparences, une récolte pour toute l'année. Ce nous sera d'un grand secours, vu que le sac se vend ici plus de dix francs. Pour la première fois, on a semé du froment ; encore un ou deux jours de pluie, et l'on pourra compter sur une bonne moisson. Le maïs également n'attend plus que quelques ondées bienfaisantes. A côté de cette culture, le jardin potager a reçu des soins tout particuliers. Malgré les ravages de l'inondation survenue vers la fin de l'hiver, au mois d'août, le jardin nous donne chaque jour des légumes ; de beaux fruits mûrissent sur les arbres, les jeunes orangers et les plants de vigne échappés à la sécheresse sont dans un état prospère. Pour assurer ces plantations, au milieu du jardin on a placé un moulin à vent qui fournit avec les eaux de la « White » une irrigation régulière. L'inondation si préjudiciable à notre jardin nous a cependant causé moins de dommages qu'à nos voisins. Ceux-ci ont perdu en cette occasion une vingtaine de bœufs ou de vaches, emportés par la crue subite de la « Sunday ». — Avant de quitter Dunbrody, je dois dire encore un mot d'un autre de vos compatriotes, l'excellent F. Corten, Flamand. Toujours joyeux et plein de santé, il travaille sans relâche aux différentes constructions. Aujourd'hui même, fête du B. Alphonse Rodriguez, il met la dernière main à une aile de bâtiment qu'il a construite et qui comprend un dortoir et des chambres pour les Frères coadjuteurs. C'est lui sans doute qui sera aussi l'architecte de la nouvelle chapelle. — Bon chasseur, il sait nous procurer à l'occasion gazelles et lièvres.

Ainsi donc vous voyez que Dunbrody se soutient et progresse, sous les auspices du S. Cœur de Jésus, auquel il est particulièrement dédié.

Priez et invitez nos amis à prier le divin Cœur de continuer à bénir ce cher Dunbrody, l'espoir de la mission. Que l'aimable Sauveur daigne aussi toucher les noirs qui nous entourent, et ramollir dans le feu de son amour leurs cœurs endurcis; qu'il nous aide puissamment à faire de nos sauvages des hommes civilisés et des chrétiens fervents.

A Grahamstown, le collège Saint-Aidan, sous la direction immédiate du R. P. Weld, ne cesse de croître dans l'estime publique. Dernièrement les élèves ont fait une réception solennelle à Mgr Ricards; et pour fêter son heureux retour d'Europe, ils ont représenté une petite comédie devant un auditoire choisi. Les acteurs ont joué dans la perfection et toute l'assistance a paru enchantée. Ce fut sans doute pour Sa Grandeur une consolation bien douce de constater l'état florissant d'une institution si utile à la jeunesse catholique de son vicariat. Les deux écoles des indigènes, établies dans les « Locations » près de la ville, continuent à prospérer (1). Elles comptent ensemble quatre-vingts élèves : celle des Cafres (Fingoes), cinquante, et celle des Hottentots, trente. Au commencement de l'année, le P. Cordier qui en avait la charge, mais dont les forces n'égalaient pas le zèle, a dû retourner en Europe pour rétablir sa santé gravement compromise par l'excès du travail. Le 2 mars, il quitta Grahamstown par chemin de fer et alla rejoindre au Cap le vaisseau sur lequel Mgr Ricards venait de s'embarquer à Port-Élisabeth. Après son départ, le P. Fraser, aidé du P. Engels, le remplaça auprès des enfants. Dans cinq ou six semaines, plusieurs scolastiques de Dunbrody termineront leur philosophie. On pourra dès lors s'occuper davantage de ces écoles indigènes, et l'on a tout lieu de compter que le succès répondra pleinement aux efforts. A Grahamstown aussi, on a fait cette année quelques conversions de noirs; mais à dessein on se hâte lentement, parce que d'abord on ne saurait apporter trop de soin à la préparation des catéchumènes ; et puis, de la sorte, on espère assurer, autant qu'il est possible humainement, leur persévérance au milieu de la corruption qui les entoure.

A Graaf-Reynet, la station va prendre sous peu une grande importance (2). C'est là que s'ouvrira, dans les premiers jours de février prochain, le noviciat de la mission, sous la direction du R. P. Daignault. Deux novices viendront d'Europe, et trois jeunes gens de la Colonie doivent se joindre à eux. Il y aura en outre quatre novices coadjuteurs.

(1) Voir *Précis historiques*, 1886, p. 82. — N. R.

(2) Sur la résidence de Graaf-Reynet, voir *Précis historiques*, 1885, p. 36. — N. R.

C'est un assez beau commencement. Ensuite, le R. P. Weld, n'ayant pu obtenir d'Europe les sœurs absolument nécessaires pour aider au développement de l'œuvre apostolique, s'est enfin résolu à fonder lui-même une congrégation de religieuses, sous le patronage du B. Pierre Claver, l'héroïque apôtre des nègres. Dès le principe, les nouvelles sœurs recevront la formation propre qui convient à leur but spécial. Instituées pour servir d'auxiliaires dans l'évangilisation des noirs, elles se voueront surtout au soin des malades, à l'instruction chrétienne et à l'éducation des jeunes filles indigènes. On compte déjà sept ou huit postulantes, parmi lesquelles les deux maîtresses allemandes qui dirigent l'école de Dunbrody. Leur noviciat sera établi à Graaf-Reynet. A considérer les circonstances, il semble vraiment que la bonne providence de Dieu approuve et favorise le projet. La supérieure désignée est une protestante convertie, dame recommandable par son grand esprit de charité et de sacrifice. Elle s'est consacrée pendant plusieurs années au service des malades dans l'hôpital d'Albany à Grahamstown, et les autorités de cet établissement ont reconnu, en des termes on ne peut plus flatteurs, les services intelligents et dévoués qu'elle a rendus. Daigne le B. Pierre Claver communiquer à un haut degré aux futures « Clavériennes » son esprit d'héroïsme et leur obtenir d'abondantes grâces de constante abnégation dans le pénible apostolat des pauvres noirs.

De la mission de Tséni-Tséni, autrement dite Fleischfontein, dans le Transvaal, où le R. P. Delplace, Brugeois, est supérieur, je n'ai guère de nouvelles à vous communiquer. Voici en résumé ce que j'ai appris : Le P. Temming connaît déjà suffisamment la langue des indigènes ; il y a eu pendant l'année quelques conversions d'adultes ; les missionnaires tiennent une école ; un blanc, protestant, au moment de mourir, a confié ses cinq enfants au R. P. Delplace. — Là-bas, comme ici, on ne doit rien précipiter avec les noirs ; il faut les éprouver et savoir attendre. D'ailleurs un établissement solide et prospère ne se crée pas du jour au lendemain. Cependant tous ceux qui ont vu Fleischfontein en parlent avec éloges. Depuis assez longtemps les nouvelles du Transvaal nous font défaut, ce qui est dû sans doute à des irrégularités dans le service des postes.

Il en est de même de Gubuluwayo, apparemment pour une raison analogue. On attend chaque jour des lettres qui n'arrivent pas. Du reste, la station n'est point abandonnée ; mais on a peu d'espoir de faire quelque chose de sérieux, aussi longtemps que les Matabélés y

seront les maîtres. Les guerres et les dissensions intestines règnent presque continuellement dans le pays. Le bruit court en ce moment que le chef Lo Bengula aurait été détrôné. Le R. P. Weld est dans l'impatience de nouvelles, pour décider le meilleur parti à prendre dans les circonstances présentes. L'état des affaires peut changer totalement. Il est possible que l'Angleterre, dans un avenir prochain, étende son protectorat jusqu'au Zambèse. Déjà au commencement de l'année, la Chambre de commerce de Cape-Town a adressé au gouverneur, pour être transmise à la Reine, une pétition à l'effet d'obtenir cette extension de l'autorité britannique, extension que semblent réclamer les intérêts commerciaux de la Colonie. D'autre part, les Boers aventuriers convoitent le pays des Matabélés. Depuis plusieurs mois, une grande émigration se prépare. Une troupe de Boers, emmenant leurs familles, sont partis, avec soixante-dix wagons, du district de Zoutpansberg, au nord du Transvaal. Ils ont franchi le Limpopo et pris la direction de Tati et du pays des Mashonas, qu'ils se proposaient d'occuper. Bientôt sans doute ce premier convoi sera suivi par d'autres. Il faut s'attendre, selon toute apparence, à des combats contre les Matabélés. On présume que ceux-ci, devant l'invasion des Boers ou l'annexion coloniale, se retireront plus au nord, au delà du Zambèse. Des évenements de ce genre, prévus depuis longtemps, ne pourraient manquer d'être favorables à l'avenir de nos missions (1).

Dans le haut Zambèse, les missions des Barotsés et de Panda-Matenka ne sont plus qu'un souvenir. Le P. Booms et le F. De Sadeleer ont quitté définitivement cette dernière station le 25 novembre 1885,

(1) Sur la côte de Sofala et d'Inhambane, le Portugal travaille à étendre ses colonies et prépare des annexions. Le chemin de fer de Lorenzo-Marquèz à Prétoria, capitale du Transvaal, est enfin en voie de construction. Par un traité conclu le 12 octobre 1885, Gungunhana, chef des Cafres Amagwazis, s'est déclaré, comme l'avait fait en 1861 Umzila, son prédécesseur, vassal du roi de Portugal. Il y a quelques années, le gouvernement de Mozambique a pris possession du royaume de Barué et du district de Manica, dont les Portugais ont tenté, au XVIe siècle, de conquérir les mines d'or, et les a placés sous l'autorité d'un gouverneur, qui réside dans les monts Gorongoza. Tout dernièrement encore, le Portugal vient d'annexer, à l'ouest de Manica, les territoires aurifères parcourus par Mauch en 1872. Un excellent port, récemment découvert à l'entrée de la rivière Poungoué, à mi-chemin entre Sofala et l'embouchure méridionale du Zambèse, remplacera le port ensablé de Sofala, et sera désormais visité chaque mois par un steamer de la « Castle Packet Company ». On peut remonter le Poungoué sur un parcours de 80 klm, et se rendre par terre à Senna. (Voir l'*Afrique explorée*, 1886, pp. 86, 109, 232, 309 et 324.) — N. R.

pour venir à Fleischfontein, dans le Transvaal. La révolution et la guerre civile continuaient leurs ravages parmi les Barotsés, et les ministres protestants établis à Séshèke, au delà du Zambèse, se trouvaient réduits à une complète inaction (1). A Mangwato ou Shoshong, où nos missionnaires arrivèrent heureusement dans les premiers jours de janvier 1886, ils furent rejoints par le P. Berghegge et le F. Proest, rappelés de Gubuluwayo dans la Colonie. Du Transvaal, le P. Delplace envoya le P. Booms et le F. De Sadeleer faire quelques achats nécessaires à Kimberley, d'où le P. Booms a été mandé à Grahamstown par le R. P. Weld. Au commencement de mars, le P. Booms reprenait la route de l'intérieur, pour aller ensuite rejoindre à Gubuluwayo le P. Prestage et le F. Hedley, restés seuls depuis le départ du P. Berghegge. Le F. De Sadeleer, dont la santé avait beaucoup souffert par suite des fatigues de son expédition avec le P. Law chez Umzila, est venu se rétablir dans la Colonie. Courageux enfant de la Flandre et l'un des vétérans de la première caravane de missionnaires qui par-

(1) Nous avons résumé, l'an dernier, d'après la correspondance des ministres protestants établis sur le haut Zambèse, les troubles politiques survenus chez les Barotsés. (Cfr. *Précis hist.*, 1879, pp. 40 et 86.) Vers le mois d'octobre 1885, le roi détrôné, Robosi, (Lobossi, Lébushi), dans une bataille désastreuse pour les deux partis, a obtenu l'avantage sur son rival Akoufouna. A la suite de cette victoire est venue l'heure des vengeances, que prépara une feinte promesse d'amnistie. Les chefs de Séshèke s'étaient divisés en deux camps. Les partisans d'Akoufouna ont été assassinés par ordre du roi. Morantsiané (le Bronzianiani des récits du R. P. Depelchin) n'est parvenu qu'à grand'peine à se dérober à la mort par la fuite. Témoin de tels actes d'atrocité, M. Jeanmairet écrit le 1er janvier 1886 : « On ne bat pas ses ennemis au Zambèse, on les assassine. Nous avons cru aux apparences de paix, et jamais nous n'eussions supposé les Barotsés capables d'une pareille duplicité et d'une telle lâcheté. » Le 30 avril suivant, il dit encore : « Le vol a continué son train, et, à deux reprises, M. Coillard a subi des pertes assez considérables. L'incurie des chefs ou leur mauvais vouloir à saisir les voleurs nous permettent de soupçonner les chefs eux-mêmes... Ils ont singulièrement baissé dans notre estime, depuis que nous les connaissons ; les derniers événements ont laissé leur empreinte avilissante sur leurs visages mêmes .. » — Invité par le roi, M. Coillard a fait un voyage à la capitale (6 mars-17 avril 1886). Robosi l'a très bien accueilli, et veut le voir s'établir dans la Vallée des Barotsés. (Sur tous ces événements, voir la correspondance de M. Jeanmairet dans l'*Afrique explorée*, 1886, pp. 47, 117, 153, 273.)

Le Dr Holub est arrivé à Panda-Matenka vers le mois de novembre 1885. Son expédition avait beaucoup souffert. Au commencement de l'année suivante, il a obtenu du roi des Barotsés l'autorisation de traverser le Zambèse à Kazongola, et de se rendre vers le N.-E. dans le pays des Machukolumbwés. (*Afrique explorée*, 1886, pp. 155 et 275 — N. R.

tirent en 1879 sous la conduite du R. P. Depelchin (1), le F. De Sadeleer se préparait à suivre le P. Fraser, désigné pour aller fonder une nouvelle mission, celle des « Keilands », Terres de la Kei, ou « Rocky-Nook », Coin rocailleux, chez Cafres Tembus, sur les frontières de la Cafrerie Britannique.

Cette station doit son existence à un généreux bienfaiteur belge. Dans les derniers jours de juin, le R. P. Weld et le P. Fraser allèrent visiter l'emplacement que l'on avait acheté l'année précédente, sur la rive droite de la grande « Kei ». De King Williamstown, ils se rendirent vers le nord au petit village allemand de Stutterheim (2). De là aux « Keilands » on compte une quarantaine de milles, environ quinze lieues, par une route fort difficile. La propriété touche à la rivière et présente un site pittoresque ; environnée de collines et de rochers qui l'isolent tout à fait et la rendent presque inaccessible, elle renferme d'excellentes terres labourables, des pâturages et d'épaisses broussailles. On y trouve abondance de pierre et de bois pour bâtir ; l'eau n'y manque jamais, et la haute température de la vallée sera très favorable à la culture. De l'autre côté de la Kei s'étend la Réserve cafre, habitée par une population nombreuse de « Raw-Kafirs » ou Cafres incultes et sauvages, c'est-à-dire, non encore endoctrinés par les ministres protestants. Belle race au physique, mais grands voleurs de bétail, ces Cafres habitent des huttes rondes, se peignent le corps avec de l'argile rouge, et n'ont pour vêtement qu'une couverture ou une peau de bête. Le R. P. Weld et le P. Fraser passèrent trois jours à explorer le coin de terre des Keilands et les environs. Un des principaux chefs du voisinage leur rendit visite et se déclara prêt à venir s'installer à côté des missionnaires. Les Cafres témoignaient également le désir de posséder une mission au milieu d'eux. C'est un précieux avantage pour nous que ces peuples n'aient pas encore été visités par les apôtres de l'erreur. En vue de fonder un village chrétien, on recevra les indigènes sur le terrain de la ferme, à certaines conditions: la première et la principale, qu'ils enverront leurs enfants à l'école et viendront eux-mêmes à l'église pour s'instruire. Grâce à son

(1) Voir *Trois ans dans l'Afrique australe. Le pays des Matabélés.* (Bruxelles, Polleunis, etc., 1882). — *Trois ans.* etc. *Au pays d'Umzila.* (Bruxelles, Polleunis, etc. 1883). — N. R.

(2) Voir dans l'altas de Stieler la carte *Das Capland,* ou bien la *Carte du district oriental du Cap,* insérée dans les *Précis historiques*, 1885, p. 88. — N R.

isolement même, l'emplacement paraît favorable au but que l'on se propose et l'avenir se présente plein d'espérances. Le P. Fraser, déjà familiarisé avec la langue cafre, était désigné depuis longtemps pour cette nouvelle fondation. Le jeudi 19 août, il nous faisait ses adieux à Dunbrody, ainsi que le F. De Sadeleer, et tous deux allaient achever leurs derniers préparatifs à Grahamstown. Vers la fin du mois d'août, ils sont partis avec un wagon.. Leur voyage dura une quinzaine de jours. Dans quelques semaines, après les examens de philosophie, le F. Torrend, notre prédicateur des noirs, qui achève en ce moment une grammaire cafre rédigée sur un plan nouveau et scientifique, ira rejoindre les missionnaires des Tembus et partager leurs travaux. Le P. Fraser écrivait dernièrement qu'il est occupé à se pourvoir des choses de première nécessité ; il bâtit une maison et prépare un jardin ; jusqu'ici leur logement n'est qu'une hutte de sauvages, et leur nourriture de la viande et du maïs. Les noirs, dit-il, sont tous grands menteurs et grands voleurs. Il espère néanmoins qu'il pourra leur inculquer les principes de la morale chrétienne, et que la grâce toute-puissante de Dieu triomphera de ces natures dégradées. Déjà le Père a commencé une école et l'un des chefs lui envoie ses enfants, tandis que lui-même demande à s'établir dans notre propriété. Là aussi, on le prévoit, il ne manquera ni difficultés ni privations ; mais au moins le missionnaire aura l'avantage de n'être pas à la merci d'un tyran, et d'agir sur des populations soustraites à la funeste influence des villes.

Tel est l'état de nos missions dans le sud de l'Afrique. Quoique cette lettre ait déjà pris des proportions assez considérables, je ne crois pas cependant pouvoir la terminer sans passer brièvement en revue les stations du bas Zambèse, Quilimane, Senna, Tété, Brôma.

Les lettres reçues de ces stations dans le courant de l'année ne nous ont guère apporté que l'annonce de nouvelles souffrances et de difficultés chaque jour renaissantes, contre lesquelles nos missionnaires ont à lutter. Le 12 février, les PP. Hartman et Czimmermann et les FF. coadjuteurs Van den Abele et Perrodin nous faisaient leurs adieux à Dunbrody. Arrivés en Afrique depuis une dizaine de jours, ils étaient envoyés à Quilimane, pour aller remplacer les ouvriers que la mort ne cesse de moissonner dans les régions insalubres de la Zambésie portugaise.

A Quilimane, on a beaucoup souffert des fièvres cette année. Ainsi au mois de juillet, des huit missionnaires qui s'y trouvaient momentanément, six étaient retenus au lit par la fièvre. Le petit collège du « Bon Jésus », où j'ai exercé l'an dernier la charge de professeur,

occupée depuis lors par le F. Ronchi, continue son œuvre et grandit peu à peu dans l'estime des habitants (1). Pour le moment, les détails particuliers me font défaut. — A Senna, le P. Dejoux prend soin de la paroisse et de l'école.

A Tété, le P. Courtois, curé et maître d'école, a traversé de bien grandes épreuves. La famine, causée par la sécheresse, a désolé depuis l'an dernier tout le district et décimé horriblement la population noire. Dans les campagnes, les nègres mouraient par centaines et leurs cadavres restaient sans sépulture; beaucoup de villages sont entièrement déserts : les habitants ont péri de misère ou se sont expatriés. Combien il devait en coûter au cœur des missionnaires, pauvres eux-mêmes et réduits au plus strict nécessaire, de ne pouvoir sauver tant de victimes vouées à la mort ! Jour et nuit, leur porte était assiégée par des troupes de faméliques. Pendant ces jours de calamité, les noirs se sont livrés à de révoltantes pratiques de superstition et de cruauté qui rappellent le plus affreux cannibalisme. Ajoutez à cela les rapines, les brigandages et l'odieux trafic de marchandise humaine, qui a repris et qui se pratique en grand dans tous les cantons soustraits à la domination portugaise. Peuple malheureux ! il n'en mérite qu'une plus profonde commisération. Les habitants de Quilimane se sont cotisés en faveur des affamés de Tété, et le P. Courtois fut nommé président de la commission de secours. Au mois de juin dernier, la famine s'était ralentie dans le district, mais n'avait point entièrement disparu, et l'on devait s'attendre à la disette. La difficulté des relations avec Quilimane et la côte ne contribue pas peu à prolonger les rigueurs du fléau. Depuis les temps de la première conquête, les Portugais n'ont introduit aucune amélioration dans les moyens de transport sur le Zambèse. Ils en sont encore, pour les communications avec Senna, Tété, Zumbo, et le ravitaillement de ces différents centres, aux primitives « almandies » creusées dans un tronc d'arbre, et aux « escalers », chaloupes du XVIe siècle, tirées à la corde, ou dirigées avec la rame et la perche. Cette manière de voyager, outre qu'elle occasionne une grande perte de temps, favorise les vols et les déprédations des indigènes riverains, et fait bien souvent contracter aux Européens des fièvres malignes, par suite d'un séjour prolongé au milieu des brouillards du fleuve. Nos missionnaires n'en ont fait que trop souvent la triste et douloureuse expérience. Aussi les ministres anglais, établis à Blantyre et dans les missions protestantes du haut Chiré, ont à leur service des bâteaux à vapeur qui les mettent

(1) Voir sur le collège de Quilimane les *Précis hist.*, 1885, p. 136. — N. R.

en communication régulière par le Zambèse et le Chiré avec la côte de Mozambique.

Vers le mois de juin, l'école de Tété, dont le P. Courtois avait la charge, comptait de quarante-huit à cinquante élèves. Là, comme à Senna et à Quilimane, c'est surtout auprès des enfants, par le moyen de l'éducation, que l'on opère quelque bien. Ces enfants pour la plupart sont des mulâtres. On baptise aussi un assez bon nombre de jeunes enfants nés de parents chrétiens, et l'on en instruit d'autres plus âgés, pour les préparer autant que possible au baptême et à la réception des sacrements. Quant aux adultes, c'est presque à désespérer de leur conversion, tellement ils sont plongés dans une profonde indifférence. Le baptême et des funérailles célébrées par le prêtre, c'est là pour eux toute la religion.

Au mois de décembre 1885, le P. Courtois, invité par l'ancien chef de Massangano, Louis da Cruz Muchenga, se rendit à son village de Mafunda, pour baptiser ses jeunes enfants. Mafunda, sur la rive droite du Zambèse, un peu en deçà des gorges des Lupatas, est situé à trois lieues dans l'intérieur des terres. Il est traversé par le Muira, petite rivière qui se jette dans le fleuve à trente kilomètres environ en aval des Lupatas. Parti de Tété le 10 décembre, le Père y rentra le 1er janvier 1886. Il fut parfaitement accueilli par Muchenga, instruisit et baptisa une douzaine d'enfants le jour de Noël, bénit solennellement un cimetière, et y planta une grande croix. Il alla également, sur leur demande, visiter quelques autres chefs du voisinage, chez lesquels il eut aussi la consolation de conférer le baptême à plusieurs enfants et à une femme très âgée.

Cependant le P. Courtois se vit de nouveau très gravement atteint de la fièvre, qui déjà les années précédentes l'avait réduit à l'extrémité. D'après l'avis des médecins et sur l'ordre du R. P. Weld, il dut abandonner momentanément les travaux de sa mission et venir dans la Colonie réparer ses forces. Il attendait vers la mi-juillet le P. Czimmermann pour le remplacer à Tété. Celui-ci avait quitté Quilimane et remontait le Zambèse avec le P. Hartman et le F. Perrodin, qui tous deux allaient rejoindre à Senna le P. Dejoux. Mais les deux Pères furent pris de violents accès de fièvre dès le début du voyage, et arrivés à Mopéa se virent contraints de rebrousser chemin. Le P. Daignault, qui les avait accompagnés, les ramena à Quilimane; le F. Perrodin se rendit seul à Senna, où la fièvre le saisit à son tour. La barque à destination de Tété fut confiée à un jeune homme de Quilimane, Justino Caetano de Sà, qui arriva le 24 juillet à Tété. Ce jeune homme a passé quelques mois à Dunbrody et désire se consacrer au service de la mission en qualité de Frère coadjuteur ; familiarisé

avec plusieurs langues parlées sur les bords du Zambèse, il pourra devenir un utile auxiliaire. Le P. Courtois remit le soin de la cure et de l'école de Tété au P. Hiller, appelé de Brôma, et partit le 30 juillet en compagnie du F. Rieder. Arrivé le samedi 14 août à Quilimane, il quittait le mardi suivant pour Mozambique. Son Excellence le gouverneur général, M. Augusto de Castilho, le reçut avec beaucoup de bienveillance et d'amabilité. Le lundi 23 août, le Père s'embarqua pour la Colonie du Cap, en même temps et sur le même vaisseau que le gouverneur général qui allait faire sa visite à Lorenzo-Marquèz. Après avoir passé quelque temps à Grahamstown auprès du R. P. Weld, le P. Courtois nous arriva le 15 septembre à Dunbrody avec le P. Daignault. Que n'ai-je le loisir de vous raconter tous les détails intéressants qu'il nous a donnés lui-même sur sa mission ! Après un mois de séjour parmi nous, le P. Courtois est retourné à Grahamstown. Sa santé s'est notablement améliorée, et dans trois semaines, le courageux missionnaire se rembarquera pour regagner sa chère mission. Déjà il possède, ainsi que le P. Hiller, une connaissance assez approfondie de la langue cafre parlée à Tété. Son dictionnaire cafre-portugais et portugais-cafre, accompagné d'un essai de grammaire cafre, sera publié prochainement à Mozambique. Au mois de septembre, nous avons appris par une lettre de Senna que le P. Czimmermann avait pu enfin se rendre à Tété, et que les malades allaient mieux. Le P. Daignault est déjà reparti pour Quilimane, où il est allé régler quelques affaires ; il sera de retour parmi nous au mois de décembre, pour prendre en février prochain, comme je l'ai dit, la direction du noviciat à Graaf-Reynet.

Avant de finir, il me reste à dire un mot de Brôma, ou Boroma. Cette station, à vingt-cinq kilomètres environ au-dessus de Tété, a été ouverte par le P. Hiller au mois de mai 1885 (1). Au milieu de grandes difficultés, malgré les privations de tout genre et les maladies, le Père a réussi à se construire une chapelle, une maisonnette et une petite école, dont il songeait à faire un orphelinat. Déjà il avait recueilli une demi-douzaine d'orphelins, quand est survenue cette terrible famine de l'an dernier, qui épuisa toutes les ressources des missionnaires. Le P. Hiller ayant dû remplacer le P. Courtois à Tété, le F. Prihoda et le jeune homme de Quilimane, Caetano de Sà, restèrent à Brôma. Enfin à l'occasion de son voyage à Mozambique, le P. Courtois obtint la concession du prazo de Brôma, en faveur de la mission. Ce prazo renferme une population nombreuse composée

(1) Sur la fondation de Brôma, voir *Précis historiques*, mars 1886, p. 152. — N. R.

exclusivement de noirs, et jouit d'une position assez saine (1). Les missionnaires trouveront là une vaste carrière ouverte à leur activité, sans crainte de voir l'œuvre de l'évangélisation entravée quelque jour par des volontés étrangères. Ils espèrent y établir un centre d'opération solide, qui leur permettra d'agir efficacement auprès des indigènes. Daigne le Dieu de miséricorde féconder ce nouveau champ d'apostolat.

Enfin, pendant le cours de cette année, grâces en soient rendues à Dieu, nous n'avons eu à déplorer la mort d'aucun de nos compagnons. Depuis le mois de janvier, dix-huit jésuites de différentes nationalités, cinq prêtres, dix scolastiques et trois frères coadjuteurs, se sont embarqués d'Europe pour l'Afrique australe.

Ainsi vous le voyez, il semble que notre chère mission, entravée par des obstacles de tout genre, s'établit néanmoins d'une manière plus solide, et l'on commence à recueillir quelques fruits de tant de sacrifices et de si généreux dévouements. Le jour viendra, et puisse-t-il ne pas trop tarder, où les jeunes missionnaires qui font leurs études à Dunbrody, s'initient aux langues africaines et se préparent aux fonctions apostoliques, verront s'améliorer les conditions défavorables au milieu desquelles leurs devanciers ont jeté les fondements de l'édifice. Cependant il faut se garder de toute illusion. Sans un miracle spécial de grâce et de miséricorde, l'évangélisation des noirs de l'Afrique restera probablement toujours un labeur lent, ingrat et de patiente abnégation. — Je voudrais ajouter combien pour moi je suis heureux d'être enfin arrivé à la dernière étape avant le sacerdoce ; et quel plus grand bonheur encore, lorsque, au comble de tous mes vœux, il me sera donné de cooperer directement au salut des nègres, et d'offrir pour leur régénération la sainte victime du Calvaire, le sang divin de N.-S. Jésus-Christ ! Alors aussi, plus encore que maintenant, j'aurai présents à la mémoire tous ceux dont le cœur nous a été secourable.

Encore une fois je recommande à tous nos amis et bienfaiteurs notre chère mission, qui, malgré des épreuves sans nombre et si douloureuses, et sans doute à cause de ces épreuves mêmes, n'a pas cessé depuis sa fondation d'exciter de vives et généreuses sympathies.

Votre tout dévoué en N.-S. Jésus-Christ,

J. Hornig, S. J.

(1) Les *Prazos* sont des terres de la Couronne, que le gouvernement afferme à des particuliers par baux emphytéotiques. — N. R.

NÉCROLOGIE

—

Le 12 décembre dernier, est saintement décédé, à Rome, au collège germanique, Son éminence le CARDINAL JEAN-BAPTISTE FRANZELIN, une des gloires de la Compagnie de Jésus et de la science théologique dans notre siècle. Né en 1816 à Altino, petite ville située près de Venise, le jeune Franzelin, qui montrait, dès ses premières années, des aptitudes extraordinaires pour les lettres et les sciences, se décida à renoncer au monde pour se consacrer à Dieu dans la Compagnie de Jésus. Entré en 1834 au noviciat de Grätz, en Styrie, où il fut l'ami et l'émule des Pères Klinkoström, les apôtres de Vienne et de l'Autriche, il étudia les belles lettres à Staraviès, en Gallicie ; il les enseigna ensuite avec beaucoup de distinction dans les collèges de Tarnopol et de Lemberg. Envoyé à Rome en 1845, pour y fréquenter les cours de théologie au Collège romain, les révolutions qui éclatèrent bientôt après en Italie l'obligèrent à suivre ses maîtres en exil ; il vint achever ses études de théologie du Collège des pères Jésuites, à Louvain. Puis il enseigna l'Écriture sainte au séminaire de Vals, et, en 1851, il retourna à Rome, qu'il ne devait plus quitter désormais. Il occupa pendant plus de vingt-cinq ans une chaire de théologie de l'Université grégorienne, ne négligeant aucun travail, aucune fatigue, pour maintenir et relever encore, s'il se pouvait, le haut enseignement de cette école illustrée par les Bellarmin et les Suarez. C'est alors aussi qu'il publia cette série de savants ouvrages, qui ont exercé une grande influence et placé son nom si haut dans l'estime des théologiens. Voulant donner à cet enseignement une preuve éclatante de son approbation et de sa bienveillance, le pape Pie IX resolut de revêtir le savant et modeste P. Franzelin de la pourpre romaine. Malgré les vives résistances et les instantes prières de l'humble jesuite, celui-ci fut préconisé, le 3 avril 1876, cardinal-prêtre, du titre des SS. Boniface et Alexis. Le nouveau membre du sacré-collège n'en continua pas moins à vivre très simplement au milieu de ses frères en religion, soit dans la maison de S.-André, soit au Collège germanique. Jusqu'à son dernier soupir, il se livra avec le même zèle infatigable à la révision de ses doctes ouvrages, ainsi qu'aux nombreuses occupations des Congrégations romaines. Depuis quelque temps, l'éminent prélat s'affaiblissait de plus en plus. Informé de l'état du malade, Sa Sainteté Léon XIII envoya Mgr Marini lui porter la bénédiction apostolique. Peu après, le pieux cardinal rendit tranquillement son âme à Dieu. L'*Osservatore romano*, en annonçant la mort du saint et savant religieux, lui décerne ce bel éloge : « Après avoir longtemps illustré sa chaire du Collège romain par une profondeur de doctrine vraiment extraordinaire, le docte cardinal laisse à la postérité, dans ses beaux traités, un immense trésor de science théologique. »

— La Compagnie de Jésus vient de perdre en Belgique l'un de ses membres les plus méritants. Le R. P. Jean De Costere est pieusement décédé au noviciat d'Arlon, le 24 décembre, dans la soixante-quatrième année de son âge. Né à Cachtem, en 1822, d'une famille éminemment chrétienne, le P. De Costere songea de bonne heure à se consacrer au ministère des autels, à l'exemple de son frère aîné, mort, il y a deux ans, doyen d'Ostende (1). Après d'excellentes études achevées au petit séminaire de Roulers, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Tronchiennes, au mois de septembre 1842 Dès son entrée en religion, il montra les grandes qualités qui devaient bientôt lui attirer l'estime et l'affection de tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître. Il fut tout d'abord employé à la direction des jeunes gens dans les collèges d'Alost et de Tournai, et ses anciens élèves se rappellent encore avec reconnaissance les aimables vertus de leur dévoué maître. Élevé au sacerdoce en 1855, il fut nommé aussitôt préfet du collége Sainte-Barbe à Gand, charge qu'il remplit trois ans à la satisfaction générale des familles. Puis il fut pendant deux ans supérieur du pensionnat Saint-Michel à Bruxelles. Successivement recteur de Saint-Stanislas, a Mons (1860-1864), de Sainte-Barbe, à Gand (1864-72), de Saint-Michel, à Bruxelles (1872-1876), partout il laissa des traces de son passage et de vifs regrets à ceux qui avaient pu apprécier ses éminentes qualites d'esprit et de cœur. Épuisé de travaux et de fatigues, il dut, malgré son zèle devorant, prendre quelque repos. Durant les dix dernières années de sa vie, des maladies graves et de continuelles souffrances achevèrent de perfectionner cette âme d'élite, qui avait soif de dévouement et de sacrifices.

Religieux d'une vertu éprouvée, formé à cette grande école de saint Ignace de Loyola où l'on apprend, suivant le langage même des *Exercices*, à « tenir son âme entre ses mains », le R. P. De Costere était doué en outre des facultés intellectuelles les plus remarquables. Il avait en quelque sorte le don inné du commandement, exerçait l'autorité tout à la fois avec douceur et avec fermeté et déployait un tact tout particulier dans l'œuvre si importante et si délicate de l'éducation de la jeunesse. Mais le soin de l'éducation ne suffisait pas au zèle de l'éminent religieux. Toutes les œuvres de charité et de propagande, l'apostolat sous toutes les formes avait une large part à ses sollicitudes. C'était un cœur vraiment sacerdotal, une âme d'apôtre, ouverte à toutes les généreuses inspirations de la foi, du dévouement et de la charité. L'art de diriger les âmes n'avait pas de secrets pour lui. Il avait le jugement sûr et large, le don de discernement, l'amour éclairé de la perfection chrétienne. Sa mort édifiante a été — est-il besoin de le dire ? — le couronnement d'une carrière consacrée tout entière au service de Dieu et au salut des âmes. La mémoire du R. P. De Costere demeurera en vénération parmi tous ceux qui l'ont connu.

(1) Voir *Précis historiques*, 1885, p. 252.

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE 1886

—

— 4. Dans la séance du 4 décembre 1886, la sacrée Congrégation des Rites a déclaré admis au rang des bienheureux les soixante martyrs anglais du XVIe siècle, déjà honorés d'un culte public en 1583, sous le pape Grégoire XIII ; dans la même séance, elle a autorisé l'introduction de la cause de deux cent cinquante-cinq autres martyrs anglais. — Nous donnerons prochainement de plus amples détails sur ces déclarations, qui sont un véritable événement pour l'Angleterre et pour l'Église catholique tout entière.

— 5. A la suite d'un amendement voté à une majorité de treize voix, demandant la suppression des sous-préfectures, le ministère Freycinet offre sa démission au Président de la République.

— 6. Le Président Cleveland annonce, dans son message au Congrès des États-Unis, que l'excédant des recettes sur les dépenses a été de cent millions de dollars.

— 12. Après huit jours de crise ministérielle, le cabinet français est formé sous la présidence de M. Goblet. - M. Flourens, ancien directeur des cultes, est nommé ministre des affaires étrangères, sur le refus de plusieurs diplomates de profession.

— 14. La cour de cassation de Rome a rendu son arrêt dans le procès intenté à l'État italien par les héritiers du pape Pie IX : ceux-ci prétendaient avoir droit à une partie des trois années de la subvention de garantie accordée au saint siège. La cour a rejeté la prétention des héritiers ; son arrêt est basé sur le fait que la subvention n'était pas accordée au pape comme individu, mais comme chef de l'Église.

— 16. M. Dillon et plusieurs autres députés irlandais sont condamnés et arrêtés pour avoir empêché les fermiers de s'entendre individuellement avec les propriétaires.

— 22. Un des principaux membres du cabinet anglais, lord Randolph Churchill, chancelier de l'Échiquier, donne sa démission à la Reine.

— 23. Le Souverain Pontife reçoit les cardinaux en audience solennelle. S. É. le cardinal-doyen Sacconi a présenté les vœux du Sacré-Collège au Saint-Père, qui s'est plaint énergiquement de la situation créée à l'Église par la guerre que l'on fait partout, et particulièrement en Italie, aux ordres religieux et à l'instruction chrétienne. Le Saint-Père a terminé son allocution en exprimant sa confiance illimitée dans l'assistance divine.

LES MARTYRS ANGLAIS
AU XVIe SIÈCLE

—

DÉCRET DE LA S.^C CONGRÉGATION DES RITES

—

CONFIRMATION DU CULTE DES BIENHEUREUX

JEAN, CARDINAL FISHER, ÉVÊQUE DE ROCHESTER, THOMAS MOORE,

et de leurs compagnons, mis à mort en Angleterre, en haine de la foi,

de 1535 à 1583

De même que l'Angleterre, appelée autrefois l'Ile des Saints et la dot de la Vierge, Mère de Dieu, a été illustrée, dès les premiers siècles de l'Église, par les souffrances d'un grand nombre de martyrs, ainsi, après avoir été arrachée, au seizième siècle, par un schisme cruel, de l'obédience et de la communion du siège de Rome, elle n'a pas manqué non plus du témoignage de confesseurs qui « n'hésitèrent pas à donner leur vie avec leur sang pour la suprématie de ce siège et la vérité de la foi orthodoxe. » (Grég. XIII, constit. *Quos divinæ bonitati*, 1er mai 1579).

A cette illustre phalange il ne manque rien, ni pour le nombre ni pour l'éclat ; elle a la majesté de la pourpre romaine, l'insigne dignité de l'épiscopat, la force de l'un et l'autre clergé, et l'invincible constance du sexe faible. A sa tête brille Jean Fisher, évêque de Rochester et cardinal de la sainte Église romaine, que Paul III a appelé dans sa lettre : « Un homme remarquable par la sainteté, illustre par la doctrine, vénérable

par l'âge, et l'honneur et l'ornement de ce royaume et de tout le clergé. » On ne peut séparer de lui un personnage séculier, Thomas Moore, chancelier d'Angleterre, que le même Pontife exalte justement comme « éminent en science sacrée et intrépide dans la défense de la vérité. »

Aussi les plus illustres historiens ecclésiastiques ont été unanimes à penser que tous ces martyrs avaient versé leur sang pour la défense, le rétablissement et le maintien de la foi catholique.

Bien plus, Grégoire XIII a permis de leur rendre des honneurs qui appartiennent au culte public ecclésiastique, et notamment de se servir de leurs reliques pour la consécration des autels, à défaut des reliques d'anciens martyrs. En outre, après avoir fait peindre à fresque, par Nicolas Circiniani, dans l'église de Saint-Étienne du Mont-Celius les passions des martyrs du Christ, il permit au même peintre de représenter aussi et de la même manière, dans l'église de la Très-Sainte-Trinité des Anglais, les martyrs de l'Église d'Angleterre, tant anciens que modernes, et parmi ces derniers ceux qui avaient souffert la mort pour la foi catholique et la primauté du Pontife romain, de 1535 à 1583, sous les règnes de Henri VIII et d'Élisabeth. Ces représentations de martyrs, peintes dans cette église, y ont été conservées pendant deux siècles, sous les yeux et avec l'autorisation des Pontifes romains, successeurs de Grégoire XIII, jusqu'à la fin du siècle dernier, où elles ont été détruites par la main d'hommes impies.

On a cependant conservé des copies de ces peintures, qui ont été gravées sur cuivre, à Rome, en 1584, avec privilège du même Grégoire XIII, sous ce titre : « Passions des saints martyrs qui ont souffert la mort en Angleterre, dans les persécutions anciennes et modernes, pour Jésus-Christ et pour la confession de la foi catholique. » A l'aide de ce document, soit d'après la légende qui y est inscrite, soit d'après d'autres données certaines, on a pu reconnaître les noms des cinquante-quatre martyrs qui suivent.

Ceux qui ont souffert sous le roi Henri VIII sont :

Jean Fisher, évêque de Rochester, cardinal de la sainte Église romaine ;

Thomas Moore, chancelier d'Angleterre ;

Marguerite Pole, comtesse de Salisbury, mère du cardinal Pole.

Richard Reynolds, de l'ordre de Sainte-Brigitte ;

Jean Haile, prêtre ;

Dix-huit chartreux, savoir : Jean Houghton, Augustin Webster, Robert Laurence, Guillaume Exmew, Humphrey Middlemore, Sébastien Newdegate, Jean Rochester, Jacques Walworth, Guillaume Greenwood, Jean Davy, Robert Salt, Walther Pierson, Green, Thomas Seryven, Thomas Redyng, Thomas Johnson, Richard Bere et Guillaume Horne ;

Jean Forest, prêtre de l'ordre de Saint-François ;

Jean Stone, de l'ordre de Saint-Augustin ;

Quatre prêtres séculiers : Thomas Abel, Édouard Power, Richard Fetherston, Jean Larke ; — Germain Gardiner, laïc.

Ont souffert sous la reine Élisabeth ;

Les prêtres séculiers Cuthbert Mayne, Jean Nelson, Eberhard Hanse, Rodolphe Sherwin, Jean Payne, Thomas Ford, Jean Short, Robert Johnson, Guillaume Kirkman, Jacques Hudson ou Thompson, Guillaume Hart, Richard Thirbeld, Thomas Woodhouse et Plumtree ;

Trois prêtres de la compagnie de Jésus : Edmond Campian, Alexandre Briant et Thomas Cottam ;

Jean Storey, docteur *in utroque jure*, Jean Felton et Thomas Sherwood, laïques.

Outre les ci-dessus nommés, on voit encore sur ces images des groupes parmi lesquels trois abbés de l'ordre de Saint Benoît et beaucoup d'autres qui ont souffert les tourments de la prison et la mort pour la défense de la foi. Jusqu'ici, néanmoins on n'avait pas encore poursuivi le procès de canonisation de ces martyrs. Naguère, il est vrai, en 1860, le cardinal Nicolas

Wiseman, archevêque de Westminster, et les autres évêques d'Angleterre, avaient demandé au souverain pontife Pie IX, de sainte mémoire, d'instituer, pour toute l'Angleterre, une fête en l'honneur de tous les saints martyrs, même de ces derniers « dont le culte n'avait pas été approuvé, mais qui avaient succombé sous la violence d'hommes impies, en résistant jusqu'au sang pour la défense de la religion catholique et surtout pour la confession de l'autorité du siège apostolique. » Mais comme selon la pratique constante de la Congrégation des saints Rites, aucune fête ne peut être autorisée, si ce n'est en l'honneur des serviteurs de Dieu pour qui le culte ecclésiastique a déjà été décerné par le siège apostolique et régulièrement reconnu, cette demande n'obtint aucun effet.

C'est pourquoi, en ces derniers temps, l'excellentissime et révérendissime cardinal Henri Manning, aujourd'hui archevêque de Westminster, et les autres évêques d'Angleterre ont adressé une nouvelle supplique à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, avec le procès de l'Ordinaire en Angleterre et les autres documents authentiques, contenant à la fois les preuves du martyre de ceux qui ont souffert de l'an 1535 à 1583, et les indults précédemment rappelés des souverains pontifes pour les premiers de ces martyrs.

Il a plu à Notre Saint-Père le Pape de confier l'examen de toute cette affaire à une commission particulière de plusieurs cardinaux et officiaux de la sacrée Congrégation des Rites, d'après le Rapport préalable du R. P. Augustin Caprara, promoteur de la Sainte Foi. Dans la réunion particulière de cette commission, tenue au Vatican le 4 décembre de l'année présente, le soussigné, cardinal Dominique Bartolini, préfet de la même Congrégation, a proposé le doute suivant : « Si en raison des indults particuliers des pontifes romains, au sujet des anciens martyrs anglais qui ont souffert de 1535 à 1583 pour la foi catholique et la primauté du pontife romain, et dont les tourments ont été représentés à Rome dans l'église de la Sainte-Trinité des

Anglais, avec l'approbation du pape Grégoire XIII et ont été gravés en 1584, avec privilège du même pape, le fait d'un culte public ecclésiastique peut être admis, et si l'on se trouve en présence des exceptions prévues par les décrets du pape Urbain VIII, pour le cas et l'effet dont s'agit. »

En conséquence, les révérendissimes cardinaux et officiaux, après avoir entendu le rapport écrit et les conclusions du promoteur de la Sainte Foi, et après avoir longuement délibéré au sujet des cinquante-quatre martyrs reconnus, ont été d'avis de répondre : « *affirmativement.* »

Et de toutes ces choses un rapport ayant été fait à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, par le secrétaire soussigné, Notre Saint-Père a daigné approuver la sentence de la sacrée Congrégation, le 9 décembre 1886.

Le présent décret a été expédié le 29 décembre 1886, en la fête de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry et martyr, dont ces bienheureux martyrs ont si courageusement imité la foi et la constance.

D. card. BARTOLINI,
Préf. de la S. Congr. des Rites.

(Place du sceau).

LAURENT SALVATI,
Secrét. de la S. C. des Rites.

LES ILES DE MARBRE

OU

EXCURSION DANS LA MER ÉGÉE

Les circonstances actuelles attirent l'attention de l'Europe entière sur les populations de l'ancien empire d'Orient. Nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt de présenter aux lecteurs des *Précis historiques*, sous forme de causerie, une excursion de vacances faite en 1882, par un ancien professeur du collége Sainte-Pulchérie, à Constantinople. Simples notes de voyage sans prétention aucune à de hautes visées politiques ou scientifiques, impressions fugitives d'un touriste, ces pages n'ont d'autre mérite que d'être l'écho fidèle des mille sentiments divers que provoque l'aspect des sites enchanteurs qui nous rappellent nos souvenirs classiques, et la vue des contrées célèbres où s'est plus d'une fois décidé le sort du monde.

I

Constantinople est par excellence la ville de la variété. Malgré leur civilisation primitive, malgré leurs innombrables *desiderata*, les faubourgs de Péra et de Galata ont du moins cet incontestable avantage qu'on peut chaque jour y trouver un nouveau but d'excursion, en Europe ou en Asie, par voie de terre ou par voie de mer, à cheval, en bateau, voire même en chemin de fer ou en vulgaire tramway.

Pas de clubs brillants, il est vrai, peu de salons, à peine

quelques embryons de théâtres ; mais vous avez à vos portes la campagne de Troie et les côtes de la Grèce, la mer Noire et ses ports fameux, les profondeurs de l'Asie commençant à Scutari et Chalcédoine, c'est-à-dire, à une portée de fusil ; sans compter les mille sites gracieux du Bosphore, cachés dans leurs nids de verdure, et dont on pourrait chanter comme du golfe de Naples :

O suol beato
Ove sorridere volle il creato.

Avouez-le, la barbarie à fleur de terre de la grande ville orientale et les ennuis forcés qu'elle impose à l'homme de l'Occident sont largement compensés par ce voisinage grandiose, d'un intérêt si puissant et d'un accès si facile. Aussi pouvez-vous sans peine imaginer quelle fut mon allégresse le jour où, malgré les entraves de ma position plus que modeste, il me fut donné de prendre un beau soir la clef des champs et de m'embarquer pour l'Archipel sur un des meilleurs navires des Messageries Maritimes, « le Cambodge ».

C'était, si j'ai bon souvenir, le 19 juillet 1882. Une ravissante lumière éclairait cette belle soirée d'été. La Corne-d'Or (1) resplendissait de vie et d'animation. Quiconque n'a pas vu ce port magnifique se ferait difficilement une idée de l'aspect enchanteur qu'il présente aux dernières heures du jour. De légers et gracieux caïques (2) s'élançant dans toutes les directions, des mouches à vapeur portant les dépêches et faisant la police du port avec une aisance et une précision surprenantes, les bateaux des îles des Princes et du Bosphore filant à toute vitesse, au bruit de leurs roues tapageuses, vers les sérails et les fraîches villas de Bébek ou de Prinkipo (3) ; le long des rives, un fouillis de voiles blanches et de mâts pavoisés, girandoles de croix grecques et de croissants turcs, oriflammes de toute forme et

(1) La Corne-d'Or, port de Constantinople ; le pont de Kara-Keni la traverse, reliant Stamboul à Galata.
(2) Canots turcs.
(3) Bébek, village du Bosphore ; Prinkipo, une des îles des Princes.

de toute couleur, épaisse et ondoyante forêt au-dessus de laquelle se dressent les sombres nervures de nos grands navires européens ; comme cadre à ce tableau, un amphithéâtre de villes, unique au monde, les mosquées aux coupoles d'étain et les sveltes minarets de Stamboul, le pont de Kara-Keni et son immense marée humaine, les bruits et les clameurs de cent peuples divers, toutes les langues, toutes les variétés de costumes, toutes les nuances de visages, depuis la pâleur ottomane jusqu'au bistre africain, toutes les races et toutes les religions confondues : tel est le spectacle étrange, saisissant, que j'avais une fois de plus sous les yeux, et que, pendant deux ans, je ne me suis point lassé de contempler.

Toutefois cette soirée enchanteresse n'était pour moi que le prélude d'un bonheur plus grand. J'allais pendant deux mois sillonner des mers plus belles encore et vivre sous de plus beaux cieux : j'allais aux Iles de marbre, j'allais à Syra et à Tinos, c'est-à-dire, au cœur même des Cyclades ; je comptais bien revenir par Athènes ; Troie et Smyrne étaient sur mon chemin. Imaginez, si vous le pouvez, un itinéraire plus riche, une promenade maritime plus royale.

Mais déjà notre navire est en marche ; déjà nous avons doublé la pointe du Sérail et dépassé le château des Sept-Tours. Les flots bleus de la mer de Marmara nous enserrent de toutes parts. Stamboul n'est plus qu'une ligne à l'horizon. Bientôt la cloche du bord nous appelle au repas du soir, et lorsque nous remontons sur le pont, la chaleur du jour a fait place à une délicieuse fraîcheur. La lune se lève avec cet éclat qu'on ne lui voit qu'en orient ; la mer est unie comme une glace ; seules, de petites vagues mutines se dressent à la proue et glissent en murmurant le long des flancs du vaisseau. Qu'elles sont belles ces soirées en mer ! qu'elles sont calmes et religieuses ! Aussi n'est-ce point sans peine, et le plus tard possible, que je me résigne à gagner l'étroite couchette où je dois passer la nuit.

Il faut une douzaine d'heures pour traverser la mer de Marmara (1).

(1) La mer de Marmara, ainsi appelée de l'île de Marmara, renommée pour ses carrières de marbre, μάρμαρον.

Le lendemain donc, au réveil, nous étions en plein détroit, et, vers sept heures, à la ville des Dardanelles, l'ancienne Abydos. Nous nous arrêtons sous les canons turcs pour faire viser les papiers du bord. Environ trois cents soldats, à destination de Smyrne, s'embarquent avec nous et s'installent comme ils peuvent sur le pont déjà encombré; puis le bateau reprend sa marche vers la mer Égée.

La mer Egée ! ce fut un moment solennel que celui où pour la première fois je vis devant moi s'ouvrir à l'horizon cette mer classique par excellence. A l'extrémité sud du détroit, entre la Chersonèse de Thrace et le cap Sigée, j'étais sur le seuil des pays de l'Iliade. Je me recueillis un instant avant de le franchir.

Le détroit s'élargissait à vue d'œil; l'archipel s'annonçait. Qu'allais-je voir en débouchant dans cet océan de lumière et de souvenirs ?

Si vous jetez les yeux sur une carte de l'Archipel, vous vous rendrez facilement compte de l'impression qu'éprouve le voyageur en entrant dans ce lac azuré, dans cette atmosphère chaude et rayonnante, l'âme et le corps vibrant à l'unisson au souffle de la brise et de la poésie. La mer Égée est à la fois le sanctuaire de l'art et le sanctuaire de la nature. Ce que la nature et l'art ont de plus grand, de plus beau naquit dans son sein ou fleurit sur ses bords. C'est un temple immense, radieux, dont le beau ciel d'Ionie est la voûte et dont les îles sont les autels de marbre.

La première île que nous découvrons à droite, au sortir du détroit, c'est l'île d'Imbros. Elle se déroule au-dessus des eaux en un long cordon rougeâtre, rugueux, d'un relief médiocre. Homère l'appelle la Rocailleuse. L'expression est exacte. Cette île ne se distingue, du moins à première vue, que par son âpreté. Ce n'est plus la verdoyante parure des détroits; ce n'est pas encore cet éclat de lumière souveraine qui, un peu plus au sud, revêt l'écueil le plus aride d'une gaze diaphane, pure comme le cristal, empourprée comme un rayon du soleil couchant. Imbros fut un des premiers sanctuaires dédiés aux divinités phéniciennes, importées des côtes de Syrie dans l'Archipel. Les dieux Cabires, les dieux Grands et Puissants y furent

jadis honorés. Je ne saurais dire si leurs rites mystérieux ont laissé là des traces. Tout ce que je sais, sur le témoignage de M. Wrench, consul anglais de Constantinople, c'est qu'on y trouve de magnifiques compagnies de perdrix rouges, qui n'attendent que quelques coups de fusil pour se rendre à discrétion aux chasseurs de bonne volonté.

Derrière Imbros s'élève, comme un dais sombre, le vaste cône volcanique de Samothrace, l'île des rendez-vous pélasgiques, centre religieux où, dès la plus haute antiquité, s'élabora dans le mystère des cavernes sacrées la plus poétique des mythologies. Cette île, comme son nom l'indique, fut colonisée d'abord par des Hellènes venus de Samos, et appelée Samos de Thrace, ou Thracique, en souvenir de la mère-patrie. Au point de vue de la topographie de l'Iliade, elle joue un rôle important : ce qui se comprend sans peine. Vus de la plaine de Troie, ses sommets mystérieux fermant au nord l'horizon devaient en imposer aux naïves peuplades de l'Ida, et leur inspirer une religieuse terreur. Aussi est-ce là que le poète place le quartier général et le poste d'observation des divinités hostiles aux enfants d'Ilion : « Des sommets alpestres de la verdoyante Samothrace, dit-il, Neptune contemplait les diverses phases du combat; car, de là, on découvrait la chaîne entière de l'Ida, et la ville de Priam, et les vaisseaux des Grecs :

Ἔνθεν γὰρ ἐφαίνετο πᾶσα μὲν Ἴδη,
Φαίνετο δὲ Πριάμοιο πόλις καὶ νῆες Ἀχαιῶν (1).

C'est parfaitement cela : du haut des pics samothraciens on doit, en effet, dominer, par-dessus l'île basse d'Imbros, non seulement toute la plaine de Troie, mais encore la chaîne de l'Ida et ses innombrables crêtes.

Cet exemple prouve une fois de plus combien la connaissance des lieux aide à l'intelligence des œuvres poétiques les plus compliquées. Il prouve aussi, soit dit en passant, que le vieil Homère, avant de devenir aveugle, avait voyagé et bien voyagé. Il était certainement allé à Samothrace, et avait contemplé de

(1) Iliade, XIII, 13.

ses yeux le panorama qu'il décrit si bien. Impossible autrement d'en parler avec cette assurance et cette étonnante précision.

Après Imbros et Samothrace, l'île que vous apercevez là-bas, c'est la divine Lemnos. Nous la rangeons à l'ouest sans nous en approcher davantage. Elle est inculte, désolée par la fièvre, et de plus, comme ses voisines, exposée à de fréquents tremblements de terre. Son histoire mythique est assez connue. C'est là que tomba Vulcain lors de sa ridicule équipée dans les palais de l'Olympe ; là que le dieu du Sommeil avait établi sa demeure; là, enfin, que l'infortuné Philoctète, abandonné de tous, traîna sa mourante vie jusqu'à la fin du siège de Troie.

Pline prétend que le mont Athos couvre cette île de son ombre. L'hyperbole est au moins singulière. Profitons-en toutefois pour saluer d'ici ce mont fameux, la sainte Montagne, comme l'appellent les Grecs : *Ayon Oros*. Situé sur la pointe orientale de la presqu'île Chalcidique, le mont Athos peut être considéré comme la citadelle du christianisme grec, la pépinière monastique de l'Orient, le cœur de la nationalité hellène. Les laures sont à la fois des bibliothèques et des arsenaux. Les manuscrits, malheureusement, dorment dans la poussière et n'inquiètent pas plus les disciples du Coran qu'ils n'intéressent leurs ignorants propriétaires. Mais les armes, c'est autre chose. Le gouvernement turc a toujours l'œil ouvert sur les allures de cette armée de moines turbulents, et plus d'une fois déjà, il les a forcés à vider leurs gibernes et à décharger leurs mousquets.

Cependant le vaisseau qui nous porte,

Fier de ne côtoyer que des rives fameuses,

poursuit sa marche triomphale. Nons tournons droit au sud. Le ciel est radieux, la mer pleine d'harmonie, la brise fraîche et caressante. Nous avons doublé déjà le cap Sigée, où des moulins à vent nous marquent l'emplacement du tombeau d'Achille. A notre gauche se déroule la plaine de Troie que nous allons longer pendant plus de deux heures.

En fait de volupté classique, je m'avoue impuissant à imaginer quelque chose de plus complet qu'une pareille navigation. Assis

ou debout à l'arrière d'un puissant navire, dominer du sein des flots mouvants la plus poétique contrée du monde, étincelante de lumière et de grâce; une terre où tout chante et sourit, où tout vit et respire; une patrie si passionnément aimée, si vaillamment défendue, si amèrement pleurée par ses héroïques enfants; une plaine, la plaine du Simoïs et du Scamandre, couronnée comme d'un diadème par les crêtes dentelées de l'Ida, et du sein de laquelle s'élançaient jadis, derrière un rideau de chênes verts et de lauriers-roses, les hautes tours d'Ilion, et les créneaux de ses remparts, et le fronton des portes Scées ! Contempler ce spectacle, le savourer à loisir, dilater son âme aux souffles de la poésie, et sa poitrine aux brises salées des mers; s'accouder aux barrières du navire et voir fuir dans le sillage lumineux tout un passé de gloire ; entendre comme une harmonie lointaine le chant des vagues et le chant du poète, mêler l'homme à la nature, la réalité à l'idéal, les larmes d'Andromaque aux doux reflets, aux teintes vaporeuses des horizons de la Troade ! Telle est l'œuvre silencieuse, intime, enivrante, qui s'opère en ces lieux dans l'âme agrandie du passager fortuné qui sait voir et qui peut sentir.

Ailleurs, en Palestine par exemple, l'impression est religieuse; ici, elle est artistique. Dans la mer de Syrie, l'âme se recueille comme au seuil d'un temple. Dans la mer Égée, elle se dilate et s'épanouit comme au foyer rayonnant des splendeurs et des harmonies de la création. Mais revenons aux Iles de marbre. Aussi bien n'en sommes-nous pas loin, car voici Ténédos.

Ténédos, vue du nord, est d'un triste aspect. C'est un rocher nu, jaunâtre, qui s'élève en pain de sucre, comme une tête de Thersyte, au-dessus des flots. Quelques moulins à vent, un village peuplé, mais d'apparence misérable, sont les seuls signes de vie que l'on découvre sur ce languissant rocher, autrefois patrie d'un peuple célèbre, tombé depuis la guerre de Troie dans la décadence et l'oubli :

Notissima fama
Insula, dives opum, Priami dum regna manebant ;
Nunc tantum sinus et statio male fida carinis.

Vue du sud, cette île est moins sauvage. Je me souviens d'une traversée où, passant par là, vers six heures du soir, je la vis figurer dignement dans un magnifique coucher de soleil. Le disque rouge de l'astre s'enfonçait à l'ouest, dans un ciel embrasé, sous les eaux vertes et bleues mollement agitées par une brise paresseuse. L'Ida, pourpre et rose, resplendissait de mille feux, qui, se reflétant sur les sommets de Ténédos, les transfiguraient en les baignant de leur chaude lumière. J'ai rarement vu un spectacle aussi beau.

Une demi-heure après, cette féerie s'était évanouie. Les collines de Troie et les crêtes de l'Ida couvertes d'une brume légère semblaient pleurer leur gloire passée. Et moi, pensif, assis à la poupe du navire, je rêvais aux destinées des empires et aux vicissitudes de la fortune.

On me demandera peut-être ici quel est le trait caractéristique de la plaine de Troie, ce qui la distingue absolument des autres plaines, ce qui, même en dehors de tout souvenir historique, lui donne son relief grandiose et sa physionomie propre.

C'est sans contredit l'Ida.

La chaîne de l'Ida, qui l'enserre au sud et à l'est, est une suite gracieuse de sommets onduleux, de crêtes dentelées, de cônes de verdure étagés entre la terre et le ciel, dans une symétrie parfaite et une harmonie de lignes et de formes digne du meilleur pinceau. Le sommet principal, longue croupe sinueuse, se détache et s'élance au milieu de ses contreforts, comme un vigoureux joûteur dont la robuste épaule et la fière stature défient l'ouragan et la foudre. Ce sommet est le Gargare d'Homère. Là résidait le Père des dieux, protégeant par sa présence ses chers Troyens contre les embûches de Neptune qui, du haut des pics de Samothrace, les épiait d'un œil jaloux. Là se trouvaient ces profondes vallées, ces taillis épais si complaisamment décrits dans l'Iliade, ces chênes majestueux qui servirent au bûcher de Patrocle, et ces sombres nuées, promptes messagères du dieu de la foudre, et les sources des fleuves sacrés, le Simoïs et le Scamandre, et les pins gigantesques dont la cîme touche aux cieux, et les troupeaux des fils de Priam, et

les creuses tanières des fauves de l'Ida, et l'autel de Jupiter, toujours enveloppé d'un nuage de pur encens.

Mais mon dessein n'est point d'écrire une géographie poétique de l'Iliade ; contentons-nous de mentionner, avant de passer outre, les intéressantes fouilles de M. Schliemann (1).

M. Schliemann est un riche amateur qui dépense sa fortune à défoncer les tumulus de la Grèce et de la Troade, pour y rechercher les trésors archéologiques enfouis là depuis trois mille ans. Ses travaux n'ont pas été stériles. Nous aurons peut-être occasion plus tard de parler des précieuses découvertes qu'il a faites à Mycènes, et qui, réunies et habilement exposées dans une des salles de l'Institut polytechnique d'Athènes, forment une collection du plus haut intérêt (2). Quant aux excavations de la plaine de Troie, on sait qu'elles ont donné lieu à des discussions nombreuses, qu'il serait inutile de rapporter ici. Qu'il nous suffise de noter qu'elles n'ont point été sans importants résultats, et que, maintenant encore, c'est pour le voyageur lettré une délicate jouissance de voir, en passant, ces tertres séculaires, éventrés par la pioche intelligente et opiniâtre de l'archéologue, livrer enfin par leurs blessures béantes les richesses qu'ils recèlent.

A mesure que l'on descend le long de la côte, la crête onduleuse de l'Ida, souple et fine comme une dentelle, se déploie harmonieusement à l'horizon et présente sans cesse des aspects nouveaux, jusqu'à ce qu'enfin on la perde de vue en entrant dans le détroit formé par la rive d'Anatolie et l'île de Mitylène.

Mitylène, l'ancienne Lesbos, patrie d'Arion et de Sapho, d'Alcée et de Théophraste, s'élève au-dessus des flots comme un immense faisceau d'aiguilles de pierres et de gerbes rocailleuses ; on dirait des fusées de lave lancées par un dieu souter-

(1) Voir, pour de plus amples détails, le magnifique ouvrage du Dr Schliemann, édité a Paris par la maison Firmin Didot : *Ilios, ville et pays des Troyens*, traduit de l'anglais par madame E. Egger, gr. in-8° de 1030 pages, 2 cartes 8 plans et environ 2000 gravures sur bois. — Paris, 1885. — Voir aussi *Précis historiques*, a. 1881, p. 668 ; Les Ruines de Troie.

(2) Sur les fouilles de M. Schliemann à Mycènes et à Tirynthe dans l'Argolide, voir ses beaux livres : *Mycènes*, publié à Paris en 1879. — *Tirynthe*, gr. in-8o, Paris Reinwald.

rain, du fond des mers jusqu'au ciel bleu. Cette île est une des plus grandes de l'Archipel. J'en ai lu l'histoire dans un vieux livre ; elle est glorieuse et triste. Tous les arts y fleurirent ; toutes les voluptés s'y donnèrent libre carrière ; tous les fléaux enfin s'y sont abattus. On l'appela longtemps l'île Fortunée. Elle n'avait d'autre rivale de gloire et d'opulence que Rhodes :

Laudabunt alii claram Rhodon aut Mitylenen (1).

Elle abondait en vins exquis, en fruits délicieux. Ses habitants étaient renommés pour leur beauté. La vie s'y passait en danses et en festins. C'était l'Eldorado de l'Asie. Mais hélas ! la guerre a passé par là. Perses, Romains, Grecs du Bas-Empire, Génois, Turcs, tous les envahisseurs se sont déchaînés sur ce poétique coin de terre et ont porté une mortelle atteinte à son antique prospérité. Maintenant, cette île célèbre n'est plus qu'une simple livah du gouvernement des Iles, une modeste sous-préfecture turque.

En quittant les parages de l'antique Lesbos, tous les bateaux interrompent un instant leur course à travers l'Archipel, pour payer un tribut d'hommage à la reine de l'Anatolie, Smyrne, après Stamboul, la perle de l'Orient. Voici l'entrée du golfe magnifique qui lui sert d'avenue royale. Notre navire s'y engage à toute vapeur. Le spectacle des deux rives est on ne peut plus pittoresque. A droite s'élèvent les fiers sommets et les gros villages du Kara-Bouroun (le cap Noir) , à gauche se déroulent les plaines basses qu'arrosent les eaux de l'Hermus et du Pactole. Bientôt nous rencontrons de frais archipels au milieu desquels je distingue l'île de Clazomène. Au fond se dressent le mont Pagus et le front chauve du Sipyle. Notre route est une nappe d'argent qui ondule doucement sous la coque du navire, et dont la fine poussière rejaillit jusqu'à nous en paillettes de cristal. Le soleil va se coucher, la nature est en fête : mer, montagnes, îles, continent, tout étincelle de mille feux.

Cette lumière ionienne n'a pas, il est vrai, le moelleux de la

(1) HORACE. *Odes*, I, 6.

lumière d'Athènes, mais elle a plus d'éclat. Elle jaillit plutôt qu'elle ne luit. Elle ne baigne pas l'horizon de son fluide velouté comme aux rives de l'Ilyssus et du Céphise, mais elle en profile toutes les dentelures, elle en sculpte chaque cime avec un ciseau de diamant.

Smyrne paraît enfin : Smyrne la nonchalante, accoudée au fond de son golfe comme une paresseuse sultane qui lève à demi sa tête au-dessus des eaux. Le dirai-je ? l'aspect de la ville, même vue de la mer, est simplement désenchanteur. On ne trouve nulle proportion entre les splendeurs du golfe et cet amas confus de maisons sans relief et sans caractère. Il manque à la ville nouvelle sa citadelle antique, bâtie sur le mont Pagus ; il lui manque sa fière acropole, si pittoresque, et sa couronne de remparts, dont il ne reste plus aujourd'hui que de tristes ruines.

La cité se divise en deux parties bien distinctes : le quartier turc et le quartier franc. Le quartier turc est, comme partout, un cloaque. Des maisons sales, quantité de ruines et quelques mosquées, à travers lesquelles s'enchevêtrent, comme les mailles d'un filet, d'innombrables ruelles pleines d'immondices et de chiens. Le bazar lui-même, après celui de Stamboul, le plus célèbre de l'Orient, n'a rien qui compense ces apparences misérables. Quant à la population musulmane, elle est là comme ailleurs, comme partout, excepté en Egypte, terne, morose, apathique. Le quartier franc, qui longe le quai gigantesque construit par M. Dussault, est composé de rues étroites, il est vrai, mais pavées de larges dalles et bordées de magasins, dont quelques-uns ne manquent pas de splendeur. Là est le centre de l'activité mercantile, représentée surtout par des familles grecques, où l'esprit d'entreprise, poussé jusqu'à l'héroïsme, semble être héréditaire et passer sans se refroidir du père au fils et de siècle en siècle. J'ai vu là un de ces prodiges d'activité dans la personne d'un homme de petite stature, à l'œil pétillant d'intelligence, aux cheveux blancs déjà, et pourtant sans ombre de caducité, aimable, vif, alerte, infatigable. Je passai environ une demi-heure en sa compagnie, au siège de ses opérations commerciales. Dire ce qui défila devant lui, dans ce court intervalle, de gens de toute classe et de toute langue, combien

d'affaires furent expédiées, avec quelle lucidité d'esprit, quelle précision et quelle aisance, serait chose impossible. Deux ou trois visiteurs entraient en même temps ; l'un parlait turc, l'autre grec, l'autre italien. Mon hôte répondait à chacun, se retournait pour m'offrir une cigarette et me dire une parole aimable en excellent français, puis, de la façon la plus naturelle et sans le moindre effort, il reprenait aussitôt son dialogue polyglotte avec de nouveaux inconnus sans cesse affluant à sa porte. J'ai certainement vu là un des hommes les plus occupés et tout à la fois des plus affables qui soient au monde.

Après les Musulmans, ce sont les Grecs orthodoxes qui dominent à Smyrne; les Arméniens également y sont nombreux et influents. Toutefois les catholiques n'en ont pas moins dans cette ville une situation très respectable. Mgr Timoni est à leur tête. J'eus l'honneur de visiter ce prélat et d'être reçu à sa table. Je ne crois pas avoir jamais rencontré dans mes voyages un homme plus distingué : sa conversation est pleine d'abandon et de grâce, sa politesse exquise, sa charité sans bornes. Il est surtout secondé dans son œuvre d'évangélisation par les Franciscains italiens, le clergé séculier de l'archidiocèse, composé d'une douzaine de prêtres, ne pouvant seul suffire à la tâche. Toutefois ce serait injustice pure de ne point signaler aussi deux établissements français de la plus haute importance: je veux dire, le collège des Lazaristes et l'école des Frères. Cette dernière, fort belle maison toute en pierre et en fer, à l'épreuve des tremblements de terre et des incendies, ces deux fléaux de Smyrne, est l'œuvre du Frère Symphorien, l'infatigable architecte auquel les Écoles Chrétiennes doivent déjà tant de chefs-d'œuvre en Orient.

J'oubliais de vous dire ce qu'étaient devenus nos trois cents soldats turcs embarqués aux Dardanelles. Ces pauvres gens avaient passé toute la journée sans manger, l'administration militaire ne leur ayant absolument rien donné pour le voyage, pas même la plus légère ration de riz. A notre arrivée à Smyrne, vers huit heures du soir, un officier monte à bord. Nous croyions tous qu'il allait s'empresser de faire débarquer ses

hommes. Point du tout. Il parlemente avec le commandant du bateau, et finit par décider que puisqu'ils ont jeûné tout un jour, ils peuvent bien encore jeûner une nuit. Et nous voyons tous ces braves de Plewna s'envelopper stoïquement de leurs manteaux troués, et, sans un mot de plainte, sans le moindre murmure, se coucher sur le pont pour endormir la faim.

Mais il me tarde de reprendre notre course à travers les eaux bleues et les frais paysages du golfe. Il me tarde surtout de me retrouver au milieu de mes chères îles. Grâce à la vapeur, Smyrne est déjà loin derrière nous. Encore un pas, et nous aurons doublé le Kara-Bouroun, encore un pas, et les îles vont reparaître. Les voici! Voici Chio, l'île des vins, l'île des olives, l'île du mastic! Le mastic est une gomme parfumée qu'on tire du lentisque et qui ne se recueille qu'ici. Tout l'Orient est plein du mastic de Chio. C'est son produit spécial; mais ce n'est point sa seule prérogative. Chio est avant tout l'île fashionable de l'Archipel. Les habitants ont une grande réputation de beauté. A ce compte qui ne voudrait être de Chio? Tout grec de bon ton veut être de Chio. L'île est grande, florissante, très peuplée : elle a plus de 60.000 habitants. Il est facile ainsi de se faufiler dans le nombre; et pour peu que vous ayez là un cousin, n'importe le degré, (et tous les habitants des îles ne sont-ils pas un peu cousins), fussiez-vous né dans la dernière des Sporades, vous pouvez dire hardiment, à la face du ciel et de la terre : Je suis de Chio.

J'ai l'air de plaisanter, et cependant je ne plaisante point. Moi qui ne suis certainement pas de Chio, eh bien! je voudrais en être. Chio est une île admirable, éminemment poétique et pittoresque. Toutefois la nature n'y a point sacrifié l'utile à l'agréable, ni la fertilité à la grâce ; ses montagnes sont amples et majestueuses, ses vallées riches et fécondes, ses eaux limpides et abondantes, ses vignes touffues : c'est un vrai paradis.

Encore une fois, j'aime Chio. Je l'aime parce qu'elle est aimable, et je l'aime parce qu'elle fut malheureuse. Qui n'a entendu parler de l'affreux massacre de 1822 ? Une tentative

d'insurrection, promptement réprimée, avait éclaté dans l'île l'année précédente. On croyait l'affaire finie. Cependant, dès les premiers jours du printemps, les galères ottomanes paraissent en vue de la capitale. La population sans défiance sort au devant des soldats du croissant ; les jeunes filles couronnées de fleurs et se tenant enlacées par la main marchaient en tête du cortège. Tout à coup, à un signal donné, la horde se précipite. Les hommes sont massacrés, les jeunes filles enlevées ; tout est mis à feu et à sang. Le carnage et l'incendie se propagent; l'île n'est bientôt plus qu'un monceau de cadavres et de cendres fumantes. Et de toute cette souriante population, de cet essaim doré, que resta-t-il ?... Il ne resta qu'un enfant. Du moins c'est le poète qui le dit, et nous pouvons bien, pour cette fois, lui pardonner cette petite exagération en faveur de ses beaux vers :

Tout est désert, mais non, seul près des murs noircis
Un enfant aux yeux bleus, un enfant grec, assis,
Courbait sa tête humiliée.
Il avait pour asile, il avait pour appui
Une blanche aubépine, une fleur comme lui
Dans le grand ravage oubliée (1).

Il faudrait ici reprendre en main une carte de l'Archipel, et jeter un coup d'œil sur l'île de Chio et sur la presqu'île qui lui fait face. On s'apercevrait bien vite que ces deux parcelles de continent sont sœurs, et que celle qui tient encore à la terre ferme par l'isthme de Vourla ne renonce qu'à regret à l'indépendance insulaire que s'est assurée sa compagne.

Entre l'île et la presqu'île court le délicieux canal connu des navigateurs sous le nom de « Canal de Chio ». Je suis d'autant plus heureux, j'allais dire, plus fier, de pouvoir vous le décrire, que la plupart des voyageurs le traversent sans le voir, et que moi-même je n'ai eu la chance qu'une fois sur quatre de le parcourir en plein jour, grâce à un concours de circonstances tout à fait exceptionnelles.

(1) Victor Hugo, *Orientales*, l'Enfant.

Donc, à l'ouest, l'île ; à l'est, la presqu'île. Après avoir doublé le cap de Kara-Bouroun à l'entrée du canal, nous rencontrons d'abord l'archipel de Spalmadori, îles rocailleuses et plates, qui semblent commises à la garde de ce passage ardu et qui en défendent l'accès. Mais rien ne résiste à l'œil sagace du marin moderne, qui a vite découvert sa voie, étroite mais sûre, à travers les récifs menaçants, et l'obstacle est bientôt franchi. Déjà nous voguons en plein canal, à distance égale des deux rives. Notre œil ravi va de l'une à l'autre, et ne sait laquelle admirer davantage. Du côté de Chio, plus de grandeur ; du côté de Tchesmé, plus de coloris. Tchesmé est cette ville d'Anatolie, située au fond de la baie de même nom, qu'une victoire des flottes russe et anglaise combinées sur toutes les forces ottomanes a rendue à jamais fameuse. Elle étale ses maisons blanches et ses minarets sur des collines de teinte rougeâtre qui lui avaient fait donner autrefois le nom d'Erythrée. En face d'elle se pelotonne dans sa mantille de verdure sa belle rivale, capitale de l'île suzeraine, la frileuse Chio, abritée contre les vents du nord par de hauts promontoires. Là réside le Pacha à trois queues qui règne en maître sur tout l'Archipel turc ; là aussi résident un évêque latin et un archevêque grec orthodoxe. Derrière la ville s'élève la masse imposante des monts Pélinées au pied desquels s'étendent les plaines d'Arvisie et leurs vignes célèbres, chantées par les poètes : *Arvisia vina*. Horace, comme on sait, se préoccupait plus du prix de ces vins de choix que de tous les hauts faits de l'antiquité profane et sacrée :

> Quo Chium pretio cadum
> Mercemur (1) ?

Au-delà de ce point où les deux villes, assises les pieds dans l'eau, se regardent d'un rivage à l'autre, le canal continue à courir au milieu des splendeurs de ses bords. Vers son extrémité sud, un îlot chauve sort du sein des flots comme le crâne dénudé d'un Cyclope endormi.

(1) L. III, *Ode* 14.

Cet îlot, ou plutôt cet écueil, sans cesse battu par la vague mugissante ou plaintive, porte un phare, une maisonnette et un jardinet dont la terre vient sans doute du continent voisin. Notre passage de jour étant extraordinaire, tous les habitants accoururent sur le bord de l'étroite plate-forme pour nous voir : un homme, une femme, deux enfants blonds et une jolie chèvre. Cette petite famille semblait parfaitement heureuse dans sa poétique solitude. Nous la saluâmes d'un sympathique hourra, accompagné d'un jet strident de vapeur, qui retentit comme l'orgue des mers.

Pourquoi faut-il qu'une ombre se glisse dans ce tableau, et qu'une menace de destruction et de mort plane sans cesse sur ces délicieux horizons du canal ! Hélas ! il n'est que trop vrai : les tremblements de terre, ce fléau des fléaux, sont presque en permanence dans ces lieux enchanteurs. Naguère encore Chio fut dévastée par une catastrophe épouvantable, et quelques jours seulement après mon dernier passage, Tchesmé tremblait à son tour, secouée jusque dans ses fondements. Pour quiconque sait par expérience ce que c'est qu'un tremblement de terre, un pays ainsi exposé paraît simplement inhabitable. Comment, je vous le demande, comment vivre en paix sur un volcan ? et le moyen de goûter une heure de tranquille repos quand à chaque instant votre sommeil peut être interrompu par une de ces secousses pleines d'angoisse !

Une nuit cela m'arriva : c'était à Constantinople. Je dormais profondément, et faisais de beaux rêves. Tout à coup une sensation étrange, jusqu'alors inconnue, se glisse furtivement dans mes veines et m'éveille. Comment décrire cette impression ? Je me sentais osciller dans mon lit, lentement, irrésistiblement. Semblables aux flots mouvants d'un océan de pierre, nos maisons frissonnaient sous le souffle de je ne sais quel vent sinistre. On eût dit qu'un animal énorme, muet, passait sous la ville, creusant silencieusement son sillon souterrain et soulevant comme des mottes de gazon les plus pesants édifices. Une cloison de planches craquait à deux pas de mon lit. Je me levai sans trouble et sortis sur le palier, mes souliers à la main. J'y

trouvai nos amis, alertes et soucieux. Ils étaient siciliens, plusieurs nés sur l'Etna. Ils s'y connaissaient donc en tremblements de terre et n'en paraissaient que plus inquiets. « Que faire ? » leur demandai-je. — Rien, me répondit-on, sinon recommander son âme à Dieu, et attendre la « riposta ». La riposta est une seconde secousse qui suit toujours la première, à un intervalle plus ou moins long. On se trouve pendant ce temps suspendu entre la vie et la mort. Vous avez échappé à un premier danger ; échapperez-vous au second ? Votre maison a tenu bon jusqu'ici ; va-t-elle ou non s'effondrer tout à l'heure ? Vous vivez encore ; dans quelques instants, où serez-vous ? Avouez que cette situation est critique et quelque peu solennelle. Nous attendons en silence. Enfin, au bout de vingt minutes, nouvelle oscillation : c'est la riposta. Grâce à Dieu, elle a été bénigne : nous sommes sauvés.

Il faut en convenir, de pareilles émotions sont bien faites pour tempérer la joie qu'on éprouve à vivre sous le beau ciel d'Orient, et pour nous aider à prendre en patience les brumes et les frimas d'une terre moins ensoleillée, mais plus solide sur ses bases.

(La suite prochainement.)

VICTOR BAUDOT, S. J.

LA CONGRÉGATION

DES

SŒURS DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

DE LEUZE

(Suite. — Voir p. 5.)

V

AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE LA CONGRÉGATION.

Maison d'Ellignies-Sainte-Anne.

Comme nous l'avons vu, Baudescot fonda au village d'Ellignies-Sainte-Anne une maison de son institut de maîtresses d'école, dans les dernières années du XVIIe siècle. A peine installées de quelques années, elles avaient, par les services rendus à l'enseignement du peuple,mérité les éloges des magistrats de la localité et la reconnaissance de la population.

Les sœurs, selon les intentions de leur fondateur, recevaient gratuitement dans leur école les filles d'Ellignies ainsi que celles d'Aubechies, village voisin. La maison d'école comprenait cinq journels de terrain. On y recevait des pensionnaires moyennant une légère rétribution pour le logement et la nourriture.

Par une attestation signée le 1er mars 1779, J.-F.-J. de Marlier, desservant de la cure d'Ellignies, déclare « n'avoir vu dans l'école des filles de Saint-François rien que de très édifiant et très à utile la jeunesse jusqu'au point qu'il regarde comme un bienfait envoyé du ciel l'établissement des sœurs dans la paroisse (1). »

A la révolution française, les biens laissés par Baudescot en

(1) Actes des États de Hainaut, t. 70. Archives de l'État, à Mons.

ce village furent confisqués ; la maison d'habitation a pu seule être conservée. Les sœurs l'occupent encore et y tiennent, outre des classes gratuites et payantes,un pensionnat bien suivi.

Maison de Maulde.

Maulde posséda presque en même temps qu'Ellignies-Sainte-Anne, une maison de cette communauté naissante. Ce fut Baudescot lui-même qui l'établit. Dans la requête qu'il adressa au Roi, au mois d'avril 1704, pour faire autoriser sa fondation, il prend soin de rappeler qu'il a placé « des filles de piété qu'il connoissoit depuis de longues années à Maulde, en Hainau,et à Ellignies-Sainte-Anne où elles ont travaillé avec tant de succès au contentement des Pasteurs et des Paroisses que le suppliant faisant réflexion sur la docilité des enfans de la campagne et d'ailleurs que les villes ne manquent ny d'escolle, ny de moyen pour y pourvoir, il a cru qu'il seroit beaucoup plus utile d'employer tout son bien pour fonder lesdites filles en la paroisse dudit Maulde d'où,sans s'esloigner du plan dressé par ledit seigneur archevêque, on en pourra tirer pour en mettre dans d'autres paroisses qui en auront besoin aux despens de la fondation dudit Maulde, sans que les paroisses où il y en aura soient obligées de tirer le salaire pour les escollages et aprentissages des pauvres filles, de l'aumosne commune comme de coutume, puisque ces filles seront obligées d'instruire au moins les pauvres de leur sexe gratis tant dans les bonnes mœurs qu'à lire, escrire et travailler (1). »

En 1715, les sœurs louèrent, par bail emphytéotique, la *cense du parc* et six bonniers de terre et de prairie, de Marguerite Preumont. Peu après, Jeanne-Thérèse Preumont leur donna, le 24 septembre 1724, cette propriété. C'était un fief pour lequel les possesseurs étaient tenus de payer quarante livres, à chaque relief.

On y construisit une maison à usage d'école.

Le 3 mars 1779, J.-B. de Batty, curé de Maulde, se plut à

(1) Archives de l'État, à Mons, conseil de Hainaut, avis rendus, dossier n° 1009.

déclarer « que les quatre sœurs enseignent les pauvres gratis non seulement à lire et écrire, mais encore les petits métiers, comme coudre, rasercir, tricoter, filer, etc., de plus elles enseignent le catéchisme dans la perfection et avec tant de fruit qu'elles ont beaucoup contribué à faire fleurir la piété, la vertu et la religion (1). »

Le couvent de Maulde a survécu à la révolution française. Les sœurs continuent à se consacrer à l'éducation des jeunes filles de la commune et tiennent de plus des pensionnaires.

Maison de La Hamaïde, de Saint-Sauveur, etc.

Fidèle à son intention qui était d'organiser un institut de maîtresses d'école pour les campagnes, Baudescot fonda, en 1703, une école à La Hamaïde. Les sœurs y avaient été bien accueillies ; néanmoins cette maison ne se maintint pas, peut-être à cause de l'insuffisance du personnel. L'Institut posséda encore des écoles dans les villages de Saint-Sauveur, de Villers-en-Cauchie et d'Iwuy ; ces dernières subsistaient encore en 1775.

Maison d'Ath.

Ce fut de la maison d'Ellignies-Sainte-Anne que furent envoyées deux sœurs pour établir une école de leur institut à Ath. Comme on l'a vu, les statuts approuvés en 1701 par Fénelon désignaient cette ville pour le siège principal de cette utile fondation ; si la clause ne fut pas exécutée, et si Leuze fut choisie dans la suite comme maison mère, au moins Ath eut l'avantage de posséder une succursale de notre communauté.

De Boussu fixe à l'année 1713 son établissement en cette ville (2) ; on a reporté ce fait à 1723, mais M. Fourdin, qui a étudié d'une manière complète les archives de la vieille cité, confirme la date indiquée par De Boussu (3).

Christine Leper leur donna une maison située rue du Château-Bourlu qu'elle avait acquise à cette fin du comte de Grand Breucq.

(1) Actes des États de Hainaut, tome 70.

(2) *Histoire de la ville d'Ath*, (1750), p. 396.

(3 *Inventaire analytique des archives de la ville d'Ath*,, t. I, p. XXXIV.

Les sœurs l'habitèrent, ordinairement au nombre de trois, s'adonnant selon leurs statuts, au soin de l'instruction de la jeunesse. « Ces filles vertueuses, écrit De Boussu, dirigées par quelques prêtres séculiers, s'acquittèrent depuis lors avec beaucoup de charité et d'exactitude, de leurs engagemens et produisirent de grands fruits dans le public, ce qui les fait chérir, estimer et rechercher. »

Près de trente après De Boussu, le 4 mars 1779, Defrenne, curé de Saint-Julien à Ath, confirmait cette appréciation et ajoutait « que sans cet établissement la ville et le plat pays des environs seraient en défaut de maîtresses pour les enfans (1). »

Par une circonstance toute exceptionnelle, la maison d'Ath échappa aux atteintes de la révolution et les sœurs continuèrent à l'habiter sans être inquiétées et à y enseigner.

En 1830, elles firent l'acquisition de deux propriétés dans la rue aux Gades où elles ont installé un pensionnat de demoiselles, une école primaire payante et une école gratuite.

Maison d'Antoing.

Une sœur de l'institut fondé par Baudescot avait été choisie vers 1712 comme maîtresse d'école au bourg d'Antoing. Cette nomination ne tarda pas à y amener leur établissement définitif, et la jouissance d'une fondation faite par une demoiselle, Catherine Oursin, en faveur de l'enseignement des filles.

Par acte passé le 14 février 1685, devant le mayeur et les échevins d'Antoing, cette demoiselle « remonstra que, toute sa jeunesse, le bon Dieu lui avoit donné la grâce et la force d'enseigner la jeunesse, et prétend, avec la même grâce, de persévérer en ce bon desseing jusqu'à l'extrémité de sa vie ; et afin qu'après sa mort, la jeunesse se peult continuer en la même instruction et qu'elle en puisse tirer un grand prouffit et érudition meilleure pour la crainte du bon Dieu et dans le principe et vray doctrine de la foi catholique, apostolique et romaine, ce que pourtant se trouve aucune fois diverty et empêché inopinément, lorsque les fils ne se trouvent pas séparés des filles;

(1) Actes des États de Hainaut, t. 70. Archives de l'État, à Mons.

pour à ce obvier, et par ce moyen augmenter la gloire du bon Dieu et l'érudition et enseignement de ladite jeunesse d'Antoing, » elle donna trois maisons, situées rue de la Vallée (aujourd'hui rue à le Val), tenant à la garenne du château, ainsi qu'un jardin sis en face de la plus grande de ces maisons. La donatrice s'en réserva toutefois l'usufruit et stipula qu'après sa mort, sa nièce, Marie-Catherine Lenffant, habiterait la grande maison, toute sa vie, à condition d'y enseigner les jeunes filles. Celle-ci pourrait se substituer une autre maîtresse, capable et de bonnes mœurs, moyennant l'approbation du doyen, de l'écolâtre et du chapitre d'Antoing. La fondatrice voulut que, dans la suite, la nomination de l'institutrice fût laissée au chapitre sur la présentation du doyen et de l'écolâtre. Elle réserva un droit de préférence à ses parentes, pourvu qu'elles « soient trouvées capables, modestes, sages, sans reproches, et au cas qu'elles veullent vivre en estat de célibat. » Le loyer des deux petites maisons fut affecté à la dotation de l'institutrice, à charge d'entretenir le local de l'école. Cette donation, qui avait été offerte, dès le 31 décembre 1680, fut acceptée au profit de la jeunesse d'Antoing, le 14 février 1685, par le doyen du chapitre, et le lendemain par l'écolâtre.

Pour conserver le souvenir de cette fondation, on rappela sur la lame tumulaire de la donatrice, que cet établissement était créé pour « instruire et éduquer les filles reprises sur le registre de la table des pauvres d'Antoing. »

Un sieur Save, par son testament passé en 1714, constitua une rente au capital de 4000 florins courants de Brabant au profit de l'institut des sœurs de Saint-François de Sales, en vue de leur permettre l'établissement d'une nouvelle école à Antoing.

Comme nous l'avons vu déjà, vers 1712, une de ces sœurs avait été choisie pour diriger l'école fondée par Catherine Oursin. En 1733, des difficultés s'élevèrent à l'occasion de la nomination de l'institutrice. Le supérieur général de la communauté prétendait avoir le droit de désigner l'une des sœurs pour enseigner les enfants de cette école; le doyen, l'écolâtre et le chapitre d'Antoing par contre soutenaient que la nomina-

tion leur appartenait aux termes mêmes de l'acte de fondation. Ils s'adressèrent au gouvernement.

On finit cependant par conclure un arrangement; le 24 mars de cette année intervint un accord entre le chapitre et le supérieur général. La communauté s'engagea à fournir deux ou trois institutrices pour l'école et à enseigner gratuitement les élèves indigentes; moyennant ces conditions elle jouirait des biens de la fondation; les chanoines d'Antoing réduisirent leur droit à celui de choisir des sœurs de cette congrégation; il fut fait toutefois la réserve que si une parente de Catherine Oursin se prévalait de son droit de préférence pour devenir institutrice, elle devrait se faire admettre dans l'institut de Saint-François de Sales; si elle ne voulait pas y entrer, elle serait tenue d'indemniser la congrégation pour les dépenses que celle-ci aurait faites au local de l'école; dans ce dernier cas, les sœurs pouvaient rester à Antoing et y jouir de la rente du sieur Save. La convention fut approuvée en ces termes par le bailli portatif de la baronnie d'Antoing et par l'archevêque de Cambrai.

L'un des derniers doyens du chapitre, M. Thibaut, légua à la communauté, en 1787, une maison plus vaste et plus commode pour y installer leurs classes.

Les sœurs de Saint-François de Sales dirigèrent l'école des filles d'Antoing « très exemplairement et fructueusement », dit Hoverlant (1), jusqu'à l'application à nos provinces du régime républicain. Cette affirmation est en rapport avec l'attestation délivrée, le 27 février 1779, par M.-A.-A. Martin, curé d'Antoing : « les trois sœurs, écrit-il, instruisent la jeunesse dans la lecture, l'écriture et les rudimens de la foi et religion avec beaucoup d'assiduité, de zèle, de fruit et utilité (2). »

A la révolution, le domaine national considéra la fondation Oursin comme une propriété ecclésiastique et l'administra durant quelques années. Sur les instances du maire d'Antoing, la commune put recouvrer ces biens en 1809 comme fondation d'instruction publique; peu après en 1811, ils furent remis à la

(1) *Histoire de Tournay*, t. XXXI, pp. 49-53.

(2) Actes des États de Hainaut, t. LXX. Archives de l'État, à Mons.

commission des hospices, pour être de nouveau attribués à la commune après la mise en vigueur de la loi du 19 décembre 1864 (1).

Les sœurs de Saint-François de Sales avaient abandonné dès 1804 leur établissement d'Antoing.

Maison de Braine-le-Comte.

Elle fut fondée en 1734. Marie-Adrienne Ghillet, veuve de François-Dominique Massenaire, lieutenant-châtelain de Braine-le-Comte, donna à cette congrégation une maison ; sœur Véronique Soyer, supérieure de la maison d'Ath, accompagnée de sœur Alexandrine Cousin, vint en prendre possession. On l'appropria à sa nouvelle destination et l'on y ouvrit les classes sans tarder (2).

Là, comme partout où elles s'établissaient, les sœurs de Saint-François de Sales se dévouèrent à la cause de l'instruction populaire. Dès le 4 mars 1779, J.-J.-F. Loth, curé de Braine-le-Comte, atteste « que les sœurs sont de la plus grande utilité à la paroisse pour l'instruction des jeunes filles qu'elles enseignent avec applaudissement, non seulement des principes de la religion, de lecture, d'écriture, mais aussi plusieurs petits métiers d'où sont sorties et sortent encore tous les jours d'excellentes dentellières (3). »

On comptait sept sœurs, dont six maîtresses d'école ; la ville payait 50 livres l'an pour instruire les pauvres de la paroisse « qui n'y sont pas en petit nombre. » Dans la suite le chiffre des admissions gratuites fut fixé à 25.

Cet établissement, connu à Braine-le-Comte sous le nom de *maison de Marolles*, fut supprimé en 1797; les bâtiments

(1) Voir l'article de M. Devillers, sur l'école des filles d'Antoing, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, pp. 317-320. Nous y avons emprunté la majeure partie des renseignements de ce paragraphe.

(2) En septembre 1738, Gertrude et Marie Barbe d'Artevel donnèrent à cet institut une rente de 35 l. 15 s. à charge d'enseigner une de leurs parentes.

(3) Actes des États de Hainaut, tome 70. Archives de l'État, à Mons.

furent confisqués et vendus. Sur leur emplacement s'élève actuellement la maison de M. le notaire Hanon.

Établissement à Quaregnon.

La communauté des sœurs de Saint-François de Sales avait acquis dans tout le Hainaut, dès la fin du siècle dernier, une légitime réputation ; on se plaisait à reconnaître les services qu'elle rendait à la cause de l'instruction du peuple. Aussi, si les révolutionnaires français ne s'étaient abattus sur nos provinces, il n'est pas douteux que cet institut n'eût pris une grande extension.

Dès 1781, le curé et le magistrat de Quaregnon, l'un des villages les plus importants du Borinage, avaient résolu de lui confier la direction de leur école de filles. Ce projet rencontra une vive opposition de la part de quelques habitants, opposition sur laquelle le conseil souverain du Hainaut ne statua que le 23 avril 1792 ; cet arrêt permettait au magistrat de Quaregnon de faire construire un bâtiment d'école pour les filles, moyennant certaines conditions, et les autorisait à y admettre comme maîtresses les sœurs de Saint-François de Sales.

Malheureusement l'invasion française ne permit pas la réalisation de ce projet. Néanmoins il ne sera pas sans intérêt d'analyser les pièces du procès ; elles nous fourniront des détails sur l'état de l'instruction dans ce village et sur les conditions dans lesquelles nos sœurs donnaient l'enseignement.

Dans leur requête du 24 février 1781, les maire et échevins de Quaregnon remontrent au conseil souverain de Hainaut « que maître Leclercq, pasteur dudit lieu, avec un zèle vraiment chrétien se portant à tout ce qui peut tendre aux bonnes mœurs et à la bonne éducation de la jeunesse, nommément à l'égard des personnes du sexe féminin qui sont souvent privées de tout enseignement, faute de personnes, capables à les éduquer, voulant y contribuer non seulement par ses soins et son exactitude à enseigner, mais en outre par sa bourse, proposa aux remontrans de faire construire aux frais de la communauté des écoles convenables avec un bâtiment propre et suffisant

pour y loger trois ou quatre personnes, lesquelles on pourrait faire occuper par les sœurs de la congrégation de Saint-François de Sales dites salaisiennes qui sont autorisées par S. M. et dont l'établissement est d'être occupées continuellement à l'enseignement de la jeunesse. »

De son côté, le curé s'engageait à fournir un capital de 4500 livres pour la pension de ces religieuses.

Les échevins avaient accepté d'autant plus volontiers ces propositions qu'ils avaient peine à trouver des maîtresses laïques ; ils exposaient les inconvénients en cas de maladie, le respect que les religieuses inspirent à la jeunesse ; elles formeront, disaient-ils, « des mères de famille vraiment chrétiennes et leur enseigneront les ouvrages propres et nécessaires à l'économie champêtre. »

L'école actuelle des filles était trop petite et en mauvais état, elle exigeait une reconstruction totale. C'est pourquoi les échevins avaient fait dresser un plan de bâtiment scolaire comprenant un pensionnat ; d'après le devis, la dépense était évaluée à 12,408 livres. Les principaux fermiers s'étaient offerts à faire par corvées les charriages nécessaires pour les matériaux.

Les échevins sollicitaient de la cour souveraine de Hainaut l'autorisation de faire effectuer ces travaux par adjudication publique aux frais de la commune.

Quelques habitants s'opposèrent à ce projet. L'affaire traîna en longueur.

Dans une comparution tenue le 18 août 1785, le conseiller avocat de S. M. reconnut que la demande des maire et échevins de Quaregnon de destiner une portion des biens de leur massarderie à l'instruction de la jeunesse est un emploi utile et avantageux à la communauté. Seulement il trouvait le plan trop somptueux pour une école destinée à l'enseignement des pauvres « dont la classe doit cependant être soignée par préférence. » Il remarquait qu'un pensionnat ne pouvait convenir au village.

En réponse à ces observations, les échevins indiquèrent les conditions de leur convention avec les sœurs de Saint-François de Sales. Elles devaient enseigner l'orthographe, les premières

règles de l'arithmétique, à coudre, à rassarcir, à marquer, la décence et la politesse.

Elles fourniraient trois maîtresses ; il y aurait deux classes, l'une pour les filles qui n'auraient pas fait leur première communion, et l'autre pour les plus grandes. Le pensionnat serait surtout utile pour ces dernières et avantageux à la commune.

L'instruction des enfants pauvres ne serait pas négligée. Ce sont eux, remarquait-on justement en 1785, qui ont le plus besoin d'être instruits « surtout dans le Borinage où leur principale occupation étant dans le sein de la terre, cela les éloigne de toute société honnête et instruite ; naissant dans la misère, ils restent dans l'ignorance et la stupidité. »

Aussi les magistrats de Quaregnon avaient stipulé que les sœurs donneraient gratuitement l'enseignement à vingt pauvres jeunes filles à désigner par le curé et les échevins, qu'en outre elles en admettraient trente autres moyennant une rétribution de cinq patards par mois, à payer sur les biens de la table des pauvres.

Ce fut seulement le 23 avril 1792 que l'autorisation sollicitée fut accordée aux échevins de Quaregnon (1). Dès le 20 juin suivant ils prenaient en bail emphytéotique de 99 ans un terrain appartenant au chapitre de Sainte-Waudru pour y faire construire l'école.

Les événements politiques vinrent empêcher la mise à exécution d'un projet que les lenteurs judiciaires avaient entravé, malgré son incontestable utilité.

VI

SITUATION ACTUELLE DE LA CONGRÉGATION.

Notre congrégation a heureusement survécu à la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle dernier. Sans doute, elle a perdu ses biens que le domaine national a confisqués, puis aliénés ; mais les sœurs se retrouvèrent, lorsque le calme se fut

(1) Tous ces détails sont empruntés au dossier no 3436 des procès jugés par le conseil souverain de Hainaut. Archives de l'État à Mons.

rétabli, pour reprendre leur enseignement. La révolution française avait détruit les écoles florissantes qui existaient dans nos provinces ; malgré ses décrets, la Convention s'était trouvée impuissante à improviser des institutrices. Ce fut donc à la satisfaction des habitants que les écoles des sœurs de Saint-François de Sales se rétablirent à Leuze, à Ellignies-Sainte-Anne, à Maulde et à Ath ; les maisons d'Antoing et de Braine-le-Comte ne purent être maintenues.

La Congrégation s'est modifiée au point de vue religieux ; à l'origine, les sœurs ne faisaient aucun vœu ; depuis plusieurs années, elles donnent à leur vocation une consécration solennelle par les vœux perpétuels de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Elles suivent une règle nouvelle qui a été approuvée le 21 décembre 1881 par Mgr Du Rousseaux, évêque de Tournai.

Les dames de Saint-François de Sales ont pu étendre leur action, par un établissement à Thumaide en 1864 ; une généreuse demoiselle, Adèle Maquet, y a fondé un hospice pour les vieillards et les malades, ainsi qu'une école pour les jeunes filles. Les sœurs de Leuze en ont fait l'acquisition.

Aujourd'hui comme avant la révolution, la congrégation de Saint-François de Sales continue à se dévouer à l'enseignement des jeunes filles avec un succès qui ne s'est jamais démenti. La maison de Leuze est restée la maison mère. Les bâtiments scolaires reconstruits, conformément aux exigences de l'hygiène, sont appropriés parfaitement à leur destination. Les Dames de Saint-François de Sales, qui vont prendre leurs diplômes dans les meilleures écoles normales du pays, se font un devoir de maintenir leurs pensionnats au niveau scientifique des établissements similaires. Les cours, outre la section élémentaire, comportent cinq années d'études. L'éducation est dirigée dans un véritable esprit de famille. En un mot, on y forme de bonnes chrétiennes et d'excellentes élèves.

ERN. MATTHIEU.

MISSION BELGE

DU

BENGALE OCCIDENTAL

(Suite, voir année 1886, p. 510.)

—

Nous avons fait connaître les progrès constants du catholicisme dans le vicariat apostolique, aujourd'hui diocèse, du Bengale occidental. Les lettres des missionnaires belges et l' « Indo-European Correspondence » nous fournissent de nouveaux détails, que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs. Nous résumerons d'abord ce qui concerne la ville de Calcutta et le collège Saint-François-Xavier, ensuite ce qui touche aux missions bengalies, ouriyas et kôles.

Nous avons annoncé le retour de Mgr Goethals à Calcutta. Parti de Bruxelles le 16 septembre 1886, Monseigneur alla s'embarquer à Brindisi, le 27 septembre, sur le steamer « Mongolia », pour Port Saïd et Suez ; de Suez il fit la traversée jusqu'à Bombay sur le « Rohilla », qui entra au port de Bombay dans la nuit du lundi 11 octobre. Le mercredi 13, au soir, Mgr Goethals continua son voyage par chemin de fer à travers la péninsule Hindoustanique, et arriva le samedi 16, à une heure du matin, à la station d'Asansole, où était venu l'attendre le R. P. Grosjean, supérieur régulier des missionnaires. Tous les Pères et les jeunes religieux du scolasticat ou séminaire de la mission étaient sur pied, et l'on avait organisé une splendide illumination pour fêter l'heureux retour de l'archevêque. Le lundi suivant, 18 octobre, à 3 1/2 h. de l'après-midi, Monseigneur devait descendre à la gare de Howrah en face de Calcutta. Les catholiques de la capitale, prévenus par télégramme, firent les préparatifs convenables pour la réception du prélat.

Un grand concours de messieurs et de dames se porta au débarcadère pour l'heure annoncée. Là se réunirent aussi presque tous les jésuites de la ville et des environs, les Frères Chrétiens, des députations des différentes écoles catholiques de garçons et de filles. A l'arrivée du train, la musique du collège Saint-François-Xavier joua la

« Marche des Grenadiers », tandis que les Pères et les « gentlemen » s'approchaient de l'évêque pour lui souhaiter la bienvenue, et que les enfants lui offraient de magnifiques bouquets. Ensuite Monseigneur monta en voiture avec le R. P. Grosjean et se dirigea vers la cathédrale (Moorghihatta), au milieu d'une « ovation parfaite », selon l'expression du journal protestant l' « Indian Daily News ». Monseigneur se reposa quelque temps à la Maison Cathédrale, « Cathedral House », ancienne résidence de l'évêque, pour laisser au cortège le temps de s'organiser. La maison et l'église cathédrale, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, comme aussi les abords, étaient magnifiquement ornés et décorés. Vers 4 heures, tout est prêt pour la procession : les différentes sodalités et confréries sont rangées en ordre avec leurs bannières et autres insignes particuliers. Revêtu des ornements pontificaux, la mitre sur la tête et la crosse à la main, l'archevêque s'avance sous un riche baldaquin, précédé du clergé en surplis, et assisté des RR. PP. A. Neut et V. Marchal, en qualité de diacre et de sous-diacre. Pour se déployer avec plus d'éclat, le cortège fait un détour. Marchant à la tête, la police européenne lui ouvre un passage à travers la foule serrée des curieux. Cette foule, composée de Musulmans, d'Hindous, de Juifs, etc., regarde avec étonnement et admiration. Les cloches sonnent à toute volée, et de joyeuses détonations retentissent au loin. Dans la cour de l'orphelinat, attenant à la cathédrale, les enfants sont rangés en deux lignes sur le passage du cortège. A la porte de l'église, Mgr Goethals est reçu par le R. P. Supérieur, et arrivé au pied de l'autel, il entonne le *Te Deum*. Les prières d'actions de grâces terminées, l'évêque se tourne vers la nombreuse assistance qui remplissait l'enceinte, et lui adresse quelques paroles de félicitations et de remercîments pour la réception si cordiale et si chaleureuse dont il était l'objet. Ensuite ayant raconté brièvement sa visite au souverain pontife, il annonça que le Saint-Père, heureux et consolé des progrès de la religion à Calcutta, envoyait sa bénédiction à tous les catholiques du vicariat. Après ce discours, Monseigneur donna solennellement à l'assemblée la bénédiction papale ; celle-ci fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement qui termina la cérémonie. Au sortir de la cathédrale, Sa Grandeur se rendit au palais archiépiscopal, Park Street, où l'attendaient les internes du collège, pour lui présenter leurs hommages, ainsi que les Petites-Sœurs des pauvres, avec leurs vieillards, hommes et femmes, les plus valides. — Inutile d'ajouter que le lendemain matin, les grands journaux quotidiens de la capitale rendaient compte dans les termes les plus flatteurs de la réception faite à Mgr Goethals.

Le mardi 19 octobre, la communauté catholique de Calcutta se réunit pour féliciter l'archevêque. Vers le soir, un public nombreux se pressait dans la salle du collège Saint-François-Xavier, orné comme au jour des plus grandes solennités. Les « reporters » des trois principaux journaux étaient admis à la réunion. A 7 1/4 heures, Mgr Goethals fait son entrée et va se placer sur l'estrade avec quelques Pères et quelques messieurs, pendant que la musique du collège exécute un morceau choisi. Un élève de l' « Entrance class » s'avance et lit un beau discours au nom de tous ses condisciples. Après lui, M. A. Bonnaud prend la parole au nom de la communauté catholique de Calcutta, et spécialement au nom de la Société de Saint-Vincent de Paul. Dans son adresse, il rappela très heureusement les œuvres de zèle, les nombreux travaux entrepris, soutenus et protégés par Sa Grandeur dans le vicariat ; les institutions de différentes sortes établies pour tous les âges et toutes les conditions ; l'apostolat des indigènes, qui a pris sous sa direction un si merveilleux développement. En terminant, il exprima le vœu de toute l'assemblée : Puisse le diocèse, pour l'honneur de l'Église et la prospérité du catholicisme, jouir longtemps de la sollicitude et du zèle de son vénéré pasteur ! Ensuite plusieurs élèves présentèrent de magnifiques bouquets. — Mgr Goethals remercia cordialement l'assemblée des aimables souhaits que venaient de lui offrir les orateurs, et des sympathies chaleureuses dont il était l'objet. Il ajouta que si la religion progresse dans le vicariat, c'est à Dieu, l'auteur de tout bien, qu'en revient la gloire, et c'est à l'infatigable ardeur d'auxiliaires dévoués, à la constante fidélité de tous les catholiques de Calcutta que sont dus ces consolants résultats. Voilà ce qui a si grandement réjoui le cœur paternel du souverain pontife Léon XIII. Le discours de Monseigneur, vivement applaudi, fut suivi d'une brillante exécution musicale ; ensuite on entonna l'hymne national anglais « God save the Queen », et l'assemblée se sépara (1). — Des réceptions plus modestes, mais non moins cordiales et touchantes, furent faites à l'archevêque dans les différentes écoles et institutions catholiques, non seulement des européens, mais aussi des indigènes.

Les six nouveaux missionnaires, un père, trois scolastiques et deux frères coadjuteurs, embarqués à Marseille le 6 octobre 1886, après une traversée heureuse et un voyage fort agréable, abordèrent à Bombay le 29 octobre au matin. Le soir de la Toussaint, ils quittèrent Bombay par chemin de fer, et le jeudi 4 novembre, à 6 1/4 heures du matin,

(1) Sur la réception de Mgr Goethals, voir l'*Indo-European Correspondence*, nn. des 20 et 27 octobre 1886, pp. 985 et 1019.

ils étaient à Calcutta. Leur arrivée porte à 101 le nombre des religieux de la Compagnie de Jésus dans la mission belge du Bengale occidental. Le P. De la Croix et les trois scolastiques, les FF. Dasnoy, Louwyck et Meuleman, s'adonnent à l'étude des langues et remplissent diverses charges au collège ; le F. Rotsaert aide le F. Koppes, un vétéran, dans la direction des bâtisses ; et le F. Dustin est attaché à l'imprimerie de la mission, établie dans l'orphelinat de Moorghihatta.

Le collège Saint-François-Xavier a remporté l'an dernier de beaux succès dans les examens universitaires. A l'épreuve de B. A. (bachelier ès-arts), sur 26 élèves que comptait la classe correspondante, 18 se présentèrent, dont 4 pour le grade avec « Honneurs » (*Honors*) ; dix ont réussi : trois pour les Honneurs, et sept pour le grade simple. A l'examen de F. A. (premier examen pour le grade de B. A.), 71 se présentèrent et 36 furent admis, chiffre supérieur à la moyenne des résultats généraux ; 5 figuraient dans la 1re division, 17 dans la 2e et 14 dans la 3e. Pour l'examen de l' « Entrance » (que l'on pourrait appeler l'immatriculation), sur 18 candidats, 15 passèrent : 9 dans la 1re division, 5 dans la 2e et 1 dans la 3e (1). En outre, quatre élèves de Saint-François-Xavier ont obtenu des bourses au concours de l' « Entrance » (junior Scholarships). Les deux premiers, qui occupaient la 2e et la 7e place sur la liste entière des lauréats, ont gagné des bourses de 1e classe ; les deux autres, des bourses de 3e classe. « Parmi les autres boursiers, ajoutait l' « Indo-European Correspondence », nous voyons avec peine qu'il n'y a que deux chrétiens, l'un du séminaire Saint-Joseph de Darjeeling (ancien élève de Saint-François-Xavier), et le second du collège (protestant) de la Martinière (Calcutta) (2). — Au terme de l'année académique 1885-86, un ancien élève de Saint-François-Xavier de Calcutta a passé très brillamment à l'Université de Londres l'examen de M. B. (bachelier en médecine). Parmi les 25 candidats qui se présentaient à l'épreuve, trois seulement ont réussi (3).

Aux derniers examens du gouvernement qui ont eu lieu à la fin du mois de novembre pour le « School Department », les élèves de S.-François-Xavier ont dignement soutenu leur réputation (4). Dans l'examen de la classe supérieure, — sorte de cours spécial, — (*High*

(1) Voir l'*Indo-Europ. Corresp.*, 26 mai 1886, p. 481.
(2) *Ibid.*, 7 juillet 1886, p. 628.
(3) *Ibid.*, 1er sept. 1886, p. 830.
(4) *Ibid.*, 29 déc. 1886, p. 1226.

Class Examination), quatre candidats seulement ont réussi, et tous appartiennent à des établissements catholiques ; le 1er et le 4e sont élèves de S.-François-Xavier. Dans les concours de la division moyenne pour certificats et bourses (*Middle Scholarship and Certificate Examinations*), sur 26 élèves présentés par S.-François-Xavier, on compte 18 lauréats, dont un obtient une bourse. Dans les concours de la division primaire, (*Primary Scholarship and Certificate Examinations*) les 16 candidats présentés par le collège S.-François-Xavier ont tous réussi. — Rappelons en passant que d'après les programmes officiels du « School Department » actuellement en vigueur, le « High Department » équivaut à peu près à nos classes de 3e et de 2e, et le « Middle Department » à nos classes de 6e, de 5e et de 4e (1).

Ces succès, les élèves du collège Saint-François-Xavier les doivent à leur application au travail, soutenue et dirigée par le zèle de leurs maîtres. Pour stimuler encore davantage l'ardeur des étudiants et les initier peu à peu à l'élocution oratoire, il vient d'être établi pour l' « Entrance class », sur le modèle des académies qui existent dans nos collèges de Belgique, une « Société littéraire », — Entrance Class Literary Society, — à laquelle peuvent aussi être admis des élèves d'autres classes. Inaugurée le jeudi 9 septembre 1886, cette Société a donné, le jeudi 25 novembre, sous la présidence de Mgr Goethals, une séance publique et solennelle, devant un nombreux auditoire, composé en grande partie d'hommes distingués par le talent et la position sociale. Les jeunes aspirants à l'éloquence ont dignement mérité par leurs travaux littéraires les félicitations et les sympathiques encouragements de l'assistance (2). L'esprit religieux marche de pair avec l'application au travail. La dévotion au Sacré-Cœur est en grand honneur parmi les élèves catholiques. La plupart d'entre eux se sont fait inscrire dans l'Apostolat de la prière, et ceux qui ont fait leur première communion, à peu d'exceptions près, s'approchent régulièrement de la table sainte le premier vendredi ou le premier dimanche du mois. Le Messager du Sacré-Cœur, édité à Londres, intéresse beaucoup leur piété et les entretient dans cette dévotion si chère au Sauveur. Ce même petit Messager est aussi très répandu dans la ville et jusque dans les missions de l'intérieur.

L'Association des anciens élèves, projetée lors de la célébration des fêtes jubilaires, le 3 décembre 1885 (3), s'est constituée régulièrement

(1) Voir les *Précis hist.*, a. 1885, p. 190.
(2) *Indo-Europ. Corresp.*, 1er déc. 1886, p. 1139.
(3) Voir les *Précis hist.*, a. 1886, p. 200.

dans le courant de l'année dernière, sous le titre de « S. Xavier's Scholarship Association ». Comme son nom l'indique, elle a pour but principal de fonder des bourses, *Scholarships*, en faveur des étudiants du collège Saint-François-Xavier. Conçue d'après un plan très large, elle ne fait exception de personne, à quelque croyance, culte ou communauté qu'il appartienne. Elle tiendra chaque année une réunion au collège, et nommera, parmi ses membres, un comité d'administration, chargé de tout ce qui concerne la gestion des affaires, l'acceptation et la collation des bourses. Déjà même, vers la fin de l'année, le comité pouvait annoncer qu'une dizaine de bourses seraient mises au concours et conférées pour l'année 1887; et le 7 décembre, à la distribution des prix du collège on proclama les noms de cinq boursiers de l'Association.

La distribution des prix, que nous venons de mentionner, eut lieu avec la solennité ordinaire, le lundi 6 décembre, pour les classes inférieures et fut présidée par Mgr Goethals ; celle des classes supérieures se fit le lendemain. Le Lieutenant-Gouverneur du Bengale, Sir Auguste Rivers Thompson, dont les fonctions étaient sur le point d'expirer, avait bien voulu, pour la seconde fois, accepter la présidence. Il était accompagné de sa famille, de son aide-de-camp, et d'un grand nombre de personnages de haute distinction, Anglais et Indiens. L'Honorable Lieutenant-Gouverneur se montra d'une amabilité parfaite, et distribua seul et debout tous les prix. Un élève de l' « Entrance class » lui lut un beau discours de remercîment et de félicitation. Sir Rivers Thompson répondit en termes non moins élogieux que remplis d'une sagesse toute pratique. Il exhorta son jeune auditoire à se préparer vaillamment et virilement aux luttes de l'avenir (*struggle for existence*), luttes quotidiennes, âpres, générales, d'où dépend leur position dans la société et qui réclament impérieusement le développement de toutes les facultés intellectuelles. Parlant du collège, il disait : « Non seulement le collège Saint-François-Xavier est l'un des plus anciens établissements d'instruction de Calcutta, mais en outre il a toujours tenu un rang distingué, grâce aux talents de ses maîtres et de son corps professoral, comme aussi au succès qui a marqué son développement... » Il termina son discours par les paroles suivantes : « Quant à vous, Monsieur le Recteur du collège, je ne puis que vous offrir mes plus cordiales félicitations pour les succès académiques obtenus l'an dernier par le collège. Dans chaque branche des épreuves universitaires, Saint-François-Xavier a remporté de brillantes palmes. Cette preuve des excellents résultats de vos efforts pour l'enseignement est d'une évidence manifeste. Je puis également vous féliciter de ce que

votre collège nous envoie une si forte compagnie de jeunes cadets dans le Corps des Volontaires de la capitale de l'Inde (1). »

Les encouragements donnés par l'Honorable Sir Rivers Thompson aux fortes études nous amènent à parler d'une importante question qui préoccupe vivement les esprits dans l'Inde, c'est-à-dire, le programme officiel de l'enseignement secondaire, programme d'où peut dépendre l'avenir même de l'instruction publique dans ce vaste empire. Après une première réforme, mise en vigueur depuis peu d'années, réforme qui laissait peu de place aux classiques anciens, un parti considérable en est venu à demander un cours d'instruction purement professionnelle. On a réuni les chefs d'institutions pour entendre leur avis sur la matière. Le R. P. A. Neut, recteur de Saint-François-Xavier, a présenté un Mémoire solidement motivé en faveur des études classiques ; il a demandé en outre la réduction dans de justes bornes des parties spéciales chargées outre mesure, telles que la géographie, l'histoire, les mathématiques, etc.(2). — Les résultats obtenus par l'application du programme actuellement suivi appellent une nouvelle réforme; mais il paraît peu probable que les partisans des fortes études obtiennent gain de cause. Au sujet de ces discussions, le F. de Clercx, professeur au collège, écrivait le 11 septembre 1886 : « J'ai parlé dans une autre lettre du projet d'éducation technique, projet qui consiste à remplacer les études classiques par des études professionnelles. Le directeur de l'instruction publique demande que l'examen de l' « Entrance » soit plus pratique et roule sur les mathématiques, l'histoire, la géographie, les éléments de physique et de chimie et le dessin mécanique. Il admet aussi les langues vivantes et ne mentionne pas même l'anglais ; il est d'avis que les jeunes gens apprennent l'anglais par la lecture des journaux et des romans. Le Syndicat de l'Université a ajourné cette question, et le vice-roi s'est réservé de la résoudre, après avoir consulté les chefs de provinces. Le « Bombay Catholic Examiner » loue le courage du R. P. Recteur du collège Saint-François-Xavier à défendre les bonnes études; il l'approuve, mais

(1) Voir les discours dans l'*Indo-Europ. Corresp.*, 15 déc. 1886, pp. 1189 et suiv. — Dans la dernière phrase, le lieutenant-gouverneur fait allusion aux deux « Compagnies de Cadets », composées des élèves du collège Saint-François-Xavier, Compagnies dont le gouvernement de l'Inde, au commencement de l'année dernière, a sanctionné la formation en les rattachant au « Corps des Carabiniers volontaires de Calcutta ». *Indo-Europ. Corresp.*, 31 mars 1886, p. 304.

(2) Le R. P. Neut a publié sur ce sujet dans l'*Indo-Europ. Corresp.*, nn. des 28 juillet, 4, 11 et 18 août 1886, un intéressant travail qui a pour titre : *The demand for Technical Education.*

ne saurait l'imiter, parce que ce serait inutile, les jeunes gens ne visant qu'au degré d'instruction qui leur permettra de gagner au plus tôt le plus d'argent possible ; et pour eux le projet du directeur de l'instruction publique est encore « trop bon » (1). »

Il nous reste à dire un dernier mot du collège. Le R. P. Lafont a continué avec le même succès que les années précédentes ses conférences scientifiques à la Société indienne qui a pour titre : « The Indian Association for the cultivation of science ». — La retraite annuelle d'hommes, inaugurée à Saint-François-Xavier en 1884, a eu lieu cette année du 2 au 4 octobre, sous la direction du P. V. Marchal. Cette œuvre, si justement appréciée, se développera dans l'Inde comme en Europe et contribuera efficacement au maintien et au progrès de la religion.

Quant aux institutions catholiques de la ville, la correspondance des missionnaires, fort sobre de détails nouveaux, en constate seulement la situation prospère. Un extrait du Rapport de Saint-Vincent de Paul, pour l'année 1885, nous apprend que la Société, composée de sept Conférences et d'un Comité spécial, comptait soixante-douze membres actifs, nombre trop restreint pour faire face aux nécessités multiples de l'œuvre. Elle avait dépensé en 1885 au delà de 7,500 roupies (environ 18,000 francs), en secours charitables de toutes sortes D'après le Rapport, les Conférences s'occupent surtout des familles pauvres et des malades dans les hôpitaux, des ouvriers sans travail, des enfants privés d'instruction, des écoles, des patronages, des asiles, etc. (2).

Les Petites-Sœurs des pauvres, par leur dévoûment à tous les misérables, sans distinction de croyance ni de communauté, gagnent chaque jour de nouvelles sympathies (3). Leur hospice est situé à la limite de la ville, Lower Circular Road, en face de l'église Saint-Jacques. Entretenu par huit religieuses, il abritait l'an dernier cinquante-cinq vieillards, et pouvait en recevoir encore une quinzaine. Cependant le local ne présente pas les avantages que réclame sa destination actuelle, et de plus il est loué à un taux assez considérable. Aussi les Petites-Sœurs ont résolu, dès qu'elles posséderont les ressources suffisantes, de faire l'acquisition d'un terrain et de construire un bâtiment tout à fait approprié aux usages et aux besoins d'un refuge de vieillards.

Les institutions de bienfaisance catholique sont hautement appréciées dans la société de Calcutta, et il est juste de rendre hommage à la

(1) Voir l'*Indo-Eur. Corr.*, 25 août 1886, p. 795.
(2) *Ibid.*, 31 mars 1886, p. 294.
(3) Sur l'établissement des Petites-Sœurs des pauvres à Calcutta, voir *Précis hist.*, a. 1882, p. 694, et a. 1885, p. 196.

générosité des riches Hindous et des protestants qui leur viennent souvent en aide. A la fin de janvier 1886, une fête de charité fut organisée sous le patronage de la comtesse de Dufferin, femme du vice-roi, à « St. Vincent's Home », faubourg de Kidderpoor, en faveur de cet important asile, dirigé par les Filles de la Croix de Liège. S. Exc. Lady Dufferin a de même accepté gracieusement de présider la distribution des prix au couvent des Sœurs de Lorette, *Loretto House*, Chowringhee, le 16 décembre 1886.

Dans la ville de Calcutta, on comptait onze mille six cent vingt-deux catholiques en 1882 ; le 1er août 1886, leur nombre était de onze mille neuf cents ; du 1er août 1885 au 31 juillet 1886, onze payens adultes et vingt-trois enfants nés de parents infidèles ont reçu la grâce du saint baptême, et vingt-sept protestants ont abjuré l'hérésie. — Au fort William, citadelle de Calcutta, la majeure partie des soldats de la garnison, 800 sur 1400, se compose actuellement de catholiques ; aussi leur chapelle étant devenue trop petite, on doit y dire deux messes. Ces soldats, non plus que leurs chefs, ne craignent pas de professer publiquement leur religion. L'an dernier, à la procession du très saint Sacrement, qui s'est faite avec une solennité exceptionnelle, et qui a lieu chaque année dans les vastes jardins de l'Orphelinat de Lorette, faubourg d'Entally, « on remarquait, écrit le F. de Clercx, beaucoup plus de soldats que d'habitude, les uns dans le cortège même, les autres parmi le public nombreux pressé sur le parcours de la procession. Ce qui faisait plaisir à voir, c'étaient les soldats congréganistes en bel uniforme rouge, portant suspendue à leur cou, par un large ruban bleu, une grande médaille de la sainte Vierge. On y remarquait aussi deux groupes d'hommes et de femmes, du tiers-ordre de Saint-François, les messieurs en costume religieux, les dames portant la corde et revêtues d'un grand scapulaire. Plusieurs photographes s'étaient fait autoriser à prendre différentes vues de la procession. »

Après avoir exposé ce qui concerne le collège Saint-François-Xavier et la ville de Calcutta, il nous reste à passer en revue les missions indigènes.

ALPH. LALLEMAND, S. J.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

—

La terre des merveilles. *Promenade au Parc national de l'Amérique du Nord*, par Jules Leclercq. — Un vol. in-12, avec 40 gravures et 2 cartes. — Paris. Hachette, 1886.

Nous sommes en retard pour annoncer ce nouveau livre de l'infatigable touriste belge, qui, depuis onze ans, profite si bien de ses vacances judiciaires et nous donne chaque année de très intéressants récits de voyage. Cette fois, M. Leclercq nous conduit dans une contrée lointaine par excellence, qui semble l'emporter, pour le pittoresque et le sublime, sur tous nos pays alpestres d'Europe. C'est pour cela même et afin qu'à l'avenir elle soit conservée telle, que le gouvernement des États-Unis a déclaré tout ce pays propriété nationale inaliénable. Sous le nom de *Parc national de la Yellowstone*, on entend le splendide pays compris entre les 44° et 45° de latitude septentrionale, et les 111° et 113° de longitude de Paris. C'est un ensemble de collines et de vallées, de lacs et de rivières, adossé aux Montagnes-Rocheuses.

La nature y a prodigué et réuni les vues grandioses, les sites sauvages, les volcans, les geysers, les glaciers, tous les phénomènes géologiques les plus extraordinaires ; on l'appelle à bon droit la *Terre des merveilles*. Découverte à peine depuis quelques années, cette contrée, naguère mystérieuse, tend à devenir à chaque saison d'été le rendez-vous de tous les touristes des États-Unis. Elle menace de détrôner nos vieilles Alpes d'Europe et d'attirer à elle les voyageurs du monde entier. M. Leclercq aura eu la gloire d'avoir été un des premiers à nous révéler toutes les magnificences qui font du *National-Park* comme un pays enchanté. Non seulement il nous raconte agréablement le voyage qu'il y fit en 1883, mais il nous décrit en détail, en savant et en amateur, toutes les splendeurs naturelles dont il fut alors l'intelligent et enthousiaste admirateur.

Peu de livres sont tout à la fois plus instructifs et plus intéressants que la *Terre des merveilles*. Nous n'avons pas besoin de le recommander à nos lecteurs ; il se recommande assez de lui-même et par le sujet qu'il traite et par le nom de l'auteur. Qu'il nous suffise de l'avoir signalé à nos abonnés, qui ne se repentiront pas d'avoir consacré quelques heures à cette lecture, aussi profitable qu'attrayante. Les nombreuses planches et cartes dont l'éditeur a orné ce bel ouvrage aident beaucoup à la parfaite intelligence du

texte. M. Leclercq a ajouté la bibliographie complète de tous les travaux publiés jusqu'aujourd'hui sur la merveilleuse contrée, dont l'aménagement sera un des plus beaux titres de gloire de la grande République américaine.

Studien over Vondel en zyn Jozef in Dothan, door A. M. Verstraeten, S. J. — Gent. Leliaert. — in-12. 300 pages. Prix : 3 fr.

Le P. Verstraten a publié, il y a deux ans, une édition classique du *Lucifer* de Vondel, que les critiques les plus compétents ont accueillie avec une faveur marquée. Encouragé par ce succès, il présente aujourd'hui à la jeunesse studieuse et aux admirateurs de Vondel une édition du *Joseph à Dothan*, la plus touchante des tragédies du grand poète et la plus apte peut-être à initier à son genre dramatique. Comme dans l'édition du *Lucifer*, l'auteur a enrichi le texte de notes substantielles, où l'on trouve la solution de toutes les difficultés grammaticales et l'indication des principales beautés littéraires. Mais là ne se borne pas le travail du savant éditeur. Il étudie *Joseph à Dothan* au point de vue de l'invention des caractères, de l'action et du style; il examine la belle trilogie dont « Joseph à Dothan » fait partie; enfin il considère le théâtre de Vondel dans son ensemble et le compare aux grandes œuvres tragiques des autres pays. Sous la forme d'une agréable causerie, cette dissertation renferme une foule d'aperçus pleins de justesse et d'originalité. Indispensable aux professeurs de littérature flamande, le livre du P. Verstraeten est de nature à dissiper bien des préjugés et à mieux faire apprécier le mérite littéraire du prince de nos poètes néerlandais. Il serait à désirer que le P. Verstraeten nous donnât bientôt, pour l'usage des élèves, une édition séparée du texte annoté ; ce serait assurément la meilleure édition classique de *Joseph à Dothan*.

La Belgique électorale en 1886. Un volume in-8° de 300 p. Gand, Leliaert et Siffer, 1887.

On sait combien il est difficile, pour les étrangers surtout, et même pour les régnicoles, de porter un jugement parfaitement motivé sur la situation politique d'un pays où les élections jouent un rôle prédominant. Il faut examiner en détail le mouvement de l'opinion dans chaque province, dans chaque arrondissement, dans chaque canton, dans chaque commune ; il faut connaître les nombreuses personnalités mêlées aux luttes électorales ; il faut se rendre compte des hauts et des bas amenés successivement par le jeu des institutions. Pour cela, on a dressé des cartes teintées, des diagrammes qui font embrasser d'un coup-d'œil le résultat officiel des élections. Mais cela ne suffit pas. L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre, et qui nous semble écrit par un homme très compétent, est de nature à initier complètement le lecteur à la connaissance détaillée de la politique intérieure actuelle de la Belgique.

La Terreur sous le Directoire. *Histoire de la persécution politique et religieuse*, d'après les documents inédits, par Victor Pierre. — Un beau vol. in 8°, de 482 pp. — Paris, Retaux-Bray, 1887.

Malgré la multitude infinie de livres publiés depuis un siècle sur la Révolution française, l'histoire *vraie* de cette funeste époque, l'histoire positive et détaillée, d'après les monuments authentiques, restent encore à faire. Pour y parvenir un jour, il faut d'abord que chaque écrivain borne ses recherches à une partie, à un épisode, à un événement ou à un point de vue spécial. C'est de l'ensemble de ces monographies que pourra résulter la connaissance exacte des faits et gestes de la Révolution. Telle est la tâche que s'est imposée M. Victor Pierre. Déjà il nous a raconté, d'après les documents inédits, ce qu'était devenue *l'École sous la Révolution française*, (Paris 1881). Aujourd'hui, il nous montre dans tous ses détails la persécution exercée contre le clergé et les catholiques sous le Directoire, de 1797 à 1799. Il nous expose spécialement les odieux épisodes de la déportation des prêtres à Cayenne et aux îles de Ré et d'Oléron. La Belgique, depuis peu réunie à la France par le droit du plus fort, fut tout particulièrement victime de cette persécution, et notre admirable clergé belge a donné alors au monde l'exemple des plus héroïques vertus. M. Victor Pierre consacre tout un chapitre (Liv. III. c. VI), au récit des souffrances endurées par les généreux confesseurs de notre pays. Il s'appuie sur les précieux documents publiés par le regretté M. De Ridder dans les Annuaires du diocèse de Malines (1860 à 1863). On peut regretter qu'il n'ait pas eu connaissance du grand ouvrage de M. l'abbé Van Baveghem (1), ainsi que des récits de la déportation, faite par MM. De Bay, Cools, Caroly, etc., etc. (2). Le futur historien belge de cette néfaste époque pourra néanmoins profiter beaucoup du livre de M. Pierre qui nous fait connaître ce qu'était alors le gouvernement de la France et quelle était la conduite de ses agents dans les malheureux départements annexés.

(1) *Het Martelaarsboek of heldhaftig gedrag der Belgische geestelijheid ten tijde der fransche omwenteling.* — Gand. Vander Schelden, 2e édition.

(2) Voir *Précis historiques*, années 1852, 1856, 1857, 1864, 1865 et 1881

NÉCROLOGIE

Le 6 janvier est saintement décédée à son château d'Oostacker, près de Gand, Mme la marquise DE COURTEBOURNE, née comtesse de Nédonchel. Cette mort jette le deuil dans plusieurs anciennes familles nobles de notre pays. Mme de Courtebourne avait eu la douleur de perdre son fils aîné, qui avait épousé en premières noces la comtesse de Thiennes de Rumbeke, et en secondes noces sa cousine, la comtesse de Nédonchel, aujourd'hui religieuse au Carmel de Tournai ; elle avait également vu mourir son second fils, qu'elle avait généreusement consacré à Dieu dans la Compagnie de Jésus, et qui mourut recteur du collège Notre-Dame, à Tournai. Il plut au Seigneur de conduire cette grande âme à la perfection chrétienne par la voie douloureuse de l'épreuve et du sacrifice. Elle se consolait de ses chagrins en redoublant ses œuvres de piété et de charité, et c'est pour ainsi dire à la mémoire de ses enfants bien-aimés, et poussée qu'elle était par son ardent amour envers la Mère des Douleurs, qu'elle éleva la splendide église, qui est devenue à Oostacker un lieu de pèlerinage célèbre dans toute la Flandre (1). Depuis plus de trente ans, Mme de Courtebourne était présidente de l'Association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres ; elle s'efforçait de propager cette excellente institution avec un zèle et une générosité admirables. Tout en aimant à cacher le bien qu'elle faisait, elle répandait à profusion ses aumônes et ses conseils dans le sein des pauvres et des malheureux, et se montrait compatissante envers tous les genres de misères. Une sainte mort a dignement couronné la noble vie de cette chrétienne d'élite qui mérite d'être proposée comme un exemple aux classes supérieures de la société.

—Un excellent chrétien, M. ROMBAUT-BOETEMAN, vient de s'éteindre à Bruges dans une heureuse et active vieillesse. Il était né dans cette ville le 13 août 1804, et descendait d'une ancienne famille d'Ypres : son père était fils de Pierre-Jacques Boeteman, licencié ès-lois, qui rendit tant de services à sa commune natale, en qualité de bailly, d'échevin, de conseiller, de procureur fiscal des eaux et forêts, etc. A l'exemple de son aïeul et de son père, M. Rombaut-Boeteman se dévoua tout entier dès sa jeunesse au service et au triomphe de la bonne cause. Nous résumons ici le beau discours pro-

(1) Voir le beau livre de M. l'abbé Scheerlynck : *Lourdes en Flandre*, — l'ouvrage du R. P. Denis, S. J. : *Souvenirs d'Oostacker* et les *Origines du pèlerinage d'Oostacker*, par le P. Van Tricht, S. J., dans les *Précis historiques*, a. 1876, p. 650.

noncé à ses funérailles, le 10 janvier 1887, par M. le sénateur, baron de Crombrugghe de Looringhe. Profondément attaché à l'Eglise catholique, c'est grâce à M Boeteman, que l'œuvre de la Propagation de la foi fut introduite en Belgique et qu'elle prit plus tard dans notre pays de si rapides développements. En même temps plein de charité pour les malheureux, quand la famine exerça tant de ravages en Flandre, pendant les calamiteuses années 1847 et 1848, M. Boeteman fut un de ceux qui déployèrent la plus ingénieuse et la plus secourable activité. Mais c'est surtout sur le terrain politique que l'infatigable Brugeois défendit les intérêts de la religion et de la patrie. Dès avant 1830, il devint le propriétaire du *Standaard van Vlaanderen;* plus tard, il fonda le *Nouvelliste*, qui fut ensuite remplacé par la *Patrie* de M. Armand Neut. S'il renonça au journalisme en 1851, M. Boeteman n'en resta pas moins dévoué à la cause conservatrice. Avec le concours de ses amis de Bruges, il fonda *la Concorde*, le premier cercle catholique du pays. Dès le début, cette association servit de centre de ralliement aux catholiques brugeois qui conquirent successivement des sièges à la Chambre et au Sénat, au Conseil provincial et au Conseil communal ; finalement ils obtinrent presque tous les mandats électifs de la ville et de l'arrondissement. M. Boeteman prit une grande part à ces succès, mais, aussi généreux que désintéressé, il n'ambitionna jamais d'autre poste que celui de simple soldat dans la grande armée conservatrice. Ses amis de Bruges surent reconnaître son zèle et son dévouement. Lorsque en 1877 *la Concorde* célébra le 25e anniversaire de sa fondation, elle offrit au vieux lutteur une médaille commémorative qui lui fut solennellement remise au nom du Cercle par son président M. le baron van Caloen de Gourcy. Pendant les dix années qui s'écoulèrent depuis et malgré son grand âge, M. Boeteman ne cessa de donner chaque jour de nouvelles preuves de son inaltérable dévouement. « C'est lui, disait M. le baron de Crombrugghe, en terminant son éloge funèbre, c'est lui qui nous a groupés pour la lutte ; sachons nous en souvenir pour unir nos prières et pour demander ensemble à Dieu, qu'il a si bien servi, de lui accorder la récompense due à son courage et à sa persévérance. Que sa vie nous serve de modèle et que son nom reste en honneur parmi nous ! »

CHRONIQUE DU MOIS DE JANVIER

—

— La Sacrée Congrégation des Rites poursuit la canonisation des Bienheureux Jean Berchmans, Pierre Claver et Alphonse Rodriguez, de la Compagnie de Jésus. On espère que la solennité de la canonisation coïncidera avec le jubilé sacerdotal du Saint-Père.

— Une convention a été signée, le 31 décembre 1886, entre l'Allemagne et le Portugal, pour la délimitation de leurs possessions respectives sur les côtes orientales et occidentales de l'Afrique. On sait que l'Allemagne, qui ne possédait pas un pouce de terrain sur ce continent il y a quelques années, occupe aujourd'hui d'immenses territoires à l'est entre les grands lacs et la côte de Zanguebar, et à l'ouest, entre la baie des Baleines et le Mossamédès.

— 4. Une explosion de gaz au charbonnage de l'Escoffiaux, à Hornu, près de Mons, cause la mort d'un ingénieur et de plusieurs ouvriers mineurs.

— 10. L'Alcazar, ou ancien château de Tolède, qui servait d'école militaire, est entièrement détruit par un incendie.

— 15. Le projet de loi qui accorde pour *sept ans* une augmentation notable du budget de la guerre n'est voté que pour *trois ans* par la majorité du Reichstag allemand, malgré les efforts du prince de Bismarck. A la suite de ce vote, le Reichstag est dissous, et de nouvelles élections sont fixées au 21 février.

— Les députés bulgares, après avoir été reçus avec bienveillance, à titre privé, par les cabinets de l'Europe occidentale, se rendent à Constantinople, où l'on espère pouvoir mettre fin pacifiquement au conflit qui existe depuis plusieurs mois entre la Russie et la Bulgarie.

— De commun accord avec le Saint-Siège et la France, la cathédrale catholique de Pékin, édifiée au XVIIe siècle par l'empereur Kang-Hi pour les pères Jésuites dans la grande cour du palais, sera rebâtie hors de cette enceinte aux frais du trésor impérial.

LES ILES DE MARBRE

OU

EXCURSION DANS LA MER ÉGÉE

(Suite. — Voir p. 54.)

II

A la pointe sud de l'île de Chio deux routes s'ouvrent devant nous : la route de Syrie et la route de Grèce. La route de Syrie descend vers Rhodes, à travers le groupe des Sporades : nous la décrirons ailleurs. La route de Grèce court droit au sud-ouest, et nous mène à Syra. Il fait nuit, mais le jour approche. Nous passons en dormant la ligne imaginaire qui coupe l'Archipel en deux sections, l'une grecque, l'autre turque. Au-delà de cette frontière liquide, nous entrons dans les Cyclades. Les îles se pressent autour de nous comme pour nous souhaiter la bienvenue ; le soleil les dore de ses feux naissants ; la mer est calme, le ciel admirablement pur. Bientôt notre navire est à l'ancre dans le gracieux port de Syra. Nous sommes au cœur de l'Archipel, au centre même des Iles de marbre.

Syra est une île de médiocre grandeur, presque depourvue d'eau douce, et cependant très-florissante. Avant la guerre de l'Indépendance, elle comptait à peine cinq mille habitants ; elle en a aujourd'hui plus de trente mille. Cet énorme accroissement de population s'explique par la fondation de la ville d'Hermopolis, due aux réfugiés grecs qui vinrent dans ce port neutre chercher un asile contre les armes ottomanes. Depuis cette époque la prospérité commerciale de l'île n'a cessé de s'accroître. Aujourd'hui, il est peu de navires allant à Constan-

tinople ou en Syrie qui n'y relâchent ; tous les paquebots-poste y font escale.

Hermopolis se déploie en demi-cercle autour de sa rade, au pied de l'ancienne Syra. Entre les deux villes, l'ancienne et la nouvelle, la haute et la basse, une bande de terrains vagues sert de frontière. Aussi bien la différence entre les deux Syra ne saurait-elle trop fortement s'accuser. Elle est radicale, absolue. Mœurs, culte, origine, traditions, tout ici se heurte et contraste. La ville basse est une ville toute moderne. Rues droites, larges, tolérablement propres ; boulevards plantés de magnolias et de palmiers ; grandes églises byzantines ; statues et fontaines, cafés, fiacres, théâtre, gaz même, rien n'y manque. La vieille Syra, au contraire, perchée sur son rocher conique, n'est qu'un réseau de ruelles infectes où deux ânes à peine pourraient passer de front ; et encore, cet étroit espace vous est-il à chaque instant disputé par d'immondes pourceaux qui semblent avoir là droit de cité, comme les chiens à Constantinople. Ces ruelles s'étagent parallèlement les unes au dessus des autres et communiquent entre elles par des escaliers taillés dans le roc vif. L'ascension est tout ce qu'on peut imaginer de plus laborieux, mais une fois au sommet, quel ample dédommagement de cette courte fatigue ! La maison où j'allais, ancienne résidence des Jésuites, est précisément située sur ce sommet. Elle possède une magnifique terrasse. Après les premiers souhaits de bienvenue, je fus aussitôt mis par mes hôtes en possession de cet observatoire aérien. Comment décrire de pareilles splendeurs ! Comment peindre ce panorama féerique ! Devant moi étincelait l'immense nappe bleue de la mer Egée avec son troupeau d'îles, montagnes de marbre frangées d'écume, blanches toisons sur une plaine d'azur. Ici Paros et Anti-Paros ; là, Naxos et Mikoni , plus loin, Tinos et Andros, toutes rangées en cercle autour de l'île sainte, patrie de Diane et d'Apollon, la divine Délos.

Délos ! un coup-dœil nous suffit pour comprendre l'importance du rôle qu'elle joue dans l'antiquité classique. Cette île basse, qui semble flotter comme un flocon d'écume à la surface

des eaux, est bien l'âme et le cœur de tout l'Archipel grec. Les autres îles, formant un cycle mystérieux, l'entourent avec respect, et paraissent s'incliner devant elle dans le silence de l'adoration. On connaît son histoire mythique. Latone poursuivie par la jalousie de Junon, cherchait en vain un asile où elle pût mettre au jour les jumeaux qu'elle portait dans son sein. Touché de compassion, Neptune fit surgir du fond des mers, pour lui servir de retraite, l'île de Délos, et son palmier merveilleux. (1) Diane et Apollon naquirent ainsi sur un sol vierge, et dès lors l'île entière leur fut consacrée. Il ne fut plus permis d'y naître; les morts n'y pouvaient reposer ; et cette parcelle de terre devint comme un symbole sublime de l'incorruptible vie. (2)

L'île de Délos n'a que sept à huit mille pas de tour. Elle s'étend du nord au sud, sur une longueur triple de sa largeur moyenne. La chaîne pierreuse du Cynthus la partage en deux versants inégaux. C'est sur le versant occidental, en face de l'île de Rhénée, que s'ouvre la plaine où la ville sainte était bâtie autour du temple d'Apollon. Là s'élevaient ces portiques élégants, ces forêts de colonnes, ces superbes édifices si complaisamment décrits par les anciens. Là fumait de toutes parts l'encens grec devant les images des divinités de l'Olympe, toutes dominées par la statue colossale du fils de Latone. Cette statue, haute de vingt-quatre pieds et taillée dans un seul bloc de marbre, représentait le dieu debout ; de longues tresses de cheveux flottaient sur ses épaules, et son manteau replié sur le bras gauche semblait ondoyer au souffle du zéphir. Au spectacle de ces autels fumants, de ces statues de marbre qui parsemaient la plaine, ajoutez un lac couvert de cygnes, les cimes élégantes de quelques palmiers, les blanches voiles du port, le cours de l'Inopus, la grève retentissante, et vous aurez une idée de ce théâtre des fêtes déliaques si renommées dans la

(1) Odyssée, VI, 162.

(2) Les morts étaient enterrés dans la petite île de Rhénée qui fait face à Délos, du côté ouest. — Voir le plan de Délos dans l' *Voyage du jeune Anacharsis.*

477483 A

Grèce entière. On sait que les Athéniens y envoyaient tous les quatre ans une théorie ou ambassade sacrée. Le vaisseau qui portait cette députation solennelle était comme l'arche sainte de la république athénienne. Avant le départ, les prêtres d'Apollon l'ornaient de guirlandes de laurier, et, pendant son absence, la métropole redoublait les rites expiatoires pour se rendre le dieu propice. Xénophon nous rapporte qu'un de ces voyages ne dura pas moins de trente jours ; ce qui prouve bien que dès lors la mer Égée avait comme aujourd'hui ses colères écumantes et ses fougueux caprices.

Le jour de mon arrivée à Syra se passa tout entier dans la contemplation du merveilleux spectacle que j'avais sous les yeux. A peine si parfois, enivré de tant de magnificence, je daignais ramener mon regard distrait sur la rade et sur la ville d'Hermopolis. Et pourtant cette ville blanche et coquette, s'étalant dans la plaine à nos pieds, ne manquait pas de grâce ; et sa rade offrait alors un spectacle plein d'intérêt. Je veux parler de l'escadre italienne, commandée par l'amiral de Saint-Bon, qui depuis quelques jours se trouvait dans le eaux de Syra. Il y avait là, entre autres, le fameux *Duilio*, cuirassé étrange, armé de tours de fer et formidable d'aspect. Les sonneries de clairons et les fanfares joyeuses montaient jusqu'à nous en éclats brisés ou en bouffées d'harmonie. Ce qui donnait plus d'actualité à ce spectacle, c'est que nous étions au lendemain du bombardement et des massacres d'Alexandrie. L'Archipel se remplissait de Grecs réfugiés, et l'opinion publique, fortement surexcitée, voyait dans la présence de ces navires de guerre une connexion étroite avec les événements d'Égypte.

J'étais arrivé un samedi. Tous les dimanches, pendant la belle saison, un petit vapeur grec fait le service entre Syra et Tinos. Je devais aller à Tinos. Je résolus de profiter du premier départ, et de m'embarquer dès le lendemain, sauf à revenir ensuite à Syra pour y faire un plus long séjour.

Tinos, située à l'est de Syra et au nord de Délos, est une île très originale, très intéressante, mais, comme toutes ses voisines, très abrupte. De chemins carossables, il n'en peut être

question ; même, à vrai dire, il n'y a pas de chemins du tout. On circule le long d'ornières plus ou moins profondes creusées par les générations dans un lit de roche encombré de blocs de marbre de toute couleur et de toute dimension. Dans de pareils casse-cou, pas plus que la voiture, le cheval ne saurait être d'aucune utilité. Reste le mulet, le mulet au pied sûr, à l'œil sagace, qui découvre d'emblée, dans les passages les plus scabreux, le seul point praticable et s'y engage sans hésiter. Je savais cela ; et comme je devais pénétrer dans l'intérieur et jusqu'au cœur même de l'île, je pris avant de partir les renseignements nécessaires pour me procurer en débarquant bêtes et guides. Puis, serrant la main à mes hôtes bienveillants et leur disant, non adieu, mais au revoir, je redescendis à Hermopolis, et fus bientôt à bord.

Il était neuf heures du matin. Le temps était magnifique et nous promettait la plus heureuse traversée. Je pris un billet de pont ; un billet en grec, s'il vous plaît, que je payai en drachmes et en leptas. N'était-ce pas de la couleur locale ? (1)

On lève l'ancre. Me voici désormais en pleine Hellade : pays, langue, mœurs, tout est grec. N'étaient la fumée de la machine, et les sifflements de la vapeur, je me croirais parti pour la guerre de Troie. Dans le fait, la différence entre ces temps héroïques et les nôtres n'est pas si grande qu'on la pourrait supposer. Et d'abord, le caractère grec est bien toujours le même ; toujours folâtre, souple, enjoué ; toujours rusé et emphatique. Comme au temps d'Homère, c'est encore le même

(1) Je transcris pour les amateurs de grec moderne la partie principale de ce billet ;

ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΑΤΜΟΠΛΟΙΑ

Τρίτη θέσις

Ὁ Κύριος Χ.. ἐπλήρωσε ναῦλον ἀπο Σ.. μέχρι Τ..

	Δραχ.	Λεπ.
Τὸ ὅλον θέσεις	2	»
Δικαίωμα ἐγγραφῆς	»	10

Ἐν Ερμόπολει Σύρου, τὴν 22 Ἰουλ. 1882 Ὁ Πράκτωρ

Signature illisible.

flux de paroles, la même exubérance d'images, le même coloris de pensées et d'expressions. Un sergent-instructeur à Athènes, avant de faire pivoter ses hommes et de les moudre en farine des Thermopyles, ne manque jamais de leur rappeler leurs ancêtres dans des discours qui ne laissent rien à envier à ceux de l'Iliade. Avouez que la matière est riche. Comment résister à la tentation de haranguer quand on a sans cesse affaire à des hommes qui répondent aux noms sonores de Thémistocle, d'Alcibiade ou d'Aristomène ; et quel crève-cœur pour une âme sensible d'avoir à dire : « Mon cher Léonidas, voilà une tache de rouille sur votre fusil : vous me ferez huit jours de salle de police. »

Donc, le Grec est harangueur et babillard, comme jadis. Comme jadis aussi, il est querelleur et emporté. Prenez, par exemple, les bateliers. Oh! quelles belles mêlées ! On dirait que l'Olympe tout entier a soufflé ses passions mugissantes dans ces poitrines tumultueuses, dans ces narines contractées, dans ces défis superbes et ces fanfares de voix pareilles au bruit des grandes eaux. Toutefois ne croyez point que les hommes de mer aient seuls ce privilège d'aptitudes belliqueuses et d'irrépressible faconde. Descendez à terre, vous retrouverez partout la même fermentation cérébrale. Dans les rues, sur les places publiques, au seuil même des temples, partout on se querelle ; partout le tempérament national bouillonne ; partout il éclate en invectives et en sarcasmes, quand il ne jaillit point en longues fusées de rire ou en tempêtes d'allégresse. C'est bien là le pays des luttes à outrance, pour une pomme ou pour une femme ; et je ne suis pas éloigné de croire que sans l'invention du canon rayé, ce grand pacificateur, nous eussions vu déjà, depuis la résurrection du jeune royaume Hellène, trois ou quatre nouvelles guerres de Troie, toutes plus ou moins renouvelées de l'ancienne.

Mais, tandis que je m'attarde à ces réflexions, notre traversée déjà touche à son terme. Déjà paraît la petite ville de San-Nicolo, port et capitale de Tinos ; déjà nous voyons la jetée couverte de curieux. L'arrivée du bateau, le dimanche, est pour les

habitants de cette île isolée tout un événement. On accourt, on s'empresse. Du reste, ce sont des amis qui viennent, des parents qu'on va revoir. De grosses barques nous portent au rivage, et, sur la jetée même, j'ai le plaisir inattendu de rencontrer deux amis qui m'emmènent aussitôt au couvent des Franciscains. Pendant que le bon Fra Giorgio nous prépare à dîner, je cours aux fenêtres. La mer baigne les murs du couvent qu'elle remplit de sa plainte éternelle. Toujours l'inépuisable poésie des flots. Je regarde sans me lasser et admire en silence. Une courte promenade dans la petite ville me prépare ensuite au repas monastique ; puis, ce repas terminé, vient le moment solennel. Les mulets sont là, bâtés et sanglés : je vais faire mon apprentissage de la vie de montagne. Sans hésiter je m'installe sur ma bête, et nous voilà partis.

La principale sensation que j'éprouvai d'abord, et presque exclusivement, fut celle de la nouveauté. Nouveauté d'allure, nouveauté d'aspect. Assis sur nos montures, nous gravissions une montagne de marbre. Des touffes de laurier-rose s'échappaient de toutes parts des fentes des rochers ; nos guides autour de nous babillaient en grec ; les passants nous saluaient de leur sonore : « Kalispéra, Sâs ; Bonsoir, Monsieur. » de beaux villages, cachés à demi dans des fourrés de figuiers, émaillaient la pente abrupte; le ciel étincelait sur nos têtes et la mer sous nos pieds ! Nous montions, nous montions toujours. Arrivé sur la dernière crête, du haut d'une corniche circulaire grandiose, je découvre tout-à-coup une gracieuse vallée taillée en cuvette au centre même de l'île, et parsemée de petits villages blancs : c'est la vallée de Loutra. A notre droite s'élève un énorme rocher sur lequel les Vénitiens avaient construit une forteresse et une ville, maintenant ruinées : c'est le Borgo. Poursuivant notre route dans la direction du nord-ouest, nous traversons le village de Xinara, résidence de l'évêque catholique ; nous longeons les murs de la belle cathédrale, construite par Mgr Marango, ancien évêque de l'île, actuellement archevêque d'Athènes ; enfin, après une descente d'environ une demi-heure, nous arrivons au village de Loutra, terme de

mon voyage et lieu de ma résidence pendant quatre semaines entières.

Ici un peu de géographie administrative ne sera pas superflu. On sait que la Grèce est divisée en nomes ou préfectures, et en éparchies ou sous-préfectures. Le nome des Cyclades renferme sept éparchies : Syra, Zéa, Andros, Tinos, Naxos, Santorin et Milo. Le nomarque, ou préfet, habite Hermopolis. L'éparchie de Tinos se divise en quatre dêmes (1) : au sud, la petite ville de San-Nicolo, où réside l'éparque; au nord, Pyrgo ; au centre, Epanomérie et Katomérie. Le dême d'Epanomérie, comme son nom l'indique, comprend la partie haute de l'île, située à l'est ; il a pour chef-lieu Sténie. Celui de Katomérie comprend la partie basse, située à l'ouest, et tous les villages de la vallée de Loutra ; il a pour chef-lieu Komie. Cela posé, revenons au village de Loutra.

Loutra, λοῦτρα, comme on sait, signifie « Bains ». Ce village doit son nom à sa fontaine qui possédait autrefois, paraît-il, une vertu curative aujourd'hui perdue, mais dont les eaux, habilement ménagées, n'en continuent pas moins à répandre autour d'elles la fertilité. On voit, partout où elles touchent, des massifs de verdure, de beaux jardins, des vergers chargés de fruits. Ces petites oasis sont entourées de formidables haies de nopal et protégées contre les vents du nord par un rideau de roseaux gigantesques. Çà et là, des bouquets d'oliviers et de figuiers, quelque vigne rampante sur un terrain pierreux, un moulin aux ailes de toile, un pigeonnier de style vénitien, complètent le paysage de la vallée qui va s'élargissant jusqu'à la mer, bordée de sommets pittoresques, semée de blanches églises et fermée à l'horizon par les hautes montagnes d'Andros.

Malheureusement, l'œuvre de l'homme ici contraste singulièrement avec l'œuvre de la nature. Vus de près, les villages grecs sont d'une incroyable laideur, et d'une malpropreté plus incroyable encore. Leurs ruelles, si étroites que le jour y pénètre à peine, leurs maisons délabrées, taudis immondes où grouillent

(1) Le dême équivaut à une circonscription municipale.

pêle-mêle poulets, enfants, pourceaux, offrent un tel spectacle de sordide négligence, que le voyageur éperdu se demande si c'est bien là la Grèce antique. L'art et la poésie auraient-ils donc réussi à couvrir d'un masque séduisant une si repoussante décrépitude, ou bien les choses auraient-elles changé à ce point! Les malheurs de la guerre expliqueraient, en effet, plus d'un de ces contrastes choquants. Pendant ces trois derniers siècles surtout, on comprend que, sans cesse en proie à la crainte trop justifiée des invasions ottomanes, les villages grecs aient senti le besoin de s'éloigner des côtes, de se grouper dans des lieux presque inaccessibles, de serrer les uns contre les autres leurs toits ruineux, comme des passereaux effrayés à l'approche du vautour. Toutefois, pour quiconque connaît l'invariable immobilité de l'Orient, le doute reste ; et, quant à moi, je le déclare, toutes les poétiques descriptions de l'Iliade et de l'Odyssée ne m'enlèveront point cette idée, que la peinture du monde grec ancien, si admirable qu'elle soit dans les auteurs classiques, n'est qu'une rayonnante fantasmagorie.

Loutra possède cependant deux beaux édifices : l'église neuve des Jésuites, et surtout, un grand pensionnat de jeunes filles, tenu par des Ursulines françaises, C'est un spectacle étrange, avouez-le, que de voir, sur ce rocher solitaire, au milieu d'une population primitive, croître et grandir ce produit merveilleux de notre civilisation chrétienne. Comment ces pauvres religieuses sont-elles venues s'implanter sur ce sol ingrat, et y greffer un si puissant rameau du grand arbre monastique, c'est ce que je ne puis raconter ici en détail. (1) Qu'il me suffise de dire qu'une femme héroïque, qui se cache sous le nom de Marie de Saint-Ignace, a eu le courage de tenter cet effort surhumain, et qu'elle est parvenue, après bien des années de souffrance, à réaliser le plus cher de ses vœux. Aujourd'hui, dans cet asile béni, plus de trente religieuses s'emploient à l'éducation de nombreuses jeunes filles, enfants des îles ou du continent, qui

(1) Sur un premier établissement de religieuses à Tinos, voir les lettres de P. Gilles Henry, S. J. dans l'ouvrage publié par le P. Carayon, *Missions des Jésuites dans l'Archipel* grec, pp. 72 et 236. Poitiers, Oudin, 1869.

chaque année, viennent s'y former, sous l'aile de leurs zélées maîtresses, aux mœurs chrétiennes et à la pratique de toutes les vertus domestiques. Pourquoi n'ajouterais-je pas que l'appui cordial et généreux, donné par le consul français de Syra à ces femmes courageuses, a largement contribué au succès final de l'entreprise? Et pourquoi ne dirais-je pas aussi que le voisinage de quelques religieux fervents et éclairés a puisamment soutenu, dans leurs épreuves multiples, ces frêles créatures qu'un souffle devait emporter, et qui ont cependant, grâce à ce soutien providentiel, résisté jusqu'ici aux plus violentes tempêtes?

Trois ou quatre jours après mon arrivée eut lieu dans ce pensionnat, à tous égards si intéressant, la distribution des prix. Mgr. Castelli, évêque de Tinos, vint de son village de Xinara pour la présider. Je vois encore ce bon prélat nous arriver vers deux heures de l'après-midi, monté sur son âne et suivi d'un petit garçon de ferme. Cette simplicité patriarcale me parut touchante. On s'empressa autour de lui, et aussitôt que le désordre de sa toilette, occasionné par les cahots du chemin, eut été réparé, nous entrâmes dans la grande salle du pensionnat. Les jeunes filles étaient vêtues de blanc et couronnées de laurier. On eût dit un chœur de tragédie antique, prêt à entonner la strophe et l'antistrophe, ou à commencer une danse religieuse. J'ai vu, en Orient, de gracieux groupes indigènes; nulle part plus qu'ici je n'ai trouvé le cachet antique, cet air fixe et serein, ces attitudes élégantes, ce repos mystique des Canéphores du Parthénon. J'avais l'honneur de siéger aux côtés de l'évêque, et tous les prix de français furent distribués de ma main. Je n'insiste pas : ces sortes de fêtes scolaires sont assez connues. Qu'on me permette cependant un détail curieux. Nous étions réunis dans une vaste salle toute neuve et soutenue par une vingtaine de colonnes en fonte ; une vingtaine d'autres gisaient pêle-mêle à la porte. Comment ces colonnes étaient-elles arrivées jusqu'ici? Je l'ai dit, il n'y a pas de chemins à Tinos; et pourtant l'île est abrupte et montagneuse. Pénétrer jusqu'à l'intérieur, même pour le plus humble voyageur et sa modeste valise, n'est possible qu'à dos de mulet. Comment donc

transporter jusqu'à Loutra, à deux bonnes lieues de la mer, cette formidable cargaison de fonte? Tel était le problème, en apparence insoluble. Mais la vaillante supérieure ne se décourage pas pour si peu. Sur le revers septentrional de l'île, elle a découvert une crique sauvage communiquant avec sa chère vallée de Loutra. Elle y fait débarquer sa fonte, puis elle convoque la population valide des villages environnants. On l'aime dans le pays; bon nombre d'hommes répondent à son appel. On s'attelle aux pièces, et moitié traînant, moitié roulant, à force de cordes et de patience, on finit par hisser jusqu'au monastère ces masses rebelles, dont quelques-unes pourtant restèrent en chemin. Les villages se relayaient de semaine en semaine, et les contingents furent toujours respectables. Avouez que Bonaparte n'eût pas mieux fait.

Aussitôt après la distribution, les jeunes pensionnaires prirent leur volée. On les voyait dans toutes les directions chevauchant par les sentiers de l'île, gravement assises sur leurs mules comme des matrones romaines. Il en resta pourtant, et leur essaim joyeux passant derrière nos haies de nopal, interrompit plus d'une fois par son babil et par ses cris, mes méditations solitaires.

Il va sans dire que, pendant mon séjour à Tinos, je profitai de toutes les occasions pour faire des courses instructives et visiter les sites les plus pittoresques. Tantôt à califourchon sur un âne rétif, tantôt confortablement installé sur un mulet de haute taille et de ferme allure, j'allais, souvent seul, quelquefois accompagné, faisant rouler les pierres du chemin, cherchant ici un point de vue nouveau, là un ombrage frais, poussant même jusqu'à la mer, à travers des haies de laurier-rose et de lavande; et ne revenant qu'après un bain délicieux dans les eaux tièdes et bleues du rivage. Qu'on me permette de rappeler brièvement deux de ces excursions, l'une sur les hauts plateaux de la partie orientale de l'île, l'autre vers la rive occidentale.

Pendant la traversée de Syra à Tinos, j'avais lié connaissance avec un élève de l'école française d'Athènes, M. Veyries, qui allait rejoindre à Délos son collègue, M. Salomon Reinach, oc-

cupé à des fouilles pour le compte du gouvernement grec. (1) M. Veyries devait ensuite venir à Tinos faire quelques recherches épigraphiques. Il vint, en effet, et dès le lendemain de son arrivée, je l'accompagnai dans une course à Sténie, chef-lieu du dême d'Epanomérie. Grâce à nos excellents mulets, nous eûmes bientôt gravi la pente abrupte et traversé le plateau rocailleux qui la surmonte. Nous arrivons; on nous conduit chez le démarque. Ce magistrat nous offre d'abord les rafraîchissements d'usage, qui consistent invariablement en confitures servies sur un plat d'argent, avec un verre d'eau et un verre de liqueur; cela s'appelle le γλυκύ. Puis mon compagnon expose l'objet de sa mission. Il venait pour visiter une ancienne église, située à quelque distance; il désirait savoir de quelle nature étaient les inscriptions qui s'y trouvent. A vrai dire, c'était mal s'y prendre pour avoir des informations tant soit peu sûres. Les Grecs sont extrêmement jaloux de leurs moindres monuments; de plus, ils s'imaginent qu'il y a partout des trésors cachés. De là, méfiance profonde vis-à-vis des étrangers. Le démarque fut poli. Il fit même mine de consulter sur les inscriptions susdites des gens du voisinage, qui jouèrent le rôle de comparses. Finalement, la réponse fut telle qu'on devait la prévoir : il n'y avait rien là, inutile d'y aller, mieux valait retourner sur nos pas et visiter les ruines magnifiques du Borgo. Ces ruines, je les connaissais, et notre rusé Grec les connaissait aussi. Il savait parfaitement que nous n'y trouverions pas trace d'inscriptions, ni ombre de trésor : c'est ce qu'il voulait.

Le Borgo, ville et forteresse, construit par les Vénitiens, jadis maîtres de l'île, surpris et dévasté par les Turcs, au commencement de ce siècle, vaut bien la peine qu'on s'y arrête. Aussi, malgré notre petite déconvenue épigraphique, n'étais-je point fâché d'y retourner. C'est toujours un spectacle étrange que celui d'une ville saccagée, ruinée, abandonnée d'hier. Rien de

(1) Le résultat de ces fouilles a été publié dans la *Bibliothèque des Écoles françaises de Rome et d'Athènes*, éditée par la librairie Thorin à Paris.

plus triste et tout à la fois de plus imposant que ce désert de vie. Au Borgo l'impression est d'autant plus vive que l'évidence d'une catastrophe récente s'impose de toute part. Les maisons ont à peine eu le temps de s'effondrer ; la cathédrale est encore debout, massive et croulante ; l'église des Jésuites, mieux conservée, sert d'abri à quelques chèvres. On se sent pris d'une invincible tristesse au milieu de ces ruines, et la plainte du barde celtique monte d'elle-même aux lèvres du passant : « J'ai vu les murs de Balclutha, mais ils étaient désolés ; le chardon y agitait sa tête solitaire ; la mousse sifflait au gré du vent ; le renard paraissait aux fenêtres ; l'herbe touffue flottait autour de sa tête ; l'habitation de Moïna est désolée ; le silence règne dans la maison de ses pères. »

Après l'excursion de Sténie, un mot de celle de Vrisi (1). Le long de la côte occidentale, serrant de fort près la mer, court du sud-est au nord-ouest une longue arête rocailleuse qui forme comme la charpente osseuse de l'île. Loutra est sur le versant oriental de cette chaîne, Vrisi sur le versant opposé. On comprend dès lors notre itinéraire. Il nous fallait avant tout franchir ce rempart naturel, escarpé, rugueux, crenelé de roches massives. Loin cependant de me sembler pénible, cette ascension fut pour moi pleine de charmes. Nos mulets étaient des vétérans de la montagne que rien n'étonnait. Tant qu'il y eut ombre de sentier, il en suivirent fidèlement la trace ; quand il n'y eut plus rien, ils continuèrent imperturbablement leur route, allongeant le pas, tournant discrètement les rochers à pic, escaladant bravement les autres. Nous cheminions, à la lettre, dans des sentiers de marbre, lits de torrents desséchés, fouillis de laurier-rose, de myrtes et de lentisques confondant leur verdure et leurs fleurs étoilées. Le paysage un peu désert s'animait à chaque détour par l'apparition soudaine de quelqu'un de ces colombiers vénitiens dont l'île entière abonde. Parfois une joyeuse volée de ramiers, derniers habitants de ces lieux solitaires, nous prouvait que la vie n'avait point disparu de ces

(1) Vrisi = βρύσεις source.

parages, et nous faisait applaudir à l'éternelle jeunesse de la nature. De temps à autre aussi, l'apparition d'un Palikare, le fusil en bandoulière, nous remettait en mémoire l'histoire de ce peuple guerrier. Mais ces rudes montagnards, redoutés de si loin, ne savaient que s'incliner devant leurs prêtres, et nous passions salués du national : « Kaliméra, Bonjour, » qu'une parole bienveillante récompensait au centuple. Parvenus sur la crête, nous laissons un instant errer nos regards sur le vaste panorama de la mer et des îles ; bientôt, cependant, la descente devient si abrupte qu'il nous faut mettre pied à terre, et laisser nos mulets sauter comme nous de roche en roche, le long des degrés d'un escalier géant. Enfin, nous arrivons à Vrisi. Des figuiers touffus nous prêtent leur ombre ; une source claire jaillit du rocher. Nous visitons la chapelle de la Panagia ; puis vient l'heure du repos. Je profite de ce moment pour casser les échantillons de marbre de toute couleur, que j'ai recueillis en chemin, afin de n'emporter que les plus beaux; mais, après avoir tout pulvérisé, je finis par ne rien emporter du tout. Mon agoyate sourit en me voyant faire ; je ne suis pas, paraît-il, le premier voyageur qui lui donne ce plaisant spectacle.

Après un excellent bain et une collation champêtre sur la plage, où des pêcheurs grecs séchaient leurs filets, nous remontons à cheval ; et c'est ici que notre marche devient incomparable d'intérêt et de splendeur. Au lieu de revenir à Loutra par le même chemin, nous avions préféré suivre dans toute sa longueur l'arête rocailleuse dont j'ai parlé plus haut, gigantesque corniche qui surplombe les falaises et domine au sud-ouest tout le vaste horizon des Cyclades. Pendant deux heures peut-être, nous cheminâmes ainsi en face de Délos et de son cortège d'îles et d'îlots. Jamais il ne fut donné à l'œil humain de contempler plus ravissant spectacle. Du haut de cette galerie aérienne nous plongions dans un océan de lumière et d'azur ; nous nous sentions, pour ainsi dire, transportés à la fois dans toutes ces îles célèbres, Syra, Paros, Naxos, Miconi, qu'il nous semblait toucher de la main. Délos surtout, frêle et délicate, si gracieuse au milieu de ses sœurs, Délos fascinait mon

regard ; je n'en pouvais détacher mes yeux ni ma pensée, et lorsque le soir, rentré au logis, je m'accoudai à ma fenêtre devant la sombre masse du Borgo, c'est encore l'île sacrée que je contemplais dans mes rêves ; et à l'heure où j'écris, si loin d'elle pourtant, je la vois toujours sur l'océan de mes souvenirs flotter comme une algue marine, comme un nénuphar blanc.

Le lecteur doit se faire maintenant une idée de l'aspect général de l'île; je passe à quelques remarques sur ses habitants.

Tinos compte une population d'environ 22.000 habitants, disséminés en une multitude de villages dont un grand nombre n'ont pas plus de quarante feux. Sur ces 22.000 habitants, 4.000 à peine sont catholiques ; le reste est schismatique. Dans l'espoir de ramener au bercail ces brebis errantes, le Souverain Pontife se proposait, m'a-t-on dit alors, de donner à des prêtres du rit grec-uni le couvent des Franciscains de San-Nicolo. Mais je ne sais où en est ce projet, ni si les difficultés qu'il semblait devoir soulever ont été aplanies.

Le clergé séculier se recrute parmi les enfants de l'île qui d'ailleurs fournit des sujets à presque tous les clergés d'Orient. Ce n'est pas à dire pour cela que ces clergés soient nombreux et en état de se suffire à eux-mêmes. Celui de Tinos, le plus favorisé, puisqu'il est la pépinière des autres, compte une vingtaine de prêtres. Syra n'en a qu'un nombre infime. L'archidiocèse d'Athènes est desservi par une quinzaine de prêtres, sans réguliers pour leur venir en aide. J'ai entendu Mgr Marango, à la suite de l'annexion de Volo, déplorer cette situation : il n'avait personne à envoyer dans ce poste important. Smyrne n'est pas mieux pourvu, mais les Franciscains italiens ont là plusieurs couvents prospères. Enfin, la métropole elle-même, Constantinople, sur ses quatre paroisses latines, n'en a qu'une dont le personnel appartienne au clergé séculier.

Cette pénurie de prêtres s'explique par les difficultés du recrutement et le manque de ressources. Le croirait-on, dans tout l'Orient, il n'y a pas un seul séminaire, et les tentatives faites pour en établir ont toujours échoué.

Les évêques des îles et du continent envoient bien quelques

sujets se former à la Propagande, ou chez les jésuites de Beyrouth, mais le nombre de ces privilégiés est nécessairement très restreint.

Si les vocations ecclésiastiques sont rares parmi les indigènes, on comprend que les vocations religieuses le soient plus encore. Aussi tous les couvents latins d'hommes se recrutent-ils en Occident. Quant aux femmes, l'esprit du pays s'accommode fort bien d'une institution mixte, qui tient le milieu entre la vie mondaine et le cloître. On trouve en Grèce, je parle des îles, un très grand nombre de religieuses qui portent l'habit de leur ordre et en remplissent les obligations principales sans toutefois adopter la vie de communauté. C'est un spectacle qui ne manque pas de nouveauté pour le voyageur que de se voir accueilli, au seuil des maisons qu'il visite, par des jeunes filles vêtues de bure, qui lui présentent les rafraîchissements d'usage. Je me souviens d'un dîner, chez un des plus honorables habitants de Komie, où nous fûmes servis à table par les sœurs de notre hôte, l'une Franciscaine, l'autre Ursuline, toutes deux en grand tenue monacale.

Le costume des habitants des îles n'offre rien de bien saillant. Les hommes portent un large pantalon, une jaquette et un béret, le tout de couleur sombre, comme les marins de nos côtes. Les femmes sont, elles aussi, fort simplement mises. Leur coiffure ordinaire est une sorte de bonnet très léger; mais, depuis quelque temps, le chapeau, paraît-il, menace de faire invasion jusque dans les villages. Plus d'un bon prêtre s'en inquiète ; d'autres ne voient pas grand mal à cette petite innovation. Il y a du pour et du contre, et la question pourrait bien finir par s'envenimer quelque peu. J'oserais même dire, d'après ce qui m'est venu aux oreilles, qu'elle s'envenime déjà, et que l'avenir du chapeau dans les îles semble gros d'orages.

Le climat est agréable ; sain dans les parties hautes de l'île, on le dit légèrement fiévreux dans les parties basses. Remarquons, toutefois, que ces fièvres sont en grande partie dues à l'imprudence des habitants qui, durant la belle saison, se nourrissent presque exclusivement de melons et de pastèques.

Quand on les engage à se procurer de la viande de boucherie, ils répondent : « Nos pères s'en passaient, nous pouvons bien nous en passer aussi. Il est vrai qu'ils avaient la fièvre; nous l'aurons comme eux, et tout sera dit. »

Je ne parle pas de la culture, qui est fort négligée. Outre que le paysan grec a peu de goût pour le travail, son calendrier est tellement surchargé de fêtes chômées qu'il lui reste à peine le temps de faire l'indispensable. D'ailleurs, le figuier, dont le fruit sert de base à l'alimentation générale, demande peu de soins, si ce n'est au moment de la caprification. Quant à la vigne, on l'abandonne à elle-même. Les ceps étant très forts n'ont besoin d'aucun appui. Les branches croissent avec une telle vigueur que celles d'un seul cep, lorsqu'elles ne trouvent pas de figuier pour s'y accrocher, occupent quelquefois une circonférence de 80 à 100 pieds. Elles s'étendent alors horizontalement, de manière que, pour apercevoir les raisins on est obligé de soulever la tige et d'écarter les feuilles.

Enfin, un mot de la langue. Et d'abord, le verbe être y est toujours conjugué d'une manière toute différente de la forme classique. On dit : εἶμαι, je suis ; εἶναι, il est. Le futur de nos grammaires disparaît complètement. On les remplace par un infinitif apocopé, précédé de θέλω, exemple : θέλω εἰπεῖ, je dirai ; ou par un subjonctif précédé de θά, abréviation de θέλωνά, θέλω ἵνα, exemple : θά ἔλθω, je viendrai. Certains mots du grec classique font invariablement place à d'autres, peut-être plus anciens ; exemple : ψωμί, pain ; νέρο, eau (de là, Nérée, Néréides); σπίτι, maison. De deux mots anciens, souvent un seul survit dans la langue populaire. Si vous voulez, par exemple, demander à un villageois votre chemin, n'employez pas le mot ὁδός, vous ne seriez pas compris ; dites-lui τίς εἶναι δρόμος εἰς... quel est le chemin vers ?... et il vous répondra aussitôt.

Puis viennent ces expressions qu'on entend retentir partout : Καλά ! πολὺ καλά ! bien ! très bien ! Καλημέρα, Σᾶς, bonjour, Monsieur ; Καλησπέρα, Σᾶς, bonsoir, Monsieur ! ναί, oui ; ὄχι, non ; τώρα tout à l'heure ; στάσο, attends. Nous traversons, par exemple, le nouveau bâtiment des Ursulines, non encore

achevé ; la supérieure crie à un ouvrier travaillant sur un échafaudage : Στάσο μία στιγμή ! attends une minute ! et l'ouvrier s'arrête, et nous passons indemnes au milieu de son plâtre. Dans une visite à une famille, je remarque une respectable matrone d'un embonpoint plus qu'ordinaire, qui ne cesse de répéter en s'éventant : τι ζέστη ! τί ζέστη ! quelle chaleur ! quelle chaleur ! Le mot ψυχή, âme, s'emploie pour désigner une personne en général ; aussi j'avais un vrai plaisir à entendre notre petit domestique me dire : « Monsieur, une âme (ψυχή) vous attend à la porte. »

Terminons ici ce rapide coup d'œil sur l'île de Tinos. Ce que j'en ai dit pourrait s'appliquer, avec quelques variantes de détail, à toutes les îles du groupe, dont elle est peut-être le type le plus complet. Aussi, plusieurs lettrés ont-ils eu la pensée de faire la monographie de ce coin de terre, d'une originalité si frappante. Mais je crois qu'aucun d'eux n'aura le courage de poursuivre son œuvre, lorsqu'il saura que l'éminent archevêque d'Athènes, Mgr Marango, ancien évêque de Tinos, enfant des îles, archéologue et helléniste de première force, a entrepris lui-même et probablement aujourd'hui terminé cette monographie, dont il a puisé les éléments à des sources, pour tout autre que lui, simplement inaccessibles.

Dès le 20 août, je reprenais le chemin de la ville et du port de San-Nicolo. En passant à Xinara, résidence de l'évêque, je m'arrêtai un instant pour saluer une dernière fois Sa Grandeur. J'entrai dans la cathédrale ; Mgr Castelli achevait sa messe. A peine eut-il déposé les ornements sacrés que, s'avançant à travers la foule agenouillée, il vint me serrer la main et m'embrasser au pied même de l'autel, avec la plus cordiale effusion. Je partis, en priant Dieu pour le pasteur et pour son troupeau.

La brise était forte, la mer agitée ; je craignais que le bateau de Syra ne vînt point, ce qui eût retardé mon départ d'une semaine entière. Arrivé à San-Nicolo, j'allai l'attendre chez des amis. Une partie de la maison était occupée par une nombreuse famille grecque, échappée aux massacres d'Alexandrie. Parmi les domestiques de cette famille, on me fit remarquer une

jeune esclave noire, qui avait coûté... vingt-cinq francs. Enfin, le bateau parut, et pendant qu'il allait à Mikoni pour revenir ensuite nous prendre, je fis un petite visite à Fra Giorgio dans son couvent solitaire. Ce bon moine se prosterna devant moi, et voulut me faire fête. Mais rien ne pouvait m'être plus agréable que de contempler une fois encore, des fenêtres de son modeste divan presque à fleur d'eau, le grand spectacle de la mer. Les vagues, sans être énormes comme celles de l'Océan, roulaient cependant et blanchissaient sur toute la surface houleuse, avec une vivacité et un élan superbes. Jamais je n'ai mieux compris ce beau et simple vers des *Orientales* :

La mer semble un troupeau secouant sa toison.

C'est parfaitement cela : un troupeau mutiné ! partout de blanches toisons d'écumes, fouettées par le vent, frissonnantes, courroucées, folâtres ! Le troupeau fuit et revient, glisse et bondit, gronde ou murmure, s'éparpille soudain et soudain se resserre pour courir à l'assaut d'un gracieux bloc de marbre qu'il enserre de ses mailles de cristal, et qu'il baise plutôt qu'il n'attaque. Ce n'est pas une tempête, c'est une petite guerre de vagues lutines et coquettes, capricieuses et sautillantes, une ronde de jeunes Bacchantes enivrées de soleil et de lumière, un jeu de tritons et de nymphes plein d'élégance, de souplesse et de grandeur.

Mais hélas ! ce spectacle si beau, vu du rivage, n'a plus le même charme, vu du pont d'un navire. Ce qui, là-bas, berçait doucement mes regards, ici me secoue sans pitié les entrailles. Bientôt les nausées m'envahissent et après un mélancolique adieu jeté aux côtes poétiques de Tinos, je fais, dans le port de Syra, appuyé au bastingage du bateau, une entrée plus mélancolique encore. Une fois à terre, le malaise se dissipe comme par enchantement. Me voici de nouveau sur les quais d'Hermopolis ; de nouveau, je gravis l'âpre colline au sommet de laquelle je retrouve, après un mois d'absence, ma terrasse, mon observatoire, plus beau, plus radieux que jamais. Pendant huit jours entiers, sans un moment d'interruption, je vais contempler le

délicieux horizon des Cyclades, et prendre tous mes repas entre deux fenêtres, dont l'une encadre Délos, et l'autre, Paros, cette Paros de neige, comme l'appelle Virgile :

Niveamque Paron (1).

Pendant huit jours entiers, je n'aurai d'autre souci que de compter les îles, les voiles blanches et les vagues, m'enivrant de lumière et de poésie, respirant à pleins poumons les brises salées de la mer. Je défie le dilettante le plus blasé de rester insensible à cette manne quotidienne de splendeur tombant du ciel dans une pauvre âme humaine. Aussi ne me laissai-je distraire qu'un instant de cette contemplation extatique pour aller présenter mes hommages à l'évêque de Syra, franciscain de vieille roche, autrefois préfet du couvent italien de Sainte-Marie, à Constantinople. Ce saint prélat me reçut avec sa douceur et son aménité ordinaires. Je visitai la cathédrale et la terrasse de l'évêché, d'où l'on plonge, comme du haut d'un nid d'aigle, dans un abîme d'une effrayante beauté. Puis je revins presque automatiquement reprendre mon poste d'observation.

Profitons de cette occasion pour remarquer que les habitants de la vieille Syra, au nombre de quatre à cinq mille, sont catholiques. Les habitants d'Hermopolis au contraire, sont presque tous grecs orthodoxes.

Heureux, je l'étais dans mon ermitage féerique ; satisfait, qui ne l'eût été ? Mais le cœur de l'homme est insatiable. Il me restait un désir inassouvi, une conquête des yeux à faire. Du haut de ma montagne, j'embrassais, il est vrai, le grand panorama des Cyclades ; mais un sommet plus élevé me dérobait au nord la vue de l'Attique et de l'Eubée, sans compter quelques îles secondaires qui manquaient encore à ma synthèse optique de la mer Egée. Ce sommet, où se dressait jadis une tour, porte encore le nom de Pyrgo. Je voulais y arriver, coûte que coûte, et du haut de ce piédestal cyclopéen, du haut de cette loggia fantastique, embrasser, d'un coup d'œil, tout l'immense horizon

(1) *Énéide*, III, 126.

de la Grèce insulaire et continentale. Je pris donc un jeune guide, et me mis en route à pied. Nous longeâmes d'abord par son sommet la gorge magnifique et sauvage qui ferme la vallée d'Hermopolis. Puis commença l'ascension, un peu rude, il faut l'avouer. Je crois que des mulets eux-mêmes, si nous en avions eu, seraient restés en chemin. Enfin, nous arrivons.

Le sommet est un plateau oblong, semé de quartiers de roches avec les ruines de l'ancienne tour. La fatigue fut bientôt oubliée en présence de l'admirable spectacle que nous étions venus chercher si haut. Le soleil s'inclinait à l'ouest sur les montagnes bleuâtres de l'Attique et du Péloponèse; au nord, la pointe sud de l'Eubée semblait s'avancer à la rencontre d'Andros. Zéa, Thermia, Serpho, quantité d'autres îles et d'ilots raboteux, entre le cap Sunium et nous, constellaient les eaux étincelantes. Délos, et les îles sœurs, Paros, Naxos, Miconi, Tinos, décrivaient du côté opposé leur courbe gracieuse; plus près, tout autour de Syra, le rivage découpé, plissé, creusé ou arrondi, formait des centaines d'anses rocailleuses et noirâtres, où se jouait la blanche écume. Appuyé contre les débris de la tour, je jouissais et bénissais Dieu. Désormais, le but de mon voyage était pleinement atteint : j'avais conquis, jusque dans ses moindres détails, ce panorama classique. Ce cercle magique des Iles de marbre, ces Cyclades enchanteresses s'étaient montrées à moi sans voiles; j'avais fait connaissance, que dis-je? j'étais entré dans l'intimité rayonnante de ces splendeurs de la Nature. Désormais, je pouvais partir, emportant dans ma mémoire et dans mon cœur leur gracieuse image et d'impérissables souvenirs.

Nous redescendîmes de Pyrgo lentement, je dirais presque religieusement. L'admiration, en effet, touche parfois de bien près à la prière. A mi-côte, nous nous arrêtâmes dans une chaumière. Une paysanne grecque, ornée de beaux enfants, suspendus à sa robe, endormis dans ses bras, nous reçut avec une simplicité antique. Elle nous offrit « le peu qu'elle avait », me dit-elle : c'étaient des figues et du raisin, σῦκαι καὶ στάφυλαι. Dieu ! quelles figues et quel raisin ! quel arome et quelle saveur!

O vous tous, qui, dans les brumes de l'Occident, lacérez d'une dent paresseuse la figue sèche et aride que l'Orient vous jette avec dédain, venez, princes, venez, peuples, venez en foule chez la paysanne de Syra. Entrez dans sa chaumière, ou plutôt, arrêtez-vous sous son figuier ! cueillez vous-même le fruit onctueux, velouté ; portez-le à vos lèvres arides, et dites-moi si la nature n'a point ici fait son chef-d'œuvre en tirant du rocher ce miel exquis, cette manne savoureuse que nos terres plus riches sont impuissantes à produire !

Mais l'heure du départ a sonné. Après les Iles de marbre, la Ville de marbre : allons à Athènes. Aussi bien, aurions-nous une idée trop incomplète de la Grèce, si nous n'en avions point vu la capitale.

Nous sommes au 26 août, c'est-à-dire, au 14 août du calendrier grec. Demain, c'est la grande fête de la Panagia, notre Assomption latine.

Il est six heures du soir ; les cloches sonnent dans toutes les églises d'Hermopolis, de joyeuses détonations éclatent, les fanfares retentissent, des feux de joie s'allument de toutes parts. La mer est couverte de navires pavoisés partant pour le sanctuaire vénéré de la Vierge de Tinos ; il me semble voir une Théorie antique déployant ses blanches voiles et voguant vers l'Ile sainte, comme aux temps de Socrate et de Périclès. Béni soit Dieu qui a changé l'objet de ce culte poétique, et remplacé Diane par Marie !

Je jette un dernier regard à l'horizon bien-aimé, un dernier adieu à mes hôtes, et bientôt je me retrouve sur la grève, où m'attend un bateau du Lloyd autrichien qui appareille pour le Pirée.

VICTOR BAUDOT, S. J.

(*La fin prochainement.*)

MISSION BELGE

DU

BENGALE OCCIDENTAL

(Suite. Voir p. 82.)

Missions bengalies.

Dans le district des XXIV Pergannahs, au sud de Calcutta, les missionnaires de Morapaï et de Raghabpur se dévouent avec zèle à la formation des néophytes et travaillent à faire de nouvelles conquêtes. Après la mort du P. Seeldrayers, arrivée le 31 juillet 1885, le P. Banckaert resta quelques mois sans compagnon chargé de la chrétienté de Morapaï. Au commencement de l'année 1886, il fut rejoint par un compatriote, le P. Alfred Maene, Brugeois, parti pour le Bengale au mois d'octobre 1881, et ordonné prêtre à Asansole, le 6 janvier 1885.

Nous avons mentionné l'an dernier la bénédiction de la nouvelle église en briques bâtie par le P. Banckaert à Morapaï, et les cérémonies qui accompagnèrent cette solennité, le 29 novembre 1885 (1). Le 30 avril 1886, le P. Banckaert écrivait : « La belle statue du Sacré-Cœur, dont nous sommes redevables à des bienfaiteurs généreux, a été bénite et inaugurée avec tout l'éclat possible le jour de Noël. L'église pouvait à peine contenir la foule des chrétiens accourus à la cérémonie. D'un très bel effet, la statue s'adapte parfaitement avec l'autel. Le jour de Pâques eut lieu la bénédiction et l'installation du nouveau chemin de la croix, en présence de nos chrétiens, dont la foule recueillie nous laissait à peine la place nécessaire pour les cérémonies. Ces rites inaccoutumés, le salut solennel, chanté après la bénédiction du chemin de la croix, et la première communion des enfants que le zélé P. Maene avait préparés pour ce grand jour de fête : tout cela n'a pas manqué de faire sur nos gens une heureuse et salutaire impression. Grâce à un secours opportun, que la bonne Providence nous a ménagé au moment où je songeais, faute de ressources, à suspendre les travaux,

(1) Voir *Précis Hist.*, 1886, p. 201.

le plâtrage de l'église a pu être terminé, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur ; les verres coloriés sont du meilleur effet sur les murs blancs. Ce qui reste encore à exécuter, — pavement, conduites d'eau à l'entour de l'édifice, soubassements à cimenter, peinture des boiseries, — nous l'achèverons au fur et à mesure de nos moyens. La protection que le bon Dieu n'a cessé de nous donner jusqu'ici nous est un sûr garant qu'il ne laissera pas notre œuvre imparfaite. Nous le prions chaque jour avec tous nos chrétiens d'acquitter la dette de reconnaissance que nous avons contractée à l'égard de tous nos bienfaiteurs. »

Dans le courant de l'année, le P. Banckaert a pu reprendre et continuer les travaux accessoires ; aujourd'hui l'église est heureusement terminée ; et les catholiques de l'importante chrétienté de Morapaï sont redevables à l'inébranlable constance du missionnaire brugeois de posséder un sanctuaire dont ils n'ont pas à rougir en présence de leurs compatriotes engagés dans le protestantisme.

La visite régulière et l'instruction des catholiques disséminés dans des villages très distants les uns des autres devient pour le missionnaire une source continuelle de grandes fatigues et d'épreuves douloureuses, qui parfois mettent sa vie en danger ; mais c'est surtout dans l'œuvre de la conversion des païens qu'il rencontre des obstacles de tout genre et qui pourraient sembler insurmontables. Les lettres suivantes des PP. Banckaert et Maene nous dépeignent parfaitement cette situation. Le P. Banckaert écrivait de Boshonti, le 30 avril 1886 :

« Me voici en tournée depuis le mercredi des cendres, 10 mars, et il me reste encore plusieurs hameaux à visiter. Pour le moment, je me trouve à Boshonti. Bâti sur la rive gauche du Mutlah, ce village occupe l'extrémité orientale de notre mission. A cette époque de l'année, on n'y arrive pas sans difficulté, car le vent violent qui souffle du sud pendant les mois d'avril et de mai rend la navigation sur le Mutlah très dangereuse. Par bonheur, le jour de mon voyage, le vent s'était un peu calmé, et notre frêle embarcation a pu sans trop de peine surmonter les vagues tapageuses qui semblaient de temps en temps s'amuser à nous éclabousser. La veille et le lendemain de mon arrivée, c'était tout différent : ces jours-là, aucun batelier n'a osé s'aventurer sur la rivière. Comme vous le savez, Boshonti est le berceau de la mission (1) ; nous y comptons une bonne centaine de convertis. Le choléra, au mois de décembre dernier, a fait parmi eux d'assez grands ravages. Malheureusement Boshonti est fort éloigné de Morapaï, ce qui rend les visites du missionnaire moins fréquentes.

(1) Voir *Précis Hist.*, a. 1875, pp. 502 et 531.

Peut-être un jour, et ce serait à souhaiter, un Père en résidence à Calcutta sera-t-il chargé uniquement d'évangéliser les stations que des communications régulières avec la capitale rendent pour lui d'un accès plus facile que pour nous. L'exécution de ce plan serait d'autant plus désirable, que les habitants des « abades », comme Boshonti, pressurés par les agents des « zémindars », dont ils dépendent entièrement, finissent quelque jour par émigrer (1). Cette année même, le fait s'est encore présenté pour quatre ou cinq de nos familles, qui sont allées se fixer, à deux journées d'ici, dans un nouvel abade, où je devrai les visiter à la première occasion. Leur conseiller le recours à la police pour obtenir le redressement de leurs griefs est chose parfaitement inutile : la police prendra toujours parti pour qui la soudoie le plus largement, et les agents du zémindar sont assurés du triomphe.

« L'autre jour, je rencontrai, escorté par la police, un groupe d'hommes portant un cadavre, que l'on envoyait à Calcutta pour le soumettre à l'autopsie. Voici ce que j'ai appris plus tard à ce sujet. Lorsque je me suis rendu à Khari pour la visite du temps pascal, il venait d'y arriver un « mohontor » — ascète indou, — dont la renommée racontait mille choses étonnantes. Il ne mangeait qu'une poignée de riz dans l'espace de vingt et un jours ; il se transportait d'un endroit à l'autre d'une manière invisible, etc., etc. Pas un Hindou n'eût osé douter de ces merveilles : la seule parole du mohontor leur valait plus que toutes les preuves imaginables. Or, voici pourtant qui eût dû leur ouvrir les yeux. Le mohontor s'attribuait le pouvoir de guérir de la folie. On lui amène un pauvre idiot. Il prescrit de le plonger dans un étang et l'y retient un temps considérable, puis on couche le patient au fond d'une fosse creusée dans sa maison ; le charlatan fait étendre sur lui six ou sept épaisses couvertures, et par-dessus de lourdes pierres afin d'exercer une forte pression. Il ordonne ensuite

(1) Les « Zémindars », dont l'institution remonte à la conquête mahométane, étaient primitivement les percepteurs ou fermiers de l'impôt. Prenant à bail temporaire un district déterminé, ils payaient au chef de l'État une certaine somme d'argent et percevaient du « ryot », *rayat* ou paysan, l'impôt en nature. En 1793, par le *Permanent Settlement* de Lord Cornwallis, les zémindars sont devenus les « landlords » ou seigneurs héréditaires de leurs districts, qu'ils afferment par parties à des agents, lesquels à leur tour agissent de même à l'égard des villageois attachés à la glèbe. (Cf. W. W. Hunter, *Imperial Gazetteer of India*, 1885, vol. II, p. 306, et vol. VI. pp. 383 et 438 à 446.) — Sur ce système et ses abus, voir L. J. Trotter, *History of India*, p. 262, et dans la *Revue générale* l'intéressante étude de M. Ch. Verbrugghen, membre de la Ch. des Représ., sur l'*Inde anglaise :* 1883, t. 38 p. 748 ; 1884, t. 40, pp. 488 et 894.

d'allumer un grand feu dans la maison. Cependant, impatients de constater les heureux effets du traitement, les parents vont soulever les couvertures : le malade avait passé de vie à trépas. Sans doute alors la famille éclata en cris d'indignation contre l'imposteur... Nullement : on va très respectueusement l'avertir que l'homme est mort ; mais lui de répondre : « Oh ! ce n'est rien ! je le ferai revenir à la vie. » — On laisse donc le corps dans la même position. Bientôt cependant l'odeur devient telle que personne n'ose plus approcher de la maison, et le mohontor d'affirmer toujours qu'il ressuscitera le mort. Avertie de la chose, la police enleva le cadavre et le fit transporter à Calcutta. J'apprends qu'on laissera tomber cette affaire. Et la preuve, c'est que le mohontor est toujours en liberté, jouissant en paix de sa réputation, et ne cessant de répéter que si l'on veut lui rapporter le cadavre, il le rappellera à la vie.

« Voici un autre exemple qui prouve également à quel point sont aveuglés ces pauvres Hindous,et combien ils redoutent de se rendre à la vérité. Il s'agit encore de Khari, où le zémindar voulait intercepter un cours d'eau en jetant une digue à travers un bras de rivière. Des centaines d'ouvriers, employés à cette entreprise, avaient plusieurs fois essayé d'élever la digue ; mais la marée venait-elle à prendre certaines proportions, elle anéantissait tous les travaux. On résolut alors de recourir aux divinités protectrices. Trois brahmes sont appelés ; on les charge de présents ; ils offrent des sacrifices, et pendant trois jours ils restent prosternés à terre, n'interrompant la prière que pour prendre leurs repas. Dans l'intervalle, la jetée avançait rapidement ; mais survient une marée haute, et la voilà de nouveau emportée. L'agent du zémindar s'irrite et chasse les brahmes. Se rappelant alors qu'il existe à Calcutta une société de femmes attachées au service d'un temple, il les fait venir avec leur idole. Les prêtresses exigent de nouveaux habits, de l'argent, des cadeaux, etc., etc. On leur donne tout ce qu'elles demandent ; les prières et les supplications recommencent et le travail reprend vigoureusement. Tout va bien pendant deux ou trois jours, mais à la première crue des eaux, la digue est emportée. L'agent du zémindar en perd la tête ; ne sachant que devenir, il prête l'oreille aux propositions que lui font quelques-uns de nos chrétiens. « Nous ne croyons pas, disaient-ils, à toutes ces vaines divinités, « nous les méprisons ; permettez-nous de prendre votre idole, de la « jeter à l'eau ou de la couvrir de terre : vous verrez bien que votre digue « résistera. » — L'agent réfléchit un moment, et, en désespoir de cause, il s'écrie : « Voyons ce que peuvent les chrétiens ; abandonnez-leur « l'idole, qu'ils la traitent comme ils veulent, pourvu que la digue soit

« jetée ! » Les chrétiens s'emparent de l'idole, la font pirouetter comme une poupée et la lancent dans la rivière. On se remit à l'œuvre, et la digue, en peu de jours, se trouva construite. — Savez-vous quelle conclusion les Hindous ont tirée de ce fait?... Voici : leur divinité, disent-ils, ayant eu peur des chrétiens, s'est enfuie, et, de nouveau, ils doivent à tout prix se concilier sa faveur... N'est-ce pas à perdre courage en face d'un tel aveuglement, si l'on ne savait que la grâce peut déchirer tout à coup le voile qui cache la divine lumière à ce peuple égaré ? »

A son tour, le P. Maene raconte une course apostolique aux confins de la mission. Voici sa lettre datée de Morapaï, 28 novembre 1886. « Je viens de rentrer d'une excursion aux villages les plus éloignés du centre de notre mission : Boshonti, Dareerjungle, Kéoti. Mon récit pourrait s'intituler : Une excursion de missionnaire à la recherche de ses brebis dispersées. Car nos chrétiens bengalis, du moins ceux des XXIV Pergannahs, se comportent un peu comme les tribus sauvages de l'Amérique : aujourd'hui dans tel endroit, demain dans tel autre, où le bail des terres est beauconp moindre, et où ils seront pour quelque temps libérés des mille vexations, assez souvent méritées, qu'ils avaient à subir dans le premier village. — Parti de bon matin, je vais en barque rejoindre le chemin de fer qui me conduit à Canningtown, sur le Mutlah (1). Si la rivière est calme, on peut sans crainte se confier à quelque barque indigène, pour faire le trajet de Canningtown à Boshonti. Mais à certains jours, le fleuve ressemble à une mer en furie, et les bateliers redoutent de s'aventurer sur les flots, non que l'eau soit bien profonde, mais malheur à qui tomberait par-dessus bord : il deviendrait la proie d'un crocodile aux aguets. Il n'est pas rare d'entendre parler d'accidents causés par ce reptile si commun dans le delta du Gange (2). Tantôt, c'est un enfant qui disparaît ; tantôt, c'est une femme qui, en allant le matin laver la vaisselle à la rivière, est entraînée sous l'eau, étouffée et dévorée par le terrible animal. Il n'y a pas long-

(1) L'origine de Canningtown ou Port-Canning, à 28 milles de Calcutta, remonte à l'année 1853. On essaya d'en faire un grand port auxiliaire de Calcutta, et il fut relié à la ville par une voie ferrée, mais après des travaux considérables, on se vit contraint de renoncer au projet. Aujourd'hui Port-Canning est presque désert ; le chemin de fer est d'un minime rapport. Cf. W. W. Hunter, *Imperial Gazetteer of India*, v. II, p. 216.

(2) Outre le *Gavial du Gange*, qui atteint une longueur de 6 à 8 mètres, et dont le museau est grêle et très allongé, on rencontre dans les fleuves de l'Inde deux variétés de crocodiles proprement dits : le *C. porosus*, et le *C. biporcatus*.

temps, on réussit à s'emparer d'un crocodile monstrueux, dans l'estomac duquel on découvrit plusieurs anneaux, tels que les femmes du pays en portent aux bras. Peu après, un homme glissa dans le fleuve en voulant mettre pied sur le rivage : un crocodile le saisit, lui enlève une partie de la jambe et lui fait d'horribles blessures. Lorsque nous voguions sur la rivière, je remarquai, à cinquante mètres de la barque, un de ces reptiles voraces, semblable à un tronc d'arbre flottant, et qui disparut sous l'eau à notre approche. Voici de quelle manière on s'empare de l'animal. A l'extrémité d'un cable, lié autour d'un arbre sur la rive du fleuve, on attache au moyen de ficelles nombreuses et très fortes un solide crochet, dissimulé par l'amorce. Le crocodile avale le morceau de chair et se trouve pris; de ses dents aiguës et tranchantes, il couperait sans peine le cable, mais c'est autre chose pour les ficelles, qui glissent et s'enlacent dans les intervalles de la denture ; et il ne sert de rien au monstre de se débattre en furie sur le sable du rivage.

« La rivière est le séjour du crocodile ; les jungles ou fourrés épais et impénétrables, qui s'étendent sur ses bords à perte de vue, sont le domaine du tigre royal du Bengale. Notre barque avançait avec une lenteur désespérante ; aussi les rameurs ont le temps de me faire remarquer en plusieurs endroits l'empreinte toute fraîche des tigres, grands et petits, qui ont quitté leur repaire et sont venus pendant la nuit se désaltérer au fleuve. Nos gens ne manquent jamais à l'occasion d'ajouter des réflexions analogues à celles-ci : « Père, voici un endroit dangereux ; tel jour le tigre a tué des vaches, mangé un homme, emporté un enfant. » — Et dire que les bûcherons ne craignent pas de pénétrer dans ces fourrés, pour défricher les jungles et les convertir en fertiles champs de riz. Tous les ans, les journaux de la capitale énumèrent les malheureuses victimes de la férocité des tigres. Dans un certain endroit s'était établi un groupe de bûcherons engagés pour la coupe du taillis. Au bout d'un mois, neuf d'entre eux avaient péri sous la dent des tigres ; cependant les autres continuent leur besogne et bravent le danger. Est-ce fanatisme, indifférence ou sang-froid... ? Je vous laisse à deviner. Mais le moyen, demanderez-vous, de se défaire du tigre ? car il est toujours dangereux de le poursuivre, si habile chasseur que l'on soit. Voici l'un des pièges usités : à un endroit connu de tous les habitants des environs, sur le sentier du carnassier, on dispose un fil, rattaché à la détente d'un fusil. Le tigre vient-il à passer par là, il tombe à l'instant foudroyé par la décharge. Une nuit, le village de Boddipur, — un des villages visités par le P. Banckaert, — fut mis en branle par la détonation de l'engin dressé contre le tigre.

On court à l'endroit désigné : le coup est parti en effet, mais de tigre nulle trace. La chute d'une simple feuille sur le fil avait causé tout cet émoi. Par là, on peut juger avec quelle délicatesse le piège est disposé (1).

« Mais nous voici à destination : c'est le village où nous avons eu les premiers convertis de la mission de Morapaï, Boshonti, où le P. Delplace a débuté, et que le P. Lachawietz a longtemps évangilisé avec une patience invincible, au milieu des tracasseries suscitées par les ministres protestants et baptistes. Ce dévoué missionnaire a succombé à la suite d'une longue et cruelle maladie, dont il avait contracté les germes dans cette station des plus rudes et des plus ingrates (2). Ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont admiré sa constance à supporter les tribulations qui venaient l'accabler de toutes parts, et rappellent encore son souvenir avec respect et vénération. Si l'on ne vient pas aux Indes avec la perspective de tomber sous le glaive des tyrans ou des persécuteurs, on y trouve en échange des occasions journalières d'endurer un douloureux martyre, non de quelques instants, mais de plusieurs années. Témoin le regretté P. Lachawietz. En parcourant les quelques mémoires, bien courts il est vrai, qu'il a laissés, on ne peut se défendre d'un amer déchirement de cœur à la vue de tout ce qu'il a souffert. Quels souvenirs pour moi, au moment de célébrer le divin sacrifice à ce même autel, où le missionnaire avait si souvent offert la sainte Victime, seul avec son sauveur pour le consoler, le fortifier et l'encourager ! Et du troupeau qu'il avait réuni avec tant de peines dans le bercail de l'Église, il ne reste à l'endroit même qu'un petit nombre

(1) Chaque année dans l'Inde, les animaux malfaisants causent de grands ravages parmi la population. Nous empruntons aux *Missions catholiques*, no du 15 février 1887, p. 84, la statistique suivante pour l'année 1883 : « 20,980 personnes ont péri par la morsure des serpents ou ont été dévorées par des crocodiles ; 1,920 Indiens ont été égorgés par les tigres. Le nombre des animaux domestiques mangés par les fauves s'est élevé à 47,478. Par contre les chasseurs indigènes et anglais ont exterminé 19,890 animaux féroces, et les primes sont montées à 15,000 livres sterling. »

(2) Né dans la Galicie autrichienne, le 21 avril 1841, le P. Jean Lachawietz entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Starawiès, (Galicie) le 9 septembre 1863. Ordonné prêtre en 1870, il vint au mois de septembre 1872 à Tronchiennes en Belgique, d'où il partit bientôt pour le Bengale avec le P. Ch. Schaff, son compatriote, et tous deux abordèrent à Calcutta le 9 janvier 1873. Au mois d'août de l'année suivante, le P. Lachawietz fut envoyé de Balasore dans les missions Bengalies des xxiv Pergannahs. En 1880, son état de santé le força de revenir en Belgique ; peu après il retourna dans sa patrie, et le 23 mars 1881, il mourut au collège de Cracovie.

de fidèles ; la plupart sont dispersés, pour ainsi dire, aux quatre vents du ciel, et le pasteur doit courir à leur recherche.

« Je passai quelques jours à Boshonti. La besogne la moins agréable, c'est de rétablir l'accord entre les gens qui ont eu des disputes pendant l'absence du missionnaire. Les affaires réglées, tout le monde satisfait et rempli de bon vouloir, il faut aller à la station de Dareerjungle ; et pour cela, revenir à Canningtown, prendre une autre barque et passer encore sept à huit heures sur un bras de rivière. Au mois de novembre, les rayons du soleil sont très supportables, et l'on est heureux parfois d'en éprouver la bienfaisante influence.

« Aussi, je vais m'installer sur le toit de la cabine, d'où l'on jouit d'une fort belle vue. Sur la rivière glissent les barques à voiles et à rames; des rivages boisés nous arrive le chant du bûcheron qui dispute au tigre la possession des jungles; de temps à autre, devant sa petite cabane construite au bord du fleuve, je vois s'agenouiller pieusement quelqu'un de nos chrétiens qui demande la bénédiction au missionnaire.

« Enfin, on s'arrête en face de Dareerjungle, localité la plus lointaine de notre paroisse. Ici, tout est primitif au suprême degré. En fait de nourriture, rien que du riz et des poulets; heureux encore qui n'en manque pas. Les gens sont pauvres, et à peine ont-ils de quoi se couvrir. Si du moins, comme je n'ai cessé de les y exhorter, nos catholiques supportaient toujours, résignés et soumis, les tribulations que Dieu leur envoie ! Loin du pasteur, beaucoup d'entre eux ont faibli; mais tous, grâce à Dieu, se montrent résolus à ne plus prêter l'oreille aux paroles flatteuses et mensongères des ministres protestants et baptistes, dont les roupies, malheureusement, mettent leur constance à de rudes épreuves. Tout ce qu'ils me demandent, mais c'est beaucoup, vu les ressources trop faibles dont nous disposons, c'est d'avoir une chapelle pour y prier tous ensemble, et un cimetière pour y enterrer leurs morts. Ils voudraient bien aussi que le prêtre vînt s'établir au milieu d'eux, mais ils comprennent que c'est impossible pour le moment. « Enfin, Père, dirent-ils, obtenez-nous de notre propriétaire de ne « plus devoir quitter ces terres que nous sommes venus occuper dans « l'intention d'y rester et d'y vivre en fidèles catholiques. » Je leur promets que l'on fera tout ce qui est possible pour les rendre heureux, et après les avoir encore une fois exhortés à persévérer dans leurs bonnes résolutions, et à envoyer leurs enfants à l'école de Morapaï, je les quittai, pour me rendre au village de Kéoti. En barque depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à cinq heures du matin. Mes gens, dans l'espérance d'un bon pourboire, veulent bien ramer toute la nuit.

« Descendu à terre, j'arrive au bout d'un quart d'heure à la chapelle, s'il est permis de lui donner ce nom. A Dareerjungle, l'autel se composait de quatre bambous fixés en terre et reliés au sommet par des cordes soutenant une planche. Ici, au moyen de cordes attachées au toit, je fais hisser à hauteur un banc d'école, sur lequel je dispose les ornements nécessaires pour célébrer le saint sacrifice. Nos néophytes de Kéoti ont passé de l'hindouisme au protestantisme d'abord, pour devenir enfin catholiques. Avertis de ma présence, ils sont bientôt réunis. Tous aspirent à la réception des sacrements; ils demandent avec instance un cimetière et une chapelle convenable et suffisamment spacieuse. Je promets de les admettre à la sainte communion, aussitôt qu'ils seront convenablement instruits ; je leur dis ensuite qu'étant à court d'argent, je ne puis pour le moment faire construire une chapelle ; enfin, je fais défense à un brave petit vieux de mourir avant que l'on soit en possession d'un cimetière. Vive hilarité de toute l'assistance! Après la messe, on cause de la récolte du riz, du bail des terres, des vaches, en un mot de tout ce qui peut intéresser des fermiers; et j'entremêle la conversation de quelques instructions et exhortations. Ensuite on règle les affaires, on dit de part et d'autre ce qui paraît convenable, et l'on tâche autant que possible de les contenter tous et chacun. J'eus la joie de laisser ces braves catholiques dans d'excellentes dispositions, et je repris la route de Canningtown, heureux de me retrouver bientôt après à Morapaï, pour rendre compte au P. Banckaert de ma tournée.

« Un semblable voyage entrepris en plein été, quand le soleil des Indes darde perpendiculairement ses rayons sur la tête, présente d'autres fatigues et d'autres dangers qu'au mois de novembre ; aussi rien d'étonnant que le P. Banckaert, un jour, soit revenu les pieds et les mains littéralement brûlés, quitte à subir une forte fièvre et à faire peau neuve. Mais pour peu que la santé nous reste et que le bon Dieu nous prenne en pitié, nous sommes prêts à dire comme saint Martin : Volontiers, Seigneur, nous acceptons la peine aussi longtemps qu'il vous plaira ! La plus grande source de tristesse, et ce à quoi le missionnaire se résigne péniblement, c'est de manquer trop souvent du nécessaire pour aider de pauvres chrétiens dans leur détresse. Daigne le Dieu de bonté venir à notre secours, et prendre en pitié les indigènes bengalis confiés à notre sollicitude... »

Ces deux lettres nous montrent quelques-unes des difficultés qui entravent l'œuvre de l'évangélisation : la dispersion des convertis sur de vastes territoires, la présence des protestants et leur incessante propagande. C'est pourquoi les missionnaires de Morapaï tâchent de réunir auprès

d'eux le plus d'enfants possible des différents villages, pour les instruire solidement et les former aux devoirs de la vie chrétienne. L'école de Morapaï compte une bonne soixantaine de garçons ; la plupart sont à la charge de la mission, et pour chaque enfant, la dépense annuelle est d'une *trentaine* de francs. Malheureusement, il manque une école de filles, et celles-ci demeurent privées jusqu'à un certain point de l'instruction qui leur est pourtant si nécessaire. La construction d'un local, l'entretien des religieuses et des enfants dépassent les ressources dont peut disposer le missionnaire. Et cependant, quelle importance n'aurait pas une telle œuvre pour l'avenir de la religion! « Une grande partie de nos efforts, écrivait le P. Banckaert, le 27 mars 1885, tendent à former une jeunesse solidement chrétienne. S'il faut partout de la patience et de la persévérance, cela est vrai surtout dans un pays comme le nôtre. Pour en donner une idée, il suffira de mentionner l'un des vices dominants dans ce pays : le manque absolu de franchise. Quand je suis arrivé ici, le P. Delplace ne cessait de me prémunir contre la duplicité des indigènes. Ils ne disent la vérité, répétait-il, que lorsqu'il y va de leur intérêt ; même s'il leur est indifférent de dire vrai ou de mentir, ils préféreront mentir. Ce qui alors me semblait incroyable ou tout au moins exagéré ne me paraît maintenant que trop fondé, après les quelques années d'expérience que j'ai acquise. Les Bengalis sont aussi par caractère très querelleurs, et ils ne font nulle difficulté d'en convenir ; sans cesse, ils se disputent entre eux. Tous les différends se règlent en présence du prêtre ; mais, je vous le demande, le moyen de découvrir la vérité ? Se parjurer en justice est l'affaire de tous les jours ; et pour avoir gagné une mauvaise cause par les moyens les plus déshonnêtes, on deviendra aux yeux de tous un personnage important. Voilà une des grandes plaies de ce pays, et l'un des vices contre lequel nous avons le plus à combattre.

«Il s'agit de faire comprendre à nos enfants la honte attachée au mensonge, et à leur inspirer une profonde aversion de toute duplicité. Certes ce n'est pas l'affaire d'un jour. Les parents et les personnes âgées n'ont pu encore recevoir une instruction complète, et partant, il est bien difficile de leur démontrer les avantages et la nécessité d'un langage toujours conforme à la vérité. En contact avec leurs parents, les enfants perdent en partie le fruit de l'éducation reçue, et voilà pourquoi il nous faudra plusieurs générations pour transformer ces hommes en chrétiens bons et vertueux. C'est par l'éducation des enfants que nous espérons sûrement y arriver. Aussi ne saurait-on s'exagérer le bien que l'on fait en nous aidant à soutenir cette œuvre capitale ; et le seul regret que j'éprouve, c'est de ne pouvoir dignement exprimer ma

reconnaissance à tous ceux qui s'y intéressent. En mon nom, au nom de mon collègue et au nom de tous nos chrétiens, je les prie d'agréer nos plus sincères remerciements. »

Le 1er août 1886, la mission de Morapaï comptait 1461 catholiques; dans le courant de l'année, les missionnaires avaient baptisé treize païens et reçu l'abjuration de quatorze protestants.

A la même date, la mission de *Raghabpur*, entre Calcutta et Morapaï, évangélisée par les PP. De Prins et Grégory, comprenait, dispersés dans plusieurs villages, 854 catholiques, 68 de plus qu'en 1885 ; pendant l'année, vingt-deux protestants avaient renoncé à l'hérésie. Les deux écoles de la mission réunissaient une soixantaine de garçons et près de quarante filles. — Une maison convenable, devenue nécessaire, a été construite l'an dernier pour servir de résidence aux missionnaires.

La station du P. Knockaert, à *Jhargram*, dans le district de Midnapore, comptait à la date précitée 384 convertis, une trentaine de plus que l'année précédente. Pendant l'espace d'une année, le missionnaire a enregistré trente-cinq baptêmes de païens ; il avait dans ses écoles une quarantaine de garçons et un nombre à peu près égal de filles. — Le P. Knockaert visite aussi les catholiques de Midnapore (1).

A *Josephpur*, village chrétien près d'Asansole, le P. Coutto avait sous sa direction 61 catholiques ; baptêmes de païens pendant l'année, neuf; enfants à l'école : garçons, une trentaine ; filles une dizaine.

Les deux stations secondaires de *Mirpur* et de *Balli-Joypur*, visitées par des Pères de Calcutta, réunissaient ensemble cent-deux catholiques ; elles ont donné dix-sept conversions de protestants.

En résumé, les missions bengalies, au nombre de six, que nous venons de passer en revue, comprenaient, le 1er août 1886, un chiffre total de 2862 catholiques ; depuis le 1er août 1885, il y eut 33 baptêmes de païens adultes, 26 d'enfants nés de parents infidèles, et 53 abjurations de protestants.

(1) Le district de Midnapore est partagé en quatre subdivisions administratives : Midnapore, Tamluk, Contai et Ghatal. Superficie du district : 5.082 milles carrés, ou 13.161 kilom. carrés. (C'est à peu près la moitié de la Belgique, dont la superficie est de 29.500 kilom. carrés.) Population totale du district en 1881 : 2.517.802 habitants, dont 117.436 professant des cultes aborigènes, parmi lesquels 112.062 Santhals. La population hindoue ou hindouïsée se divise en un grand nombre de castes ; celle des *Haris*, à laquelle appartiennent un bon nombre des catholiques de Jhargram, (V. *Précis hist.* a. 1885, p. 5) avait (en 1881) 25.573 membres. — *Jhargram* ou *Jhargaon*, 24 milles à l'ouest de Midnapore, est le chef-lieu de l'un des onze arrondissements judiciaires, *police circles*, de la subdivision de Midnapore. Celle-ci comptait (en 1881) 1.269.255 habitants, dont

Missions Ouryias

Les missions ouryias, dans la division de l'Orissa, comprennent la station de Balasore, sur le territoire anglais, et celle de Krishnochondropur, dans l'État tributaire du Morbhunj.

Balasore, chef-lieu du district auquel la ville donne son nom, et port fréquenté, avait en 1881 une population de 20.265 habitants, dont 16.848 hindous, 3.068 mahométans et 359 appartenant à d'autres religions. Le recensement de 1881 attribue au district entier, pour une superficie de 2,066 milles carrés, une population de 945.280 habitants, dont 915.782 hindous, 28.804 mahométans, 815 chrétiens et un certain nombre professant différents cultes. Les Filles de la Croix, de Liège, dirigent à Balasore un petit orphelinat, commencé par le P. Sapart en 1866, pendant la grande famine qui désola cette année l'Orissa (1). Le P. Lhermitte réside dans cette station depuis 1875.

Il y a quelque temps, le Père a cédé sa maison aux religieuses. Cette maison, bâtie en briques et bien aérée, convenait parfaitement pour l'orphelinat ; on se propose de l'achever le plus tôt possible. Installé dans l'ancien couvent, le P. Lhermitte en a conservé une petite partie, seule construite en briques, à laquelle il a rattaché un corps de bâtiment, terminé vers la fin de l'année dernière. Mgr Goethals s'est fait également préparer l'an passé un pied-à-terre près de Balasore, pour aller de temps en temps y respirer un air plus sain que dans la métropole. Un village catholique est en voie de se former à proximité de l'orphelinat et comprend déjà vingt-cinq maisons. L'été dernier, à l'époque des grandes chaleurs, le P. Lhermitte, devenu malade, fut remplacé momentanément par son voisin du Morbhunj, le P. Schaff, et se rendit vers la fin de juillet à Calcutta. Un séjour de quelques semaines au collège le mit en état de reprendre, dès le 27 août (1886), le chemin de Balasore. Il pressa d'autant plus son départ qu'il avait hâte de permettre au P. Schaff, depuis quatre mois à Balasore, de retourner dans le Morbhunj, où le F. Soenen était seul chargé des chrétiens.

Dans les derniers jours de l'année, le P. Lhermitte faillit perdre la vie sous le fer d'un assassin. L'avant-veille de Noël, 23 décembre 1886, vers neuf heures et demie du soir, seul chez lui, il récitait son bréviaire,

111.987 Santhals non hindouisés. — Les protestants américains de la secte des baptistes ont une mission assez importante dans le district de Midnapore ; c'est dans leur établissement central de Midnapore que fut imprimée, pour la première fois, une traduction de la bible en langue santhale. (Cf. W.W. Hunter, *Imp. Gaz. of India*, v. IX, pp. 424 et ss.

(1) Voir *Précis Hist.*, a. 1866, p. 485; a. 1868, p. 111; a. 1874, p. 120.

assis dans la chambre du rez-de-chaussée, le dos tourné vers la porte. Un inconnu s'introduit furtivement, lui assène un coup violent à l'aide d'une hachette ou de quelque autre instrument de ce genre et lui fait une profonde blessure derrière la tête. Revenu de son étourdissement, le Père se dirigea vers la porte, mais il ne vit et n'entendit rien; ensuite il alla chercher du secours au couvent, où il s'évanouit à peine arrivé. Les sœurs s'empressèrent de panser la plaie d'où le sang s'échappait en abondance. Le médecin, mandé en toute hâte, déclara la blessure dangereuse. On avertit sans retard la police et le collecteur. A la nouvelle de ce lâche attentat, il n'y eut qu'un cri d'indignation dans Balasore. Tous les européens témoignèrent au Père le plus vif intérêt, et les magistrats promirent une récompense de 250 roupies à celui qui mettrait la police sur les traces de l'assassin. Dans l'intervalle, on avait informé Mgr Goethals par télégramme ; et le P. Schaff, mandé aussitôt, accourait à Balasore. Heureusement le coup n'était pas aussi dangereux qu'on l'avait craint ; la blessure se ferma rapidement, et dès le 27 décembre, le P. Schaff télégraphiait à Calcutta que ce jour-là même le convalescent était en état de célébrer la messe ; la guérison fut complète au bout de deux à trois semaines. On se perd en conjectures sur le mobile et l'auteur de l'attentat. Le missionnaire n'a pas d'ennemis à Balasore : sa grande bonté le fait aimer et respecter de tous. D'ailleurs il est pauvre et n'a que le strict nécessaire. Quelques jours auparavant, un inconnu s'était présenté le soir, à deux reprises différentes, demandant à voir le Père en particulier. Vers le même temps, un homme succomba, dans les environs de Balasore, victime d'une attaque semblable à celle dont le P. Lhermitte fut l'objet. Durant la nuit du 3 janvier de cette année, des malfaiteurs essayèrent de pénétrer dans le couvent des sœurs, et un cuisinier, qui revenait du marché, se vit enlever toutes ses provisions. Pour prévenir de nouvelles surprises, le magistrat envoie chaque nuit des agents de la police loger dans la maison du missionnaire.

Au lendemain de cet événement, le 28 décembre 1886, le P. Gengler s'embarquait à Calcutta pour venir résider à Balasore. Envoyé l'année précédente chez les Kôles, à Mariadi, puis à Torpa, le P. Gengler y avait gagné des fièvres, que l'on put croire un instant mortelles et qui le menaçaient constamment de nouvelles et dangereuses atteintes. Rappelé de la Kôlarie au mois de décembre, il fut envoyé bientôt après dans les missions de l'Orissa, dont le climat semble devoir lui être plus favorable. Le 21 janvier 1887, il écrivait de Balasore : « Les conversions dans ce pays sont beaucoup plus difficiles que chez les Kôles, à cause du régime des castes. Les gens qui passent au christianisme ont

besoin, la plupart, qu'on les entretienne, ou du moins qu'on leur procure de l'ouvrage. Malgré ces difficultés, nous avons encore eu cette année quelques nouveaux convertis. Daigne Dieu disposer le cœur d'un plus grand nombre, et ce sera la consolation dans la désolation. » Le 1er août 1886, il y avait dans la mission de Balasore 149 catholiques; l'orphelinat comptait une vingtaine de garçons et environ trente filles.

Dans le *Morbhunj*, le P. Schaff dirige depuis le mois de décembre 1880 le village de Krishnochondropur, fondé peu de temps auparavant par le P. Knockaert à douze milles au sud de Baripada, sur la route qui mène à Balasore (1). Le petit État feudataire du Morbhunj, qui comprend le Morbhunj proprement dit, l'Uperbagh et le Bamanghati, d'après le recensement de 1881, avait, pour une superficie de 4,243 milles carrés, une population de 385,737 habitants, dont 189,294 hindous et 194,119 aborigènes, principalement des Santhals et des Kôles, professant leur religion primitive. — Le chiffre des convertis, qui était de cent vingt-sept en 1882, s'élevait à deux cent quatre-vingts le 1er août 1886; la dernière année leur nombre s'était accru de cinquante-deux. Les écoles du missionnaire ont une dizaine de garçons et une quinzaine de filles. — Depuis l'établissement de cette chrétienté, le missionnaire avait pour aide et compagnon un frère coadjuteur. Tout récemment, les besoins pressants des missions Kôles engagèrent les supérieurs à transférer le frère Soenen, compagnon du P. Schaff, à la nouvelle et importante résidence de Ranchi, capitale du Chota-Nagpore.

Cependant la situation du village catholique de Krishnochondropur laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la salubrité. Au mois de décembre dernier, on entama des négociations en vue de transférer la mission dans un site moins sauvage et moins malsain. L'idée en fut suggérée par un magistrat supérieur anglais, le « Commissioner » de l'Orissa, et l'on s'occupe de l'exécution. Le P. Schaff s'est concerté avec l'administrateur du Morbhunj, lequel règle les affaires de l'État pendant la minorité du jeune Maharajah (2); le gouvernement promet d'indemniser le missionnaire de la perte éprouvée par suite de l'abandon des constructions actuelles. La réalisation de ce projet ne saurait manquer d'être très favorable au développement de la mission du Morbhunj.

(*A continuer.*) ALPH. LALLEMAND, S. J.

(1) Voir *Précis histor.*, a. 1881, p. 695.

(2) L'ancien Maharajah, Kisori Chandra Bhanj, est mort en 1882. Son fils est âgé aujourd'hui d'environ 17 ans. (Cf. W. W. Hunter, *Imperial Gazetteer of India*, 1886, v. IX, p. 516.

L'INQUISITION DANS LES PAYS-BAS

— *L'inquisition et le régime pénal pour la répression de l'hérésie dans les Pays-Bas du passé*, par le Chanoine *Claessens*, Camérier secret de Sa Sainteté, membre de l'Académie de la religion catholique à Rome, etc. Turnhout, Splichal Roosen, 1886. — In 8° de 280 pages.

Ce livre, un des plus intéressants qui ait été publié sur une question toujours débattue, n'a paru qu'après la mort de son laborieux auteur. Nous n'avons pas l'intention de retracer ici la carrière utile et féconde d'un ami cher à notre cœur et dont nous fûmes naguère le collègue. Nous ne voulons parler aujourd'hui que du dernier ouvrage sorti de sa plume.

Pas plus que Mgr Claessens, nous ne ressentons une sympathie exagérée pour le caractère de Philippe II. Nous ne saurions nous faire ni à la lenteur de décision du fils de Charles-Quint, ni à sa dissimulation. Nous considérons, ainsi que feu le chanoine David, comme la faute capitale de son règne qu'il ait envoyé, en 1567, le duc d'Albe aux Pays-Bas, au lieu d'arriver lui-même, malgré qu'il en eût reçu le conseil du pape S. Pie V. Mais il ne faut pas non plus juger les événements de cette époque avec nos idées actuelles; il ne faut pas, quand on se montre si sévère pour Philippe II, être indulgent pour Élisabeth d'Angleterre, laquelle, par exemple, n'était guère tolérante.

Ces protestants contre lesquels dut sévir le lieutenant de Philippe II, étaient après tout des pillards ; ils avaient saccagé, sous prétexte du pur Évangile, les églises monastiques et les cathédrales. Hembyze et Ryhove, à Gand, tout comme Van den Tympel, à Bruxelles, avaient organisé une sorte de Terreur. Voilà la vérité. Pouvait-on laisser tous ces crimes impunis ? Sans doute, la justice, saisie régulièrement de la chose, devait frapper les coupables; elle devait tenir compte peut-être de circonstances atténuantes, tout comme dans l'histoire des troubles récents du pays de Charleroi. Néanmoins, il a fallu punir en 1567, tout comme en 1886, parce que la société a le droit et le devoir de se défendre.

Une courte *Introduction* nous expose les origines de l'Inquisition. Dès avant même le quatrième concile général de Latran, on recherche

les hérétiques relaps; les évêques les frappent de peines spirituelles; ces hérétiques sont abandonnés au bras séculier en cas d'impénitence manifeste. Aucune décrétale de pape n'a décerné la peine de mort contre les hérétiques. Le Saint-Office ou Congrégation suprême et universelle de l'Inquisition a reçu son organisation définitive de Sixte-Quint. Ce tribunal romain chargé de « rechercher, de citer, de procéder, de juger et de définir en toutes les causes d'hérésie manifeste, de schisme, d'apostasie, de magie, de sortilège et de divination, d'abus des sacrements et dans toute autre cause d'hérésie » n'a jamais prononcé de sentence capitale.

L'Inquisition d'Espagne fut établie par bulle pontificale à la sollicitation des rois catholiques Ferdinand et Isabelle. Il s'agissait alors de surveiller dans la péninsule les agissements des Maures, des Juifs et des Judaïsants. Cette inquisition avait son conseil suprême et exerçait une juridiction dans chaque province par un tribunal particulier. C'est à elle que nos codes modernes ont emprunté leurs règles sur la détention préventive, la mise au secret, l'organisation de la police et de la sûreté publique. Cette inquisition n'était ni exclusivement ecclésiastique ni purement civile. Dans les procès engagés devant ces tribunaux, il y avait une partie religieuse et une partie exclusivement civile. Il ne paraît pas admissible non plus que l'inquisition d'Espagne fût un tribunal purement et essentiellement *royal*, quoique muni d'amples pouvoirs spirituels, et que les inquisiteurs, tant prêtres que laïcs, fussent des fonctionnaires de l'État plutôt que des ministres de l'Église.

Passons aux Pays-Bas. Antérieurement au règne de Charles-Quint, nous voyons au quinzième siècle deux Vaudois livrés aux flammes, l'un à Arras, l'autre à Douai. En 1477 un clerc des environs d'Ypres est condamné à la prison perpétuelle pour crime d'hérésie. A Anvers en 1529, la communauté des Augustins est convaincue d'avoir adhéré aux doctrines de Luther; la maison est rasée et sur son emplacement s'élève l'église de Saint-André.

Charles-Quint publia douze placards ou édits contre l'hérésie. Il donna en outre un édit spécial contre les anabaptistes. Ces lois coercitives et répressives étaient, on ne doit pas perdre cela de vue, non l'œuvre de l'Église, mais du gouvernement. Elles avaient été faites et publiées par le souverain légitime, armé d'un droit incontestable et incontesté; les corps nationaux, mêlés à l'exercice du pouvoir législatif, avaient concouru à leur conception et à leur promulgation. Le système pénal de Charles-Quint, pris dans son ensemble, reposait sur un principe juste et vrai. C'est un gouvernement légitime, sûr d'être en possession de la vérité religieuse et dans une société toute imprégnée de vérité ;

il a le droit et le devoir de réprimer l'erreur et d'en empêcher la propagation.

En vertu de la législation existante, il appartenait au for spirituel de décider si un accusé était coupable d'hérésie obstinée. Le crime de contravention aux placards ne ressortissait jamais qu'au for séculier, à l'exclusion de tout juge d'Église.

Philippe II eut peut-être tort de ne pas ordonner la révision des lois édictées par son père, concernant la répression de l'hérésie. Il est assez connu qu'au moment même de son départ définitif pour l'Espagne, il se borna tout simplement à recommander leur observation.

Nous ne nous appesantirons pas ici sur les faits du gouvernement de Marguerite de Parme. L'appui plus ou moins avoué que les sectaires trouvèrent auprès de plusieurs seigneurs, un entraînement irréfléchi des masses vers certaines nouveautés religieuses, d'autres causes encore amenèrent l'iconoclastie de 1566. Beaucoup de gens désabusés virent trop tard où de fâcheuses condescendances avaient conduit le pays.

Le duc d'Albe eut pour mission, si l'on veut bien, d'arrêter les progrès de l'hérésie; il dut surtout comprimer la révolution politique. Le Taciturne, un ambitieux sans conviction religieuse aucune, visait à la souveraineté, au moins dans une province des Pays-Bas et se souciait fort peu d'assurer à ses administrés catholiques une liberté qu'il réclamait pour ses coreligionnaires dans d'autres parties de nos contrées. Nous aurons toujours le droit d'opposer aux panégyristes de Guillaume d'Orange la conduite de notre clergé national. Nos prêtres et nos évêques ne cessèrent, au milieu des scènes de répression dont ils furent les témoins de 1568 à 1573, de se montrer les dignes ministres d'une religion de miséricorde et de charité. Les docteurs de la faculté de Théologie à Louvain envoyèrent secrètement l'un d'eux à la cour d'Espagne à l'effet de réclamer le rappel du lieutenant de Philippe II. L'amnistie de 1570 eut le tort de ne pas venir à temps. La Pacification de Gand en 1576, ratifiée par l'Édit perpétuel de 1577, modifia une situation trop tendue pour être durable.

Ces placards impériaux, dont le texte nous effraie, étaient beaucoup moins terribles dans l'application que sur le papier. M. Fruin, professeur à Leyde, en est loyalement convenu. Granvelle n'était pas un monstre avide de sang, et le comte d'Egmont, plus léger que criminel, avait des torts graves.

Quel serait donc le total des victimes du conseil des Troubles ? Mgr Claessens incline à penser que le chiffre vrai varierait entre 6.000 et 8.000. Ce nombre sans doute, dit-il, n'était pas grand, comparé au chiffre de la population du pays ; il n'égalait pas celui des

soldats que nous voyons chaque jour tomber sur le champ de bataille. Quand les formes de la procédure sont respectées, l'action de la justice est relativement lente. Pour être juste et impartial, Mgr Claessens proclame le changement de conduite suivi par Philippe II à l'égard des Belges durant la dernière partie de son règne.

Ce livre consciencieux, tout nourri de faits, d'où toute déclamation banale est exclue, sera lu avec le plus grand fruit par les amateurs d'histoire nationale. Nous ne déposerons pas la plume, sans profiter de l'opportunité du moment pour remercier le regretté défunt de toute la part qu'il a prise à la diffusion de la vraie science par l'hospitalité qu'il recevait dans les *Précis historiques ;* les savantes pages parues dans ce recueil ont rendu d'excellents services. Dieu a déjà donné à son fidèle serviteur, nous en avons la douce confiance, la récompense de ses labeurs incessants, de ses nombreuses veilles mises au service de la religion et de la vérité.

AD. DELVIGNE.

LE JUBILÉ SACERDOTAL

DE S. S. LE PAPE LÉON XIII

Les enfants de l'Église catholique, répandus dans le monde entier, s'apprêtent à célébrer au mois de décembre prochain, avec un élan unanime, le jour anniversaire de l'ordination sacerdotale du Saint-Père (31 décembre 1837). Nous ne pouvons mieux indiquer à nos lecteurs l'esprit et le but de cette mémorable solennité qu'en reproduisant ici la lettre adressée à ce sujet, le 29 juin dernier, par Son Ém. le cardinal Schiaffino, président de l'OEuvre du Jubilé, à tous les évêques du monde catholique.

« Appelé à la présidence d'honneur de la commission établie pour solenniser le Jubilé Sacerdotal de S. S. Léon XIII, il me paraît convenable de m'adresser à Votre Grandeur Illustrissime et Révérendissime, pour lui donner communication du choix qui est fait de mon humble per-

sonne, sans autre mérite de ma part que mon attachement filial bien connu au glorieux Pontife, et pour la prier chaleureusement de vouloir bien concourir de toutes les forces de son zèle pastoral et de son affection pour le Pontife et pour l'Eglise à cette œuvre si heureusement commencée.

« Il ne saurait échapper à la sagesse connue de Votre Grandeur Illustrissime et Révérendissime, que dans les circonstances présentes une manifestation d'amour filial et de gratitude pour les œuvres glorieusement accomplies, s'adressant au Souverain Pontife, porte elle-même une signification qui, j'oserais le dire, va au-delà de l'auguste et grande Personnalité qui en est l'objet.

« Il s'agit de montrer à ceux de nos frères égarés, qui affectent de croire que la foi est vaincue et comme anéantie par les attaques de l'incrédulité, combien, au contraire, elle demeure vigoureuse et pleine de vie; il s'agit de mettre sous les yeux de la société divisée en partis ennemis les uns des autres, cette société catholique, qui, ravivée par l'esprit du Seigneur, trouve dans la chaire de saint Pierre et dans le magistère du Vicaire de Jésus-Christ une merveilleuse unité d'esprit et de cœur.

« C'est le désir de la Commission, et, nous le croyons, de tous les catholiques, qu'au jour béni du Jubilé Sacerdotal du Pape, ces deux faits de la puissante vitalité de la foi et de l'union intime des catholiques prennent une forme sensible dans les témoignages d'affection que les catholiques du monde entier viendront déposer aux pieds du Père vénéré des âmes et du guide de leur conscience.

« Tous les Diocèses, toutes les Provinces, toutes les Nations réunies autour du trône du Vatican ont à maintenir claire et distincte leur propre personnalité ; mais il convient que sur cette multitude on voie planer l'Esprit de Dieu, accomplissant le vœu et la promesse de Jésus-Christ : *Sint unum... Ecce Ego vobiscum sum.*

« Cette manifestation est si haute, si conforme à l'esprit chrétien, et d'autre part, elle respecte si efficacement les justes droits et les désirs de tous, que la Commission ne peut en aucune façon douter que Votre Grandeur Illustrissime et Révérendissime ne déploie tout son zèle pour la mener au plus haut degré de splendeur, en constituant des comités ayant pour objet de la préparer.

« Et plus Elle voudra bien se hâter de donner ses soins à l'organisation de l'œuvre,mieux l'ordre et la bonne disposition de celle-ci seront assurés, ce qui en pareil cas n'est pas le moindre élément du succès. »

BIBLIOGRAPHIE

La Vie et la doctrine du cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai (1350-1420). — *Petrus de Alliaco, auctore Ludovico Salembier.* 1 vol. in-8°, pp. LX-400. Lille, Lefort, 1886.

Jusqu'ici nous n'avions pas encore, sur le célèbre cardinal Pierre d'Ailly, un travail d'ensemble, fait d'après toutes les exigences de la critique. On sait que ce savant prélat exerça une grande influence sur son époque agitée, et que sa biographie offre un intérêt particulier pour l'histoire de nos provinces ; la moitié de la Belgique actuelle relevait alors de la juridiction spirituelle de l'évêque de Cambrai. M. l'abbé Salembier a comblé cette lacune dans l'ouvrage latin qu'il vient de présenter à la Faculté de théologie de Lille, comme thèse de doctorat.

L'auteur ne s'est pas contenté de consulter les sources imprimées, il a dépouillé patiemment tous les documents inédits, les manuscrits et les archives qui peuvent jeter quelque lumière sur l'illustre contemporain de Gerson ; nos dépôts de Belgique ont été largement mis à contribution. C'est ainsi que M. Salembier a pu nous donner une étude complète de la vie et de la doctrine de Pierre d'Ailly. Après avoir, dans une première partie, rectifié un grand nombre de faits et de dates et suivi l'évêque de Cambrai depuis sa naissance (1350) jusqu'à sa mort arrivée en 1420, l'auteur examine successivement les œuvres philosophiques, scientifiques et théologiques du savant cardinal ; il constate ses erreurs et résume ses mérites, comme théologien et comme orateur. Le livre de M. Salembier est écrit avec une rigoureuse méthode ; après l'avoir lu, on ne sait ce qu'on y doit le plus admirer, de l'étendue de l'érudition, ou de la clarté de l'exposition. Un appendice bibliographique très bien fait est placé en tête de ce bel ouvrage qui nous semble indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique de nos provinces au moyen âge.

Histoire d'Andrimont et de l'ancienne commune des Croisiers, par JEAN RENIER. Grand in-8° de 550 pages. Verviers, imprimerie A. Remacle. Prix 4 francs.

M. Jean Renier — dont le nom est déjà connu par l'*Historique du Val-Dieu*, les *Waldor liégeois*, l'*Histoire de l'industrie drapière*, le *Ban de Jalhay*, etc., — vient de publier le fruit de ses laborieuses recherches sur ANDRIMONT, un antique *Castellum* établi par l'empereur Adrien. — Cet ouvrage ne s'adresse pas seulement aux archéologues et aux amis des anciens mo-

numents de leur sol natal ; tous liront avec intérêt les chapitres qui parlent de l'*église* et du *château* d'Andrimont, et en particulier la notice sur les *Ermitages de Brossy, de Hombiet et de la Chantoire.* L'étude sur l'ancienne *Cour de Justice* et sur la *Régence* forme un morceau capital ; elle fournit des renseignements de haute valeur touchant les coutumes en usage dans les communes wallonnes pour l'administration de la justice, la nomination des officiers de la cour, les fonctions des prélocuteurs, sergents, clercs sermentés, etc. On nous saura gré d'avoir signalé aux amateurs de notre histoire nationale le nouvel ouvrage de M. Renier.

J. L.

Vie de la bienheureuse Bronislava, religieuse de l'ordre de Prémontré, (1203-1259), par I. V. S., O. P. — Un vol. in-12° de 60 pp. Namur, Douxfils, 1886.

On connaît peu, dans nos pays d'Occident, les saints de l'Europe orientale qui ont illustré l'Église catholique dans les contrées habitées par les populations slaves. Ce serait une heureuse idée que de nous donner, dans de petits volumes, des notions exactes et succinctes sur quelques Bienheureux qui sont populaires dans ces régions restées fidèles à l'unité malgré de longues et cruelles persécutions. Tel est le but que s'est proposé M. l'abbé I. Van Spielbeeck en publiant la biographie de la Bienheureuse Bronislava, religieuse Norbertine du couvent de Zwierzynec, fondé à Cracovie vers l'an 1182. L'auteur ne s'est pas contenté de nous offrir l'intéressant et édifiant récit de la vie de cette âme privilégiée d'après les annales de l'ordre de Prémontré et les sources les plus authentiques; il a voulu, en outre, nous faire connaître l'origine et l'extension du culte de la B. Bronislava, spécialement honorée et invoquée en Pologne pour la préservation des maladies contagieuses.

NÉCROLOGIE

—

Mgr Pieraerts, recteur de l'Université catholique de Louvain, a succombé le 30 janvier dernier à la grave maladie qui le minait depuis plusieurs mois. Né à Anvers en 1830, il fit avec de brillants succès ses études d'humanités au collège des Joséphites de Tirlemont, et c'est là qu'il connut le pieux chanoine Van Crombrugghe, dont il devait plus tard retracer la vie dans une biographie aussi édifiante que bien écrite. Il termina ses humanités au collège de Pitzenbourg à Malines, où il eut pour professeur M. l'abbé Goossens, aujourd'hui archevêque et primat de Belgique. Devenu prêtre, il enseigna avec distinction la rhétorique au collège de S. Rombaut, dans la direction duquel il succéda au digne chanoine Robert, mort il y a deux ans, curé des SS. Jean et Nicolas, à Bruxelles. En 1872, M. Pieraerts fut nommé à la chaire de littérature latine à Louvain ; il présidait en même temps la pédagogie du pape Adrien VI et donnait aux jeunes universitaires le cours approfondi des vérités fondamentales de la religion. Enfin, en 1881, le corps épiscopal l'appela à recueillir la succession du digne recteur, Mgr Namèche, qui avait sollicité et obtenu son éméritat. Dès l'abord, Mgr Pieraerts se concilia l'estime et l'affection de toute la famille universitaire de l'*Alma Mater*, qui compte aujourd'hui quatre-vingts professeurs et près de deux mille étudiants.

Écrasé de travail et absorbé par la direction de l'institution que le roi Léopold Ier appelait, à juste titre, « notre premier établissement d'instruction national », Mgr Piéraerts trouvait encore le moyen de cultiver les lettres. Son style magistral, correct et élégant dénote un commerce suivi avec les grands écrivains de la Grèce, de Rome et de la France du XVIIe siècle. Publiciste distingué, autant que prêtre zélé et administrateur habile, Mgr Pieraerts laisse de nombreux travaux. Nous rappellerons seulement ses charmants récits de pèlerinages, publiés, en collaboration avec M. le chanoine Beauvois, son concitoyen et ami ; ses discours de rentrée à l'Université, ses oraisons funèbres et sa belle vie du chanoine Van Crombrugghe avec lequel il a tant de traits de ressemblance.

Quoique très court, — il ne dura que quatre ans et demi, — le rectorat de Mgr Pieraerts a été fécond et bien rempli. Le regretté défunt s'était fait un devoir d'améliorer les services pédagogiques, notamment ceux des facultés des sciences et de médecine. C'est ainsi qu'il a construit l'Institut Rega pour la pharmacie et l'anatomie microscopique normale et pathologique ; — l'Institut d'électricité appliquée ; — qu'il a établi le cours

pratique d'exercices de physique expérimentale pour les élèves, le premier en Belgique, et créé plusieurs chaires, entre autres celle de chimie physiologique. La mort l'a frappé au moment où il songeait à doter l'Université de différents cours nouveaux à l'usage des élèves de la faculté des Lettres. Mgr Pieraerts avait également donné une vigoureuse impulsion à l'étude de la philosophie de Saint-Thomas d'Aquin qu'enseigne avec tant de talent et d'autorité M. le chanoine Mercier, son fidèle ami, celui dont le dévouement lui fut si secourable pendant les souffrances et les tristesses de sa longue et pénible maladie. Continuant les nobles traditions de ses prédécesseurs, Mgr Pieraerts cherchait en toutes choses la gloire de l'Université : il voulait l'*Alma Mater* à la tête du mouvement littéraire, scientifique, philosophique et social du pays, et il ne négligeait rien pour lui assurer cette grande position. Aussi a-t-il pu emporter dans la tombe cette suprême consolation qu'il laissait l'Université plus prospère, plus forte et plus renommée que jamais.

Les funérailles du regretté Recteur ont été dignes de l'Université catholique. Trois discours ont été prononcés. Mgr Cartuyvels, vice-recteur, a tracé un tableau éloquent de la vie de Mgr Pieraerts. La messe a été célébrée par Mgr Goossens, en présence des représentants de tout le pays catholique : la Cour, les Chambres législatives, les évêchés, les ordres religieux, l'armée, le barreau, les étudiants. Trois ministres ont voulu rendre les derniers devoirs au chef regretté de l'*Alma Mater* : MM. Beernaert et Vanden Peereboom, anciens élèves, et M. Thonissen, ancien professeur. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Park, où reposent déjà, dans la paix du Christ, plusieurs des membres les plus illustres de la vieille et toujours vivace Université brabançonne.

— S. Ém. le cardinal CATTANI, archevêque de Ravenne et ancien nonce du Saint-Siège en Belgique, est pieusement décédé dans sa ville métropolitaine à l'âge de 64 ans. Mgr Cattani était né à Brisighella, le 13 juillet 1823. Après avoir fait ses études au séminaire de Faënza, il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1845 et nommé chanoine de Ravenne. Il quitta bientôt ce poste pour devenir chanoine de Saint-Jean-de-Latran ; durant son séjour à Rome, il remplit plusieurs fonctions importantes dans diverses Congrégations. Au mois de mai 1866, il fut envoyé comme internonce à La Haye, et deux ans plus tard, après avoir été élevé à l'épiscopat avec le titre d'archevêque d'Ancyre, nonce à Bruxelles. Après être revenu à Rome comme secrétaire de la Congrégation du Concile, il alla comme nonce à Madrid, et enfin en 1879, le 19 septembre, S S. Léon XIII le créa cardinal, du titre de Sainte-Balbine ; trois jours après, il lui confia la direction de l'archidiocèse de Ravenne, où l'éminentissime cardinal donna, comme à Bruxelles, à Madrid et à Rome, l'exemple des plus hautes vertus et où il vient de terminer saintement une vie tout entière consacrée au service de l'Église.

— Les fidèles du Grand-Duché viennent de faire une perte sensible par la mort de leur ancien évêque, Mgr Adamès, saintement décédé à Luxembourg, dans le couvent des RR. PP. Rédemptoristes, où le vénéré prélat s'était retiré lorsque, à sa demande, le pape l'eut déchargé du fardeau de l'épiscopat. Mgr Adamès était né à Trois-Vierges, dans le Grand-Duché ; il fit ses études au Petit-Séminaire de Bastogne et fut ordonné prêtre par Mgr Dehesselle, alors évêque de Namur. Jeune encore, il devint le secrétaire de Mgr Laurent, que les francs-maçons, auxquels cet évêque si savant et si zélé faisait une guerre redoutable, chassèrent en 1848. Le secrétaire de l'évêque expulsé resta à Luxembourg et il fut chargé de l'administration du diocèse avec le titre d'évêque de Chersonèse qu'il reçut plus tard, et qu'il échangea ensuite contre le titre d'évêque de Luxembourg, lorsque les difficultés soulevées par la révolution de 1848 furent aplanies. Plusieurs fois Mgr Adamès demanda au Souverain-Pontife d'être dechargé du fardeau de l'épiscopat. Il voulait passer les dernières années de sa vie dans la solitude et les austérités du cloître, pour lesquelles il s'était toujours senti une vive et persistante inclination. Léon XIII céda enfin à ses instances et lui donna, il y a trois ans, un successeur en la personne de Mgr Koppes, un des prêtres les plus distingués du Grand-Duché. L'humble et pieux prélat se retira dans le couvent des Rédemptoristes, à Luxembourg, pour se préparer à la mort. Mgr Adamès était un véritable père, bienveillant, affable, plein de bonté, et d'une grande modestie et simplicité. C'est cette modestie et une défiance extrême de lui-même, et le désir de se livrer exclusivement aux exercices de piété, si chers à son âme d'ascète, qui le firent renoncer à l'épiscopat et le menèrent dans la retraite, d'où Dieu vient de le rappeler à Lui, à l'âge avancé de 78 ans.

— Le 4 janvier de cette année, est mort au collège Saint-François-Xavier, de Calcutta, dans la mission du Bengale occidental, le F. Gustave de Clercx, S. J. (1). Né à Liège, le 2 mai 1841, d'une ancienne famille noble, Gustave de Clercx entra dans la Compagnie de Jésus à Tronchiennes, le 21 juin 1863, et voulut se consacrer à Dieu dans l'humble degré de coadjuteur temporel. Chargé d'abord d'une classe inférieure au collège Saint-Stanislas, à Mons, il fut ensuite envoyé à Verviers, où il enseigna pendant dix ans au collège Saint-François-Xavier. En 1875 il partit pour la mission du Bengale, et aborda le 12 novembre à Calcutta. Après avoir passé quelque temps à l'orphelinat de Balasore, il fut nommé professeur au collège Saint-François-Xavier, de Calcutta, et se dévoua jusqu'au dernier jour de sa vie aux pénibles fonctions d'instruire les jeunes enfants ; on peut dire qu'il est mort victime de son zèle à remplir la charge qui lui était confiée. Il s'en acquittait d'ailleurs avec succès, et plus d'une

(1). La correspondance nous a fourni plusieurs détails pour le compte rendu de la mission. Voir plus haut, livr. de février, p. 85.

fois, tous les élèves qu'il présenta aux concours publics sortirent vainqueurs de l'épreuve. Habile à gagner le cœur des enfants, il savait leur inspirer l'esprit d'ordre et l'amour du travail. Déjà depuis deux à trois ans, sa santé se trouvait notablement compromise. Les ressources de l'art et les attentions des supérieurs se trouvèrent impuissantes à conjurer le mal qui minait ses forces et le mit enfin hors d'état de remplir ses anciennes fonctions. Les vacances de décembre 1886, passées à Colgong, sur les bord du Gange, à 250 milles au nord de Calcutta, semblaient lui avoir été favorables. Rentré le 3 janvier au collège, il crut pouvoir commencer le jour même les exercices de la retraite annuelle ; mais dès le 8 janvier, son état empira soudain d'une manière alarmante. Bientôt tout espoir fut perdu, et le jeudi 13 janvier, il reçut les derniers sacrements avec les sentiments d'une humble et touchante piété. Le lendemain dans la matinée, Mgr Pozzi, O. S. B., évêque nommé du Bengale central, et Mgr Goethals, S. J., vinrent lui rendre visite. Quelques instants après le départ de l'archevêque, le malade, entouré de ses frères en religion, rendit doucement son âme à Dieu. Le lendemain matin, il fut transporté au cimetière catholique de Saint-Jean, Sealdah, et enterré à côté du R. P. Van Impe, S. J. — La charité pleine de condescendance et de dévouement du F. de Clercx, sa grande piété, son application constante au travail, son humilité, lui avaient gagné l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Sa mort a été vivement ressentie par ses supérieurs et ses confrères de la mission du Bengale, ainsi que par les élèves du collège Saint-François-Xavier, de Calcutta.

CHRONIQUE DU MOIS DE FÉVRIER

— 1. Un bataillon de l'armée italienne est surpris et presque anéanti non loin de Massouah, par les troupes du Négus d'Abyssinie.

— La ligne téléphonique entre Bruxelles et Paris est inaugurée par une conversation entre S. M. le roi Léopold et le Président de la République Française.

— 3. Le célèbre explorateur Stanley quitte le Caire et se rend à Zanzibar, où il organisera une expédition pour aller au secours d'Emin-Bey, ancien lieutenant de Gordon à Khartoum, qui se trouve aujourd'hui cerné par les Arabes près de la région des Grands-Lacs.

— La cour de cassation de Belgique, sur les conclusions de Mes De Becker et Bonnevie, rend un arrêt qui confirme la jurisprudence constante de cette cour, et prononce que la disposition qui déclare les communes responsables des pillages quelconques commis sur leur territoire, demeure en vigueur sous notre droit public actuel.

— 4. On publie en Allemagne des lettres adressées par le cardinal Jacobini au nonce du Saint-Siège à Munich, au sujet de l'attitude du Centre dans la question du Septennat.

— 10. Mgr Abbeloos, docteur en théologie, vicaire-général de l'archidiocèse de Malines, ancien curé de Duffel et ancien professeur au grand séminaire, est nommé Recteur de l'Université catholique de Louvain.

— 15. Le cinquantième anniversaire de l'avènement de la reine Victoria au trône d'Angleterre est célébré solennellement dans toute l'étendue de l'Empire britannique indien.

— 19. Le Chili demande au Saint-Siège de reprendre les négociations diplomatiques interrompues depuis un an.

— 21. Les élections pour le Reichstag allemand assurent le vote du septennat ; le Centre catholique conserve ses positions. Ce résultat, désiré par le Saint-Père, est un gage de paix pour l'Europe.

LE TRÈS RÉVÉREND PÈRE

PIERRE-JEAN BECKX

XXIIe GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

NOTICE NÉCROLOGIQUE

A LA MÉMOIRE

DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE

PIERRE-JEAN BECKX

XXIIe PRÉPOSÉ GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Né à Sichem, province de Brabant, arrondissement de Diest (Belgique)
LE 8 FÉVRIER 1795 ;
Ordonné prêtre à Malines par Mgr l'archevêque de Méan
LE 7 MARS 1819 ;
Nommé vicaire de la paroisse d'Uccle-lez-Bruxelles
LE 15 MARS 1819 ;
Entré dans la Compagnie de Jésus à Hildesheim (Hanovre)
LE 29 OCTOBRE 1819 ;
Professeur et directeur spirituel au Séminaire épiscopal d'Hildesheim
LE 1er OCTOBRE 1823 ;
Supérieur de la mission catholique de Köthen (principauté d'Anhalt)
LE 23 MARS 1826 ;
Chapelain de la duchesse douairière d'Anhalt-Köthen, à Vienne (Autriche)
LE 1er OCTOBRE 1830 ;
Secrétaire du Révérend Père Provincial de Belgique
LE 25 MARS 1849 ;
Recteur du Collège théologique de la Compagnie de Jésus, à Louvain
LE 10 OCTOBRE 1850 ;
Nommé Préposé Provincial de la province d'Autriche
LE 8 SEPTEMBRE 1852 ;
Élu à Rome Préposé Général de la Compagnie de Jésus
LE 2 JUILLET 1853 ;
Pieusement décédé à Rome dans sa quatre-vingt-treizième année
LE 4 MARS 1887.

Petrus Becker C.S.

A. M. D. G.

BENEDICTIO PATRIS FIRMAT DOMOS FILIORUM.

(Eccli., iii, 11.)

LE T. R. P. PIERRE BECKX

XXIIe GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

1795-1887

La Compagnie de Jésus vient de perdre le vénérable supérieur général qui l'avait gouvernée avec tant de sagesse et de fermeté pendant plus de trente années. Le T. R. P. Pierre Beckx est pieusement décédé à Rome, le vendredi 4 mars 1887, dans sa quatre-vingt-treizième année, après soixante-sept ans de vie religieuse. En attendant qu'une plume autorisée nous retrace en détail la sainte et féconde carrière de l'éminent religieux, nos lecteurs nous sauront gré de trouver ici une courte notice biographique sur le XXIIe général de la Compagnie de Jésus, qui a honoré à la fois la Belgique, sa patrie, son ordre et l'Église entière (1).

Pierre-Jean Beckx naquit le 8 février 1795, d'une famille d'honnêtes artisans, dans le petit bourg de Sichem, près de Diest, province de Brabant, diocèse de Malines (2). Sa mère, devenue veuve, se retira chez son frère, M. Pierre Theyskens, instituteur primaire de la commune, et ce fut cet excellent oncle, son parrain, qui donna au jeune Beckx les premières notions des lettres et des sciences. Ayant eu le malheur de

(1) Tout en profitant des notices déjà publiées, nous avons consulté les sources les plus sûres et nous avons pu rectifier ainsi plusieurs erreurs qui s'étaient glissées dans les récits des journaux.

(2) Sichem autrefois ville murée dont les remparts ont été détruits au XVIe siècle ; une vieille tour subsiste encore. Depuis 1490 jusqu'à la révolution française, elle était un fief des princes d'Orange-Nassau, barons de Diest. Sichem a aujourd'hui 2000 habitants, et est éloignée de 5 kilomètres de Diest, de 2 kilomètres de Montaigu ; elle possède une station de chemin de fer sur la ligne de Louvain à Diest.

perdre ce dévoué parent en 1803, le petit écolier suivit les leçons d'un ancien chartreux, le F. Moreels. Il quitta la classe de ce dernier au mois d'octobre 1808 pour commencer ses humanités dans une modeste école latine au village voisin de Testelt (1). On aurait peine à se figurer aujourd'hui dans quel humble collège le futur Général de la Compagnie de Jésus s'initia à l'étude des belles-lettres. Une grande chambre, très basse, éclairée d'une seule fenêtre et n'ayant pour plancher que l'argile durcie, était l'unique classe où, d'ordinaire, une centaine de petits campagnards des environs venaient apprendre le latin et le catéchisme, et se préparer ainsi soit au sacerdoce, soit aux carrières libérales. Le maître, Jean-Baptiste Peeters, cultivait lui-même sa petite ferme, ce qui ne l'empêchait pas de posséder parfaitement la langue latine et de former d'excellents sujets (2). Aussi jouissait-il de l'estime méritée de tout le pays d'alentour. Il dirigeait seul l'instruction de toutes les classes, mais en se servant des élèves les plus avancés pour surveiller le travail des plus jeunes. C'était une sorte d'enseignement mutuel, depuis longtemps en usage dans les bonnes écoles de la Campine. On sortait de ces très modestes établissements avec peu de prétentions, mais avec l'habitude du travail personnel, avec une connaissance approfondie du latin, connaissance qui en supposait bien d'autres, avec un jugement solidement formé par l'étude assidue des auteurs classiques, avec un noble cœur, tout disposé à la constante pratique des vertus chrétiennes. Jean Peeters était un instituteur modèle.

(1) Testelt, comme Sichem, est situé sur la rivière du Démer ; ce village compte une population d'environ 1400 âmes.

(2) Jean-Baptiste Peeters, né à Langdorp en 1783, avait fait d'excellentes études latines, et se destinait à l'état ecclésiastique quand la révolution française l'empêcha de suivre cette vocation. Pour faire quelque bien dans un pays alors dépourvu de bons colléges, Jean Peeters ouvrit le 1er octobre 1803 à Testelt une école latine qui attira bientôt par la réputation du maître un nombre considérable de jeunes élèves. Voir sur cet homme de bien la notice insérée (page 134) dans l'ouvrage flamand : *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie...* door C.-F.-A. Piron. — Malines, Albrecht, 1862.

Le bien qu'il opérait dans son école lui valut sous l'Empire les honneurs de la persécution ; son établissement fut fermé en 1812 par ordre du gouvernement français. En 1814, à l'arrivée des alliés, Peeters rouvrit son collège et le transféra à Aerschot où il prit bientôt de notables développements (1). C'est dans cette petite ville, qu'après deux ans d'études forcément privées, le jeune Beckx acheva sa rhétorique avec un succès qui faisait présager le plus brillant avenir (2). Depuis longtemps le pieux écolier se sentait appelé au ministère des autels ; ses vertus n'étaient pas moins remarquables que ses talents. Tous les mois il s'approchait des saints sacrements ; il servait tous les jours la sainte messe dans l'église de Sichem ; chaque semaine il allait prier avec ferveur la très sainte Vierge Marie dans son célèbre sanctuaire de Montaigu. Le R. P. Beckx s'est toujours cru redevable à cette tendre mère de l'insigne bienfait de sa vocation ecclésiastique et religieuse.

Le 15 septembre 1815, Pierre Beckx fut reçu au Grand-Séminaire de Malines; il y étudia la philosophie et la théologie. Alors seulement il s'initia à l'usage de la langue française, qu'en peu de temps il parvint à écrire et à parler très correctement. Il se distinguait entre tous les séminaristes par sa parfaite régularité, par son amour de la vie intérieure, ainsi que par son ardeur pour l'étude et ses rapides progrès dans les sciences

(1) J.-B. Peeters s'était marié en 1808; deux de ses fils devinrent prêtres ; ils l'aidèrent plus tard et lui succédèrent dans la direction du collège d'Aerschot. Dans la suite établissement communal, ce collège est aujourd'hui dirigé par des ecclésiastiques du diocèse de Malines. Le R. P. Beckx conserva toute sa vie une profonde reconnaissance pour son ancien maître de Testelt. En 1842, lors de son séjour en Belgique, il ne manqua pas d'aller rendre visite au bon vieillard qui mourut peu de semaines après, le 5 octobre de cette année.

(2) On conserve encore précieusement aujourd'hui le livre (un Quinte-Curce) qui lui fut donné comme premier prix de rhétorique. Sur la feuille de garde de ce volume sont écrites les lignes suivantes : « Ex munificentia Senatus Arschotani, primo in rhetorica præmio donatur meritissimus Petrus Joannes Beckx, Sichemiensis, adolescens probus ac ingenuus. Quod attestor, J.-B. Peeters, hum. prof. Arschoti, 14 augusti 1815. »

sacrées. Un de ses professeurs de théologie, M. l'abbé Sterckx, plus tard archevêque de Malines et cardinal, se plaisait à dire que ses meilleurs élèves au séminaire avaient été le futur Général des jésuites et le digne M. De Coninck, mort en 1853, curé-doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles. L'éminent primat de Belgique rendait encore du P. Beckx ce beau témoignage, qu'il retraçait, dès cette époque, dans toute sa conduite, les vertus de saint Louis de Gonzague. Dès lors aussi, et peut-être même depuis sa première communion, le fervent lévite avait conçu le dessein d'entrer un jour dans la Compagnie de Jésus. Pendant ses années d'école, il avait lu et relu la vie du bienheureux Jean Berchmans, son compatriote, né à Diest, à une lieue de Sichem ; il aimait à entretenir ses parents et ses amis des vertus du saint jeune homme ; il leur disait naïvement qu'il voudrait bien lui ressembler et, comme lui, se dévouer tout entier à Dieu dans l'Ordre fondé par S. Ignace. Il ne se doutait guère alors qu'il dût procurer un jour la béatification et travailler efficacement à la canonisation solennelle de cet aimable saint, dont il s'efforçait tout jeune encore d'imiter les exemples.

Les supérieurs du séminaire, auxquels il s'en était ouvert, approuvèrent sa vocation à la vie religieuse, mais ils lui firent comprendre qu'il pouvait attirer l'animadversion du gouvernement hollandais sur le séminaire, s'il le quittait directement pour entrer au noviciat de la Compagnie. Peu auparavant le roi des Pays-Bas avait condamné à l'exil les jeunes jésuites expulsés de leur demeure de Destelbergen et réunis dans les bâtiments de l'évêché de Gand (1).

Le zélé séminariste attendit donc qu'il eût fini ses études de théologie et passé quelque temps dans le ministère paroissial avant de donner suite à son pieux projet. L'ordination sacerdotale lui fut conférée le second dimanche de Carême, 7 mars 1819, dans l'église métropolitaine de Malines, par S. A. le prince-

(1) Voir la *Vie du P. Hélias d'Huddeghem*, S. J., par Aug. Lebrocquy, S. J., p. 53. (Gand, Poelman, 1878).

archevêque de Méan. Peu de jours après, on l'envoya exercer les fonctions de vicaire dans l'importante commune d'Uccle, située aux portes de Bruxelles (1). Il n'y resta que huit mois, pendant lesquels il se fit aimer et estimer de tous les paroissiens (2). Vers la fin de septembre, il se rendit à Sichem pour préparer sa mère à la résolution qu'il devait prendre bientôt. Après avoir lutté quelque temps contre l'appel du Seigneur, cette mère chrétiene finit par consentir, et fit généreusement à Dieu le sacrifice du fils unique qui devait être le soutien et la consolation de sa vieillesse (3). Le 18 octobre 1819 au matin, le vicaire Beckx, avec l'agrément de ses supérieurs, quitta la paroisse d'Uccle qui le regretta longtemps et où il fut remplacé par son ancien émule du séminaire, le Révérend M. De Coninck. A Bruxelles il prit la diligence de Louvain, en compagnie d'un autre de ses amis du séminaire, l'abbé J.-B. Devis, d'Auderghem, depuis peu vicaire à Lembeek près de Hal, et qui, comme lui, avait obtenu de l'archevêque l'autorisation d'entrer en Allemagne dans l'ordre de saint Ignace.

Les deux jeunes gens rencontrèrent à Louvain, à l'Institut Paridaens, le P. Isid. Vande Kerchove, qui revenait d'Hildesheim. Celui-ci leur indiqua la route à suivre pour se rendre en sûreté au noviciat que les jésuites venaient d'ouvrir dans cette dernière ville.

Le siège épiscopal d'Hildesheim était occupé alors par le prince Égon de Furstemberg, qui aimait et protégeait la Com-

(1) C'est le jeudi 11 mars que l'abbé Beckx célébra sa première messe dans l'église de Sichem; le 27, veille du dimanche de la Passion, il arrivait à Uccle.

(2) On garde encore aujourd'hui dans la maison de cure d'Uccle un portrait du R. P. Beckx, qui fut donné à cette paroisse par le R^d. M^r. Theyskens, cousin germain du R. P. Général, mort curé de Sempst en 1873.

(3) Nous avons sous les yeux l'admirable lettre que le vicaire Beckx écrivit à sa mère avant son départ pour l'Allemagne. Écrite en flamand, elle est trop longue pour pouvoir même être résumée ici. Il y énumère les motifs qu'il a eus de prendre une si grave résolution, et en même temps les raisons qu'une mère chrétienne doit avoir de se réjouir de la sublime vocation d'un fils chéri.

pagnie de Jésus. Celle-ci avait eu autrefois à Hildesheim un collège florissant. Lors du Bref de suppression en 1773, le prince-évêque avait maintenu les jésuites sécularisés à la tête de l'enseignement dans leur ancien séminaire-collège. Peu à peu la mort vint éclaircir leurs rangs, et en 1816, il n'y restait plus que le P. François-Xavier Lüsken, alors président du séminaire. Ce digne ecclésiastique avait obtenu du R. P. Général Brzozowski de rentrer dans la Compagnie rétablie par Pie VII. Pour assurer l'avenir de son collège, il avait demandé au Général de nouveaux auxiliaires. Les pères Van Everbroeck et Van der Moere lui furent envoyés de Gand au mois de septembre 1817, avec sept jeunes scholastiques belges qui devaient achever leurs études de théologie. L'année suivante, après la dispersion des novices de Gand, on résolut d'établir à Hildesheim un petit noviciat. Les PP. Beckx et Devis y arrivèrent le 28 octobre 1819. Ils eurent pour premier guide dans la vie religieuse le P. Van Everbroeck, jésuite belge, entré dans la Compagnie à Polotsk en Russie au mois de juin 1805.

Après les deux années ordinaires de probation, le P. Beckx reprit l'étude de la théologie et fut appelé à enseigner aux séminaristes les éléments du droit canon. En même temps, comme il était déjà familiarisé avec la langue du pays, il commenca à se livrer au ministère des âmes qu'il devait exercer en Allemagne avec tant de fruit pendant plus de trente ans. Il prêchait à Hildesheim dans l'église du collège ; il entendait les confessions des fidèles, il donnait des instructions spirituelles aux séminaristes et aux prêtres ; il allait même quelquefois évangéliser les paroisses catholiques du Hanovre et de la Westphalie. Mais bientôt ses vertus devaient briller sur un plus vaste théâtre.

Le duc d'Anhalt-Köthen, Frédéric-Ferdinand, avait fait en 1825 un voyage à Paris avec son épouse, la duchesse Julie; il s'était senti touché de la grâce et attiré vers l'Église romaïne. A Paris, il eut plusieurs entretiens avec le P. Ronsin, zélé missionnaire de la Compagnie de Jésus ; et le 24 octobre, le duc, la duchesse et le frère de celle-ci, le comte d'Ingenheim,

abjurèrent à Paris les erreurs du luthéranisme (1). De retour dans leur principauté, les nouveaux convertis demandèrent au R. P. Fortis, alors Général des jésuites, un membre de la Compagnie pour leur servir de chapelain. Le choix du père Général tomba sur le P. Beckx, qui arriva d'Hildesheim à Köthen le jeudi saint, 23 mars, de l'année 1826.

La position d'un jésuite au milieu d'une ville toute protestante était extrêmement délicate et pleine de difficultés. La douceur, la prudence et la fermeté du jeune missionnaire et de ses augustes protecteurs parvinrent heureusement à surmonter tous les obstacles. En 1825, il n'y avait à Köthen, sur 5,000 habitants, que vingt catholiques, tous étrangers à la ville. Lorsque le P. Beckx quitta le duché cinq ans plus tard, la petite paroisse catholique de Köthen comptait plus de 200 fidèles.

Le 13 janvier 1826, le duc avait annoncé officiellement à ses sujets sa conversion au catholicisme; le 25 du même mois, le saint sacrifice de la messe fut offert, pour la première fois depuis la réforme du XVIe siècle, dans la chapelle du château par le révérend M. Ditterich, chapelain de la commu nauté catholique de Leipzig.

Le zèle éclairé et prudent du P. Beckx porta bientôt ses fruits. En peu de mois les préjugés hostiles avaient disparu, des idées de tolérance et d'estime s'étaient fait jour parmi les protestants, et dès l'année suivante on pouvait songer à bâtir une église pour les catholiques de Köthen.

Le dimanche de Pâques closes, 22 avril 1827, Mgr Bernard Mauerman, vicaire apostolique de la Saxe, posa la première pierre de l'édifice élevé par générosité du souverain. La religion fit de tels progrès sous la sage direction du P. Beckx, qu'il eut besoin d'être aidé dans sa mission. On lui donna pour coadjuteur le Père J.-B Devis, son ancien condisciple du séminaire de Malines. Celui-ci arriva d'Hildesheim à Köthen, le 3 mai 1828. Le duc résolut alors d'ouvrir une école pour les enfants des familles catholiques et d'établir un hôpital pour les

(1) Voir l'ouvrage du P. Achille Guidée, S. J.: *Notices sur quelques Pères de la Foi*. t. II, p. 31. Paris, Douniol, 1831.

malades et les vieillards. La charité du prince suffit à toutes ces œuvres. En 1829, les missionnaires, qui jusqu'alors avaient habité un petit appartement au château ducal, furent installés dans un immeuble qui devint la maison de cure de la nouvelle paroisse, libéralement dotée par les souverains. Le 23 août de l'année 1830, le pieux duc d'Anhalt, à peine âgé de 61 ans, recevait par une sainte mort entre les bras du P. Beckx, la récompense de sa foi et de son héroïque dévouement à l'Église. Les catholiques lui firent des funérailles solennelles et le P. Beckx prononça son oraison funèbre en présence de toute la famille ducale, des personnages de la cour et des autorités constituées. Comme le duc ne laissait pas d'héritiers directs, son frère, le prince Henri d'Anhalt, lui succéda. Quoique luthérien, le nouveau duc respecta et protégea même les œuvres catholiques établies par son prédécesseur. Jusqu'à sa mort arrivée en 1847, il témoigna toujours au P. Beckx et aux missionnaires la plus sincère bienveillance.

L'église paroissiale fut achevée par les soins de la duchesse douairière, et en 1832 un décret de la nonciature de Munich nomma le P. Devis curé de Köthen.

Le P. Beckx avait suivi à Vienne l'auguste veuve du duc Ferdinand; mais il revint bientôt après à Köthen pour assister, le 2 juin 1833, à la consécration solennelle de l'église, faite par Mgr Lüpke, évêque titulaire d'Anthédon, en présence de la duchesse douairière, du prince régnant et des autorités de la ville. La même année, à deux reprises, les tribunaux protestants proclamèrent l'innocence du P. Beckx, indignement calomnié par le président du consistoire de Brunswick. Celui-ci avait eu l'audace d'accuser le pieux et doux chapelain d'avoir voulu attenter aux jours d'un ministre luthérien par l'intermédiaire d'un habitant de Wolfenbüttel, soi-disant converti par les jésuites de Köthen. Cette affaire eut alors en Allemagne un grand retentissement ; mais elle tourna entièrement à l'honneur du jésuite (1).

Le R. P. Beckx séjourna pendant près de vingt ans dans la

(1) En 1848 l'administration de la paroisse de Köthen a été remise au clergé séculier.

capitale de l'Autriche en qualité de chapelain de la duchesse douairière d'Anhalt ; il fut longtemps à cette époque le seul jésuite de résidence à Vienne. Par son zèle, sa charité sans bornes et son humilité profonde, par la rectitude de son jugement et la sagesse de sa direction, il édifia toutes les classes de la société viennoise ; il contribua beaucoup ainsi à relever la réputation de la Compagnie de Jésus dans l'estime des personnages les plus considérables qui s'étaient laissés tromper par les préjugés protestants et joséphites du dernier siècle.

Pendant qu'il demeurait à Vienne, outre les fonctions d'aumônier qu'il remplissait auprès de la duchesse, le P. Beckx prêchait souvent dans les chapelles et les églises de la capitale ; il annonçait la parole sainte avec une onction, une prudence et une force qui produisaient d'abondants fruits de salut et de sanctification (1) ; il entendait chaque année des milliers de confessions et il donnait fréquemment dans les communautés et les séminaires les exercices spirituels de saint Ignace, qui y faisaient refleurir la piété et la ferveur.

Le R. P. Roothaan, alors Général de la Compagnie, avait une confiance particulière dans les lumières et les conseils du P. Beckx ; il avait eu l'occasion de le connaître intimement et de l'apprécier pendant les longs séjours que celui-ci avait été obligé de faire à Rome. Dès 1828, le P. Beckx avait accompagné dans leur pèlerinage au tombeau des saints apôtres les illustres convertis dont il était le chapelain. En 1834, il résida pendant neuf mois dans la ville éternelle avec la pieuse duchesse. L'humble religieux vint alors habiter la maison professe du *Gesù*, au milieu de ses frères qu'il édifia grandement par sa parfaite régularité et son amour de la vie commune. Il fit encore deux autres voyages à Rome en 1838 et en 1845.

De 1830 à 1849, le R. P. Roothaan confia au P. Beckx les missions les plus importantes et les plus délicates en Lombardie, en Bavière, en Hongrie. Le P. Beckx s'en acquitta à

(1) Plusieurs de ces sermons prêchés en allemand ont été publiés. Voir De Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*. 2e édition, t. III., col. 1956.

l'entière satisfaction de son supérieur et de manière à se concilier partout l'estime et l'affection des personnages les plus éminents.

Ce fut à cette époque que le P. Beckx eût la douleur de perdre sa vénérable mère. Cette pieuse dame était arrivée à l'âge de quatre-vingts ans ; elle n'avait pas revu son fils depuis que celui-ci avait quitté la Belgique en 1819. Le P. Beckx entretenait avec sa mère, sa sœur et plusieurs prêtres de ses anciens amis une correspondance affectueuse et suivie. Nous avons sous les yeux les édifiantes lettres du pieux jésuite à sa mère, où l'on admire, en même temps que la naïve, sincère et respectueuse expression de son amour filial, la noblesse de son caractère, la perfection de sa vertu, un zèle ardent des âmes, un plein abandon à la volonté divine et aux ordres de l'obéissance qui le tenaient éloigné de son pays et des siens. Mais, comme sa mère s'affaiblissait de plus en plus. et que tout faisait craindre une fin prochaine, le P. Beckx, sur l'ordre de ses supérieurs, dut revenir pour quelques semaines en Belgique, pendant l'été de l'année 1842. Il fut heureux de donner à sa mère bien-aimée, en la revoyant, une suprême consolation et de lui prodiguer les soins les plus affectueux. Il profita de son séjour à Sichem pour annoncer la parole de Dieu aux habitants de ce village ; on se souvient encore de la profonde impression que produisit sa prédication tout évangélique (1).

Mais d'impérieux devoirs le rappelaient en Allemagne; il fit ses derniers adieux à sa mère et se mit en route pour Vienne, où peu de semaines après il reçut la triste nouvelle de son décès. Dans sa douleur bien légitime, le P. Beckx adora les desseins de la Providence, il recommanda l'âme de sa bonne mère à la miséricorde divine, il consola sa sœur unique par des lettres pleines d'affection et des plus beaux sentiments de piété et de résignation.

(1) On a conservé le résumé du sermon flamand qu'il prêcha le dimanche, 4 septembre 1842, sur le texte de l'Épître du jour: « Et nunc, filioli, manete in eo.» I Saint Jean, II, 28.

Peu d'années après, la pieuse duchesse d'Anhalt-Köthen, mourut saintement à Vienne, le 27 janvier 1848, après une longue suite de souffrances. Le R. P. Beckx séjourna quelque temps encore dans la capitale autrichienne, et pendant les jours où cette ville eut à subir les troubles de la révolution, il rendit de grands services aux religieux et aux catholiques en butte aux persécutions libérales. Rappelé dans sa patrie l'année suivante, il devint, le 25 mars 1849, secrétaire du R. P. Provincial de Belgique, et, le 10 octobre 1850, il fut nommé recteur du théologat de Louvain. Les habitants de cette maison ont pieusement gardé le souvenir des grandes qualités et des éminentes vertus du P. Beckx et surtout de la tendre charité que le dévoué recteur témoigna à ses frères au moment où sévissait parmi eux une maladie contagieuse qui fit plusieurs victimes. Aussi ne fut-ce pas sans de vifs regrets qu'au mois de février 1852 on le vit partir pour Vienne, où le R. P. Général Roothaan l'avait chargé d'une nouvelle et importante mission.

Le 8 septembre de la même année, le P. Beckx fut nommé Provincial d'Autriche. Peu après, il eut le bonheur de voir lever par décret impérial les obstacles qui s'opposaient à la rentrée des pères jésuites dans les maisons d'où le mouvement révolutionnaire de 1848 les avait expulsés, à Inspruck, à Lintz, à Lemberg, etc.

Au mois de juin 1853, il dut se rendre à Rome, pour assister, en qualité de Provincial, à la Congrégation générale que le R. P. Roothaan avait lui-même convoquée. Cette assemblée s'ouvrit peu de jours après la mort de ce dernier, survenue le 22 juin. Le 2 juillet, le R. P. Beckx fut élu, au premier tour de scrutin, Préposé Général de la Compagnie de Jésus.

A partir de ce moment, la vie du T. R. P. Beckx se confond avec l'histoire de l'Ordre dont il était le chef. Le généralat du T. R. P. Beckx, comme celui de tous ses prédécesseurs, et plus encore peut-être, dans nos temps agités, a eu ses épreuves et ses consolations, ses douleurs et ses joies. C'est la gloire de la Compagnie de Jésus de prendre sa part, quelque humble qu'elle soit, des combats et des triomphes de l'Église militante.

Il nous suffira de mentionner ici, très brièvement, les événements principaux de l'un et de l'autre genre qui eurent lieu durant les trente-trois années du généralat du R. P. Beckx. Nous pourrons embrasser ainsi d'un coup d'œil cette carrière si bien remplie et caractériser en quelques lignes le gouvernement du digne supérieur, qui peut se résumer en ces deux mots : *suaviter et fortiter* (1).

Le R. P. Beckx apportait à cette charge un riche assemblage de qualités éminentes que lui avait données la nature et qu'avaient développées la grâce divine: — l'expérience et les mérites d'une vie toujours religieuse, quoique mêlée au plus grand monde ; une intelligence élevée et un coup d'œil sûr ; une profonde connaissance des hommes et des affaires ; une rare distinction et un sens exquis des convenances; une fermeté et une dignité qui savaient en imposer quand il le fallait, mais qui, d'ordinaire, se cachaient sous les dehors d'une bonté paternelle et d'une humble simplicité ; en même temps un esprit de foi toujours actif, qui lui faisait chercher uniquement, à l'exemple de saint Ignace, la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes; une confiance que rien n'ébranlait, une sérénité que rien ne troublait, malgré l'extrême sensibilité de son cœur. Ce caractère, nous pourrions dire cette sainteté, mélange harmonieux de force et de douceur, dont l'ascendant se faisait sentir dès qu'on l'approchait, lui mérita de vivre entouré, au sein de sa grande famille religieuse, de vénération et de tendresse filiales, au dehors, de respect et d'affection. Les souverains pontifes Pie IX et Léon XIII, dont il fut toujours le serviteur le plus dévoué, lui donnèrent de nombreux témoignages de leur estime et de leur confiance.

Son généralat, plus long que ceux de tous ses prédécesseurs, un seul excepté (2), fut aussi tout à la fois l'un des plus prospères et l'un des plus éprouvés. Le nombre des religieux de son ordre plus que doublé ; plusieurs de ses anciennes provinces réta-

(1) Nous empruntons en partie les pages suivantes à la notice publiée dans le journal l'*Univers*.

(2) Le généralat du R. père Claude Aquaviva dura trois mois de plus.

blies en Irlande, en France, en Portugal, en Espagne, en Amérique ; la création de nouvelles missions, ou une extension toute nouvelle de missions déja existantes, aux montagnes Rocheuses, dans la Guyane, à Calcutta, à Constantinople, en Australie, au Brésil, au Nouveau-Mexique, à Madagascar, en Arménie, au Zambèze, etc. ; l'éducation de la jeunesse, œuvre si chère à sa Compagnie, se développant dans tant de collèges et avec tant de succès, que souvent la liberté à moitié rendue lui est tout à fait retirée ; l'esprit du fondateur maintenu au sein de l'Ordre avec un zèle toujours en éveil et une prudence toujours supérieure aux difficultés des temps ; des instructions admirables données dans de nombreuses lettres encycliques qui resteront comme un monument de sa sagesse et de sa piété ; enfin toute une légion de nouveaux modèles et de protecteurs obtenus à sept reprises différentes pour ses religieux, par la canonisation ou la béatifaction de plus de quatre-vingts jésuites, tous, à l'exception de trois, missionnaires et martyrs : tels sont à grands traits les fruits de ce fécond gouvernement.

Mais il dut les recueillir à travers des difficultés de toute sorte et au prix des souffrances les plus sensibles à son cœur de père. Dès les débuts de son généralat, une première persécution excitée contre les jésuites d'Espagne, des accusations d'intrigues politiques lancées contre ceux de Naples qu'il défendait victorieusement, la spoliation de ceux de Fribourg, dont il revendiquait les droits, le préparaient à de plus douloureuses épreuves. Il vit, en effet, en 1859 et 1860, ses religieux expulsés de presque toute la péninsule italique ; en 1866, ils sont bannis de la province de Venise, en 1868 chassés de toute l'Espagne, en 1871 massacrés à Paris, comme en 1860 ils l'avaient été en Syrie; en 1873, ils sont proscrits de l'Allemagne par l'inauguration du

Élu le 19 février 1581, le P. Claude mourut, âgé de 66 ans, le 31 janvier 1615, (33 ans, 11 mois et 13 jours). Le R. P. Beckx, élu le 2 juillet 1853, est décédé le 4 mars 1887, (33 ans, 8 mois et 2 jours). Mais aucun des Généraux de la Compagnie de Jésus n'atteignit l'âge patriarcal de 92 ans. Voir le tableau des *Præpositi generales Societatis Jesu* publié par le P. Bruno Vercruysse. Gand, Poelman, 1853,

Kulturkampf; enfin, en 1880, dans toute la France et ses colonies, ils sont jetés de force hors de leurs maisons et de leurs collèges. Plus près de lui, après l'envahissement sacrilège de Rome par les Piémontais, le P. Beckx avait vu les établissements les plus anciens de son ordre, les églises où reposent les corps de ses saints, les bibliothèques, les musées, les observatoires créés par ses savants, changés tout à coup en propriétés nationales et affectés à des services publics. Alors, comme il l'avait fait d'autres fois, il adressa au roi de Piémont des protestations dont la religieuse éloquence et la noble fermeté furent admirées même de ses spoliateurs (1)

Peu de temps après, forcé par le nouveau gouvernement de quitter Rome, il se retira dans une maison de campagne près de Florence et continua à gouverner de là sa Compagnie jusqu'à la plus extrême vieillesse, mais toujours avec une vigueur d'intelligence, une énergie de volonté et une bonté de cœur qui semblaient prémunies par une grâce spéciale contre les atteintes de l'âge.

Cependant, il y a quatre ans, touchant à sa quatre-vingt-dixième année, il crut prudent de préparer sa retraite. Une congrégation générale, qu'il réunit dans ce but à Rome, lui donna, le 24 septembre 1883, pour vicaire général et futur successeur le R. P. Anderledy, auquel six mois après, le 15 mai 1884, il remit entièrement l'exercice de l'autorité (2). Alors il se retira à Rome dans l'ancien noviciat de Saint-André du Quirinal, annexé comme tout le reste par les maîtres de Rome, mais devenu pour quelque temps, grâce au prix de location payé aux spoliateurs, l'asile provisoire du séminaire américain. Là, près de l'autel de saint Stanislas et du tombeau de Charles-Emmanuel IV, l'un des prédécesseurs de Victor-Emmanuel sur le trône de Sardaigne et devenu jésuite après son abdication, le T. R. P. Beckx a vécu près de trois ans dans une profonde solitude, uniquement occupé de piété et de charité, consolé par l'amour et le respect de ses religieux.

(1) Cfr. *Précis hist.* a. 1860, p. 593, et a. 1873, pp. 333 et 545.

(2) Voir sur le T. R. P. Anderledy la notice publiée dans les *Précis hist.* a. 1884, p. 374.

Ordonné prêtre le même jour que le pape Pie IX, le R. P. Beckx eut, comme ce vaillant pontife, la consolation de célébrer de rares anniversaires. Le 7 mars 1869, ses enfants répandus dans tous les pays du monde ainsi qu'un grand nombre de fidèles amis purent lui offrir leurs félicitations à l'occasion du cinquantenaire de son ordination sacerdotale. Ses frères en religion lui adressèrent de nouveaux témoignages de leur affection et de leur reconnaissance quand il eut atteint, le 2 juillet 1878, le vingt-cinquième anniversaire de son généralat. Rien ne montre mieux combien le bon Père était aimé et estimé de tous, et quel souvenir il avait laissé de lui à ses anciens amis du Brabant, que la manière dont ceux-ci voulurent s'associer aux membres de la Compagnie de Jésus en célébrant ce jubilé par des fêtes publiques qui eurent lieu dans son village natal au mois d'août 1878 (1). Enfin, le 31 juillet 1880, lors du cinquantième anniversaire de sa profession solennelle, le vénérable vieillard recevait à Fiésole l'expression unanime de la gratitude de ses religieux qui remerçiaient Dieu de leur avoir conservé si longtemps leur digne et bien-aimé supérieur général.

Le R. P. Beckx accueillait ces démonstrations de joie et de bonheur avec sa bonté, sa modestie, son humilité ordinaires, ainsi que le témoignent les lettres qu'il écrivit dans ces différentes circonstances.

A côté de ces heures de sainte jubilation, le Général des jésuites en avait vu d'autres bien sombres et bien tristes. On se rappelle encore comment, en 1870, à la suite de l'entrée de l'armée piémontaise par la brèche de la *Porta Pia*, le R. P. Beckx eut à subir, à l'exemple du Souverain Pontife, les douloureux événements qui amenèrent à Rome la dissolution violente des maisons de la Compagnie dont il était le chef. Dans ces fatales journées, le R. P. Beckx montra un calme, un courage, une prudence qui firent l'admiration de ses adversaires et reçurent la haute approbation du grand pape, devenu le prisonnier du Vati-

(1) Voir le compte-rendu de ces fêtes dans la *Gazette van Diest*, du 24 août 1878. — La commune de Sichem célébra encore d'autres solennités en l'honneur du T. R. P. Beckx ; — cfr. le *Dyl en Demerbode* du 20 août 1853 et du 1 septembre 1855.

can. Voici comment un témoin oculaire raconte l'expulsion des religieux de la maison professe du *Gesù* et le départ de Rome du R. P. Général :

« Les 20, 21 et 22 octobre 1873 eurent lieu au *Gesù* les opérations de la junte liquidatrice. Le 23 elle prit possession de l'église bâtie en 1575 par l'illustre cardinal Alexandre Farnèse, l'oncle du grand capitaine. Puis elle donna quinze jours aux Pères pour évacuer la maison où reposaient les restes de leur saint fondateur et où tant de souvenirs leur rappelaient les gloires et les vertus de leurs frères en religion.

« Le moment de la dispersion approchait. Le R. P. Beckx résolut de donner à ses frères l'exemple de l'abnégation en partant le premier. Le 27 octobre, il fit convoquer tous les Pères du *Gesù* pour leur faire ses adieux. Ses traits respiraient une douloureuse émotion, et son cœur paternel lui inspira de simples et touchantes paroles. Il nous exhorta à nous montrer partout de dignes enfants de saint Ignace, à combattre toujours avec la même ardeur sous l'étendard de Jésus et à ne chercher que sa plus grande gloire. « La Compagnie, ajouta-t-il, par« tage en ce moment le sort de l'Église persécutée ; et, je puis « l'attester pour votre consolation, elle est innocente des calom« nies qu'on lui impute. » « Beati estis cum persecuti vos fue« rint » furent ses dernières paroles. Plus d'une fois les larmes l'empêchèrent de parler, et son émotion se communiquant à ses auditeurs, on n'entendait de temps en temps que des sanglots. Quelques paroles de mutuelle consolation furent échangées après ce petit discours et une dernière bénédiction du très révérend père Général encouragea ses enfants à se résigner à la volonté de Dieu.

« Dans le courant de l'après-midi du 27 octobre, le très révérend Père se rendit encore une fois à l'église, et s'agenouillant devant l'autel de saint Ignace, il resta longtemps en prières ; puis, les yeux pleins de larmes, il baisa avec ardeur le pavé du sanctuaire. Quelques instants après, une petite voiture l'emmenait au Collège belge sur le mont Quirinal. La plus exquise charité l'y attendait, et c'est un devoir bien cher à notre cœur

d'en témoigner notre reconnaissance à M. l'abbé van den Branden, recteur du collège (1). Cette nouvelle se répandit aussitôt dans la ville, et d'illustres prélats, des Romains et des étrangers de distinction vinrent exprimer au très révérend père Général leurs sentiments de sympathie envers lui et envers toute la Compagnie. Le séjour au Collège belge fut de courte durée. Il avait été reconnu que la résidence du Général de la Compagnie était, pour le moment, impossible à Rome. Les incertitudes présentes ne permettaient pas de prendre une résolution définitive, et Florence fut choisie comme une première étape. Le 30 octobre 1873, le R. P. Beckx partit de Rome, accompagné du dévoué Mgr van den Branden et du P. Anderledy, assistant d'Allemagne. »

Ce provisoire devait durer longtemps. Le R. P. Beckx passa plus de dix ans dans l'ancien couvent de San-Girolamo, à Fiésole, petite ville située à quatre kilomètres de Florence. C'est là qu'il résida continuellement, à part quelques voyages à Rome, qu'il dut faire de temps en temps pour les affaires de son Ordre et pour présenter ses hommages au souverain pontife. Pie IX et Léon XIII l'accueillaient toujours avec une paternelle bonté et lui témoignaient une extrême bienveillance.

Quand, affaibli par son grand âge et atteint d'un commencement de cécité, le T. R. P. Beckx eut remis le gouvernement de la Compagnie à son vicaire général, le R. P. Anderledy, il voulut se laisser guider entièrement par les ordres de l'obéissance ; il donnait ainsi à ses inférieurs des exemples admirables d'humble soumission et de parfait détachement. Le R. P. Vicaire crut répondre aux désirs du Général, quoique celui-ci ne voulût jamais les exprimer, en l'envoyant passer ses derniers jours dans la ville sainte, près du tombeau de saint Stanislas Kostka, dans une des résidences les plus saines et les plus agréables de Rome.

Le R. P. Beckx arriva le 19 mai 1884 dans l'antique maison de Saint-André du Quirinal, devenue depuis quelques années le

(1) M. l'abbé van den Branden de Reeth a été élevé dans la suite à la dignité épiscopale sous le titre d'évêque d'Érythrée.

Séminaire *Pio-Latino* de l'Amérique Méridionale. Il espérait pouvoir y rendre son dernier soupir dans le repos et la solitude d'une maison religieuse, au milieu des souvenirs embaumés de l'ancien noviciat de la Compagnie de Jésus.

Mais Dieu en avait disposé autrement, et nous verrons bientôt le vénérable nonagénaire éprouver pratiquement, comme les anciens patriarches, que les jours de l'homme ne sont que des jours de pèlerinage et que « nous n'avons pas de demeure permanente ici-bas. »

Pendant les deux ans et demi que le très révérend Père séjourna au collège *Pio-Latino*, il fut pour tous ceux qui l'approchaient un sujet de constante édification. Il y menait une vie toute d'oraison, de piété, de simplicité religieuse.

Le révérend Père avait toujours eu une tendre dévotion au Cœur sacré du Rédempteur des hommes. Pendant les trente ans qu'il avait passés en Allemagne et dans l'empire d'Autriche, il s'était efforcé de faire connaître et de répandre parmi les fidèles ce culte si hautement approuvé par la sainte Église, et que pour cela même tous les adversaires de la religion tâchent de combattre et de proscrire. Devenu Général de la Compagnie, il usa de toute son influence pour développer partout cette excellente dévotion : par une ordination spéciale il consacra sa société tout entière et chacun de ses membres au sacré Cœur de Jésus (1). Maintenant, dans sa retraite de Saint-André, il recommandait cette salutaire dévotion à tous ceux qui venaient le visiter ; il suppliait continuellement le divin Maître, par son amour infini pour les hommes, de venir en aide aux besoins de la sainte Église et de bénir les travaux de ses enfants.

Dès sa première jeunesse, le R. P. Beckx avait puisé au sanctuaire de Montaigu une dévotion toute filiale envers la Mère du Sauveur ; plus tard, il travailla de toutes ses forces à propager ce culte éminemment catholique ; en Allemagne, il introduisit dans plusieurs églises le pieux exercice du mois de Mai ; en l'honneur de Marie, il composa en allemand un recueil de

(1) Cfr. *Epistola ad Patres et Fratres Societatis Jesu*, 1a Novembris 1871. P. 219, t. III des *Epist. Præpos. General.* Bruxelles, Polleunis, 1883

piété qui eut de nombreuses éditions et qui fut traduit en plusieurs langues (1). Pendant ses dernières années, à Saint-André, une de ses grandes consolations était de se jeter souvent aux pieds de sa bonne Mère, de réciter le chapelet en son honneur et de lui confier les intérêts spirituels de tous ses enfants. Ne pouvant, à cause de ses infirmités, visiter comme il l'aurait voulu les nombreux sanctuaires de Rome qui lui sont dédiés, il honorait tout spécialement une image de Marie, *Santa Maria della Strada*, qui lui rappelait la Vierge du *Gesù*, devant laquelle ses prédécesseurs, saint Ignace et saint François de Borgia, avaient coutume de prier (2). Quand l'état de sa santé le permettait, son délassement favori était de visiter les églises où l'on célébrait quelque fête ou dévotion spéciale ; là il restait longtemps en prières, à genoux le plus souvent et sans même appuyer les mains au prie-Dieu.

Dans ses pratiques de piété, comme en toutes choses, le sage Général tenait à ne point se faire remarquer. Il avait horreur de la moindre singularité. Il mettait au-dessus de tout les exercices spirituels prescrits par la règle; il préparait ses méditations, faisait ses examens de conscience avec le soin du plus fervent novice. Aussi longtemps que la faiblesse de sa vue le lui permit, il récita l'office canonial avec une extrême ferveur. Il célébrait les saints mystères dans le plus profond recueillement, et entendait toujours, en faisant son action de grâces, une messe tout entière, le plus souvent celle du cardinal Franzelin, comme lui, hôte du Collège sud-américain. Les dimanches il assistait à tous les exercices religieux des élèves et même à l'instruction qu'on leur faisait.

Ainsi donnait-il à ceux qui l'entouraient le continuel exemple de la plus haute, de la plus tendre et de la plus solide piété. Mais la piété du bon Général n'était point spéculative, elle visait essentiellement à la pratique parfaite de la vie chré-

(1) *Der Monat Mariä*. Wien 1838. Voir De Backer, *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, 2de édit. t. III, col. 1956.

(2) Cfr. *Memorie intorno alla Madonna della Strada*. Roma, Monaldi, 1885.

tienne et religieuse, à l'accomplissement exact de tous les devoirs. Jusque dans la plus extrême vieillesse et malgré ses infirmités, il voulut s'astreindre, avec une régularité et une ponctualité admirables, aux moindres obligations de la vie de communauté. Il ne se permettait aucune exception et semblait n'accepter qu'avec une sorte de résignation les soins assidus et les attentions particulières que lui prodiguait la charité dévouée de ses frères.

Alors le R. P. Beckx apparut à tous, dans l'éclat si doux et si pur d'une vertu consommée, comme l'Ange de la Compagnie, ainsi que le R. P. Roothan aimait à l'appeler bien des années auparavant. Le saint vieillard, vénéré patriarche de la Compagnie par la durée de son généralat, par la paternité de son gouvernement et une longévité exceptionnelle, tenait à se montrer, jusque dans les plus petits détails, fidèle observateur de l'institut de saint Ignace. Sous des dehors simples, modestes et familiers, il fut jusqu'à la fin pour ses frères un modèle accompli des plus aimables et des plus héroïques vertus. Ces beaux exemples, il les donna plus particulièrement encore dans la grave maladie qui faillit le ravir à l'affection de ses fils au commencement de l'année dernière.

Le R. P. Beckx avait voulu assister, le 31 décembre 1885, à la cérémonie traditionnelle du *Te Deum* dans l'église du *Gesù*, où tant de fois, en des jours plus heureux, il avait eu l'honneur de recevoir le Saint-Père accompagné de toute la cour pontificale. Le lendemain, 1er janvier, fête patronale de la Compagnie, après y avoir assisté à la messe solennelle, il y vint encore le soir entendre les vêpres et le salut. Il était là, dans sa propre demeure, comme un étranger, et au lieu d'occuper une place dans le sanctuaire, il se cachait modestement dans un angle de la chapelle de saint François-Xavier.

Cependant la piété du veillard avait trop présumé de ses forces ; et soit fatigue, soit par l'effet du froid, dès le lendemain il se trouva légèrement indisposé ; le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, la maladie prit tout à coup un caractère de gravité ;

le 8, la fièvre éclata avec violence, une bronchite aiguë se déclara et fit des progrès alarmants ; le 9, à sa demande, on lui administra les derniers sacrements. Avant la triste cérémonie, il adressa aux Pères réunis auprès de lui des paroles touchantes qui ont été religieusement conservées. Le Saint-Père, envoyant au pieux malade la bénédiction apostolique par l'entremise du R. P. Ghetti, Provincial de Rome, avait dit à ce dernier : « Je suis très affligé de la maladie de votre père Général, et j'en éprouve une douleur bien vive. J'ai toujours estimé et profondément aimé le R. P. Beckx. Je lui donne de tout cœur ma bénédiction, et cette nuit, je l'assisterai tout particulièrement de mes prières. »

Dieu exauça les prières de Léon XIII et les vœux ardents de tous les membres de la Compagnie auxquels on avait fait savoir par le télégraphe la grave maladie de leur bien-aimé Général. Le R. P. Beckx se rétablit au bout de quelques jours, et dès le 2 février, fête de la Purification, il put prendre part aux exercices de la communauté. Le même jour, le père recteur de Saint-André, qui était allé au Vatican porter au souverain pontife l'hommage traditionnel du cierge bénit, fut reçu par le Saint-Père qui lui dit ces propres paroles : « Dès que vous serez à Saint-André, vous irez trouver de ma part le R. P. Beckx ; vous lui direz combien je me réjouis de sa guérison. Je le bénis de nouveau et souhaite que sa convalescence soit aussi rapide que sûre. »

Pendant les mois qui suivirent, le révérend père Général continua à se porter relativement bien ; il reprit ses occupations ordinaires tout en se préparant avec ferveur au dernier passage dont il venait de recevoir l'avertissement. L'été et l'automne apportèrent même quelque amélioration à sa chétive santé. Il était à craindre que les froids de l'hiver ne devinssent funestes au saint vieillard. Mais de nouvelles épreuves lui étaient encore réservées.

La municipalité romaine avait décidé le percement, à travers la maison de Saint-André, d'une rue nouvelle, menant de la Via Nazionale à celle du 20 Septembre. Le moment approchait où il fallait abandonner ce refuge provisoire. On engagea vivement le

révérend père Général à quitter l'ancien noviciat avant la mauvaise saison. Il se rendit à cet avis, et le 29 octobre, après quelques jours de repos passés à Castel-Gandolfo, on l'installa, avec le Père qui lui servait de secrétaire et un frère coadjuteur, dans l'ancien hôtel *Costanzi* (1), acquis depuis peu pour servir de demeure aux élèves du Collège germanique, et de résidence à plusieurs cardinaux que les circonstances forçaient à vivre d'économies. Déjà le cardinal Melchers, l'héroïque archevêque de Cologne, ainsi que le cardinal Mazzella y avaient pris leurs appartements ; le cardinal Franzelin, alors très souffrant, avait demandé en grâce de rester à Saint-André où il rendit bientôt sa sainte âme à Dieu, le 11 décembre 1886, consolé par les tendres paroles du vénérable Général. Le matin même de ce jour, celui-ci avait fait un suprême effort pour aller dire un dernier adieu à l'illustre prince de l'Église, qui avait été si longtemps l'un de ses plus humbles et de ses plus dévoués enfants.

En rentrant à l'Albergho *Costanzi*, le saint vieillard, succombant à la fatigue et à l'émotion, avait dit à son compagnon que bientôt ce serait son tour. Puis, avec une tristesse mêlée d'enjouement : « N'est-ce pas une chose étrange, ajouta-t-il, que le père Général de la Compagnie soit obligé, dans la ville de Rome, à deux pas du *Gesù*, du Collège romain et de Saint-André (2), d'aller chercher un gîte dans une chambre d'auberge pour y mourir en paix ? Mais que la volonté de Dieu soit faite ! Voilà près de septante ans que j'ai appris, à l'école du divin Maître, qui, Lui, n'avait pas où reposer sa tête, à ne pas redouter les rigueurs de l'exil et de la pauvreté ! »

L'hiver s'annonçait assez rigoureux ; malgré toutes les pré-

(1) L'*Albergho Costanzi*, bâti, il y a quelques années, via san Nicolo di Tolentino, près de la Piazza Barberini, était naguère un des plus grands hôtels de Rome, fréquenté surtout par les Anglais et les Américains, à cause de sa position dans un des sites les plus élevés et les plus sains de Rome, non loin du Quirinal et de la gare des Termini, au milieu des nouveaux quartiers qui s'étendent entre le *Monte Pincio* et le *Monte Viminale*.

(2) Anciennes maisons de la Compagnie à Rome.

cautions et tous les soins, la santé du R. P. Beckx déclinait visiblement. Cependant, le 8 février 1887, il put encore, entouré de ses chers enfants de la Compagnie et des jeunes lévites de l'Allemagne catholique, célébrer modestement et pieusement le 92e anniversaire de sa naissance. Quinze jours après, son état inspirait de sérieuses inquiétudes. Le samedi 26 février, il fut pris, comme l'année précédente, d'un catarrhe accompagné de fièvre. Le lendemain, dimanche 27, la sainte communion lui fut donnée en viatique.

Cependant il continuait à recevoir, avec sa bonté ordinaire, ceux qui tenaient à recueillir de sa bouche ces *novissima verba* si chers au cœur de fils dévoués. Le lundi 28 février, un jésuite belge, étudiant au Collège romain, alla lui demander sa bénédiction paternelle : « Non seulement, dit le T. R. Père, je vous la donne avec une tendre affection, mais je la donne aussi de tout mon cœur à tous mes enfants de Belgique. » Et comme le jeune scholastique lui disait que partout on priait avec ferveur pour son rétablissement, il répondit aussitôt avec une certaine force : « Tâchons d'accomplir toujours parfaitement la très sainte volonté de Dieu. »

Cependant le mal s'aggravait de jour en jour ; la fièvre le minait rapidement et lui faisait perdre parfois sa présence d'esprit. Dans les moments lucides, il s'entretenait doucement avec Dieu, il montrait une sérénité et un calme qui faisaient l'admiration de tous. Le jeudi 3 mars, il ne restait plus d'espoir. La nuit suivante, il demanda qu'on lui administrât les derniers sacrements. Le vendredi, à trois heures du matin un Père célébra le saint sacrifice dans la chambre du malade, qui put encore le suivre attentivement et recevoir la sainte communion. Puis le Père recteur lui donna l'extrême-onction, qu'il reçut également en pleine connaissance. Peu d'instants après, le saint vieillard entrait dans une courte et bénigne agonie, et vers cinq heures du matin, le Seigneur retirait à lui l'excellent Père, qu'il avait laissé si longtemps à la Compagnie de Jésus pour la consolation et l'édification de tous ses membres ; il avait rendu sa belle âme à Dieu le premier vendredi du mois,

jour spécialement consacré au divin Cœur de Jésus, qu'il avait tant aimé et honoré dans tout le cours de sa longue et sainte vie.

Un premier service eut lieu dès le lendemain, dans l'un des salons de l'ancien hôtel Costanzi, qui servait provisoirement de chapelle aux élèves du Collège germanique. Le jeudi suivant, 10 mars, les funérailles solennelles du regretté père Général furent célébrées dans l'église de l'ancienne maison professe du *Gesù*. La cérémonie fut simple et imposante dans sa simplicité. Le successeur du R. P. Beckx, le R. P. Anderledy, et ses assistants, tous les généraux des ordres religieux résidant à Rome, plusieurs cardinaux, un grand nombre d'évêques et des membres de l'aristocratie romaine étaient rangés autour du cercueil. Selon l'usage traditionnel, religieusement conservé depuis trois siècles, l'office funèbre fut célébré par le Maître général des Dominicains, le T. R. P. Larroca, assisté des principaux religieux de son ordre. Une foule immense était accourue pour rendre hommage au défunt.

Ce fut une démonstration magnifique de piété et de religion. Toute la Rome catholique et pontificale était là pour protester de son inaltérable affection envers l'éminent religieux qui l'avait tant édifiée pendant de longues années, envers le chef vénéré de cette Compagnie de Jésus spécialement consacrée dès son origine et toujours fidèle à la défense du Saint-Siège apostolique, et pour cela même sans cesse attaquée et persécutée par les ennemis de l'Église et de la Papauté.

En dehors de Rome et dans tout le monde catholique, les amis de la Compagnie de Jésus ont pris part, avec ses enfants, à la perte douloureuse qu'ils venaient de faire. Dans toutes les résidences des Jésuites, des services funèbres ont été célébrés pour le repos de l'âme du T. R. P. Général. La Belgique surtout, à laquelle il appartenait plus spécialement par sa naissance et sa filiale affection, a voulu rendre des honneurs exceptionnels à sa mémoire. Dans toutes les églises de la Province belge, des foules respectueuses et émues se pressaient pour payer un tribut de vénération et de prières au général de la Compagnie. A

Bruxelles, dans l'église du Jésus de la rue Royale, la messe de *Requiem* fut chantée, le 16 mars, par le R. P. Provincial Van Reeth, et la cérémonie fut présidée par son Ex. Mgr Ferrata, nonce apostolique, qui a daigné lui-même donner l'absoute. A Louvain, où le R. P. Beckx avait laissé de si bons souvenirs, les pères Dominicains ont tenu à suivre l'exemple de leurs confrères de Rome en célébrant l'office divin dans l'église du collège des Jésuites. A Uccle, où le R. P. Général avait été vicaire, il y a plus de soixante-sept ans, M. le doyen Winnen a voulu célébrer lui-même, le jeudi 10 mars, la cérémonie funèbre à laquelle assistaient plusieurs vieillards, qui, dans leur enfance, avaient suivi le catéchisme du jeune vicaire de 1819 et se rappelaient encore ses excellentes leçons et ses beaux exemples.

La commune de Sichem ne pouvait manquer de rendre un hommage spécial au R. P. Beckx, qui, par ses talents et ses vertus, avait jeté tant de lustre sur son village natal. Le jeudi 17 mars, M. le curé D. Minten célébra dans l'église paroissiale un service solennel auquel les habitants assistèrent en foule. On y remarquait la présence du Provincial de Belgique, le R. P. Van Reeth, de plusieurs autres pères de la Compagnie, et d'un grand nombre d'ecclésiastiques des environs. Le R. P. Caels, S. J., prononça en flamand l'oraison funèbre du pieux Général ; il produisit une vive impression en redisant aux fervents catholiques de Sichem les humbles débuts, la féconde et sainte carrière de leur ancien compatriote qui leur était si dévoué et qui, l'année précédente, avait envoyé à leur église, comme dernier souvenir d'affection, une insigne relique du B. Jean Berchmans. Cette simple et touchante cérémonie rappelait à tous les desseins admirables de la Providence sur ses élus, ainsi que les merveilleux effets d'une correspondance toujours fidèle à l'appel de la grâce divine. Car, comme le remarque très bien la *Civiltà Cattolica*, dans l'article nécrologique qu'elle consacre au R. P. Beckx, (livraison du 19 mars 1887) : « c'est de la plus modeste origine qu'est sorti l'homme illustre qui a été l'un des plus vertueux et des plus grands généraux dont se glo-

rifie l'ordre fondé par saint Ignace de Loyola. Les jésuites garderont éternellement le cher souvenir de l'humble enfant de Sichem qui a si bien mérité de la Compagnie de Jésus par ses vertus, par ses travaux, par les longs et pénibles labeurs de trente-quatre années de généralat. » Et maintenant le saint vieillard, le meilleur et le plus aimé des pères, repose triomphant dans la paix du Seigneur ; du haut du ciel, il prie pour tous ceux qu'il a tant aimés sur la terre ; il obtiendra de Dieu pour tous ses enfants le véritable esprit de saint Ignace qu'il a lui-même possédé à un si éminent degré et qu'il s'est toujours efforcé de leur inculquer par son exemple et par sa parole.

V. B.

LES ILES DE MARBRE

OU

EXCURSION DANS LA MER ÉGÉE

(Suite et fin — Voir pp. 54 et 97.)

III

Partis de Syra vers 8 heures, nous fîmes cette poétique traversée par un magnifique clair de lune. Après avoir longé la pointe septentrionale de l'île, nous nous dirigeâmes vers Zéa, l'ancienne Céose, patrie de Simonide ; de là, en ligne droite, vers le cap Sunium. J'étais resté sur le pont bien avant dans la nuit, causant avec notre capitaine dalmate, jouissant de la fraîcheur, et contemplant le jeu des vagues sous la lumière scintillante des étoiles. Toutefois j'avais fini par aller, comme tout le monde, chercher sur ma couchette un peu de repos. Mais je n'y fus point longtemps. Bien avant le lever du soleil j'étais debout. Je voulais voir l'aube pointer sur les collines de l'Attique, et ne rien perdre du charme des premières impressions. Je fus servi à souhait. Nous étions en plein golfe Saronique. Vers le nord, on ne distinguait encore qu'une ligne vaporeuse où se dessinaient vaguement de gracieux reliefs. Peu à peu l'horizon s'éclaira ; les contours s'accusèrent sur un ciel d'opale, et bientôt la chaîne entière des collines athéniennes se déploya le long du rivage en groupes harmonieux. Une déchirure nous laissa voir un instant le rocher de l'Acropole ; au fond rayonnait l'Hymette. Plus près de nous, les sommets d'Égine et de Salamine s'empourpraient des feux du soleil levant.

Il était environ six heures lorsque nous entrâmes dans le port du Pirée.

Je fus étonné d'abord de voir notre bateau accosté seulement par un petit nombre de barques silencieuses. Ce n'était point là la *furia* ordinaire. Mais les cloches qui sonnent de tous côtés, un batelier qui passe près de nous dans son canot en faisant le signe de croix grec (1), me rappellent bientôt que nous sommes au grand jour de l'Assomption (2).

J'avais à bord fait la connaissance d'un jeune Athénien (3) qui s'était obligeamment offert à m'aider dans les petites difficultés du débarquement. Tout devait aller à merveille : quelque coups de rames et nous serions sur le quai. Mais l'homme propose et le douanier dispose. Il était écrit que, malgré la complaisance de mon compagnon, et malgré l'apaisement de l'humeur nationale causé par la fête religieuse, nous aurions, en abordant dans la patrie et près du tombeau de Thémistocle, notre petite tempête de gros mots et de grands gestes.

Installés dans un modeste canot, nous voguions paisiblement vers la rive, lorsque soudain un spectre à pantalon bouffant, cheveux bouclés, nez crochu, se dresse devant nous. Il était non pas sur son char, comme eût dit Théramène, mais plus poétiquement encore, debout à l'avant de sa barque officielle, se profilant sur l'horizon comme la sombre silhouette de la Fatalité. D'un geste bref et impératif, il nous somme d'aller à la douane faire visiter nos bagages. Quels bagages ? D'abord nous n'en avions pas ; de plus, nous venions d'Hermopolis, c'est-à dire, du cœur même du royaume ; enfin, détail caractéristique, les autres passagers débarquaient librement, nous seuls étions marqués au fer rouge par ce cerbère graisseux. Évidemment le ciel voulait une victime, et ce nouveau Calchas m'avait choisi, quoique indigne, pour son Iphigénie. Je devais, sous peine de

(1) Les Grecs, au rebours des Latins, en faisant le signe de la croix, vont de l'épaule droite à l'épaule gauche.

(2) 15 août, vieux style.

(3) Voir la carte des environs d'Athènes et un plan de la ville dans l'*Atlas de Stieler*, n. 57.

ne jamais prendre Troie ni voir Athènes, immoler sur l'autel du dieu Bakchiche une drachme immaculée. Tel était l'arrêt du Destin !

Si j'avais été seul, je crois que je me serais prosaïquement exécuté, comme un Agamemnon vulgaire ; mais mon jeune ami se sentait de taille à lutter contre le formidable triton : « Eh quoi ! Calchas, tu n'as pas honte !— Eh quoi ! jeune téméraire, tu oserais ! » Le dialogue s'engage sur ce ton entre les deux barques, et dégénère bientôt en une véritable tempête de puissantes invectives et d'épithètes sonores, qui volent d'un bord à l'autre comme des flèches acérées ou roulent en vagues tumultueuses. Tels deux lions nourris sur les sommets des montagnes, tels deux sangliers aux défenses formidables : tels nos deux héros, frémissants de colère, l'œil étincelant, les narines contractées, se défient superbement et s'épuisent en clameurs passionnées. Dire l'ardeur de deux champions dans ce bruyant tournoi, la véhémence de l'attaque, la mordante âpreté de la réplique, ce flux de paroles « rapides », cette exubérance de gestes, serait chose impossible : il faut voir cela de ses yeux, et connaître par expérience les inépuisables ressources de la faconde grecque.

J'en avais pris mon parti, et, m'étant le plus commodément possible installé au fond de la barque, j'attendis en paix que la tourmente prît fin. Cela dura un gros quart d'heure ! Enfin, malgré l'indomptable courage déployé par mon bouillant Achille, la victoire resta au Diomède admistratif. Il nous fallut virer de bord, et mettre le cap sur le Dépôt, situé à l'autre extrémité du port. C'était une excursion inattendue sur les eaux paisible du Pirée qui s'imposait à nous. J'en bénis le ciel, et jouis en vrai Sybarite de cette délicieuse promenade matinale.

Inutile d'ajouter que nos deux barques se séparèrent au bruit d'une dernière volée d'injures. Et pourtant tout n'était pas fini. Lorsque nous débarquâmes, après cette odyssée comique, sur les quais du Pirée, mon jeune ami encore tout haletant me dit en me serrant la main : « Monsieur, je suis fâché de ce qui est arrivé, mais croyez-le bien, justice sera faite ! Je vais de ce pas

trouver le Ministre de l'Intérieur, et demander prompte et solennelle réparation. » Je ne pus que m'incliner avec respect devant ce tout-puissant citoyen d'Athènes qui allait remuer un ministre pour mettre fin à une rixe de cabaret. Plus tard, je compris mieux l'état de la question. Dans ce petit royaume, les moindres incidents prennent parfois des proportions inattendues, et il ne faudrait pas trop s'étonner, étant donné le caractère national, d'y voir de temps à autre un ministre jouer le rôle de simple sergent de ville : histoire d'une tempête dans un verre d'eau !

Le Pirée est une ville toute moderne, percée de larges boulevards et bien bâtie. Je me dirigeai d'abord vers l'église catholique, desservie par Dom Zalloni, enfant de Tinos et modèle des vertus sacerdotales. Ce saint prêtre me reçut avec la plus grande cordialité et m'offrit un gîte dans sa pauvre demeure. Je dis aussitôt la messe, et, après un rapide déjeûner, je partis pour Athènes.

On comprendra facilement l'impatience où j'étais de voir de mes yeux cette merveille de l'ancien monde. D'ailleurs les relations entre les deux villes sont on ne peut plus faciles : la distance n'est que de huit kilomètres, et toutes les demi-heures il y a un train montant et descendant. Je pris le premier que je trouvai vers neuf heures du matin. Les voitures étaient pleines ; parmi les passagers je remarquai bon nombre de soldats. On parlait beaucoup ; je crus entendre qu'il s'agissait d'escarmouches sur les frontières de Thessalie ; la fibre nationale vibrait. Ces pauvres Turcs allaient en voir de belles ! Ces pauvres Turcs ! les Grecs n'en parlent qu'en haussant les épaules et avec un sourire de pitié. Évidemment, ils n'en feraient qu'une bouchée !

Mais trêve au bruit des conversations : voici Phalère. Phalère ! quoi de plus prosaïque qu'une vulgaire station de chemin de fer; mais quoi de plus poétique que celle-ci ? Les flots de la rade viennent se briser à quelques pas des lourds wagons, le soleil étincelle sur ces eaux fameuses, la plage est fraîche et souriante, et la montagne qui l'encadre à l'est n'est autre que l'Hymette.

C'est ici la patrie de Démétrius, ce lettré délicat, cet orateur populaire auquel les Athéniens élevèrent, dit-on, jusqu'à 360 statues.

En sortant de Phalère on entre dans le grand bois d'oliviers qui ombrage les bords du Céphise. Ce fut pour moi une véritable surprise de trouver une forêt dense, profonde, d'aspect mystérieux et vénérable, là où je ne m'attendais à rencontrer que quelques maigres arbustes, vestiges impuissants d'un passé disparu. A peine mon imagination eût-elle osé rêver pour Athènes une avenue plus grandiose. Nous traversons le lit desséché du Céphise ; un instant nous disparaissons au milieu des ombres du bois sacré. Peu à peu ce rideau de verdure s'entrouvre ; de majestueuses ruines surgissent de toutes parts ; une colline abrupte, sorte de promontoire jeté entre deux vallées, sert de piédestal à ces merveilles de marbre. Portiques, frontons, colonnades s'étagent et s'entassent sur ce poétique sommet. C'est la ville des sanctuaires ; c'est la ville des dieux, avant-courrière de la ville des hommes : c'est l'Acropole (1) !

Encore quelques minutes, et le train s'arrête : nous sommes à Athènes.

Selon mon habitude, je m'aventure seul dans les rues : l'horreur du cicerone et de ses phrases caduques me suit partout. Je laisse à ma droite le temple de Thésée, j'arrive au Bazar, puis à la Tour des Vents. « Ce qu'on admire dans cette tour octogone, dit M. Michaud, c'est la légèreté de sa construction, l'élégance de sa voûte, l'image des vents sculptés sur les huit côtés extérieurs de l'édifice. Les derviches tourneurs l'ont habitée longtemps, et leurs exercices habituels n'étaient pas sans harmonie avec les scènes représentées en dehors de ce monument. A les voir, en effet, danser au son de leur musique orientale, à les voir pirouetter et tourbillonner comme des fantômes aériens, n'aurait-on pas pu croire que les vents étaient rentrés dans leur antique demeure (2) ? »

(1) La hauteur de l'Acropole est de 156 mètres. Chateaubriand donne à la plate-forme qui la couronne 800 pieds de long sur 400 de large.

(2) Michaud, *Correspondance d'Orient.*

Enfin, je me trouve au pied même de l'enceinte crénelée de l'Acropole, qui domine de sa masse imposante la ville entière. L'entrée est du côté opposé ; je ne pouvais donc la trouver ici. Remettant à plus tard la visite de ces ruines fameuses, je rebrousse chemin et longe la rue d'Éole, pleine de mouvement et de vie. Mais la couleur locale manque dans cette foule bruyante ; le costume européen l'emporte partout sur le costume national ; la fustanelle a disparu (1). Comme pour ne me laisser aucune illusion sur l'époque à laquelle j'ai l'honneur de vivre, un orgue de barbarie de dimensions colossales hurle au milieu de la rue ses rapsodies parisiennes. Je hâte le pas, et bientôt, tournant à angle droit, je m'engage dans la rue d'Hermès, et arrive au Palais royal. On sait que ce palais n'a aucune prétention architecturale : il est grand, massif, bourgeois. Le jardin qui l'entoure, vaste corbeille de cactus, d'agaves et d'orangers, est au contraire admirable de végétation orientale. Je le visitai, malgré une chaleur torride, et ne m'arrêtai que devant la baïonnette pacifique d'un factionnaire, vêtu de l'uniforme de coutil gris des soldats de Sa Majesté Hellène, et posté sous un parasol en guise de guérite.

J'étais dans la ville neuve, Néapolis, percée de beaux boulevards, ornée de splendides momuments parmi lesquels se distingue l'Université, Πανεπιστήμιον. J'y cherchai quelque temps l'École française d'Athènes, et finis non sans peine par la trouver. L'École française d'Athènes est une grande et belle maison, située au pied du Lycabète, l'ancien mont Anchesme, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur toute la vallée du Céphise encadrée dans ses montagnes de marbre. Si mes souvenirs sont fidèles, cette École compte régulièrement six élèves, et se renouvelle tous les trois ans. Chaque automne voit deux anciens partir, et deux nouveaux arriver de l'École Normale de Paris: les candidats sont élus au concours. Je retrouvai là M. Veyries que j'avais connu à Tinos. Il eut l'obligeance de me donner quelques conseils sur les courses à faire, et plusieurs renseignements

(1) La fustanelle, espèce de jupon blanc, semblable, sauf la couleur, au kilt écossais.

utiles. Il me fit voir aussi la bibliothèque qui est très riche en ouvrages d'archéologie grecque et romaine : « Voici notre chapelle, » me dit-il en m'y introduisant.

Dans l'après-midi, après avoir pris l'air d'Athènes et parcouru les principaux quartiers, je retournai au Pirée. En passant à Phalère, je me promis d'y revenir le soir même pour assister du haut des collines environnantes au coucher du soleil. J'y revins, en effet, et jamais je n'oublierai ce spectacle. Il était environ six heures. J'avais gravi la rampe bordée de villas qui fait face à l'Hymette sur la rive occidentale du golfe. Du haut de cette galerie aérienne, je découvrais la baie de Phalère et la forêt d'oliviers, l'Acropole et les collines d'Athènes, toute la vallée du Céphise et une partie de celle de l'Ilyssus ; à l'est l'Hymette, au nord le Pentélique, à l'ouest le mont Icare pardessus lequel on apercevait la cime du Cithéron. Les teintes violettes de ces montagnes, la verdure pâle des oliviers, l'indigo profond des flots, mille reflets indescriptibles, mille nuances admirablement fondues faisaient de cet horizon une merveille de lumière. Je chercherais en vain des expressions pour peindre un pareil tableau. Qui n'a pas vu la lumière d'Athènes ne saurait s'en faire une idée. Ce n'est ni l'éblouissante clarté de la Syrie et de l'Égypte, ni le sombre éclat de la Sicile, ni les teintes chaudes des côtes d'Italie ou du revers méridional des Alpes : c'est un mélange de tons délicats, plein d'harmonie et de richesse, un fluide cristallin qui baigne également tous les points de l'horizon, un rideau de gaze pourprée, jeté comme l'écharpe d'Iris sur la croupe arrondie des montagnes : l'idéal, en un mot, de la beauté plastique rêvé par le poète et vainement poursuivi par le peintre.

A mon avis, cette lumière élyséenne explique à elle seule et la simplicité sublime de la tragédie antique et la sublime pureté de la statuaire grecque. Rien d'étonnant qu'à un moment donné, une génération d'hommes supérieurs, vivant dans un pareil milieu, soit arrivée par l'imitation de la nature à la perfection de l'art. Ne craignons pas de le dire : Sophocle et Phidias ont eu pour premiers inspirateurs les horizons de leur

patrie, et pour dernier maître un coucher de soleil à Phalère.

Lorsque je m'arrachai enfin à ce spectacle, le soleil avait disparu derrière les montagnes d'Éleusis, et la lune se levait entre les deux cimes de l'Hymette. Je rentrai au Pirée.

Le lendemain, 28 août, après une course au consulat français, je retournai à Athènes. Dom Zalloni m'avait fortement pressé d'aller me présenter à l'archevêque, Mgr Marango. Je me rendis donc directement à la rue de l'Université, où demeure ce prélat : « Comment, me dit-il, vous auriez quitté Athènes sans venir me voir ! Dès ce moment vous m'appartenez. » Et appelant ses gens, il me fit aussitôt préparer une chambre dans son palais de marbre.

Mgr Marango est un homme éminent, aussi distingué par son énergie que par l'élévation de ses idées, digne sans raideur, ferme sans rudesse, actif sans précipitation, inébranlable sur le terrain du droit, condescendant partout ailleurs et souverainement affable. Hellène de cœur et d'aspirations, mais patriote sage et prudent, évêque de la plus forte trempe, prêtre pieux, administrateur éclairé, érudit de premier ordre : tout concourt à faire de lui un homme hors ligne, une des principales colonnes de l'Église latine en Orient.

Devenu ainsi l'hôte de l'archevêque pour trois jours, c'est-à-dire, jusqu'au départ du bateau de Constantinople, je dînai en tête-à-tête avec lui ; puis, reprenant le chemin du Pirée, j'allai y chercher ma valise, et revins m'installer à l'archevêché dans l'après-midi. Inutile de dire que ces promenades, du Pirée à Athènes et d'Athènes au Pirée, furent pour moi pleines de charmes. Traverser le grand bois d'oliviers, revoir Phalère surtout était ma grande joie dans ce court, mais si intéressant trajet, que, grâce à la vapeur, je fis cinq fois en deux jours. Pourquoi ne l'avouerais-je pas ? Je ne suis point de ceux qui fulminent contre les inventions modernes, et je trouve que l'hélice et la locomotive ont du bon. Sans elles qu'eussé-je vu ?

Dans la soirée, je me disposai à monter à l'Acropole : c'était un moment solennel. Monseigneur m'invita gracieusement à prendre place dans sa voiture, et voulut me conduire lui-même

jusqu'au seuil de cette enceinte sacrée. Je remarquai, chemin faisant, avec quel respect, avec quelle sympathie on saluait le vénérable archevêque. Entre autres notabilités, nous rencontrâmes le président du Conseil des ministres, M. Tricoupi, qui se montra on ne peut plus courtois.

A l'entrée de l'Acropole, je fus laissé aux mains des Invalides, gardiens de ces splendeurs. Je visitai tout, je ne décrirai rien. Il me faudrait répéter ici ce que tant d'auteurs plus compétents que moi ont si bien dit dans leurs nombreux et savants ouvrages : je ne m'en sens ni le goût, ni le loisir (1). On sait assez d'ailleurs quels sont les principaux monuments de cette ville des dieux : les Propylées, escalier monumental, orné de beaux portiques, et par lequel on accède à la plate-forme centrale ; le temple de la Victoire Aptère, cette corbeille de marbre si finement ciselée ; le temple d'Érechtée et ses célèbres cariatides ; enfin, le Parthénon. On sait aussi dans quel état se trouvent ces vénérables débris, et quelle fut l'œuvre de destruction des bombes vénitiennes, des boulets turcs et des archéologues anglais. Lord Elgin surtout se distingua par son vandalisme : « Il a voulu, dit Châteaubriand, faire enlever les bas-reliefs de la frise. Pour y parvenir, des ouvriers turcs ont d'abord brisé l'architrave, et jeté en bas les chapiteaux ; ensuite, au lieu de faire sortir les métopes par leurs coulisses, les barbares ont trouvé plus court de rompre la corniche. » Aussi Byron ne ménage-t-il point les épithètes à ce noble Écossais qui a eu le triste courage d'abattre ce que le Goth, le Turc et le temps avaient jusque-là respecté :

« To rive what Goth, and Turk, and time hath spared (2) ! »

Les Athéniens, trop faibles pour défendre leur trésor national, durent se résigner ; et lord Elgin pensa les dédommager amplement de ses rapines sacrilèges en leur donnant, quoi? Une horloge!

(1) Voir surtout le beau livre de M. Beulé : L'*Acropole d'Athènes*, Paris, 1854, 2 vol., in-8°, et les travaux publiés dans les *Bulletins de l'École française d'Athènes*. Paris, Thorin.

(2) *Childe Harold*, II, 12.

Cette horloge, installée au milieu de la vieille ville, dans une grosse tour carrée, du style le plus pesant, me sembla un grossier trophée élevé par le Génie mercantile et utilitaire sur les ruines du temple de la Gloire.

Les frises du Parthénon sont actuellement à Londres, au British Museum, où je les avais vues plusieurs fois avant mon voyage de Grèce. Grâce à cette circonstance, je ressentis moins tristement leur absence, non toutefois sans la déplorer.

Après les sanctuaires, je visitai les anciens théâtres : le théâtre de Bacchus et celui d'Hérode Atticus, tous deux taillés dans les flancs de la colline. Le théâtre de Bacchus est tourné du côté de la mer, que l'on aperçoit parfaitement du haut des galeries supérieures ; il pouvait, dit-on, contenir jusqu'à trente mille personnes. Au-dessus des derniers gradins se voit encore la niche du dieu Pan. La scène est très bien conservée. On y a replacé les sièges de marbre, récemment découverts, où s'asseyaient les pontifes et les magistrats. Je ne sais si jamais rien m'a plus frappé que la simplicité antique de cette scène en plein air, si bien faite pour encadrer les graves personnages et les chœurs de Sophocle.

Ma visite de l'Acropole était terminée. Je repris donc le chemin du logis, ayant devant moi l'admirable spectacle de la vallée de l'Ilyssus, baignée des feux du soleil couchant, et sur laquelle se détachaient au premier plan les colonnes du temple de Jupiter Olympien. C'était bien la même élégance, la même pureté de lignes que j'avais admirée la veille du haut des collines de Phalère ; toutefois la lumière, concentrée sur un moindre espace, donnait au coloris plus de vivacité et faisait de l'ensemble un tableau d'une richesse de ton merveilleuse et d'une incomparable sérénité. Je m'arrêtai pour visiter les restes du temple de Jupiter ; seize colonnes sont encore debout. Je me promenai à travers ces colonnes gigantesques avec une sorte de respect religieux. En ce moment, un troupeau de chèvres noires à longues cornes passait à leur ombre, ajoutant ainsi aux splendeurs de l'art le pittoresque de la nature.

La soirée était on ne peut plus belle. Après le repas, je montai

avec Monseigneur sur la terrasse du palais, où nous restâmes ensemble jusqu'à une heure fort avancée. La conversation fut pleine d'abandon ; le vénérable archevêque semblait heureux de me parler de son diocèse et de me confier ses peines et ses espérances. J'étais assis près de lui, écoutant dans le silence et la demi-obscurité de la nuit sa voix grave, parfois attendrie. A quelque distance devant nous, la clarté laiteuse de la lune inondait le Parthénon, revêtant ses portiques de marbre d'une gaze argentée et couronnant ses frontons mutilés d'une vaporeuse auréole.

Deux jours s'étaient écoulés depuis mon arrivée ; deux jours me restaient encore jusqu'au départ. J'en profitai pour faire des courses dans la ville et aux environs. Et d'abord je n'eus point de repos que je n'eusse fait l'ascension du Lycabète. Le Lycabète, ancien mont Anchesme, est un piton aigu qui domine au nord-est la ville et les collines environnantes. Il a deux cent vingt-sept mètres d'élévation. Je gravis la pente escarpée d'un pas résolu, malgré la chaleur, et arrivai bientôt au sommet. Là je m'assis à l'ombre de la chapelle Saint-George, et contemplai à loisir le splendide panorama décrit en ces termes par Mme de Gasparin : « La ville d'Athènes se pressait à nos pieds ; ses trois ports, Phalère, Munichie et le Pirée se dessinaient au delà. Salamine, Égine sortaient des flots vers la droite ; la citadelle de Corinthe se dressait à l'horizon. Plus loin, le Péloponèse avec ses promontoires et ses golfes. A notre gauche, l'Hymette élevait sa longue croupe ; dans la vallée qui le sépare de l'Acropole, on apercevait le Stade et les colonnes majestueuses du temple de Jupiter. Celui de Thésée, au delà d'Athènes, semblait, à cause de sa petitesse, un bijou précieux posé sur le sol (1). »

Je n'ajouterai qu'un ou deux traits à cette description, d'ailleurs parfaitement exacte et presque photographique. Au fond d'un défilé, je voyais vers le nord la route blanche de Marathon serpenter dans la montagne ; vers l'ouest, mon regard se portait

(1) *Journal d'un voyage dans le Levant.*

sur la voie sacrée d'Éleusis. Plus près, j'apercevais le bourg de Colone. La vallée de l'Ilyssus, étroite et raboteuse, se glissait entre la ville et le pied de l'Hymette; celle du Céphise se déployait du côté opposé, couverte de son bois d'oliviers comme d'un tapis de verdure. Le Lycabète domine de haut ces deux vallées, et nul autre point ne saurait être mieux choisi pour embrasser dans son ensemble toute la topographie de ce merveilleux bassin.

En rentrant à l'archevêché, je trouvai la rue encombrée. On allait enterrer M. Coudouriotti, frère du chargé d'affaires grec à Constantinople. Le mort avait, suivant l'usage, le visage découvert ; un évêque suivait, présidant les funérailles.

J'appris à cette occasion que les prélats dépendant du synode d'Athènes sont obligés, comme ceux du Phanar, de se procurer par le moyen des enterrements quelques ressources supplémentaires, leur traitement se réduisant à fort peu de chose. Le Métropolitain lui-même, président du Saint-Synode, ne reçoit que 5000 drachmes, c'est-à-dire, à peine 5000 francs. Qu'on juge de la pénurie de ses collègues dans l'épiscopat.

Dans l'après-midi du même jour, j'allai prendre M. Veyries à l'École française d'Athènes. Nous devions visiter ensemble le Musée de Patissia, où je me réjouissais de suivre le développement historique de la sculpture grecque, guidé par mon compagnon. Chemin faisant, nous nous arrêtâmes à l'Institut polytechnique, où se trouve le Musée Schliemann. M. Schliemann, je l'ai dit plus haut, a fait des fouilles dans la Troade ; il en a fait aussi de très heureuses à Mycènes. Ce sont les trouvailles de Mycènes qui sont ici exposées. Je remarquai surtout, parmi les objets d'art, grand nombre d'étoiles de mer, de pieuvres ou poulpes en or battu : ce qui semblerait indiquer que l'art de l'orfèvrerie est né en Grèce sur les bords de la mer. Une autre relique fort curieuse et qui passe, je crois, pour authentique, c'est le masque d'Agamemnon, moulé sur la figure du héros, et représentant exactement ses traits. Le front est proéminent, mais étroit et bas ; la figure, ronde et boursouflée ; l'expression vulgaire et rustique. Il faut bien l'avouer, ce facies est loin d'être idéal, et

nous rappelle une fois de plus l'intervalle immense qui sépare la poésie de la réalité. Toutefois ce vestige des temps héroïques m'intéressa vivement ; et pour en faire pâlir dans ma mémoire la saisissante image, il ne fallut rien moins que la vue du grand Sésostris exhumé devant moi l'an dernier au Caire (1).

Arrivés à Patissia nous eûmes une déception. C'était un des innombrables jours de fête chômés par les Grecs ; le Musée était fermé. Deux jeunes étrangers, venus dans la même intention que nous, et comme nous déçus, se trouvaient là. Nous revînmes ensemble. Celui qui m'accompagnait parlait admirablement français. Après une demi-heure de conversation, et au moment de nous quitter, je lui demandai de quelle partie de la France il était : « Moi ? me répondit-il un peu surpris, je suis de Moscou. » Rien d'étonnant que je m'y fusse trompé. On sait avec quelle prodigieuse facilité les Slaves apprennent notre langue, et avec quelle grâce ils la parlent. J'eus, depuis, mainte fois l'occasion d'en faire l'expérience, pendant mon séjour en Pologne.

Pour me dédommager de cette course inutile à Patissia et utiliser la soirée, je me dirigeai vers le rocher de l'aréopage. Une fois encore je parcourus le beau boulevard qui relie le palais royal à l'Acropole. C'était une sorte de pèlerinage que je faisais ; ma pensée se reportait au berceau du christianisme, et la grande figure de saint Paul rayonnait devant moi comme elle rayonna plus tard à mes yeux dans tout mon voyage de Cilicie et de Palestine.

L'Aréopage est un rocher isolé et nu qui s'élève en face des Propylées, et au sommet duquel se dessine une étroite plate-forme. On monte à cette plate-forme par seize degrés taillés grossièrement dans le roc. Je me recueillis avant de les gravir ; puis, arrivé en haut, je promenai mes regards autour de moi. Saint Paul avait été où j'étais ; il avait contemplé ce que je contemplais. Je me représentais sans peine la scène imposante

(1) Voir dans les *Précis historiques*, octobre 1886, p. 444, le récit du démaillottement de la momie de Sésostris.

qu'il avait sous les yeux lorsqu'il prononça le célèbre discours que nous lisons au livre des Actes. Les temples de l'Acropole, dominés par le Parthénon, étaient alors dans toute leur splendeur. Tandis qu'il parlait aux Aréopagites, Paul pouvait voir les nuages d'encens s'élever au-dessus des trépieds sacrés; il pouvait entendre les mugissements des victimes tombant sous le fer des sacrificateurs. Et si ses regards se détournaient un instant de ce spectacle plein de majesté, c'était pour rencontrer aussitôt le Pnyx et sa tribune fameuse, l'Agora où il avait si souvent prêché Jésus-Christ, et le Céramique, ces Tuileries d'Athènes, quartier essentiellement aristocratique, encombré de théâtres et de palais somptueux.

Après quelques instants de contemplation, je redescendis par le Pnyx, et jetai un dernier souvenir à la grande ombre de Démosthène; puis, longeant les portiques du temple de Thésée, je rentrai dans la ville bruyante.

Arrivé devant le palais royal, je fus brusquement arraché à mes méditations solitaires par un spectacle plein d'animation et de couleur locale. Au milieu d'une foule immense, réunie sur la place du palais, une fanfare militaire jouait l'air national; les visages paraissaient enflammés; les conversations, tempêtueuses. Je sentis aussitôt qu'il y avait de la poudre dans l'air. J'allai aux informations. J'appris qu'une échauffourée avait eu lieu, sur la frontière de Thessalie, entre quelques soldats d'avant-poste. Il n'en fallait pas tant pour monter toutes les têtes.

En finir avec ces Turcs, ces pauvres Turcs! n'était-ce pas le mieux? En tout cas, l'honneur national exigeait prompte et éclatante réparation. Le soir même, un bataillon quittait la capitale et allait s'embarquer au Pirée. Je tremblais pour la Turquie : ses 600,000 soldats (1), sobres, patients, aguerris, ne couraient-ils pas risque d'être anéantis par cette armada formidable? « C'est donc bien grave, dis-je à mon interlocuteur. — Comment! on ne peut plus grave : c'est la guerre, et qui sait? peut-être une conflagration universelle! » Dieu merci, les cho-

(1) Voir l'*Almanach de Gotha*, 1883, Turquie.

ses n'en vinrent point là, et ce feu de paille s'éteignit bientôt faute d'aliment.

C'était, avec mon entrée au Pirée, la seconde tempête à laquelle j'assistais dans le verre d'eau hellène.

Je passai cette soirée comme la précédente, sur la terrasse et dans l'intimité de l'archevêque. Le lendemain, veille de mon départ, fut employé en courses variées. Je retournai une dernière fois à l'École française d'Athènes ; je visitai en détail la bibliothèque et eus avec M. Salomon Reinach une fort longue conversation, devinez sur quel sujet ? Sur des questions d'archéologie grecque ou romaine ? Sur les fouilles de Délos ? Point : sur les Jésuites ! M. Reinach n'en avait jamais vu, et profitait de l'occasion pour se renseigner ; ce qu'il fit, je dois le dire, avec une courtoisie parfaite (1).

Mais à toute chose il faut une fin : terminons donc ce récit. Le mercredi 30 août, je regagnai le Pirée ; à 10 heures du soir, je montai à bord du « Mendoza », vapeur bien connu comme son capitaine, des voyageurs de la Méditerrannée ; vers minuit nous levions l'ancre, en route pour Constantinople. Au lever du soleil, lorsque je remontai sur le pont, nous longions les côtes grises de l'Eubée ; quelques heures après nous passions à peu de distance de Skyra, île où s'écoula la turbulente jeunesse de cet enfant terrible qui fut plus tard Achille. Au coucher du soleil, nous revoyons la plaine de Troie ; et, vers huit heures, nous arrivons aux Dardanelles. La ville était illuminée ; le canon tonnait ; des fanfares grêles de tambourins et de cymbales turques mêlaient leur bruit au bruit des flots ; du haut des minarets, les muezzins chantaient la prière du soir ; comme fond de tableau, la lune au disque immense se levait

(1) On sait que M. Sal. Reinach est l'auteur du *Manuel de Philologie classique*. — M. Veyries, qui m'avait si bien accueilli à Tinos et à l'École française d'Athènes, est mort à Smyrne le 5 décembre 1882, quelques semaines après mon retour à Constantinople. Peu de temps auparavant, il avait envoyé à l'Académie des Inscriptions un beau mémoire sur *les Figures criophores dans l'art grec, l'art gréco-romain et l'art chrétien*. Voir *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 4e série, t. X, p. 419 et t. XI, p. 467, ainsi que le *Bulletin critique*, t. VI, p. 144.

sur les montagnes de Bithynie. La nature semblait se joindre aux hommes pour célébrer dignement l'anniversaire de la naissance du sultan Abd-ul-Hamid II.

Vérification faite des papiers du bord, nous nous remettons en marche, et je m'endors pour ne me réveiller qu'en pleine mer de Marmara. Nous étions au vendredi, 1 septembre.

Vers 10 heures notre bateau entrait dans la Corne d'Or, au moment où, le long de la rive, retentissaient les sonneries de clairon et les fanfares de la garnison qui se rendait au Sélamlik, c'est-à-dire, à la prière solennelle que, tous les vendredis, le sultan va faire dans une des mosquées voisines du kiosque impérial. Je débarquai, pris un hammal pour ma valise (1), et gravis d'un pas joyeux la colline de Péra. Quelques instants après, j'étais dans mon nid, remerciant Dieu de l'heureuse issue de mon excursion aux Iles de Marbre.

Ami lecteur, je termine en vous souhaitant de faire vous-même, par une mer tranquille et sous un ciel toujours pur, le ravissant voyage que je viens d'esquisser. *Vale!*

VICTOR BAUDOT, S. J.

(1) Hammal est un mot arabe qui signifie « porteur ». Tout le monde l'emploie à Constantinople.

NÉCROLOGIE

—

Le cardinal Louis Jacobini

Son Éminence le cardinal Louis Jacobini, secrétaire d'État de Sa Sainteté, a succombé, le 28 février, à peine âgé de 57 ans, à la maladie dont il souffrait depuis longtemps. Le défunt cardinal occupait, d'après l'ordre des créations cardinalices, le 19e rang dans le collège des cardinaux-prêtres. Il avait été créé par notre saint-père Léon XIII, heureusement régnant, au consistoire du 19 septembre 1879.

Né à Genzano, le 6 janvier 1830, sur les bords du classique lac de Nemi, dans cette partie du patrimoine de Saint Pierre qui fut le berceau de Rome même et qui est la perle des monts albanais, le défunt cardinal était d'une famille distinguée, d'où sont sortis feu le cardinal Angelo Jacobini, décédé le 3 mars dernier, et un autre membre distingué de la prélature romaine, Mgr Dominique Jacobini. Ses parents prirent le plus grand soin de l'éducation du jeune Louis, qui fut confié à de pieux et savants professeurs. Ses études finies, il entra bientôt dans la prélature et il y fut presque aussitôt chargé d'importantes fonctions, notamment à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les affaires du rite oriental. Il se conduisit avec tant de fidélité, de zèle, de sagesse et d'habileté, que Pie IX, de sainte mémoire, juste appréciateur de son mérite, le nomma en 1862 prélat domestique et lui prodigua, à maintes reprises, les témoignages de sa souveraine satisfaction. Pendant le concile du Vatican, il exerça la charge de sous-secrétaire d'État, et le Saint-Père le préconisa, en 1874, archevêque titulaire de Thessalonique. Nommé alors secrétaire de la Propagande pour les affaires du rite oriental, poste où il fut bientôt remplacé par Mgr Simeoni, créé depuis cardinal, il montra une grande aptitude à traiter les affaires les plus difficiles.

En cette même année, la santé de Mgr Falcinelli, nonce à Vienne depuis le 19 septembre 1863, ne lui permettant pas d'occuper plus longtemps ce poste, le Saint-Père lui donna pour successeur Mgr Jacobini. Le poste était alors des plus difficiles, car le parti libéral, devenu omnipotent, montrait de grandes velléités d'imiter les procédés du culturkampf allemand. Il suffit de rappeler que le prince d'Auersperg, un des plus fermes soutiens du parti libéral, était président du ministère, et Monsieur Stremayr, ministre des cultes.

Néanmoins l'Église put, dès le début de la nonciature de Mgr Jacobini, enregistrer quelques concessions du pouvoir; l'empereur refusa l'autorisa-

tion de fonder à Vienne une loge de francs-maçons; mais l'influence du nonce ne put empêcher la Chambre des députés de voter le règlement de la situation juridique des vieux-catholiques.

Deux ans plus tard, en novembre 1876, le nonce eut par contre la satisfaction de pouvoir annoncer à Rome que l'empereur refusait de sanctionner une loi votée par la majorité libérale du Reischrath et dirigée contre les couvents. Le 30 avril 1877, Mgr Jacobini assista à un congrès général des catholiques autrichiens, et quelques semaines avant son rappel à Rome, il lui était encore donné de voir le renversement du ministère libéral, à la suite des élections de juillet 1879, et la constitution du ministère conservateur du comte Taaffe.

Léon XIII, voulant récompenser son zèle et son dévouement, le créa cardinal de la sainte Église, au consistoire du 19 septembre 1876. Toutefois le nouveau prince de l'Église resta encore quelque temps à Vienne en qualité de pro-nonce ; il fut remplacé l'année suivante par Mgr Vannutelli le nonce actuel qui vient d'être promu au cardinalat.

Notons ici un fait capital. Quelques jours avant son élévation à la pourpre, Mgr L. Jacobini s'était rendu aux eaux de Gastein, dans le pays de Salzbourg, pour y soigner sa santé. Le nonce y rencontra le prince de Bismarck. Les deux diplomates eurent ensemble plusieurs conférences, et de nombreuses dépêches furent échangées entre le cardinal Nina, secrétaire d'État, et le nonce.

Ces conférences causèrent alors une grande sensation ; on les regardait comme le prélude certain d'une révision de la législation politico-ecclésiastique.

Rentré à Vienne, le nonce y continua les négociations avec l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne, M. le prince de Reuss; si bien qu'à l'ouverture de la session législative du Landtag prussien, le résultat de ces conférences apparut sous la forme d'une première révision ; mais ces concessions n'étaient que facultatives et laissaient à l'état des pouvoirs discrétionnaires qui doivent être l'objet de révisions ultérieures.

Sa mission de pro-nonce à Vienne ayant pris fin, le cardinal Jacobini fut rappelé à Rome, où le Saint-Père lui confia, le 16 décembre 1880, la charge si importante de secrétaire d'État, occupée par S. É. le cardinal Nina, depuis la mort du cardinal Franchi, premier secrétaire d'État de Léon XIII.

Le cadre de cette notice ne comporte pas l'énumération de tous les actes auxquels reste attaché le nom du défunt cardinal dans l'exercice de ses hautes fonctions. Rappelons seulement les affaires d'Allemagne, celles de France et d'Espagne, le rétablissement des relations diplomatiques avec la Prusse et la Belgique, le concordat avec le Portugal, le Monténégro, l'arbitrage pontifical dans l'affaire des Carolines et en dernier lieu les élections allemandes. En toutes ces affaires, le cardinal fit preuve d'une sou-

plesse et d'une pénétration d'esprit qui l'ont classé parmi les hommes d'État les plus habiles.

S. Ém. le cardinal Jacobini faisait partie des sacrées congrégations de la Sainte Inquisition romaine et universelle, des Évêques et des Réguliers, de la Propagande, de la Propagande pour les affaires du rite oriental, du Cérémonial, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires et des Études. Il était en outre protecteur de l'ordre militaire de Saint-Jean de Jérusalem, des Carmes déchaussés, de l'Académie théologique et de l'Institut national allemand de Sainte-Marie *dell'Anima*. Comme cardinal secrétaire d'État, il était administrateur des biens du Saint-Siège et préfet de la congrégation Laurétane et il portait le titre de Sainte-Marie *della Victoria*, la célèbre église dont la Vierge titulaire procura la victoire aux catholiques à la bataille de la Montagne Blanche, près de Prague, en 1620, et qui fut ensuite transportée dans cette église. Serviteur fidèle et dévoué, exact observateur et exécuteur des grands desseins du pape Léon XIII, qui daignait l'avoir en grande estime et affection, S. Ém. le cardinal Jacobini a eu, dans les derniers temps de sa maladie, l'honneur, la consolation et la joie d'être visité longuement à son lit de douleur par l'auguste pontife qu'il avait si fidèlement servi. Il a reçu de lui, presqu'à l'heure de la mort, une bénédiction dernière, qui a été comme la consécration d'un incessant labeur et d'un inaltérable dévouement au Saint-Siège et à la personne du Pape glorieusement régnant.

— La Belgique vient de perdre, le 9 mars 1887, le dernier survivant des membres du *Gouvernement provisoire* de 1830, M. le baron P.-M.-J. de Coppin, pieusement décédé au château de Falaën (Namur), où il était né en 1860.

Le baron de Coppin s'installa, le 24 septembre 1830, à l'hôtel de ville de Bruxelles, avec la Commission administrative qui, au plus fort de la lutte contre les troupes hollandaises, régularisait la révolution naissante. Membre et secrétaire du Gouvernement provisoire, député au Congrès national pour l'arrondissement de Namur, le baron de Coppin fut le premier gouverneur du Brabant sous le nouveau régime. Il occupa ce poste depuis décembre 1830 jusqu'au 21 septembre 1834. Le défunt était décoré de la croix de Fer. Il ne fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold que le 1er avril 1843; sa promotion au grade d'officier date de 1854 et celle de commandeur de 1856; il fut créé grand officier de l'Ordre le 14 novembre 1875.

Depuis de longues années, le baron de Coppin avait abandonné la vie politique pour se retirer dans ses terres, où il a vécu un demi-siècle en chrétien exemplaire. Ce digne vieillard, qui vient de mourir dans un coin

de la province de Namur, fut un des vrais fondateurs de notre indépendance nationale, le plus désintéressé et le plus modeste, à coup sûr, des hommes de la révolution. Le vieux patriote, une des gloires de notre nationalité renaissant à l'indépendance et à l'autonomie, a voulu que ses funérailles fussent modestes et sans aucun caractère officiel. Point d'apparat, point d'étalage, point de discours ; une simplicité en rapport avec la vie sans ambition et sans faste d'un grand chrétien et d'un grand citoyen qui aurait pu aspirer aux plus hautes dignités. Le défunt était universellement aimé ; il laisse de vifs et nombreux regrets. La Belgique comptera M. le baron Feuillen de Coppin parmi ceux de ses enfants qui ont rendu le plus de services à la patrie redevenue enfin indépendante et libre.

— Le diocèse de Gand vient de perdre un ecclésiastique qui a rendu les services les plus signalés à l'enseignement primaire et moyen. Le Rév. Chanoine Brunon Van den Steene, grand chantre de la cathédrale de Saint-Bavon, directeur des Sœurs Joséphines et trésorier général de l'œuvre de la Propagation de la Foi à Gand, est décédé le 13 février dans les sentiments de la pitié la plus vive et la plus tendre. Né à Oost-Eecloo le 30 septembre 1812, il entra au Séminaire de Gand le 1er octobre 1835. Lorsque Mgr Delebecque songea à fonder une école normale, il envoya M. Van den Steene, nouvellement ordonné prêtre, visiter les écoles normales de l'étranger, pour s'initier ainsi aux meilleures méthodes de pédagogie. M. Van den Steene, assisté d'autres jeunes professeurs, ouvrit à Saint-Nicolas, en octobre 1839, l'école normale, dont il devint directeur en 1846 et d'où sont sortis ces instituteurs si dévoués, qui sous la loi de 1842 ont tant contribué à répandre les bienfaits de l'instruction dans la Flandre orientale. Tout en dirigeant ce grand établissement, il a exercé, en outre, pendant vingt-sept ans, depuis 1843 jusqu'à 1870, les fonctions d'inspecteur diocésain de l'enseignement primaire, successivement pour les cantons de Beveren et de Tamise, et pour ceux de Saint-Nicolas et de Saint-Gilles (Waes). Ce fut à cette époque qu'il composa en flamand plusieurs ouvrages de méthodologie, justement estimés, et des livres de lecture à l'usage des écoles primaires. Mais son activité ne se bornait point à l'école normale et à l'enseignement primaire. M. Van den Steene aida puissamment à fonder et à organiser l'excellent Institut Saint-Joseph, à Saint-Nicolas. En restant à la tête de l'école normale, il sut encore trouver le temps d'être à l'établissement, nouvellement érigé, d'abord le collaborateur, et plus tard, en 1857, le successeur du zélé directeur, feu le chanoine Van Boxelaere. L'institut Saint-Joseph, fréquenté par de nombreux élèves externes et non moins d'élèves internes, reçut un grand développement sous son administration intelligente et toute paternelle et devint bientôt une des plus importantes maisons d'éducation de notre pays. M. Van den Steene, nommé chanoine honoraire en 1864, quitta l'enseignement au mois d'août 1870, jour où il fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Bavon et direc-

teur des Sœurs Joséphines ; il fut promu à la dignité de grand chantre le 25 novembre 1885. Il a employé les dernières années de sa vie à diriger dans le chemin de la perfection les âmes qui lui étaient confiées, et à assister avec une assiduité scrupuleuse à tous les offices de la cathédrale. Malade depuis trois mois, il a supporté ses souffrances avec une patience vraiment angélique. Ses collègues et ses anciens élèves, qui tous gardent de lui le meilleur souvenir, n'oublieront pas dans leurs prières cet homme de bien, cet instituteur accompli, ce prêtre dévoué.

— Le 18 mars dernier, s'est éteint dans les sentiments de la plus éminente piété, le curé le plus ancien du diocèse de Malines et peut-être du pays entier.

Le R. M. Henri Vander Heyden, né à Hérent en 1802, fut nommé à la cure de Querbs, près de Louvain, le 1er mai 1826 et dirigea ainsi ses heureuses ouailles pendant environ 61 ans. — Ce que fut cette noble carrière, où les plus hautes vertus sacerdotales s'unissaient à la plus profonde abnégation, personne ne le dirait mieux que ces pauvres campagnards, qui l'ont révéré comme un père et qui l'honorent comme un saint. Sa foi sincère et ardente, sa charité sans bornes lui ont fait opérer des merveilles dans un champ que la tourmente révolutionnaire avait complètement ravagé. Il s'appliqua tout d'abord à relever de ses ruines le temple de Dieu et à l'orner de ses mains, en même temps qu'il travaillait à ramener à la foi et à la piété une population devenue indifférente ou hostile. Il vivait heureux au milieu de son troupeau lorsqu'en 1840 vint s'abattre sur sa paroisse la plus cruelle disette. N'écoutant que sa charité, le bon curé parcourut à pied la plus grande partie des Flandres, mendiant pour ses pauvres paroissiens le lin qu'il leur fit travailler. Il le leur racheta ensuite, s'estimant heureux d'avoir pu, au prix de sa fortune, arracher ses paysans à la misère et à la faim. Cet acte héroïque, dont le souvenir est demeuré vivace dans la contrée, lui fit donner par tous le doux nom de Père. Son archevêque entendit parler de ses vertus et lui offrit une charge plus haute en récompense de ses travaux ; mais tout vint échouer contre son inébranlable humilité. Il continua pendant de longues années ses modestes fonctions de curé de campagne, jusqu'à ce que, plein de mérites et de jours, il s'endormit dans la paix du Seigneur. Ce qui ressort de cette courte notice, c'est que nul dans nos campagnes n'est plus à même qu'un digne pasteur d'opérer de grandes œuvres et d'exercer par elles une bonne et sainte influence. Pour celui à qui nous consacrons ces quelques lignes, il ne fut ni orateur ni savant ; sa bonté fut sa grandeur et comme le disait un célèbre évêque parlant d'un de ses plus humbles curés : « Son zèle et sa charité furent son génie. »

CHRONIQUE DU MOIS

—

— Le 23 et le 24 *février*, des tremblements de terre violents ont causé de grands désastres sur le littoral méditerranéen du sud-est de la France et du nord de l'Italie.

— 2 mars. — A l'occasion du neuvième anniversaire de son avènement au trône pontifical, le pape Léon XIII reçoit le Sacré-Collège en audience solennelle et lui adresse une allocution importante sur la situation de l'Église et de la Papauté.

— 4. — Un coup de grisou éclate dans le charbonnage des 24 Actions à Quaregnon, près de Mons, et fait 116 victimes. Les pouvoirs publics et la charité privée s'empressent de secourir les malheureuses familles si douloureusement éprouvées.

— 9. — Le septennat militaire est voté par le Reichstag allemand à une immense majorité.

— 13. — Un attentat contre la vie de l'empereur de Russie est déjoué grâce à la vigilance de la police.

— 14 — Dans le consistoire de ce jour, le pape Léon XIII préconise les nouveaux cardinaux : MMgrs Séraphin Vannutelli, nonce à Vienne ; Aloys Masella, ancien nonce à Lisbonne; Aloys Giordani, archevêque de Ferrare; Camille di Rende, nonce à Paris.

— 22. — De grandes fêtes ont lieu à Berlin à l'occasion du 90e anniversaire de la naissance de l'empereur d'Allemagne.

— 23. — La duchesse de Bragance, princesse royale de Portugal et fille du chef de la maison de France, donne le jour à un prince.

LE JUBILÉ D'UN PATRIOTE

LE B. NICOLAS DE FLUE ET LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

1487-1887

Le 21 mars dernier, la Suisse a célébré le 400e anniversaire de la bienheureuse mort d'un grand saint qui fut aussi un grand patriote. Prêtres et laïcs, magistrats et députés, soldats et bourgeois, catholiques et protestants, les enfants de l'Helvétie ont donné à l'Europe le beau spectacle d'un peuple entier, rendant un hommage unanime à l'humble ermite du Ranft, qui avait tant fait au xve siècle pour la paix et la grandeur de sa patrie (1). Le canton de Fribourg surtout, qui doit son entrée dans la Confédération au sage conciliateur de la diète de Stanz, a naturellement honoré d'une manière spéciale la mémoire du bienheureux Nicolas (2).

Nous empruntons aux journaux suisses (3) le récit de ces fêtes nationales qui sont pour les hommes d'État dignes de ce nom un exemple et une leçon. Mais pour mieux comprendre l'importance que les Suisses ont attachée à cette belle manifestation, il faut d'abord rappeler, en quelques mots, la noble vie du grand et saint patriote.

(1) Sur la vie du Bienheureux et le rôle politique qu'il a joué en Suisse au xve siècle, voir les *Acta Sanctorum* des Bollandistes (t III de mars), ainsi que l'ouvrage du chanoine Jos. Widmer (1819).

(2) Le canton de Soleure, aujourd'hui aux mains des radicaux, ne s'est pas fait représenter aux fêtes de Saxeln, quoiqu'il soit redevable, comme Fribourg, de son admission dans la Confédération au bienheureux Nicolas.

(3) Voir surtout l'*Ami du Peuple* de Fribourg, nos du 20 au 27 mars.

Nicolas Von der Flue (Nicolaus de Rupe) naquit le 21 mars 1417 à Saxeln dans l'Unterwald, non loin de ce poétique lac des *Quatre Cantons* (*Vier Waldstättersee*), qui fut le berceau de la liberté helvétique (1); ses parents, Henri Von der Flue et Emma Robrecht, étaient d'honnêtes cultivateurs qui donnaient à leurs enfants et à leurs concitoyens l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

Nicolas épousa Dorothée Wissling et succéda à la noble profession de ses ancêtres. Dieu bénit sa nombreuse famille composée de cinq fils et de cinq filles : deux de ses fils furent baillis de leur village, un troisième exerça les fonctions de curé de Saxeln. Dans ce siècle agité, et pour assurer l'indépendance des cantons, Nicolas Von der Flue fut plus d'une fois obligé de prendre les armes. Il se distingua partout par son courage, son héroisme et sa modération. En 1446 à peine âgé de trente ans, il assista à la bataille de Ragacz dans laquelle les piquiers suisses battirent les chevaliers autrichiens. En 1460, il commanda une troupe d'archers à la journée de Dissenhoven; ses soldats voulant réduire en cendres le couvent de Catharinenthal dans lequel l'ennemi s'était fortifié, Nicolas s'y opposa et parvint à ranger ses camarades à son avis. Dans les circonstances les plus difficiles, il montra la même douceur, la même prudence, le même dévouement au bien-être de sa patrie. Aussi l'appelait-on communément le *Sage de Saxeln*; ses concitoyens l'élurent pendant vingt ans conseiller et juge; mais il ne voulut jamais accepter les hautes fonctions de *Landamman* qu'on lui offrait. Arrivé à l'âge de cinquante ans, après avoir élevé et établi ses enfants, conduit par une inspiration toute particulière du Ciel, il quitta en 1467 son village et sa famille pour se retirer à l'ermitage du Ranft dans la vallée de Melchtal au sommet des Alpes, où les siens lui bâtirent une cellule et une chapelle ; il y mena

(1) On sait que les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, à la suite du serment du Rutli (7 nov. 1307), proclamèrent les premiers leur indépendance ; ils conclurent une ligue fédérale à Brunnen en 1315. Lucerne se réunit à eux en 1332. Les autres cantons entrèrent plus tard successivement dans la Confédération.

jusqu'à sa mort (1487) une vie toute de prière et de mortification. Cependant, quand les intérêts de ses concitoyens de l'Unterwald et ceux de la patrie Suisse étaient en jeu, il se faisait un devoir de les aider de sa parole et de ses conseils. Ce n'était jamais en vain qu'on avait recours aux avis et aux prières de l'Ermite du Ranft. Les petits cantons primitifs, si pleins de foi et de bon sens, se trouvèrent toujours bien de suivre les décisions de l'homme de Dieu qui unissait à un si haut degré les idées de la prudence humaine aux vues plus élevées de la sagesse divine.

Après avoir héroïquement résisté à toute la puissance de Charles le Téméraire et de ses alliés sur les glorieux champs de bataille de Granson et de Morat (1476), les Suisses allaient malheureusement se diviser au milieu des joies enivrantes de la victoire. Les uns désiraient l'entrée dans la Confédération de Fribourg et de Soleure, qui avaient soutenu les vieux cantons dans la lutte contre l'étranger ; les autres, craignaient de trop augmenter le nombre des peuples confédérés. Les intérêts matériels semblaient s'opposer à l'admission de Fribourg et de Soleure ; la voix de la religion et du sacrifice l'emporta. C'était le 21 décembre 1481 : la diète fédérale de Stanz allait se dissoudre laissant après elle des ferments de discorde et des semences de guerre civile. Le curé de Stanz, alarmé de la situation se rend en toute hâte à la cellule du bienheureux Ermite ; il le supplie, au nom de Dieu et de la Patrie, de venir calmer les esprits irrités et d'assurer la paix des cantons. L'arrivée de Nicolas dans la salle des délibérations produisit l'effet d'une apparition céleste.

Nicolas possédait auprès de ses anciens camarades, outre l'autorité du vieux soldat et du sage conseiller, le crédit d'un saint inspiré de Dieu. Il commença par saluer humblement l'assemblée au nom de Jésus-Christ : « *Gelobt sei Jesus-Christus !* » Tous répondent : « *In der Ewigkeit.* » Puis il s'insinue doucement dans les cœurs déjà apaisés par sa seule présence; il conseille aux hardis montagnards de ne pas songer à faire de nouvelles conquêtes, mais de se contenter de leurs frontières

naturelles, boulevards inexpugnables, de défendre avant tout le sol de leur libre patrie délimitée par la divine providence et par la vaillance de leurs ancêtres; de garder toujours entre les confédérés cette union fraternelle qui doit faire leur prospérité pendant la paix et leur assurer le triomphe au moment du danger. Enfin, il expose avec une touchante éloquence les raisons qui militent pour l'admission de Fribourg et de Soleure dans l'alliance helvétique; il leur prédit au nom de Dieu que ces vaillantes républiques apporteront une nouvelle force à la Confédération et lui rendront un jour d'éclatants services. Ces dernières paroles sont accueillies par tous les députés comme un oracle du ciel. Les fronts naguère menaçants se dérident; les cœurs fraternisent. Fribourg et Soleure sont acclamés par toutes les bouches; un vote enthousiaste les reçoit au nombre des cantons. Aussitôt le son des cloches va porter de village en village la grande nouvelle. Le *Te Deum* est entonné dans toutes les églises. Ce fut un grand jour pour la vieille Helvétie qui tressaillit au spectacle des merveilles accomplies à la diète de Stanz par son plus grand et son plus vertueux citoyen.

Rentré dans sa cellule, le vénérable ermite vécut encore sept ans, entouré de l'amour et de l'estime de ses compatriotes, désormais libre de tout souci patriotique, et tout entier à la méditation des choses de l'éternité. Il expira dans des élans d'amour divin et d'actions de grâces, le 21 mars 1487 : sa mort fut un deuil universel pour tous les cantons. Depuis quatre siècles, son glorieux tombeau élevé dans l'église de Saxeln est visité par des foules de pieux pèlerins qui viennent y prier pour obtenir de Dieu, par la puissante intercession de son serviteur, la guérison des maux de l'âme et du corps, la prospérité du pays que le saint Ermite du Ranft avait tant aimé et protégé, tandis qu'il habitait cette terre bénie. Immédiatement après sa mort on écrivit son édifiante vie (1); on lui rendit bientôt

(1) La première vie du Saint fut composée deux ans après sa mort par un chanoine de Berne, Henri von Gundelfingen (V. AA. SS. t. III, mars, p. 426).

un culte public et plus tard on intruisit à Rome même la cause de la canonisation du bienheureux Nicolas von der Flue.

Le 25 septembre 1625, le pape Urbain VIII adressait aux cantons catholiques un bref dans lequel il leur faisait espérer la prompte conclusion de cette importante affaire qui tenait si vivement au cœur des fidèles populations helvétiques (1). En 1636 un jésuite lucernois, le P. Pierre Hugo, publia une nouvelle vie du Bienheureux qui fut approuvée par l'évêque de Lausanne, et peu d'années après, en 1654, le P. Wyssing écrivait de Rome que la cause était tellement avancée qu'il ne manquait plus que la confirmation pontificale. Les événements qui depuis deux siècles ont affligé la Confédération helvétique ont seuls retardé la solennelle canonisation de l'illustre patriote que les catholiques suisses espèrent voir bientôt décrétée par le Saint-Siège.

Tel est l'homme dont la Suisse entière a voulu célébrer ces jours derniers, avec un enthousiasme unanime, le glorieux centenaire. Le 21 mars 1887 a été pour ce pays un grand jour de fête religieuse et nationale. Il avait été précédé, à Fribourg et dans les anciens cantons, par un triduum de prières et de prédications qui prépara le peuple à la grande solennité. L'éloquent évêque de Lausanne et Genève, Mgr Mermillod, a prononcé dans la collégiale de Saint-Nicolas un pathétique discours dans lequel il a présenté le héros de l'Unterwald comme le modèle de la vie de famille, le modèle du sens surnaturel, le modèle du patriotisme, et, à ce triple point de vue, il a prouvé combien les Suisses ont intérêt de nos jours à suivre les beaux exemples de leur patron national.

Mais c'est à Saxeln surtout, dans le bourg natal du grand pacificateur, que les fêtes du centenaire ont été solennisées, malgré la rigueur de la saison, avec un éclat et un entrain magnifiques.

Le lundi 21 mars, après l'office solennel qui inaugurait le troisième jour de fête, Mgr Egger, évêque diocésain de Saint-Gall, a prononcé en allemand le panégyrique du bienheureux

(1) Cfr. *Ibid.* Cap. IX, p. 425.

Ermite. Dans l'après-midi, une procession ou cortège solennel offrit aux foules accourues de toutes parts un spectacle profondément touchant et patriotique. Les enfants des écoles ouvraient la marche; puis venait la Société des étudiants suisses; la statue du Bienheureux s'avançait ensuite avec sa garde d'honneur composée d'une trentaine de montagnards de haute stature portant le costume rouge et blanc des anciens Suisses ; à la suite marchèrent les conseillers fédéraux, les délégués des autres cantons, le corps des officiers et les autorités cantonales. La statue fut placée sous le portique de l'église ; la grande place de Saxeln était trop petite pour contenir la foule des pèlerins ; ceux-ci écoutèrent avec une religieuse attention le discours de M. le landamman Wirtz, qui fut couvert de patriotiques applaudissements.

Au banquet de l'après-midi, on a surtout remarqué les discours de M. Droz, président de la Confédération et de Mgr l'évêque de Saint-Gall. Les paroles prononcées dans cette circonstance solennelle font espérer de meilleurs jours pour l'apaisement des esprits et pour la prospérité de la religion dans la vieille république fédérale. Nous croyons devoir les reproduire ici, car elles sont une leçon à l'adresse de bien des hommes d'État de nos jours.

M. le président Droz a rappelé d'abord qu'il avait déjà représenté le Conseil fédéral à une fête du B. Nicolas de Flue à Fribourg, en 1881, lors du quatrième centenaire de la diète de Stanz. «Aujourd'hui, dit-il, le Conseil fédéral n'a pu résister à la pressante invitation qui lui a été faite : ses délégués sont heureux de présenter de nouveau au pacificateur de Stanz les hommages de l'autorité fédérale. (Applaudissements.) Le peuple d'Unterwald, continue M. Droz, a prouvé en toutes circonstances qu'il aime la patrie et que pour lui cette patrie ne s'arrête pas aux frontières cantonales. De notre côté, nous attestons avec plaisir l'affection que ressent la Suisse entière pour ce noble pays d'Unterwald qui a enfanté le héros Arnold de Winkelried et le patriote Nicolas. Nous voulons aussi témoigner par notre

présence combien nous respectons votre foi qui s'allie si bien avec l'amour de la patrie.» (Chaleureux applaudissements.)

Le haut magistrat parla ensuite de l'esprit de tolérance qui anime le gouvernement d'Unterwald ; enfin il termina par ces paroles significatives : « Le printemps de la nature approche ; puisse aussi un printemps nouveau s'épanouir dans notre vie politique ! Puissent partout les majorités et les minorités éviter soigneusement tout ce qui pourrait affaiblir la confiance réciproque, afin que nous puissions atteindre les beaux buts patriotiques que nous nous proposons. Je puis donner l'assurance formelle que le Conseil fédéral est fermement résolu à travailler à une politique de réconciliation dictée par l'exercice réciproque de la justice. Renouvelons aujourd'hui le serment de ne nous séparer jamais dans le péril, quoi qu'il arrive. Vive la Patrie! » (Acclamations générales.)

Mgr Egger, évêque de Saint-Gall, s'est levé ensuite pour porter le toast à Sa Sainteté Léon XIII : « Les paroles que vous venez d'entendre, dit-il, ont éveillé dans tous les cœurs des échos enthousiastes ; elles empruntent une importance majeure à la circonstance présente et à la personne de celui qui les a prononcées. Je me permettrai de suivre dans une autre direction la même pensée de paix. La fête de ce jour a un caractère tout à la fois religieux et patriotique. Ce que le B. Nicolas fut au quinzième siècle, Sa Sainteté Léon XIII l'est au XIXe : *un homme de paix*. Il a voué sa sollicitude à notre patrie et nous connaisnaissons les heureux fruits de ses efforts. Sans son intervention pacifique, nous serions encore, il est vrai, de bons patriotes, mais le sentiment patriotique n'atteindrait pas en ce moment un tel degré d'enthousiasme. C'est pourquoi je vous prie d'acclamer avec moi Sa Sainteté Léon XIII. » (Vivats chaleureux.)

Le soir une illumination générale de l'église et du village de Saxeln, des collines et des montagnes environnantes,donnait un aspect féérique à cette pittoresque contrée et éclairait le joyeux retour des milliers de pèlerins qui avaient assisté à la fête.

Ainsi s'est terminé dans un petit canton des Alpes, dans le bourg natal de Nicolas von der Flue, le jubilé quatre fois sécu-

laire d'un illustre patriote. Comme le dit l'*Ami du Peuple* de Fribourg (n° du 21 mars) : « Quatre siècles se sont écoulés depuis la mort bienheureuse du saint Ermite ;la Suisse a vu passer depuis bien des événements divers, elle a traversé des phases bien différentes de grandeur et de ruine, d'apogée et de décadence... Aujourd'hui, au seuil d'un nouveau siècle la Suisse entière s'est inclinée devant le grand souvenir qui plane sur son histoire. Un souffle de paix et de restauration est descendu sur la patrie, visible manifestation d'une médiation toujours victorieuse. La céleste figure du B. Nicolas est apparue avec un nouveau rayonnement dans nos fastes civils et patriotiques. Puissent les cantons helvétiques marcher toujours avec confiance dans la voie qui doit conduire les sociétés modernes au seul et unique Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ ! »

V. B.

RÉCENTS TRAVAUX

DE

MYTHOLOGIE COMPARÉE

Il y a deux ans, les *Précis historiques* publiaient une étude historique et critique, dans laquelle les différents systèmes qui ont cours actuellement en mythologie comparée étaient sommairement décrits et appréciés (1). Quelques mois plus tard, dans le même ordre d'idées, cette revue faisait connaître, lors de l'apparition des œuvres posthumes de Wilhelm Mannhardt, la théorie de ce savant sur la mythologie végétale (2).

Depuis cette époque, des travaux mythologiques, nombreux et importants, ont vu le jour, et la plupart des recueils périodiques accordent une large part à cette nouvelle branche de la science historique. Notre pays n'est pas resté en arrière du mouvement et il peut se rendre le témoignage d'avoir contribué pour sa part à la diffusion des études de mythologie.

L'an dernier, la Belgique livrait au public instruit deux ouvrages de mérite : nous voulons parler de la *Mythologie scandinave* de M. Jules Leclercq (3), et de l'essai de traduction et de commentaire des aperçus mythographiques de M. Andrew Lang, tenté par MM. Charles Michel et Léon Parmentier (4). Pour n'être que des traductions, ces travaux n'en ont

(1) Livraison de septembre et d'octobre 1884.

(2) Avril 1885.

(3) R. B. Anderson, *Mythologie scandinave*. Légendes des Eddas. Traduction de M. Jules Leclercq. Paris, Ernest Leroux, 1886, in-12, pp. x-293.

(4) Andrew Lang, *La Mythologie*, traduit de l'anglais par Léon Parmentier, ancien élève de l'École normale supérieure de Liège, avec une préface par Charles Michel, professeur à la Faculté des Lettres de Gand, et des additions de l'auteur. Paris, A. Dupret, 1886, in-12, pp. xli-234.

pas moins une réelle valeur : tous deux comblent une lacune dans la littérature mythologique. En vulgarisant les remarquables études d'Anderson sur les croyances légendaires du Nord, M. Jules Leclercq a élargi le domaine des recherches et fourni de nouvelles données pour l'interprétation générale des mythes. Il était aussi indispensable de répandre parmi les lecteurs de langue française les idées originales du mythographe anglais Andrew Lang et il faut savoir gré à MM. Michel et Parmentier d'avoir accompli cette tâche avec tant de compétence.

Un rapide coup d'œil jeté sur la mythologie scandinave et un exposé succinct de la théorie anthropologico-mythologique de M. Lang nous semblent pouvoir servir de complément aux articles consacrés par les *Précis* aux récentes études de mythographie.

I.

LA MYTHOLOGIE SCANDINAVE.

Quand on parle de mythologie scandinave, il ne faut pas se restreindre aux vieilles croyances populaires des Norrois, ces ancêtres des Danois et des Suédois ; mais il est nécessaire d'y comprendre celles des anciens Germains et Anglo-Saxons. Toutefois, si les mêmes superstitions se retrouvent à la fois dans les pays scandinaves, en Angleterre, en Allemagne et en France, c'est en Islande seulement que l'écriture a sauvé de l'oubli les traditions mythologiques des Scandinaves. En France, la mythologie teutonne disparaît dès le ve siècle, en Angleterre et en Allemagne, deux ou trois siècles plus tard. En Suède, en Norvège et en Danemarck, le paganisme survécut jusqu'en 1150. Mais dans toutes ces contrées, le culte païen ne laissa de traces que dans quelques légendes isolées ; l'Islande seule possède une littérature mythologique. Chose curieuse, nous devons au christianisme la conservation de cette mythologie.

En introduisant l'alphabet romain, les missionnaires fournirent aux Norrois le moyen de perpétuer par l'écriture la tradition mythologique et historique qui, jusque-là, avait été orale. Les *Eddas* et les *Sagas*, — c'est le nom des monuments mythologiques de l'Islande, — datent « de l'époque où le christianisme avait porté à son apogée la civilisation islandaise, sans avoir encore entièrement extirpé le paganisme. »

La mythologie scandinave n'est guère connue parmi nous. Quelques rares spécialistes s'en sont occupés : on cite MM. Ampère (1), Beauvois (2), de Laveleye (3) et Marmier (4) qui ont écrit en français. Il y a encore les travaux anglais de Dasent et de Thomas Carlyle. Mais, avant le livre de M. Anderson, dont M. Leclercq vient de nous donner la traduction, il n'existait pas d'ouvrage qui offrît un tableau complet et systématique de la mythologie du Nord (5).

M. Anderson était admirablement préparé à sa tâche. « Né en Amérique de parents norvégiens, il a professé pendant plusieurs années le cours de langues scandinaves à l'Université de Madison, en Wisconsin ; c'est un des rares savants qui peuvent étudier dans les textes originaux les monuments de cette admirable langue islandaise dont la grammaire est la plus compliquée et la plus rebutante qu'il y ait au monde. Avant de publier son ouvrage sur la mythologie scandinave, M. Anderson avait fait paraître une traduction des plus consciencieuses des deux Eddas. C'est donc avec la plus entière compétence que le savant professeur américain a mis la main à l'œuvre.

(1) *Sigurd*. Paris, 1832.

(2) *Contes populaires de la Norvège, de la Finlande et de la Bourgogne*. Paris, 1861. Voir les articles de M. Beauvois dans le *Muséon* et dans la *Revue de l'hist. des religions* (1881 et 1883).

(3) *La Saga des Niebelungen*. Bruxelles, 1886. — *Les Niebelungen*, 2e éd. Paris, 1886.

(4) *Chants populaires du Nord*, 1842. — *Lettres sur l'Islande*.

(5) Dans l'ouvrage de MM. Michel et Parmentier, que nous analyserons tout à l'heure, on trouve d'intéressants détails sur la mythologie scandinave.

C'est surtout par le contraste qu'elles offrent avec celles des autres peuples, de la Grèce par exemple, qu'on peut plus aisément apprécier les croyances des Norrois. « Les dieux du Nord, dit M. Leclercq, sont austères et inspirent la terreur ; ceux de la Grèce sont aimables et bienveillants. Chez les Scandinaves, une profonde dévotion, mais rarement des larmes. Chez les Grecs, de violentes émotions et des larmes coulant à flots. Les Scandinaves ont une riche imagination, mais elle n'est pas de cette nature légère et bariolée des papillons ou des bulles de savon qui caractérise celle des Grecs. La mythologie du Nord est pleine de cordialité et de sincérité : les dieux y pratiquent l'hospitalité et vous donnent à manger le cochon Saehrimner, et les Valkyries vous font boire à longs traits dans des bols débordant de bière. En Grèce, la grâce se joint à une parfaite étiquette, et on y dîne d'ambroisie et de nectar ; Éros et Psyché, les Grâces et les Muses voltigent autour de vous comme de célestes chérubins. Point de Grâces ni de Muses dans le Nord. Une sincérité profonde et vraie caractérise toute la mythologie scandinave ; une grâce sublime est le propre de celle de la Grèce ; mais M. Anderson pense, avec Carlyle, que la sincérité vaut mieux que la grâce. »

Le tableau que M. Anderson esquisse de la mythologie scandinave a trois aspects. L'auteur présente d'abord un résumé des idées cosmogoniques qui ont cours dans les Eddas ; puis vient le récit des exploits et de la vie des dieux ; enfin, la troisième partie de l'ouvrage est consacrée au *Ragnarok*, c'est-à-dire, au « crépuscule des dieux », — nous expliquerons cette étrange expression, — et à la doctrine de la régénération.

Voici comment les Norrois se représentent le commencement des choses. Il n'y avait d'abord qu'un abîme béant dans lequel il n'existait absolument rien. Une partie de cet immense gouffre s'étendait vers le nord et était froide ; l'autre partie allait vers le sud, c'était le séjour de la chaleur. En y regardant donc de plus près, le chaos scandinave contenait deux forces : le froid et la chaleur, c'est-à-dire, d'après M. Anderson, la force de contraction et la force d'expansion. Mais, comme ces deux

forces sont séparées par l'abîme, elles demeurent inertes, parce qu'elles ne pénètrent pas l'espace vide.

La vie fut donnée au chaos par le dieu suprême, qui chassa vers la région des frimas, vers le *Niflheim* (1), les chaudes bouffées du *Muspelheim*, le monde du feu. Quand l'atmosphère surchauffée rencontra les vapeurs gelées, celles-ci se réduisirent en gouttelettes, et, par la puissance du dieu suprême, ces gouttes s'animèrent et prirent la forme d'un géant, nommé *Ymer* (2). De la vapeur naquit encore la vache *Audhumbla*, qui fut la nourrice d'Ymer et qui produisit un autre homme, nommé *Bure* (3). Ce dernier, de race plus excellente, de nature plus spirituelle que le géant *Ymer*, eut un fils, *Bor* (4). C'est de Bor que naquirent les trois dieux *Odin*, *Vile* et *Ve*. Chose curieuse, ces deux dernières divinités, *Vile* et *Ve*, n'apparaissent que dans la création du monde. Dans le reste de la mythologie, ils se confondent avec Odin, le dieu tout-puissant.

La création de toutes choses sur la terre fut, à en croire les théories cosmogoniques des Scandinaves, le résultat de la mort du géant Ymer. Son corps, traîné au milieu de l'abîme qui sépare le Niflheim du Muspelheim, forma la terre ; son sang produisit les eaux et les mers ; ses os furent les montagnes, ses cheveux firent pousser les forêts et son crâne devint la voûte du ciel. Les corps célestes furent tirés des étincelles du Muspelheim. Il n'y eut donc pas création proprement dite ; les dieux ne firent que régler la position respective et le mouvement des astres.

Voici quelle fut l'origine de l'homme. Un jour que les dieux se promenaient le long du rivage de la mer, ils trouvèrent deux

(1) De *nifl*, brouillard; comparez le germanique *nebel* et le flamand *nevel*.

(2) Ymer s'appelle dans la vieille Edda *Aurgelmer* ; il y est dit être le père de *Thrudgelmer* et grand-père de *Berggelmer*. Les premières syllabes de ces mots expriment le durcissement graduel de la matière : *aur* signifie argile molle, *thrud*, c'est l'argile comprimée et *berg* veut dire roc.

(3) Celui qui porte.

(4) Celui qui est né.

arbres et en firent le premier couple humain, *Ask* et *Embla* (1). « Il y a dans cette idée, dit Anderson, quelque chose de gracieux. La conception norse est certainement d'un ordre plus élevé que les autres conceptions mythologiques sur l'origine de l'homme. Considérer l'homme comme sorti des arbres qui, en s'élevant de la terre vers le ciel, montrent une attraction inconsciente vers ce qui est divin, c'est là une idée plus noble et plus naturelle que celle des Grecs, qui tirent l'homme de la froide argile. »

Nous ne partageons pas cette manière de voir du savant mythologue. Sans contester le côté gracieux de l'idée scandinave, nous trouvons la conception des Grecs tout aussi noble et aussi naturelle. L'homme, modelé d'argile et animé par l'étincelle divine, apparaît sur le théâtre du monde, chef-d'œuvre de la création, comme la statue, produit de l'idéal artistique.

Le système cosmogonique des Norrois est résumé dans le fameux mythe d'*Ygdrasil* (2), qui représente toute l'expérience que les Norsemen avaient de la vie. Nous ne résistons pas au plaisir de citer la belle page écrite sur ce mythe par le littérateur anglais Carlyle : « J'aime cette représentation que les Norrois ont de l'arbre Ygdrasil : toute vie est figurée par eux sous la forme d'un arbre. Ygdrasil, le frêne de l'existence, plonge profondément ses racines dans le royaume de *Héla* ou de la Mort ; son tronc atteint les hauteurs du ciel et étend ses branches sur tout l'univers. C'est l'arbre de l'Existence. A son pied, dans le royaume de la Mort, se trouvent trois *Nornes* (destins), — le Passé, le Présent, l'Avenir, — arrosant ses racines avec l'eau de la fontaine sacrée. Ses branches, avec leurs bourgeonnements et leurs chutes de feuilles, — événements, souffrances, actions, catastrophes, — s'étendent à travers tous les pays et tous les temps. Chacune de ses feuilles n'est-elle pas une bio-

(1) C'est-à-dire, le frêne, *ash*, et l'orme, *elm*.

(2) *Ygdrasil* veut dire « porteur d'Odin » ; car *Yggr* est un des noms de ce dieu et signifie « le profond penseur », et *drasill* a le sens de porteur. La dénomination d'Ygdrasil vient de ce fait qu'Odin passa neuf nuits sur cet arbre pendant qu'il ruminait la découverte des runes.

graphie, chacune de ses fibres un acte ou une parole ? Ses branches sont les histoires des nations ; son bruissement est la rumeur de l'existence humaine. Tandis qu'il croît, le souffle de la passion humaine bruit à travers lui ; ou bien, c'est le ballottement de la tempête, le vent qui hurle en lui comme la voix de tous les dieux. »

Il y aurait beaucoup à dire si nous voulions entrer dans les détails assez touffus de la vie et des exploits des dieux. M. Anderson leur consacre sept chapitres : Le premier traite d'Odin, de ses noms divers, de ses attributs, de ses hauts faits, parmi lesquels nous signalerons seulement l'origine de la poésie et l'invention de l'écriture runique. Dans un second chapitre, M. Anderson étudie les fils d'Odin : *Hermod*, dieu de la guerre; *Tyr*, qui personnifie l'honneur martial ; *Heimdal*, le protecteur de l'innocence ; *Brage*, renommé pour sa sagesse et son éloquence. Au quatrième chapitre apparaissent *Balder*, le dieu de la lumière, et son fils *Forsete*, qui préside à la justice. Le chapitre suivant rapporte les exploits de *Thor*, le Jupiter tonnant du panthéon scandinave. Au cinquième chapitre, il est question de *Vidar*, autre fils d'Odin : c'est le *Pan* des Grecs, la représentation de la nature incorruptible. Enfin, les *Vans* forment l'objet du dernier chapitre. Que faut-il entendre par les *Vans ?* La mythologie scandinave connaît deux grands principes opposés qui s'unissent pour produire la vie : ce sont les *Ases* et les *Vans*. Les *Ases* représentent l'élément solide, les *Vans* sont le type de l'élément liquide. Voici les noms des principaux Vans : *Njord* ou *Vanagod*, dieu des vents et de la mer, son fils *Frey* et sa fille *Freya*. *Frey*, c'est le *Jupiter pluvius* des Norsemen ; quant à *Freya* ou *Vanadis*, on sait qu'elle est la Vénus du Nord (1).

(1) Est-il besoin de faire remarquer que la plupart de ces noms de divinités scandinaves vivent encore dans de vieux mots des idiomes germaniques. *Tyr* subsiste dans le nom du mardi, *Tuesday* en anglais, *Dinsdag* en flamand. *Odin* ou Wodan se retrouve dans le nom du mercredi, *Wednesday*, *Odinsday* en anglais, *Woensdag* (contraction pour *Wodensdag*) en flamand. Le jeudi, c'est le jour de Thor, *Thursday*, *Thor'sday* en anglais ; *Donderdag*, *Donnerstag* en germanique. On discute si dans le nom du Ven-

En somme, on peut ramener à trois classes les dieux de l'Olympe norse, ceux du ciel, ceux de la terre et ceux de la mer. Toutefois, ces différents groupes ne sont pas, comme en Grèce, séparés l'un de l'autre ; les dieux s'enchaînent, s'unissent, sont en contact fréquent.

Ce qui ressort de la considération de la vie et des exploits des dieux scandinaves, c'est qu'ils sont le reflet et la figure, tant des œuvres de la nature visible que de la vie humaine. Ce développement de la nature et de la société s'aperçoit dans les trois relations diverses des Ases avec les Géants, des Ases avec les Vans et de Loke, l'esprit du mal, avec Odin. Entre les Ases et les Géants, c'est la lutte par laquelle commence le développement de la nature. L'union des Ases et des Vans développe la société ; dans cet ordre d'idées, il y a toute une série de belles légendes qui ont rapport à la guerre, à la culture de la terre, aux influences civilisatrices de l'eau, au plus grand développement de l'esprit et du cœur, c'est-à-dire, à la science, à l'amour, à l'humanité, à la paix.

La mythologie scandinave a de curieuses doctrines sur les fins dernières. Un jour les dieux, comme les hommes, mourront ; il y aura le crépuscule des dieux, le *Ragnarok* (1), et la description qu'en font les Eddas est un des plus sublimes morceaux de poésie que l'on puisse citer. Nous y voyons le grand antagonisme qui pénètre le monde se réfugier « dans une lutte finale où les forces combattantes se détruisent réciproquement. Le *Ragnarok* est le déchaînement de toutes les puissances du chaos : le feu, l'eau, les ténèbres et la mort travaillent ensemble à détruire le monde. Les dieux et leurs ennemis se rencontrent dans un duel universel et se détruisent les uns les autres. »

Toutefois, la catastrophe sera le prélude de la régénération, le crépuscule sera suivi de l'aurore d'une nouvelle existence. Car si le *monde* a péri, les *forces* étaient immortelles : voilà pourquoi les dieux qui représentent le monde ont disparu à

dredi, *Friday, Vrijdag*, on doit reconnaître *Frey* ou *Freya*. La dernière hypothèse est plus plausible.

(1) De *Ragna*, dieux, et *roekr*, obscurité.

tout jamais, mais d'autres renaissent parce qu'ils étaient la condition même de l'existence des choses.

La nouvelle vie ne finira plus, c'est l'existence définitive de la récompense ou du châtiment, fixée par le jugement du Père de tous, comme dit la nouvelle Edda.

Voilà, dans ses grandes lignes, une esquisse très sommaire de la mythologie du Nord. Nous devons forcément renvoyer à l'ouvrage de M. Leclercq les lecteurs désireux de s'initier d'une manière plus approfondie aux légendes des Eddas.

A notre sens, ils ne doivent toutefois pas perdre de vue que si le mythographe américain, M. Anderson, trace d'une manière très exacte et dans une exposition vivante l'ensemble des croyances scandinaves, ses vues sur l'interprétation ne sont pas en général très profondes, ni toujours suffisamment justifiées par les données mythiques elles-mêmes. M. Anderson est un tenant convaincu du système symbolique et cette idée préconçue nous semble entacher d'un vice originel la plupart de ses explications. Il n'en reste pas moins un guide sûr et très utile à suivre pour pénétrer dans le dédale de la mythologie des peuples du Nord.

II.

LA MYTHOLOGIE ANTHROPOLOGIQUE.

Le volume de MM. Michel et Parmentier, dont nous avons donné le titre plus haut, comprend deux parties. La première fait l'histoire et la critique des divers systèmes de mythologie; nous n'y reviendrons pas, puisque M. Charles Michel veut bien signaler à ses lecteurs l'étude que les *Précis* ont jadis publiée sur le même sujet (1).

La seconde partie, la plus considérable, est tout entière consacrée au nouveau système de mythologie anthropologique popu-

(1) Livraison de septembre 1884. Voir aussi J. Van den Gheyn, S. J., *Essais de mythologie et de philologie comparée*, pp. 4-46.

larisé par M. Lang. Le mythographe anglais réduit toute la mythologie à la réponse rationnelle donnée à une question qui préoccupait déjà vivement les anciens et qui, pour eux aussi, constituait l'ensemble des théories mythologiques. Cette question, la voici : Comment expliquer ces étranges croyances que nous trouvons admises par la plupart des peuples, absurdités sur l'origine des choses, aventures infâmes et ridicules des dieux, métamorphoses d'êtres humains et divins en animaux ?

Ce problème n'a, pour M. Lang, qu'une solution. Il faut admettre que « l'élément sauvage et absurde contenu dans la mythologie est pour la plus grande partie un legs des ancêtres des races civilisées; au temps où ils formèrent quelques-uns de leurs mythes, nos pères n'étaient pas dans un état intellectuel plus élevé que celui des Australiens, des Boschismans, des Peaux-Rouges, des races inférieures de l'Amérique du Sud et d'autres peuples plus barbares encore. »

M. Lang trouve un appui pour ses vues mythologiques dans le fait que dans d'autres ordres de choses, dans les lois, les institutions, les coutumes, il est resté des survivances d'un lointain passé. A plus forte raison, le sentiment religieux, si éminemment conservateur, ne se modifie pas sans garder bon nombre de ses anciens éléments. Le second argument que M. Lang fait valoir en faveur de sa théorie, c'est qu'elle rend compte de la présence des mêmes mythes chez les différentes races. Car il n'est pas possible de tout expliquer par l'emprunt et la transmission; il faut admettre des créations indépendantes ; mais, d'autre part, ces créations indépendantes, à cause de leur identité, accusent des conditions intellectuelles et sociales semblables. M. Lang admet donc comme axiome fondamental que « l'esprit humain a dû nécessairement traverser l'état sauvage de la pensée, » et que cet état, pour toutes les conséquences pratiques, a été à peu près le même partout.

Partant de ce principe, qui nous paraît un *postulatum* bien conditionné et dont la démonstration serait peut-être malaisée (1),

(1) Il faudrait commencer par prouver que le sauvage est un homme primitif et non pas un être dégénéré. Cette dernière thèse est assurément

M. Lang esquisse les traits principaux qui marquent l'intelligence du sauvage : ces traits, il cherchera à les reconnaître ensuite dans les conceptions mythiques des différents peuples. Il examine successivement les idées des sauvages sur le monde et sur les rapports de l'homme avec la création. Les sauvages regardent le ciel, le vent, le soleil, la terre, etc., comme des hommes réels possédant tous les pouvoirs attribués aux personnes humaines. « Ces pouvoirs et ces qualités sont : « 1° relations avec les animaux et faculté de se transformer et de transformer autrui en animaux et autres objets ; 2° talents magiques, tels que le pouvoir de visiter les morts ou de provoquer leur visite, et d'autres pouvoirs magiques, comme l'autorité sur le temps. »

Voilà toute l'origine de la mythologie ; M. Lang essaie de le démontrer dans le reste du volume, où il parcourt successivement les mythes des peuples sauvages et ceux des nations civilisées relatifs aux divinités, à l'origine du monde et de l'homme, aux astres, aux arts de la vie, à l'eschatologie.

Il nous est impossible, dans le cadre restreint de cette analyse, de donner même le résumé du travail de M. Lang. Mais pour faire apprécier sa méthode, le moyen le plus simple sera de voir comment M. Lang l'applique à un mythe déterminé.

Nos lecteurs se rappellent sans doute la légende de Prométhée, qui ravit le feu à Jupiter. Les mythologues de l'école de Max Müller et d'Adalbert Kuhn voient dans le personnage de Prométhée comme une personnification et comme un dieu du feu. Voici pourquoi : c'est que le nom grec de Prométhée, Προμηθεύς, leur semble dériver du sanscrit *pramantha*, qui désigne le bâton dont les Hindous se servent pour produire le feu. Or, pour exprimer la naissance du feu, les hommes ont dit primitivement : « le feu est obtenu par le frottement. » Mais en même temps, le mot qui signifie « obtenu, assuré » fut confondu avec le mot qui signifie « frotté », et acquit le sens de « dérobé ». Le feu passa donc pour avoir été volé et, de confusion en con-

la plus probable. Voir un remarquable travail de Max Müller, *Nineteenth Century*, janvier 1885.

fusion, l'instrument vulgaire d'où les premiers hommes tiraient le feu finit non plus par signifier un bâton, mais par devenir une personne, Prométhée, le voleur du feu. Voilà comment les philologues expliquent le mythe de l'enlèvement du feu. Avec M. Lang, nous avouerons que cette explication est plus ingénieuse que vraisemblable.

Le mythologue anglais procède tout autrement. Il constate que partout, chez tous les peuples, on retrouve ce mythe de l'enlèvement du feu. Les indigènes de l'Australie, les Indiens de l'Amérique du nord, les insulaires Andamans, les Maoris, en un mot les races les plus diverses croient au vol primitif du feu.

Comment donc expliquer cette croyance universelle ? Tous les peuples possèdent le feu, il s'en trouve cependant qui ignorent le moyen de le reproduire artificiellement. En tout cas, à l'époque reculée où l'art de faire du feu venait d'être découvert, il devait être parfois difficile de le pratiquer. Supposez un groupe d'hommes primitifs laissant éteindre son foyer. Si les voisins sont hostiles, il n'y a pas d'autre moyen de se procurer le feu que de le voler. Le mythe de l'enlèvement du feu, c'est donc, pour M. Lang, une survivance des temps d'un primordial état sauvage, où il fallait dérober le précieux élément à des tribus voisines qui l'avaient conservé et qui refusaient de le communiquer.

Nous ne prendrons pas congé du livre de MM. Michel et Parmentier sans dire brièvement au lecteur ce que nous pensons de la nouvelle théorie anthropologique de M. Lang. Mais auparavant, nous tenons à déclarer que nos savants compatriotes ont rendu un réel service en vulgarisant les idées du mythologue anglais. Les observations critiques que nous croyons avoir à formuler sur le système n'atteignent donc en aucune façon ceux auxquels nous savons gré de l'avoir fait connaître.

Comme on devait s'y attendre, les opinions de M. Lang ont ému les tenants de la mythologie philologique. Ceux de nos lecteurs que cette controverse pourrait intéresser en trouveront toutes les données dans les deux grands recueils périodiques

anglais et français, *The Academy* (1) et la *Revue d'histoire des religions* (2).

Nous ne voulons pas entrer dans ce débat ; mais il convient à notre rôle de rapporteur de formuler les principales objections soulevées par la thèse de M. Lang.

Comme la plupart des systèmes actuels, du reste, la théorie anthropologique a une tendance marquée à l'exclusivisme. Assurément, elle fournit une nouvelle veine à exploiter par les mythologues, mais seule elle est insuffisante à donner une solution adéquate à toutes les questions que la mythographie est tenue de résoudre. « Les hardiesses de la linguistique, dit M. Reinach (3), ne sont rien à côté de celles du *folk-lorisme* lorsqu'il veut édifier une synthèse historique sur les faits curieux qu'il observe... Le *folk-loriste* opère sur des documents qu'il recueille lui-même, dont rien n'atteste la haute antiquité. Dans la mise en œuvre de ces documents, il n'a pas une phonétique pour lui servir de garde-fou, pour lui apprendre comment les légendes se transforment ». Voilà donc une première réserve à faire et il est à craindre que M. Lang ne voie un peu trop universellement, dans les mythes, des survivances d'idées sauvages.

De vrai, en ce qui concerne par exemple la mythologie aryenne, il est bien sûr que la théorie nouvelle ne saurait trouver d'application qu'à un nombre restreint de cas. Il s'en faut que tout soit grotesque, indécent, ridicule et par suite demandant à être considéré comme reste d'un état de civilisation infime. Ne savons-nous pas, au contraire, que chez les Grecs bon nombre de mythes naquirent à une époque où leur civilisation était déjà fort brillante ?

Non, l'explication de ce que les croyances populaires renferment d'absurde, de grossier, de répugnant, n'est pas toute la mythologie. Si les procédés intellectuels des sauvages peuvent nous éclairer sur certaines conceptions religieuses de l'humanité,

(1) Voir année 1885, t. I, pp. 10, 29, 46, 98, 117.
(2) Tome XIII, n. 1, 2 ; t. XII, pp. 170, 246.
(3) *Revue critique*, 1886, p. 370.

ils n'ont certes pas ce privilège pour l'ensemble des idées qui constituent la mythologie.

Nous reprocherons encore à M. Lang d'être souvent arbitraire dans ses interprétations. Un exemple suffira. Dans le mythe de *Psyché*, M. Lang découvre un reflet de vieilles coutumes nuptiales, d'une étiquette de nous ne savons plus quels sauvages, d'après laquelle la mariée ne doit pas voir son époux. « Le malheur est, dit M. Cosquin, que cette explication perd complètement de vue un élément important du conte : la forme animale, l'enveloppe de serpent, par exemple, dont l'époux mystérieux est revêtu pendant le jour. L'idée est toute indienne (1), et n'a rien à faire avec des mœurs de sauvages.

M. Lang insiste vivement sur le précieux avantage qu'offre sa théorie de rendre raison plausible de ce fait que les races les plus hétérogènes ont des mythos d'une identité frappante. Il ne croit pas à la transmission de ces légendes. Eh bien, nous ne sommes pas du tout convaincu de la difficulté de cette transmission aux époques même primitives. On n'a peut-être pas assez réfléchi qu'aucun milieu n'est plus perméable que l'humanité. Ne voyons-nous pas, aux âges les plus reculés, d'évidentes preuves d'un trafic entre les peuples les plus distincts? Les instruments en jade que l'homme de l'Europe septentrionale employait dès l'époque néolithique venaient des Indes ou de la Chine. M. Lang lui-même ne nous apprend-il pas qu'un de ces coquillages servant aujourd'hui de monnaie en Afrique a été trouvé dans un gisement préhistorique du pays de Galles et qu'un mollusque fossile de l'océan Indien s'est égaré jusque dans une caverne quaternaire de la Pologne ?

Eh bien, les mythes et les légendes, plus aisément encore que les ustensiles, ont pu s'infiltrer de peuple à peuple et accomplir des migrations lointaines. A notre avis, M. Lang a conclu trop *a priori* que l'identité n'est pas explicable par la transmission.

(1) *Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. XXXXIV, 2e édition. M. Cosquin vient de faire paraître dans cette deuxième édition la refonte complète des importants articles publiés autrefois dans la *Romania* et sur lesquels les *Précis historiques* ont à diverses reprises attiré l'attention.

Il faut donc s'en tenir à l'opinion récemment émise sur la théorie de M. Lang par un de nos mythographes les plus compétents, M. Emmanuel Cosquin (1).

« En réalité, dit-il, tout est à contester dans ce système : prétendre qu'on retrouvera chez les sauvages actuels les idées primitives de l'humanité est une assertion sans aucune preuve ; prétendre que les sauvages de l'Amérique, par exemple, doivent forcément posséder et possèdent en effet des contes semblables à nos contes populaires, c'est énoncer une inexactitude de fait : à de très rares exceptions près, qui peuvent facilement s'expliquer par une importation relativement récente, tout ce qu'on nous donne ici pour des ressemblances n'a aucun rapport avec cette identité de fond et de forme que l'on constate dans les collections de contes européens, asiatiques, africains ; tout cela est vague, sans aucun trait caractéristique, ou c'est purement imaginaire.

« Du reste, même en admettant comme vraies les affirmations qui servent de point de départ à M. Lang, nous devrions faire à cette théorie la même objection qu'au système mythique. A supposer que dans toutes les races humaines, on ait eu primitivement les mêmes idées de sauvages, comment ces idées auraient-elles revêtu partout ces mêmes formes si caractéristiques, et seraient-elles groupées de la même façon dans les mêmes cadres ? »

Néanmoins, le système de M. Lang a ce côté utile qu'il remonte souvent à la forme la plus primitive du mythe. Dans cette voie, il y a certainement des recherches à faire et, comme le remarque avec beaucoup de sagacité M. Charles Michel, il serait fort désirable de « classer les diverses couches chronologiques » d'un mythe.

Réduite à sa portée véritable et dégagée de tout exclusivisme, la théorie de M. Lang peut prendre rang dans les études mythographiques. C'est à ce titre qu'elle mérite d'attirer l'attention des nombreux disciples de la science mythologique.

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

(1) *Contes populaires de Lorraine*, t. I, p. XIV.

MISSION BELGE

DU

BENGALE OCCIDENTAL

(Suite. — Voir p 119.)

MISSIONS KOLES

Dans la division du Chota-Nagpore, les missions indigènes comprennent les stations suivantes : Ranchi, station centrale, Jamgain, Torpa, Mariadi, Josephdi, Bandgaon, Burudi et Chaibassa. A ces stations, dont les néophytes appartiennent aux tribus kôles des Mundaris et des Larkas ou Hos, il faut joindre la nouvelle mission de Diggia, dans une tribu de race différente des Kôles, la tribu dravidienne des Oraons.

Mentionnons aussi en passant la station d'Hazaribagh, chef-lieu du district de ce nom, à 56 milles au nord de Ranchi. Depuis la suppression du pénitentiaire européen et le retrait des troupes européennes, remplacées par les deux compagnies de Madrassis qui campaient à Dorunda, la ville d'Hazaribagh a beaucoup perdu de son importance. Le recensement de 1881 lui donne une population de 15.306 habitants, parmi lesquels 4.121 mahométans et 11.001 hindous. Les sœurs de Lorette y possèdent un beau couvent, avec 30 à 40 pensionnaires et quelques externes. Le nombre total des catholiques était l'an dernier de 117, dont une soixantaine en dehors du couvent. Le P. Van der Stuyft administre la petite paroisse. Le noviciat de la mission établi dans cette ville depuis 1873, sera transféré prochainement à Ranchi.

Résidence de Ranchi. — Ranchi, ville principale et chef-lieu du district de Lohardaga, est aussi la résidence du magistrat supérieur ou « Commissioner » de la division du Chota-Nagpore. Située sur le haut plateau central du Lohardaga, à une altitude moyenne de 2.100 pieds, la ville est formée d'une réunion de hameaux, dont l'un des plus petits a donné son nom à l'agglomération entière. D'après le recensement de 1881, Ranchi compte une population de 18.433 habitants, qui se divisent, sous le rapport religieux, en 9.205 hindous, 5.392 mahométans et 3.846 professant des cultes non spécifiés.

Parmi ces derniers étaient compris un millier de protestants et quelques catholiques. Les banquiers indigènes de Marwar, État feudataire du Radjpoutana, font à Ranchi des affaires d'argent assez considérables. Les maisons de commerce envoient de là dans le Lohardaga et les États tributaires du Chota-Nagpore unegrande quantité de cotonnades venues de Calcutta. La ville possède déjà certaines constructions notables, telles que les bureaux du « Commissioner » et du « Deputy Commissioner », les tribunaux, la prison, l'école, une petite bibliothèque, deux églises protestantes et un hôpital (1).

L'importance de Ranchi au point de vue administratif, ses relations régulières avec Calcutta et les autres parties de l'Inde, sa position centrale dans le Chota-Nagpore désignaient cette ville pour l'établissement d'une station principale de missions indigènes. Aussi dès 1845, les ministres luthériens en avaient fait le point de départ de leur propagande. La maison des Jésuites, actuellement en voie de construction à Ranchi, comprendra le noviciat, un cours d'études littéraires pour les jeunes religieux, et la troisième probation pour les Pères qui ont terminé leurs études théologiques. Ceux-ci, grâce à l'hindoustani que tous connaissent et qui est parlé dans les missions voisines par une partie de la population, pourront s'initier d'une manière toute pratique à l'apostolat des indigènes dans la compagnie des missionnaires qui évangélisent Torpa, Diggia, Mariadi, Bandgaon. En outre Ranchi offrira aux missionnaires du Chota-Nagpore, dont la santé serait compromise par la fièvre ou l'excès de travail, un lieu de retraite, où ils trouveront le repos et les soins nécessaires pour réparer leurs forces épuisées. A la résidence on joindra une école destinée à la formation de catéchistes indigènes.

Comme il a été dit l'an dernier, le R. P. Grosjean, supérieur de la mission, a fait à Ranchi, le 10 juin 1886, l'achat d'un terrain présentant un ensemble de conditions favorables (2). C'est un beau jardin, divisé en deux par une route allant du nord au sud, et planté d'arbres à thé, de caféiers, de grands manguiers et d'autres arbres qui donnent un frais ombrage. La partie principale, située à l'ouest, du côté de la ville, et renfermant tous les plus beaux arbres, se prêtait parfaitement à recevoir les constructions projetées. Le P. C. Motet, arrivé de Bandgaon à Dorunda, près de Ranchi, vers le 20 avril 1886, fut chargé de faire les préparatifs et de présider aux premiers travaux de bâtisse. Le diman-

(1) Ces détails sur Ranchi sont empruntés à W. W. Hunter, *The Imperial Gazetteer of India*, v. XI, (1886), p. 468. Voir *Précis hist.*, 1886, p.454.
(2) Voir *Précis hist.*, 1886, pp. 456 et 461.

che 10 octobre 1886, il écrivait de Dorunda : « Cette semaine, nous posons la première pierre des nouveaux bâtiments à Ranchi. Notre petite résidence de Dorunda-Ranchi a quitté ses airs de solitude : elle abrite une naissante et joyeuse communauté. Il y a un mois, j'étais seul, et maintenant nous voici cinq, deux Pères et trois scolastiques ; un autre Père et un Frère coadjuteur suivront bientôt. Le Père qui m'a été donné pour compagnon est l'excellent P. Sapart, qui prononçait, il y a aujourd'hui 19 ans, ses premiers vœux à Tronchiennes. Épuisé de fatigues et d'une santé gravement compromise, il a dû quitter la station de Jamgain, qu'il évangélisait depuis bientôt deux ans, et il est venu inaugurer le sanatorium de Ranchi. Déjà ses forces reprennent, et j'espère qu'il se rétablira. Des trois scolastiques, l'un est irlandais, le F. Millerick, que les fièvres d'Asansole empêchaient de continuer ses études de philosophie. A quelque chose malheur est bon ! Cet habile Frère me rend ici les plus grands services. Les deux autres scolastiques, les FF. De Gryse et Van Gerven, sont belges ; nouvellement sortis du noviciat, ils doivent étudier la rhétorique. Le 3 septembre dernier, au retour d'une excursion au noviciat d'Hazaribagh, j'avais ramené le F. Van Gerven. Venu plus tard, le F. De Gryse a prononcé aujourd'hui même, fête de saint François de Borgia, ses premiers vœux.

« J'ai dit que nous allions bénir les fondements de la résidence de Ranchi. Nous commençons par le bâtiment des dépendances, lequel servira provisoirement d'habitation ; nous ferons aussi une chapelle provisoire. On bâtit cependant d'après un plan général arrêté dès maintenant. La construction actuelle doit rester ; mais quand le temps viendra d'élever une maison plus spacieuse, l'ancienne servira de remise et de magasin. Il nous faut bâtir vite et à peu de frais. Ici, à Ranchi, bâtir vite n'est pas difficile. Dès demain, je pourrais avoir cinquante maçons et autant de charpentiers ; des entrepreneurs viennent chaque jour offrir des matériaux : bois, chaux, briques, le tout dans les meilleures conditions. Avec cela, et de l'argent dans la main, tout irait lestement ! Mais, restreints dans nos ressources, nous emploierons pour ciment l'argile de notre jardin, et des briques séchées au soleil. Cette manière de bâtir est d'ailleurs généralement usitée à Ranchi, et de telles constructions, grâce à la sécheresse du climat, peuvent durer de longues années. Le bâtiment actuel formera dans son ensemble un grand rectangle de 184 pieds sur 47. De chaque côté, une vérandah de 14 pieds de large, s'étendant à peu près sur toute la longueur, protégera les murs contre le soleil et la pluie. L'habitation proprement dite, partagée au milieu par un passage ou vestibule donnant accès de l'une à

l'autre vérandah, comprendra douze grandes chambres et deux plus petites, sept à droite et sept à gauche du vestibule de communication. Cette première bâtisse terminée, on réunira les matériaux pour la maison et l'église. Puissent les travaux marcher vite et bien ! Nous attendons tout du bon Dieu par l'intermédiaire de la Belgique. Les missionnaires et les chrétiens garderont pour leurs bienfaiteurs une éternelle reconnaissance... Notre bien-aimé archevêque, Mgr Goethals, doit débarquer demain à Bombay ; dans quelques jours, il sera au milieu des siens, leur apportant les bénédictions et les encouragements du Saint-Père. Bientôt sans doute, nous aurons aussi la consolation de le voir dans ce district éloigné ; il viendra nous réconforter, nous diriger dans nos humbles travaux, et nous conter les nouvelles de la patrie, voire de la famille. — Dimanche est passé. Demain, je reprends la règle et la truelle : c'est pour Dieu et sa gloire. Me voilà aussi tiré de droite et de gauche, harcelé de toutes manières, comme le « Gomké » de Mariadi... A part quelques accès de fièvre, les missionnaires dispersés dans le Chota-Nagpore conservent force et santé. »

Des lettres postérieures nous apprennent que les travaux de construction avancèrent rapidement, et que l'arrivée des nouveaux missionnaires à Calcutta, le 4 novembre 1886, permit d'envoyer du renfort à Ranchi. Le 8 novembre, le R. P. Grosjean écrivait de Calcutta : « Le F. Leveaux, qui était cette année sacristain à l'église cathédrale de Moorghihatta, va rejoindre le P. Motet, pour prendre à Ranchi la direction du matériel de la maison. En outre il aidera les missionnaires des villages, dont il sera comme l'agent. La besogne ne lui fera pas défaut ; car depuis que le nombre des résidences s'est accru, la maison centrale voit arriver régulièrement quantité de gens qui viennent de Diggia, de Jamgain, de Torpa, de Bandgaon, de Mariadi et de Josephdi, pour chercher les objets et les provisions nécessaires aux missionnaires. La communauté de Ranchi comprend donc actuellement les PP. Motet et Sapart, les FF. scolastiques Van Gerven et De Gryse, et le F. Leveaux, coadjuteur. Le P. Dumont, professeur de mathématiques et de chimie au collège St-François-Xavier, est aussi désigné pour la maison de Ranchi, mais son départ de Calcutta sera différé jusqu'à la fin de décembre. Le P. Motet va quitter Dorunda et se fixer à Ranchi même dans huit jours ; la nouvelle construction sera bientôt finie, et alors nous occuperons notre propre terrain. »

Outre le F. Leveaux, un second frère coadjuteur, le F. Soenen, comme nous l'avons annoncé précédemment, rappelé du Morbhunj, fut envoyé à Ranchi, pour diriger les bâtisses dans les différentes parties du Chota-Nagpore (1). « J'espère, disait à ce propos le R. P. Grosjean, que désor-

(1) Voir livr. de mars, p. 132.

mais les missionnaires ne seront plus réduits à se constituer maîtres-maçons. Ils instruiront et convertiront les indigènes, et le Frère bâtira pour eux. Si le P. Müllender avait eu l'assistance d'un Frère en 1884 et en 1885, il compterait probablement 2000 catholiques de plus. » — Le P. J.-B. Dumont a quitté Calcutta, croyons-nous, le 27 décembre 1886, pour se rendre à Ranchi.

La mission de Ranchi est celle du Chota-Nagpore qui réunit le moins de catholiques. Au mois de mai 1886, le P. Motet n'en trouvait que dix à quinze ; le 1er août, ils étaient déjà 21. Depuis lors, le mouvement de conversion qui s'est produit dans les districts voisins commence de même à remuer les indigènes de Ranchi, et la mission paraît devoir prendre d'heureux et rapides accroissements.

Résidence de Jamgain. — Dans le courant de 1882, le P. De Cock vint se fixer à Jamgain, village à 8 milles environ au sud de Ranchi. Au mois d'août de cette même année, la chrétienté naissante comptait 35 convertis ; le 1er août 1884, leur nombre atteignait la centaine. Vers la fin de cette année 1884, le P. Sapart, de résidence à Dorunda, fut envoyé à Jamgain ; la mission de Jamgain embrassait dès lors un territoire d'environ sept lieues de long, sur quatre de large. Le 1er août 1886, le chiffre des catholiques s'élevait à 138 ; depuis le 1er août de l'année précédente, le missionnaire avait baptisé 31 païens, 7 adultes et 24 enfants. Cependant le P. Sapart, âgé de plus de 70 ans, dont il a passé 26 dans la mission du Bengale, ne put longtemps supporter les fatigues d'un si rude apostolat. De fréquentes attaques de fièvre le contraignirent, vers la fin de septembre 1886, comme nous l'avons rapporté plus haut, de se rendre à Dorunda, chez le P. Motet, qui lui prodigua les soins réclamés par son état de santé. « Le P. Motet, écrit le P. Grosjean, le 20 novembre 1886, soigne le P. Sapart avec une exquise charité. Ce dévoué P. Sapart est devenu faible et infirme. Je l'ai placé tout de bon à Ranchi, et je suis heureux de procurer à ce brave vétéran de nos missions une retraite paisible où il pourra s'occuper encore dans la mesure des forces qui lui restent. J'espère que le séjour de Ranchi le remettra sur pied, mais il ne retournera plus dans les villages. »

Résidence de Torpa. — Nos lecteurs ont pu suivre, depuis l'origine, les premiers développements et les rapides progrès de la mission de Torpa, ouverte au mois d'août 1885, par le P. Lievens, mission qui a dépassé de bien loin les promesse de ses débuts (1). « Pour s'expliquer

(1) Voir *Précis hist.*, a. 1886, p. 510.

pareil succès, lisons-nous dans une lettre du R. P. Grosjean, datée de Calcutta, 26 octobre 1886, il faut observer que Torpa est situé au centre d'une vaste plaine, couverte de gros villages. Avant l'arrivée du P.Lievens, plusieurs députations de Kôles s'étaient rendues à Bandgaon, pour prier les Pères de s'occuper d'eux. Ils paraissaient sincères, mais Bandgaon étant trop éloigné, on ne put donner suite à leurs instances. Dès que le P. Lievens fut installé à Torpa, les mêmes hommes se présentèrent à lui ; le Père les reçut et choisit les plus intelligents et les plus influents comme catéchistes et maîtres d'école. Ceux-ci se mirent à l'œuvre. Bientôt de tous les points du district on accourut pour voir le missionnaire et lui parler. Le P. Lievens accueillit tout le monde avec la plus grande cordialité ; il écouta ces braves gens sans se lasser, les visita, et finit par les gagner à la foi catholique. Le mouvement se propagea dans tout le pays avec rapidité. Anglicans et luthériens entrèrent en campagne pour mettre leurs convertis en garde contre les romains ou papistes de Torpa ; ils débitèrent d'absurdes calomnies, et n'aboutirent en somme qu'à augmenter le courant vers le catholicisme. Bien des gens, qui ne nous connaissaient pas, vinrent à Torpa pour voir ce « missionnaire du diable » dont les luthériens parlaient avec tant d'indignation. Vous avez appris le résultat : il y a 800 catéchumènes prêts pour le baptême, et le P. De Smet écrivait cette semaine que la vaste plaine de Torpa est en bonne voie de devenir toute catholique. »

Inaugurée en 1885 avec une cinquantaine de fidèles, la mission de Torpa, dès le 1er août 1886, avait atteint le chiffre de 1157 convertis, baptisés où catéchumènes. Les conversions se produisent non seulement parmi les païens, mais aussi parmi les protestants. A la fin d'août 1886, plus de 600 personnes, renonçant au protestantisme, avaient adhéré à la foi catholique, et plusieurs centaines d'autres s'étaient fait annoncer. Ces chiffres n'ont rien qui doivent nous étonner. Les protestants indigènes se comptent par milliers dans le pays voisin de Torpa ; et Govindpur, l'un des principaux centres luthériens, à 12 milles au nord-ouest de Torpa, ne réunit pas moins de 6.000 adhérents.— Cependant le P. Lievens était seul, et ne pouvait suffire à des travaux qui allaient chaque jour croissant. Au mois d'août 1886, le P. Gengler, détaché de Mariadi, fut envoyé à Torpa, pour aider le jeune et vaillant missionnaire.

Les extraits suivants de quelques lettres nous mettront sous les yeux les progrès du catholicisme dans la région voisine de Torpa. Le 2 octobre 1886, le P. Gengler écrivait de Torpa : « Le Sacré-Cœur nous a envoyé hier 116 nouveaux convertis. En retour de leur adhésion, ils demandent la protection du Père dans les difficultés qui pourront leur survenir.

Dans un village à quelques lieues d'ici, une partie des habitants songent à se faire catholiques. Ils ont tenu hier une réunion pour délibérer sur ce sujet. Nous avons grand espoir que leurs bons anges nous les amèneront tous. Le P. Lievens leur a promis qu'on irait dire la messe chez eux s'ils donnaient suite à leur projet. J'ai vu quelques chrétiens (protestants) établis à proximité de Dornia ; ces gens, par leur manière de prier, m'ont fait la meilleure impression. De même les chrétiens de Patpur, sur la route de Sarwada (Mariadi), et ceux de Palrespur, situé vers Bessiu, me semblent pour le moins aussi bons que les précédents. Le P. Lievens écoute chacun avec la plus grande patience, et cela leur fait un extrême plaisir : personne jusqu'ici ne leur a témoigné tant d'intérêt. Mais la besogne est bien rude pour le dévoué missionnaire. Il est des jours, hier, par exemple, où il n'a pas un instant à lui, et le soir il tombe brisé de fatigue. Nous comptons uniquement sur le secours de la Providence pour mener à bonne fin cette belle et grande œuvre. Que ne puis-je aider comme je le voudrais le P. Lievens ! Daigne le bon Dieu me donner les forces nécessaires pour supporter les travaux apostoliques.»

Quinze jours plus tard, le P. Lievens écrivant de Torpa, le 17 octobre 1886, disait : « Je suis malade et accablé par le travail et la fatigue. Impossible néanmoins de prendre un moment de repos, sans causer un tort sérieux à notre œuvre. J'ai maintenant près de 2.000 chrétions, une quinzaine d'écoles, et une moyenne de 15 à 20 conversions par jour. Cela va-t-il durer, ou non, je ne sais ; mais en attendant la charge est bien lourde, et personne jusqu'à présent pour me prêter assistance. Sans doute le P. Gengler est avec moi, et sa compagnie me console ; mais faute de connaître la langue, et de plus atteint fréquemment de la fièvre, il ne saurait m'être d'une grande utilité. Combien je vous suis reconnaissant des secours que vous m'envoyez ! J'ai tant à bâtir, et surtout mes écoles à soutenir ! »

Une lettre du P. Grosjean, datée de Calcutta, 30 novembre 1886, contient ces lignes : « J'ai d'excellentes nouvelles de Torpa. Le P. De Smet, qui visita cette station la semaine passée, m'apprend qu'il y a 2.500 catholiques à Torpa, et que 86 villages veulent se joindre à nous. Le P. Lievens emploie de nombreux catéchistes, très zélés et très influents. Ces 86 villages représentent la somme de leurs espérances pour la fin de l'année. Torpa jusqu'ici a donné plus qu'on n'osait se promettre. J'espère que ces villages ne tarderont pas à se déclarer. La mission de Torpa embrasse déjà une étendue de 15 à 16 lieues du nord au sud. C'est assez dire que le P. Lievens a forte besogne. »

Le 20 février 1887, le P. Lieveus exposant l'état de ses travaux : « Je manque ici de beaucoup de choses, écrit-il. Puisse-t-on en Belgique prendre vivement à cœur les intérêts de cette mission, car il me semble que la gloire de Dieu y est intéressée ! Je suis tellement accablé, que je ne puis suffire à la dixième partie du travail qu'il faudrait entreprendre, et que, faute de temps et de ressources, des villages entiers restent païens. Il y en a même une dizaine dont les habitants sont venus me supplier inutilement : impossible jusqu'ici de les visiter. »

Enfin tout récemment, à la date du 13 mars 1887, le courageux missionnaire écrivait de Torpa : « Nous célébrons ici le mois de S. Joseph, sinon comme nous le souhaiterions, du moins de notre mieux. Puisque l'on peut tout demander à ce glorieux saint, nous le prions de nous donner, pendant le mois qui lui est consacré, 500 convertis et 2.000 roupies. Le bon saint, qui m'a beaucoup aidé autrefois, nous exauce au delà de nos espérances. Pour ces 13 premiers jours, nous avons déjà reçu plus de 300 nouveaux convertis, et beaucoup d'autres s'annoncent. Nous atteindrons les cinq cents. Mais pas encore une seule roupie ; cela viendra, dit-on. Ces nouveaux convertis doivent être instruits, mais qui les instruira ? Nous n'avons ni le temps ni les moyens de former des catéchistes.

« Il me semble que Torpa est l'une des plus belles missions du monde, mais une mission encore à organiser. Nous comptons des convertis en grand nombre, qui s'attachent à nous comme à leurs pères et qui font preuve des meilleures dispositions. Que n'ai-je le secret de quelques Barnums américains ou autres, qui parviennent à faire valoir et à débiter sur tous les marchés du monde les inventions de leur activité mercantile ! Ici, cependant, de quoi s'agit-il ? Du salut éternel d'une multitude d'âmes, et combien peu y prennent intérêt ! Ceux mêmes, semble-t-il, qui entendent les rapports sur les Kôles n'y ajoutent guère foi. Que de lettres j'ai écrites, sans recevoir un mot de réponse ! Me soupçonnerait-on d'exagération ?

« Malgré tout, nous marchons en avant, sans perdre courage. Nous partageons notre mission en cercles ; dix centres sont déjà déterminés, dans lesquels nous avons commencé à bâtir chapelle et maison. Mais les fonds nous manquent pour achever. Chacune de ces stations nous coûtera pour le moins 200 roupies (500 francs), et nous en avons dix à pourvoir au plus tôt. Comment, en effet, différer ces établissements ? Des chrétiens sans chapelle, n'est-ce pas un troupeau sans bergerie ? Les convertis ne vont-ils pas se disperser, perdre leur première ferveur et retourner au paganisme ? Pour les affermir dans la foi, ne faut-

il pas les réunir et les faire prier? Qu'adviendrait-il en Europe, dites-moi, si les fidèles n'avaient des lieux de réunion, églises, chapelles ou oratoires?

« Ajouterai-je que le missionnaire est épuisé? Il a tant d'écoles à surveiller, tant de visites à recevoir et à faire, que l'homme le plus vigoureux ne pourrait soutenir longtemps un pareil fardeau. Nous ne sommes plus, hélas! au temps de saint François Xavier, où l'on priait la nuit et travaillait tout le jour. Je lis régulièrement, pendant mes courses, les « Missions catholiques » , et tout ce qui concerne les travaux d'évangélisation par le monde entier. Si je ne m'abuse, la mission des Kôles, j'ose le répéter, me paraît l'une des plus fructueuses. Plût à Dieu que nous eussions le moyen d'organiser solidement notre œuvre! Sans organisation suffisante, on n'obtient que de médiocres résultats et l'on se fatigue outre mesure. Quand je songe aux ressources des protestants, dont une de leurs stations, Govindpur, à 12 milles au nord-ouest de Torpa, reçoit chaque mois une subvention de 700 roupies (1750 francs), je me prends à leur porter envie et à déplorer ma pauvreté. Quel bien nous ferions si nous avions seulement la moitié ou le quart de ce qu'ils dépensent! Nous élèverions des écoles et des chapelles pour nos braves chrétiens kôles; nous dilaterions de plus en plus l'Église catholique, ce temple vivant de Dieu, où les pierres sont des âmes réunies par l'amour fraternel, et cimentées par le sang précieux de notre bon Sauveur. »

Cette lettre du zélé missionnaire, en même temps qu'elle expose les besoins pressants de l'œuvre, nous fait voir le bien déjà opéré, comme aussi les conquêtes plus étendues à réaliser dans un avenir prochain.

Les Kôles convertis s'attachent sincèrement à la religion, et nul doute que des soins assidus, et une instruction chaque jour plus approfondie dans les vérités de la foi et de la morale catholique n'en fassent bientôt des chrétiens très fervents. Témoin ces quelques lignes du P. Motet, écrites de Dorunda, le 19 août 1886 : « Parmi les chrétiens de Torpa, il en est qui se montrent bien fermes, quoique venus récemment du protestantisme. Au maître d'école du P. Lievens, l'agent des hérétiques disait un jour : « Combien recevez-vous chez le Père? — « Tout juste de quoi vivre : trois roupies par mois. — Venez avec « nous, vous aurez un meilleur salaire. — Combien? — Dix roupies,... « quinze roupies. — Non, c'est trop peu. — Vous en aurez 20,... « 25! — C'est trop peu... Vous m'en donneriez 50, 100, ce serait « encore trop peu. Un voile est tombé de nos yeux ; on nous a trom- « pés trop longtemps! Nous croyons à l'Église catholique, nous vou- « lons vivre et mourir unis à elle. » — Ce sont là de bien nobles

dispositions, poursuit le P. Motet, dues sans nul doute aux grâces nombreuses que le Cœur de Jésus répand sur ce pays si longtemps délaissé. D'autres parfois sont d'une naïveté tout originale. Au moment du baptême, le P. Lievens posait à une bonne vieille la question du Rituel : Voulez-vous être baptisée ? — Mais pourquoi me demander cela, Padri Saheb? Il y a longtemps que je vous l'ai dit ! — A la question : Renoncez-vous à Satan ? un autre répond tout animé : Qu'il s'en aille, le diable ! voilà longtemps que nous n'avons que faire de lui ! » — C'est ainsi que les néophytes témoignent les sentiments que leur inspire une foi simple et vive. Touchés de la grâce, ces pauvres sauvages ont ouvert les yeux à la lumière d'en haut, et ils suivent courageusement le divin pasteur qui les rassemble sous sa houlette dans le bercail de l'Église.

Nombreuses à Torpa, les conversions au catholicisme continuent, quoique dans une moindre proportion, à grossir les autres stations du Chota-Nagpore. A *Mariadi*, le P. De Smet comptait 471 convertis le 31 juillet 1886. Depuis le 1er août de l'année précédente, il avait baptisé 49 païens, (15 adultes et 34 enfants), et reçu l'abjuration de 11 protestants. Le R. P. Grosjean écrivait le 26 octobre 1886 : « Le P. De Smet à Mariadi souffre de fréquentes attaques de fièvre; malgré cela, il s'occupe de sa mission avec ardeur. Le P. Lievens lui a procuré un excellent maître d'école et quatre catéchistes fort zélés qui réussissent parfaitement. Je pense que Mariadi suivra l'exemple de Torpa et ne tardera pas à doubler le nombre de ses chrétiens. » — Parlant ensuite de la mission de *Josephdi*, confiée au P. Müllender, le P. Grosjean ajoute : « De son côté le P. Müllender parcourt le Tamar, et son zèle bien connu sera bientôt récompensé, j'en suis sûr, par de nombreuses conversions. Il attend les secours nécessaires pour achever sa chapelle de Josephdi. » — Dans cette station, le chiffre des catholiques était de 502, le 31 juillet 1886 ; depuis le 1er août de l'année précédente, il y avait eu 45 baptêmes de païens adultes, 37 d'enfants nés de parents infidèles, et 17 réconciliations de protestants.

La mission voisine de *Bandgaon*, évangélisée par le P. Fierens, a pris de notables accroissements. Le nombre des convertis, qui était de 420 en 1884, s'élevait à 778 le 31 juillet 1886. Païens baptisés depuis le 1er août 1885 : 11 enfants et 167 adultes ; hérétiques réconciliés, 6.

Chaibassa, chef-lieu du Singhbhum, où le P. Stockman réside depuis le commencement de 1883, comptait, au mois d'août 1886, 111 catholiques, la plupart de la tribu kôle des Hos ou Larkas. Dans le courant de l'année, le missionnaire avait baptisé 27 païens.

Nous exposerons prochainement les débuts de la nouvelle mission

du P. De Cock à *Diggia*, dans la tribu des Oraons, à l'ouest de Ranchi. Avant la fin de l'année dernière, le P. De Cock avait déjà réuni une centaine de néophytes.

Comme nous l'avons dit précédemment, le P. Gengler, compagnon du P. Lievens, tourmenté par de continuelles attaques de fièvre, dut quitter Torpa, au mois de décembre, revint à Calcutta, et fut envoyé peu de jours après à Balasore (1). Le P. Victor Van der Ghote, préfet du collège Saint-François-Xavier, désigné pour les missions du Chota-Nagpore, partit de Calcutta le soir du 20 décembre 1886. Son voyage dura une semaine, et il arriva le lundi 27 décembre à sa destination, la résidence de Bandgaon, où l'attendait le P. Müllender.

Cependant la rapide extension du catholicisme aux environs de Torpa et la pénurie d'ouvriers apostoliques nécessitèrent, à la fin de l'année dernière, un nouvel arrangement dans la répartition des paroisses ou missions kôles. Voici à ce sujet ce qu'écrivait de Calcutta le R. P. Grosjean, le 28 décembre 1886 : « Dans le but de pourvoir aux besoins les plus pressants et d'arriver peu à peu à l'évangélisation de tout le pays des Kôles, nous avons commencé à le diviser en grands districts dont chacun aura deux Pères qui vivront ensemble et se partageront le soin de la paroisse. Dans le principe, chaque district aura bien près de l'étendue d'une province belge. C'est vraiment à se demander si la résidence officielle des missionnaires ne sera pas plutôt la selle de leur cheval que leur bungalow. Les districts déjà établis sont : au nord, Diggia et Ranchi ; au centre, Torpa et Bandgaon ; au sud, Chaibassa. Pour être complète, la division du pays kôle devrait comprendre une dizaine de districts. Rien n'est changé à Diggia et à Ranchi qui sont confiés, le premier au P. De Cock, le second au P. Motet. A Torpa, résident les PP. Lievens et De Smet, avec 2.500 catholiques. Cette mission de Torpa s'étend sur une longueur d'environ vingt lieues. A Bandgaon sont fixés les PP. Müllender et Van der Ghote, et à Chaibassa, le P. Fierens est allé rejoindre le P. Stockman. Mariadi, Josephdi, Burudi et Bandgaon forment une seule paroisse. Ces stations d'ailleurs sont trop rapprochées l'une de l'autre pour constituer des missions distinctes. Bandgaon, choisi comme centre, n'est qu'à une lieue et demie de Mariadi, à deux lieues de Josephdi et à trois lieues de Burudi. C'est peu de chose. Et puis la réunion de trois ou quatre prêtres sur un seul point empêchait d'aller au secours de plusieurs milliers de braves gens qui nous connaissent et nous appellent.

« Nous aurons quelque peine à trouver assez de prêtres pour faire

(1) Voir livr. de mars, p. 131.

face aux besoins des missions kôles. Bientôt sans doute, il faudra partager en trois districts la seule paroisse de Torpa, et trois districts demanderaient six prêtres. Il est pénible de repousser des gens qui viennent à nous; il est pénible de différer longtemps l'établissement d'une mission dans les pays qui nous appellent, et où le seul fait de la présence d'un prêtre entraînerait la conversion de milliers d'âmes. Voilà pourquoi nous supplions Dieu de nous envoyer de zélés collaborateurs, et nous redisons tous du fond de l'âme : *Mitte operarios in messem.* »

Huit jours plus tard, le 4 janvier 1887, parlant des espérances à réaliser pendant cette nouvelle année, le R. P. Grosjean disait : « J'ai de bonnes nouvelles de Chaibassa. Le P. Fierens s'est mis à l'œuvre avec ardeur ; il a pris des catéchistes; il parcourt les villages et déjà on l'appelle de divers côtés. Je prévois que Chaibassa, Ranchi et Diggia donneront une bonne moisson en 1887, pourvu que nos chers missionnaires puissent garder leurs forces et recevoir des secours à point nommé. »

L'exposé qui précède, emprunté tout entier aux lettres des missionnaires, nous fait assez connaître la situation présente de la belle mission du Chota-Nagpore. Il en ressort également l'espoir fondé d'une rapide et solide extension de la foi catholique parmi les intéressantes populations kôles. Nous voudrions, si l'espace ne nous faisait défaut, montrer au prix de quelles souffrances, de quels sacrifices, de quelles privations les ouvriers évangéliques achètent ces succès et gagnent les âmes à Jésus-Christ. Avant de finir, nous ajouterons, en l'abrégeant, le résumé statistique donné par l'*Indo-European Correspondence* de Calcutta, dans son numéro du 15 décembre 1886. Pendant les quatre mois précédents, les missions du Chota-Nagpore se sont accrues d'environ 1800 nouveaux convertis. Le 1er août 1886, le chiffre total des catholiques était de 3.274 ; le 1er décembre, on en comptait 5.009. L'augmentation, pour cette période de quatre mois, se répartit de la manière suivante : Dans les districts du nord, Ranchi, Jamgain et Diggia, le nombre des convertis est monté de 255 à 278 ; à Torpa, de 1.157 à 2.500 ; à Bandgaon, comprenant Mariadi, Josephdi et Burudi, de 1.751 à 2.120. Chaibassa est resté stationnaire avec 111 catholiques. Toutes les missions indigènes réunies, celles du Bengale, de l'Orissa et du Chota-Nagpore, comprenaient, le 1er août 1881, 2.645 convertis; 3.504 le 1er août 1883, et 6.565 le 1er août 1886. Le vicariat, aujourd'hui archevêché de Calcutta, comptait 16.690 catholiques le 1er août 1882 ; en 1885, le chiffre s'était élevé à 18.748, et à 20.213 le 1er août 1886 (1).

ALPH. LALLEMAND, S. J.

1 Voir l'*Indo-Europ. Corresp.*, nn. des 8 et 15 sept., et 15 déc. 1886.

L'ÉGLISE ET L'ORDRE SOCIAL CHRÉTIEN*

« La civilisation, a dit Auguste Nicolas, dans tout ce qui mérite ce beau nom, est l'effet d'une vertu attractive de l'Évangile ; elle suit partout les pas de ses apôtres, s'éclipse ou reparaît avec son culte, s'altère ou s'améliore, selon qu'on s'en écarte ou s'en rapproche, et en est comme le rayonnement. Voilà un fait incontestable démontré par les enseignements de l'histoire. » Que de fois pourtant ce fait n'est-il pas contesté autour de nous, par mauvaise foi, par ignorance, ou par légèreté ! Il n'est donc pas superflu d'en renouveler et d'en fortifier la démonstration : ce sera dissiper les préventions de certains esprits, et nourrir la confiance de ceux qu'effraierait la pensée d'embrasser une cause trop compromise. Aussi devons-nous savoir gré aux hommes de talent et de foi qui apportent leur pierre à l'édifice de la glorification de l'Église.

Certes les esprits élevés, les véritables savants, à quelque camp qu'ils appartiennent, s'honorent par le témoignage loyal qu'ils rendent à l'action puissante du catholicisme dans la civilisation moderne. Ainsi l'éclat de la vérité entraîne-t-il tous ceux qui sont capables et dignes de la considérer en face ; et si les grandes et incomparables œuvres de l'Église ont eu pour panégyristes les Bossuet, les de Maistre, les Balmès, non moins vive peut-être est la gloire que font rejaillir sur elle les aveux arrachés aux écrivains protestants et rationalistes, aux Guizot, aux Littré, aux Herder, aux Macaulay, parfois même à ses adversaires les plus acharnés, à un Voltaire, à un Jean-Jacques Rousseau. Parmi ces témoignages, M. P. de Decker a choisi les plus frappants : il les a réunis et groupés dans les chapitres de son beau livre. C'est une heureuse inspiration, qui donne à son propre et lumineux travail un nouvel éclat ; elle en fait l'une des études les plus complètes, les plus solides et les plus convaincantes en faveur de l'action sociale de l'Église catholique.

* Tel est le titre de l'important ouvrage dont nous allons rendre compte et qui fait honneur à l'un de nos publicistes les plus distingués : *l'Église et l'ordre social chrétien*, par P. de Decker, ancien ministre, membre de l'Académie royale de Belgique. — Louvain. Charles Peeters, libraire-éditeur, rue de Namur, 22. — Paris. Victor Lecoffre, libraire, 90, rue Bonaparte. 1887. — Un beau vol. in-8° de VII-403-pp. — Prix : 5 francs.

Sur un tel objet, le nom seul de l'écrivain eût suffi pour donner à son livre pleine et indiscutable autorité. On n'a point oublié que, durant plus d'un demi-siècle, M. de Decker n'a cessé de consacrer à l'étude des questions sociales et politiques son activité et son talent, depuis longtemps au-dessus de nos éloges. Dès l'époque où la Belgique recouvra son indépendance nationale, il occupait une place justement remarquée parmi les premiers publicistes de notre pays. Les cinquante années qui ont suivi furent employées à servir son pays, soit par le dévouement au milieu des travaux et des luttes de la vie publique, soit par une application constante dans la carrière plus paisible des lettres et de l'érudition. Voilà comment peuvent se réunir au frontispice de cet ouvrage deux titres qu'on aime à trouver associés dans les hommes politiques, celui de ministre et celui d'académicien, lesquels, chacun pour leur part, nous sont de sûrs garants de compétence et d'intérêt.

A la marche historique, récemment encore employée avec tant d'éclat par un autre écrivain belge dans un sujet assez analogue (1), M. de Decker a préféré l'ordre logique. C'était s'assurer l'avantage d'attirer plus spécialement l'attention sur chacune des grandes œuvres sociales de l'Église, tout en fortifiant les textes l'un par l'autre, grâce à un heureux rapprochement.

Dans une fort belle introduction, l'auteur rappelle la divine institution de l'Église, prolongement de la rédemption du Christ, et qui est, suivant un auteur, le Christ lui-même, principe et fin de toutes choses. Tous les grands événements se rapportant à l'Église sont l'œuvre de Dieu. Tous les historiens catholiques, à l'exemple de saint Augustin, voient dans l'histoire de l'Église la révélation permanente de l'action de la Providence dans le monde (2).

Voilà, nettement posé, le principe fondamental de toute véritable philosophie de l'histoire de l'Église et de la Papauté. C'est le contrepied des systèmes rationalistes, qui voient dans l'Église un établissement humain, susceptible, comme tout autre, de se pervertir complètement, de défaillir et de succomber pour toujours. Non, il n'en est point ainsi. « Pour.... justifier la glorification de l'Église et notre con-

(1) *Les Origines de la Civilisation moderne*, par M. Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liége.

(2) Pour être assuré de rendre plus fidèlement la pensée de l'auteur, nous empruntons souvent les termes mêmes de notre résumé à la table analytique des matières (pag. 375 et suiv.). Cette table, fort détaillée, sera d'un grand secours pour tirer du livre tout le profit qu'il comporte.

fiance dans son avenir, il suffit de la proclamer, avec Mgr Dupanloup, *la royauté de la Providence.* Dans l'histoire des siècles chrétiens, tout révèle, en effet, un Dieu conduisant l'humanité dans les voies mystérieuses d'un gouvernement providentiel, *rédemption prolongée* remplissant un rôle surhumain et fécond en bienfaits pour le monde, à laquelle il faut faire remonter les grandeurs du passé, les consolations du présent et les espérances de l'avenir. »

Synthèse aussi grandiose que franchement catégorique, où l'auteur renferme toute l'idée et l'ensemble de son beau livre. Celui-ci n'en sera que le développement, avec preuves à l'appui, preuves solides et frappantes, confirmées par les témoignages, qui sont eux-mêmes le fruit d'une vaste, patiente et consciencieuse lecture.

Le christianisme naissant commence la régénération du monde et fonde une nouvelle société (chap. I). Pour accomplir sa grande œuvre de renouvellement, il emploie trois éléments du progrès social : travail, — instruction, — charité (chap. II) ; il met en jeu trois grands facteurs de civilisation : unité, — autorité, — liberté (chap. III); grâce auxquels l'Église, institutrice des peuples (chap. IV), reconstitue, dans sa pureté, sa dignité, sa force et sa fécondité, la vraie famille, la famille chrétienne (chap. V), forme les grandes patries (1) (chap. VI), devient la tutrice des nations ; gardienne de la société, gardienne de la moralité publique, gardienne de l'ordre, de la liberté, de la paix sociale, de la sécurité des nations, et fondatrice du droit des gens de la chrétienté (chap. VII), elle introduit dans les institutions politiques un juste et fécond mélange d'autorité et de liberté, de force et de modération (chap. VIII).

Arrivé à ce point, l'auteur est amené à étudier plus à fond la constitution de l'Église et ses relations avec les autres sociétés; il explique en quoi consiste la distinction des deux puissances, laquelle n'est ni une séparation absolue ni surtout un état d'hostilité (chap. IX); il montre combien fut sage et légitime la conduite de l'Église dans ses luttes, dont elle n'est pas responsable, contre la puissance civile (chap. X) ; il justifie contre les accusations malveillantes et déloyales la souveraineté des Papes, indispensable à l'exercice de leur mission et fondée par un dessein de la Providence (2) (chap. XI), et l'acquisition

(1) « L'attachement à la patrie est d'origine surhumaine et il est en rapport avec le sentiment religieux. Le rationalisme, avec ses théories humanitaires, y voit un *préjugé*, et même un *reste de barbarie*. Strophe de la *Marseillaise de la paix*, de Lamartine. » V. pag. 135.

(2) « M. Sauzet, ancien président de la Chambre des députés de France, prouve que si ce pouvoir (temporel) n'avait pas existé, il faudrait l'inven-

des biens ecclésiastiques ; ces biens ne sont qu'une juste rémunération des bienfaits de l'Église (1) (chap. XII), hautement appréciés par beaucoup de ses adversaires eux-mêmes, dont les jugements sont, à raison de leurs préjugés, d'autant plus significatifs et plus convaincants (chap. XIII).

Quelques chapitres d'une allure plus historique nous montrent l'Église en présence de la Réforme (chap. XIV) et, grâce aux missions lointaines, compensant, par la propagation de la foi dans les mondes nouveaux, les pertes qu'elle avait subies en Europe (chap. XV) ; survivant aux affreux excès de la Révolution française (chap. XVI), et tenant tête sans faiblir aux attaques incessantes et perfides du rationalisme moderne (chap. XVII).

Puissent tant de luttes être couronnées d'un pacifique triomphe ! Le triomphe de l'Église, c'est l'unité rétablie dans son sein, par le retour de tous les enfants égarés, que les passions, le schisme, l'hérésie ont arrachés aux tendresses de sa maternelle sollicitude. Cette grande et douce unité, l'auteur l'appelle de tous ses vœux et l'espère d'un nouveau concile (chap. XVIII). Pour mieux dire, conjurons la Providence de rendre possible la reprise et la continuation de ces grandes assises du Vatican, momentanément suspendues, mais toujours ouvertes et prêtes à poursuivre leurs travaux dès que les épreuves présentes de l'Église auront pris fin. La sagesse humaine ne voit plus de terme à ces épreuves ; mais « quand la sagesse humaine est à bout, le jour des grandes miséricordes divines est proche (2). »

Nous souhaitons vivement que ces belles et éloquentes pages, fruit de la conviction la plus profonde et la plus désintéressée, trouvent de nombreux lecteurs. Aujourd'hui surtout que les questions sociales excitent, dans tous les esprits, les plus graves et les plus justes préoccupations, ce livre vient parfaitement à son heure. Les hommes que

ter aujourd'hui, eu égard à la constitution actuelle de l'Europe. — En ce moment même, l'élite des catholiques dans les Deux Mondes a formé une ligue en faveur du rétablissement du pouvoir temporel. » V. p. 223. Presque chaque jour, les journaux, même antipathiques à l'Église, nous révèlent que dans presque toutes les sphères politiques, la question romaine demeure au premier rang des préoccupations.

(1) « Quand vous reprochez à l'Église la possession de biens si nobles dans leur source et dans leur emploi, vous l'accusez à la fois du crime d'un double bienfait. » — « Le clergé a tenu dans ses mains le tiers des terres, la moitié du revenu, les deux tiers du capital de l'Europe... Par la grandeur de la récompense, on peut mesurer l'immensité de ses bienfaits. » Châteaubriand et M. Taine, cités pag. 235.

(2) Lacordaire, cité pag. 370.

leur vocation ou leur position met en mesure de se prononcer sur ces intérêts d'une capitale importance y puiseront d'utiles lumières ; et tous seront heureux d'y rencontrer une solution appuyée par l'autorité des esprits supérieurs qui se sont consacrés à l'étude de ces redoutables problèmes.

Surtout nous voudrions voir ce livre aux mains de tous les jeunes gens catholiques. Aux attaques des incrédules, dont l'insolence est bien souvent en raison directe de leur ignorance, quel avantage de pouvoir opposer les aveux des écrivains les plus en renom dans le camp rationaliste. Il leur sera bon de citer, comme défenseurs du catholicisme, des hommes devant lesquels l'incrédulité a coutume de s'incliner, sans songer à discuter leurs assertions. Ce qui vaut mieux encore, à entendre ce concert des justes louanges, venues de tous côtés à cette Église qu'ils ont juré de défendre et de servir, ils verront leur cause plus grande et plus belle ; ils concevront cette confiance, cet enthousiasme nécessaires souvent pour résister à l'envahissement du mensonge, comme aux défaillances de l'esprit et du cœur.

Nous voudrions aussi voir entreprendre la lecture de ces pages, par les esprits sincères, mais prévenus, pour qui elles seraient une source de lumineuses réflexions. Elles s'adressent au bon sens, à la bonne foi. — « Que je serais heureux, s'écrie l'auteur, si un seul de mes lecteurs était amené à s'appliquer ces paroles loyales de M. de Tocqueville : *J'ai commencé l'étude de l'ancien régime plein de préjugés contre le clergé ; je l'ai finie, plein de respect pour lui* ». Tel sera, nous n'en pouvons douter, l'effet que produira une lecture loyale du beau livre de M. de Decker : plusieurs qui l'auront entreprise avec beaucoup de préventions contre l'Église la termineront dans les sentiments d'une vive et légitime admiration.

Comme il en fait ouvertement profession, M. de Decker a mis la main à cette œuvre pour répondre aux pressants appels adressés aux écrivains catholiques par le Pontife que nous voyons, sur les traces des plus grands Papes, exercer, par la parole et par les actes, la plus salutaire influence sur nos sociétés, si profondément bouleversées. Au moment où la chrétienté tout entière s'apprête à fêter un glorieux jubilé, ce livre sera un touchant hommage de religieux dévouement et de filiale soumission, déposé, pour clore dignement une longue et laborieuse carrière de publiciste, aux pieds de Sa Sainteté Léon XIII.

CH. HOUZE, S. J.

LA QUESTION JUIVE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT DE M. L'ABBÉ JOS. LÉMANN (1)

Un ancien Israélite converti, le zélé et savant abbé J. Lémann, vient de publier sur la *question juive* un livre vraiment supérieur. Le sujet qu'il traite et la manière dont ce sujet est traité doivent attirer l'attention des hommes sérieux. Ce livre n'est pas un recueil d'anecdotes dans le goût du jour, reproduit jusqu'à cent fois en moins d'un an pour satisfaire la curiosité publique : nous le nommerions volontiers une méditation historique. Des faits inconnus ou oubliés y sont présentés en grand nombre ; sur ces faits la lumière est enfin répandue, une lumière sereine et vive tout à la fois. Cette œuvre a été écrite sur les hauteurs et au sein de la paix : l'élévation et la charité en sont les caractères principaux. Vingt ans de travaux y ont déposé leur contribution ; mieux que cela, un cœur d'apôtre en a fécondé les pages. On y trouve ce que saint Paul nomme si bien la charité de la vérité. C'est une œuvre d'histoire et en même temps un effort pour le rapprochement du peuple juif et du peuple chrétien.

L'auteur a eu le bonheur de rencontrer et d'étudier des documents inconnus jusqu'ici. Appuyé sur ces témoignages d'un grand intérêt, il nous montre les préoccupations de Louis XVI au sujet de l'émancipation des Juifs et la série de bienfaits par lesquels il la préparait ; il étudie le double mouvement qui semblait réclamer cette émancipation à la fin du siècle dernier ; enfin il raconte comment l'un des deux mouvements triompha, s'appropria l'œuvre commencée par l'autre et l'acheva en la dénaturant.

Mais que penser de cette émancipation ? Qu'elle soit un bienfait pour les Israélites, c'est ce dont personne ne doutera après avoir lu l'exposé des opprobres de tout genre qui accablèrent Israël durant dix-

(1) *L'entrée des Israélites dans la société française et les États chrétiens*, d'après des documents nouveaux, par l'abbé Joseph Lémann. — 5e édition. — Paris, Lecoffre, 1887. — Un beau volume in-8°. Prix : 7 fr. 50 c. — L'ouvrage porte l'approbation du regretté archevêque de Lyon, S. Ém. le cardinal Caverot. (26 avril 1886.)

huit siècles, en châtiment des opprobres dont il avait rassasié le Juste par excellence, le Sauveur Jésus. On doit convenir qu'il y eut pour les Juifs « des institutions de mépris, un mépris publiquement organisé. » Quel soulagement pour eux que la suppression de ces institutions séculaires! Au point de vue de la société chrétienne, les colères excitées récemment contre les Juifs pourraient nous faire douter que cette émancipation fût heureuse; mais on verra dans le livre de M. Lémann que la faute en est, non à l'émancipation elle-même, mais à la manière dont elle a été faite. Pour être sage, elle devait être partielle et progressive, et telle probablement l'eût ménagée le gouvernement de Louis XVI. Elle fut brusque et totale, de là le danger ; elle fut accomplie dans les sociétés chrétiennes en dehors de l'intervention de l'Église leur mère : de là le détriment pour les nations chrétiennes. « Conduite avec intelligence, l'émancipation eût fait entrer dans la société française moins d'adorateurs du veau d'or et plus de Machabées. »

En effet, la conduite de l'Église à l'égard des Israélites dans les siècles précédents et le progrès que son influence introduisait partout dans la douceur des mœurs devaient faire trouver dans son intervention une garantie de mansuétude pour les Israélites et de sécurité pour la société chrétienne. L'étude de cette conduite de l'Église fait dans l'ouvrage l'objet d'un livre spécial. Au début de ce livre brille particulièrement une des grandes qualités de l'auteur. A l'entrée d'une route nouvelle, il place comme un phare lumineux qui doit éclairer la route entière ; avant de s'engager dans le détail des faits, il pose le principe nécessaire à leur intelligence. Les faits apparaissent ensuite dans cette lumière et leur appréciation s'impose à tout homme de bonne foi. Ces principes, invoqués à propos de la question juive, sont, on le conçoit, d'une portée plus étendue et d'une application plus fréquente. Le chapitre premier, où l'auteur expose la transformation opérée par le christianisme dans la société païenne et la manière dont il travailla à refaire une humanité digne de ce nom par l'adoucissement des mœurs et la liberté de parvenir accordée à tous, est un chapitre d'histoire générale et une page de philosophie. Cette apologie de l'Église ne demeure pas dans le vague. M. Lémann parcourt les diverses époques et constate dans leur succession une éclosion croissante et magnifique des germes confiés à la terre dès les temps apostoliques. Ce sont :

La dignité de l'homme reconnue;

L'obligation de le traiter avec égards, de s'adresser à son esprit par la voix de la raison plutôt qu'à son corps par le moyen de la violence ;

La controverse soumise à des règles fixes de bonté ;

Les régimes pénitentiaires substitués aux cachots des vieux donjons ;

Et enfin ces mille nuances de compassion et de douceur dans les rapports qui se sont fait jour à mesure que le christianisme a égalisé les conditions et dominé les passions.

Ce que l'Église faisait et voulait pour tous, elle l'a fait et voulu pour les Juifs. La double règle qu'elle a constamment suivie à leur égard est celle d'une douceur parfaite dans les procédés envers les personnes, et d'une liberté nécessairement restreinte de parvenir dans la société chrétienne. Ne pouvant en être les éléments, les Juifs en seront les auxiliaires. Ces procédés pleins de charité et ces vigilantes précautions sont étudiés dans le détail. M. Lémann révèle ici une autre qualité maîtresse : il excelle à présenter le résultat de longues recherches tout en épargnant à son lecteur l'ennui de les refaire avec lui. En quelques tableaux synoptiques ou dans une suite d'observations précises, il a l'art de grouper ce qui se dégage de plus saillant d'un ensemble considérable de faits. Or ici, de l'aveu même des écrivains hostiles, sort de tous les faits cette conclusion : « O chère Église catholique, comme tu as été douce et secourable aux pauvres Juifs ! Merci ! Tu ne pouvais te montrer leur mère ; — ils ne t'acceptaient pas encore comme telle ! — Tu t'es montrée du moins leur sœur de charité. »

L'auteur réfute en passant diverses objections, entre autres celle qu'on tire des cruautés des croisés envers les Juifs. Tout en réprouvant ces excès par la voix des papes et des évêques, l'Église ne pouvait empêcher, ni que les passions humaines ne se montrassent même dans les entreprises les plus saintes, ni que les hommes des XIe, XIIe et XIIIe siècles ne fussent de leur siècle. C'est ainsi qu'elle doit être justifiée en bien des cas où on la rend responsable des fautes commises par ses enfants.

Le livre III nous paraît être la partie capitale de cette œuvre. L'auteur y étudie « les deux souffles d'humanité en faveur des Israélites à la fin de XVIIIe siècle ». En le lisant, nous nous sommes souvenus de cette parole de Louis Veuillot : « l'histoire n'est un enseignement que sur les lèvres de la foi. » C'est bien le pur langage de la foi qui est parlé ici par l'historien, et les enseignements débordent en quelque sorte, pour jeter leur lumière sur les trois derniers siècles de l'histoire. Il faudrait peu de modifications pour détacher ce livre de l'ouvrage avec ce titre : Étude philosophique et religieuse sur les origines de la société contemporaine. Ce que dit l'auteur de l'influence philosophique est spécialement instructif. Convaincu avec raison que « qui ne tient pas compte en histoire non seulement de la Providence, mais de l'Enfer, n'aura jamais que des vues indécises, et ne fournira que des explications incomplètes, » M. Lémann recherche le plan de Satan à partir du

XVIe siècle, non tel que l'aurait pu annoncer alors un prophète, mais tel que l'histoire bien comprise nous le dévoile aujourd'hui. Ce fut, dit-il, la formation d'une société purement humanitaire qui devait remplacer la société chrétienne et englober tous les hommes. Le développement de cette idée constitue une des plus lumineuses expositions du Naturalisme que l'on puisse lire. Les chrétiens dégénérés coopérèrent avec un groupe de juifs pervertis à former cette société humanitaire. A chaque influence mauvaise la part est faite : le voltairianisme, le dogmatisme de Rousseau, le scepticisme et la licence des salons français, l'égoïsme anglais, enfin le philosophisme gouvernemental de Josoph II trahissent à la fois les intérêts de la société chrétienne. Remarquons en passant que Joseph II est caractérisé supérieurement. Il y a un confluent de toutes ces trahisons : ce sont les sociétés secrètes. Au convent de Willemsbad en 1781, celles-ci concentrent toutes leurs forces dans la Franc-Maçonnerie.

Ce livre III est encore un magnifique drame : le sort des Juifs en constitue le nœud. Le judaïsme est placé entre l'Église et le philosophisme ; tous deux veulent lui faire une condition plus douce, l'une par la régénération d'Israël, l'autre par sa perversion. Le philosophisme finit par prendre le dessus : le VIe livre raconte ce dénouement regrettable ; mais l'histoire affirme que le beau rôle a été pour l'Église et pour le gouvernement de Louis XVI, et c'est avec une légitime indignation que M. Lémann flétrit le vol commis par la Révolution.

Signalons encore un autre mérite qu'on rencontre partout dans l'ouvrage : M. Lémann excelle à refaire le milieu historique des événements qu'il raconte, condition indispensable à leur juste appréciation. Il prend le rôle de juge, interroge l'accusé quel qu'il soit, scrute ses intentions secrètes, admet parfois le bénéfice des circonstances atténuantes, et finalement déclare devant Dieu ce qu'il croit être la vérité. Et l'Église, qui n'a besoin que de la vérité, en sort toujours justifiée : ce livre, nous le proclamons hautement, fait aimer davantage l'Église, et c'est là une bonne œuvre !

Comme dans tout livre bien fait, on ne croit d'abord trouver ici que des renseignements sur une question particulière ; et de fait, on apprend une foule de détails pleins d'intérêts sur nombre d'autres questions. Cela tient à l'union intime des événements entre eux et des faits avec les idées. Ainsi, les rapports de l'Église et de l'État, les devoirs d'une société chrétienne envers les membres d'une religion hétérodoxe, l'inquisition espagnole dans ses rapports avec les Juifs, le Talmud et la Cabale, sont fort bien appréciés.

Un charme de ce livre, c'est l'usage constant que l'auteur y fait

de la sainte Écriture ; celle-ci lui est familière et cela doit le faire bien venir auprès de ses anciens coréligionnaires. Leur histoire, il la trouve décrite dans les prophètes tout aussi bien que les destinées de l'Église ; celle-ci les invite et les attend comme la Sagesse, « prévenant ceux qui la désirent et se montrant à eux la première. » Pour dissiper des préjugés invétérés parmi les Israélites, l'auteur se sert fort à propos du langage allégorique cher aux Hébreux ; il leur parle la langue qu'ils puissent le mieux comprendre et emprunte à l'Écriture l'autorité et la majesté de sa propre parole. Car sa parole a bien ces qualités, son style est vivant ; c'est le plus bel éloge que nous puissions en faire. Rien de cette sécheresse qui est trop souvent le caractère des œuvres qui n'ont pour elles que l'érudition ; au contraire, tout ici respire l'amour, l'amour de l'histoire qu'il étudie et surtout des âmes pour lesquelles il écrit. On le sent, cet écrivain est orateur ; son auditoire est là devant lui ; cet auditoire, — c'est surtout Israël, — il s'agit de le convertir, et pour cela, de l'éclairer et de le toucher. La lumière, nous l'avons vu, brille partout ; l'émotion, elle éclate, quand il venge la sainteté du mariage juif contre des mesures attentatoires ; elle éclate, quand au nom d'Israël où il a pris naissance, M. Lémann entonne l'hymne de la reconnaissance envers l'Église ; elle éclate encore quand, faisant le tableau des bienfaits de cette Église, il est obligé de s'arrêter pour donner libre cours à son admiration ; elle éclate surtout, quand il songe au voile qui couvre encore les yeux des Israélites, voile qui va peut-être tomber à la lumière des révélations qu'il apporte. La conversion d'Israël, M. Lémann en porte la conviction au plus profond de son cœur, et il voudrait en hâter le moment par toutes les tendresses de la charité et par toute la puissance de la prière.

L'*Ipse redimet Israel ex omnibus iniquitatibus ejus* domine ces pages, comme l'annonce d'une suprême miséricorde et le fondement d'une espérance inébranlable. Bossuet a dit en parlant des restes d'Israël : « Le Seigneur se tournera vers eux ; il effacera leurs péchés et leur rendra l'intelligence des prophéties qu'ils avaient perdue depuis un long temps, pour passer successivement et de main en main dans toute leur postérité, et n'être plus oubliée jusqu'à la fin du monde, et autant de temps qu'il plaira à Dieu de le faire durer après ce mémorable événement... Ainsi, conclut Bossuet, les Juifs *reviendront un jour et ils reviendront pour ne plus s'égarer jamais.* » (Disc. sur l'hist. univ., IIe partie.)

Ce retour, tous les chrétiens de nos jours l'attendraient, s'ils n'avaient oublié le chapitre XI de l'Épître aux Romains, où saint Paul affirme

que les Juifs demeurent toujours « *charissimi propter patres.* » Ce retour, tous l'appelleraient de leurs vœux les plus ardents, s'ils n'oubliaient les grâces immenses attachées à la conversion d'Israël.(Rom., XI, 11, 12.) *La France juive*, avec son succès retentissant, a eu l'avantage de sonner de la trompette pour éveiller l'attention sur les Juifs. C'est assez de colères et de foudres. « La place d'Israël dans l'histoire du monde, du vieux monde et du monde nouveau, devrait frapper tous les yeux. A ce peuple est réservé un grand, un très grand rôle, — en présence de l'apostasie des nations ou des puissances. » Ainsi écrivait Mgr Dechamps en 1879. C'est ce rôle qu'il faut montrer maintenant; c'est au rapprochement et à la paix qu'il faut convier; et parce que M. Lémann le fait, son livre est bon et durera plus longtemps. Le royaume de Dieu n'attend-il pas que le peuple catholique et le peuple Israélite se donnent enfin la main? « Après que dans la mêlée des nations, tous les enseignements auront subi l'épreuve du feu, et que les religions intermédiaires auront succombé, il ne subsistera en face l'une de l'autre que la vérité totale et l'erreur totale, le christianisme et l'athéisme, Dieu seul et l'homme seul. Alors, aucun nuage ne s'interposant plus entre les deux peuples choisis, entre le juif et le chrétien, entre le peuple du passé et le peuple de l'avenir, ils s'apercevront des extrémités de l'univers; ils se regarderont fixement, et, s'étant reconnus, ils se mettront en marche comme deux géants pour s'embrasser. (1) »

J. L.

(1) LACORDAIRE, *Xe Conférence, sur l'Écriture.*

NÉCROLOGIE

L'Ordre de Prémontré en Belgique et l'abbaye d'Averbode, en particulier, viennent de faire une grande perte dans la personne de l'excellent prélat de ce monastère, Mgr Léopold Nelo, pieusement décédé le 22 mars 1887. Ce digne religieux était né à Merxplas, dans la Campine, le 30 janvier 1812. Après avoir suivi avec succès les cours d'humanités dans l'établissement fondé à Turnhout par M. de Nef, il prit l'habit de Saint-Norbert, le 8 décembre 1841 et fit la profession solennelle le 8 juin 1843. Ordonné prêtre le 17 mai 1845, on lui confia bientôt les postes les plus importants : il fut nommé en 1848 sous-prieur de l'abbaye et maître des novices ; trois ans après il fut chargé d'exercer les fonctions de prieur ; le 27 octobre 1868 il devint supérieur et en 1872 prélat de la vieille abbaye rétablie et restaurée grâce à son dévouement infatigable, à sa prudence et à son zèle. Un de ses premiers soins fut de réorganiser la bibliothèque du monastère et de la rendre digne du célèbre trésor littéraire qu'Averbode avait possédé avant la tourmente révolutionnaire du dernier siècle. Il érigea dans la magnifique église de l'abbaye, qu'il se plut à orner avec goût, l'archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur qui se répandit bientôt dans tout le pays d'alentour et qui attira d'innombrabrables pèlerins dans ce béni sanctuaire (1). Ce qui distinguait surtout le pieux abbé d'Averbode c'était son extrême bonté qui se manifestait à tous, riches et pauvres, par l'affabilité de son caractère et la touchante simplicité de son commerce. Il donna constamment à ses inférieurs l'exemple de toutes les vertus religieuses, de la régularité, du zèle, de la charité ; il laisse à ses confrères et à ses nombreux amis le souvenir impérissable de ses éminentes qualités, et de tout ce qu'il a fait pour la restauration de cet illustre ordre de Prémontré, qui a été pendant des siècles le conservateur de la foi et le promoteur de la civilisation dans nos contrées. Mgr G. Crets, docteur en théologie de l'Université de Louvain, n'aura qu'à suivre les traces de son regretté prédécesseur, pour continuer dignement les nobles traditions de l'antique abbaye Norbertine.

(1) Voir dans les *Précis historiques* (juillet 1877) le récit des fêtes qui eurent lieu à Averbode, près de Sichem, au mois de mai 1877.

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL

— 2. La reine d'Angleterre traverse la France se rendant à Cannes pour y inaugurer le monument élevé à la mémoire de son fils, le prince Arthur; S. M. Britanique séjourne ensuite pendant quelques semaines à Aix-les-Bains en Savoie.

— 4. Après une longue crise ministérielle, M. Depretis forme un nouveau cabinet dont font partie plusieurs membres de l'extrême gauche.

— 11. Un meeting se réunit à Hyde-Park à Londres pour protester contre le bill de répression concernant l'Irlande.

— 13. De grandes fêtes ont lieu à Amsterdam à l'occasion du 70e anniversaire du roi Guillaume III. — LL. MM. Néerlandaises et leur fille, la princesse d'Orange, sont acclamées par la population entière.

— 14. S. M. la reine Caroline de Saxe arrive à Bruxelles. S. M. réside pendant huit jours chez LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Flandre.

— Le Saint Siège approuve le mémoire qui lui a été présenté par l'épiscopat des États-Unis au sujet de la tolérance à accorder aux associations ouvrières des Chevaliers du travail.

— S. M. le roi des Belges rentre dans sa capitale d'une excursion de quelques jours en Angleterre.

— Le Souverain Pontife adresse à l'archevêque de Cologne, Mgr Crementz, une lettre datée du 7 avril, dans laquelle Sa Sainteté engage le Centre à se résigner, dans l'intérêt de la paix religieuse, au vote de la loi déjà admise par la Chambre des Seigneurs.

— 17. S. G. Mgr Lambrecht, coadjuteur de Mgr l'évêque de Gand, célèbre solennellement à Paris le 25e anniversaire de l'établissement dans la capitale française de l'œuvre des Flamands, qui a produit un bien immense et se trouve aujourd'hui en pleine prospérité, grâce au dévouement de M. l'abbé Beyaert, qui la dirige avec tant de succès depuis un quart de siècle.

— 17. La Fédération des cercles catholiques belges tient à Ypres son assemblée annuelle. Des résolutions importantes y sont votées à l'unanimité.

— 27. Le Landtag prussien adopte, à cent cinquante voix de majorité, la nouvelle loi ecclésiastique.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LES PAYS-BAS

ET LA MISSION DU P. RIBADENEYRA A BRUXELLES

en 1556

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(Suite. — Voir année 1886, pp. 330, 417 et 521.)

IV

Pendant que le P. Ribadeneyra poursuivait activement à Bruxelles les négociations qu'il avait entamées depuis trois mois, saint Ignace, en prévision de leur heureuse issue, s'efforçait d'établir à Cologne un grand collège de sa Compagnie qui pût devenir une pépinière de jeunes religieux pour les maisons des Pays-Bas. Comme nous le disions plus haut au début de cette notice, dans l'idée du saint Fondateur, la maison de Cologne devait former avec celles de Louvain et de Tournai les premières assises de la province de la Basse-Allemagne. Mais autant rencontrait-il de lenteurs et de difficultés dans les Pays-Bas, autant trouvait-il un prompt et généreux concours dans la métropole rhénane.

C'est au vénérable prieur de la Chartreuse, Gérard de Hammont (1) et au nouvel archevêque, Adolphe de Schauen-

(1) Le zélé prieur de la Chartreuse de Cologne était belge ; on l'appelait de son nom de famille *Kalckbrenner*, et, selon l'usage du temps, on le surnommait *Hammontanus*, de son lieu d'origine, *Hammont*, petite ville fortifiée de la Campine liégeoise, aujourd'hui commune de la province de Limbourg, canton d'Achel, près de la frontière de Hollande. Après avoir été avocat à Aix-la-Chapelle, il entra chez les chartreux de Cologne et devint bientôt leur prieur, charge qu'il conserva pendant plus de trente

bourg (1), que le Saint se reconnaissait surtout redevable de ces succès. Le magistrat de Cologne, qui dans le principe s'était montré contraire à la Compagnie, ne tarda pas à correspondre aux vues de saint Ignace. Or, quel était le but des entreprises du zélé fondateur à Cologne et ailleurs ? Il voulait opposer des barrières à l'hérésie, et par le moyen des nombreux jeunes gens que le P. Favre et le P. Adriaensens lui avaient envoyés de la Germanie tant inférieure que supérieure, fonder des collèges et des résidences de missionnaires.

Saint Ignace écrivait, le 3 mars 1556, au prieur Gérard de Hammont : « Une même charité nous fait diriger nos affections et notre zèle vers l'Allemagne tout entière ; il convient que tant de jeunes gens d'un excellent caractère, que le Seigneur, source de tout bien, nous amène de la Haute et de la Basse Allemagne, puissent rentrer un jour dans leur patrie afin d'y aider leurs concitoyens, après s'être perfectionnés ici dans la science et dans la vertu (2). » Ignace tenait un langage semblable au prince-archevêque de Cologne : « Notre compagnie, lui écrivait-il le 1er mai 1556, s'est consacrée tout entière au salut des âmes et au progrès de la religion catholique ; mais elle se porte

ans. Il fut un des principaux défenseurs de la foi à cette époque dans la célèbre ville rhénane. Lié d'amitié avec saint Ignace, il se montra toujours le généreux protecteur des jésuites en Allemagne. Il fait un bel éloge de la Compagnie dans une lettre adressée, en 1559, à l'archevêque de Cologne Jean Gebhard, et placée en tête de son édition des œuvres de Denys le Chartreux. Il fut aussi l'éditeur des ouvrages du B. Jean Ruysbroeck et du dominicain Taulerus. Il mourut à Cologne, plein de jours et de mérites, le 2 août 1566. — Voir sur ce saint religieux la *Bibliotheca Carthusiana* de Th. Petreius et la *Bibliotheca Coloniensis* de Hartzheim ; cfr. aussi *Hist. Soc. Jesu*, P. 1.

(1) Ce prélat appartenait à la noble famille des comtes de Schauenbourg. Il succéda en 1547, au scandaleux Hermann de Wede, déposé l'année précédente. Grâce aux exhortations de Gérard de Hammont, de Jean Gropperus et du B. Pierre Canisius, l'archevêque travailla avec zèle à la réforme de son diocèse ; il prit part, en 1552, aux sessions du Concile de Trente, et mourut à Bruhl, près de Cologne, le 20 septembre 1556, deux mois à peine après saint Ignace de Loyola. — V. DE THEUX. *Chapitre de St-Lambert*, t. III, P. 59. Bruxelles, 1871.

(2) V. dans l'*Appendice*, Document XIV.

avec un amour de privilège et avec une affection toute spéciale vers la nation très distinguée des Allemands ; pour l'aider dans l'ordre spirituel, nous sommes disposés à donner non seulement nos travaux et nos peines mais notre sang même et notre vie, s'il le faut (1). »

Le saint général était loin d'exiger, dans l'établissement de ses collèges, des ressources abondantes, des fondations princières, des couvents richement dotés. Sans doute, il devait désirer que des religieux voués à la vie la plus active, à la prédication, à l'enseignement, ne fussent pas obligés, pour vivre, de recourir à cette espèce de mendicité religieuse que le pauvre d'Assise avait saintement établie comme règle dans l'ordre franciscain. Mais il se bornait à demander que l'on assurât à ses enfants une habitation convenable et les ressources de première nécessité ; il renonçait volontiers à des fondations proprement dites et se contentait de subsides fort modestes.

Au mois de mai 1556, Ignace ne put envoyer pour ouvrir le collège de Cologne que cinq ou six sujets, parmi lesquels nous voyons François Coster de Malines, Henri Denys de Nimègue et Henri de Sommal de Dinant, trois hommes que la Providence destinait à de grands travaux dans notre patrie. Ignace faisait ainsi lui-même exception à la règle qu'il s'était prescrite de n'accepter des collèges que là où on lui offrait une église, une demeure et des ressources suffisantes pour un personnel de quatorze ou quinze religieux. Les généreuses aumônes du dévoué Prieur de la Chartreuse lui permirent d'augmenter peu à peu la petite communauté de Cologne et de multiplier le bien qui se faisait par elle (2).

Il n'était pas à craindre non plus que les prêtres de la Compagnie, en usant de la juridiction et des privilèges que le Saint-Siège leur conférait, pussent porter la moindre atteinte, donner le moindre ombrage à l'autorité épiscopale et constituer vis-à-vis du clergé séculier un autre clergé qui jetterait l'esprit de

(1) Cfr. *Appendice*, la lettre inédite de saint Ignace à l'électeur de Cologne. Document XV.

(2) Voir, *Appendice*, Documents XVI, XVII, XVIII, XIX.

division dans le diocèse. Les Pères que saint Ignace envoyait à Cologne reçurent l'ordre exprès de se présenter tout d'abord à l'archevêque et de s'offrir à lui comme des serviteurs et des fils très obéissants. « Quoique le Siège Apostolique, écrivait-il le 1er mai 1556 à l'archevêque, ait abondamment donné aux membres de notre Société des pouvoirs spéciaux pour qu'elle puisse aider dans leurs besoins spirituels les hommes de toute nation, nous leur avons enjoint de n'en user dans le diocèse de Cologne qu'au gré et au jugement de votre Révérendissime Seigneurie (1). »

Si les intentions et l'esprit de saint Ignace, tels qu'ils ressortent à l'évidence de ces documents, eussent été mieux appréciés à la Cour de Bruxelles, si les préventions injustes que Ribadeneyra avait plus d'une fois signalées au saint fondateur avaient pu être dissipées tout d'abord par des explications autorisées, la Compagnie de Jésus n'aurait pas eu à lutter pendant longtemps contre les défiances du pouvoir, contre les préjugés qui régnaient alors dans l'esprit des légistes et de quelques ecclésiastiques de notre pays. Ribadeneyra, officiellement chargé de mettre fin à de regrettables malentendus, dut employer toutes les ressources de son talent et, malgré des conjonctures extraordinairement favorables, il ne put réussir enfin qu'au prix de longs efforts.

Sans doute, Philippe II estimait la Compagnie de Jésus; il savait combien, par l'œuvre de l'éducation surtout, elle pourrait aider au maintien de la foi catholique dans nos provinces. D'ailleurs il ne manquait ni de bonne volonté ni d'énergie pour exécuter les projets qu'il croyait utiles au bien de la religion et de ses États. Cependant, plus d'un mois après l'audience que le roi avait accordée à Ribadeneyra, il semblait que rien encore n'eût été fait. C'est que ce prince était, quoiqu'on ait dit, très prudent, très circonspect et très modéré dans le gouvernement des Pays-Bas. Il voulait tenir compte de l'opinion de ses prin-

(1) *Appendice*, Document xv.

cipaux conseillers appartenant à nos provinces ; il voulait aussi ne pas froisser les préjugés des magistrats ; il avait à s'inspirer de la conduite de son père, des coutumes et des traditions locales (1).

Le 30 mars 1556, Ribadeneyra écrivait de Bruxelles à saint Ignace : « Notre négociation se trouve toujours au même point : nous avons de grands adversaires dans l'évêque d'Arras, pour le motif que Votre Paternité connaît déjà, et dans le président Viglius qui ne fait qu'un avec lui (que es cosa suya) (1). Et comme le roi est tellement prudent et circonspect dans le gouvernement de ces États, il se peut qu'ils le circonviennent ; mais nous avons confiance en Dieu notre Seigneur. Il nous semble que si nous n'obtenons pas notre but cette fois-ci, nous ne l'obtiendrons jamais ; car nous avons pour nous D. Ruy Gomez et surtout le comte de Feria. Jusqu'à cette heure nous nous sommes tenus sur la défensive, et nous avons gagné à l'avis du comte beaucoup de personnages de la cour. Nous n'avons pas encore pu rendre visite au président Viglius, quoique l'évêque d'Arras en ait exprimé le désir : « Le roi, nous disait-il, a remis toute l'affaire à Viglius. » Cela était vrai, mais le roi m'avait dit à moi qu'il me ferait répondre directement, et il avait dit au comte de Feria et à Ruy Gomez qu'il n'a encore rien ordonné du tout. L'évêque et Viglius vont et viennent pour connaître nos privilèges ; ils veulent les limiter ou tout au moins ne se servir de nous qu'à certaines conditions, etc. Quant à moi, parlant dernièrement au comte, je lui ai dit qu'il n'appartient ni au roi ni à son conseil ni à quelque autre inférieur de réformer les concessions du Siège apostolique, et que, s'ils le voulaient faire, nous ne pourrions nous autres en conscience y consentir. Le comte a répété la même chose au roi et le roi a répondu que c'était la vérité. Comme le pense le comte,

(1) Voir ce que disait sous ce rapport, en 1558, l'ambassadeur vénitien Frédéric Badoaro. GACHARD, *Relations*, p. 67. — Une chose remarquable comme nous le verrons plus loin, c'est que, malgré la prépondérance croissante du pouvoir royal, Philippe II se montra, dans l'affaire de l'établissement des jésuites aux Pays-Bas, toujours scrupuleusement fidèle aux usages reçus en pareille matière dans nos provinces.

quoique nous marchions à pas de poule, nous avons gagné du terrain, nous avons fait face à nos adversaires et nous attendrons le succès avec confiance. Que Votre Paternité veuille recommander l'affaire à N.-S. et nous fasse avertir de tout ce qu'elle croit nécessaire pour que nous aboutissions. — Le roi des Romains, comme nous vous l'avons annoncé, n'a point encore écrit au roi, mais il a recommandé à Don Luys Vanegas de lui parler de sa part en notre faveur (1). »

Ces détails sur l'opposition de Viglius et de Granvelle à la Compagnie de Jésus n'offrent rien qui doive nous étonner. Même en dehors de la prétendue Réforme de Luther, il y avait chez bien des légistes et dans une partie du haut clergé une défiance jalouse, voire même des tendances hostiles à l'égard des droits du Souverain Pontife. Il suffit d'avoir lu l'histoire des premières années de la Compagnie de Jésus pour savoir que si presque partout elle rencontra les plus sérieux obstacles, ce fut surtout à cause des faveurs et des pouvoirs considérables que le Vicaire de J.-C. lui avait accordés. Elle avait pour mission principale de sauvegarder et de rétablir l'autorité du chef de la sainte Église là où elle était méconnue, de l'affermir là où elle était ébranlée ; ses membres faisaient le vœu spécial de se porter, sur l'ordre, sur le moindre désir du pape, partout où l'intérêt des âmes le réclamait ; ils étaient tout dévoués au représentant de Jésus-Christ, au successeur de saint Pierre. En retour, les papes, surtout avant la conclusion du Concile de Trente, leur avaient conféré, comme autrefois aux grands ordres de saint Dominique et de saint François, de nombreux privilèges et une juridiction très étendue. Philippe II, la lettre de Ribadeneyra nous l'apprend, n'hésitait point à reconnaître ces privilèges, il ne s'attribuait pas le droit de les restreindre. Mais il en était autrement du savant jurisconsulte Viglius, de quelques autres magistrats, et même de certains prélats. Si les évêques de Liège et de Cologne accueillaient avec faveur les disciples

(1) Voir dans l'*Appendice*, Document XX, la lettre inédite de Ribadeneyra à saint Ignace. — Don Luys Vanegas était grand maréchal des logis du roi Philippe II. Cfr. GACHARD, *Relations*, p. 258.

de saint Ignace, celui de Cambrai, Robert de Croy, refusait de les admettre à l'exercice de leur juridiction, et l'évêque d'Arras, Granvelle, ne se montrait pas moins jaloux de son autorité. Quand on ne connaissait pas l'esprit qui animait les enfants de saint Ignace, on pouvait prendre facilement ombrage des prérogatives dont ils jouissaient. Le même esprit qui les faisait se dévouer au maintien des droits du pape, les rendait sincèrement soumis aux droits des évêques ; ils voulaient, dans un siècle de révolte religieuse, défendre les droits de l'autorité à tous les degrés de la hiérarchie.

Que le Souverain Pontife, en tant que chef suprême de l'Église, est le centre et la source de tout pouvoir spirituel, qu'au point de vue de l'infaillibilité doctrinale et de la juridiction ecclésiastique, il est, d'après la volonté expresse de Jésus-Christ, le principe et l'origine des prérogatives de l'épiscopat, c'est là une vérité catholique que Laynez eut l'occasion d'exposer en 1562 dans le Concile de Trente et que la Compagnie de Jésus eut soin de maintenir fidèlement, avec les plus éminents théologiens, contre les erreurs du XVIe siècle et contre les doctrines gallicanes et fébroniennes des deux siècles suivants (1).

En vertu de son magistère suprême et pour le bien de toutes les parties du monde catholique, le pape peut conférer aux ordres religieux, avec le privilège de l'exemption de l'Ordinaire, des pouvoirs spirituels très étendus : ces ordres relèvent directement de lui et non des pasteurs spéciaux des Églises particulières. Mais, d'un autre côté, saint Ignace inculquait très sagement à ses enfants que les concessions faites par le Saint-Siège à la Compagnie de Jésus ainsi qu'aux autres Instituts religieux avaient essentiellement pour but, non de détruire l'unité de l'Église et la subordination hiérarchique, mais au contraire de les consolider et de les fortifier. Nous verrons bientôt comment, sans rien sacrifier de la rigueur des prin-

(1) Voir la belle dissertation du P. Laynez, sur ce sujet, publiée récemment par le P. Grisar, S. J. : *Disputationes Tridentinæ*, t. I., pp. 97-321. Inspruck, 1886.

cipes, Ribadeneyra, fidèle aux instructions de son Père, sut concilier des intérêts qui semblaient en apparence opposés. Car l'esprit propre de saint Ignace, comme on le voit dans toutes les circonstances les plus délicates et les plus difficiles de son gouvernement, était avant tout un esprit de prudence chrétienne, de sage modération, de charité et de conciliation.

Nous sommes heureux d'apporter ici, en témoignage de ce que nous venons de dire, deux documents inédits de la plus haute importance pour l'appréciation de la conduite de saint Ignace vis-à-vis des autorités ecclésiastiques et séculières. Nous en donnons la traduction littérale, et nous publions dans l'*Appendice* le texte original espagnol de ces précieuses lettres, qui sont une preuve évidente de la haute sagesse et de la tendre charité du fondateur de la Compagnie.

Voici en quels termes saint Ignace proposait de résoudre les difficultés que lui avait exposées le P. Ribadeneyra, car c'est en son nom que le P. Polanco écrivait le 14 avril 1556: « Nous avons pris connaissance des difficultés soulevées par le R^me^ évêque d'Arras et par le seigneur président Viglius. Il leur paraît qu'on ne doit porter aucun préjudice aux R^mes^ Évêques ni aux curés ; et il nous paraît de même, à nous. Cependant il nous semble que nous ne portons aucun préjudice ni aux uns ni aux autres, en usant des pouvoirs que nous donne le Siège apostolique pour le bien des âmes ; car leur autorité et la nôtre procèdent de la même source, et le suprême Vicaire de Jésus-Christ sur la terre peut la donner aussi étendue à d'autres qu'à eux. Il y a lieu de s'étonner que, parmi une si grande disette d'ouvriers fidèles et instruits dans la partie de la vigne que leur a confiée le Christ Notre-Seigneur, certains prélats ne souffrent pas que nos religieux leur rendent gratuitement service, quand ceux-ci leur en demandent la permission, se présentent à eux en toute soumission comme des serviteurs et les soulagent, pour autant qu'ils le peuvent, du poids de la responsabilité qui pèse sur leurs âmes. Il est assez difficile de s'expliquer cette manière d'agir de la part de ces ecclésiastiques qui voudraient, de leur propre chef, limiter ou restreindre les pouvoirs que le Siège

apostolique nous a accordés. — Avec cela, s'il semblait convenable à Sa Majesté Royale que la Compagnie, pour certaines raisons justes et utiles au bien commun, n'usât de ses pouvoirs qu'avec modération, notre Compagnie se résignera à ne jouir de ces privilèges, dans les États de Sa Majesté, qu'autant qu'il paraîtra convenable à Sa Majesté et à ses successeurs. Et même, si cela était nécessaire, notre père Ignace, par lettres patentes scellées du sceau de la Compagnie et signées de sa main, obligera tous ceux qui dans ces États se trouvent sous l'obédience de la Compagnie, à user des pouvoirs accordés de la façon qu'il paraîtra convenable au roi, parce qu'ainsi Dieu sera mieux servi et les âmes mieux aidées, et que nous ne prétendons pas autre chose. Sur les autres points, on vous écrira plus tard. Que le Seigneur daigne nous guider tous et nous montrer comment nous le pourrons mieux servir. Ainsi soit-il (1). »

Une autre lettre, datée du même jour et écrite également au nom de saint Ignace, suggérait à Ribadeneyra les arguments qu'il devait faire valoir auprès de Viglius et de Granvelle :

« Votre Révérence, disait Polanco, pourra faire considérer à ces deux Seigneurs que ce n'est pas l'intérêt de la Compagnie que notre Père poursuit en cette occasion ; celle-ci est demandée et recherchée en tant de contrées qu'elle ne peut répondre à toutes ces demandes, parce qu'elle n'a pas les sujets en nombre suffisant pour satisfaire à tant de fondations. Ce qui le fait agir, c'est le grand besoin qu'il y a, dans ces États des Pays-Bas, d'ouvriers qui soient vraiment catholiques, instruits et zélés pour le bien des âmes ; car les hérésies, — suite de l'ignorance et de la faiblesse de ceux qui étaient chargés de travailler au salut des peuples,— y sont devenues très menaçantes comme nous l'avons appris avec grande douleur par le témoignage de personnes graves et par notre propre expérience. Et d'autre part nous avons le devoir et le vif désir de servir leurs Seigneuries en des choses qui leur importent tellement et qui touchent, je ne dis pas seulement à leur réputation et à leur autorité, mais encore à des obligations de conscience, car

(1) *Appendice*, Document XXI.

ils devront rendre compte à Dieu notre Seigneur, qui les a placés si haut, du soin qu'ils apportent à aider les peuples et à leur procurer le souverain bien. Nous avons donc songé à faire à Sa Majesté Royale les offres les plus considérables dans la mesure de nos faibles forces.

« On pourrait également représenter à ces deux Seigneurs qu'il y a deux genres de personnes à qui notre Institut déplaît habituellement : les unes sont entachées d'opinions hérétiques, et certes des hommes qui luttent ouvertement contre l'hérésie ne peuvent leur être agréables. Les autres, qui devraient par office exercer les ministères de la Compagnie, c'est-à-dire, aider les âmes, mais qui ne le font pas suffisamment, soit parce qu'ils en sont incapables, soit parce qu'ils n'aiment pas le travail et la fatigue, ou qu'ils ne le font qu'en vue de leurs intérêts temporels et avec les apparences de la cupidité, ceux-là évidemment ne supportent qu'avec peine des hommes qui travaillent avec désintéressement et seulement par amour pour Notre-Seigneur, et il leur semble que la conduite de ces ouvriers apostoliques les oblige à faire de même ou bien leur ôte quelque chose de leur crédit (1). »

C'est ainsi que saint Ignace tâchait de prévenir ou d'écarter les obstacles. Il n'était pas moins attentif à témoigner sa reconnaissance envers les protecteurs et les bienfaiteurs de sa Compagnie naissante. Ignace de Loyola, devenu pauvre pour l'amour de Jésus-Christ, n'avait pas de richesses, pas d'honneurs à distribuer à ses amis. Même s'il avait eu tous les biens, toutes les grandeurs de la terre à sa disposition, il savait parfaitement que ces nobles seigneurs, ces dignes ecclésiastiques, ces généreux prélats ne mettaient certes pas à ce prix leur dévouement aux œuvres qui avaient pour but le service de Dieu et le salut des âmes. Il savait que ses amis étaient avant tout des hommes de foi, de grands cœurs, des chrétiens de l'ancienne trempe, à qui, sans crainte de leur déplaire et sans s'exposer à quelque dédaigneux sourire de leur part, il pouvait offrir avec ses prières et ses vœux des dons mille fois plus précieux que tous les avantages du monde.

(1) *Appendice*, Document XXII.

La lettre que saint Ignace écrivit alors au noble comte de Feria, nous reporte avec bonheur à une époque où, à côté de bien des abus et de nombreux désordres, les cours catholiques comptaient encore beaucoup d'hommes d'une foi et d'une piété aussi solides qu'éclairées. Il n'y a qu'à parcourir la dernière et savante édition des *Cartas de san Ignacio*, pour y trouver en nombre considérable des lettres adressées par le saint fondateur à des rois, à des princes, à des ministres, à des hommes du plus haut rang et du plus grand mérite, auxquels il parlait un langage profondément chrétien et presque ascétique, langage que le tact et le discernement d'Ignace ne lui auraient pas permis de tenir, s'il n'avait connu la religion et la piété de ses correspondants. On ne lira pas sans émotion la courte et touchante missive adressée, le 20 mars 1556, par le saint général au pieux ministre de Philippe II (1).

« Mon très illustre Seigneur en Jésus-Christ notre divin Maître,

« Que la souveraine grâce et l'amour éternel du Christ Notre-Seigneur daignent visiter Votre Seigneurie illme et la combler de ses dons et de ses grâces spirituelles.

« Par diverses lettres de Maître Pierre de Ribadeneyra, j'apprends chaque jour les nombreux bienfaits que Votre Seigneurie répand sur lui et sur nous tous. Quelque considérables que soient ces bienfaits, plus grand encore est le dévouement et la charité dont ils procèdent, d'autant qu'en nous les accordant, Votre Seigneurie n'est pas tant inspirée par l'intérêt qu'elle veut bien porter à notre Compagnie, mais qu'elle considère seulement J.-C. Notre-Seigneur. C'est le pur et sincère amour de Jésus-Christ qui vous engage à prendre à cœur le progrès de nos œuvres et vous porte à nous venir en aide dans la carrière du service de Dieu où nous nous sommes engagés. Daigne la Bonté infinie vous tenir compte à notre place de ces bienfaits et vous montrer dans l'éternelle et abondante récompense du ciel combien lui sont agréables les services que Votre Seigneurie rend à Dieu dans ces pays. De notre côté, nous le supplierons toujours à cette fin ; nous prierons aussi Votre

(1) *Appendice*, Document XXIII.

Seigneurie de bien vouloir nous considérer comme ses dévoués serviteurs ; car nous le sommes en réalité par une affection toute particulière en Notre-Seigneur.

« Quant au reste, je m'en remets à Maître Pierre de Ribadeneyra ; je n'en dirai pas plus. Que le Christ N.-S. nous donne à tous sa grâce abondante, afin que nous connaissions toujours et accomplissions entièrement sa très sainte volonté.

« De Rome, le 20 mars 1556. »

IGNACE.

Le noble et généreux seigneur reçut cette lettre avec la joie la plus vive, *con grandissima alegria*, comme l'écrivait Ribadeneyra le 27 avril à saint Ignace. Le comte de Feria semblait plutôt être lui-même leur obligé. « Encore qu'il m'eût dit peu de temps auparavant, ajoutait Ribadeneyra, qu'il n'avait pas besoin de vos lettres de remerciement pour se sentir encouragé à favoriser de tout son pouvoir les œuvres de la Compagnie, cependant le comte me parut dans l'enchantement en recevant votre dernière lettre ; après l'avoir lue et relue, il m'assura qu'il aurait bien soin de garder cette lettre comme un précieux souvenir de Votre Paternité. »

(*à continuer.*)

O. P.

APPENDICE

—

DOCUMENT XIV

LETTRE INÉDITE DE S. IGNACE A GÉRARD DE HAMMONT
Prieur de la Chartreuse de Cologne
(Rome, 3 mars 1556)

IHS. Ad Priorem Carthusiæ Coloniensis.

Pax Xi. Summa gratia et eternus amor Dei ac Dñi Nri Jesu Xi Paternitatem Vestram continuis donorum suorum spiritualium perficiat augmentis.

Gratias ago Deo summo et benignissimo bonorum omnium fonti qui ut cepit sic conservat et in dies promovet hanc minimam societatem Paternitati Vestræ et sanctæ suæ Congregationi deditissimam, et non solum in spiritualibus verum etiam in temporalibus subsidiis suavissimam suam experiri providentiam quotidie facit, et juvenes optimæ indolis ex remotissimis regionibus et præsertim ex Germania superiori et inferiori ad nostræ Societatis institutum et hoc Urbis collegium adducit, ut aucti spiritualibus doctrinæ ac virtutum donis, ad suos eisdem juvandos aliquando remitti possint. Ita enim extra Germaniam temporalis sustentationis auxilia per Væ Pis charitatem ac liberalitatem ac sancti sui monasterii mittere dignatus est, et eo Dei beneficium majus in hac parte agnoscimus, quod per Vm Pm cum suis (quibus ut plurimum in eodem Dño debemus ita et plurimum debere volumus) id conferatur. Quibus non tantum hanc nostræ penuriæ sublevationem acceptam ferimus, eo magis opportunam quo in rebus nostris angustioribus jam tertio collata est, verum et affectus eximiæ ac singularis benevolentiæ ac charitatis erga nos, quæ omnia beneficia superat, debitores sumus. Qui eam Væ Pi et sanctæ suæ congregationi infudit, ejusdem sit merces magna nimis. Amen.

Litteris fratris nostri Mi Leonardi intelleximus Væ Pi et multis aliis pergratum fore si Coloniæ Collegium nostræ societatis instituatur, et præter communem charitatis rationem, qua in totam Germaniam sumus propensi, ea voluntas et devotio Væ Pis me ad idipsum optandum (cum primum fieri poterit) valde monet. Sed de his plura scribenda curabo. Nostro Leonardo Va Pas referat a quo etiam alia quæ ad ædificationem faciunt spiritualem poterit intelligere. Orationibus

V^æ P^is me et hanc nostram Romanam familiam et universam societatem nostram ex animo commendo, et etiam cum sanctis suis filiis ac fratribus me atque ipsam offero in Dño Nr̃o Jesu X°, cui placeat uberem nobis omnibus gratiam largiri ad cognoscendam et perfecte exequendam sanctam suam voluntatem. Amen.

Romæ, 3 martii MDLVI.

IGNATIUS.

DOCUMENT XV

LETTRE INÉDITE DE S. IGNACE A L'ARCHEVÊQUE DE COLOGNE ADOLPHE DE SCHAUENBOURG

(Rome, 1er mai 1556)

R^mo Ep°. Archiepisco Coloniensi.

R^me ac Ill^me Princeps et Dñe in X° obs^me.

Summa gratia et æternus amor Dei ac Domini N^ri Jesu X^i D^m V. R^mam continuis donorum suorum spiritualium promoveat augmentis.

Cum hæc N^ra societas, R^me Princeps, ex instituti sui ratione ad animarum auxilium et catholicæ religionis cultum totam se consecrarit, peculiari tamen et eximio dilectionis affectu nobilissimam Germaniæ nationem sic prosequitur, ut spiritualibus ejus rebus juvandis non solum omnem operam sed omnem sanguinem etiam si opus esset impendere sit parata. Hinc fit ut cum omnibus Antistitibus (quibus hujusmodi animarum cura maxime incumbit) libenter nos ministros X^i exhibeamus, tum maxime D. V. R^mæ, quam ut murum fortissimum pro domo Israel hæreticorum conatibus semper se opponere novimus, fidele ac promptum obsequium nostrum pro virium nostrarum tenuitate offeramus, et cum ab amicis nostris coloniensibus, qui pro suo sanæ doctrinæ ac catholicæ religionis zelo plures operarios adesse V. D^ni R^mæ ad coloniensem vineam verbo et exemplo excolendam optabant, invitati aliquos sacerdotes nostros, qui prædicationi ac lectioni et juventutis institutioni incumbere possent, Coloniam mitteremus, ut imprimis D. V. R^mam adirent eique se totos ut filios ac servos in D^no obedientissimos offerrent injunximus, et quamvis Sedes ap^ca nostræ societati arma specialia abunde multa concesserit ad spiritualem hominum cujusvis nationis profectum juvandum, illis tamen ut in coloniensi diœcesi

non utantur nisi pro D. V. R^mæ arbitrio ac voluntate præcepimus : testimonium tamen reddo D^ni V. R^mæ quod qui mittuntur visi sunt in vitæ integritate eruditione ac religionis orthodoxæ zelo nobis imprimis probati, et ita eos eorumque pios conatus D. V. R^ma pro sua charitate et benignitate singulari, spero, commendatos habebit ; et non tantum eos, sed nos omnes ad sua obsequia paratissimos semper fore sciat ad gloriam Dei ; cujus summa et immensa bonitas omnibus ad cognoscendam et perficiendam voluntatem suam gratiam uberem largiri dignetur.

Romæ, Calendis maii 1556.

DOCUMENT XVI

LETTRE INÉDITE DE S. IGNACE AU P. LÉONARD VAN KESSEL
(3 mars 1556)

M° Leonardo, Coloniam.
Pax X^i.

Charissime P^r, de collegio Coloniæ instituendo cepimus serio cogitare. Et urbis auctoritas et strenua in religione catholica propugnanda virtus, et multorum amicorum et præsertim de nobis optime meritorum devotio et spiritualis utilitas inde ad Dei gloriam promanatura, nos non parum propensos ad id facit. Sed videndum esset ne debile principium totum collegii negocium contemptibile redderet. Ideo non minus quam duo theologi, quorum alter etiam concionaretur, mittendi viderentur, præterea non unus tantum sed quatuor aut quinque præceptores literarum humaniorum latinarum et græcarum, qui juventutem a grammaticæ primordiis usque ad rhetoricam per varias classes juvenum captui accommodatas excolerent, necessarii essent. Ubi autem ad alios docendos hujusmodi præceptorum numerus tenetur, alii sint oportet qui aliquorum ægrotantium locum supplere et discere ipsi etiam possent. Præterea, ne studia horum domesticis occupationibus vitæ necessariis impediantur, aliqui esse debebunt, qui portæ, culinæ et aliis officiis vacent. Unde non minus quam 14 vel 15 in collegio etiam pusillo esse debebunt. Quod autem redditus stabiles habeant non est perinde necessarium ; in initiis satis est si citra mendicitatem sustentari possint et vitæ et studiis necessaria habere, ut munera pro more nostrorum collegiorum a parentibus studentium nulla accipiant et sine specie

avaritiæ gratis communicent omnino quæ gratis acceperunt. Quod si mendicandum esset, non posset sic fieri ut non ea admitterent vel etiam quærerent. Præterea domum habere oportet, ubi et habitare ipsi et scholas tenere possint, et ecclesiam in qua divinis officiis et verbi Dei prædicationi et sacramentorum confessionis et eucharistiæ administrationi vacent. De his ergo scribat Rª V. quid sentiat et cum Mº Petro de Ribadeneyra et Mº Bernardo Oliverio de his conferre coram vel per literas posset ; cum Rdº Patre Priore Carthusiæ et aliis amicis sat si id quod conferet.

Vale in Dnº Jesu Xº.

Romæ 3 martii MDLVI.

DOCUMENT XVII

LETTRE INÉDITE DU P. POLANCO AU P. VAN KESSEL, A COLOGNE
(30 mars 1556)

Ihus.
Mº Leonardo, Coloniam.
Pax Xi.

Accepimus V. R. litteras ultima januarii et 3ª februarii datas et affecti sumus lætitia non mediocri, intelligendo constantem ac strenuam Coloniensium fidem ac pios conatus contra hæreticos ; et sperandum est quod divina bonitas eis favebit et auxilia in dies majora iis subministrabit.

Quod attinet ad desiderium R. Patris Prioris Carthusiæ atque aliorum amicorum instituendi collegii Societatis nostræ, cui et de domo et etiam de reditibus prospicere cœperunt, movet id sane ut æquum est Patrem nostrum præpositum, et quamvis observemus alibi ut collegium non mittatur, nisi domus, ecclesia et sumptus necessarii quatuordecim aut quindecim minimum parati sint, dispensandum tamen existimavit in gratiam civitatis Coloniensis et amicorum. Unde per totum mensem maium aut sub principium junii Coloniam pervenient, cum Dei auxilio, quatuor vel quinque de Societate nostra, inter quos erit Magister Henricus Dionysius ut concionetur, Magister Franciscus Custos ut prælegat aliquid ex Sacra Theologia, Magister Joannes Recius qui poterit et concionari et in humanioribus literis et philosophicis, imo etiam et in theologicis alios juvare. Mittetur et quartus qui rhetoricam et humaniores literas profiteatur,

Proinde V. R. conferat cum amicis, et si quidem collegium præparatum fuerit, scholas integras ipsi tenebunt, ubi juventutem instituant a primis grammaticæ rudimentis ad superiores usque facultates progrediendo. Forte etiam et Magister Petrus Ribadeneyra eodem tempore Coloniam se conferet. De Noviomagensibus agetur postea. Inde enim gradus fiet ut Noviomagum et in alia loca collegia mitti possint temporis successu. (Mittit grana benedicta m^i^ Gerardi bo. mem.)

Aliis de rebus Magister Petrus vel Magister Bernardus certiorem faciet V. R. cujus orationibus nos omnes commendamus. Vale in D^no^ Jesu X^o^...Pater noster salutat R^mum^ Dominum Gropperum, R. P. Priorem Carthusiæ ac R^um^ D^num^ decanum, aliosque dominos in Dno.

Romæ, ultimo martii MDLVI.

DOCUMENT XVIII

LETTRE INÉDITE DE S. IGNACE AU P. BERNARD OLIVIER
(Rome, 11 mai 1556)

Ihus

Magistro Bernardo. Coloniam.
Pax X^i^.

Charissime pater, has literas ferent quatuor nostri fratres, m^r^ Enrichus Dionysius, m^r^ Franciscus Custos, m^r^ Joannes Retius, et Enricus dionantensis, quos comitatur Guiglermus, qui Cameracum progredietur ; at Enrichus manere poterit Coloniæ si propter valetudinem bene sit, et erit satis utilis scholis instituendis, cum sit diu versatus in eo munere tam in latinis literis quam græcis ; non tamen erit aptus ad rhetoricam prælegendam sed ad alias inferiores lectiones ; neutras tamen attinget donec bene habeat, et si potius Lovanii vel alibi sanitatem esset recuperaturus, eo esset mittendus, et recuperata sanitate redire posset. Tres reliqui noti sunt V. R^æ^, et ipsi instructionem secum ferunt quam vertere poterunt in latinum sermonem ut V. R. eam intelligat et eadem utatur ; reliqua ipsimet dicere fusius poterunt. Omnes quatuor valde probatæ apud nos et integræ vitæ ac doctrinæ testimonium merito referunt, et exemplo ac verbo eos reip. profuturos esse non dubitamus. X^s^ Jesus sit nobis omnibus salus et vita. Amen.

Romæ, XI maji 1556.

DOCUMENT XIX

LETTRE INÉDITE DE S. IGNACE AU PRIEUR DE LA CHARTREUSE DE COLOGNE

(Rome, 11 mai 1556)

Ad priorem Carthusiæ Coloniensis

I H S

Summa gratia et æternus amor Dei ac D^ni^ N^ri^ Jesu X^ti^ P. V. continuis donorum suorum spiritualium perficiat augmentis.

Cum D. Leonardus non semel scripserit consultum videri P. V. R. et aliis amicis, Dei gloriam et catholicæ religionis conservationem ac progressum exoptantibus, ut aliqui de n^ra^ Societate Coloniam mitterentur, qui concionando et prælegendo et aliis pietatis operibus ad animarum auxilium pertinentibus se exercerent ac Societatis n^ræ^ institutum Coloniensibus notum facerent, magistrum Henricum Dionisium, m^m^ Franciscum Custodem, m^m^ Joannem Retium et alterum Henricum dionantensem qui præsentes literas ferent ex Urbe, et ex viennensi collegio M. Joachimum et alios quosdam mittendos censuimus ; quos omnes ad operam suam imo et vitam pro X^i^ gloria et animarum salutem impendendam paratissimos fore speramus. Non est quod eos P^ti^ V. et Sanctæ suæ Congregationi commendem, cum totidem filios vestræ charitati me mittere intelligam. Per eosdem novem grana benedicta et totidem agnus Dei V. P^i^ transmitto, quæ prout expedire in D^no^ videbitur vel retinere vel dispensare poterit, et orationibus ac sacrificiis V. P. ac s^tæ^ suæ familiæ me et societatem omnem ex animo commendo.

Romæ, XI maii 1556.

DOCUMENT XX

LETTRE INÉDITE DU P. RIBADENEYRA A S. IGNACE

(Bruxelles, 30 mars 1556)

Nuestro negocio está como estaba ; tenemos grandísimos adversarios al Obispo de Arras, por lo que ya V. P. podrá entender, y al presidente Viglio, que es cosa suya ; y como el Rey está tan recatado

en el gobierno de estos estados,tememos que no le desbaraten, aunque nosotros estamos confiados en Dios nuestro Señor ; y nos parece que si desta manera no se avanza que nunca se avanzaría, porque tenemos á Ruy Gomez y especialmente al conde de Feria muy favorable ; y hasta ahora nos habemos encastillado y tenido muy recios por su parecer, y no habemos querido jamas ir á Viglio, por más que él y el obispo lo ha procurado, diciendo que el Rey lo habia cometido al Viglio, por que el Rey me dijo á mi que me mandaría responder, y ha dicho al conde y á Ruy Gomez que él no ha ordenado nada. Ellos andan por ver nuestros privilegios y querrían limitarlos, á lo menos recibirnos con algunas condiciones, etc., y ansí hablando desto al conde, le he dicho que no toca al Rey ni á su consejo ni á otro cualquiera inferior reformar las concesiones de la Sede Apostólica, y que nosotros, aunque ellos lo quiesiesen hacer, no lo podríamos consentir con buena consciencia ; y asi el conde se lo dijo al Rey ; y el Rey le respondió que era verdad. Al conde parece que, aunque caminamos á paso de gallina, que habemos ganado tierra, y habemos contraminado á los enemigos. Pero veremos la conclusion ; V. P. lo mande todo encomendar á N. S. y nos mande avisar de todo lo que allá pareciere que debemos hacer en este negocio.

Pedro de Zárate anda tambien trabajando en su negocio, y hácenle gran guerra para su conclusion estos padres de S. Francisco y todos los que tratan el negocio por parte del Rey por los tres colegios de la Compañía, y aunque se defiende cuanto puede, todavía pasa mucho trabajo ; él no quiere escribir á V. P. hasta ver la conclusion del negocio....

De Bruselas, 30 de marzo 1556.

D. V. P. indignus filius quem in D^no genuisti

Pedro de Ribadeneyra.

DOCUMENT XXI

LETTRE INÉDITE DU P. POLANCO AU P. RIBADENEYRA

(Rome, 14 avril 1556)

Ihus.

Ribadeneyra — Corte.

Pax X^i.

Hemos visto las dificultades que se mueven de parte del R^mo obispo de Arras, y del S^or presidente Viglio, á quienes parece que no debe

hacerse perjuicio á los R^mos obispos ni á los curas, y á nosotros parece lo mismo; pero no hacemos perjuicio á los unos ni á los otros, usando de las facultades que nos dé la Sede A^lica para ayudar las ánimas, pues de la mesma fuente mana su autoridad y la nuestra, y tanto la pudo dar á nosotros como á ellos el Sumo Vicario de X° en la tierra; y parece cosa de admiracion que en tanta falta, como hay, de obreros fieles y doctos en la viña que X° N.S^r les cometió, no huelguen que los nuestros los sirvan de valde, pues les piden licencia y se les ofrecen por ministros con toda sumision, y llevan la parte que pueden del peso que carga sobre sus ánimas; así que es difícil dar razon que buena sea de parte de los eclesiásticos, y no es menester que ellos se pongan en querer restringir ó limitar las facultades que la Sede A^lica nos ha concedido. Con esto, si pareciese á su M^d Real, que convendria que la Comp^a moderase el uso de sus facultades, por algunos respectos justos y ordenados al bien comun, la Comp^a nuestra es contenta de no usar más de sus facultades en estos estados de lo que pareciere á su M^d y á sus sucesores, y si fuere menester N. P^e m° Ignacio, con patente sellada del sello de la Comp^a y firmada de su mano, obligará todos los que estubieren á obediencia de la Comp^a en estos estados á usar de n^ras facultades, como á su M^d pareciere, que será Dios más servido y las ánimas más ayudadas, pues otro no pretendemos. De otras cosas se escribe per otra. Sea X° nro S^or en enderezarnos á todos, como más le sirvamos. Amen.

De Roma, 14 de Abril 1556.

DOCUMENT XXII

LETTRE INÉDITE DU P. POLANCO AU P. RIBADENEYRA
(Rome, 14 avril 1556)

Pax X^ti.

Recibió nuestro Padre las de V. R. del 17 del pasado, y por ellas entendimos que su M^d Real habia cometido, lo que de nuestra parte se le representó de la fundacion de nuestros colegios, al R^mo Obispo de Arras y al S^r presidente, y que se hallaban dificultades para admitir nuestra facultad de predicar y confesar, porque no recibiesen agravio los obispos y curas, por ejercitar nosotros tal ministerio, y que se pensaba tratar esto con los R^mos obispos de esos estados.

Lo que á este propósito se podria decir es tanto,que seria menester estenderse demasiado para en letra. V. R. podrá acordar á esos SS., con quienes esto se trata, que la intencion de nuestro Padre en tractar desta fundacion, no es interese alguno de la mesma Compañia, que es llamada y buscada de tantas partes que á muchas dellas no puede satisfacer, ni tiene gente para tantas fundaciones. Pero, lo que movia era vever la necesidad tan grande de operarios que sean católicos, letrados y celosos del bien de las ánimas en esos estados por haber ido tan adelante las heregias, ignorancia y flojedad de los que habian de tener este cargo, cuanto con mucho dolor nuestro entendemos por testimonios de personas graves y por la experiencia mesma. Y por otra parte, siendo tan obligados y deseosos del servicio de sus M^des^, como lo somos, en cosa que tanto los importa, no digo isolamente á su fama y auctoridad, sino para satisfacer á sus conscencias y poder dar cuenta de sí á Dios nuestro S^r^, que les puse en tal estado para ayudar á sus vasallos y procurar el sumo bien dellos, pensábamos hacer á su M^d^ Real la oblacion de más importancia que de nuestras flacas fuerzas podia esperarse.

Otro recuerdo tambien se podrá dar a esos SS^es^,que á dos maneras de personas no suele cuadrar nuestro instituto : una es de los, que estan estragados en opiniones heréticas, y asi no les pueden placer los que van contra ellas ; otra, de personas cuyo oficio seria procurar lo que la Comp^a^ procura de la ayuda de las ánimas, y ya que ellos, por no saber ó por no se querer fatigar, no lo hacen, ó no sin sus intereses temporales y especie de avaricia, pésales de tener delante quien lo hagan y gratis por solo amor de Cristo, por parecerles que le obliga á hacer lo que ellos hacen, ó los diminuya el crédito. Esto basta apuntar.

De Roma, 14 de abril 1556.

DOCUMENT XXIII

LETTRE INÉDITE DE S. IGNACE AU COMTE DE FERIA
(Rome, 20 mars 1556)

Illmo mi S^or^ en el S^or^ nro.

La suma gracia y amor eterno de Cristo nuestro Señor salude y visite á v. s. Illma con sus S^mos^ dones y gracias espirituales.

Por letras diversas de Mº Pedro de Ribadeneyra entiendo continuamente de las muchas mercedes y favores que V. S. á él y á todos nos hace, y el modo de hacerlos con la mucha devocion y caridad donde proceden los beneficios, por muy grandes que sean, y tanto más no se nos haciendo con tener respecto á la prenda que v. s. tiene en esta Compª, sino con tenerle á solo Cristo nuestro Señor, cuyo puro y sincero amor mueve á V. S. á tomar la profeccion della, y el cuidado de ayudarla en el curso que lleva del divino servicio.

A su bondad infinita plega de responder por nosotros, y de mostrar en la eterna y muy abundante remuneracion, cuánto le sea acepto el servicio que V. S. en esta parte le hace. Y de nuestra parte así, siempre se lo suplicaremos ; y á V. S. que nos tenga por cosa muy suya, pues la somos con muy especial aficion en el Señor nuestro. De otras cosas remítome á Mº Pedro de Ribadeneyra. No diré otro ; dénos á todos Cristo nuestro Señor su gracia para que su Sma voluntad siempre sintamos y enteramente la cumplamos. De Roma 20 de marzo 1556.

IGNACIO.

UNE VISITE

A

L'HOSPICE DU GRAND ST-BERNARD

Au moment où plusieurs de nos lecteurs s'apprêtent sans doute à reprendre leurs excursions de vacances, nous croyons leur être agréable en reproduisant ici, à leur intention, le charmant récit qu'un touriste académicien a fait naguère d'une visite au célèbre hospice du Saint-Bernard. M. Maxime Ducamp, si connu par ses grands ouvrages sur la Commune de Paris, ainsi que par ses beaux articles, reunis depuis en volumes, sur les établissements élevés par la charité des catholiques au soulagement de toutes les misères de la mondaine capitale. M. Maxime Ducamp rend également hommage à l'héroïque dévouement des humbles hospitaliers du Saint-Bernard. On lira ces pages avec d'autant plus d'intérêt que bientôt les grandes lignes ferrées du Mont-Cénis, du Saint-Gothard, du Simplon, etc., faciliteront le passage des monts aux pauvres ouvriers forcés de franchir à pied durant l'hiver les sommets glacés des Alpes, et rendront ainsi moins utile l'admirable institut qui, pendant des siècles, a sauvé la vie à des milliers de malheureux ensevelis sous la neige ou égarés dans les froides solitudes.

N. R.

Par une belle journée du mois de juin, chaude et claire, je partis de Martigny à six heures du matin, fort commodément assis dans une américaine attelée d'un petit cheval roué et plein d'ardeur, conduite par un guide silencieux et obtus...

A Orsières, qui est un gros bourg, nous nous sommes arrêtés pour donner un picotin d'avoine à notre petit cheval, qui l'avait bien gagné. Pendant que tout attelé il mange dans la mangeoire portative, je vais visiter l'église. Ah ! qu'elle est triste, décrépite, désolée ! Tout autour le cimetière, étroit, resserré, où les morts sont pressés, tassés les uns contre les autres, dans un espace insuffisant. Chaque tombe est indiquée par une petite croix de bois, sans inscription. Je ne découvre

qu'un nom inscrit sur une plaque de tôle à demi rongée par la rouille (Clémence Joies, 1846).

Aux angles des murailles des ossements humains sont éparpillés parmi les herbes ; les fémurs, les péronés, les maxillaires, les clavicules, presque réduits en poussière, gisent au milieu des véroniques, des oseilles sauvages; quelques planches pourries, qui ont appartenu à des cercueils, sont dispersées çà et là par les enfants qui jouent avec et taillent des pièges pour prendre des oiseaux. Toutes les tombes avaient l'air fraîchement remuées, on eût dit que depuis peu de jours seulement elles étaient recouvertes. C'est que, dans ces hautes régions où le froid domine, où l'hiver est toujours âpre et dur, où la neige couvre la terre pendant des mois entiers, on conserve dans un grenier spécial les corps de ceux qui sont morts pendant la rude saison ; puis, quand le mois de mai est venu, quand la neige s'est lentement écoulée sous les rayons du soleil, quand enfin on peut ouvrir la terre et y creuser une fosse, on fait un enterrement général, et l'on couche dans leur dernière demeure ces cadavres qui, dans la haute chambre des chalets, attendaient l'arrivée du printemps.

Je laissai la voiture à Bourg-Saint-Pierre, car la route n'était pas encore carrossable. Le guide arrangea mon petit bagage sur une planchette, qu'il attacha à son dos comme une hotte, et je grimpai sur un mulet, sorte de monture qui ne m'est point agréable, car il n'a jamais existé entre elle et moi qu'une force d'adhérence très imparfaite.

Je marche entre deux montagnes, dont le sommet disparaît sous la neige. Autour de moi tout prend un aspect désolé; la route n'est plus qu'un large sentier parsemé de pierres; à chaque pas il faut franchir les petits ruisseaux, qui se hâtent de courir vers la Dranse mugissante, comme s'ils avaient peur d'être repris en route et immobilisés par le froid des altitudes qu'ils viennent de quitter. Il n'y a plus de lézards, plus d'hirondelles; à peine quelques pinsons qui nichent dans les trous des rochers, et quelques papillons égarés, que le soleil a trompés et qui se dépêchent de voler vers les lieux plus bas où la chaleur est régulière et la nuit supportable.

Le ciel est d'un bleu cru, presque sombre, parfois; du haut d'un pic blanc, on voit se dégager lentement, puis se condenser une vapeur transparente, pâle, semblable à une évaporation d'eau bouillante; le

petit nuage se forme, se rassemble, oscille à la pointe de la montagne comme un léger panache sur le front d'un géant; il se couche, s'étend sur le rocher neigeux; on dirait qu'il y est retenu par des mains invisibles ; puis un coup de vent passe, fait tourbillonner la nuée indécise, et l'emporte vers les pays lointains qu'il a mission de parcourir.

La région de la neige commence. Je descendis de mulet, et ce fut sans regret que nous nous quittâmes. Trois grandes heures de marche me séparaient encore de l'hospice du grand Saint-Bernard. Avant de mettre le pied sur l'immense linceul blanc qui s'étendait à perte de vue, je regardai autour de moi; l'herbe est courte et semble oser à peine sortir de terre, les lichens rongent les rochers grisâtres émergés de l'océan d'argent qui couvre leurs pieds, je n'aperçois qu'une seule fleur : c'est une petite pensée toute violette avec une gouttelette d'or au cœur.

Des poteaux placés de distance en distance indiquent la route dont, sous peine de danger, il ne faut pas s'écarter. Sous la neige, qui paraît toujours fondre par sa surface interne, des ruisseaux glissent sans bruit, se creusant un chemin dont on connaît la direction, mais dont on ignore les détours; la neige les surmonte, comme une voûte épaisse ou superficielle, selon les replis du terrain. Armé d'un long bâton terminé par une pointe de fer fort utile pour sonder la route mouvante où je m'engage, je suis pas à pas le guide qui me précède. La marche prolongée sur une pente couverte de neige est excessivement pénible ; parfois on enfonce tout à coup jusqu'au ventre et parfois on glisse et on arrive d'où on est parti, entraîné par sa propre pesanteur.

On va penché en avant, prenant son point d'appui où l'on peut, sous la double fatigue de l'ascension et du manque de solidité du terrain que l'on parcourt ; l'air est plus rare, on est en sueur, et dès que l'on s'arrête on se sent glacé par le vent des hauteurs, toujours froides. Nous fîmes halte pendant un instant près d'une masure ouverte, d'une baie sans porte, composée d'une seule chambre assez grande et qu'on appelle l'*hôpital*. C'est là que les Pères du Saint-Bernard viennent chaque jour, en hiver, apporter des provisions pour les voyageurs qui peuvent se trouver perdus dans le désert de neige. Nous repartons, et bientôt nous entrons dans la *Grand'Combe*, sorte de vaste fosse creusée entre le mont Mort et le mont Joux, large ravin que visitent volontiers

les avalanches et que pendant les mauvais temps on traverse en toute hâte, le cœur serré, l'œil aux aguets, l'oreille tendue et sans parler. Le passage est plein de périls en effet, et sur les longues pentes unies qui y aboutissent on voit l'amas des lourdes avalanches éboulées, égrenées, semblables à des terres d'albâtre qu'une forte charrue aurait labourées et retournées.

Enfin, l'hospice apparaît; triste bâtiment uniforme, grisâtre, régulier. Il semble presque noir sur l'inconcevable splendeur de la neige éclairée par le soleil. La dernière pente qu'il faut gravir maintenant et qu'on tourne pendant l'été est extraordinairement dure. Nous sommes obligés de nous y reprendre à trois fois pour arriver jusqu'à son sommet; nous y parvenons enfin, mais épuisés, et nous soufflons avant de franchir les deux cents mètres qui nous séparent de la maison hospitalière. L'entrée principale est précédée par un haut perron de douze marches; nous y pénétrâmes cependant de plain-pied, car la neige monte jusqu'au dernier degré. Je traversai un couloir formant vestibule; mon guide me fit entrer dans une salle d'attente, et tira la corde d'une cloche retentissante; un jeune homme vêtu d'une soutane noire, arriva aussitôt et me souhaita la bienvenue; c'était le Père hospitalier, qui se mit immédiatement à ma disposition avec une grâce toute charmante.

L'hospice du grand Saint-Bernard est bâti précisément à la frontière de la Suisse et de l'Italie. Où finit le canton du Valais commence la division d'Aoste. De la porte même de l'hospice on aperçoit l'extrémité d'une colonne qui sort de la neige et qui indique la limite des deux États. L'hospice en droit appartient au Valais, mais de fait il appartient à tous les hommes et à toutes les religions. A ceux qui, lassés du premier voyage, viennent tirer la cloche d'appel, il ne demande pas s'ils sont chrétiens, musulmans, juifs ou grecs orthodoxes; il ouvre ses portes toutes grandes; il offre l'abri, la nourriture, le feu. C'est une des plus admirables institutions qu'on puisse voir, et réellement inspirée par la grande vertu, par la charité. Elle est comme un bon Samaritain qui se renouvellerait sans cesse.

A cette hauteur, à deux mille six cent-vingt mètres au-dessus du niveau de la mer, la vie est difficile, embryonnaire pour ainsi dire, étouffée par le morne silence de l'hiver, emprisonnée par des remparts

de neige, alourdie par l'invincible somnolence qu'apportent les grands froids. L'air est singulièrement raréfié, même au moment des plus vives chaleurs, les nuits sont humides et glaciales, les poumons jouent mal dans la poitrine oppressée, les étourdissements sont fréquents ; les ophtalmies causées par l'insupportable réverbération de la neige sont presque inévitables. Pour se condamner à cette existence d'isolement, il faut une conviction très sérieuse, et sentir autour de son cœur l'*æs triplex* dont parle Horace. Le jour où je suis arrivé à l'hospice, sept religieux l'occupaient : le plus jeune a dix-neuf ans, le plus âgé trente-cinq à peine. Il faut être jeune, vigoureux, sain et résolu pour mener cette vie dangereuse ; il est rare qu'on puisse la supporter plus de quinze ans; on s'étiole vite au milieu des privations de toutes sortes et de fatigues périlleuses sans cesse renouvelées; les maladies d'estomac et de poitrine sont le prix ordinaire de ce labeur dévoué qui ne recule devant rien ; alors les pauvres Pères atteints sont forcés de quitter l'hospice, ils descendent à la maison mère de Martigny, et souvent l'air plus doux, l'air balsamique de la vallée est impuissant à leur rendre une santé détruite pour toujours. C'est le dévouement élevé à sa dernière puissance, et il est difficile de ne pas l'admirer sans réserve.

Le bâtiment de l'hospice forme un carré long, qui contient deux étages de chambres où l'on peut arriver, en cas de besoin extrême, à loger soixante ou quatre-vingts voyageurs ; une autre construction s'élève en face et sert de magasin, d'écurie, et, dans un cas pressant, de refuge pour les passagers qui n'auraient pu trouver place dans l'hospice. De grands couloirs divisent la maison, couloirs tristes, froids, sombres, humides, blanchis à la chaux, défendus contre l'air extérieur par de doubles fenêtres ; chaque porte est surmontée d'un numéro d'ordre ou d'un mot désignatif : église, réfectoire, galetas, bibliothèque... Les chambres réservées aux voyageurs sont bonnes et relativement très confortables ; la mienne est longue, lambrissée sur toute sa surface; frottée avec soin, d'une irréprochable propreté, meublée d'un excellent et large lit à rideaux, d'un canapé, d'une toilette, de trois chaises et d'un fauteuil; une petite glace de bois pend à la muraille, et un poêle de granit arrondit son énorme fourneau au milieu de la pièce. La fenêtre double est très étroite ; on ne saurait trop se défendre contre les morsures de l'air glacé qui souffle du dehors.

J'ai dormi là deux nuits d'un lourd sommeil, que n'interrompit même pas le bruit violent des cloches qui sonnaient matines. Au rez-de-chaussée s'ouvre un large salon, servant aussi de salle à manger et réservé aux visiteurs; une grande cheminée le chauffe ; j'y vois un orgue expressif et un piano; aux murs, je reconnais la *Séparation des Apôtres*, de Gleyre, un *Jésus prêchant*, par Dubuffe, et quelques gravures anglaises coloriées. La bibliothèque, située au premier étage, est assez intéressante par les échantillons de minéralogie locale et par les médailles trouvées sur l'emplacement d'un temple de Jupiter qui s'élevait sur le mont Joux (*mons Jovis*), en face même de l'hospice.

Quelques voyageurs reconnaissants ont fait des cadeaux à cette petite bibliothèque, qui offre aux passagers attardés par le mauvais temps des ressources considérables. Un Anglais avait envoyé une très belle machine électrique : elle était la joie et la distraction des Pères, qui, pendant les journées d'orage, venaient curieusement pour apprécier de quelle quantité d'électricité ils étaient entourés. Mais un jour on laissa pendant deux minutes un visiteur seul dans la bibliothèque : c'était un Français né malin; naturellement il tourna la machine à l'envers et brisa la roue. Les pauvres Pères ramassèrent les débris sans mot dire et le voyageur se contenta d'écrire sur le registre de l'hospice ces deux vers qu'il eut quelque peine à composer :

Ces frimas, ces autans, ces chiens, ces religieux,
Font du grand Saint-Bernard un endroit curieux.

La maladresse de notre compatriote fut un vrai malheur pour la petite communauté; je crois qu'il vient d'être réparé, et que les Pères ont pu recommencer leurs expériences. Ce ne sont pas les seules qu'ils font, et chaque jour on établit trois fois des observations régulières à l'aide du baromètre, du pluviomètre et de la direction des vents. Tous les mois ces observations sont adressées à une revue genevoise, la *Bibliothèque universelle*, qui les publie pour la grande utilité du monde savant.

Non loin de la bibliothèque s'ouvre la tribune de l'église; c'est de là que les voyageurs entendent la messe lorsque cela leur convient. D'excellentes orgues remplissent de leur grave harmonie la nef de cette chapelle, qui est grande, bien éclairée et décorée dans le goût

italien. Dans un coin, à droite en entrant, se dresse contre la muraille le monument en marbre blanc consacré au général Desaix. C'est un bas-relief assez médiocre, signé Moitte, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur. Desaix est représenté à demi couché dans les bras d'un hussard, pendant qu'un soldat tient son cheval qui, par son ampleur et l'importance que l'artiste lui a maladroitement donnée, devient le personnage principal de la composition.

Le sculpteur a obéi à la légende et non pas à l'histoire. Desaix semble dire la fameuse phrase : « Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas fait assez pour la postérité ! » Il ne l'a jamais prononcée; il tomba foudroyé au milieu d'un tel mouvement de troupes qu'on ne s'aperçut même pas de sa mort. Bourrienne laisse même soupçonner qu'il aurait pu avoir été tué par la maladresse d'un de ses soldats. Quant à Savary, qui fut son aide de camp, il est bon de le citer; il dit : « Il (Desaix) était à cheval derrière le neuvième régiment; une balle lui traversa le cœur. » Puis il ajoute plus loin ces paroles qui prouvent ce que c'est que la guerre : « Je le trouvai par terre, au milieu des morts déjà dépouillés, *et dépouillé entièrement lui-même*. Malgré l'obscurité, je le reconnus à sa volumineuse chevelure, de laquelle on n'avait pas encore ôté le ruban qui la liait (1). »

Le passage de Bonaparte a laissé une vive impression au grand Saint-Bernard; on en parle volontiers à Bourg-Saint-Pierre et à l'hospice ; dans la salle d'entrée, là même où tout voyageur doit pénétrer pour sonner la cloche d'appel, on lit sur une vaste plaque de marbre noir, l'inscription suivante en lettres dorées :

Napoleoni primo Francorum Imperatori
Semper Augusto
Reipublicæ Valesianæ Restauratori semper optimo
Ægyptiaco, bis Italico, semper invicto
In monte Jovis et Sempronii
Semper memorando
Respublica Valesiæ grata 22 decembris
anni MDCCCIV.

Bourrienne raconte « que le premier consul avait fait passer des fonds à l'hospice du grand Saint-Bernard ; » la Congrégation n'a gardé

(1) *Mémoires* de Savary, duc de Rovigo, t. Ier, p. 276 et seq.

aucun souvenir de ce fait. Toutes les provisions amassées en hâte, à la première sommation, par les religieux furent dévorées par l'armée. L'hospice fut littéralement ruiné, et le grand prévôt de Saint-Bernard, qui était alors Louis-Antoine Luter de Sembrancher, en fut réduit, pour faire vivre sa communauté, pour subvenir aux besoins journaliers des voyageurs, à emprunter 10,000 fr. à un riche fermier de la vallée d'Aoste. Plus tard, après que l'Italie eut été reconquise, Bonaparte fit écrire aux religieux de l'hospice qu'il leur envoyait 30,000 fr. pour les couvrir des frais que notre passage leur avait coûté. Le calcul était 1 franc par homme, ce qui n'est point exorbitant. Peu de temps après cet avis, le grand prévôt reçut 18,000 francs; et ce fut tout. Où allèrent, où restèrent les 12,000 francs qui complétaient la somme promise? Nul n'a su me le dire.

La vie intérieure des Pères est minutieusement réglée : elle se partage entre les exercices religieux, leurs courses dans la montagne et les soins qu'ils donnent aux voyageurs. Appartenant à l'ordre des Augustins et chanoines de Saint-Jean de Latran, ils relèvent directement de Rome et ne sont point soumis à l'évêque de Sion, qui serait légalement leur supérieur direct. Comme chanoines, ils doivent porter le rochet blanc; mais leur marche dans la neige leur rendrait ce vêtement extrêmement incommode, et, par dérogation spéciale, ils ont été autorisés à le remplacer par un double ruban, qui passe de leur épaule droite à leur côté gauche et qui figure assez bien le cordon bramanique des Hindous.

Leur costume est fort simple : c'est une soutane noire et un bonnet carré. En hiver, lorsqu'ils vont dans la montagne accomplir leur pénible mission, ils sont vêtus d'une courte et chaude veste et de longues guêtres en drap qui montent jusqu'aux genoux; leur tête est couverte d'un fort bonnet de laine; un cache-nez et de grosses mitaines complètent leur armure de combat. Ils ont le plus grand soin, pendant ces rudes journées d'hiver où le baromètre descend parfois à 25 et 30 degrés au-dessous du zéro, de ne sortir qu'avec des chaussures extrêmement larges, afin d'éviter la congélation des pieds, accident fréquent et presque inévitable, si l'on porte des souliers étroits. Je viens de dire quel est leur costume; il est rationnel et il serait difficile d'en inventer un meilleur.

J'ai vu cependant, — je n'avancerai jamais que c'est au musée du Luxembourg, — un tableau qui représente une jeune femme blonde, frisée, tombée évanouie sur le mol édredon d'une neige immaculée ; quelques capucins en lourde robe brune à capuchon, la taille serrée de la corde à nœuds, un flacon de sels à la main portent secours à cette « innocente victime d'un climat meurtrier » et de la brutalité des brigands qu'on voit dans le lointain lutter contre les chiens de Terre-Neuve. Le livret affirme que la scène se passe au grand Bernard ; je ne l'aurais jamais cru.

Tous les jours en hiver, quel que soit le temps qu'il fasse, un Père sort de la montagne du côté de Martigny, un autre la descend vers Aoste ; parfois ils sont accompagnés d'un domestique spécial qu'on appelle le *marronier*, mais toujours ils sont précédés par un de leurs chiens, qui sont de forts animaux, prenant en hiver un poil très long et très dur qu'ils perdent au printemps. Ce sont d'énormes mâtins, d'une grande douceur et d'une soumission parfaite ; le seul signe distinctif de leur race m'a paru être, aux pattes de derrière, un double ergot très séparé et presque flottant. Il y en a huit actuellement à l'hospice, qui vont et viennent, frétillant de la queue autour des voyageurs, suivant les Pères, rôdant autour des cuisines, se faisant des trous dans la neige, s'allongeant au soleil, bâillant avec un grognement sourd, et partant quelquefois pour aller faire une petite promenade sur les crêtes voisines.

Ils sont nés à l'hospice, y vivent, entendent chaque jour retentir les cloches et n'ont pu cependant s'accoutumer encore à ce bruit aigu. Dès qu'on sonne la messe ou les vêpres, les chiens se réunissent, tournent le dos au vent, levant le nez vers la montagne, et commencent un charivari à grande voix qui rebondit d'écho en écho. Jamais chiens de Saintonge groupés autour d'un sanglier en fureur n'ont fait un pareil vacarme. Quoi qu'il en soit, ils rendent des services incalculables, car sans leur merveilleux instinct il serait bien souvent impossible de se retrouver dans la montagne. Il suffit parfois d'un coup de vent pour creuser une vallée, là même où la veille on avait vu une colline, car la neige est mouvante comme le sable dans le désert. Quels que soient les bouleversements que la tempête ait amenés, le chien ne se perd jamais sous cet amas de neige ; il sait toujours reconnaître la

route ; malgré les avalanches tombées, malgré les flocons amoncelés, il marche précisément au-dessus du sentier que les mulets graviront plus tard, lorsque la terre sera sortie de dessous son linceul blanc. Il précède le Père, qu'il guide à trois pas en avant, s'arrêtant en même temps que lui, prêtant l'oreille aux bruits, et répondant par un aboiement aux appels lointains qu'il peut entendre.

Dans ces courses où la vie de l'homme est toujours en danger, les religieux portent avec eux du pain, du fromage et du vin, jamais de l'eau-de-vie qui donne une force momentanée et factice à laquelle succèdent bientôt un énervement dangereux et une lassitude sans bornes. Du reste, d'après les récits que m'ont faits les Pères du Saint-Bernard, la mort dans la neige est très douce : de l'engourdissement on passe à la somnolence, pour entrer dans le sommeil éternel. Souvent il leur est arrivé d'avoir à lutter contre un voyageur déjà saisi par le froid qui voulait dormir à tout prix et se refusait absolument à marcher jusqu'à l'hospice. On emporte alors ces mourants récalcitrants, on les frotte de neige pour rétablir la circulation du sang arrêté, on les force à boire du vin de Martigny, vin spécialement fort et généreux ; on les couche, on les frictionne, on les couvre et on leur sucre le vin malgré eux. Parfois — mais, grâce à l'activité des religieux, cela devient de plus en plus rare,— on retrouve le cadavre des pauvres passagers qui ont été saisis par la nuit ou roulés dans le tourbillonnement des avalanches.

On les dépose alors dans un petit bâtiment voisin de l'hospice et qu'on appelle la *Grande morgue ;* peut-être y seront-ils reconnus. Cette morgue contient une douzaine de corps recueillis pendant le siècle dernier, et que le froid de ces hautes régions a conservés presque intacts. Je n'ai pu les voir, car toute cette maison mortuaire était encore ensevelie sous la neige.

C'est au mois de mars et d'avril surtout que les avalanches sont dangereuses. En hiver elles sont sèches, pour ainsi dire : la neige dure, mince, grenue, gelée par parcelles, manque de cohésion, elle s'éparpille en tombant ; c'est une poussière blanche et aiguë qui se désagrège et se porphyrise en s'écroulant. Dès que le soleil a pris de la force, vers le printemps, il n'en est plus ainsi. L'avalanche pénétrée par la neige déjà fondue est humide, lourde, réunie par masse énorme, dont le poids seul peut causer la mort ; elle tombe d'un bloc, roule sur

elle-même, entraînant tout ce qu'elle rencontre, mugissant avec un fracas terrible, et ne se brise qu'en fragments considérables lorsqu'elle arrive à la fin de son parcours. Mais si elle est dangereuse et presque à coup sûr mortelle pour ceux qu'elle atteint, on peut jusqu'à un certain point prévoir sa chute, qui généralement est lente, annoncée par un bruit retentissant, précédée par un mouvement facile à remarquer, et indiquée par une sorte de boursouflement spécial qu'on appelle *une gouffe*. En hiver elle est instantanée.

Plusieurs Pères ont laissé la vie dans leur incessant combat contre les éléments ; ils sont morts dans l'accomplissement de leur magnifique mission. Si l'on doit honorer le soldat qui tombe sur le champ de bataille pour une cause dont souvent il n'a pas compris le premier mot, que dire de ces humbles héros qui chaque jour s'exposent à périr pour aller porter secours à des inconnus ?

Pour bien comprendre les immenses services que ces prêtres dévoués rendent à l'humanité, il faut savoir que l'an dernier plus de *vingt-trois mille* voyageurs ont traversé le grand Saint-Bernard, parmi lesquels on compte à peine trois mille cinq cents touristes. Avec quel fonds arrive-t-on à subvenir à tant de besoins ? Avec des collectes, avec des quêtes, avec le produit de deux fermes situées en Italie et qui appartiennent à l'hospice. Un tronc placé dans l'église est destiné à recevoir les offrandes des voyageurs. J'ai quelque honte à raconter ce qui va suivre. Il me semblait que chacun de ces amateurs qui franchissent le Saint-Bernard par simple curiosité, qui reçoivent des Pères une hospitalité à laquelle rien ne manque, devait laisser au moins 20 francs dans le tronc de la communauté, et j'estimais qu'au bout de chaque année on pouvait ainsi recueillir une soixantaine de mille francs.

J'étais loin de ce compte : la recette la plus élevée a été de 8,500 francs, ce qui ne fait même pas 3 francs par tête. J'en ai été stupéfait ; mais c'est ainsi, et je ne puis le révoquer en doute. Il est juste de dire que les Pères ne demandent jamais rien et que leur hospitalité est gratuite, mais quand on réfléchit à l'usage qu'ils font de l'argent qu'on remet entre leurs mains, quand on se rappelle qu'il est destiné à héberger, à secourir, à nourrir de pauvres gens qui sans eux périraient de misère et de froid, on peut estimer que l'offrande générale des *touristes* est singulièrement faible et médiocre.

Je ne saurais assez dire quelle complaisance et quelles attentions le Frère hospitalier déploya pour me recevoir et m'adoucir le dur séjour de sa maison. C'est un jeune homme d'une trentaine d'années, dont le front large et les yeux saillants indiquent l'intelligence. Nous avons beaucoup causé de Genève, de Paris, de Jérusalem, de Rome où il voudrait bien aller, de beaucoup de questions modernes qu'il connaît parfaitement. Il est excellent musicien, et emploie ses rares loisirs à composer des messes en musique. J'ai été présenté par lui au supérieur, qui m'a fait l'honneur de m'inviter à partager les repas de la communauté.

L'ordinaire est bon, substantiel, et cela doit être, car à cette altitude l'homme dépérit promptement, s'il n'est pas soutenu par une nourriture abondante et forte. Les légumes sont une rareté et un régal pour ces pauvres gens. Leur pain est excellent; il vient d'Aoste, d'où la provision est apportée deux fois par semaine. Comme je m'étonnais qu'ils n'eussent pas dans l'hospice même un four pour cuire leur pain, le supérieur me répondit avec un doux sourire cette chose navrante : « Il fait trop froid ici; la pâte ne lèverait pas. » On peut imaginer, d'après cela, ce qu'on use de bois dans cette vaste maison; il vient d'Orsières et est conduit jusqu'à l'hospice à dos de mulets et à dos d'hommes. Tout le dessous de la chapelle est un immense chantier où les bûches sont symétriquement rangées.

Les distractions sont rares pour les Pères augustins du grand Saint-Bernard; quelquefois, dans les longues soirées d'hiver, une partie de dames ou d'échecs; en été, lorsque le soleil a fondu toute la neige, la culture de leurs petits jardins abrités du nord par la montagne contre laquelle on les a appuyés et soutenus par des murs de pierres, réparés avec soin à chaque saison. Là ils cultivent quelques laitues, moins dans l'espoir qu'elles parviendront à maturité que pour avoir un peu de verdure sous les yeux. Il n'est pas encore question de prendre le louchet et le hoyau; c'est de ma fenêtre que je regardais l'emplacement de ces jardins, et je ne voyais qu'un monceau de neige (10 juin). Ils ont aussi, pendant les beaux jours, une courte promenade à faire autour du petit lac qui s'évase au-dessous de l'hospice, dans la direction d'Aoste.

Je le devine plutôt que je ne le vois ; on passe dessus, car il est gelé;

deux mètres de neige sont accumulés sur sa face : à peine au nord voit-on l'eau transsuder et dessiner imparfaitement ses contours. On y a mis des poissons, il y a quelques années ; ils y sont morts de froid. Autour de la maison, vers les pentes du mont Mort, je vois voltiger quelques pinsons. Dès que les premiers arrivent ils vont demander l'hospitalité aux Pères du Saint-Bernard, on leur ouvre les portes, ils nichent dans les couloirs, vont se chauffer auprès des fourneaux lorsque la bise est trop rude, assistent aux repas dans le réfectoire où on leur jette de la mie de pain, et vivent en bonne intelligence, pêle-mêle avec les gros chiens qui les laissent se promener sur leurs larges dos roux.

J'ai passé là trente-six heures, grelottant sous le soleil, grelottant sous mes couvertures, grelottant dans ma chambre, grelottant dans le réfectoire, grelottant partout, et luttant avec beaucoup de peine contre une insupportable envie de dormir. L'homme des plaines et des grandes villes ne peut se faire à cette basse température et à cet air trop raréfié. C'est donc sans regret que je me suis éloigné de ces lieux déshérités, mais non point sans reconnaissance pour l'hospitalité bienfaisante qui m'avait accueilli. Malgré ses vastes dimensions, malgré l'annexe de ses magasins et de ses écuries, l'hospice est devenu trop étroit. Il ne suffit plus aux voyageurs qui l'encombrent, et qui parfois, en une seule journée, y arrivent au nombre de cinq ou six cents.

Les Pères vont être incessamment forcés de construire un nouveau bâtiment hospitalier. Ils iront par le monde alors, tendant la main et quêtant au nom des voyageurs qu'ils ont à secourir. Je fais des vœux sincères pour qu'ils réussissent dans cette nouvelle entreprise. Chaque pays tiendra à honneur, j'en suis persuadé, à venir en aide à cette œuvre admirable, que l'étroit esprit de secte n'a jamais pu détourner de sa voie. Les successeurs de saint Bernard de Menthon verront apprécier leurs incessants sacrifices, j'ai la ferme conviction qu'ils recueilleront des offrandes importantes, qui, en leur permettant d'accroître encore le bien qu'ils font, seront la juste récompense de leur dévouement, de leur courage et de leur charité.

VARIÉTÉ.

—

L'ANCIEN COUVENT DE BERLAIMONT A BRUXELLES

La pioche du démolisseur vient de faire disparaître les derniers vestiges de l'ancien couvent de Berlaimont, exproprié en 1859 pour permettre le prolongement de la rue de la Régence et la construction du nouveau Palais de Justice. C'est le 10 août 1864 que les bâtiments conventuels de la rue du Manège furent livrés à l'administration communale. Il ne sera pas sans intérêt de rappeler à cette occasion les vicissitudes qu'eut à subir depuis un siècle une de nos principales maisons d'éducation chrétienne (1).

Les bâtiments de la rue du Manège n'étaient pas la première résidence des chanoinesses Augustines à Bruxelles. Après avoir été chassées en 1797 de leur primitive demeure fondée en 1624, les dames de Berlaimont se retirèrent d'abord avec quelques élèves dans une petite maison de la rue aux Laines; elles y furent souvent inquiétées par les agents de la République. En 1802, après le concordat, elles habitèrent quelque temps l'ancien hôtel du Prince de Gavre; en 1808 elles achetèrent une propriété attenante à l'hôtel de Mérode et y élevèrent le monastère-pensionnat qu'elles gardèrent pendant plus de cinquante ans.

Le couvent d'origine, créé au XVIIe siècle, se trouvait sur l'emplacement actuel de la rue de Berlaimont et occupait, au milieu du bloc qui s'étendait entre la rue d'Assaut et la rue des Comédiens jusqu'à la rue du Marais, un hôtel qui avait primitivement appartenu aux 't Serclaes. On y avait accès par l'*Etegat* devenu, depuis, la *rue de Berlaimont*. La comtesse Marguerite de Lalaing, épouse du comte Florent de Berlaymont, avait fait don de cet hôtel avec sa chapelle, son jardin et son mobilier, pour l'affecter à un couvent où l'on s'occuperait de l'instruction des jeunes filles. Elle ajouta à sa généreuse donation une somme de 50,000 florins et la propriété de sa terre de Montigny,

(1) Voir *Le monastère de Berlaymont. Souvenirs historiques*, par Victor Henry. Bruxelles, Closson et Cie 1875.—*Histoire de Bruxelles*, par Henne et Wauters, t. III, p. 214.

située près de Douai. En créant le nouvel institut, la comtesse ne se réserva d'autre droit que celui d'y faire admettre sans dot quatre jeunes filles de son choix. Ce droit était transmissible à sa famille, après sa mort. Ses héritiers, en effet, usèrent de ce droit, en se le partageant. C'est le 16 août 1626 que le Pape Urbain VIII sanctionna par une bulle la fondation du couvent sous le règne d'Albert et d'Isabelle, où les arts et les sciences florissaient.

Marguerite de Berlaymont trouva en son amie Marie d'Oyenbrugge, comtesse de Duras, la personne capable de comprendre et de réaliser ses idées. Cette amie prit la direction du couvent, comme première prévote ou supérieure (1). Bientôt onze demoiselles nobles reçurent le voile et consentirent à renoncer au monde pour se vouer à l'œuvre naissante. La cérémonie, présidée par l'archevêque Jacques Boonen, fut honorée de la présence de l'infante Isabelle.

Fondée sous de tels auspices, on comprend aisément ce que fut, dès le début, la nouvelle institution. Les religieuses furent divisées selon l'esprit du temps, en plusieurs catérogies : les nobles, non nobles et sœurs converses. Les deux premières catégories de sœurs, quoique du même ordre de Saint-Augustin, portaient un costume différent ; les sœurs converses avaient un autre costume encore. Les enfants occupaient des classes et des bancs selon le rang de leur naissance.

Le Pape Innocent XI, en 1678, changea la bulle de son prédécesseur. Il n'y eut plus qu'une seule catégorie de dames chanoinesses, et des sœurs converses. On y admit aussi des élèves bourgeoises.

La fondatrice, Marguerite de Berlaymont, y mourut le 11 février 1650. Isabelle de Lalaing, nièce de la fondatrice, avait succédé, comme 2e prévote, à la comtesse Marie de Duras qui était morte le 18 mai 1648.

L'établissement prospéra sans cesse. Il fut même agrandi plusieurs fois et les chanoinesses continuèrent à y donner l'instruction aux jeunes filles jusqu'aux jours néfastes de la Révolution française. On sait que depuis 1864 le monastère des dames de Berlaimont est établi près du Rond-Point de la rue de la Loi et qu'il continue les nobles traditions de piété, de zèle et de charité qui ont fait sa gloire et sa prospérité pendant près de trois siècles. Aujourd'hui, plus de cent pensionnaires, appartenant aux meilleures familles du pays et de l'étranger, y reçoivent une éducation soignée, et les dames chanoinesses y donnent gratuitement les bienfaits de l'instruction chrétienne et professionnelle à près de mille enfants pauvres des paroisses de Saint-Josse et d'Etterbeek.

(1) *Vie de la comtesse Marie de Duras*, par Léon de Herckenrode, Bruxelles, 1844.

BIBLIOGRAPHIE.

—

Garcia Moreno, Président de l'Équateur, 1821-1875, par le R. P. A. Berthe, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. Un beau vol. in-8° de 814 pp. Paris, Retaux, 1887. — Prix : 7 francs.

Nous ne pouvons mieux faire connaître l'histoire du héros de l'Équateur, tombé sous le couteau franc-maçon le 6 août 1875, qu'en donnant au lecteur un extrait de la préface : « Il y a dix ans, écrit le P. Berthe, les journaux signalèrent la mort d'un personnage étrange. Il était président de la République de l'Équateur, un de ces États révolutionnaires que nous avons vus naître du démembrement de la Colombie. Trente ans seulement après Bolivar, sans aucun respect pour les immortels principes, cet homme avait par un coup de force balayé les misérables qui s'engraissaient aux dépens du peuple souverain, installé dans son pays un gouvernement aussi catholique que celui de saint Louis, et tiré la nation du chaos où elle expirait. En 1862, en dépit des libéraux et des émeutiers, il signait un concordat qui restituait à l'Église son entière liberté, et, en 1867, une constitution destinée à faire de son peuple, au milieu des nations sans Dieu, le vrai peuple du Christ. En 1870, il eut la hardiesse de protester seul contre l'envahissement des États pontificaux, alors que par la reconnaissance officielle d'un pouvoir usurpateur, les rois se faisaient les complices des brigandages italiens ; il obtint même du congrès, en 1873, un subside national en faveur du Pontife captif et dépouillé. En même temps, il consacrait la République au Sacré-Cœur de Jésus, et ordonnait de placer aux frais de l'État dans toutes les cathédrales une pierre commémorative de ce grand évenement. Dans un pays pauvre et ruiné, il trouva moyen de réaliser en dix ans, au point de vue matériel et intellectuel, des prodiges tels que l'imagination la plus audacieuse n'eût osé les concevoir. Naturellement les démocrates qu'il avait évincés du gouvernement, et même les théoriciens de l'Église libre dans l'État libre firent rage contre lui ; mais son bras de fer les écrasa, toutes les fois qu'ils ouvrirent leurs serres pour ressaisir leur proie. Enfin, comme le peuple reconnaissant envers son bienfaiteur venait de lui confier une troisième fois la suprême magistrature, sa mort fut décrétée dans les loges maçonniques. Il l'apprit et écrivit au Pape cette parole sublime : « Puissé-je être jugé digne de verser mon sang pour la cause de l'Église et de la société ! » Dieu l'en jugea digne : le 6 août 1875, il tomba sous le poignard de la Révolution. Sa dernière parole

fut le cri d'un martyr : « *Dios no muere*, Dieu ne meurt pas ! » A l'Équateur, des jours de deuil et de désespoir suivirent l'exécrable assassinat. En Europe aussi bien qu'en Amérique, retentit le nom à jamais mémorable de Garcia Moreno. Pie IX éleva une statue au nouveau Charlemagne dans cette Rome dont il avait si noblement revendiqué les droits et le congrès de l'Équateur lui décerna un solennel hommage. Voilà pourquoi nous avons cru que Garcia Moreno ne devait point passer comme un météore au milieu de ses contemporains, sans laisser de trace après lui. Ne pas mettre en lumière une telle personnalité, ce serait ravir à Dieu la gloire de ses œuvres, et à cet homme de Dieu l'immortalité à laquelle il a droit, même sur cette terre. De plus, ce serait priver l'humanité d'un grand secours, car l'histoire de Garcia Moreno donne au monde une leçon providentielle, la dernière peut-être avant le cataclysme que tout le monde prévoit et que lui seul a essayé de conjurer. Daigne le Dieu « qui ne meurt pas » rendre fécond le sang du noble martyr, et susciter sur sa tombe d'autres régénérateurs assez intelligents pour le comprendre, assez courageux pour l'imiter ! »

Études morales et littéraires, par Léon de Monge.— *Epopées et romans chevaleresques*. I. Les Nibelungen. La chanson de Roland. Le Poème du Cid. — 1 vol. in-12 de 429 pp. — Bruxelles. A. Vandenbroeck, 12, rue des Paroissiens. Louvain. Ch. Peeters, rue de Namur.

A bon droit on peut appliquer à cette œuvre le mot d'un habile critique : elle n'est pas volumineuse, mais elle est considérable. Sa place est nécessairement marquée dans la bibliothèque de tout homme de goût, au rayon : études sur le moyen âge. Rayon trop peu fourni encore, peut-être ; au reste, les œuvres vraiment intéressantes, en ce sujet, sont rares, pour un profane, j'entends, non capable de goûter les délicates jouissances de l'érudit, si finement décrites par M. de Monge, dans son chapitre : « science et poésie ».

Si donc les études littéraires manquent au rayon moyen âge, c'est une lacune. Il faut la combler sans retard, en y établissant ce premier tome, et laisser place à côté pour le deuxième et les suivants, que nous souhaitons voir naître bientôt, très ressemblants à leur aîné.

Celui-ci est d'abord un chef-d'œuvre de style et de bon goût, ce qui n'a jamais rien gâté dans des études littéraires. C'est en outre un chef-d'œuvre d'analyse. Qui aura lu, dans cette traduction libre si courtoisement présentée, la détresse des Nibelungen, la chanson de Roland, le poème du Cid, aura saisi, dans leur ordonnance générale, ces *épopées naturelles*, « produit de l'imagination, des sentiments et des idées de tout un peuple ; expression spontanée, synthèse des croyances, des lois et des mœurs d'une

race et d'un siècle. » Beaucoup voudront alors étudier eux-mêmes le texte original de ces grands poèmes. Est-ce bien à souhaiter ? Ces productions d'un art au berceau ne perdront-elles pas à être regardées de trop près ? Au moins, en verra-t-on mieux les beautés ; car en dépit de leurs défauts, elles en ont, et de vraies, de grandes, de fortes. Surtout, après les avoir lues, en elles-mêmes ou en analyse, qu'on revienne à son guide. On trouvera dans les *Etudes morales et littéraires* tous les éléments d'un jugement impartial de ces « poèmes humains ». A leur occasion, beaucoup de questions morales, historiques, esthétiques, pleines d'intérêt, d'actualité souvent, sont agitées et résolues par les personnages que M. de Monge a chargés de mettre en lumière ses idées. La forme du dialogue est adoptée dans l'ensemble du livre : dialogue plein de liberté, entremêlé de conférences et de lectures, conduit toujours avec vivacité et naturel. Jamais la pensée ne s'y égare : à travers le feu croisé des interruptions et des répliques, elle suit son développement, ferme, logique, plein d'entraînement et de conviction. Il me serait aisé d'en donner l'analyse, sans la persuasion où je suis que ce serait un attentat contre le goût, d'appliquer à ces pages les procédés de la dissection : il faut les prendre sur le vif, suivre le mouvement de l'auteur, se mettre dans ses pensées et ses sentiments. On ne peut qu'y gagner ; et, sans hésiter, on retournera sur M. de Monge l'éloge qu'il fait d'un autre ami du moyen âge : « L'auteur met une érudition solide et consciencieuse au service d'une intelligence pénétrante et d'une âme capable de s'émouvoir à tout sentiment généreux. » C'est lui, du reste, qui nous le dit : « L'amour du bien et l'amour du beau sont deux éléments essentiels de notre nature morale... La fonction du beau, c'est de provoquer et de récompenser l'effort de l'intelligence vers la vérité... Le sentiment de la beauté, de l'admiration, le plus désintéressé des sentiments humains, de plus en plus pur à mesure qu'il s'élève, a pour fonction de provoquer et de récompenser le dévouement de l'homme au progrès du genre humain... L'amour du beau, le génie même, quand on n'accepte point avant tout la règle du devoir, ne sont qu'une puissance effrayante au service des rêves parfois insensés : la foudre aux mains d'un enfant. »

Mais je me surprends à détacher les perles de cet écrin. Je m'arrête ; mieux vaut les y laisser admirer, multipliant leur éclat par leurs mutuels reflets ; d'autant plus que les atours accessoires, je veux dire l'exécution typographique, le partage des chapitres et autres détails matériels sont parfaitement combinés pour soulager l'attention et faciliter l'intelligence.

CH. H., S. J.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE. — *Essais et notices*, avec une introduction (Moyen âge et XVIe siècle), par L'ABBÉ STIERNET, pro-

fesseur de littérature française et d'histoire politique moderne à l'Institut Saint-Louis. 1 vol. in 8° de IX-357 pp. Bruxelles. Société belge de librairie. A. Vandenbroeck, 12, rue des Paroissiens.

Les amis des lettres seront heureux de trouver, dans ce beau livre, un guide docte et sûr à travers « cette grande époque de la littérature, qu'un homme du monde, qui a des loisirs, ne peut absolument pas ignorer, et qui, à elle seule, peut suffire pendant de longues années aux études sérieuses que je conseille : le XVIIe siècle. » (Mgr Dupanloup. *De la haute éducation intellectuelle*). Dans ces *Essais et notices* — titre vraiment trop modeste — passe sous nos yeux la galerie complète des écrivains de « cette grande époque » avec les plus remarquables de leurs prédécesseurs. L'histoire de leur vie est esquissée à grands traits ; leurs œuvres, reportées dans le milieu où elles sont écloses, eclairées l'une par l'autre, sont jugées, d'une vue d'ensemble, avec sérénité et liberté, avec « ce respect, cette vénération qui n'exclut pas l'indépendance » ; les plus belles sont mises dans la lumière qu'elles méritent.

Seuls, à la vérité, les anciens disciples de M. l'abbé Stiernet auront l'avantage de voir, au travers de ce résumé, ses brillantes et solides leçons reprendre mouvement et vie dans leur souvenir reconnaissant. Mais tous les lecteurs s'en aideront avec profit pour faire à bon escient le choix de leurs lectures et pour contrôler leurs appréciations personnelles. Pour ce motif, nous conseillons spécialement ce livre aux jeunes gens désireux de savoir les vrais modèles auxquels il leur convient d'appliquer, légèrement tronqué peut-être, le précepte d'Horace :

. . . . . Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

Histoire civile et religieuse de Walcourt, par M. le chanoine TOUSSAINT, professeur de philosophie au Séminaire de Floreffe. — Namur, Douxfils.

On peut dire de Walcourt, comme de beaucoup d'autres cités, que c'est l'Église qui l'a faite. Saint Materne envoyé dans les Gaules par saint Pierre l'a fondée par sa prédication, et autour de l'humble église dont cet apôtre jeta les fondements et qu'illustra dès lors la statue de la Vierge façonnée de ses propres mains, s'établit un noyau de chrétiens ; bientôt ce fut une ville, protégée par de hautes murailles, et la possession en fut souvent disputée. Bien des souvenirs intéressant Walcourt ont disparu, et bien rares sont les documents échappés aux incendies et aux pillages auxquels cette ville a été en proie. Il fallait un homme perspicace et judicieux pour retrouver ces témoins des âges passés, les vieilles et trop rares chartes, pour compulser les auteurs, étudier les traditions locales que le mélange des populations tend chaque jour à faire disparaître, déchiffrer

les anciennes inscriptions et par elles évoquer le passé et lui rendre une vie nouvelle, en un mot pour faire *l'Histoire civile et religieuse de Walcourt*. Personne n'avait encore osé entreprendre cette tâche difficile et ardue. Le nouveau livre de M. le chanoine Toussaint, professeur de philosophie à Floreffe, prouve qu'elle n'était pas au-dessus de son talent.

Histoire du Cartésianisme en Belgique, par l'abbé G. MONCHAMP. — Hayez, 108, rue de Louvain, à Bruxelles, et chez l'auteur, au Petit-Séminaire de Saint-Trond. — Prix : 8 francs.

Cet ouvrage capital pour l'Histoire littéraire et philosophique de notre pays est appelé à un grand succès. Il justifie la haute distinction dont l'a honoré l'Académie royale en Belgique. C'est un vrai trésor de science, d'érudition, de critique que cette histoire du Cartésianisme dans notre pays. Que de recherches, que de laborieuses veilles sa composition n'a-t-elle pas dû coûter à son jeune et docte auteur ! C'est un véritable coup de maître et M. Monchamp prend dès aujourd'hui place parmi les savants les plus consciencieux de Belgique. Ajoutons, — et ceci est un mérite rare chez un philosophe, — que le style est éloquent, clair, limpide, varié. C'est un ouvrage savant et profond qui cependant se lit facilement et agréablement.

Les grandes Journées de la chrétienté, par M. HERVÉ-BAZIN, professeur à l'Université catholique d'Angers. — Un volume in-8°. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Lecoffre, à Paris.

Nous appelons toute l'attention de nos lecteurs sur le nouvel ouvrage que vient de publier M. Hervé-Bazin. Les *Grandes Journées de la Chrétienté* sont un des plus beaux hommages qui aient été rendus à la Chrétienté et à la Papauté, dans leur action bienfaisante à travers les siècles. La première phrase de la magistrale *Introduction* en 70 pages qui précède les brillants récits de M. Hervé-Bazin résume, on peut dire, tout l'ouvrage : Ce livre a pour but de démontrer que dix fois au moins, dans *les Journées du Pont-Milvius, de Tolbiac, de Poitiers, de Pavie, de Jérusalem, de Las Navas, de Grenade, de Lépante, de Vienne et de Peterwardein* la Chrétienté a sauvé le monde de la barbarie païenne, sarrasine, lombarde ou turque ». Faire aimer l'Église, la Papauté et la Chrétienté en rappelant aux catholiques les grands services du passé et en évoquant le souvenir de ces *Grandes Journées* qui ont excité jadis l'enthousiasme de nos pères, telle a été la pensée de l'auteur. M. Hervé-Bazin a pleinement réussi, et la chaleur de son âme et de sa reconnaissance passera dans le cœur de tous ceux qui liront son beau volume. Dans les jours de lutte que nous traversons il importe de tremper son esprit, d'élever son âme et de se munir d'arguments pour la défense de l'Église. Or, les arguments historiques qui

jaillissent d'eux-mêmes, avec tant d'éclat, des *Grandes Journées de la Chrétienté* sont des plus précieux et des plus saisissants.

Le protestantisme vu de Genève en 1886, un vol. in-12, Paris, Plon.

Le protestantisme vu de Genève en 1886 est un livre destiné à faire sensation. Il est écrit à la façon anglaise. L'auteur est un observateur qui, avant tout, a voulu voir juste et dire franchement ce qu'il a vu. Pour cela il ne pouvait choisir un meilleur poste d'observation que Genève. Là, il a pu saisir sur le fait les plus intimes pulsations de la vie protestante ; puis, ajoutant à ces données directes de l'expérience personnelle l'étude suivie du mouvement actuel des idées en Angleterre, en Allemagne, en France et en Amérique, il trace un tableau de la plus exacte fidélité et, par là même, du plus vif intérêt. Ce n'est pas un livre de controverse. Les doctrines se dégagent des faits plutôt que d'une discussion de principes et, sur les points les plus délicats, l'auteur cède la parole aux représentants officiels du protestantisme, ce qui donne à ses pages une allure aussi vivante que variée. Le livre se termine par un appel éloquent et fortement motivé aux protestants religieux pour les engager à rentrer dans l'Église catholique, la seule qui puisse répondre aux aspirations de leurs consciences et de leurs cœurs.

Petit Cartulaire de Gand, recueilli par Fr. De Potter. Un beau volume in-8° de 412 pages. Prix 5 francs. Gand. Leliaert et Siffer. 1886.

Second Cartulaire de Gand, par le même auteur, un volume in-8° de 418 pp. — Prix 5 francs. Gand, Leliaert et Siffer. 1887.

On connaît les nombreux travaux historiques de M. Fr. De Potter, qui se rapportent presque tous à l'histoire de la Flandre, et font honneur au talent et à la persévérance de l'infatigable auteur, aujourd'hui secrétaire de l'Académie flamande. Dans la plupart de ses publications, M. De Potter au lieu de nous imposer ses propres idées et ce que l'on pourrait appeler un système personnel, préfère nous donner les *documents originaux*, qui seuls font foi en histoire et qui ont si heureusement renouvelé de nos jours les sciences historiques. Les ouvrages dont nous venons de transcrire les titres sont une importante contribution à l'etude sérieuse et approfondie de nos Annales. Plus de quatre cents pièces concernant la vie privée et publique des fiers communiers de la cité d'Artevelde sont fidèlement reproduites dans leur texte original latin, flamand ou français. L'auteur a soin d'indiquer toujours exactement la source ou le dépôt d'où sont tirés ces curieux documents. De bonnes tables accompagnent les deux volumes. Espérons que le savant et laborieux chercheur gantois nous donnera bientôt de nouveaux analectes, aussi intéressants que ceux-ci, sur la vieille commune flamande.

HAGIOLOGIUM NORBERTINUM seu *Natales Sanctorum candidissimi Ordinis Præmonstratensis*, quos olim publicabat R. D. J. Chr. VAN DEN STERRE, abbas S. Michaëlis, nunc locupletatos edi curavit I. V. S. O. P. — Namur. Charneux-Douxfils. 1887.

M. le chanoine I. Van Spilbeeck a eu la très heureuse idée de rééditer l'excellent *Hagiologe Norbertin* publié au XVIIe siècle, par l'abbé de Saint-Michel d'Anvers. Ce livre était devenu fort rare ; il présentait, de plus, quelques lacunes que le nouvel éditeur s'est efforcé de combler au moyen d'un manuscrit de l'abbaye de Tongerloo et d'un codex de la Bibliothèque royale de Bruxelles. L'ouvrage du prélat Van den Sterre nous donne, d'après l'ordre du calendrier romain, de courtes notices sur les plus vertueux personnages et les saints de l'ordre de Prémontré, dont on fait mémoire chaque jour de l'année. — Pour la facilité des recherches, l'éditeur a ajouté une table alphabétique de tous les noms mentionnés dans le calendrier norbertin. Cette nouvelle publication de l'infatigable chanoine Van Spilbeeck complète les *Annales breves Ordinis Præmonstratensis* du P. Dupré, qu'il a éditées il y a deux ans.

LA QUESTION JUIVE, brochure de 92 pp.; prix : 1 fr. Bruges et Lille, Desclée, De Brouwer et Cie.

Sous ce titre a paru récemment une brochure des plus intéressantes pour les peuples catholiques et protestants. C'est un travail qui renferme beaucoup de recherches propres à éclairer l'opinion. La question juive ne peut s'étudier que dans l'histoire ; l'examen de quelques faits isolés de notre époque est insuffisant pour la résoudre. Aussi l'auteur a-t-il sagement fait de retracer à grands traits une esquisse des vicissitudes de la race juive ; il la suit depuis son origine dans le développement de ses destinées ; il étudie l'attitude qu'elle a prise vis-à-vis des peuples chrétiens ; il analyse les doctrines du Talmud, livre étrange, que l'on peut considérer comme la cause de tous les malheurs des disciples des Rabbins et de la haine dont ils furent l'objet. Le chapitre VI est particulièrement instructif ; l'auteur y montre les rapports intimes qui existent entre le judaïsme contemporain et la franc-maçonnerie.

NÉCROLOGIE.

Un de nos plus anciens missionnaires belges en Amérique, le P. Florian Sautois, S. J., est pieusement décédé à Chicago (Illinois), le 11 novembre 1886, après 52 ans de sacerdoce et cinquante ans d'apostolat. Les journaux catholiques des États-Unis rendent hommage au noble caractère et aux grandes vertus de ce saint prêtre.

Né à Rebecq-Rognon (Brabant) le 22 novembre 1809, Florian Sautois se destina bien jeune au sacerdoce ; admis en 1831 au grand séminaire de Malines, il fut ordonné prêtre par Mgr Sterckx le 5 juillet 1834. Bientôt après il fut envoyé à Braine-l'Alleud pour y exercer les fonctions de vicaire qu'il remplit pendant quatre ans à la grande satisfaction des habitants de cette populeuse commune. Mais le désir de la perfection et le zèle des âmes lui inspirèrent le dessein de se consacrer aux missions fondées dans l'État du Missouri par les pères de la Compagnie de Jésus. Il entra au noviciat de Tronchiennes le 27 septembre 1838 et s'embarqua l'année suivante pour New-York en compagnie de six jeunes belges, les PP. De Blieck, Van Hulst, Horstman, Raes, Hoecken et Dumortier. Cette caravane apostolique arriva à St-Louis du Missouri le 2 décembre 1839. Le P. Sautois acheva son noviciat à Florissant sous la direction du R. P. Devos, son compatriote, qui bientôt après alla évangéliser les sauvages des Montagnes Rocheuses et mourut à Santa-Clara de Californie le 1er avril 1859. En 1841, le P. Sautois fut envoyé à la résidence de Grand-Coteau (Louisiane), où il travailla avec zèle durant sept ans à la sanctification des catholiques et au salut des nègres esclaves. Puis il fut attaché à l'église de Saint-François-Xavier à Cincinnati (Ohio). Il y demeura pendant six années, après lesquelles on lui confia le soin de la paroisse de Florissant. Appelé en 1857, à Saint-Louis, il y dirigea pendant seize années consécutives, avec une prudence consommée et un dévouement infatigable, la Congrégation de la T. S. Vierge. Enfin, vers l'année 1873, ses supérieurs l'envoyèrent évangéliser la ville de Chicago, qui prenait alors un développement considérable. Il y consacra les dernières années de sa vie au ministère des âmes et à la direction des enfants de Marie. Le bon vieillard était universellement aimé et estimé dans la grande ville américaine. Ses funérailles attirèrent dans l'église du Sacré-Cœur un immense concours de fidèles ; plus de cent voitures de maître accompagnèrent au cimetière catholique du Calvaire, la dépouille mortelle de l'humble religieux qui avait passé presque toute sa vie dans l'obscurité d'un confessional, n'ayant d'autre ambition que celle de ramener au divin pasteur les brebis égarées et de porter à la plus haute perfection les âmes fidèles à Dieu.

— Le 22 avril 1887 est pieusement décédé à Bruxelles Monsieur PIERRE FERDINAND DE LA SERNA, comte de la LAGUNA DE TERMINOS. Né à Bruxelles le 16 novembre 1806, il était le fils du célèbre bibliophile Charles Antoine de la Serna Santander qui rendit tant de services à la Belgique et à la ville de Bruxelles en recueillant pour en faire la Bibliothèque nationale les trésors littéraires dispersés par la révolution française. C'est à son dévouement et à ses soins qu'on doit le retour à Bruxelles des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne que le gouvernement français avait fait transporter à Paris. Pierre Ferdinand de la Serna perdit fort jeune ses parents. Ancien élève de St-Acheul, puis du collège communal de Louvain et de l'université de cette ville, il fut reçu docteur en droit en 1829. Il hérita, en 1824, de son oncle, Ferdinand de la Serna Santander, le titre de Castille de comte de la Laguna de Terminos. Il épousa à Bruges, le 10 juillet 1838, Mlle Julie Van Damme, d'une ancienne famille de cette ville. Son extrême modestie le tint toujours à l'écart de la politique active ; mais il contribua largement de sa fortune à soutenir la lutte pour les droits de l'Église. Élevé à une époque où beaucoup de bons esprits et bien des caractères généreux furent captivés par les illusions libérales, il ne sacrifia jamais la fermeté de ses principes et son profond attachement à l'Église dont il était, avant tout, le fils soumis et dévoué.

— Le Tournaisis vient de perdre une de ses notabilités catholiques, M. ALEXANDRE LESCHEVIN, décédé à Tournai le 19 avril dernier. Avocat distingué, M. Leschevin avait débuté en 1847 au barreau de Tournai après de brillantes et solides études faites à l'université de Louvain où il eut pour condisciples et amis plusieurs sommités de l'opinion conservatrice. Son nom était entouré de l'estime générale et ses adversaires rendaient hommage à sa droiture et à sa scrupuleuse intégrité. Fidèle aux traditions de son ordre, il mettait avec un généreux empressement sa parole au service de l'infortune, et la « défense de la veuve et de l'orphelin » ne fut jamais chez lui un vain mot. Profondément attaché à la cause catholique, dévoué de cœur et d'âme à la foi de ses pères, M. A. Leschevin a, dans l'ordre politique et social, combattu courageusement le bon combat. Il nous souvient encore des belles et magistrales conférences qu'il donna à Tournai et ailleurs sur la loi scolaire, la loi de malheur, comme l'appelait feu M. Malou. La presse libérale essaya d'y mordre, mais il lui répondit d'une plume vaillante, démasquant victorieusement la fourberie et l'hypocrisie maçonniques, coalisées pour déchristianiser la catholique Belgique. Dès les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, M. A. Leschevin se prépara virilement à la mort. Il la vit venir avec la sérénité de l'âme fidèle et pieuse ; entouré des siens qu'il aimait si tendrement, il reçut les derniers sacrements dans les sentiments de la plus entière et de la plus édifiante résignation.

— Les journaux de Londres ont annoncé la mort de la duchesse de Norfolk après une maladie qui, depuis plusieurs semaines, inquiétait sa famille et ses amis. La duchesse de Norfolk était fille de Charles-Frédéric Abney Hastings et de la comtesse de Loudoun. Elle s'était mariée le 21 novembre 1877 à l'oratoire de Brompton, et la cérémonie, qui donnait une épouse au premier duc d'Angleterre, au maréchal héréditaire de la couronne, au représentant du plus illustre des noms catholiques du Royaume-Uni, avait été un véritable événement dans la vie sociale de l'Angleterre. On ne tarissait pas en détails sur la grâce de la mariée, sur le bonheur du charitable duc, sur la part prise par les catholiques anglais à un mariage qui devait continuer une de leurs plus illustres familles, sur les magnifiques présents, sur les gracieux témoignages dont les époux avaient été comblés par d'innombrables amis et clients. Et aujourd'hui, après moins de 10 ans, un cercueil enferme l'aimable et bonne duchesse, la gloire et l'orgueil de la maison de Norfolk. La nouvelle de sa mort cause un véritable deuil dans tous les rangs de la société catholique anglaise. Les pauvres perdent en lady Norfolk la plus généreuse des bienfaitrices. Les catholiques d'outre-Manche prennent la plus vive part au malheur d'une famille qui représente si dignement parmi eux les plus belles traditions du catholicisme et qui a rendu tant de services à l'Église par la générosité sans bornes que son immense fortune patrimoniale la met à même de déployer au profit de toutes les œuvres catholiques.

— Une lettre de Sumatra annonce la mort du R. P. Jean De Vries, jésuite hollandais, né le 13 mai 1823, entré au noviciat de la compagnie de Jésus à Tronchiennes, le 27 septembre 1848, et parti en 1863 pour les Indes néerlandaises. « C'est une perte immense pour la mission hollandaise de Java et de Sumatra, dit le correspondant auquel nous empruntons ces lignes. Il y avait vingt-cinq ans, que le R. P. De Vries était aux Indes et se consacrait avec un zèle infatigable aux œuvres multiples de la mission. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver un missionnaire plus dévoué et plus accompli. Il avait passé plusieurs années à l'île de Banka, au milieu des Chinois, dont il avait converti un grand nombre... Rien ne pouvait arrêter son ardeur ; déjà âgé, il affrontait toutes les fatigues et tous les dangers, bravant le soleil, la pluie, ne reculant pas devant des traversées périlleuses dans de petites barques pour visiter les points les plus éloignés de la vaste paroisse de Sumatra qui lui avait été confiée. Après avoir longtemps évangélisé ainsi Sumatra, il avait été appelé à Batavia, puis à Samarang, dans l'île de Java. Partout il s'était conquis la vénération et l'affection même des infidèles et des hérétiques. » Les journaux hollandais ont fait le plus grand éloge des vertus apostoliques du P. De Vries, dont le souvenir après vingt-cinq ans était encore vivant dans sa patrie, et les protestants mêmes ont rendu à sa mémoire d'éclatants hommages.

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI

—

— 1. Un incident fâcheux, — l'arrestation d'un employé français, M. Schnaebele, sur la frontière d'Alsace-Lorraine, — qui avait menacé l'Europe d'une guerre terrible, vient d'être terminé par la mise en liberté du fonctionnaire de la République.

— Trois représentants catholiques, MM. De Malander, Thienpont et Raepsaet, sont élus par l'arrondissement d'Audenarde par suite de la démission de MM. Magherman et Devolder et du décès de M. De Bleeckere.

— Deux jeunes ingénieurs belges, MM. Henri et Louis Siret, de Saint-Nicolas, viennent d'obtenir à Barcelone un grand prix de 25,000 francs pour leurs fouilles et découvertes concernant la période préhistorique en Espagne.

— 10. La chambre belge vote à la majorité de 15 voix le projet de loi qui favorise l'agriculture nationale et soumet à un droit d'entrée l'importation du bétail étranger.

— 15. Mgr. l'évêque de Liège préside à la cérémonie expiatoire qui a lieu à Verviers en réparation des profanations (bris de crucifix et d'images sacrées), commises dans cette ville par quelques impies pendant la nuit du 11 mai.

— 17. Le ministère français donne sa démission à la suite du vote de la Chambre qui a rejeté le budget à la majorité de 20 voix.

— Des grèves, provoquées par des agitateurs socialistes, éclatent et se propagent dans le Hainaut, bassin du Centre et Borinage. Des mesures énergiques sont prises par le gouvernement pour le maintien de l'ordre.

— 20. Le conseil d'État ratifie la décision du ministre de la guerre qui avait enlevé leur grade aux princes de la Maison de France.

— 22. En Angleterre, les fêtes nationales du jubilé de la Reine, sont inaugurées dans l'abbaye de Westminster par un service religieux auquel assiste la Chambre des Communes.

— 23. Le pape tient un consistoire, et dans son allocution il parle de la paix religieuse en Allemagne et revendique de nouveau la liberté du Souverain Pontificat à Rome.

— 25. Incendie du théâtre de l'Opéra-Comique, à Paris : soixante victimes.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LES PAYS-BAS

ET LA MISSION DU P. RIBADENEYRA A BRUXELLES

en 1556

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(Suite. — Voir p. 243.)

V

Ribadeneyra était rentré à Bruxelles depuis la fin de février 1556. Il y occupait, avec Ghiraldo et son serviteur Anselmo, une petite maison située non loin de l'hôtel du comte de Feria et dont celui-ci payait généreusement le loyer. De plus, ce noble ami voulut que les Pères fussent nourris et entretenus à ses frais. De temps en temps le P. Bernard Olivier ou un autre Père venait résider avec eux. Pendant les longues semaines qu'il dut passer dans la capitale, Ribadeneyra ne resta pas inactif.

Le roi Philippe II, les nouveaux chevaliers de la Toison d'or, les grands seigneurs, toute la cour était revenue d'Anvers à Bruxelles dans les premiers jours de mars. C'est alors surtout que Ribadeneyra tâcha d'activer les négociations qu'il avait si heureusement commencées. Il faisait connaître autour de lui l'institut de la Compagnie de Jésus ; il communiquait à ses amis et aux ministres de Philippe II les renseignements que le P. Polanco lui envoyait de Rome sur les missions des Indes, sur la fondation et le développement des collèges en Espagne, en Italie, en Allemagne ; il entendait les confessions des Espa-

gnols et des Italiens de séjour dans la capitale; il dirigeait la conscience de plusieurs seigneurs de la cour; il rédigeait les sermons et les conférences qu'il devait prêcher à Bruxelles et à Louvain; à l'occasion, il se rendait dans cette dernière ville et à Tournai pour y expliquer à ses confrères les constitutions de la Compagnie; il se préparait à rendre le même service aux Pères qui résidaient à Cologne.

Une lettre que le jeune négociateur écrivait à saint Ignace, le 21 juin 1556, nous fournit quelques détails sur ses occupations; nous la traduisons de l'original espagnol inédit que nous publions dans l'Appendice (1).

I. H. S.

« Mon très révérend Père en Jésus-Christ,

« Que la souveraine grâce et l'amour éternel du Christ, Notre-Seigneur, soit toujours en notre perpétuelle assistance et faveur.

« Il y a plusieurs jours déjà que nous n'avons pas reçu de lettres du P. Polanco, et il y a longtemps que nous désirons une décision sur certaines questions que nous lui avons proposées. La dernière épître qui nous soit parvenue de Rome est une réponse à la lettre que nous vous adressâmes le dernier jour de mars. Quant à celles que nous avons écrites en avril et en mai, encore qu'elles aient été nombreuses, nous ignorons si elles sont arrivées à destination. Aussi, comme il n'y a pas de missives auxquelles il faille répondre, la présente sera très courte.

« Ces jours passés, voyant qu'à cause de l'indisposition du roi il n'y avait pas lieu de négocier ici à la cour (2), nous réso-

(1) Voir Document XXIV.

(2) Une sorte d'épidémie sévit à Bruxelles au printemps de 1556. Philippe II se ressentit de la contagion, et tandis que Charles-Quint se retirait le 16 juin au château de Sterrebeke, propriété du chancelier de Sauvage, Philippe II, sur l'avis des médecins, alla séjourner quelque temps au château de Tervueren. Les deux monarques ne rentrèrent dans la capitale que vers la mi-juillet pour y recevoir le roi et la reine de Bohême, gendre et fille de l'empereur. Cfr. *Histoire de Bruxelles*, t. I. 385. — *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, t. X, p. 290.

lûmes, Me Bernard et moi, de nous en aller et de nous rendre, lui à Tournai et à Lille, et moi à Louvain, afin d'y prêcher quelques jours, et ainsi nous fîmes, laissant ici mon serviteur Anselmo et le F. Ghiraldo. Quant au succès des sermons de Me Bernard, V. P. l'apprendra par les lettres qu'il m'écrit et que je vous envoie. Elles ont donné une grande édification au révérendissime nonce de Sa Sainteté aussi bien qu'au comte de Feria, au duc de Medina-Celi, à don Alonso de Aguilar et à d'autres seigneurs amis de la Compagnie auxquels je les ai montrées (1).

« Quant à mes sermons de Louvain, j'ai prêché deux fois, le jour du très saint Sacrement et le dimanche suivant (2), devant un auditoire beaucoup plus nombreux que de coutume et dont faisaient partie les personnages les plus notables de l'Université. J'ai confiance que Notre-Seigneur leur aura fait tirer profit de mes paroles. On m'a dit que le dernier sermon suffirait pour dix ans, que désormais personne n'oserait plus blâmer ceux qui s'approchent fréquemment des saints sacrements, et que beaucoup de personnes avaient résolu de se confesser et de communier tous les huit jours. Béni soit l'auteur de tout bien ! Amen.

« On est venu me demander d'enseigner aux théologiens la manière de prêcher ; on voulait aussi imprimer mes sermons, parce que ce serait, disait-on, chose très profitable ; j'ai répondu ce que je jugeai à propos dans le Seigneur. Je crois bien, mon Père, que si je prêchais pendant quelques jours à Louvain, on en pourrait tirer grand profit, si ma misère n'y mettait

(1) Le duc de Medina-Celi était de l'illustre famille de La Cerda. C'est ce personnage prudent et modéré qui fut envoyé par Philippe II en 1572 pour succéder au duc d'Albe en qualité de gouverneur général des Pays-Bas. (V. Gachard, *Corresp. de Philippe II*, t. II, p. 248). — Le nonce à Bruxelles était alors Mgr Girolamo Muzzarelli, archevêque de Conza, qui résida aux Pays-Bas de 1553 à 1556. — Don Alonso de Aguilar était gentilhomme de la chambre du roi Philippe II.

(2) La fête du Saint-Sacrement tombait, en 1556, le jeudi 4 juin ; le dimanche suivant était le 7. Les deux sermons furent donc prêchés environ quinze jours avant la date de cette lettre.

obstacle ; ces bons flamands sont bien disposés et faciles à persuader (segun son bien inclinados y tiernos estos benditos flamencos). Mais, dans les conditions qui me sont faites à Bruxelles, où je dois demeurer pour les intérêts du service de Dieu, je ne puis que m'échapper de temps en temps pour me livrer à mon zèle du salut des âmes. Malgré cela, on m'assure que le peu que j'ai pu faire a porté de bons fruits parmi les étudiants de Louvain. Loué soit le Seigneur !

« On m'a écrit de Liège pour me prier d'aller dans cette ville. Mais je n'ai pu le faire jusqu'à présent, moins encore ai-je pu me rendre à Cologne. Avec la grâce du Seigneur, je le ferai aussitôt qu'il se pourra.

« Après que je suis rentré à Bruxelles, je me suis longuement entretenu avec Ruy Gomez au sujet de notre affaire ; il s'y intéresse beaucoup. Depuis lors, on a présenté au roi un autre mémoire, et il l'a fait déposer dans le coffret où il met seulement les lettres les plus secrètes et les affaires qu'il désire promptement expédier (1). Hier, le comte de Feria et Ruy Gomez lui en ont parlé ; il a dit qu'il s'occuperait de notre demande ; le comte est venu aussitôt me communiquer le résultat de son entretien. Que V. P. recommande l'affaire et la fasse recommander à Dieu. Si tout n'est pas conclu à l'arrivée de la reine de Bohême, que l'on attend pour le 10 ou le 12 juillet, je pense qu'elle se conclura alors ; nous avons pour elle des lettres du P. Francisco et de la princesse de Portugal, sœur de la reine de Bohême ; elles sont écrites de leur propre main, et nous seront sans aucun doute très avantageuses (2).

(1) Ce mémoire, écrit en français par le P. Bernard Olivier, devait être présenté au Conseil privé des Pays-Bas. Nous le publions dans l'*Appendice*, document XXV, d'après une copie authentiquée par le secrétaire Vereycken.

(2) Le P. Francisco dont il s'agit ici n'est autre que l'illustre duc de Gandie, saint François de Borgia. Saint Ignace l'avait envoyé en 1554 comme commissaire général de la Compagnie en Espagne et en Portugal. Cf. Orland., *Hist. Soc.*, XIV, 54. — Les deux filles de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal étaient les princesses Marie et Jeanne ; la première avait épousé l'archiduc Maximilien, son cousin germain, alors roi de Bohême et depuis empereur d'Allemagne ; la seconde était veuve de l'in-

« Outre la négociation dont nous sommes toujours occupés, nous entendons quelques confessions, nous traitons des choses de Dieu avec des seigneurs et des personnages importants, et nous faisons connaître notre manière de vivre et l'institut de la Compagnie : c'est chose bien nécessaire et qui n'est pas sans avantage en Notre-Seigneur.

« A Louvain il y a quelques Espagnols très instruits et très dévoués à la Compagnie qui songent à entrer chez nous : ils viendraient fort à point, parce qu'ils ont déjà achevé leurs études et qu'ils sont versés en tout genre de bonnes lettres. Parmi eux s'en trouve un, nommé Me Ledesma ; c'est un homme de choix (es una cosa muy bendita) et il a beaucoup d'ouvrages prêts pour l'impression. On m'a dit qu'il paraît déterminé à entrer dans la Compagnie ou du moins à se laisser diriger par nous; il croit qu'il ne sera content que lorsqu'il sera tout entier à elle. Il demande à être recommandé aux prières de V. P., et me prie de vous dire seulement une chose : c'est qu'il rend grâces à Dieu d'avoir envoyé au monde un homme tel que vous. J'écris ceci parce qu'il m'a demandé de le faire.

« Nous nous recommandons beaucoup aux prières de V. P. et de tous nos très chers Pères et Frères.

« De Bruxelles, le 21 juin 1556. »

PIERRE DE RIBADENEYRA.

Qui n'admirerait la simplicité avec laquelle Ribadeneyra rapportait à saint Ignace la parole de Ledesma ? Le saint fondateur ne lut point cette lettre; il était déjà fort malade lorsqu'elle parvint à Rome. Le P. Polanco, comme il nous l'apprend lui-même, dut se borner à recommander aux prières d'Ignace le savant docteur de Louvain. Il ne voulut sans doute pas blesser l'humilité du Saint et s'abstint de lui transmettre la naïve remarque de son enfant privilégié. Ledesma était une précieuse acquisition pour la Compagnie : sa renommée fut grande plus

fant don Juan, héritier de la couronne de Portugal, et mère de l'infortuné roi don Sébastien. Elle gouverna l'Espagne de 1554 à 1559 durant l'absence du roi, son frère.

tard au collège romain où il enseigna la théologie avec une rare distinction. L'université de Louvain fut longtemps, comme celle de Paris, la pépinière de la Compagnie de Jésus en Belgique; elle lui avait fourni depuis treize années des sujets éminents, qui rendaient d'excellents services à toutes les provinces de l'Ordre, les uns dans l'enseignement des lettres et des sciences, les autres dans le gouvernement de leurs frères (1).

Les négociations pour l'établissement des collèges des Pays-Bas, quoiqu'elles tirassent en longueur comme l'avait prévu saint Ignace, étaient cependant en bonne voie, grâce aux puissantes protections qu'il s'était assurées. En attendant, ainsi qu'il l'avait désiré, les quelques membres de l'Ordre qui exerçaient leur zèle à Louvain et à Tournai, s'attiraient l'estime des gens de bien et faisaient naître le désir de voir s'y établir bientôt quelque grande communauté. A Tournai, où plus qu'ailleurs l'hérésie faisait des progrès, trois enfants de la Compagnie, les PP. Olivier, Charlart et Bouclier se signalaient par leur zèle et leur dévouement. Nous avons à cet égard le témoignage de Ribadeneyra, dans une lettre adressée par lui à saint Ignace le 7 juillet 1556 (2).

« Je fus dernièrement à Tournai, dit-il, avec mon compagnon Francisco, pour visiter nos pères qui se trouvent là et pour traiter avec eux des intérêts du service de Dieu. Je fus infiniment consolé de leur charité et du zèle avec lequel ils travaillent, à l'édification de toute cette cité; ils sont sans cesse occupés à confesser et à prêcher, à instruire les fidèles, à fortifier ceux qui chancellent, à confondre les hérétiques qui sont nombreux dans ce pays. Un des fruits les plus avantageux de leur ministère a été d'encourager les catholiques à se montrer franchement tels en réalité. Avant que ces Pères fussent

(1) Dans sa *Vie de saint Ignace* (lib. III, c. 6). Ribadeneyra s'exprime ainsi au sujet de ces universitaires de Louvain : « Estudiantes escogidos, mozos y hombres señalados. »

(2) Voir le texte espagnol inédit de cette lettre dans l'*Appendice*, document XXVI.

à Tournai l'audace des hérétiques s'y était tellement accrue qu'à peine les catholiques osaient se rendre à l'église les dimanches et jours de fête, par crainte d'être raillés et molestés. A présent, ils s'y rendent non seulemant les dimanches et les fêtes, ils y vont même les jours de semaine ; ils y font leur prière, se confessent et communient en public très souvent. Le P. Maître Quentin Charlart a déjà tant de crédit que les catholiques, lorsqu'ils veulent répondre aux hérétiques, mettent en avant le nom et la vertu du P. Quentin, *les dan en rostro con la Sdad del P. Quintino;* leurs adversaires eux-mêmes avouent que ces Pères sont vertueux, mais qu'ils n'ont pas autant de science que de vertu : *Zelum grandem Dei habent sed non secundum scientiam.*

« Une chose que j'ai vue là et qui m'a beaucoup consolée, c'est qu'un dimanche, où le P. Me Bernard Olivier devait prêcher, plusieurs personnes vinrent de Tourcoing, qui est à quatre lieues de Tournai, pour entendre le sermon ; elles avaient dû partir à minuit, marcher jusqu'à six heures du matin et prendre place dans l'église une heure avant le sermon ; après que celui-ci fut achevé, tous vinrent se confesser à notre maison avec grande dévotion. Grâces soient rendues à Dieu par ses élus dans le ciel, de ce qu'il a encore ses élus sur la terre et de ce que, parmi un si grand nombre d'hommes qui suivent les faux dieux, il conserve encore les sept mille *qui non curvaverunt genua sua ante Baal.* »

Quelques semaines auparavant, le samedi 25 avril, Ribadeneyra s'était rendu à Louvain pour y prêcher le lendemain, troisième dimanche après Pâques, et les jours suivants, et pour y rendre visite au jeune Pierre d'Andelot qui désirait être reçu dans la Compagnie de Jésus (1). Mais il ne put donner suite à son dessein; car, sur l'ordre du comte de Feria qui lui avait envoyé en poste un exprès pour le ramener à Bruxelles afin d'as-

(1) Sur ce Pierre d'Andelot, voir les détails donnés plus haut, *Précis hist.*, année 1886, p. 427, note 2.

sister Don Fernando de Vega dont la maladie avait pris soudainement un caractère des plus graves, Ribadeneyra était retourné précipitamment dans la capitale. C'est ainsi que le pieux enfant de saint Ignace était sans cesse à la disposition de tous ceux qui réclamaient le secours de son zèle et de sa charité. Ribadeneyra fit en poste et en une heure et demie le trajet de Louvain à Bruxelles qui est de quatre grandes lieues flamandes (30 kilomètres). Ces détails se trouvent mentionnés dans la lettre que dès le lendemain, 27 avril, le Père écrivait de Bruxelles à saint Ignace (1).

D'autres renseignements encore, outre ceux de Ribadeneyra, mettaient le saint fondateur au courant des succès que ses enfants remportaient sur l'hérésie dans les provinces méridionales des Pays-Bas. L'inquisiteur Jean Pollet invitait le Père B. Olivier à prêcher à Lille et il informait le Saint des fruits abondants recueillis par le zélé missionnaire dans la Flandre wallonne. Louis de Blois l'avait également renseigné sur les succès du P. Olivier dans le Tournaisis (2). Saint Ignace répondit à l'un et à l'autre par des lettres conçues à peu près dans les mêmes termes (3). Après les avoir affectueusement remerciés de l'intérêt qu'ils portaient à sa petite Compagnie, il leur manifestait les desseins qu'il avait conçus pour le bien de la religion dans notre patrie. Il écrivait à Louis de Blois le 10 juin 1556 :

(1) Le texte original inédit de cette lettre est reproduit dans l'*Appendice*, document XXVII.

(2) On connaît la vie pleine de mérites du vénérable Louis de Blois, abbé de Liessies : elle a été résumée par Bollandus, AA. SS. t. I jan., p. 453. Quant à l'inquisiteur Jean Pollet, on sait qu'il était chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille, et qu'il fut nommé en 1545, inquisiteur local pour la Flandre wallonne en même temps que le doyen de Renaix, Pierre Titelmans de Hasselt, était promu aux mêmes fonctions pour la Flandre flamingante.

(3) Voir dans l'*Appendice*, documents XXVIII et XXIX, le texte latin de ces deux pièces ; l'original de la lettre au chanoine Pollet, avec la signature autographe de saint Ignace, est précieusement conservé aujourd'hui au noviciat de Tronchiennes.

« Que la grâce et la paix de N.-S. J.-C. se conservent et s'accroissent toujours en nous. Amen.

« Il m'a été très agréable de lire la lettre de V. R. du vingt février dernier; elle m'est un témoignage très évident de votre bienveillance et de votre charité spéciale qui, d'ailleurs, nous étaient déjà connues par les lettres de nos Pères. Mais votre lettre a pour moi un intérêt considérable, comme il est naturel, parce que j'y trouve des informations de la part d'un témoin aussi grave sur la fidélité et l'heureux résultat avec lesquels nos frères exercent leur ministère dans ce pays.

« Que Jésus-Christ, source très féconde de tout bien, soit glorifié en toutes choses et qu'il daigne suppléer par l'effusion abondante de sa grâce au petit nombre et à l'imperfection de ses serviteurs.

« Quant à l'envoi de nouveaux ouvriers de notre Société, en vue de porter secours, selon nos faibles forces, à la situation religieuse de la Haute et de la Basse Allemagne, nous tâcherons de faire ce que nous pourrons; car, en vérité, le Seigneur a bien profondément gravé dans nos âmes le désir de consacrer au soutien de la foi catholique, si troublée dans vos contrées, nos travaux, notre zèle, nos fatigues et notre vie elle-même. Aussi avons-nous déjà envoyé, dès le printemps, trois colonies de nos Pères en Germanie, c'est-à-dire, à Cologne, à Prague, en Bohême et à Ingolstadt, en Bavière, et nous avons l'intention de commencer dans la suite d'autres collèges, dès que la divine bonté nous aura ouvert la voie (celle-ci semble, pour le moment, assez peu accessible). De cette façon, nous produirons dans les âmes quelque chose de plus qu'une impression passagère, et le fruit que portera la semence de la parole divine et des sacrements se conservera et s'augmentera quand nos Pères pourront avoir une demeure fixe et durable. Mais ceci se fera en temps et lieu, selon que la divine Providence disposera les choses avec suavité.

« Je me recommande de nouveau et de tout cœur, moi-même et toute cette Compagnie, aux prières de V. R. et de sa sainte Communauté. Daigne la souveraine et infinie bonté de Dieu

nous accorder à tous une grâce abondante pour connaître et accomplir sa volonté. »

IGNACE.

C'est ainsi que saint Ignace s'assurait dans notre pays la bienveillance et la faveur des pieux personnages qui devaient aider les premiers jésuites belges dans leurs travaux apostoliques et contribuer puissamment au succès de la difficile négociation dont il avait chargé le P. Ribadeneyra à la cour de Bruxelles. O. P.

APPENDICE

DOCUMENT XXIV

LETTRE INÉDITE DU P. RIBADENEYRA A S. IGNACE.

(Bruxelles, 21 juin 1556)

IHS. Muy, etc.

La suma gracia etc.

Estos dias pasados, viendo que por la indisposicion del Rey no habia lugar de negociar aquí en la corte, determinamos M. Bernardo y yo de partirnos y irnos, él hacia Tornay y Lilla, y yo á Lovayna, y allí predicar algunos dias ; y así dejando aquí al compañero y Hermanno Ghiraldo, lo hizimos. Lo que ha sucedido por los sermones de M. Bernardo, V. P. lo verá por las que aquí van, que él me escribió, las cuales han dado grandísima edificacion así al R^mo^ Nunzio de su S^ad^ como al conde de Feria, al duque de Medina-Celi, á Don Alonso de Aguilar y otros caballeros y amigos de la Compañía, á quien yo las he mostrado. De los sermones de Lovayna, yo prediqué dos veces al dia del S^mo^ S^to^, y el domingo siguiente, con la sólita audienza y mucho mayor, y de personas muy principales en toda la universidad ; y confio en nuestro Señor que ha sido con notable provecho. A lo ménos me han dicho que bastaba el sermon postrero para diez años, y que no habria de aquí adelante más quien osase murmurar de los que se comulgan á menudo, y que muchos habian quedado persuadidos de confesarse y comulgarse cada 8 dias. Bendito sea el autor de todo bien. Amen.

Viniéronme á rogar que enseñase á los teólogos la manera de predicar y que estampase mis sermones, porque seria cosa muy provechosa etc. y yo respondí lo que entonces se me ofreció in Dño. Bien creo, Padre, que si se continuase algunos dias en Lovayna, que se sacaria mucho provecho, segun son bien inclinados y tiernos estos benditos flamencos, si mi miseria a ésto no estorbase ; mas como yo estoy aquí atado, y es así necesario por lo que importa al divino servicio, y no puedo descabullirme sino de cuando en cuando, caliéntanse un poco y tórnanse á resfriar, aunque á lo que me dicen, se siente harto provecho entre los estudiantes, de lo poco que allí se ha vozeado. Alabado sea el Señor. De Lieja me han enviado á rogar que fuese allá, mas no se ha podido por ahora hacer, ni tampoco el ir á Colonia ; hacerse ha con la gracia del Señor lo más presto que ser pudiere.

Despues que volví aquí, he hablado con Ruy Gomez sobre nuestro negocio, y él está muy bien en ello ; y despues se ha vuelto á dar otro memorial al Rey, el cual mandó poner en un cofrecito, en el cual solamente pone sus cosas muy secretas y que quiere con brevedad despachar. Despues ayer le hablaron el conde de Feria y Ruy Gomez, y dijo que él lo haria ahora : esto me vino á decir aquí ayer el conde. V. P. lo encomiende y haga encomendar á Dios. Si no fuere concluido el negocio á la venida de la Reyna de Bohemia, que se espera aquí para los 10 ó 12 de Julio, pienso que entonces se concluirá, porque tenemos cartas para ella del P. Francisco y de la Princesa de Portugal su hermana, escritas de su misma mano, las cuales no dudo que mucho nos aprovecharán.

Aquí, demás de los negocios á que atendemos siempre, tambien se confiesan algunos, y se trata, con caballeros y personas principales, de cosas de N. S., y se da noticia del modo de proceder de la Compañía y instituto á muchos, cosa que es bien menester, y de la cual pienso que N. S. mucho se sirve.

En Lovayna hay algunos españoles muy doctos, y muy devotos de la Compañía, y que andan vacilando para dar consigo en casa ; serian personas harto á propósito para nuestro instituto, porque han acabado ya sus estudios, y son varios y versados en todo género de letras ; uno dellos que se llama M. Ledesma, que es una cosa muy bendita, y que tiene muchos libros entre manos para estampar. Me han dicho que él por lo ménos está determinado de ser de la Compañía ó dejarse siempre regir por los de la Compañía, y que no piensa que estará contento hasta que del todo lo sea. Pide mucho ser encomendado en las oraciones de V. P., diciéndome que no sabia decir

otra cosa sino que hace gracias á Dios porque ha enviado tal hombre al mundo. Escribo esto porque él me rogó que lo escribiese. En las oraciones &c.

De Bruselas 21 de Junio 1556. Indigno &c.

DOCUMENT XXV

REQUÊTE ADRESSÉE AU ROI PHILIPPE II PAR LE P. BERNARD OLIVIER, S. J.

Remonstrent en toutte humilité ceulx de la Société du nom de Jésus, comme la dicte Société a esté instituée et confirmée par le Pape Paul, IVe de ce nom, et depuis approuvée par le Pape Jule III aussy avecq profession de porter et avoir soing non seulement de leur propre salut mais aussy de tous aultres, soyent chrestiens, payens ou hereticques et les attirer et reduire tant que en eulx est à la Religion chrestienne. Et suivant ce les dits Remonstrans desirans satisfaire à leur dicte profession et consuivre leur fin ne refusent nuls labeurs, paynes, ny travaulx voire qu'ils soient avecque nations bien loingtaines et barbares où ils pensent pouvoir augmenter la dicte religion chrestienne, de sorte que la dicte Société par l'ayde et grace de Dieu est multipliée non seulement en Espaignes, Portugal, Secille, Italie, France et Allemagne mais aussy aux Indes et semblables incogneus et loingtains pays preschant la parole de Dieu avecq grand proffist.

Ce considéré et que par le moyen et travail de la dicte Société icelle religion chrestienne est merveilleusement augmentée et grand bien advient et succede aux peuples où elle exerce son ministere et service. Et ores qu'en la dicte Société il y a plusieurs doctes et devotes gens et mesmes jeunes esprits de grand espoir ès pays de par deça n'ayant aulcune place ou lieu seur et fixe par deça pour y exercer leur ministère, comme ils ont faict aux aultres nations; désirans en cest endroict faire à V^re Ma^té très humbles services et pourveoir au salut de ses subjects de pardeça selon la capacité de la grace que Dieu leur a donné, supplient qu'il plaise à Icelle admettre la dicte Société et ceulx qui en vouldront estre par tous vos pays de pardeça et approuver, ratiffier et confirmer leurs institution et profession et mesmes octroyer qu'ils puissent jouyr et user des graces, privileges et concessions à la dicte Société par le dict St Siège apostolique accordées, sauf qu'ils ne pourront prescher sans préalablement

avoir congé et licence des evesques, pasteurs ou aultres ordinaires sans touttefoispour ce e stre subjectz à la coercion ou jurisdiction des dicts evesques, pasteurs ou ordinaires estant qu'ils sont réservés au dict Siège apostolique tant et si longuement ils se gouverneront généralement sans faire scandale et eulx règleront selon leur profession et institution.

Et en cas que aultrement ils vivoient (que Dieu ne veuille) en dépravant leur bonne vie, mœurs et doctrines, lors Vostre dicte Majesté et ses successeurs les puisse soubmettre à la jurisdiction des dicts evesques ou aultres ordinaires ; et pour ce que pour parvenir à leur désirée intention façonner et instruire les cœurs du simple peuple, avant toutte œuvre est requise avoir la lumière de sapience et à ceste fin besoing instituer aulcuns colleges et iceulx doter de rentes et aultres revenus (sans le secours desquelles on ne peut bonnement estudier) pour y nourrir et maintenir ceulx qu'il plaira à Nostre Seigneur appeler à la dicte Société etseront peu instruicts ès sciences pour par icelles plus facilement entendre au salut de leurs âmes et à l'utilité du peuple. Supplient qu'il plaise à Vostre Majesté leur permettre et octroyer d'avoir et construire tels collèges et iceulx pouvoir fonder des rentes et amortir les dictes rentes et aultres biens que les villes, princes, seigneurs et aultres personnes pieuses pour le service de Dieu voudront delaisser aux dicts collèges et que icelles rentes, biens et revenus soyent de telle condition et nature comme aultres biens d'Eglise et de religion saulff touttefois le droict de Vostre Majesté en touttes choses et que les dicts remonstrans seront tenus obtenir consentement des eschevins et aultres recteurs et gouverneurs des villes où ils vouldront instituer semblables colleges pour amortir les dictes rentes si avant que le dict consentement sera besoing, et ou il ne sera besoing qu'il souffise ceste licence et congé de Vostre Majesté pour des maintenant pour alors estre amortis les biens, rentes et revenuz. Si ferez bien.

DOCUMENT XXVI

LETTRE INÉDITE DU P. RIBADENEYRA A S. IGNACE.

(Bruxelles, 7 juillet 1556)

IHS. Muy... La suma &c.

Estando yo en Tournay recibí allí las cartas del P. Polanco de 9 de Junio, y despues aquí en Bruselas las de 12 y 15, y con ellas junta-

mente las que venian de España y Portugal; y tuvimos todos aquella ocasion de alabar al Señor, que mercedes tan crecidas, que continuamente con nosotros usa en el crecimiento de la Compañía, con razon deben causar en nuestras almas. Bendito sea él y alabado, pues que tan bien sabe plantar y regar y dar el acrecimiento á esta su nueva planta, que de su misericordiosa y poderosa mano se desea. Yo fuí á Tournay con mi compañero Francisco para visitar aquellos padres y para tratar con ellos algunas cosas del divino servicio; y consoleme infinito con su caridad y bondad y celo con el cual trabajan y tienen edificada toda aquella ciudad; estan continuamente ocupados en confesar y exhortar á todos y particularmente en consolar á los católicos y confirmar á los dudosos y confundir á los herejes, que en aquella tierra son muchos. Uno de los grandes frutos que allí se han hecho y continuamente con la gracia de nuestro Señor se hacen, es animar á los católicos para que de veras lo sean, porque antes que ellos viniesen allí, habia crecido tanto la audacia de los herejes que ya los católicos apenas ósaban entrar en la iglesia los domingos y las fiestas por no ser dellos motejados y escarnecidos; y ahora con la gracia de N. S. no solamente los domingos y fiestas, pero cada dia entran, y hacen su oracion, y se confiesan y comulgan públicamente muchos muy á menudo; y tienen ya tanto crédito, especialmente el P. M. Quintino, que cuando quieren los católicos reprender á los herejes, luego les dan en rostro con la santidad del P. Quintino; y ellos mismos confiesan que los nuestros son buenos y que *zelum grandem Dei habent, sed non secundum scientiam.*

Una cosa que para mí fué de grandísima consolacion, y es que un domingo que yo allí estube y habia de predicar P. M. Bernardo, vinieron de Torquayn, que esta 4 leguas de allí, 14 ó 15 personas, hombres y mujeres, á oir el sermon, de manera que se partieron á la media noche y caminaron hasta las 6 horas de la mañana, y tomaron lugar una hora antes que se comenzase el sermon; el cual acabado se vinieron todas á confesar á nuestra casa con grandísima demostracion de espíritu de Dios y devocion. Gracias infinitas le den todos sus escojidos en el cielo, pues tan bien tiene los suyos en el suelo, y entre tantos que siguen los falsos dioses conserva los 7 mil *qui non curvaverunt genua sua ante Baal.*

Allí en Tournay visitamos á los padres de la Cartuja, muy devotos de la Compañía, y despues de comer fué tanta la instancia que me hicieron que les hiciese un razonamiento espiritual en latin, que no se pudo resistir á su santa importunacion; y así lo hice aunque de repente, y con el favor de N. S. confio que con su consolacion y edi-

ficacion. Visitamos tambien al padre de M. Hermete, que es un médico muy principal y muy rico de aquella ciudad, y que hasta ahora ha estado muy sentido de lo que su hijo habia hecho entrándose en la Compañía ; y ahora él con su mujer es uno de los más devotos de ella, y que más á menudo frecuentan los SS^{mos} SS^{tos}.

Otras cosas tambien se notaron allí que conviene remediarse para remedio de las herejías, de las cuales he dado ya parte al R^{mo} Nuncio de su S^{ad}, y pienso darla al P. Confesor de su M^{d}; y espero en nuestro Señor que con su gracia se sacará provecho dello. Dénosla á nosotros muy copiosa su divina M^{d} para que de todo le sepamos sacar, entendiendo y perfectamente cumpliendo su S^{a} voluntad ; y para esto suplicamos á V. P. nos favorezca con el socorro y favor de sus oraciones, que estos sus indignos hijos habemos menester.

De Bruselas 7 de Julio 1556.

D. V. P.

Indigno &c.

DOCUMENT XXVII

LETTRE INÉDITE DU P. RIBADENEYRA A S. IGNACE

(Bruxelles, 27 avril 1556)

IHS. Muy reverendo en Cro. padro nuestro.

La suma gracia etc.

Despues que escribí á V. P. á los 16, 17 y 22 del presente, lo que hay de nuevo que añadir es cómo ayer recibimos las del P. Polanco, de 21 de marzo y 14 de abril juntas ; y con ellas venian otras con muy buenas nuevas y de grandísima consolacion para nosotros, viendo lo que Dios N. S. se digna servirse en todas partes desta su Compañía, y que así como es veedor es tambien proveedor de nuestras necesidades *et non derelinquit sperantes in se ;* bendito sea él y alabado por las misericordias que continuamente con nosotros usa.

La carta que venia para el conde de Feria se la dí, y él recibiola con grandísima alegría, y aunque me habia pocos dias antes dicho que para él no era menester cartas para que por ellas más favoreciese las cosas de la Compañia, todavia se holgó mucho con ella y me dijo despues que la leyó : « esta carta guardaré yo por cierto de muy buena voluntad. »

El sábado pasado con licencia del conde de Feria, la cual aun con

dificultad alcanzé por lo que deseaba que yo asistiese á Hernando de Vega, me partí para Lovayna con intencion de predicar allí el domingo y hablar con el hijo de Monsiur de Andelot, el cual está muy movido para entrar en la Compañía, como ya hé escrito á V. P.; y siendo ya llegado, y habiendo gran ruido y regocijo entre los estudiantes que lo sabian, porque no habia de predicar; mientras que estaba hablando con el hijo de Andelot, llega el compañero Francisco y el caballerizo mayor del conde que venian en posta en caballos del conde, para que yo por la posta volviese á Bruselas, porque Hernando de Vega, que estaba ya muy malo, me pedía, y Don Juan de Pinnedel, hermano del conde de Benavente, y otros caballeros hacian instancia que luego volviese. Y luego despues llegó tambien uno de los secretarios del conde que venia á llamarme, y fué desta manera: que á la hora de comer envió Hernando de Vega por mí, y como yo no estaba aquí, fué el Hermano Francisco alla y díjole que no queria sino hablarme y holgarse conmigo porque lo habia bien menester; y sabiendo esto el conde, despachó luego su secretario para rogarme que luego el domingo á la mañana me volviese; despues ya á la tarde tornaron á avisar á Hernando de Vega y declaráronle que estaba muy peligroso y que se aparejase para obedecer al mandamiento del Señor; y él entonces, tomándolo como un ángel, tornó á llamar á mi compañero; y declarole el deseo que tenia de verme; y aunque el, de comedido, decia que bastaba que tornase despues del sermon, declaraba empero harto el deseo que se usase toda la presteza posible en la vuelta, y así pareció á Juan Osorio y á los otros caballeros que fuesen luego por mí á caballo; y al conde como á mas diligente, que fuesen en posta porque era ya tarde, y no hallándose caballos de posta alquilados mandó que se tomasen dos de su caballeriza, y que volasen aunque reventasen. Y así en hora y media llegaron á Lovayna que son 4 leguas, de las grandes que hay en todos estos estados; y en otro tanto tiempo volví yo con mi compañero en posta aquí en Bruselas...

De Bruselas, 27 de Abril 1556.

Indigno etc.

Esta mañana me decia Hernando de Vega, diciéndole cómo habia escrito á V. P. de su enfermedad etc.; « sí por amor de Dios, y que si hasta aquí han encomendado á N. S. la salud del cuerpo, de aquí adelante encomienden la salud del ánima, que más importa. »

28 de Abril 1556.

DOCUMENT XXVIII

LETTRE INÉDITE DE S. IGNACE A L'ABBÉ DE LIESSIES

(Rome, 10 Juin 1556)

Per l'abate monasterii laetiensis.

Ihs

Gratia et pax D^ni^ n^ri^ Jesu in nobis conservetur semper et augeatur. Amen.

Pergratæ mihi fuerunt V. R. litteræ 20 februarii ad nos datæ, tum quod benevolentiæ et charitatis singularis (quæ nostrorum litteris jam antea nota nobis erat) clara indicia præ se ferrent, tum quod viri tam gravis testimonium de utili et fideli fratrum nostrorum qui isthic versantur ministerio, multum ut par erat momentum apud me habuit.

Glorificetur in omnibus D^nus^ Jesus, bonorum omnium fons effusissimus, et paucitatem ac imperfectionem servorum suorum gratiæ suæ abundanti communicatione suppleat.

De submittendis aliis atque aliis de nostra societate, qui pro virium nostrarum tenuitate, rebus relligionis in inferiori et superiori Germania subsidio sint, curabimus quod in nobis erit præstare ; nam revera satis alte nostris animis hoc impressit desiderium Deus, ut afflictis fidei catholicæ rebus juvandis omnem operam, industriam, laborem ac vitam ipsam impendere in vestris regionibus cupiamus. Unde hoc ipso vere tres jam colonias nostrorum in Germaniam, scilicet Coloniam Agrippinam, Pragam Bohemiæ et Ingolstadium Bavariæ misimus ; et in posterum, cum viam aperuerit divina bonitas quæ nunc in inferiori Germania satis præclusa videtur, alia collegia etiam mittere in animo habemus. Sic enim fiet ut non velut per transennam in tempus breve animi moveantur, sed ut fructus ex jacto semine Verbi Dei et Sacramentorum semel proveniens, conservari et augeri possit per mansionem firmam et stabilem nostrorum ; sed, cum divina Providentia id suaviter disposuerit, suo loco et tempore id fiet.

Iterum V. R. orationibus ac sanctæ suæ congregationis ex animo me ac totam istam societatem commendo. Dignetur summa et immensa Dei bonitas omnibus gratiam suam uberem ad cognoscendam et exsequendam voluntatem suam præstare.

Romæ, 10 junii 1556.

DOCUMENT XXIX

LETTRE INÉDITE DE S. IGNACE A JEAN POLLET

(Rome, 10 juin 1556)

lhs

R^do in C^o P^ri ac D^no meo obs., Dn^o Joanni Polleto, hæreticæ pravitatis Inquisitori.

Gratia et pax D^ni N^i Jesu Christi in nobis conservetur semper et augeatur. Amen.

« Pergratæ mihi fuerunt V. D. literæ quarta februarii ad nos datæ, etc. »

Les trois premiers paragraphes sont identiquement les mêmes que dans la lettre précédente ; après *id fiet*, S. Ignace ajoute :

« De prædicatione M^ri Bernardi F^is N^i Insulis vel alibi exercenda mihi gratum erit id quod visum fuerit ad majorem Dei gloriam et animorum ædificationem fore, et de aliis nostris qui isthic versantur tantumdem sentio ; cum autem illi (ut par est) plurimum deferant V. D., non dubito quin de loco concionandi et proximis vacandi eis facile conveniat cum D. V. cujus orationibus ex animo me et totam hanc societatem commendo. Dignetur Summa Bonitas nobis omnibus gratiam uberem ad cognoscendam et exequendam voluntatem Suam præstare. — Romæ, quarto idus junii MDLVI. »

V. D. Servus in C^o

IGNATIUS.

UNE LETTRE INÉDITE

DU

B. CHARLES SPINOLA

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'importante publication périodique des Bollandistes qui a pour titre *Analecta Bollandiana*, et qui forme un complément essentiel des *Acta Sanctorum*, a mis au jour depuis cinq ans de nombreux documents du plus haut intérêt au point de vue hagiographique. La livraison qui vient de paraître contient une lettre inédite du B. Charles Spinola, de la Compagnie de Jésus, mis à mort pour la foi au Japon, le 10 septembre 1622, et placé sur les autels par Pie IX, le 2 juillet 1867 (1).

Né en 1564, d'une famille célèbre dans les fastes militaires de l'Italie et de la Belgique (2), Charles Spinola fut reçu au noviciat de la Compagnie de Jésus à Nole, le 23 décembre 1584. Dévoré du zèle des âmes et dans l'espoir de cueillir la palme du martyre, il obtint de se consacrer aux missions lointaines du Japon. Tout sembla conjuré pour l'écarter du terme où le portaient ses aspirations, et pendant plus de six ans, il eut à lutter contre des obstacles sans cesse renaissants. Au mois de juillet 1602, il put enfin mettre le pied sur cette terre du Japon, qui allait bientôt devenir le théâtre d'une persécution sans exemple dans les annales de l'Église. Débarqué à Nangasaki dans l'intervalle qui sépara l'exécution de 1597 de la tourmente déchaînée en 1612, le missionnaire se signala successivement dans les résidences d'Arima, d'Aria, de Méaco, de Nangasaki, par de grands travaux, des vertus héroïques et d'éclatants succès. Ainsi se prépara-t-il à rendre un dernier témoignage au nom de Jésus, et à couronner

(1) Cfr. *Anal. Bolland.*, t. VI, fasc. I, 1887, pp. 52-72.

(2) Cfr. *Gentis Spinulæ illustrium elogia*, auctore Auberto Miræo... editio altera... Coloniæ Agrippinæ, 1611.

seize années d'apostolat par une mort glorieuse dans les flammes du bûcher.

La nuit du 13 au 14 décembre 1618, Charles Spinola fut découvert dans la demeure d'un Portugais de Nangasaki, nommé Dominique Georges (Jorge), et le gouverneur païen, Gonrocu, le fit conduire à la prison de Suzuta, près d'Omura, ville et principauté de la province de Figen. Son compagnon, le F. coadjuteur Ambroise Fernandez, Portugais, et deux serviteurs japonais, Jean Chungocu et un autre, partagèrent le sort du missionnaire. Les captifs chrétiens, religieux et laïcs, entassés dans la fameuse prison d'Omura, se virent soumis pendant de longues années aux tortures d'un martyre plus intolérable par sa durée que les horreurs du feu, où la plupart ont rendu le dernier soupir. Il faut lire les lettres de Spinola et de ses compagnons, pour se faire une idée des tourments que les confesseurs de la foi eurent à subir dans leur étroit réduit. Sans parler des biographies particulières, les *Relations du Japon*, Bartoli, dans sa *Storia del Giappone*, et après lui, Crasset, Charlevoix, et plus récemment Pagès, empruntant chaque trait de leur récit aux écrits des captifs, ont tracé de cette détention le plus émouvant tableau. Un bon nombre des lettres envoyées par le B. Charles Spinola de sa prison d'Omura, soit aux jésuites du Japon, de la Chine et d'Europe, soit aux membres de sa famille, ont été mises en œuvre par son cousin, le P. Fabius Ambroise Spinola, S. J., qui en a fait des extraits, ou même, pour quelques-unes, les a insérées tout entières dans la *Vie* du martyr, publiée à Rome en 1628. Quelques autres se retrouvent partiellement dans l'ouvrage déjà cité de Bartoli ; d'autres encore étaient restées inédites jusqu'à ces derniers temps ; plusieurs furent ajoutées par le P. Boero dans la nouvelle édition qu'il publia en 1869 de l'ancienne *Vie* italienne de Charles Spinola (1).

Une lettre du bienheureux martyr s'est aussi rencontrée dans les papiers des jésuites belges supprimés en 1773 ; elle se conserve aujourd'hui au dépôt des Archives du Royaume, et fait partie d'un volume intitulé : *Lettres des missionnaires de l'Asie*, 1619-1700, dont elle forme les folios 155 et 156. C'est là qu'un heureux hasard nous l'a fait découvrir. Cette lettre, écrite de la prison d'Omura, le 28 septembre 1621, au T. R. P. Mutius Vitelleschi, général de la Compagnie de Jésus, paraît être l'autographe même du B. Charles Spinola. Le papier, l'écriture, la signature, l'adresse, tout concourt à le faire admettre.

(1) *Vita del B. Carlo Spinola..., scritta dal P. Fabio Ambrosio Spinola... Novissima edizione corretta ed accresciuta.* Roma, 1869.

De plus, il ne semble pas qu'on l'ait jamais publiée, même partiellement; aucun des écrivains qui auraient pu la connaître n'en fait mention. Aussi la revue hagiographique des Bollandistes n'a pas hésité à insérer cet intéressant document, qui concerne non seulement le B. Ch. Spinola, mais aussi plusieurs de ses compagnons de captivité, élevés comme lui par Pie IX aux honneurs de la béatification. Le texte original italien, reproduit fidèlement dans les *Analecta Bollandiana*, est accompagné d'une traduction littérale en latin. Nous croyons utile de résumer la lettre et d'en faire quelques extraits. Remarquons auparavant qu'à la fin de février de cette même année 1621, d'après deux autres lettres du B. Spinola, l'une du 26 février 1621 au R. P. Mutius Vitelleschi, et la seconde du lendemain à son cousin Maximilien Spinola (1), 23 captifs se trouvaient renfermés dans la prison d'Omura. Outre huit religieux européens, — quatre Pères dominicains, deux Pères et un Frère lai de l'ordre de Saint-François et le P. Spinola, seul jésuite, — il y avait quinze chrétiens japonais, les uns catéchistes, les autres serviteurs des missionnaires (2).

S'adressant au T. R. P. Général, qui lui avait écrit en 1619, Charles Spinola lui annonce, à la date du 28 septembre 1621, qu'il n'a reçu cette lettre qu'au mois de juillet précédent. Il prend de là occasion de constater une fois de plus les graves obstacles que les lenteurs et les difficultés des communications peuvent apporter au bon gouvernement des missions lointaines. Ensuite après avoir rappelé la lettre qu'il lui envoya de sa prison au mois de mars de la

(1) Ces deux lettres sont insérées dans la nouvelle édition citée plus haut de la *Vie* italienne du B. Ch. Spinola, pp. 152 et 159. La première a été ajoutée par Boero.

(2) Voici les noms des quatre religieux *dominicains* prisonniers : Le P. Thomas Zumarraga, ou du St-Esprit, Espagnol, pris à Omura vers le 24 juillet 1617; le P. Ange Orsucci, surnommé Ferrier, Italien, pris à Nangasaki la même nuit que le P. Ch. Spinola (du 13 au 14 décembre 1618); le P. Alphonse de Mena, Espagnol, pris à Nangasaki, le 14 mars 1619; le P. François de Moralez, Espagnol, vicaire provincial de son ordre, pris à Nangasaki quelques jours après le P. Alphonse de Mena. — Les trois *Franciscains* étaient : Le P. Apollinaire Franco, Espagnol, commissaire de son ordre, pris à Omura, le 7 (ou le 17) juillet 1617; le P. Pierre d'Avila, Espagnol, et Vincent de St-Joseph, frère lai, Espagnol, pris ensemble au village d'Ocozzu, près de Nangasaki, en décembre 1620, huit jours avant la Noël, dit le P. Spinola dans sa lettre du 26 février 1621. — Le P. dominicain Jean de St-Dominique, Espagnol, pris dans la même maison que le P. Ange Orsucci, était mort de misère dans la prison d'Omura, le 19 mars 1619; et le compagnon du P. Spinola, le F. Fernandez, avait également succombé aux rigueurs de la prison le 7 janvier 1620.

même année, par la voie des Philippines (1), reprenant brièvement les faits mentionnés en dernier lieu, il rapporte les bruits d'exécutions et de massacres des chrétiens qui circulaient dans le courant de février, la sainte joie que les prisonniers en conçurent, et la ferveur avec laquelle tous dès lors se disposèrent au combat suprême.

« Les Japonais, poursuit-il, montraient tant d'ardeur et un si grand désir de donner leur vie pour Dieu, que nous en étions tous dans l'admiration, et reconnaissions à n'en pas douter l'effet de la grâce divine. Entre tous, se signalait mon serviteur Jean (2); les heures lui semblaient des années, tant son désir du martyre était véhément : et lorsqu'il s'accusa publiquement de ses fautes, tous les religieux présents déclarèrent n'avoir remarqué en lui aucun défaut, et n'avoir par conséquent rien à lui pardonner. C'est que d'ordinaire il employait son temps à réciter le chapelet ou à méditer, sans se rendre à charge à personne. Mais comme tous les autres avaient revêtu différents costumes conformes à celui des ordres religieux au service desquels ils étaient attachés, je compris qu'il serait désolé d'être conduit au lieu du martyre sans aucune marque distinctive, et je lui donnai un manteau noir, sur lequel était brodé le nom de Jésus. Il en fut si consolé, qu'il ne pouvait contenir l'allégresse de son âme. »

Le 9 février, l'arrivée d'un chef subalterne, à la tête d'une troupe de soldats, fit croire un instant aux prisonniers d'Omura qu'ils touchaient au terme de leurs aspirations. Mais l'officier se retira bientôt, après avoir dressé la liste exacte de tous les détenus et renfermé dans la prison cinq chrétiens japonais, amenés de Nangasaki. Les nouveaux confesseurs, longtemps captifs dans cette dernière ville pour leur zèle à prêcher la foi, avaient refusé de racheter leur liberté par la seule promesse de renoncer à toute propagande religieuse. « Quatre d'entre eux avaient servi d'interprètes dans la Compagnie, ajoute le P. Spinola, et quelques-uns depuis leur première enfance avaient grandi au milieu de nous ; je les connaissais tous, ils faisaient partie de la sodalité lorsque j'en avais la direction (3). Exilés avec les Pères à Macao, ils

(1) Cette lettre est celle du 26 février 1621 que nous venons de mentionner. Chaque année, au mois de mars, les vaisseaux partaient du Japon pour les Philippines et le Mexique ; au mois d'octobre, le départ avait lieu pour Goa et les côtes de l'Afrique.

(2) Jean Chungocu (Chiungocu ou Cioungocou), fait prisonnier avec le P. Spinola.

(3) C'est la congrégation des catéchistes ou interprètes. Les missionnaires en avaient établi une à Arima, vers 1600, et une autre à Méaco, en 1605. Le P. Spinola fut chargé de la première aussi bien que de la seconde ; il est probable cependant qu'il veut désigner ici la congrégation de Méaco. Cfr. *Vita del B. C. Spinola*, édit. citée, pp. 78 et 89.

les y avaient servi pendant quelques années. Mais voyant que les supérieurs ne voulaient pas les admettre dans la Compagnie, ils revinrent au Japon, et retirés sur une colline, près de Nangasaki, ils menèrent en quelque sorte la vie érémitique », se consacrant, sous la conduite et la direction des religieux de la Compagnie, à leur propre sanctification et au salut de leurs compatriotes.

« A peine entrés ici, continue le Père, ils se déclarèrent aussitôt mes enfants spirituels, et me prièrent de vouloir intercéder pour eux auprès du P. Provincial, afin qu'il daignât les admettre dans la Compagnie. J'écrivis au R. Père, lequel, après en avoir délibéré avec ses consulteurs, me répondit de leur faire subir l'examen, et, s'ils n'avaient pas d'empêchement essentiel, de les admettre en qualité de novices... Mais comme le P. Provincial se trouvait hors de Nangasaki, la réponse aussi bien que les vêtements nécessaires (tardèrent, et nous) arrivèrent (néanmoins assez) à temps pour que le 21 mars ils pussent communier avec l'habit religieux, après avoir fait une confession générale et quelques méditations sur la vocation et le martyre qu'ils attendaient. Je ne crus pas devoir différer jusqu'au jour de l'Annonciation, parce qu'on tenait pour certain qu'ils auraient cessé de vivre ce jour-là. Quant à mon serviteur Jean, le P. Provincial lui envoya des lettres patentes de frère de la Compagnie (*la patente di fratello della Compagnia*), comme on a coutume d'en donner pour reconnaître des services signalés ; ces lettres augmentèrent encore sa joie (1). »

(1) Le serviteur Jean, dont il est ici question, est Jean Chungocu, mentionné précédemment. Voir à son sujet Bartoli, *Storia del Giappone*, l. IV, 36 (*Bartoli opere*, Firenze, 1832, t. 22, p. 177). Voir aussi la *Vie du B. Spinola* et l'ouvrage du P. Boero cité plus bas. — Les quatre Japonais auxquels se rapporte tout le passage que nous venons de traduire étaient : Antoine Kiuni (ou Chiuni), Gonzalve Fusaï, Pierre Sampo et Michel Xumpo (ou Chumpo) ; on les avait surnommés les *Ermites*. Ils furent brûlés vifs avec le B. Spinola. Bartoli raconte assez longuement leur histoire. Cfr. *Storia del Giappone*, l. IV, 32. (*Bartoli opere*, Firenze, 1832, t. 22, p. 151). Voir aussi : L. Pagès, *Histoire de la religion chrétienne au Japon*, Paris, 1869, 1re partie, p. 455 ; F. A. Spinola, *Vita del B. Carlo Spinola* (édit. citée plus haut), pp. 152, sq., 158, sq., 208 et sqq. ; G. Boero, S. J., *Relazione della gloriosa morte di ducento e cinque beati Martiri nel Giappone*. Roma, 1867, p. 72 ; (Traduction française par le P. Aubert, S. J., Paris, 1868, p. 93) ; *Litteræ Japonicæ*, a. 1621 (Antverpiæ, 1625), p. 200 (100), sqq. ; *item*, a. 1622 (Monasterii Westphaliæ, 1627), c. IX, p. 26. — Le cinquième prisonnier amené avec les quatre *ermites* se nommait, dit Pagès d'après les *Litteræ* de 1621 (p. 206), *Diego Mizzoumoya* ou *Mizunoya*. Ce nom ne se retrouve plus dans la suite sur aucune liste. Serait-ce peut-être le même que *Diego Chimba* ou *Chiambaie*, pris également à Nangasaki,

Cependant les prévisions relatives à l'imminence des supplices ne se réalisèrent pas, et la divine Providence parut n'avoir ménagé ces événements que pour ranimer la ferveur des Japonais, dont la prison prolongée et les délais du martyre avaient refroidi la piété, comme aussi pour combler les vœux des quatre catéchistes qui sollicitaient depuis si longtemps la grâce d'être admis dans la Compagnie de Jésus. Pour ces nouveaux novices, les avantages spirituels que procure une maison régulière de noviciat se trouvaient amplement compensés par une vie d'abjection au milieu de continuelles souffrances et du dénûment le plus absolu, et par l'attente des tourments ou d'une lente et cruelle agonie dans les tortures de la faim. C'est au milieu de semblables épreuves, qu'ils accomplissaient, sous la conduite du P. Spinola, les principaux exercices usités dans un noviciat.

« Le 29 avril, poursuit le Bienheureux, fut amené ici (dans la prison) Fra Hyacinthe de l'ordre de S.-Dominique, avec son interprète; le 2 juillet, le P. Sébastien, Japonais, coadjuteur formé de notre Compagnie, avec un interprète nommé Thomas, et dernièrement au milieu du mois d'août, *alla meta d'Agosto*, Fra Joseph, aussi dominicain, avec un interprète, ce qui porte notre nombre à trente (1) ;

pour avoir exercé le zèle apostolique, et qui montra dans les flammes une certaine faiblesse, sans toutefois apostasier, au rapport des témoins les plus autorisés ?

(1) Dans ce passage de la lettre du B. Spinola, par suite de la répétition du même mot, une ligne du manuscrit a été omise dans l'imprimé. Voici le texte entier de l'original italien (cfr. *Anal. Boll.*, l. cit., p. 59, n° 9) : « Alli 29 d'Aprile fù menato qua fr. Hiacintho di S. Domenico con il suo dogico ; alli 2 di Giuglio il padre Bastiano Giapone coadjutore formato di nostra Compagnia con uno dogico Thomasso, etc. »

Les prisonniers dont parle ici le Bienheureux étaient : 1° Le P. Hyacinthe Orfanel, dominicain espagnol, pris le 25 avril 1621 au bourg de Yagami, à une demi-lieue de Nangasaki, avec son catéchiste, que Pagès nomme Dominique Tamba. 2° Le P. Sébastien Kimura, Jésuite japonais, pris le 30 juin 1621 à Nangasaki ; à cette nouvelle, son catéchiste, Thomas Acafosci (ou Acafoxi), courut se livrer aux gardes. Cfr. Bartoli, *op. cit*,, l. IV, 31 (t. 22, p. 146). 3° Le P. Joseph de S. Hyacinthe, dominicain espagnol, pris le 17 août 1621 à Nangasaki; son catéchiste et interprète, Alexis, alors absent, alla se constituer prisonnier ; tous deux, selon Pagès, furent conduits à la prison d'Omura le 19 août. — Il est dit que le nombre des prisonniers s'élevait à 30 ; mais le 27 février, il n'y en avait que 23, et le P. Spinola ne fait mention que de 6 nouveaux. Le 7e était, croyons-nous, l'apostat Thomas Araki ou Aracawi, prêtre japonais, ordonné à Rome. Cfr. Bartoli, *loc. cit.*, l. IV, 17 et 34 (t. 22, pp. 73, 163 et 170).

La prison d'Omura reçut encore d'autres captifs. Le P. Richard de S.-Anne, franciscain, pris à Nangansaki le 4 novembre 1621, fut peu après conduit à Omura, ainsi que son catéchiste, Léon de Satzuma, Japonais. (Le

aussi pouvons-nous à peine dormir, vu qu'il n'y a pas le moindre espace entre nous. A la première annonce du martyre, au commencement de février, le supérieur des Dominicains donna l'habit à un interprète japonais, lequel se trouvant en prison depuis bien longtemps, un an et demi déjà avant mon arrivée, a commencé alors son noviciat ; quelques mois après, il a aussi donné l'habit à un autre, et fait un *donat* (1). Les deux premiers sont destinés à recevoir plus tard la prêtrise, mais il est plus que probable qu'ils ne sortiront d'ici que pour le martyre. Le supérieur des Franciscains a donné à trois prisonniers l'habit de coadjuteurs, mais deux d'entre eux ont l'espoir d'arriver au sacerdoce, s'ils échappent à la mort ; à un autre, il a donné l'habit du tiers-ordre (2), de sorte qu'il y a neuf novices proprement dits des trois ordres religieux (3), et la prison, bâtie pour la ruine de notre sainte foi,

P. Richard, Belge, était né à Ham-sur-Heure, province du Hainaut, en 1585, et s'appelait *Trouvez*. Il fut brûlé vif à Nangasaki, le 10 septembre 1622). Quant à Louis Cavara Rouciemon, noble japonais, admis ensuite dans la Compagnie de Jésus, nous ignorons la date de son emprisonnement. Le 30 août 1622, le B. Spinola dit que la prison, depuis le mois de novembre précédent, renfermait 32 détenus. Thomas Araki, l'apostat, avait quitté le 23 novembre 1621, et il est à présumer que Louis Cavara prit sa place peu après.

(1) Nous n'avons pu déterminer exactement quels sont les novices dominicains japonais admis alors en religion. Le premier doit être Mancius Chiwiato ou de Saint-Thomas, *ou bien*, Dominique Mangochitcho ou de Fiunga, l'un et l'autre catéchistes du P. Thomas Zumarraga, et prisonniers avec lui, du moins Mancius, depuis le mois de juillet 1617. Le *donat* est Dominique du Saint-Rosaire, qui est appelé dans les Actes du Procès de béatification *chorista donatus* ou *oblatus*. Sur les *oblats* ou *donats* des anciens ordres religieux, on peut consulter le *Glossarium* de Du Cange, au mot *oblati*. D'autres Japonais reçurent encore l'habit de Saint-Dominique dans la prison d'Omura : Thomas du Rosaire, catéchiste du P. Jean de Saint-Dominique, pris avec lui le 14 décembre 1618; Alexis, catéchiste du P. Joseph de Saint-Hyacinthe.

(2) Voici les noms des Japonais qui reçurent l'habit de Saint-François : Mathias Fayachi, François de Saint-Bonaventure et Paul de Sainte-Claire, frère lai ; Jean d'Ykenda fut admis dans le tiers-ordre. Tous les quatre étaient catéchistes ou serviteurs du P. Apollinaire Franco et partageaient sa captivité depuis le mois de juillet 1617. Le premier et le dernier ne figurent pas au nombre des bienheureux : les informations juridiques se taisent à leur sujet, bien qu'ils soient morts à Omura, comme les deux autres, avec le P. Franco, le 12 septembre 1622. Léon de Satzuma, du tiers-ordre de Saint-François, ne fut pris que le 4 novembre 1621, en même temps que le P. Richard de Sainte-Anne, dont il était le catéchiste, et avec lequel il fut emprisonné à Omura.

(3) Dans ce nombre sont compris les deux novices dominicains, à l'ex-

est devenue un noviciat de religieux. Si le jour du martyre est différé, il y en a d'autres qui aspirent à la même faveur, et qui sont dans la première probation. D'après une nouvelle répandue au commencement de juillet, nouvelle qui reçoit confirmation de divers côtés, même par des personnes venues de la cour, la sentence est portée contre nous, et nous serons brûlés vifs. Votre Paternité peut comprendre quelle joie nous éprouvons de pouvoir devenir des holocaustes *in odorem suavitatis.* »

Le Bienheureux raconte ensuite comment le gouverneur, ayant appris que les gardes, qui étaient chrétiens, procuraient aux prisonniers quelques adoucissements et leur laissaient une certaine latitude pour communiquer avec l'extérieur, mit à leur place, à la fin de juillet, des renégats qui s'engagèrent sous serment à supprimer toute relation avec les chrétiens du dehors. Les captifs, privés même d'hosties pour la célébration des divins mystères, se voient de nouveau réduits aux dures extrémités dont ils avaient déjà tant souffert auparavant; ainsi le Seigneur les rend dignes de la couronne qu'il leur a préparée. Dans ce dénuement Dieu leur donne la joie de sentir, par des souffrances continuelles, qu'ils sont vraiment prisonniers pour la foi. « Et maintenant, poursuit le P. Spinola, on écrit de Nangasaki que nous allons être appelés dans cette ville, et qu'on veut essayer avec nos Japonais, si la violence des tourments pourra les contraindre à l'apostasie; c'est pourquoi tous se préparent, et nous faisons de même. » En terminant, il ajoute : « Fasse la divine Majesté que notre affaire se termine maintenant; si le contraire arrive, avec ce genre de vie, naturellement nous ne pourrons pas tenir longtemps. Aussi dans la persuasion que cette lettre est la dernière que j'écris à V. Paternité, prosterné à ses pieds, je lui demande humblement sa bénédiction, etc.

De cette prison d'Omura, 28 septembre 1621.
de V. P.
Le serviteur et le fils indigne en N.-S.
†
CHARLES, emprisonné pour la s^te^ foi. »

Telle est cette lettre, qui présente le plus grand intérêt ; mais il faut la lire dans le texte italien original, édité par les Bollandistes, et nous y renvoyons le lecteur. A la vérité tous les détails qu'elle contient ne sont pas nouveaux, et même la grande partie ne fait que confirmer ce

clusion du donat, les trois novices franciscains, à l'exclusion du tertiaire, et les quatre novices jésuites, à l'exclusion de Jean Chungocu.

que nous connaissions déjà, surtout par les deux lettres du mois de février précédent, lettres que nous avons mentionnées, et dont celle-ci forme la suite naturelle. Cependant elle établit avec certitude et même elle redresse certains points relatifs à la biographie des martyrs, pour lesquels les historiens semblent n'avoir pas possédé de documents précis. Nous allons indiquer ces quelques points mis en lumière par la lettre du B. Spinola.

1° Pagès, dans son *Histoire de la religion chrétienne au Japon* (1), dit qu'en 1621 « deux Pères Jésuites étaient prisonniers à Omura et devaient dans l'année être rejoints par deux autres. » Le 26 février 1621, le P. Spinola écrit qu'alors il se trouvait seul jésuite à Omura, depuis la mort de son compagnon le F. Ambroise Fernandez, arrivée le 7 janvier 1620; et par sa lettre du 28 septembre 1621, il nous apprend que le P. Sébastien Kimura l'avait rejoint le 2 juillet précédent. Jusqu'au jour du grand martyre, 10 septembre 1622, il n'y eut d'autres jésuites à Omura que les PP. Spinola et Kimura, et les Japonais admis au noviciat dans la prison.

2° La date de l'emprisonnement à Omura des quatre chrétiens japonais, surnommés les *ermites*, date que les historiens laissent incertaine, est fixée par le P. Spinola au 9 février 1621.

3° Sa lettre éclaircit également et rectifie quelques-uns des faits qui se rapportent à l'admission de ces quatre Japonais dans la Compagnie de Jésus. Les historiens ne donnent que d'une manière vague la date de cette admission ; ils disent même qu'à leur arrivée dans la prison d'Omura, les nouveaux captifs y trouvèrent deux compatriotes de leur connaissance, admis déjà au noviciat par le P. Spinola, lequel avait également reçu du P. Provincial, François Pacheco, l'autorisation de les recevoir aussi dans la Compagnie. Ailleurs on lit qu'ils écrivirent eux-mêmes au Provincial pour solliciter leur réception (2). Or le passage que nous avons traduit en entier à dessein, rapproché de la lettre du P. Spinola du 26 février, prouve à l'évidence qu'au mois de février 1621, aucun des prisonniers chrétiens d'Omura n'avait encore été reçu dans la Compagnie de Jésus; que le P. Spinola, pressé par les vives instances de ces quatre fervents catéchistes, sollicita l'autorisation de les admettre, vu leur extrême désir, joint à la certitude et à l'imminence du martyre, autorisation qui ne lui parvint probablement que vers le 15 ou le 18 mars, et que dès le 21, ils prirent l'habit religieux. Ils étaient quatre seulement, car le Père ne parle que des quatre catéchistes qu'il avait connus autrefois dans la congrégation ; et le nombre

(1) Paris, 1869 ; 1re partie, p. 463.
(2) Voir les passages indiqués plus haut dans la note de la page 313.

total des novices (*neuf*), indiqué dans la suite de la lettre, ne permet pas de compter plus de quatre novices jésuites, chiffre qui n'était pas encore dépassé à la fin de septembre.

Quant à Jean Chungocu, que le P. Spinola nomme son *serviteur Jean*, il paraît avéré qu'à la date de cette lettre, 28 septembre 1621, les liens qui le rattachaient à la Compagnie n'étaient pas ceux d'une admission proprement dite dans l'Ordre. Le Provincial, en même temps qu'il autorisait, au mois de février, le P. Spinola à recevoir les quatre catéchistes, ajouta pour Jean Chungocu un précieux témoignage de reconnaissance, et, comme dit le Bienheureux, des lettres patentes « di fratello della Compagnia, come si suole dare alli benemeriti, con la quale resto via piu contento. » Ces « lettres patentes », qui le déclaraient participant des mérites des missionnaires jésuites, ne peuvent être considérées comme une réception canonique dans la Compagnie. Le contexte de la lettre qui nous occupe suffit à le prouver. D'ailleurs, le P. Spinola ne compte pas Jean Chungocu au nombre des novices. D'autre part cependant la liste des martyrs béatifiés par Pie IX le 2 juillet 1867 lui donne la qualité de novice scolastique de la Compagnie de Jésus, et les actes du procès contiennent également cette qualification. Il fut donc admis plus tard, sans doute dans le courant de 1622. Il nous paraît cependant peu probable que Jean Chungocu, âgé de quarante ans, simple serviteur et non pas catéchiste des Pères, ait été reçu en qualité de novice *scolastique*, c'est-à-dire, destiné à recevoir la prêtrise s'il était mis en liberté. — Le bienheureux Spinola dit encore que d'autres prisonniers japonais aspirent également à la vie religieuse, et sont dans le degré de première probation. Mais il n'est guère vraisemblable qu'il fasse allusion à son serviteur Jean, dont il a parlé deux fois déjà tout spécialement; il désigne plutôt les catéchistes des PP. dominicains entrés plus récemment dans la prison, comme aussi Thomas Acafoxi, catéchiste du P. Kimura, et peut-être Louis Cavara Rouciemon. — Notons enfin que Bartoli, après avoir consacré un chapitre spécial aux quatre *ermites*, réunit dans un passage différent Thomas Acafoxi, Louis Cavara Rouciemon et Jean Chungocu, qu'il dit avoir été reçus tous trois en qualité de novices, et adjoints aux quatre premiers à des époques diverses (1). Les *Lettres du Japon* de l'année 1622 mentionnent également l'admission de ces trois captifs, comme ayant eu lieu peu de temps avant leur martyre, arrivé le 10 septembre 1622 (2).

(1) Bartoli, *op. cit.*, l. IV, 36 (t. 22, p. 177).

(2) *Litteræ Japonicæ*, a. 1622, (Monasterii Westphaliæ, 1627), c. IX, p. 28. — Pagès. *op. cit.*, 1er p., p. 509, a reproduit cette assertion.

5° Bartoli et Boero se contentent de dire que les quatre Japonais, reçus en même temps dans la Compagnie, prirent l'habit religieux un dimanche de carême (1). Le P. Spinola place le fait à la date du 21 mars. Or, en l'année 1621, la fête de Pâques tombant le 11 avril, le 21 mars se trouve être le dimanche de *Lætare*, ou le quatrième dimanche de carême.

6° Il reste enfin à faire observer que la lettre du Bienheureux indique la date de réception des novices dominicains et franciscains. — Mais au mois de février 1620, peu après la mort du F. Ambroise Fernandez, coadjuteur de la Compagnie de Jésus, arrivée le 7 janvier, le P. Spinola, délégué par le P. Provincial, administrateur de l'évêché du Japon, avait recueilli les informations juridiques sur la vie et les vertus du saint religieux. Le procès canonique, signé le 20 février 1620, et dont l'original se conserve à Rome, porte, entre autres, les signatures de six chrétiens japonais, que Boero dit appartenir aux ordres de Saint-François et de Saint-Dominique. Voici les termes qu'il emploie : « Les témoins examinés furent Apollinaire Franco, Jean de la Conception, François de Saint-Bonaventure, Mathias de Saint-Joseph, Paul de Sainte-Claire de l'ordre de Saint-François; Paul Nangasci, séculier; Mancius de Saint-Thomas et Thomas du Rosaire, de l'ordre des Frères-Prêcheurs (2). » Il nous paraît évident, que, si l'on excepte le P. Apollinaire Franco, Espagnol et prêtre, les désignations « de l'ordre de Saint-François et des Frères-Prêcheurs » doivent s'entendre dans un sens très large, comme, par exemple, les membres des confréries du Rosaire et du cordon de Saint-François. En effet, à la fin de février 1621, ces Japonais, en les supposant novices l'année précédente, auraient dû avoir fait déjà leur profession religieuse; et cependant le B. Spinola écrit le 27 février 1621, qu'il y a seulement dans la prison huit religieux, et « quinze Japonais, les uns catéchistes, les autres serviteurs (3). » De plus, dans sa lettre du 28 septembre, il expose assez en détail, comme on l'a vu, les admissions diverses des prisonniers dans les trois ordres religieux de Saint-Dominique, de Saint-François et de la Compagnie de Jésus.

Ces observations, que nous avons cru opportun de développer un peu longuement, nous montrent l'importance, comme document historique, de la lettre du B. Spinola éditée par la revue bollan-

(1) Voir les passages indiqués dans la note de la p. 313.
(2) *Vita del B. Carlo Spinola*, édit. citée, p. 142.
(3) *Ibid.*, p. 160. — Voir plus haut, p. 311, note 2, les noms des religieux.

dienne. D'autres lettres du saint martyr existent encore à l'état de manuscrit en Italie et en France, peut-être même ailleurs. Il serait, nous semble-t-il, grandement à souhaiter que toutes ces lettres fussent réunies en un volume et publiées, autant que possible, dans toute leur intégrité (1). Car, pouvons-nous dire avec le P. Bartoli, « ces lettres forment le plus précieux héritage que le martyr nous a laissé ; elles sont comme les reliques de son âme, et tiennent lieu des reliques de son saint corps. Ce corps, on le sait, brûlé une seconde fois, fut réduit en cendres, et les cendres jetées au vent (2). »

Pour aider en quelque manière à cette publication si désirable, les *Analecta Bollandiana* font suivre la lettre inédite dont nous parlons de deux appendices qui pourront être complétés par des renseignements ultérieurs. Le premier donne le catalogue des Vies du B. Charles Spinola et des ouvrages dans lesquels on traite assez au long de ses travaux, de ses vertus et de son martyre. Le second mentionne les lettres du Bienheureux et ses autres écrits. Plusieurs lettres ne sont connues que par des extraits plus ou moins étendus, ou même un certain nombre par une simple mention.

On se demandera sans doute comment la présente lettre est parvenue en Belgique. A cette question nous hasarderons une réponse, qui ne prétend pas à dépasser les limites d'une simple conjecture.

Le P. Herman Hugo, jésuite, né à Bruxelles en 1588, non moins célèbre par ses vertus que par sa science, et qui mourut prématurément à Rheinberg, le 10 septembre 1629, dans l'exercice de la charité, avait traduit en latin la Vie du P. Charles Spinola, que venait de publier en italien le P. Fabius Ambroise Spinola. En 1630, les jésuites du collège de Bruxelles éditèrent cet écrit, dont ils firent hommage au célèbre capitaine général Ambroise Spinola, cousin du martyr. Ambroise dans les Pays-Bas, comme les membres de sa famille en Italie, protégeait les jésuites, dont il avait apprécié le zèle apostolique dans les pénibles fonctions d'aumôniers des armées. Le P. Herman Hugo s'était vu placé par ses supérieurs à la tête de la mission des camps, *Missio castrensis*, et le grand général, juste appréciateur du mérite, n'avait cru pouvoir mieux témoigner son

(1) Au cours de nos recherches, nous avons relevé dans Pagès, *Hist. de la religion chrétienne au Japon*, plusieurs erreurs et contradictions. Aussi nous paraît-il désirable, pour rectifier les inexactitudes qui se rencontrent chez les historiens, que l'on publie dans leur rédaction originale toutes les lettres des martyrs et des missionnaires des Indes et du Japon.

(2) Bartoli, *Storia del Giappone*, l. IV, 38 (Firenze, 1832, t. 22, p. 194).

estime au P. Hugo, qu'en lui confiant la direction de sa conscience. C'est ce que rappellent les jésuites de Bruxelles, dans l'épître dédicatoire qu'ils placèrent en tête de l'ouvrage de leur confrère. Ils exposent les titres de l'illustre maréchal à cette dédicace : sa bienveillance envers le jésuite défunt, sa parenté avec l'héroïque martyr du Japon, sa gloire militaire, rehaussée par toutes les vertus qui brillent dans la paix.

On sait qu'en 1627, victime d'une intrigue de cour, le capitaine général des Pays-Bas dut repasser en Espagne. Envoyé bientôt après en Italie, pour soutenir le duc de Savoie, Spinola fut abandonné à ses propres forces au siège de Casal, vit échouer ses plus beaux plans de campagne, et mourut de chagrin le 25 septembre 1630.

Quant à la lettre du B. Charles Spinola, il n'est pas invraisemblable de supposer que le P. Mutius Vitelleschi l'a envoyée, comme une précieuse relique, à l'illustre homme de guerre, parent du martyr, protecteur et ami de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas. A son tour, Ambroise Spinola, sur le point de quitter la Belgique en 1627, aura laissé à son confesseur, le P. Herman Hugo, cette même lettre comme un gage d'affection et de reconnaissance. D'ailleurs, selon toute probabilité, c'est en considération de son illustre pénitent que le P. Hugo fut amené à traduire en latin, pour nos provinces du nord, la vie italienne du saint martyr Charles Spinola.

Quoi qu'il en soit de cette supposition, elle présente un rapprochement intéressant entre deux héros chrétiens issus d'une même famille. Tandis qu'Ambroise Spinola illustrait la Belgique par ses exploits contre des hérétiques parjures à leur Dieu et à leur roi, le B. Charles, son parent, à l'autre extrémité du monde, après vingt ans de luttes contre le paganisme, ceignait la couronne des martyrs, et triomphait de la haine cruelle d'un tyran persécuteur.

ALPH. LALLEMAND, S. J.

LES TOMBEAUX

DES ANCIENS ROIS DE SIDON

d'après les récentes fouilles de Saïda (Phénicie)

Une revue anglaise, *the Academy*, a brièvement rendu compte (nos des 9 et 23 avril 1887) des importantes découvertes faites tout récemment dans le voisinage de l'antique Sidon, la métropole de Carthage, la fière rivale des Tyriens, si renommée autrefois par son commerce et son opulence. Un des missionnaires de Saïda, le P. Eugène Nourrit, de la Compagnie de Jésus, a suivi les fouilles jour par jour et il en a retracé les principaux résultats dans le journal franco-arabe, le *Béchir*, publié par ses confrères de l'Université de Beyrouth (No du 9 juin dernier). Nous sommes heureux de pouvoir emprunter à cet excellent organe des catholiques syriens (1) le récit complet et détaillé de ces intéressantes découvertes qui jetteront sans doute de nouvelles lumières sur les célèbres villes phéniciennes, contemporaines des rois de Judée et des prophètes d'Israël.

Vers la fin de février de cette année 1887, un riche propriétaire musulman de Saïda, M. Mohamed Chérif, faisait fouiller ses terrains aux environs de la ville, pour en retirer de ces débris d'anciennes constructions, avec lesquels les habitants du pays bâtissent la plupart de leurs maisons. Les ouvriers rencontrèrent un puits quadrangulaire d'environ 4 mètres sur 5, creusé dans la roche qui forme le sous-sol du champ. M. Chérif fit déblayer ce trou. A une profondeur de 11 mètres on découvrit quatre ouvertures, une à chacune des parois du puits. Ces ouvertures, d'un mètre de haut sur cinquante centimètres de large, fermées d'une dalle, donnaient accès à autant de caveaux funéraires remplis de grands et splendides sarcophages de marbre.

D'après une loi ottomane, si le propriétaire d'un terrain où l'on vient à découvrir des antiquités, en fait, dans les huit jours, la déclaration au gouvernement, la moitié des objets trouvés, ou leur valeur, lui est

(1) Le *Béchir* paraît tous les jeudis à l'imprimerie des PP. Jésuites à Beyrouth (Syrie). Le prix d'abonnement, pour les pays de l'Union postale est de 10 fr. par an.

laissée; s'il omet de faire cette déclaration, non seulement il n'a droit à rien, mais encore il est passible d'une amende.

M. Chérif Mohamed repoussa les offres séduisantes de quelques chercheurs et amateurs d'antiquités et, se conformant aux lois du pays, donna tout de suite avis de la découverte au Caïmakan de Saïda. M. Bechara Effendi, ingénieur du vilayet de Syrie, fut envoyé par son Altesse le Waly pour reconnaître les lieux et les monuments. Il découvrit de nouvelles chambres sépulcrales, de nouveaux tombeaux, et le 27 mars il adressa au gouvernement un rapport détaillé, avec le plan des lieux et une description sommaire des richesses archéologiques. Il concluait à l'envoi d'un commissaire spécial, chargé de transporter les sarcophages au musée de Constantinople.

Son Excellence Hamdi-Bey, fondateur et conservateur du musée de Constantinople, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, et peintre distingué, fut aussitôt envoyé par Sa Majesté le Sultan, accompagné de son Excellence Démosthénès Baltazzi-Bey, savant archéologue de Smyrne, directeur des monuments anciens.

Les fouilles commencèrent sous leur direction le 1er mai. A la fin du mois tous les tombeaux de quelque valeur étaient extraits de leurs caveaux, habilement emballés et prêts à prendre la mer.

Leurs Excellences ont eu l'obligeance de tout nous montrer et de nous faire part de leurs propres observations.

Le champ où les tombeaux ont été découverts est à 800 mètres du rivage de la mer, à 1500 mètres nord-est de la porte nord de Saïda, entre les villages El-Halalièh et El Baramièh. Il confine au jardin du Docteur Chébi Abéla et limite de ce côté les jardins de la ville.

Les parois du puits sont parfaitement orientées sur les points cardinaux. Au-dessous d'une couche de terre mêlée de débris, d'un mètre d'épaisseur, est un conglomérat silico-calcaire, semblable à celui des dunes de Beyrouth, épais de trois mètres; et plus bas, une forte maçonnerie dans laquelle sont pratiquées les portes des chambres sépulcrales. Ces chambres sont elles-mêmes creusées dans un calcaire blanc assez grossier et mi-tendre.

Impossible de décrire la splendeur, la perfection des tombeaux qu'elles renferment; un art aussi parfait ne se décrit pas, il s'admire. La variété des formes, du style, du travail est non moins étonnante, elle déjoue jusqu'ici toutes les conjectures qu'on peut faire sur l'origine des sépulcres.

Le caveau situé à l'est comprenait deux grands sarcophages en

marbre blanc, placés sur un même plan et séparés l'un de l'autre par un intervalle de 0m50. Leurs dimensions sont les mêmes : 2m60 de longueur, sur 1m25 de largeur et 1m20 de hauteur, sans compter le couvercle haut de 0m50. L'un d'eux, celui que le visiteur laisse à sa gauche en entrant, n'a absolument aucune sculpture ni ciselure d'aucune sorte. Le second, au contraire, est couvert de sculptures et attire d'abord la vue.

Tout autour règne un portique à colonnes ioniennes cannelées, à pilastres doriques dans les angles. Sous chacune des dix-huit travées est une pleureuse en haut relief, vêtue à la grecque. Toutes ont des poses différentes et une expression particulière de douleur d'un naturel parfait, plein de dignité.

Le couvercle forme un toit à deux pentes, garnies de pierres plates à recouvrement, presque semblables aux tuiles plates de Marseille employées à Beyrouth. Tout le long règne une attique de 0m50, aussi élevée que le faîte du toit et ornée de sculptures représentant une procession funéraire. En tête de la procession marche un homme vêtu à la grecque, puis deux chevaux conduits à la main ; viennent ensuite un char de triomphe, un homme tenant dans sa main des bandelettes, un char à deux chevaux portant le tombeau du mort. Derrière ce char est un serviteur et enfin un cheval marchant seul. Sur la gorge du socle court un bas-relief fort délicat représentant des chasses au daim, au sanglier, au lion, à la panthère.

La facture du travail trahit cependant quelque négligence et semble indiquer une œuvre grecque du IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Dans l'intérieur on a trouvé des ossements de femme et sept têtes de chiens.

Le caveau du sud avait également deux sarcophages. Bien que l'ouverture soit au même niveau que celles des autres grottes, le sol sur lequel reposaient les tombeaux est en contre-bas d'environ deux mètres.

Une tombe en marbre noir, dit improprement basalte d'Égypte, ne se fait remarquer par aucune sculpture. Comme le plus simple des deux tombeaux du caveau de l'est, il sera laissé dans son obscure retraite.

A côté de celui-ci, le visiteur en voyait un autre de marbre blanc, placé à sa gauche, vraiment fait pour provoquer son admiration par une forme singulière et de riches sculptures.

Le couvercle est un berceau de voûte ogivale de 1m50 de haut ; la cuve a 2m40 de long, 1m30 de large, et une hauteur égale à celle du couvercle.

C'est un tombeau lycien. On ne connaît jusqu'ici que sept tombeaux de cette forme, trouvés tous dans la province de Lycie ; six sont aujourd'hui à Constantinople et un à Vienne. L'extrados de la voûte formant couvercle est lisse, sans ornements. Aux extrémités verticales sont sculptés, d'une part deux magnifiques sphynx grecs, ailés, à bustes de femme, et à têtes humaines extrêmement belles et gracieuses ; d'autre part deux griffons à têtes d'oiseaux, à corps de mammifères, l'un mâle, l'autre femelle.

Sur la cuve on voit deux quadriges, conduits chacun par deux amazones. Les chevaux ont la forme archaïque et conventionnelle des chevaux du Parthénon sculptés par Phidias : la crinière est droite comme la nageoire dorsale d'un poisson ; dans la bouche est un mors terminé par deux plaques carrées, serrant les lèvres de l'animal. Mais ce qui est plus admirable, c'est l'expression des têtes de ces chevaux ; elles sont vivantes, parlantes, et d'un fini achevé. Les muscles, les veines, les ondulations des narines, les plis de la peau sont représentés avec une perfection sans égale. « Je donnerais l'un des autres sarcophages tout entier pour une seule de ces têtes de chevaux, » nous dit S. E. Hamdi-Bey ; et il s'y connaît.

La face opposée représente une chasse au sanglier. Un cavalier grec semble commander en élevant deux doigts, l'index et le medius. — « On dirait qu'il bénit comme notre évêque, » disaient des dames grecques de Saïda.

Sur l'une des petites faces deux centaures, debout sur leurs jambes de derrière, tiennent une biche entre leurs pieds de devant et se la disputent ; leurs figures sont pleines d'expression et extrêmement belles.

Sur l'autre petite face deux centaures se versent l'un sur l'autre des cruches d'eau. — Qui devinera le sens du tableau ?

La hauteur considérable de ce sarcophage a sans doute motivé l'abaissement du sol de la chambre sépulcrale.

Le caveau de l'ouest, peu profond, ne contenait qu'un sarcophage de marbre blanc en forme de caisse de momie. Nous en parlerons plus loin. Cette grotte servait de vestibule à une chambre sépulcrale plus vaste, plus soignée que les autres, ouvrant sur la paroi sud. Dans cette chambre on remarque des rigoles contre les parois pour recueillir les eaux de suintement, des trous dans le haut des murs, se correspondant deux à deux, pour tenir les poutres avec lesquelles on mit en place les couvercles des sarcophages, un trait rouge horizontal tracé sur la muraille qui a servi de repère aux ouvriers poseurs.

Il y avait quatre tombeaux. Le plus grand et à la fois le plus riche, le plus beau de tous les sarcophages trouvés dans cet hypogée, occupait l'angle sud-ouest. Il a 3m30 de long, 1m70 de large et 1m40 de haut, sans compter le couvercle haut de 0m80. C'est un chef-d'œuvre de sculpture, d'architecture, de coloris, dont la découverte fera époque dans l'histoire de l'art. Tous les musées d'Europe voudront en avoir le moulage. Ce tombeau est une œuvre grecque dont les formes tiennent le milieu entre l'archaïsme conventionnel des anciens âges et le réalisme des derniers siècles de l'art antique. Par le naturel, la noblesse et la grâce il est comparable, ce semble, aux plus belles œuvres connues.

Tout est peint de couleurs naturelles, où dominent les différentes teintes de la pourpre, depuis le rouge ponceau jusqu'au bleu, en passant par le violet intense. On sait que Sidon possédait de grandes fabriques de pourpre. On y voit encore, dans les talus de la colline sur laquelle s'élève la vieille citadelle dite de Saint-Louis, de grands amas de coquilles de *murex*, toutes ouvertes d'un même côté pour en extraire le mollusque qui donnait la pourpre tyrienne. Les autres couleurs paraissent être des ocres, communes dans les montagnes du Liban.

Toutes ces teintes sont admirablement harmonisées malgré leur éclat. Aucun détail n'est oublié ; il n'est pas jusqu'aux yeux des hommes, des chevaux, des lions, qui ne soient peints au naturel, sans qu'aucune incision dans le marbre trace l'iris ou la pupille.

Toutes les sculptures sont de haut relief, les membres détachés n'ont pas même des soutiens.

Deux sujets occupent les quatre faces de la cuve. Un grand et un petit côté sont pris par une scène de bataille, les deux autres côtés par des sujets de chasse, où figurent les mêmes personnages devenus amis.

Les Grecs, bien reconnaissables à leur physionomie, sont nus ; ils portent seulement un casque et le grand bouclier rond à rebord qui leur est propre. Les Perses sont complètement vêtus. On les reconnaît à cette coiffure particulière nommée *mitra* qui enveloppe toute la tête, du front à la nuque, couvre les joues et le menton, coiffure que portent les compagnons de Darius dans la grande mosaïque de Pompéï. On les distingue encore à leurs longs pantalons (braccæ laxæ) particuliers aux peuples de l'Asie et du Nord. Les Grecs ne portèrent jamais de pantalons ; les Romains ne les prirent que tard sous les empereurs. Toutes les armes des combattants étaient d'or, elles ont été délicatement enlevées par les violateurs des tombes.

Au centre de la bataille est une mêlée affreuse de cavaliers, de fantassins, de morts, de mourants ; on y remarque une main coupée, jetée de côté et foulée aux pieds. Les Perses sont animés d'une rage qui contraste avec la calme intrépidité, la sérénité martiale des Grecs. On comprend de quel côté sera la victoire : presque partout le Grec enfonce son épée dans la poitrine du barbare avant que celui-ci l'ait frappé de la massue, de la hache, de la lance qu'il brandit dans l'air. Il y a là des figures, des poses de toute beauté. L'animation des combattants, la douleur et l'épouvante des mourants, jusqu'à l'effroi des chevaux, tout est admirable.

Selon l'usage grec, les deux principaux personnages se voient aux extrémités du tableau. Ce sont des cavaliers vêtus de pourpre. L'un d'eux remarquable par son attitude, son air martial, la richesse de son costume, pourrait bien être le prince inhumé dans le sarcophage.

L'autre a une tête grecque du plus beau type, coiffée d'une peau de lion. Il est peut-être Alexandre le Grand, que plusieurs médailles représentent avec cette coiffure d'Hercule.

Dans le second tableau, un lion s'est précipité sur un cavalier, et déjà il déchire de sa griffe le poitrail du cheval d'où pendent des chairs sanglantes. Le cavalier l'a percé de sa lance et s'efforce de maîtriser son coursier ; mais l'animal tient encore sa proie malgré un énorme chien, qui s'est élancé résolûment et le mord avec rage. Deux piqueurs accourent avec leurs glaives et, dans le lointain, un archer décoche sa flèche. — Hommes et bêtes sont magnifiques d'élan, de courage et de force.

Non loin de là un pauvre cerf, traqué par deux piqueurs auxquels il ne peut échapper, excite la compassion et fait contraste.

Le couvercle n'a pas moins de beauté. Il a la forme d'un toit à deux pentes recouvert de tuiles en forme d'écailles de poisson. Tout autour sur le bord et sur la ligne de faîte se dressent des têtes de génies d'une grâce ravissante, entourées d'une gloire de rayons. Celles du faîte sont à deux faces et un peu plus grandes que celles du bord. Des têtes de béliers, en saillie sur le devant de la corniche, comme des gargouilles, alternent avec les têtes de génies. Aux quatre angles sont couchés quatre lions, qui nous ont paru des chefs-d'œuvre incomparables ; on dirait qu'ils pleurent le mort et cherchent à l'apercevoir en penchant la tête en dehors du toit.

Les trois autres sarcophages de marbre blanc trouvés dans la même chambre sont parfaitement semblables entre eux. Ils mesurent environ $2^{m}50$ de long sur une hauteur totale de deux mètres. Leur aspect est celui d'un temple grec aux proportions les plus harmonieuses. Les

murs sont lisses ; un élégant rinceau de vignes, à feuilles jaunes sur fond de pourpre, forme astragale au-dessous d'une corniche très délicatement sculptée. Sur le socle, dans les frontons, les ciselures d'ornementation sont aussi délicieuses.

Ces tombeaux, dans leur simplicité, sont de vrais chefs-d'œuvre de bon goût, d'harmonie et d'élégance. Nous n'avons jamais rien vu en ce genre d'une aussi noble et royale simplicité.

La chambre du nord ne présentait d'abord que deux sarcophages, dont l'un appartient à ce genre de cercueils égyptiens qui retracent grossièrement les formes humaines à la manière des caisses de momies, et qu'on a nommés sarcophages anthropoïdes. Comme celui du vestibule ouest, il est de marbre blanc. La tête est grossièrement ébauchée sur le couvercle, les bras disparaissent dans le buste. Mais à partir des hanches tout est mieux marqué ; les saillies des genoux, des mollets, des chevilles se dessinent assez nettement. En cela ils diffèrent des sarcophages anthropoïdes trouvés à Sidon, que possède le musée du Louvre. Ceux-ci ont au contraire la tête fort bien dessinée, tandis que la partie inférieure est une simple gaine relevée vers les pieds.

Au fond de l'un d'eux était une planche de sycomore, le bois des caisses des momies égyptiennes. De petits trous, pratiqués sur les bords, servaient sans doute à retenir le corps couché et ficelé sur la planche. A en juger par les restes de bandelettes et d'ossements, il était très imparfaitement momifié.

En enlevant les débris qui couvraient le sol, on reconnut l'existence de deux chambres, situées à un niveau inférieur, à l'est et à l'ouest de la première. Celle de l'est n'avait qu'un petit tombeau sans intérêt ; dans l'autre se trouvaient quatre sarcophages en marbre blanc Le plus éloigné seul a des sculptures. L'un des petits côtés nous montre un prince, coiffé de la tiare assyrienne, étendu sur son lit funèbre. On lui présente de la nourriture, on lui sert à boire dans une grande corne ; deux serviteurs debout derrière son orreiller semblent être de garde ; du côté des pieds sa femme assise pleure son époux. C'est la scène de l'offrande au mort.

Tous les tombeaux dont nous avons parlé jusqu'ici ont été violés à une époque déjà bien ancienne, par des mains cupides, qui ont enlevé tous les objets précieux. Aussi n'y a-t-on trouvé, en fait de bijoux, que cinquante-quatre boutons en or, du diamètre d'une pièce de 0 fr. 50, bombés en cloche et sans aucune ciselure. Ils étaient restés enfouis dans la boue déposée sur le fond du tombeau au personnage assyrien. Les violateurs ont pénétré dans chaque sarcophage en brisant l'un des coins du couvercle, sans endommager les autres parties.

S. E. Hamdi-Bey eut cependant le bonheur d'ouvrir un sarcophage non violé. Il le découvrit dans une chambre inférieure, juste au-dessous du tombeau aux dix-huit pleureuses. C'est un sarcophage en pierre noire, d'une forme demi-anthropoïde assez singulière, plate et large au moins d'un mètre. Il contenait une longe chevelure, des dents, des ossements de femme avec des restes de bandelettes, un bandeau royal en or, lisse, large de trois doigts, une grosse alliance d'or tout à fait simple, comme un anneau de rideaux et, au fond, une planche en bois de sycomore semblable à celle dont nous avons parlé.

Les fouilles ont encore donné des lampes en terre cuite, grossièrement travaillées, en forme d'assiette ronde dont les bords ont été pincés et relevés pour former le bec où se place la mèche ; et aussi plusieurs *alabastrum* ou vases d'albâtre destinés aux parfums. Ils sont tous d'albâtre égyptien, en forme de poire, hauts de $0^{m}25$, sans autre sculpture que des traits circulaires laissés en saillie par le tourneur ; l'orifice est étroit ($0^{m}03$), le vase est fragile, il n'a guère qu'un centimètre d'épaisseur. Des alabastrum semblables ont été rapportés de Chypre par M. de Cesnola.

C'est peut-être d'un vase de même forme que se servit Madeleine pour embaumer d'avance le corps du Sauveur, à l'un des derniers soupers de Béthanie, et qu'elle brisa à ses pieds. Il contenait, dit saint Jean, une livre d'huile de nard que Judas estima à la valeur de mille francs. Les vases d'albâtre de Sidon peuvent en contenir davantage.

Tous les tombeaux à sculpture sont évidemment de l'art grec. Les blocs de marbre ont dû être apportés des îles de l'Archipel ; il n'existe pas de marbre sur la côte asiatique depuis l'Égypte jusqu'aux environs de Smyrne. C'est à Sidon qu'ils ont été sculptés, car il eût été impossible d'apporter de la Grèce des objets à la fois si pesants et si délicats : la cuve du plus grand sarcophage pèse 13000 kil., et le couvercle près de 5000 kil. Il est à presumer que pour les descendre dans le puits on s'est servi du procédé des Égyptiens : le puits est rempli de sable, le sarcophage est amené sur ce sol factice, et descend lentement à mesure qu'on le lui dérobe en extrayant le sable.

Nous sommes en présence de tombeaux qui diffèrent de date comme de style. L'absence complète d'inscriptions nous réduit à des conjectures sur leur origine et leur date. Ils ne nous paraissent pas remonter au delà des derniers siècles qui ont précédé l'ère chrétienne. Une seule pièce de monnaie a été recueillie dans les débris du puits. Elle est d'Alexandre Bala, roi de Syrie de 149 à 144 avant Jésus-Christ.

Les travaux exécutés sous la direction de S. E. Hamdi-Bey par M. Béchara Effendi pour l'enlèvement de ces énormes sarcophages, ne sont point sans intérêt. Si le mérite d'une œuvre semblable est dans la supériorité du résultat au-dessus des ressources dont on dispose, assurément M. l'ingénieur Béchara mérite de grands éloges.

Il a creusé dans le sol une tranchée qui descend au niveau des chambres sépulcrales, en pente uniforme de 15 p. 0/0, et se termine par un tunnel aboutissant au puits. Deux lignes de poutrelles en pin, réunies par des traverses, furent fixées dans le sol et graissées à la surface ; c'est sur ce chemin de bois, qu'à l'aide de moufles, il a fait glisser les sarcophages portés par des traîneaux. Aucune dégradation des sculptures, aucun accident d'homme ne s'est produit. On attend aux premiers jours la frégate qui doit venir de Constantinople prendre ces trésors. Déjà on construit sur la plage une échelle s'avançant de 30 mètres dans la mer pour conduire les blocs sur les chalands.

A l'extrémité nord de la chambre, S. E. Hamdi-Bey remarqua un trou qui paraissait aboutir à d'autres excavations. Guidé par cet indice, il découvrit, à 6 mètres au nord du puits, un second puits semblable, long de quatre mètres, large de trois.

Quand il fut deblayé à une profondeur de sept mètres, apparut une ouverture dans la paroi du nord. La chambre où elle donne accès est longue de 5 mètres, large de 3^{m}50 ; la roche était couverte d'un épais crépissage et de stuc, en partie tombés sur le sol. Dans un angle du fond se trouvaient deux grands candélabres de bronze. Ils sont simples et beaux ; la base est un trépied, le fût, de la grosseur d'un bras, se termine par deux fleurs renversées et porte une corbeille allongée où se fixait la torche. Tous deux sont du même modèle sans être égaux : l'un a 1^{m}50 de haut, l'autre quelques centimètres de moins. Un candélabre phénicien tout semblable, sauf qu'il n'a qu'une fleur renversée, fut trouvé à Curium dans l'île de Chypre, et se voit au musée de New-York.

Le sol de la chambre était formé par un lit d'énormes pierres, épaisses de 0^{m}65, fort bien ajustées. Au-dessous on trouva un second lit semblable encore plus épais, puis un troisième, enfin un énorme monolithe, mesurant dix mètres cubes, qui couvrait la fosse, taillée dans la roche vive, où était caché un magnifique sarcophage anthropoïde de pierre noire. Il rappelle d'une manière frappante le sarcophage du roi de Sidon Achmounazar, trouvé également dans les jardins de Saïda, plus au sud, et qui se voit aujourd'hui dans les musées du Louvre. Il a 2^{m}50 de longueur, et 0^{m}80 de largeur moyenne. La tête

est magnifiquement sculptée ; la coiffure, la barbe sont à la mode égyptienne ; la poitrine et les côtés verticaux du cercueil sont couverts d'hiéroglyphes ; sur le relèvement en forme d'escabeau qui recouvre les pieds est une inscription phénicienne de huit lignes. Tout est parfaitement intact.

C'est là, semble-t-il, le cercueil illustre autour duquel sont venus se grouper tant de magnifiques tombeaux.

A l'ouverture du couvercle la momie parut assez bien conservée ; mais il se produisit immédiatement une décomposition partielle avec dégagement d'odeur fétide, qui a detérioré le milieu du corps. On a recueilli un diadème en or sans ornements, deux bracelets d'or d'un beau travail, un miroir, etc.

Nous attendons que les savants orientalistes nous fassent connaître le sens des inscriptions (1).

Les puits rectangulaires, les chambres sépulcrales creusées dans les parois, les précautions prises pour rendre le sépulcre introuvable ou inaccessible, afin que le repos du mort ne soit jamais troublé, tout cela est complètement égyptien. Rien ne ressemble plus au sépulcre découvert en dernier lieu, que le grand puits carré situé au pied de la grande pyramide d'Égypte, au fond duquel se voit encore aujourd'hui le sarcophage de pierre noire.

N'est-ce pas à ces puits des morts que fait allusion le Psalmiste, quand il dit des méchants : « Mais vous, Seigneur, vous les conduirez dans le puits de la mort : *Tu vero Deus deduces eos in puteum interitus.*» (Ps. LIV. 24.) Et quand il prie : « Que le profond caveau ne m'absorbe « pas et que le puits ne ferme pas sa bouche sur moi : *Neque absorbeat « me profundum : neque urgeat super me puteus os suum.* » Ps. LXVIII, 16.)

Les princes de Sidon ne pouvaient pas ignorer les prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, de Zacharie, qui menacent la cité opulente et impie et prédisent sa ruine. Ces malédictions divines devaient augmenter leurs préoccupations sur la sécurité de leur tombeau.

Aussi la plus célèbre, la plus longue de toutes les épitaphes phéni-

(1) On vient de publier en France la traduction de l'inscription phénicienne gravée sur le principal sarcophage : elle confirme la conjecture émise plus haut. Voici cette traduction : « Moi, Pabnit, père d'Achmounazar, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, fils d'Achmounazar, je suis couché dans cette arche. Qui que tu sois qui rendras cette arche à la lumière, n'ouvre pas ma chambre sépulcrale et ne viens pas me troubler. Il n'y a pas ici d'or, d'argent, ni de trésor caché. Ne me trouble pas dans mon repos, car c'est une abomination aux yeux d'Astarté. Si tu commets une pareille action, il n'y aura pas pour toi de postérité parmi les vivants, ni de lit parmi les morts. » — N. de la R.

ciennes, celle du roi Achmounazar, qui comprend 22 lignes, est-elle toute pleine de recommandations à ce sujet : « N'ouvrez pas ce cercueil pour y chercher des trésors, s'écrie le roi, il n'y a pas de trésors. » Puis, soupçonnant qu'on voudra voir s'il dit vrai, il invoque le secours des dieux qu'il charge de châtier les profanateurs.

Assurément le roi dont on vient de découvrir le sépulcre a eu les mêmes préoccupations ; mais plus intelligent qu'Achmounazar, il a jugé qu'une sépulture profonde, de gros blocs de pierre épais de 3 mètres et plus, étaient une garantie préférable à une inscription et à la malédiction d'Astarté. La ressemblance des deux sarcophages nous porte à croire que celui qu'on vient de mettre au jour remonte à environ quatre siècles avant J.-C.

(Bachir.)

Beyrouth, 4 Juin 1887.

LE JUBILÉ D'UNE REINE

God save the Queen! Dieu protège la Reine ! Cette belle prière, qui est en même temps le chant national de la vieille Angleterre, a retenti ces jours derniers avec plus d'éclat que jamais sur tous les rivages où flotte le drapeau britannique. Le peuple anglais vient de célébrer avec un enthousiasme unanime et un élan magnifique le cinquantième anniversaire de l'avènement au trône de la reine Victoria. L'orgueil national et le sentiment monarchique, si profondément enracinés dans le cœur des Anglo-Saxons, se sont affirmés une fois de plus avec une incomparable puissance. La nation anglaise a donné ainsi au monde un grand et salutaire exemple ; elle a salué avec respect la femme, l'épouse, la mère, la reine qui, pendant cinquante années, a fait briller sur un des premiers trônes de l'univers toutes les vertus privées et publiques.

En même temps les princes de l'Europe et du monde envoyaient leurs félicitations à la reine de la Grande-Bretagne, impératrice des Indes ; plusieurs même sont venus se joindre à ce magnifique cortège (qu'on ne reverra peut-être plus dans l'histoire) qui se rendait sous les antiques voûtes de Westminster, pour remercier Dieu des bienfaits

accordés pendant un demi-siècle à la nation et à son auguste souveraine. Sa Sainteté le pape Léon XIII a délégué un illustre prélat, Mgr Ruffo Scilla, pour complimenter la Reine, et notre Famille Royale de Belgique, que tant de liens et de souvenirs attachent à la reine Victoria, a pris une part toute spéciale à ces solennités. Comme Belges, comme catholiques, comme prêtres et religieux, nous nous associons avec plaisir à ces manifestations de reconnaissance envers la reine d'un pays, qui dans la métropole comme dans les colonies, assure à l'Église romaine et à tous ses membres une entière indépendance, une vraie liberté, une bienveillante protection ; nos missionnaires belges du Bengale n'auront pas été les derniers à s'unir cordialement à ce concert d'hommages et de gratitude, sans doute bien mérité.

Nous renvoyons nos lecteurs à la presse quotidienne et surtout aux journaux anglais pour les détails de ces mémorables solennités du cinquantenaire. Comme le remarque très justement le *Bien Public*, « il est impossible de lire sans émotion le récit de ces fêtes jubilaires. » Mais ce qui importe, surtout, c'est d'en tirer quelques conclusions pratiques. C'est à ce titre que nous résumons ici les considérations pleines de vérité et de bon sens que nous présente, sur le royal jubilé d'Angleterre, l'excellente feuille catholique de Gand. Voici comment elle s'exprime à ce sujet dans son numéro du 23 juin dernier :

« La nation britannique se révèle tout entière dans ces manifestations de son fidèle attachement à sa souveraine. Rien d'apprêté, rien de conventionnel dans cet enthousiasme qui fait du jubilé de la Reine un splendide triomphe, enveloppé dans une immense acclamation !... Les nations du continent, pour la plupart gangrenées par l'esprit révolutionnaire, peuvent s'instruire à la vue de cette affirmation conservatrice et monarchique. Si l'Angleterre a trop souvent contribué à répandre à l'étranger des principes de subversion et de révolte, on peut constater aujourd'hui une fois de plus qu'elle a réussi, dans une large mesure, à s'en préserver elle-même et à conserver intactes ses grandes traditions nationales, le prestige de l'autorité, la majesté du trône et le respect de Dieu.

« Par ses vertus publiques et privées, par la dignité de sa vie et jusque par la fidèle et volontaire austérité de son veuvage, S. M. la Reine Victoria s'est montrée digne de cette affection de ses sujets et des ovations qui lui sont prodiguées aujourd'hui. Dans la limite de ses attributions constitutionnelles, elle a constamment cherché à faire le bien et à procurer la prospérité, la gloire de son pays ; ses efforts ont été généralement couronnés de succès ; son règne est un grand

règne : la paix et la fécondité n'en ont été interrompues que par une seule grande guerre continentale, celle de Crimée, dont l'issue a été heureuse. « Une ombre vient, il est vrai, attrister ce rayonnant tableau : l'Irlande. Mais il est juste de le reconnaître : à cet égard, la reine Victoria n'a fait qu'hériter d'une situation qu'elle n'a point créée. Faisons des vœux pour que sa royale carrière ne s'achève pas sans qu'une ère de réparation succède à des siècles d'oppression. La pacification de l'Irlande répandrait sur les dernières années de son règne une gloire incomparable. »

« Comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, les dix millions de catholiques qui vivent sous le sceptre de S. M. la Reine Victoria, Impératrice des Indes, n'ont eu, en général, qu'à s'applaudir de la bienveillante justice de son gouvernement. Aussi, depuis un demi-siècle, le catholicisme a-t-il fait dans les divers pays soumis à la Couronne britannique des progrès merveilleux. En 1839, Grégoire XVI portait à huit le nombre des vicariats apostoliques de la Grande-Bretagne ; en 1850, Pie IX rétablissait la hiérarchie catholique en Angleterre ; en 1878, Léon XIII la restaurait en Ecosse ; enfin l'an dernier, le même Pontife l'organisait dans les Indes. Pie IX et Léon XIII ont, en outre, créé neuf diocèses et de nombreux vicariats apostoliques dans les possessions anglaises.

« Dans cet ordre d'idées, comment ne pas mentionner aussi l'événement considérable qui vient de s'accomplir au palais de Buckingham et qui marquera dans les annales de la Grande-Bretagne comme dans celles de l'Église ? Un représentant du Pape, Son Excellence Mgr Ruffo Scilla, a été reçu à la Cour d'Angleterre et il y a été accueilli avec tous les honneurs souverains, attribués aux nonces pontificaux dans les cours catholiques du continent. Il y a quelques années encore, la perspective d'un tel fait eût soulevé le cri traditionnel de l'intolérance anglicane : *no popery !* — il a été annoncé, la semaine dernière, à la Chambre des Communes, le plus simplement du monde et sans provoquer la moindre protestation. Espérons que cet heureux rapprochement viendra favoriser les vues de pacification et de conservation qui caractérisent la politique de Léon XIII.

« L'Angleterre ne s'est pas mal trouvée de s'être montrée juste envers ses sujets catholiques et son intérêt doit l'engager à persévérer et même à progresser dans cette voie. C'est le catholicisme qui a donné jadis à la Constitution anglaise, tout à la fois monarchique et libre, ces fortes assises, demeurées debout après tant de siècles ; le catholicisme peut contribuer aussi, dans une large mesure, à la fortifier contre l'ouragan révolutionnaire qui, sur le continent, a causé tant

de désastres et accumulé tant de ruines. Il faut aux nations contemporaines un minimum de christianisme, sous peine de s'abîmer dans la décadence ou dans l'anarchie. Ce minimum, le protestantisme devient de plus en plus impuissant à le fournir ; il est donc urgent, ne fût-ce qu'au point de vue politique et social, que le catholicisme vienne suppléer à cette insuffisance, réchauffer l'atmosphère religieuse qui s'abaisse et maintenir ainsi le niveau normal de l'ordre et de la civilisation. En Angleterre comme ailleurs, la stabilité sociale et les progrès véritables sont inséparables de la conservation et du développement de l'esprit chrétien. »

BIBLIOGRAPHIE

L'ESPRIT DE SAINT IGNACE. *Pensées, sentiments, paroles et actions du Fondateur de la Compagnie de Jésus*, recueillis et mis en ordre par le R. P. Xavier de Franciosi, S. J. — Un vol. in-32 de 655 pages — Nancy, Lechevalier. — Arlon, Bodart, rue de Luxembourg, 58. — Prix : 2 francs.

Comme son titre l'indique, le présent volume est un simple recueil de pensées et de faits. Le tout a été groupé par ordre de matières, et le lecteur pourra ainsi en dégager aisément lui-même l'Esprit du serviteur de Dieu sur les principaux points de la spiritualité. Ce qu'on appelle l'Esprit d'un homme est l'ensemble et, pour ainsi parler, la résultante des motifs multiples dont cet homme s'inspire dans sa conduite habituelle et que révèlent infailliblement ses discours et ses démarches, quand celles-ci sont en harmonie avec ceux-là. Comme le dit très bien l'auteur de ce livre, c'est aux paroles et aux actions de saint Ignace qu'il faut demander son Esprit. On n'y cherchera pas un traité doctrinal en règle, mais les âmes pieuses y trouveront des décisions précises, des solutions claires sur la plupart des matières et des difficultés qui pourraient les arrêter dans le chemin de la perfection : sur la foi, sur la prudence, l'oraison, la pénitence, les persécutions, les tentations, etc., etc. C'est à ce titre surtout que nous recommandons cet excellent petit livre à toutes les personnes qui veulent se faire une idée des principes et des doctrines qui ont guidé la vie et les enseignements d'un des plus grands maîtres de la vie spirituelle.

CASUS CONSCIENTIÆ, *his præsertim temporibus accommodati,... cura et studio P. V. moralis theologiæ professoris.* — **Bruxelles, Vromant.** — Vol. in-8° de 324 pp.

Nous avons rendu compte des deux premiers volumes de ce remarquable ouvrage (1). Le troisième et dernier est digne des précédents et comme eux abonde en solutions claires et solides. A des questions nées des circonstances actuelles répondre par des principes éternellément vrais et par les décisions doctrinales ou pratiques émanées récemment du Saint-Siège, voilà le problème que l'auteur s'est proposé de résoudre et dont il est parvenu à vaincre les nombreuses difficultés. La théologie pastorale fournit la matière discutée dans le présent volume : Vocation au sacerdoce ; devoirs du prêtre et du confesseur en certaines rencontres délicates ; explication pratique des constitutions de Benoît XIV *Sacramentum pœnitentiæ* et *Apostolici ministerii*, ainsi que de la bulle *Apostolicæ sedis* de Pie IX ; commentaire sur les récents décrets en matière de divorce, etc. Voilà les principaux sujets de la première section. Viennent ensuite des notions de médecine pastorale et leur application à divers sacrements, aux abstinences, etc. Nous avons particulièrement remarqué les passages consacrés aux obligations des médecins. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer en détail les doctrines soutenues par l'auteur, moins encore de les discuter. Nous croyons pouvoir assurer néanmoins que la critique n'y trouvera guère à reprendre : tant l'auteur a pris de soin pour arrêter ses conclusions sous la double sauvegarde de l'autorité et du bon sens. Les pasteurs des âmes et les directeurs de conscience trouveront dans les *Casus conscientiæ* une source abondante d'informations dans une foule de circonstances où il leur pourrait arriver d'avoir quelque hésitation sur la conduite à tenir ou sur un conseil à donner.

(1) Voir *Précis hist.* ann. 1884, p. 478.

NÉCROLOGIE

Les missionnaires de la Congrégation de Scheut viennent de faire une grande perte dans la personne du révérend M. Héliodore De Vos, décédé à Pao-t'hou, dans la Mongolie Occidentale. Né à Messines (Flandre occid.), le 4 octobre 1847, M. De Vos fit ses études humanitaires à Menin, sa philosophie à Roulers, sa théologie à Bruges et fut ordonné prêtre en septembre 1872. Après avoir fait son noviciat dans la maison-mère de Scheut, le courageux missionnaire s'embarqua à Marseille le 29 mars 1874. Ne pouvant le suivre pas à pas dans sa carrière apostolique, nous nous contenterons de rapporter ici quelques lignes extraites de la lettre par laquelle Mgr De Vos, frère du défunt, annonce cette triste nouvelle à sa vieille mère, lignes qui suffiront à faire connaître l'ardeur, le zèle, le dévouement dont était embrasée cette âme d'élite. Depuis plus d'une année, il était chargé du district de Pao-t'hou, à huit journées de San-tao-hô ; il résidait auprès de la ville, où il avait fait l'acquisition d'un terrain et s'était bâti une modeste habitation. Son œuvre de prédilection était l'œuvre de la Ste Enfance ; son rêve était de bâtir un orphelinat. Dans le courant de l'année, il avait procuré le baptême à plus de 70 enfants païens, en avait recueilli une douzaine, dont neuf sont encore en vie et placés chez des nourrices ; ce sont les prémices de cette ville païenne. Il aspirait à voir le jour, où de nombreuses petites filles arrachées à la mort pourraient être réunies autour de lui et confiées aux soins de Sœurs chargées de la direction de l'orphelinat projeté. Ce n'était pas chose facile que de jeter les bases de cette œuvre dans un endroit où les esprits y avaient été toujours hostiles ; mais il avait acquis de l'experience, connaissait les Chinois et excellait à traiter avec eux. Il était très pratique, avait de l'aptitude pour différents métiers et s'occupait souvent lui-même de travail manuel ; il pouvait tour à tour donner un coup de main aux menuisiers, aux peintres, etc. Ces dernières années, il avait beaucoup souffert de rhumatismes, qui souvent paralysaient ses membres ; il supportait ses infirmités avec la plus grande résignation et jamais un mot de plainte ne vint sur ses lèvres. Dieu a voulu mettre un terme à ses souffrances en l'appelant prématurément à la récompense du serviteur fidèle. La mission belge de Mongolie perd en lui un ouvrier zélé et la Congrégation un fils aimable par sa douce simplicité.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN

— Le Congrès progressiste de Bruxelles (29 et 30 mai) et les grèves ouvrières de Belgique, qu'on avait fait coïncider, n'ont pas répondu à l'attente de leurs auteurs. L'attitude du gouvernement, de l'armée, des Chambres et de l'immense majorité du pays leur a prouvé que la Belgique n'est pas mûre pour une révolution.

— 1. Un nouveau ministère français est constitué sous la présidence de M. Rouvier.

— 3. S. Ém. le cardinal Rampolla del Tindaro, ancien nonce à Madrid, est nommé secrétaire d'État du Saint-Père.

— 4. L'empereur d'Allemagne inaugure à Wilhelmshaven les travaux du grand canal qui doit relier la Baltique à la mer du Nord.

— 7. A Munich, le prince régent, avec tous les princes de sa famille et les autorités constituées, accompagnent la procession de la Fête-Dieu ; cet antique et pieux usage avait été abandonné depuis quelques années à cause de la situation de la famille royale.

— 7. Les élections municipales à Rome donnent une grande majorité à la liste catholique.

— 14. Les Chambres belges votent à une grande majorité le projet de loi qui complète la défense du pays par un ensemble de fortifications sur la Meuse, autour des villes de Namur et de Liège.

— 21. La nation anglaise célèbre avec un élan unanime le jubilé de cinquante ans de règne de son auguste souveraine. (V. plus haut, p. 332).

— Le Saint-Père préside au Vatican la séance solennelle de la Congrégation des Rites où se traite définitivement la cause de la canonisation du Bienheureux Jean Berchmans, béatifié par le pape Pie IX, le 28 mai 1865.

— 22. Mgr Rotelli, le nouveau nonce à Paris, est reçu en audience solennelle par le président de la République française.

— 23. Le nonce à Vienne, Mgr Galimberti, reçoit la consécration épiscopale des mains de S. Ém. le cardinal archevêque Gangelbauer.

— 30. LL. MM. le Roi et la Reine des Belges rentrent dans leur capitale, après dix jours de visite à la cour d'Angleterre.

DU BOSPHORE AU JOURDAIN

SOUVENIRS D'UN PÈLERINAGE DE VACANCES

C'est le mercredi, 18 juillet 1883, que je quittai Constantinople, confiant ma voile au souffle de la Providence et ma fortune au « Donnaï », bateau des Messageries maritimes.

Depuis près d'un mois, le choléra faisait d'affreux ravages en Égypte ; la panique se répandait de proche en proche dans tout l'Orient ; la ville des Sultans semblait littéralement affolée. Grande fut donc l'inquiétude de mes amis, lorsque je leur annonçai mon voyage de Jérusalem ; et au moment du départ plus d'une âme compatissante s'émut, plus d'un regard de commisération muette s'abaissa sur le jeune téméraire assez abandonné des dieux pour courir de lui-même au devant du fléau. Était-ce vraiment imprudence de ma part que d'entreprendre à cette époque un pareil voyage ? Non. J'avais consulté et prié, je m'étais exactement renseigné, toutes mes précautions étaient prises, et une fois mes précautions prises, je m'étais dit : Dieu le veut !... Dieu le voulait. L'événement l'a prouvé d'une façon presque miraculeuse, et c'est surtout pour mettre en relief ce côté providentiel de mon pèlerinage que j'esquisse à grands traits ce rapide récit.

I

En vue du Taurus et du Liban.

Donc le 18 juillet de l'an de grâce 1883, vers six heures du soir, j'étais à bord du « Donnaï » contemplant une fois encore le magique spectacle que j'ai décrit ailleurs : la Corne d'Or aux dernières heures du jour (1). Un secret pressentiment m'avertissait que je ne reverrais plus ces beaux lieux. Pendant quelques instants je laissai mes yeux errer sur les merveilles qui m'entouraient, et mon cœur murmurer, comme une plainte, son suprême *Vale*. Adieu, vénérable coupole d'Aya Sophia ! adieu, mosquées impériales ! adieu, tours et remparts de Stamboul ! Et vous, collines de Péra et de Galata, sites ravissants du Bosphore, rive d'Europe et rive d'Asie, Scutari aux maisons peintes, Chalcédoine aux graves souvenirs, îles des Princes, majestueux Olympe, fleurs des mers et roi des monts, Constantinople, adieu (2) !

J'eus vite fait connaissance avec mes compagnons de cabine : un archimandrite grec, qui retournait dans son couvent du Liban, et un frère arménien des Écoles chrétiennes, qui se rendait de Trébizonde à Alep. « Vous serez avec un évêque, » m'avaient dit les gens du bord. Au fait, l'archimandrite portait sur sa robe noire une magnifique ceinture de soie verte, digne des plus hautes prélatures. Que signifiait au juste cette ceinture? De quelle dignité spéciale était-elle l'insigne ? C'est ce que je n'ai jamais pu savoir.

L'heure du départ a sonné : le « Donnaï » doit nous conduire

(1) Pour Constantinople, la plaine de Troie, Lesbos, Smyrne et Chio, voir mon récit « les Iles de Marbre », dans les *Précis historiques*, février, mars, avril, 1887.

(2) L'Olympe de Bithynie, qui ferme au sud l'horizon de Constantinople. — Les îles des Princes, dont la principale est Prinkipo, sont situées dans la mer de Marmara, à l'est de Stamboul.

jusqu'à Smyrne ; là, nous trouverons le bateau qui fait la correspondance de Syrie. On hisse le pavillon, le treuil gronde, les amarres glissent, la machine gémit, le navire s'ébranle. Les premiers pas du géant qui s'éveille sont incertains comme ceux d'un enfant. Mais patience ! laissez-le secouer sa torpeur, laissez-le affermir son allure, et bientôt ce beau marcheur, ce joûteur hors de pair tracera sur les flots son sillon écumant avec une aisance et une vigueur sans pareilles.

Quelques heures à peine se sont écoulées, et nous voici aux Dardanelles. Le jour a paru ; la plus grande animation règne dans le port de l'ancienne Abydos ; de grosses barques chargées de poteries finement moulées entourent notre bateau. Ce sont surtout ces vases de terre poreuse, connus sous le nom de gargoulettes, que les voyageurs au pays du soleil aiment à se procurer ici (1). Appuyé au bastingage, je regarde avec indifférence vendeurs et chalands : je sais que la glacière du bord saura, mieux que ces gargoulettes, nous rafraîchir pendant la traversée.

Tout à coup le pont s'anime. Un personnage officiel, suivi de ses gens, vient de gravir l'échelle et s'avance vers un groupe de passagers que je n'avais pas encore remarqué. Il s'arrête à quelques pas de ce groupe en tête duquel se détache un homme de haute stature, et commence toute une série de salamaleks, les plus compliqués et les plus solennels qui se puissent voir. S'inclinant presque jusqu'à terre, il fait mine de ramasser une poignée de poussière de la main droite qu'il porte ensuite sur son cœur, sur sa bouche, sur son front (2). Sans se lasser, il répète plusieurs fois ce profond salut avec des marques toujours plus vives de joie et de respect. Quel était ce mystère ? Je vais aux informations, et j'apprends que nous avons l'honneur de posséder à bord un des plus hauts fonctionnaires de l'Empire Ottoman, le nouveau Vali, c'est-à-dire, le nouveau gouverneur de Smyrne, Son Excellence Nachid-Pacha.

(1) Dans ces vases exposés à un courant d'air, l'eau devient délicieusement fraîche.

(2) Ce salut oriental nous explique peut-être l'origine du signe de croix primitif, conservé à l'Évangile de la messe.

Dès lors tout s'expliquait. Ce visiteur empressé n'était autre que le Caïmakan, ou préfet des Dardanelles, qui venait rendre hommage au Vali. Celui-ci fut bienveillant et presque familier. Si vous voulez avoir quelque idée de sa personne, figurez-vous un homme d'aspect parfaitement débonnaire, d'allures on ne peut plus paternes, vêtu à l'européenne, sauf le fez ou calotte rouge d'usage, et emmitouflé dans un confortable pardessus de coupe absolument bourgeoise. La première impression, on le voit, n'est rien moins que terrible. Toutefois il ne faudrait pas trop se fier aux apparences. Regardez d'un peu plus près ce personnage à tête grisonnante ; son nez crochu, surmonté de lunettes à branches d'or, et surtout ses yeux inquiets vous diront assez qu'en dépouillant sa défroque orientale, il n'a point si facilement dépouillé le vieux Turc.

Quoi qu'il en soit, le Pacha nous parut être un homme profondément religieux. Cinq fois, pendant ce jour de traversée, à l'heure des cinq namaz ou prières (1), on lui apporta son tapis sur le pont, et lui aussitôt de s'orienter vers La Mecque et de commencer ses prostrations qu'il exécutait avec une prestesse et une rapidité surprenantes. De temps à autre il s'arrêtait : assis sur ses talons, les deux mains sur les genoux, les yeux grands ouverts et perdus dans le vide, il contemplait... quoi ? je n'en sais rien, peut-être

Aux bornes de la terre
L'ange Azraël, debout sur le pont de l'enfer (2).

Sa dévotion exubérante ne l'empêcha pourtant pas de bien boire, de bien manger et de beaucoup fumer, quoique nous fussions en plein Ramadan (3). Quel contraste entre l'abon-

(1) Voici l'heure et le nom arabe des cinq prières du dévot musulman : l'aurore, el fagr ; midi, el zohr ; trois heures, el asr ; coucher du soleil, el maghreb ; une heure et demie après le coucher du soleil, el âcha.

(2) V. Hugo, *Orientales*.

(3) Il est défendu aux musulmans, pendant leur mois de jeûne appelé Ramadan, de manger même une miette de pain, de boire même une goutte d'eau, de fumer même la plus mince cigarette, depuis le moment où l'on peut distinguer un fil blanc d'un fil noir, jusqu'au coucher du soleil.

dance dans laquelle vivait cette Ombre d'Allah, malgré le précepte du jeûne, et la détresse des trois cents soldats qui, l'année précédente, avaient fait avec nous la même traversée !

Comme pour me rappeler plus vivement ce souvenir, au moment où nous allions quitter les Dardanelles, une barque nous accoste portant cette fois encore des soldats, mais si défaits, si livides, qu'en les voyant la pensée du choléra vient à tout le monde. Après quelques pourparlers avec leur officier et sans doute sous l'empire de la crainte commune, le commandant du « Donnaï » refuse net de les prendre. C'étaient probablement de pauvres convalescents en congé, retournant au pays. On n'entendit pas un murmure ; ceux qui s'étaient déjà levés se rassirent tristement dans leur canot, et tous s'éloignèrent avec ce calme stoïque, cette inaltérable patience qui caractérise les vrais disciples du Coran.

Quelques instants après, nous avions repris notre course vers Smyrne. Bientôt s'ouvrirent devant nous les radieux horizons de la mer Égée. Je vous laisse à penser quelle fut ma joie de revoir la plaine de Troie et les cimes de l'Ida ; mais cette fois, voyageant en pèlerin, je fis aux souvenirs religieux une plus large part. Au lieu des ombres d'Hector et d'Achille, j'évoquais la grande figure de saint Paul, parti de ces beaux lieux pour nous apporter l'Évangile, et mes yeux, le long de cette rive fameuse, cherchaient surtout les deux cités apostoliques mentionnées dans les Actes : Troas et Assos.

Troas, appelée par les Turcs Eski-Stamboul (le vieux Stamboul), étale ses ruines imposantes sur un coteau qui s'incline vers la mer, en face de la pointe sud-est de l'île de Ténédos, Est-ce là l'ancienne Troie ? Quelques-uns l'ont pensé; Virgile certainement l'a cru : *Est in conspectu Tenedos* (1). L'antique enceinte de la ville, facilement reconnaissable aux arasements de ses remparts, forme un vaste rectangle, au milieu duquel

(1) Notons que Virgile ne fit son voyage de Grèce qu'après avoir écrit l'Énéide. Aussi, s'apercevant trop tard des erreurs topographiques et des lacunes de ce chef-d'œuvre, voulut-il au retour brûler son manuscrit.

les arcades des Thermes d'Hérode Atticus sont encore debout. Des colonnes de granit couchées à travers les broussailles, des pans de murailles massifs, indestructibles, les gradins d'un théâtre taillés dans la colline et couverts de gazon, une trentaine de piliers, dernier vestige de l'acqueduc qui apportait aux habitants les eaux du Scamandre, quelques sarcophages épars au milieu d'un petit bois de chênes, tous ces débris témoignent de l'importance qu'eut autrefois cette cité morte. Deux bassins complètement ensablés et séparés l'un de l'autre par une jetée ruineuse marquent la place de l'ancien port. Chrétiens, recueillez-vous !.... C'est ici que saint Paul s'embarqua pour la Grèce, lors de son premier voyage en Europe ; c'est ici que se décida ce voyage qui changea la face du monde. On sait dans quelles circonstances.

L'an 49 de J.-C., douze ans après sa conversion sur le chemin de Damas, le grand apôtre se trouvait à Troas, hésitant, incertain, ne sachant où porter ses pas. La route du nord lui était fermée (1) ; le sud avait déjà entendu sa parole ; les flots bleus de la mer Égée lui offraient à l'ouest une barrière, ce semble, infranchissable. Cependant quelques promenades sur les quais du port de Troas eurent bientôt fait germer dans son esprit des desseins dignes de son grand cœur. Il voyait là de nombreux navires appareillant chaque jour pour la Grèce septentrionale : c'était le chemin de l'Europe, c'était un monde nouveau à conquérir qui s'ouvrait devant lui. Mais quoi! quitter l'Asie où il avait déjà fondé tant d'Églises, se lancer dans l'inconnu, le pouvait-il sans compromettre l'œuvre commencée? Un soir, épuisé de fatigue, dévoré d'angoisses, il s'endort sur sa natte de roseaux, au bord de cette mer fameuse, si souvent chantée par Homère.

Tout à coup, pendant son sommeil, il voit en songe, debout près de sa couche, un Macédonien suppliant : « Paul, lui dit la vision, de grâce, viens en Macédoine, viens à notre secours, *transiens in Macedoniam, adjuva nos* (2). » Aussitôt toute hésitation cesse. L'Apôtre se lève ; il monte sur le premier navire

(1) *Actes*, XVI, 7.
(2) *Ibid.*, 8 et sqq.

qu'il rencontre, longe les rives de Ténédos, tourne l'île d'Imbros, et le soir même arrive à Samothrace. Le lendemain, il débarquait dans la rade de Néapolis, aujourd'hui *Kavala*, et quelques heures après faisait son entrée dans la ville grecque de Philippes. La conquête chrétienne de l'Europe était commencée.

Depuis lors Paul revint souvent à Troas. Cette ville était son port d'attache entre l'Europe et l'Asie. Il y trouvait l'hospitalité dans une famille grecque, aussi riche que religieuse, à en juger par la maison qu'elle occupait et qui n'avait pas moins de trois étages (1). Le chef de cette famille s'appelait Karpos. C'est d'une fenêtre de sa maison que tomba le jeune Eutychus, ressuscité par l'Apôtre ; et c'est entre ses mains que Paul laissa plus tard le manteau et les écrits qu'il prie Timothée de lui rapporter à Rome (2).

Nous savons par le livre des Actes qu'au retour de son second voyage de Grèce, après avoir séjourné une semaine entière à Troas, Paul laissant le navire, qui l'avait amené, doubler seul le cap Baba (3), s'achemina par terre, le bâton à la main, vers la ville d'Assos. Il est intéressant de constater que dans cette course pédestre l'Apôtre dut traverser la chaîne entière de l'Ida. Assos, en effet, est assise sur le revers méridional de cette chaîne, au bord du golfe d'Adramyte. Vue de la mer, au moment où notre bateau glisse entre la pointe nord de Mitylène et le golfe, elle présente un aspect saisissant. L'enceinte fortifiée paraît bien conservée. C'était une ceinture d'épaisses murailles flanquées de hautes tours ; des rochers escarpés complétaient ce système de défense, et la citadelle, fièrement plantée sur le sommet de la montagne, défia plus d'une fois des armées entières.

Assos était une cité de type essentiellement grec : temples, bains et théâtres, ouvrages militaires, tout porte le cachet de cette race aristocratique et fastueuse. Une voie romaine la reliait à Troas, dont elle n'est éloignée que de vingt milles environ.

(1) *Actes*, xx, 9.
(2) II *Tim.*, iv, 13.
(3) L'ancien cap Lectum, au sud-ouest de la Troade, Cf. *Actes*, xx, 13.

Paul suivit cette voie, arriva de bonne heure à Assos, où il prêcha et s'entretint avec les néophytes hellènes ; puis, dans la soirée, il descendit au port où son vaisseau venait d'entrer, s'embarqua, et le soir du même jour on jetait l'ancre en face de Mitylène. Il avait hâte d'arriver à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte, et voyageait rapidement. La nuit cependant, il fallait s'arrêter à cause des nombreux écueils dont l'Archipel est semé. Saint Luc, dans son journal de voyage, nous a fidèlement conservé le souvenir de ces escales nocturnes : après Mitylène, Chio, Samos, Milet, où Paul dit adieu aux Éphésiens, Cos et Rhodes virent successivement passer le navire aux blanches voiles qui portait l'Apôtre des nations. — Nous allons bientôt suivre nous-même cet itinéraire ; mais auparavant, il nous faut descendre à Smyrne.

On le devine aisément, en vue des côtes de la Troade, Nachid-Pacha s'occupa fort peu de souvenirs classiques, encore moins de souvenirs chrétiens. Aussi s'ennuyait-il visiblement. Tantôt assis, tantôt debout à l'arrière du bateau, il regardait d'un air distrait, sommeillait ou fumait. Parfois cependant, un objet vulgaire,se dessinant sur la rive,attirait son attention : un bouquet d'arbres, un moulin à vent, une maison blanche. Alors, sur un signe de tête du maître, un jeune Nubien, alerte et rieur, lui présentait sa lorgnette, qu'il recevait d'une main paresseuse et rendait presque aussi vite. Dans cette lutte contre l'accablement des plus chaudes heures du jour, la fortune lui vint pourtant en aide.Pour la vingtième fois le Pacha s'était levé et se promenait à pas lents sur le pont. Tout à coup il découvre derrière un amas de cordages son secrétaire profondément endormi. C'était un pâle enfant d'Israël,souple, patient, comme tous ceux de sa race. La pensée de lui faire une niche traverse aussitôt l'esprit du Pacha. Doucement, doucement, il enlève le fez du dormeur, le met dans sa poche, et sur la pointe du pied regagne sa cabine. Nous nous demandions ce qui allait suivre. Bientôt arrive l'esclave préféré, le Nubien, folâtre et lutin, tout heureux de son rôle de comparse. L'espiègle s'approche du pauvre homme, l'éveille et lui dit que le maître le veut voir à

l'instant. L'autre se frotte les yeux, s'étire, porte la main à sa tête et s'aperçoit que son fez a disparu. Jugez de son embarras. Se présenter tête nue à un supérieur passerait en Orient pour la dernière des insolences. Et cependant l'ordre pressait ; il fallait descendre. Ce fut pendant quelques instants un spectacle vraiment comique, dont jouit surtout le petit négrillon. Celui-ci, voyant le tour si bien réussi, prit alors en pitié son collègue et lui passa son propre fez. Ainsi finit l'histoire. Je ne revis plus le Pacha qu'au moment où nous arrivions à Smyrne. Cette fois il tenait sa lorgnette solidement braquée sur la ville dont il semblait faire une inspection minutieuse. En voyant ses prunelles se dilater de convoitise, je me disais : « Ou je me trompe fort, ou le voilà qui compte, quartier par quartier, ce que lui rapportera la tonte. » Après tout, est-on Pacha pour paître le troupeau, ou pour s'engraisser à ses dépens ?

Il était tard. Je débarquai aussitôt, et j'allai demander aux Frères des Écoles chrétiennes un lit plus frais que les couchettes du bord. Le lendemain, je dînai chez Mgr Timoni ; je ne me doutais point alors que l'ange de Smyrne dût être bientôt, lui aussi, l'ange du pèlerin. Mais n'anticipons pas. Dans l'après-midi, je passai sur l'Èbre, bateau des Messageries maritimes, et vers quatre heures nous levions l'ancre, en route pour la Syrie.

Les passagers étaient nombreux. C'étaient surtout des Grecs d'Alexandrie qui venaient de purger leur quarantaine et qui, fuyant le choléra, allaient se réfugier à Rhodes, où le fléau, dit-on, n'a jamais pénétré. Quelques familles smyrniotes faisaient la même traversée, probablement pour le même motif.

La mer était aussi belle que la veille. Cependant, parvenus à l'entrée du golfe, et au moment de tourner sur Chio, nous sommes pris en flanc par une brise assez forte, et moi qui suis le plus mauvais marin du monde, je n'ai que le temps de gagner ma couchette où je lutte contre le malaise, prie, rêve et dors jusqu'au lendemain matin.

A peine éveillé, je monte sur le pont pour reconnaître les

lieux. Nous étions en plein Archipel : des îles à droite, à gauche, devant, derrière. Du haut de la dunette, je cherche à m'orienter et finis par découvrir que nous avons depuis longtemps dépassé Chio. Laissant la route de Grèce s'enfoncer à l'ouest, nous courions droit au sud à travers les Sporades. La masse montagneuse de Samos perçait la brume légère, du côté du levant. Nous devions approcher de Patmos ; avant tout, je voulais ne pas manquer cette île vénérable. Bientôt je la vis sortir des eaux, rugueuse, sauvage, volcanique. Patmos se distingue par son âpreté. A peine y trouve-t-on quelque trace de verdure : de chétifs oliviers, une vingtaine de cyprès, un palmier solitaire font toute sa richesse. En revanche, ce ne sont partout que rochers menaçants, pics dénudés, cavernes béantes. Patmos est un des plus dangereux écueils de l'Archipel ; aussi les Romains, qui reléguaient de préférence leurs détenus politiques dans des îles inaccessibles (1), en avaient-ils fait un de leurs principaux lieux d'exil. Saint Jean y fut déporté dans sa vieillesse, et y écrivit l'Apocalypse. Au-dessous du monastère bâti sur la crête de la montagne, on montre la grotte où l'Apôtre en prière entendit derrière lui une voix qui lui disait : Écris. Jean s'étant retourné se prosterna saisi de frayeur, et commença aussitôt le récit de ces visions tour à tour lugubres comme la tempête, et sereines comme un coucher de soleil sur les flots endormis (2).

Au delà de Patmos, nous apercevons bientôt le promontoire d'Halicarnasse avec ses îles en vedette et son troupeau de sommets ronds et de pitons aigus. Puis l'île de Cos nous barre le passage. Cette grande île, patrie d'Hippocrate, paraît riche et prospère. Au pied de ses montagnes profondément ravinées s'ouvre vers le nord une large plaine. On y voit une jolie ville blanche au milieu de beaux arbres verts. Des moulins à vent, et de nombreuses voiles égaient le rivage. J'ai rarement rencontré un paysage plus frais, plus souriant.

Cependant notre bateau file à toute vapeur entre Cos et Halicarnasse, entre la patrie du père de la médecine et celle du

(1) « In asperrimas insularum. » Suétone, *Titus* 8.

(2) Sur Patmos, voir Guérin, *Description de l'île de Patmos*, Paris, 1856.

père de l'histoire. Au cap Crio, nous retrouvons le souvenir de saint Paul. Cette pointe extrême de l'Asie occidentale portait jadis la ville fameuse de Cnide, dont les ruines couvrent encore le rivage. C'est de cette ville que Paul partit pour Rome,comme il était parti de Troas pour Athènes.

Je ne me rappelle plus exactement à quelle heure nous arrivâmes à Rhodes. Longtemps d'avance nous avions pu voir le plateau des Chevaliers grandir à l'horizon et se détacher au loin comme une citadelle géante. Peu à peu les distances s'effacent ; nous tournons la pointe septentrionale de l'île, la ville apparaît avec ses tours et ses remparts. Encore quelques minutes de marche et nous mouillons en avant de l'ancien port.

Aussitôt notre bateau est entouré de barques montées par de vigoureux Rhodiens, en costume écarlate, qui crient, hurlent, tempêtent, gesticulent comme des forcenés. J'ai vu, dans différents ports, des débarquements orageux ; celui-ci dépasse, je crois, tout ce que j'ai vu. A peine le drapeau jaune du canot de santé a-t-il disparu (1), que le paquebot est littéralement pris d'assaut. Du haut de la dunette, nous contemplons cette avalanche humaine, et nous plaignons les nombreux passagers qui doivent débarquer ici.

On s'arrête peu à Rhodes, ce n'est pas la peine d'aller à terre. D'ailleurs, de notre poste d'observation, nous jouissons du plus beau panorama. Devant nous se déroulent la ville, le port, les jardins et les montagnes de l'île ; quelques palmiers courbés par la brise de mer se projettent sur le ciel bleu ; l'horizon est fermé par des rochers aux formes bizarres. La grande tour, qui se dresse en face de nous, n'est autre que ce fameux fort de Saint-Nicolas contre lequel vinrent se briser les armes ottomanes dans les deux sièges ; ce fort est encore aujourd'hui tel qu'il était au temps des chevaliers. Du colosse il ne reste pas trace ; on ne sait même plus au juste où il était.

(1) Avant qu'aucun passager puisse débarquer, le canot de santé, monté par le docteur et portant le drapeau jaune, se détache du bateau et accoste la rive. Si la patente du bord est en règle, on abat le drapeau : c'est le signal du débarquement.

Deux routes de Syrie s'ouvrent ici devant le pèlerin : celle de Chypre, la plus courte, la plus fréquentée, et celle de Cilicie, la plus longue, mais de beaucoup la plus intéressante. Nous suivrons cette dernière, longeant le Taurus, et fouillant la côte jusqu'à Beyrouth.

Deux ou trois heures avant le coucher du soleil l'ancre est levée. Nous ne nous arrêterons plus qu'à Mersina, port de l'ancienne Tarse, patrie de saint Paul. Dans trente heures nous y serons. En quittant Rhodes je jette un dernier coup d'œil sur l'île qui se déploie tout entière à nos regards ravis ; j'admire surtout ses plateaux massifs, ses monts tabulaires qui la font ressembler à un vaste échiquier garni de toutes pièces. Puis me retournant vers le nord, je prends en quelque sorte possession de la côte d'Asie, qui commence à s'immerger dans la brume du soir, mais que nous pourrons demain contempler tout le jour.

Ici se place un de ces incidents de mon voyage où la main de la Providence semble se montrer à découvert.

A mon départ de Constantinople, je me proposais non seulement d'aller à Jérusalem, mais encore de parcourir la Galilée. Ce dernier projet n'était pas sans graves difficultés. Je ne voulais, à cause des chaleurs, ni longer à cheval la côte de Tyr, ni traverser la Samarie ; il me fallait donc, pour exécuter mon plan, débarquer à Caïffa, au pied du Carmel. Or un seul bateau, venant de Beyrouth, fait escale à ce port avant de se rendre à Jaffa, et ce bateau, qui appartient au Lloyd autrichien, ne part que tous les quinze jours. On voit quels longs retards cette combinaison entraînait, et comment, sans un coup de la Providence, mon projet si longtemps caressé menaçait de tomber à l'eau.

Vainement je m'étais creusé la tête pour trouver une solution, et le soir du 21 juillet arpentant le pont à grands pas, je cherchais encore, quand tout à coup j'entends près de moi prononcer le nom de *Caïffa*. Je lève la tête et vois le docteur du

bord en conversation avec un passager portant barbiche et moustache à la française, et les cheveux ras, le tout légèrement blanchi par l'âge. Impossible de résister à l'accès de curiosité dont je suis pris : « Pardon, Messieurs, dis-je en m'approchant, je viens d'entendre prononcer le nom de Caïffa ; peut-être connaissez-vous cette ville, et pourriez-vous me donner certains renseignements qui m'intéressent au plus haut point. — Mais, me répond le docteur en riant, vous ne pouviez pas mieux tomber : Monsieur est précisément le consul français de Caïffa. » Le consul, M. Monge, neveu du célèbre géomètre, s'inclina avec une courtoisie parfaite, et en même temps avec un air de bonté paternelle qui me ravit. Jugez si je me fis faute de lui exposer mes petites préoccupations. Par une rencontre providentielle que je ne puis assez admirer, le consul était dans une situation analogue à la mienne. Le bateau de Caïffa ne devant partir de Beyrouth que cinq jours après notre arrivée dans cette dernière ville, il ne voulait pas attendre ; il cherchait un autre moyen de transport rapide, par mer ; il le trouverait, ou, s'il ne le trouvait pas, il le créerait. Dans tous les cas, pourvu que je consentisse à suivre sa fortune, d'avance il mettait toutes ses ressources à ma disposition.

Cet entretien m'avait ébloui de joie. J'étais désormais sûr de voir se réaliser mon désir le plus cher ; tous les obstacles étaient aplanis ; j'irais en Galilée. Ce soir-là, j'entonnai de bon cœur, avant de me coucher, l'hymne de la reconnaissance, et pendant toute la nuit je ne vis en songe que lacs et montagnes, horizons bleus et chênes verts, sources limpides et joyeux villages, la Galilée enfin, telle que je la rêvais, et, Dieu merci ! telle que je l'ai trouvée.

Le lendemain, 22 juillet, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, nous longeâmes la chaîne du Taurus. Pendant plusieurs heures nous vîmes à notre droite l'Olympe de Chypre. Je passai ma journée sur le pont, contemplant sans me lasser ce ciel magnifique, ces eaux étincelantes, ce rivage enchanteur. La nature se montre ici d'une grandeur vraiment surprenante. Le Taurus n'est sur toute sa longueur qu'un prodigieux entasse-

ment de sommets fantatisques : pics neigeux, plateaux massifs, tours et pyramides, mitres et tiares gigantesques. A la vue de cet immense bouleversement, de cette étrange et inexprimable confusion, de ce pêle-mêle sublime, de cette écrasante et colossale beauté, on se sent presque pris de vertige. On se croirait au pays du Déluge, et au lendemain même de la catastrophe. Il semble que les eaux viennent à peine de s'écouler, creusant ces ravins sans fond, broyant ces puissants sommets, mutilant ces crêtes superbes, tordant comme de frêles roseaux ces fiers Titans de la création. Ce n'est plus la paisible et lumineuse plaine de Troie ; c'est le champ de bataille d'une race de géants foudroyés.

Mais déjà le soleil a disparu sous les eaux. La lune, cette pâle Astarté, reprend son empire sur ces mystérieux horizons. Elle brille entre les crêtes du rivage, elle baigne l'azur profond du ciel, elle scintille sur l'immensité des flots. Ma pensée se replie comme l'aile fatiguée de l'oiseau ; ma paupière se ferme ; les heures de la nuit s'écoulent silencieuses. A peine si, au moment où le bateau s'arrête, j'entends la chaîne de l'ancre se dérouler, et le coq avait depuis longtemps chanté lorsque je remontai sur le pont.

Un spectacle ravissant de calme et de sérénité s'offre alors à ma vue. Au fond d'une rade paisible, bordée de myrtes et de lauriers-roses, une petite bourgade étalait ses maisons blanches; derrière la bourgade, une vaste plaine ; derrière la plaine et fermant l'horizon, des montagnes aux contours bizarres et pourtant harmonieux. On dirait un décor de théâtre. Cette bourgade, c'est Mersina ; cette plaine, c'est la plaine de Tarse. Nous sommes en Cilicie.

La patrie de saint Paul ne pouvait se présenter à moi sous un aspect plus attrayant ; notre bateau s'arrêtait ici un jour entier. J'eus un instant la pensée de pousser jusqu'à Tarse ; mais la chaleur, la distance, que sais-je ? d'autres raisons encore me rendaient hésitant, et je ne me décidais pas même à descendre à terre, lorsque après déjeuner M. Monge m'accoste et m'invite à

faire avec lui une excursion à cheval jusqu'aux ruines de Pompéiopolis. Ces ruines sont situées sur un promontoire pittoresque, dans la partie occidentale de la plaine de Cilicie ; la distance est d'environ deux heures ; le docteur est des nôtres. J'accepte, et nous partons dans un canot du bord emmenant avec nous Block, le chien du commandant. Une fois à terre, nous nous rendons chez le consul français, M. Gefforoy, et, par son intermédiaire, nous louons quatre chevaux, dont un pour le guide. Block suivait, aboyant aux oiseaux, gambadant à travers la lande épineuse.

Loin d'être pénible comme je l'avais craint d'abord, notre promenade fut pleine de charmes. Pendant la plus grande partie de la route nous longeâmes le bord de la mer, nous amusant parfois à pousser nos chevaux jusque dans les vagues. Chemin faisant, je tâchais de me rendre compte de la configuration de cette plaine célèbre ; mais, plus d'une fois, des chameaux nous disputant l'étroit sentier, interrompirent le cours de mes observations. L'avouerai-je ? Ce n'était point sans une appréhension secrète que j'abordais alors et rasais du bord de ma selle ces masses mouvantes. Plus tard, mieux fait à la vie arabe, je ne m'étonnai plus pour si peu.

Les ruines de Pompéiopolis sont véritablement curieuses ; j'y remarquai surtout un portique comptant plus de quarante colonnes debout, l'hippodrome bien conservé, et le théâtre taillé, à la manière antique, dans les flancs d'une colline. Du haut de cette colline nous découvrions toute la plaine de Tarse, bornée au sud par la mer, au nord par un rideau de hautes montagnes cubiques. On dirait d'immenses dés à jouer posés sur le sol. Ce paysage surprend par l'étrangeté des formes, comme par l'harmonie de l'ensemble. Tel fut l'horizon de Paul enfant (1).

Notre départ de Mersina était fixé à six heures du soir. Or, en fait d'exactitude le commandant n'entendait pas plaisanterie : il fallait donc être exacts. Aussi jugez de notre désappointement

(1) Sur Tarse au temps de saint Paul, voir l'abbé Fouard, *Les origines de l'Église. Saint Pierre et les premières années du Christianisme.* Chap. VI, p. 138. — Paris, Lecoffre. 1886.

d'abord, de notre inquiétude ensuite, quand au moment du retour nous nous aperçûmes que nous avions perdu nos chevaux. Ils étaient restés aux mains du guide ; et maintenant, où était le guide ? Nous avions eu l'imprudence de nous séparer de lui au milieu d'un inextricable fourré de broussailles épineuses : impossible de retrouver sa trace. Nous crions à tue-tête : Bourda ! bourda (1) ! Nos cris se perdent dans la solitude immense. Une demi-heure, une heure se passe. Enfin nous apercevons notre homme tranquillement assis au pied d'un arbre, et tenant ses chevaux en laisse. Nous piquons des deux à travers les décombres ; nous brûlons le terrain autant que le permettent nos paisibles bêtes et nos talons désarmés ; finalement nous arrivons, mais avec vingt minutes de retard. C'était peu, en soi ; c'était beaucoup, par rapport au bon ordre et à la discipline générale du bord. Aussi le commandant avait-il eu grande envie de nous planter là ; mais pouvait-il partir sans le Consul, sans le Docteur, et sans son chien ? Ah ! si j'avais été seul !

De Mersina à Alexandrette, il n'y a que quelques heures. La traversée ayant eu lieu pendant la nuit, nous trouvâmes encore une fois la scène changée en nous levant le mardi matin. Mais il y avait de quoi regretter les jours précédents. Les montagnes du golfe étaient presque entièrement couvertes de brumes épaisses, la chaleur était suffoquante et incroyablement humide. Pour comble de malheur, il nous fallait rester deux jours entiers dans ce soupirail d'enfer. Bon gré mal gré on se résigne, et le temps se passe à éponger les flots de sueur qui coulent de tous les fronts. J'eus alors pour la première fois quelque idée de ce que doivent être les chaleurs tropicales. Ce n'est pas que j'éprouvasse des sensations bien pénibles, mais je me fondais tout en eau presque sans m'en apercevoir. Cette évaporation intense et continue abat bien vite les forces, et je ne m'étonne point qu'à la longue elle abatte aussi les courages.

Notre seule distraction pendant ces deux longues journées fut

(1) Mot turc qui signifie : Ici, ici.

la prise par nos matelots d'un jeune requin d'un mètre de longueur. Il appartenait sans doute à la respectable famille dont nous voyions les principaux membres circuler autour de notre navire, cherchant vainement une proie humaine.

Enfin on appareille et nous quittons Alexandrette. Désormais nous sommes en Syrie. Voici d'abord les montagnes d'Antioche, où de grands feux allumés par des pâtres ansariens lancent vers le ciel leurs colonnes de fumée. Voici l'embouchure de l'Oronte, sur lequel était bâtie la belle cité d'Antiochus (1). Voici Latakieh, l'ancienne Laodicée, un de ses ports et sa rivale. L'aspect de la ville avec sa terrasse de palmiers est gracieux et plein de fraîcheur. On y voit de beaux couvents et de grandes églises. Mais nous nous arrêtons à peine. C'est aujourd'hui jeudi ; demain nous devons être à Beyrouth.

Le bateau continue donc sa marche accélérée et vogue à toute vapeur. Le ciel est sans nuages ; le soleil de Syrie brille dans tout son éclat. La côte capricieuse s'éloigne et se rapproche, fuit et revient, se creuse en petits golfes ou s'élève en collines arrondies. Le paysage est gracieux et coquet, l'atmosphère molle et embaumée. C'est bien sur ces rivages qu'ont dû naître les mythes d'Adonis et d'Astarté.

Rouad paraît, l'Aradus des anciens, l'Arvad de la Bible. Je suis frappé de la ressemblance de cette île avec la ville de Saint-Malo. J'y trouve la même gerbe de maisons, les mêmes remparts crénelés et battus par les vagues. Elle n'a guère plus d'une demi-lieue de circuit, et cependant sur cette étroite roche subsiste une population de près de quinze cents habitants tous marins ou pêcheurs.

Tout à coup la côte se redresse ; une chaîne de hautes montagnes surgit brusquement ; les glaciers étincellent. C'est le Liban !

Le Liban, vu de la mer, présente un spectacle à la fois plein de majesté et de charmes. Selon l'altitude, il se divise horizon-

(1) Sur Antioche, au temps de saint Pierre, voir *Les origines de l'Église, saint Pierre*, etc. Chap. IX, p. 214.

talement en trois zones ou étages : la zone tropicale, la zone tempérée et la zone glaciale. En bas vous voyez s'épanouir une végétation africaine : bois d'orangers et de citronniers, bosquets de myrtes et de lauriers-roses, corbeilles de verdure pâle, barbelées de palmiers. A mi-côte, ce sont les arbres de nos pays : noyers, chênes, mélèzes. Enfin, tout au sommet, les neiges éternelles. Représentez-vous donc cette chaîne immense, de teinte grise ou rougeâtre ; faites courir sur ses flancs rocailleux des festons de verdure ; semez partout des villages blancs ; multipliez les couvents grecs ou maronites, bâtis comme des forteresses ; faites étinceler au soleil les cimes glacées et vous aurez une idée de ce panorama grandiose et sévère.

Le soleil était près de se coucher lorsque nous arrivâmes à Tripoli. Là encore, nous eûmes sous les yeux un de ces tableaux qui ne s'effacent point de la mémoire. Le Liban resplendissait sous des flots de lumière ; la ville arabe, coquette et parée, souriait dans la verdure ; le château de Raymond de Toulouse la couvrait de son ombre féodale. Soudain le canon du Ramadan tonna, l'appel à la prière retentit du haut des minarets blancs, la foule joyeuse y répondit par ses cris d'allégresse (1). La nature était en fête ; la mer elle-même semblait fière de baigner ces beaux lieux : jamais je ne l'avais vue plus vive, plus caressante, plus gracieusement mutinée.

Cependant une scène d'une poésie étrange se passait à notre bord. Nous ramenions de Mersina, où il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie, un riche marchand arabe de Tripoli. Cet infortuné, complètement paralysé, faisait peine à voir. On l'avait couché sur la dunette où il passait ses nuits et ses jours à gémir et à pleurer. Parfois, l'œil fixe et presque éteint, il chantait d'une voix sourde et sur un rhythme profondément mélancolique des paroles pour nous inintelligibles. Nous croyions qu'il

(1) Au moment précis du coucher du soleil, chaque jour du mois de Ramadan, on tire dans toutes les villes un coup de canon : c'est le signal de rompre le jeûne. Aussitôt ceux qui ont quelque chose sous la main boivent et mangent ; les autres allument du moins une cigarette. A ce moment une joie bruyante éclate partout.

délirait. Mais notre archimandrite, parfaitement au fait des mœurs et de la langue du pays, nous détrompa : « Il se plaint, nous dit-il ; il chante son malheur. Il chante : Je vais revoir mes fils, ô douleur ! je vais revoir ma famille, ô douleur ! Tous vont pleurer sur moi ! Hélas ! hélas ! que je suis malheureux ! Allah, aie pitié de moi ! »

A peine eûmes-nous jeté l'ancre devant Tripoli, que sa famille vint le prendre. Ce fut une scène déchirante, mais tout orientale et purement arabe. Les parents et serviteurs, six ou sept hommes en tout, s'avancèrent sur le pont, conduits par le frère du malade ; ils entourèrent sa couche formée de nattes et de coussins. Tous alors s'assirent sur leurs talons, et demeurèrent assez longtemps dans cette posture, immobiles et gardant un profond silence. On n'entendait de temps à autre que les sanglots qui brisaient la poitrine du paralytique. Enfin ils l'emportèrent.

Cette scène rappelait d'une manière frappante l'attitude des amis de Job : « Et sederunt cum eo in terra septem diebus et septem noctibus, et nemo loquebatur ei verbum : videbant enim dolorem esse vehementem (1). »

Dans la nuit du jeudi au vendredi nous quittâmes Tripoli ; au lever du soleil nous étions en rade devant Beyrouth. Je me hâtai de débarquer, et courus aussitôt à l'Université Saint-Joseph, où je fus accueilli comme un frère. Mais à peine arrivé, je songeais à repartir. Beyrouth n'était pour moi qu'une escale; ma pensée et mon cœur étaient déjà en Galilée.

Comme bien on pense, je n'avais pas quitté le Consul de Caïffa sans m'entendre définitivement avec lui. M. Monge m'avait dit : « Je ne veux pas traîner à Beyrouth jusqu'au départ du bateau de Caïffa. D'un autre côté, le commandant de « l'Èbre » ne peut songer à toucher ce port, pour l'amour de moi. Comme son bateau fait le courrier, le gouvernement français aurait le

(2) « Ils s'assirent près de lui sur la terre, sept jours et sept nuits, mais personne ne lui parla : car ils voyaient combien grande était sa douleur.» Job, II, 13.

droit de réclamer. Voici donc ce que j'ai résolu : Je loue à Beyrouth un voilier. Le commandant consent à me le remorquer jusqu'à la hauteur du Carmel. Là, il me lâche, je passe sur mon voilier, et en une heure et demie, à moins de gros temps, je suis à Caïffa. Si vous n'avez pas peur de ce transbordement en pleine mer et en pleine nuit, mon bateau et ma personne sont à votre disposition. »

On ne pouvait être plus aimable ; l'occasion ne pouvait être plus belle. Nous étions au vendredi ; « l'Èbre » devait partir de Beyrouth le lendemain soir. Le surlendemain, dimanche, au lever du soleil, je serais donc au Carmel. J'aurais cinq jours pour faire mon tour de Galilée, et revenir prendre le jeudi à Caïffa le bateau du Lloyd Autrichien en route pour Jaffa. J'évitais ainsi un retard de trois semaines, et des frais en proportion, c'est-à-dire, que mon excursion en Galilée, d'irréalisable qu'elle paraissait d'abord, était devenue comme par enchantement on ne peut plus facile et plus simple. C'était à n'y pas croire : « Quelle chance vous avez, me disait à Beyrouth le doyen des pèlerins, le P. Fiorowich, jamais on n'a rien vu de pareil. »

Et moi, je répondais dans mon cœur débordant de reconnaissance : O Providence ! voilà bien de tes coups !

VICTOR BAUDOT, S. J.

(*La suite prochainement.*)

MISSION BELGE

DU

CHOTA-NAGPORE

(BENGALE)

(Suite. — Voir p. 218.)

I. Chez les Oraons

Plusieurs fois déjà, nous avons dit un mot de la mission commencée en avril 1886 par le P. De Cock, dans la tribu des Oraons (1); nous devons aujourd'hui entrer dans de plus grands développements. Après une courte notice sur cette tribu, nous emprunterons à la correspondance des missionnaires les détails relatifs à l'établissement de la nouvelle station.

Les aborigènes du Chota-Nagpore se partagent en deux groupes principaux, le groupe kôlarien et le groupe dravidien, celui-ci représenté surtout par les Oraons. A une époque antérieure aux migrations des Aryas, qui eurent lieu environ 2000 ans avant J.-C., les peuplades kôlariennes descendirent dans l'Inde probablement par le nord-est; car on retrouve chez elles des affinités linguistiques et ethniques avec certaines tribus tibéto-birmanes. Les Dravidiens, appartenant comme les premiers à la race touranienne, pénétrèrent dans la péninsule par les passages du nord-ouest et habitèrent d'abord le Punjab ; puis s'avançant vers le sud, ils croisèrent et divisèrent le courant kôlarien, et allèrent coloniser toute la partie méridionale de l'Inde, jusqu'au cap Comorin, et même, semble-t-il, se répandirent dans les îles du Grand Océan et en Australie. Après la conquête aryenne, les Dravidiens, réduits à un rang inférieur, ont maintenu néanmoins leur ancien idiome. Aujourd'hui les langues dravidiennes, dont la principale est le tamoul, sont parlées dans l'Inde méridionale par 28 millions d'habitants. L'*oraon* appartient à cette famille linguistique.

(1) Voir livr. de mai, p. 228 ; a. 1886, pp. 203 et 461.

Appelés souvent *Dhangars*, c'est-à-dire, *Montagnards*, les *Oraons* (ou *Uraons*) se trouvent massés dans les parties nord et ouest du Chota-Nagpore proprement dit ; on les rencontre encore disséminés par îlots dans les autres territoires de cette « division », et même sur quelques points des Provinces Centrales. Leurs traditions les font partir de la côte occidentale de l'Inde, soit du Gujrat, soit plutôt du Konkan (au nord de Bombay), d'où l'on suppose dérivé le nom de *Khurnkâ*, par lequel ils se désignent eux-mêmes. Après différentes migrations, tandis qu'une fraction de la tribu se dirigeait au nord vers le Gange, et allait s'établir dans les monts Rajmahals, qu'elle occupe encore aujourd'hui, l'autre partie s'avançait vers le sud-est et atteignait le haut plateau du Chota-Nagpore. Les nouveaux venus se répandirent sur les versants nord-ouest et ouest du plateau (district de Lohardagga et États tributaires du Chota-Nagpore), où les Mundas (Kôles), encore en petit nombre, leur laissèrent toute liberté de s'établir. Depuis lors, bien que les alliances entre les deux peuples ne fussent pas tolérées, Mundas et Oraons vécurent néanmoins côte à côte en bonne harmonie, comme gens d'une même nation. Soumis plus tard, ainsi que les Mundas, aux rajas du Chota-Nagpore, les Oraons avec la majorité des Mundas repoussèrent l'introduction du brahmanisme, et persévérèrent dans leur ancien état religieux. Sous la période musulmane le Chota-Nagpore, resté indépendant, ne fut assujetti aux gouverneurs du Bengale et du Béhar que vers la fin du XVIe siècle ; en 1772, il passa sous la suzeraineté de la Compagnie des Indes. A la suite du contact permanent, sans perdre la distinction basée sur la langue, la race et le fond du caractère, les deux peuples, Oraons et Mundas, ont fini par présenter une très grande ressemblance sous le rapport des mœurs, des coutumes et des institutions sociales. Le système religieux des Oraons apparaît comme un mélange de leurs croyances primitives et des rites pratiqués chez les Mundas.

D'après le recensement de 1881, le nombre des Oraons purs, c'est-à-dire, qui ont conservé leur religion et leurs usages propres, est évalué à 200,000, groupés principalement à l'ouest de Ranchi et dans les environs de Lohardagga (1). Il est à noter que dans toute l'Inde, les castes inférieures sont formées en très grande majorité par les populations aborigènes et primitives plus ou moins hindouïsées.

(1) Les détails qui précèdent sont empruntés aux excellents ouvrages de W. W. Hunter, *the Imperial Gazetteer of India*, 2e édit. (London, Trübner, 1885-1887), vol. VI, *India*, pp. 63 et ss., et *Statistical Account of Bengal* (London, Trübner, 1877), vol. XVI, *the Uraons*, pp. 279 à 296. Nous y renvoyons le lecteur pour plus amples renseignements.

Les luthériens de Prusse, venus à Ranchi au mois de mars 1845 pour convertir les Kôles, commencèrent dès 1850, à instruire également les Oraons. Bientôt ceux-ci, à l'exemple des Kôles, embrassèrent le protestantisme en assez grand nombre, et leurs convertis figurent pour une bonne part dans le chiffre d'environ 35,000 adeptes que les ministres luthériens et anglicans comptaient en 1875 dans le Chota-Nagpore (1). A la suite de ces succès de l'hérésie, les missionnaires belges de Calcutta, malgré la pénurie de leurs ressources, résolurent de porter la foi catholique à ces populations entraînées dans l'erreur.

Nos lecteurs ont pu suivre les rapides développements des missions kôles à Sarwada (Mariadi), Josephdi, Randgaon et Torpa. Cependant la tribu des Oraons était restée jusqu'ici en dehors de ce mouvement religieux. L'an dernier, le P. De Cock, depuis assez longtemps missionnaire à Jamgain et à Dorunda, fut chargé d'évangiliser les Oraons. Au mois d'avril 1886, il fit choix du village de Diggia, à mi-chemin entre Ranchi et Lohardagga, pour y fonder la première station, et commença aussitôt à construire une maison et une chapelle provisoires. Mais laissons la parole aux missionnaires eux-mêmes. Après nous avoir donné quelques détails concernant les mœurs des indigènes, ils raconteront les débuts de l'apostolat catholique parmi les Oraons.

Dans une lettre du 5 octobre 1885, le P. Sapart écrivait : « Différents des Kôles, gens tranquilles et sérieux, les Oraons, petits de taille, sont d'humeur joviale et gais compagnons. Le jour, ils travaillent bravement; le soir, ils préparent et prennent leur repas, puis ils vont chanter et danser jusqu'à minuit et souvent au-delà ; ensuite ils dorment un peu, et retournent gaîment à l'ouvrage. L'*akhra*, c'est ainsi que l'on nomme la place du village où l'on danse, est une sorte de cirque, entouré de sièges pour les spectateurs et ombragé de grands tamarins. Leurs villages formés de maisons et de jardins groupés sans aucun ordre, sont de vrais labyrinthes n'ayant qu'une ou deux issues. Chaque jardin est entouré d'un mur en terre de quatre à cinq pieds de haut. Partout, le long des ruelles tortueuses qui conduisent aux maisons, dans les

(1). En 1855, les ministres luthériens de Ranchi adoptèrent définitivement *Phindi* comme langue du culte pour les offices religieux : ce choix fut déterminé par la variété des dialectes et l'insuffisance des vocabulaires des langues indigènes. Cfr. W. W. Hunter, *Statistical account of Bengal*, vol. XVI, p. 424. — Voir aussi, sur les missions protestantes en Kôlarie, Sherring, *the History of protestant missions in India* (London, Trübner, 1875), pp. 158 à 171.

cours, aux abords du village, sont creusés des trous à fumier, remplis d'une eau infecte où grouillent quantité de porcs, qui courent d'un endroit à l'autre. Chez les Kôles, au contraire, les jardins ne sont entourés que de haies; dans chaque village, il y a plusieurs carrefours, plantés de quelques grands arbres, généralement des tamarins; c'est là, sous ces arbres, que l'on enterre les morts, et l'on recouvre leurs ossements de grandes pierres. Chez les Oraons, par suite de leurs habitudes, hommes et bêtes ont souvent des maladies que l'on ne manque pas d'attribuer au mécontentement des « Bongas », mauvais génies, surtout si quelqu'un du village s'est fait chrétien. Alors on contraint ceux que le devin ou sorcier a désignés, parfois même tout le monde, à offrir des sacrifices aux Bongas. Suivant les cas, il faut immoler des coqs, des poules, des chèvres ou des bœufs, et la cérémonie est accompagnée d'un repas donné à tout le village. Ces pratiques deviennent l'occasion de bien des injustices et des vexations, par lesquelles ces gens se ruinent l'un l'autre. »

Le P. De Cock, missionnaire des Oraons, dans une lettre datée de Diggia, 22 novembre 1886, décrit la fête des morts dans un village oraon. « Comme vous le savez, dit-il, j'ai quitté et Jamgain et Dorunda, et suis allé m'établir à Diggia (ou Dighia), pour commencer une mission parmi les Oraons. Leur langue est toute différente de celle des Mundas; mais les mœurs et les coutumes des deux peuples se ressemblent assez, excepté pourtant que l'Oraon est beaucoup plus gai et plus amateur de réjouissances que le Munda. Voici comment se passe chez eux la fête des morts. Elle vient d'avoir lieu, samedi 20 et dimanche 21 novembre. Je raconterai ce que j'ai vu et entendu. D'abord, il faut savoir que les Oraons, comme les Mundas, brûlent leurs morts dans un endroit nommé *masra*, généralement un coin stérile à l'écart du village. Quand le corps est brûlé, ils recueillent les os dans un vase neuf en terre cuite, qu'ils placent dans leur jardin, en attendant le jour où doit se faire la déposition générale de tous les morts du village. En cas d'épidémie ou de décès nombreux, on enterre provisoirement les cadavres, pour les brûler tous ensemble à la fête des morts. Seraient-ils persuadés que la crémation des corps est contraire à l'hygiène publique, je l'ignore. Quoi qu'il en soit, supposons-nous à la veille de la fête. Le son d'un instrument criard appelle les habitants au *masra* ou lieu de crémation. Les hommes apportent des haches et des bêches; les femmes, je ne sais quoi, mais à coup sûr des larmes. On dresse des bûchers de bois vert, puis les jeunes gens déterrent les cadavres. Chaque corps étant placé sur son bûcher, on brûle les morts au milieu des cris et des hurlements des femmes; puis quand tout est consumé

ou presque tout, on se retire et l'on se livre à de copieuses libations. Le lendemain, c'est le *harburi*, c'est-à-dire, la déposition des morts. (*Har* ou *haddi* = ossements ; *buri*, de *burana*, enfoncer, = déposition).

« Vers midi, samedi 20, le son des instruments retentit, et l'on se rend au *masra* ; la jeunesse reste au village. La foule étant parvenue au lieu de la crémation, les cris de douleurs se font entendre ; puis les femmes recueillent les ossements dans des urnes et les recouvrent de quelques fleurs. Ensuite on se met en rangs, et l'on se dirige processionnellement vers l'endroit où reposent depuis la fondation du village, les cendres de tous les aïeux. Ce cimetière est toujours situé près d'un cours d'eau ou d'un étang. Les hommes sont à la tête du cortège, marchant assez vite et en silence ; les femmes suivent, portant qui une urne, qui des fleurs. Le silence n'est interrompu que par les lamentations des femmes : « O mon enfant ! que t'avais-je donc fait ? et tu m'as quittée pour toujours !... » Une autre, qui a perdu son mari, s'écrie : » Quoi ! n'ôtais-je pas les petites pierres de votre riz ?... Pourquoi donc me quitter? Ayo! Ayo!... » etc., etc. Quand la procession est arrivée au cimetière, on dépose les urnes en terre, dans les fosses préparées, et on les recouvre de larges pierres plates ; puis avant de reprendre le chemin du village, la troupe entière se purifie par un bain.

« Le second jour, — c'était le dimanche 21, — a lieu proprement la fête des funérailles : *madburi*. Vers 11 heures, on s'assemble à l'*akhra*, lieu de danse du village. On y plante, m'a-t-on dit, quelques bâtons, que l'on recouvre de paille, et l'on fait une offrande qui consiste en riz et en boisson, *mad* (d'où *madburi*). La cérémonie est suivie d'un dîner de famille, fourni par les jeunes gens du village. Ce dîner, fort simple, consiste en une grande quantité de gros fruits nommés pompkins, que l'on a fait cuire et dont tout le monde mange à l'*akhra* même. Ce jour-là, les jeunes filles doivent donner à chaque garçon une mesure de *chiura*, sorte de riz rôti. Bien entendu, le repas ne va point sans boisson ; car, dit-on, si les morts boivent, pourquoi les vivants ne le feraient-ils pas aussi ? Particularité propre à la fête : après ce dîner de famille, on danse également en famille, non pas, comme à l'ordinaire, les jeunes gens, qui s'abstiennent en cette circonstance, mais les vieux et les vieilles, les amis et les ennemis, qui exécutent une danse particulière, costumés avec ce qui leur est tombé sous la main. La vieillesse étant moins ardente, on se retire d'assez bonne heure et la nuit est tranquille. J'allais oublier de dire que les familles dont un membre est mort pendant l'année donnent un grand dîner à toute leur parenté ; et comme dans un village kôle ou oraon les

deux tiers sont apparentés, il s'ensuit que le grand nombre des habitants du village prennent part au festin..

« Telle est cette fête des morts. Mais combien elle est triste, combien vide de consolations et d'espérances! Le premier jour, ce sont des hurlements affreux et des imprécations révoltantes : le second, c'est une scène d'ivrognerie, un pêle-mêle d'hommes et de femmes, qui tâchent de noyer leur tristesse dans la boisson.

« Le lendemain, les travaux des champs reprenaient avec activité, car on est en pleine moisson du riz. Mais pendant ces deux jours, personne ne peut travailler ; autrement, dit-on, il n'y aurait pas de grain dans les épis. Voilà les pauvres gens parmi lesquels j'ai à vivre. Diggia est un grand village; il doit avoir de 125 à 150 maisons, et les villages du Lohardagga n'en ont en moyenne que 25. Toutes les maisons se touchent, à peu près comme dans une ville. J'ai commencé à bâtir une maison, qui doit être assez grande, et coûteuse en conséquence. Après cela, j'entreprendrai l'église, qui sera dédiée à Marie Immaculée. Marie, connue et honorée parmi les Oraons, attirera les âmes à son divin fils Jésus. Elle daignera, je l'espère, me procurer les ressources pour lui construire ici un beau sanctuaire. »

Quelques mois après l'installation du P. De Cock au milieu des Oraons, le P. Motet, de résidence alors à Dorunda, alla lui rendre visite ; sa lettre, datée de Dorunda, 19 août 1886, renferme des particularités intéressantes. « Je reviens, écrit-il, de visiter la première mission catholique établie chez les Oraons, et leur missionnaire, le P. De Cock. Diggia, c'est le nom du village où demeure le Père, est à huit lieues à l'ouest de Ranchi, sur la route qui conduit à Lohardagga. Ce trajet jusqu'ici m'avait effrayé par sa longueur, d'autant que nous sommes à la saison des pluies et qu'il est rare de passer un jour sans averse. Je me résolus pourtant, et un beau matin, le lundi, lendemain de l'Assomption, j'enfourche mon petit Bismarck, et me voilà parti, accompagné d'un brave garçon oraon, Petrus, qui doit me mettre sur la voie et qui me suivra de loin. Le soleil se levait radieux à l'horizon; l'air était pur, et la vue se reposait sur les belles moissons qui couronnent les champs. La route, droite et unie, sans montagne ni rivière, sans étape ni hôtellerie, me parut cependant agréable. On suit la crête d'un vaste plateau, où plusieurs rivières prennent leur source, entre autres la Koel, qui se dirige au nord, et la Subarnarikha, qui coule vers l'est. Pendant les six heures que dura la marche, j'eus le temps de considérer les villages et les rizières, de faire un bout de causette avec quelque voyageur indigène, et d'égrener plusieurs fois mon rosaire. Je me rappelais aussi le B. Pierre Lefèvre, dans ses voyages,

conversant avec les anges gardiens de chaque localité et bénissant les champs des laboureurs. A cette saison, ici comme chez vous, on est très occupé : on moissonne, on sarcle, on transplante le riz. Cette dernière besogne revient surtout aux femmes. On les voit de tous côtés, réunies en longues files, à moitié courbées, le cou chargé de leurs nombreux colliers, les pieds et les mains dans l'eau et la boue, et l'on entend les gais refrains dont elles animent leurs travaux.

« Enfin, apparaît, non le clocher, mais la maison provisoire de la mission. Il était midi quand j'arrivai. Le P. De Cock était allé bien loin, visiter un chrétien malade. J'eus donc tout le temps de voir la maison, le village, les habitants. Le Père a acheté, ou plutôt loué à perpétuité, pour une rente annuelle de huit francs, un terrain situé à l'entrée du village de Diggia. C'est une colline pierreuse, impropre à la culture, où l'on a bon air et vue très agréable, surtout vers le nord. Le Père est là seulement depuis le 13 avril, fête de S. Herménégilde. Malgré sa santé délabrée, il a rudement travaillé. N'ayant pas les ressources pour entreprendre et terminer avant les pluies les bâtiments principaux, il a construit les dépendances et les remises, qui se composent de neuf places disposées sur deux lignes. La bâtisse est faite d'après les usages du pays, c'est-à-dire, en terre et couverte de tuiles. C'est solide et propre. J'aurai à fournir l'ameublement nécessaire. Bientôt, je l'espère, au sommet de la colline, s'élèvera la maison du prêtre et le temple de N.-S. Diggia doit avoir une belle et grande église, qui attire de loin les regards et qui proclame au milieu de ces populations simples les magnificences de la vraie religion.

« Pendant que je considérais tout à loisir, mon brave Petrus était arrivé. La joie de revoir son pays et ses amis lui fait oublier la fatigue ; il s'offre à me montrer le village. Décidément, les Oraons ne cultivent guère l'architecture. Les rues sont tortueuses, sales, étroites ; impossible d'y conduire un char ; partout du fumier, et de vilains animaux grognants, qui usent avec impertinence de leur liberté. Heureusement, sur tous les visages s'épanouit la gaieté naturelle, jointe à un air de bonne santé. Dans leur personne, les Oraons paraissent plus propres, plus coquets, plus soignés qu'aucun autre indigène.

« Mais, sont-ils donc curieux et naïfs, ces gens de Diggia ! Tous voulaient voir le « Padri Saheb », le nouveau venu, ses habits, sa barbe, son teint ; comme il mange, comme il boit, comme il prie. Sans invitation, ils entrent dans la maison ; en vain, vous leur dites : retirez-vous !... ils ne vous entendent pas, et se mettent à rire de votre français. D'ailleurs, je m'amusais assez de leurs manières. Trouvant la porte de la chapelle ouverte, ils y entrèrent. Là, un

« chut ! chut ! » que j'accentuai en wallon fut compris en oraon. Les femmes surtout, avec leurs bébés, admiraient saint Michel terrassant le dragon, et saint Joseph avec l'Enfant Jésus, et Marie, et l'Ange Gardien, etc. Une longue et grande peinture gisait roulée par terre. La plus hardie de la bande la déploie et l'étale aux yeux de ses compagnes. Quelles étaient leurs réflexions et leurs pensées, je ne pourrais le dire. Toutefois, la grâce agit parmi le peuple, me disait le Père à son retour. Dieu les avertit par des maladies et les amène à recourir au missionnaire ; celui-ci, en soulageant les corps, prépare les conversions. Ce jour-là même, il avait envoyé au ciel la première élue de Diggia.

« Le P. De Cock me racontait avec bonheur ce trait de divine miséricorde qu'il attribue à Marie immaculée. Une femme oraone, habitant à proximité, souffrait d'une fièvre ardente et opiniâtre. On vint consulter le missionnaire, qui employa inutilement tous les remèdes. Le Père alors eut recours à Marie et donna de l'eau de Lourdes. La sainte Vierge voulait sans doute ménager une guérison plus avantageuse. En même temps que la malade dépérissait, la grâce divine transformait peu à peu son âme. « Je me ferai chrétienne, disait-elle. « — Croyez-vous en Dieu le Père, en Jésus-Christ, fait homme pour « nous sauver ? etc. — Oui, j'y crois. — Voulez-vous recevoir le bap- « tême ? — Oui. — Maintenant ? — Attendons encore, consultons les « parents. » La pauvre infirme craignait d'être rejetée par toute sa famille. Cependant, la fin approchait, et la grâce triompha. Dans la nuit de l'Assomption, avant le lever du soleil, le Père est appelé. « Je veux être des vôtres, lui dit la malade ; faites-moi chrétienne, « je vais mourir. — Voulez-vous recevoir le baptême maintenant ? — « Oui, tout de suite ; je le veux, je crois. » Le missionnaire se hâta de la baptiser à l'insu des parents et de l'époux. Elle souffrit un jour encore, avec une patience admirable, et le 16 au matin, l'heureuse convertie allait pour l'éternité auprès de Marie, jouir de la vision béatifique. Appelée la première de cette mission naissante, elle priera pour sa famille et sa tribu. Puissent bientôt son mari et ses deux petits enfants, puissent un jour tous les Oraons connaître et aimer Marie immaculée et notre divin Sauveur ! »

Les détails qui précèdent font espérer que la mission des Oraons ne sera pas moins florissante que ses voisines les missions des Kôles. En 1884, on y comptait 72 convertis, et 96 le 31 juillet 1886. Depuis le 1er août 1885, le missionnaire avait baptisé trois païens adultes et reçu l'abjuration de 24 protestants. Les derniers mois de l'année 1886 ont ajouté, semble-t-il, un certain nombre de nouvelles

conversions. En effet, le P. De Cock écrivait de Diggia le 12 décembre 1886 : « Nous venons de célébrer l'Immaculée Conception, fête titulaire de ma chapelle actuelle et de la future église qui sera dédiée sous le vocable de Marie immaculée. La petite chapelle provisoire était à peu près remplie. Je compte actuellement, tout compris, environ 150 chrétiens, mais il n'y en avait qu'une centaine à la fête. Un païen s'est converti ce jour-là, et j'ai grand espoir que sous peu un bon nombre d'autres se décideront. — Je commence les travaux du « bungalow », dont la dépense, calcul fait, ne sera guère en dessous de 3,000 roupies. Cette construction terminée, il restera encore l'église, que j'ai l'intention de bâtir sur le modèle de celle du P. Banckaert, à Morapaï. Daigne la sainte Vierge m'aider à réaliser ces plans !

« Le peuple ici nous est très favorable, et se montre chaque jour mieux disposé. Les Oraons, très curieux par nature, sont également très amateurs de belles choses ; et c'est pour cela, comme aussi pour honorer l'auguste vierge Marie, que je souhaite élever au milieu d'eux une maison convenable et surtout une très belle église. Je suis le premier établi parmi les Oraons et l'avant-poste des catholiques. Il y a bien dans les environs quelques protestants, mais la masse est encore païenne. Beau pays, climat salubre et bon peuple. Plaise à Dieu que nous parvenions à faire de tous ces indigènes de fidèles et fervents catholiques ! Le P. Lievens, à 26 milles au sud de Diggia, réussit au-delà de toutes les espérances. Je tâche d'avancer dans sa direction pour lui donner la main ; j'ai déjà deux familles à 8 milles d'ici vers le sud, et lui-même est parvenu à 15 milles de ma résidence. Les protestants s'agitent ; nous verrons quels résultats produira ce mouvement.

« Les deux scholastiques de Ranchi, les FF. De Gryse et Van Gerven, sont venus m'aider à célébrer la fête du 8 décembre. Nous avons eu messe chantée, suivie de la bénédiction du S. Sacrement. Quel beau jour ! Jamais nos Oraons n'avaient vu ni entendu pareilles choses ! La petite chapelle, que j'avais décorée de mon mieux, présentait un joli coup d'œil. Tout le monde parut enchanté. C'est un premier essai, en vue de la prochaine fête de Noël, que nous solenniserons avec plus d'éclat encore, et qui nous amènera, je l'espère, quelques nouveaux catéchumènes. »

Telle était, au mois de décembre 1886, la mission des Oraons. A la date du 17 avril dernier, le P. Motet écrivait de Ranchi que la station de Diggia s'était accrue récemment d'un certain nombre de convertis, et que les bâtisses du P. De Cock avançaient lentement, faute de ressources suffisantes. En ce moment, il faut pourvoir à des

besoins partout croissants, soutenir et développer les missions établies, en fonder de nouvelles, pour répondre aux désirs des populations avides de la vérité.

II. Chez les Kôles

Résidence de Ranchi. Nous avons fait connaître précédemment, d'après la correspondance du P. Motet, les travaux commencés au mois d'octobre 1886 pour l'établissement d'une maison centrale à Ranchi (1). Poussés avec vigueur, ces premiers travaux sont aujourd'hui terminés, et depuis le milieu d'avril, les missionnaires occupent l'habitation qu'ils ont eux-mêmes construite. Dès le 10 mars de cette année 1887, le P. Dumont, de Liége, les FF. scolastiques De Gryse et Van Gerven et le F. Soenen, coadjuteur, allèrent s'installer dans quelques chambres plafonnées de la veille ; un mois plus tard, les bâtiments pouvaient recevoir les autres missionnaires, c'est-à-dire, les PP. Motet, Sapart et Cazet, et le F. Leveaux, coadjuteur. Le 15 avril, la petite communauté composée de huit membres, quatre prêtres, deux scolastiques et deux frères coadjuteurs, se trouva réunie dans la nouvelle maison. Tout n'était pas achevé ; il manquait l'ameublement presque complet, y compris les portes et les fenêtres, mais l'on était chez soi. « Les chambres sont convenables et fraîches, même à cette époque de l'année, disait le P. Motet à la date du 17 avril 1887 ; en hiver, il y fera froid, aussi pour plusieurs a-t-on pourvu aux moyens d'y faire du feu quand il en sera besoin. La chapelle, qui mesure 28 pieds sur 16, est belle dans sa nudité. Elle n'attend qu'un autel et les accessoires. Nous avons une jolie statue de la sainte Vierge, et les fleurs naturelles ne manqueront pas. Outre les places occupées par les membres de la communauté, il reste encore quelques chambres pour les visiteurs. On travaille de plus à trois petits bâtiments accessoires qui seront sous toit, j'espère, dans trois semaines. Puis viendra la construction de l'école. Déjà la supérieure des Lorettines d'Hazaribagh nous a envoyé cinq petits pensionnaires ; quelques externes assistent également aux leçons. Cette école provisoire n'aura que deux places, l'une pour le maître, l'autre pour les élèves. Aussitôt après, nous bâtirons aussi une modeste hôtellerie, pour recevoir les chrétiens qui arrivent des diverses parties du district, puis des maisons pour les catéchistes ; et qui sait, quelque jour peut-être, un petit hameau de catholiques, de l'autre

(1) Voir livraison de mai, p. 218.

côté de la route, vers l'est. J'oubliais la ferme, qui devra nourrir notre monde. En outre on a déjà creusé un puits devant la maison, et l'on en creuse un second, dans le terrain réservé au jardin potager. Les FF. Leveaux et Soenen nous ont rendu les plus grands services dans ces divers travaux. C'est vraiment dommage que le dernier soit rappelé dans son ancienne station de Krishnochondropur, afin d'aider le P. Weinandy, successeur du P. Schaff. Le P. Sapart, notre brave jubilaïre, est tout juste occupé à catéchiser la centaine de pauvres qui viennent demander l'aumône chaque dimanche. C'est assez dire qu'il est bien rétabli (1). Le F. De Gryse s'applique à l'étude de l'hindi, et fait déjà le catéchisme aux indigènes qui commencent à fréquenter régulièrement notre chapelle. Aujourd'hui, dimanche, après la messe, il y en avait 40 à mon catéchisme..... Si jamais la mission de Ranchi prospère, si de nombreux convertis embrassent la foi catholique, c'est à nos bienfaiteurs que nous en serons redevables. L'intérêt qu'ils portent à nos œuvres nous touche profondément et stimule notre courage et notre zèle. Aussi nous ne saurions assez leur exprimer notre reconnaissance, et nous adressons à Dieu pour eux nos plus ferventes prières. »

Aux occupations matérielles, les missionnaires ont joint dès le premier jour les travaux apostoliques, et déjà ils entrevoient d'heureux succès. Le 14 mars 1887, le F. De Gryse écrivait de Ranchi : « Le R. P. Supérieur m'a confié le soin des indigènes. Chaque jour, je récite avec eux le chapelet ; deux fois la semaine, explication du catéchisme, et questions sur les prières. Je leur apprends aussi quelques chants religieux. Un luthérien, domestique chez nous, s'est converti ; un autre s'est également décidé cette semaine avec sa famille. Nous aurons trois baptêmes de païens d'ici à deux ou trois semaines. Deux familles anglicanes ont promis de se convertir. Le mouvement semble donné. A la messe du dimanche, il n'y a pas moins de 40 indigènes, parmi lesquels souvent une trentaine de non-catholiques. La mission de Ranchi semble promettre beaucoup. » — D'après des lettres postérieures, le F. de Gryse, dont il vient d'être question, se familiarise avec la langue hindi. Pendant le mois de mai, il faisait aux indigènes des instructions dans cette langue. Il avait aussi composé quelques chants, et se proposait de traduire la vie de saint Pierre.

C'est ainsi que les missionnaires préparent le terrain et jettent les premières semences de la vérité dans les âmes. Leur principal soin portera sur l'école, où devront se former des maîtres et des catéchistes

(1) Voir *ibid.*, p. 220.

pour les autres parties de la mission. « Nous aurons prochainement, écrit le P. Motet le 4 avril 1887, la consolation de baptiser 6 païens, 4 adultes et deux enfants. Notre école de garçons, commencée le 25 mars, se peuple lentement ; nous l'avons établie sous le patronage de saint Pierre, le chef des apôtres. Bientôt, j'espère, les filles auront aussi leur école dirigée par des religieuses. Nous attendons de Torpa un excellent et zélé catéchiste, dont le concours nous sera très précieux. Ah ! puissions-nous parvenir au plus tôt à organiser ici une florissante mission, et à convertir en masse les païens qui nous entourent ! La semaine dernière, le *pahn* (sacrificateur) du quartier où nous sommes établis est venu demander quelques heures de congé pour nos manœuvres païens. « — Pourquoi ? — On sacrifie, répond-il, un bouc au *bonga ;* ils doivent être présents à la cérémonie. » Je refusai l'autorisation. Quelques-uns des nôtres ont eu l'occasion de voir tomber la tête de la victime sous la hache sacrée. Cette tête et le sang étaient offerts avec la prière suivante : « O Bonga, reçois notre hommage ; reçois aussi le lait et le riz ; défends-nous du mal ; protège aussi nos travaux et nos campagnes ! » Partout les Kôles font des sacrifices semblables ; et pour être plus assurés que le mauvais esprit ne leur nuira pas, ils le lient au tronc d'un arbre sacré au moyen d'une grosse corde. Pauvres gens, courbés sous le joug impitoyable de Satan ! aidez-nous à les délivrer de ce dur esclavage ? » — « Notre école a pris de rapides développements, ajoute le Père à la date du 8 mai suivant. Ouverte depuis un mois et demi, elle compte déjà 25 élèves, presque tous pensionnaires, c'est-à-dire, que nous avons non seulement à les instruire, mais aussi à les loger, nourrir et vêtir à nos frais. Le bâtiment de l'école est maçonné ; avant que cette lettre n'arrive en Belgique, nos braves enfants seront installés dans leur modeste local, assez loin de notre résidence pour ne pas troubler la tranquillité nécessaire aux études. Ces pensionnaires nous viennent en bonne partie de Torpa. Plusieurs déjà sont assez avancés dans la lecture et le catéchisme. On leur enseigne aussi le chant et les travaux manuels ; outre cela, il leur reste encore des heures libres pour la promenade, les bains et les jeux. D'ailleurs, ils sont pieux et appliqués. Les plus fervents ont commencé l'exercice des premiers vendredis du mois en l'honneur du Sacré-Cœur. Cette école pourra faire beaucoup de bien et combattre un jour l'influence des grandes écoles protestantes. Enfin, grâce à nos généreux amis, nous allons terminer nos différents bâtiments ; je compte qu'avant un mois tout sera couvert ; il faut presser l'ouvrage, car les pluies approchent. Bientôt Ranchi pourra réaliser les vœux des missionnaires, et nous en aurons une reconnaissance éternelle à nos collaborateurs de Belgique. »

Résidence de Torpa. — Cette mission florissante, dont nous avons récemment exposé les rapides progrès, continue à prendre chaque jour de nouveaux développements (1). Le concours zélé du P. De Smet, adjoint au P. Lievens vers la fin de décembre 1886, accrut encore le mouvement de conversions qui s'était manifesté six mois auparavant. Pendant le mois de mars de cette année 1887, les deux Pères eurent la joie de compter 500 nouveaux chrétiens; la première quinzaine d'avril leur en amena 200, et quelques jours plus tard, 60 familles, presque toutes païennes, trois ou quatre exceptées, venaient grossir d'environ 300 âmes le chiffre des catholiques. Au témoignage des missionnaires, les effets de la grâce sont vraiment merveilleux à Torpa, et l'on peut à peine en croire ses yeux. Dans une lettre datée de Torpa, 14 avril 1887, le P. Lievens trace un résumé de la situation présente : « Nos espérances pour le mois de mars, dit-il, se sont réalisées : pendant ce mois, nous avons enregistré un peu plus de 500 néophytes, la plupart convertis du paganisme, et nous espérons compter bientôt 5,000 catholiques dans notre district. Nos travaux réussissent au-delà de toute attente, et avec de faibles moyens, nous avons obtenu des résultats considérables. Sans nul doute, le divin Sauveur, touché par les prières de notre Compagnie et de tant d'âmes charitables qui s'intéressent à nous en Belgique, a daigné prendre en pitié ce pauvre peuple. Le P. De Smet, un modèle de vrai missionnaire, est admirable de zèle et d'activité. Malheureusement, atteint d'un mal qui affecte surtout la rate et le foie, il ne pourra, je le crains bien, soutenir longtemps le poids du travail. Quant à moi, je voudrais, avec l'agrément des supérieurs, pénétrer plus avant au sud et à l'ouest, pour reconnaître les dispositions du peuple et préparer l'établissement d'un nouveau centre de mission. Nous ne pouvons que gagner à nous étendre le plus possible dans tout le pays... Le R. P. Grosjean, supérieur des missions, venant faire sa visite annuelle, est arrivé à Torpa, il y a près de trois semaines. A son avis, nous sommes pauvres entre les pauvres; mais dans notre isolement, nous ne savons trop ce qui nous manque et ce qu'il nous faudrait. Notre-Seigneur, qui nous a mis dans cet état de pauvreté, nous a de même appris à nous contenter de peu, et c'est là un grand avantage qui résulte de nos privations. Du reste, nous vivons très heureux, le P. De Smet et moi, et dans les travaux de notre mission nous agissons en tout de concert. Dieu notre bon Maître et Seigneur nous a déjà envoyé, depuis le mois d'avril, deux villages qui comptent ensemble

(1) Voir livr. de mai, pp. 222 à 226.

environ 200 âmes. Nous espérons une ample récolte pour la fête du Patronage de S. Joseph. Veuillez prier pour nous et nous venir en aide, afin que nous puissions bâtir nos quinze chapelles, fonder et soutenir nos vingt-cinq écoles. »

Ce mouvement des Kôles vers le catholicisme, loin de diminuer, s'accentue de plus en plus. Pendant le mois de juin, comme nous l'apprend une dernière lettre du P. Lievens datée du 23 juin, onze villages, représentant une population supérieure à 1,000 habitants, sont devenus chrétiens; et, chose inouïe jusqu'à ce jour, les Mundas (Kôles) de ces villages ont tous, unanimement, embrassé la foi catholique. Mais l'extension de l'Évangile apporte aux missionnaires un surcroît de fatigues auxquelles il est à craindre que leurs forces ne puissent longtemps suffire. Car tandis que le nombre des fidèles augmentait dans une telle proportion, celui des Pères était réduit de moitié. Aujourd'hui deux prêtres, le P. Lievens à Torpa et le P. Fierens à Bandgaon, se trouvent à eux seuls chargés d'environ 7,000 catholiques, disséminés sur un vaste territoire.

Les tristes prévisions du P. Lievens, redoutant dès le mois d'avril de voir le P. De Smet, son compagnon, arrêté au début de ses travaux apostoliques, ne devaient que trop tôt se réaliser. Épuisé par le mal qui le consumait, ainsi que par la fatigue et des privations excessives, le P. De Smet fut contraint de quitter Torpa vers la fin d'avril, comptant, après quelques jours de repos à Ranchi, prendre le chemin de Calcutta. Dans le même temps, la résidence de *Bandgaon-Mariadi*, occupée par les PP. Müllender et Van der Ghote, n'était pas moins éprouvée que celle de Torpa. Le P. Müllender, souffrant depuis plusieurs mois d'une dyssenterie accompagnée de fièvre, venait également à Ranchi, pour aller ensuite avec le P. De Smet à Calcutta, recevoir l'un et l'autre les soins que réclamait leur état. De son côté, le P. Van der Ghote se trouvait atteint d'un mal inconnu, qui le minait sourdement et devait le conduire au tombeau deux mois plus tard. A Ranchi, l'état du P. De Smet s'aggrava rapidement aussitôt après son arrivée; le 2 mai, le malade, accablé par la souffrance et le corps couvert de plaies, demanda et reçut les derniers sacrements, en présence de la petite communauté de Ranchi, des catéchistes et des enfants de l'école réunis. « Le courageux missionnaire, écrit le P. Motet, le 8 mai 1887, succombait à l'excès du travail et du dénûment, non moins qu'à la maladie. Le mois précédent, il avait baptisé en un seul jour 43 personnes, et dans l'espace d'un mois, il avait conquis à l'Église 500 néophytes. Au milieu du délire de la fièvre, il ne rêvait et ne parlait que de sa chère mission et de ses convertis. Son dévouement lui avait

gagné tous les cœurs. En apprenant la gravité de son état, le P. Lievens est accouru pour le consoler; il ne l'a quitté pour retourner à Torpa, qu'après l'avoir vu hors de danger. Des catéchistes et des chrétiens indigènes sont arrivés de 14 lieues pour voir leur bon *Padri*, lui apporter leurs remèdes, ou du moins lui offrir leurs services et leurs prières; et avant de repartir, ils s'agenouillaient autour du fauteuil du malade, et récitaient le *Pater* et l'*Ave* pour la guérison de celui qu'ils aiment comme un père. Espérons que le bon Dieu nous conservera le jeune missionnaire qui est si bien au courant des langues kôle et indoustani, et qui n'aspire qu'à de nouveaux et plus grands travaux... Le P. Müllender se rend cette semaine à Calcutta, pour y suivre une médication régulière. Le P. De Smet, dont l'état continue de s'améliorer depuis le jour de son administration, partira aussitôt que ses forces le lui permettront. »

Les lettres du R. P. Grosjean de la fin de mai et du commencement de juin nous renseignent sur la convalescence progressive des malades. Dans les premiers jours de juin, le P. De Smet put entreprendre le voyage de Calcutta et l'on espérait dès lors que les deux missionnaires du Chota-Nagpore ne tarderaient pas à recouvrer pleinement la santé. Peu après, le P. De Smet se rendit à Kurseong, au sud et non loin de Darjeeling, au pied de l'Himalaya, où l'air des montagnes hâtera le complet rétablissement de ses forces.

Pendant que les stations kôles étaient si durement éprouvées, la chrétienté ouriya de Krishnochondropur, dans l'État feudataire du Morbhunj, division de l'Orissa, se voyait privée du P. Schaff, le vaillant apôtre qui la dirigeait depuis le mois de décembre 1880 (1). Après quatorze années de rudes et obscurs travaux dans différentes parties de la mission du Bengale, épuisé par des privations excessives auxquelles succombait enfin son robuste tempérament, le P. Charles Schaff se trouvait réduit à un état de faiblesse qui nécessitait du repos et un changement de climat. Il fut remplacé au mois d'avril à Krishnochondropur par le P. Weinandy, envoyé de Calcutta, et le 7 mai dernier, il a dû s'embarquer à Bombay pour revenir en Europe. Avec l'amour et la reconnaissance de ses enfants, les chrétiens indigènes, pour lesquels il sacrifiait tout, l'excellent missionnaire emporte avec lui au-delà des mers les regrets et l'affection de ses confrères qui admiraient en lui une inépuisable charité, un zèle intrépide, un dévouement sans bornes et supérieur à tous les obstacles, dès qu'il s'agissait du salut

(1) Voir livr. de mars, p. 132.

des âmes (1). Le P. Weinandy, son successeur, ayant gagné la fièvre, ce fut pour lui porter secours que le F. Soenen, rappelé de Ranchi, retourna vers la fin de mai à la station de Krishnochondropur.

Ajoutons enfin que vers le même temps le P. Lhermitte fut envoyé de Balasore à Jhargram, pour aider le P. Knockaert, depuis longtemps trop isolé des autres missionnaires et chargé d'ailleurs d'une importante chrétienté (2). Le P. Gengler pour le moment est seul à Balasore ; son confrère le plus rapproché, le P. Weinandy, n'est qu'à la distance d'environ 20 milles, une trentaine de kilomètres.

Cependant les missions kôles allaient subir une perte bien douloureuse. Le P. Van der Ghote, compagnon du P. Müllender à Bandgaon pendant quelques mois, succombait le 2 juillet à un mal qui parut longtemps n'offrir aucun caractère de gravité. Arrivé à Bandgaon le dimanche 26 décembre 1886, le P. Van der Ghote ne tarda pas à ressentir quelques légères attaques de fièvre, d'ailleurs sans conséquences ; mais en même temps reparut, pour s'accentuer graduellement, le malaise général dont il avait déjà souffert l'année précédente au collège de Calcutta, et qui avait paru devoir céder à l'influence du climat plus sain des montagnes du Chota-Nagpore. Les soins et les remèdes ne purent l'arracher à cet état de langueur qui minait insensiblement ses forces. Rien toutefois ne faisait soupçonner l'imminence d'un dénouement fatal. Mais Dieu, content de sa bonne volonté, voulait lui décerner dès le début de la carrière la récompense de l'apôtre. Après le départ du P. Müllender pour Ranchi et Calcutta, le P. Fierens revint de Chaibassa, dans le courant du mois de mai, afin de prendre soin de la chrétienté de Bandgaon et des stations voisines. Le P. Van der Ghote se rendit chez le P. Stockman à Chaibassa, où la science et l'expérience d'un docteur européen lui étaient assurées. C'est à Chaibassa qu'il mourut le samedi, 2 juillet, fête de la Visitation, emporté sans doute par une crise inopinée. — Le P. Victor Van der Ghote, né à Gand le 13 février 1849, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tronchiennes, le 6 octobre 1868. Pendant 9 ans, il remplit les charges de professeur et de sous-préfet dans les collèges d'Alost, de Namur et principalement de Tournay. Ordonné prêtre à Louvain le 10 septembre 1882, il prononça ses derniers vœux le 2 février 1884 au

(1) Le P. Schaff était parti pour la mission belge du Bengale en décembre 1872, avec le P. Lachawietz, son compatriote, mort à Cracovie, le 23 mars 1881. (Voir plus haut, livr. de mars, p. 125.) Sur les travaux du P. Schaff, fondateur de la mission de Jhargram, voir *Précis hist.*, a. 1876, pp. 144, 436, 682.

(2) Sur la mission du P. Knockaert à Jhargram, voir livr. de mars, p. 129 ; et a. 1885, p. 5.

collège de Tournay. C'est de là qu'il partit l'année suivante pour la mission du Bengale. Il aborda le 24 novembre 1885 à Calcutta, et bientôt après il fut nommé préfet du collège St-François-Xavier (1). A la fin de décembre 1886, il se dirigea vers les missions du Chota-Nagpore et rejoignit le P. Müllender chargé de la résidence de Bandgaon, à laquelle venaient d'être réunies les stations de Mariadi et de Josephdi (2).

Érection de l'Archevêché de Calcutta

Après avoir résumé les lettres des missionnaires du Chota-Nagpore, il nous faut dire un mot de l'érection du vicariat apostolique du Bengale occidental en archevêché, et mentionner la visite de Mgr Agliardi, délégat apostolique, dans la capitale de l'Inde anglaise. « Après la convention du 23 juin 1886 entre le Saint-Siège et le gouvernement portugais au sujet du droit de patronage de la couronne de Portugal aux Indes orientales, Mgr Agliardi, délégat apostolique, retourna dans l'Inde pour traiter avec les évêques de la constitution des diverses provinces ecclésiastiques et de leurs délimitations. Mgr le Délégat tint trois réunions avec les prélats : la première à Colombo, le 6 janvier 1887 ; la seconde à Bangalore, le 25 du même mois, et la troisième à Allahabad, le 24 février (3). »

C'est le jeudi 3 février 1887, que Mgr Agliardi, venant de Bangalore, débarqua au port de Calcutta. S. Ex. le vice-roi, lord Dufferin, avait envoyé le capitaine Gordon, aide de camp, pour recevoir le représentant de Léon XIII et le conduire avec l'archevêque en voiture de gala au palais épiscopal. Sur tout son passage, le prélat fut l'objet d'une continuelle et cordiale ovation. La réception officielle eut lieu le lendemain, vendredi, dans l'église cathédrale de Moorgheehatta, avec une solennité grandiose et un éclat sans précédents. — Mgr Agliardi s'était proposé de visiter les missions bengalies des XXIV Pergannahs ; mais retenu par son état de santé, il se fit remplacer par Mgr Ajuti et Mgr Zaleski, son auditeur et son secrétaire. Conduits par le R. P. Grosjean, les deux prélats se rendirent à Morapaï, résidence des PP. Banckaert et Maene. Les heureux chrétiens bengalis avaient préparé aux visiteurs un accueil brillant et plein d'enthousiasme. Dans la belle

(1) Cfr. *Précis hist.*, a. 1885, p. 480 ; a. 1886, pp. 197 et 205.
(2) Voir livr. de mai, p. 228.
(3) Cfr. *Les Missions Catholiques*, n° du 17 juin 1887, p. 279.

église de Morapaï, Mgr Ajuti adressa la parole à l'assemblée, et donna la bénédiction pontificale. Pendant ce temps, Mgr le Délégat honorait et réjouissait de sa présence l'hospice des Petites Sœurs des pauvres à Calcutta. Le dimanche matin, 13 février, Mgr Agliardi, assisté de Mgr Caprotti, évêque d'Hyderabad (Deccan), et de Mgr Goethals, consacra, dans la chapelle du collège S.-François-Xavier, l'évêque élu de Kishnagur, Mgr Pozzi, de la Congrégation des Missions étrangères de Milan. Le mercredi suivant, 16 février, l'envoyé pontifical officia solennellement au *Te Deum* d'actions de grâces chanté à la cathédrale catholique de Calcutta, pour le jubilé de S. M. la reine Victoria, Impératrice des Indes. A cette même occasion, répondant à l'invitation courtoise de lord Dufferin, Mgr Agliardi assista aux côtés du vice-roi à la cérémonie officielle de la présentation des adresses. Deux jours plus tard, le vendredi 18 février, après avoir reçu les adieux reconnaissants et les sympathiques souhaits du clergé et des fidèles, le représentant du Saint-Père quittait la métropole par le train de nuit, pour aller présider à Allahabad, le 24 février, le synode provincial du nord de l'Inde (1). Mgr Agliardi était accompagné de Mgr Goethals, du R. P. Grosjean, S. J., supérieur des jésuites du Bengale, et du Révérendissime M. De Groote, administrateur apostolique de l'évêché de Dacca.

Au synode d'Allahabad assistèrent les deux archevêques de Calcutta et d'Agra, les évêques d'Allahabad, de Lahore et de Kishnagur, l'archevêque élu de Bombay, l'évêque élu de Poona, et l'administrateur de Dacca. On y fit la promulgation officielle des lettres apostoliques relatives à l'établissement de la hiérarchie dans le nord de l'Inde et à l'érection des sièges épiscopaux et métropolitains dont les noms précèdent. Le dimanche 27 février, dans la cathédrale d'Allahabad, Mgr Agliardi, assisté de Mgr. Goethals, S.J., archevêque de Calcutta, et de Mgr Pesci, O. C., évêque d'Allahabad, sacra le premier archevêque de Bombay, Mgr G. Porter, S. J., et le premier évêque de Poona, Mgr Linden (2).

A son retour de la réunion d'Allahabad, Mgr Goethals fut solennellement intronisé selon le cérémonial ordinaire dans sa cathédrale, le dimanche 6 mars 1887, second dimanche de carême. Les catholiques de Calcutta fêtèrent avec bonheur l'installation de leur premier archevêque sur le siège métropolitain qui venait d'être érigé par l'autorité pontificale (3). Quelques jours après, le nouvel archevêque fit plusieurs

(1) Sur l'arrivée et le séjour de Mgr Agliardi à Calcutta, voir l'*Indo-European Correspondence*, nos des 2, 9, 16 et 23 février 1887.

(2) Au sujet du Synode d'Allahabad, Cfr. *id.*, n. du 9 mars 1887.

(3) L'intronisation de Mgr Goethals, est racontée par l'*Indo-Europ. Corresp.* dans son no du 9 mars 1887, p. 220.

nominations, parmi lesquelles nous citerons celle du R. P. Grosjean à la charge de vicaire-général.

Cependant les Actes des trois synodes de l'Inde anglaise avaient été transmis à la Sacrée Congrégation de la Propagande. Le 8 mai 1887, Mgr Jacobini, secrétaire de la Congrégation, présenta au Saint-Père un rapport sur ces Actes. En conséquence, le Souverain Pontife décréta et sanctionna l'établissement des diverses provinces ecclésiastiques indépendantes de Goa. A Ceylan, la province de Colombo; dans l'Inde continentale, les provinces de Vérapoly, Madras, Pondichéry, Bombay, Agra et Calcutta. Au siège métropolitain de Calcutta sont rattachés comme suffragants les évêchés de Kishnagur, ancien Bengale central, et de Dacca, ancien Bengale oriental. Certaines modifications furent aussi apportées dans les limites de quelques diocèses. Par suite de ce nouvel arrangement, lisons-nous dans les *Missions catholiques* (1), « sera séparée du diocèse d'Allahabad (ancien vicariat apostolique de Patna) et réunie à l'archidiocèse de Calcutta la partie du territoire d'Allahabad située à l'extrémité orientale de ce diocèse et qui se dirige au nord, comprenant le Sikkim indépendant, la partie du district de Darjeeling jusqu'alors appartenant à Patna, le district de Purneah et l'extrémité septentrionale des Santhals Pergannahs. » Cette extension ne peut manquer d'être très avantageuse à l'archidiocèse de Calcutta, auquel il manquait un sanatorium dans les régions élevées du nord de l'Inde. La récente annexe, s'avançant jusqu'au sein des monts Himalayas, offrira aux missionnaires affaiblis ou malades un climat des plus salubres, où ils pourront aller rétablir une santé compromise par les fatigues de l'apostolat, non moins que par les chaleurs intenses et les fièvres du delta gangétique. Nous espérons faire connaître plus tard ces districts ajoutés à l'archevêché de Calcutta.

ALPH. LALLEMAND, S. J.

(3) Cfr. n. du 17 juin 1887, p. 280.

VARIÉTÉS.

COURONNEMENT

DE

NOTRE-DAME DE LA MONTAGNE

à GRAMMONT (Flandre orientale).

Le dimanche 31 juillet a eu lieu dans une petite ville de notre catholique Flandre une auguste solennité en l'honneur de la très sainte Vierge Marie. Mgr Lambrechts, coadjuteur de Mgr Bracq, a été délégué par Mgr l'évêque de Gand, empêché par son grand âge, pour procéder à la cérémonie du couronnement pontifical de Notre-Dame de Grammont au nom de Sa Sainteté le pape Léon XIII. Ces belles fêtes, célébrées au milieu d'une foule immense de fidèles accourus de toutes les parties de la Flandre et du pays entier, ont prouvé une fois de plus combien le culte de la Mère de Dieu est éminemment populaire et profondément enraciné dans notre catholique patrie. Nous ne pouvons retracer ici les détails de cette pieuse cérémonie, pour lesquels nous renvoyons nos lecteurs aux journaux quotidiens qui en ont fait le récit développé. Nous nous bornerons à reproduire la courte et substantielle notice que le *Bien Public* de Gand consacre à l'histoire du sanctuaire de *Notre-Dame de la Montagne*.

« On sait que l'origine de la ville de Grammont remonte au XIe siècle. Dès 1061, une charte ou keure lui fut octroyée par Baudoin de Mons. On lit dans le préambule de la confirmation de cette charte par Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois, que Baudoin VI, comte de Flandre et de Hainaut, ayant acheté d'un nommé Gérard un alleu dans la paroisse d'Huneghem, y fit bâtir une ville qu'il nomma *Geraldimons*. Ce nom devint plus tard Grammont, en flamand Geersberghe ou Geeraardsbergen. Plus tard, Grammont fit partie de la Flandre impériale indépendante et suivit les fluctuations que dut subir le pays jusqu'à la conquête de son indépendance en 1830.

» La Dendre partage la ville de Grammont en ville basse et en ville

haute. Cette dernière est couronnée par une montagne (*Hunnenberg* ou *Oudenberg*) s'élevant à cent mètres au-dessus du niveau de la mer, et sur laquelle se trouve une chapelle dédiée à *Notre-Dame de Bon Secours*.

« Le culte que l'on y rend à la Vierge Marie est fort ancien : les archives de Grammont attestent que dès le XIIIe siècle il s'y faisait de nombreux pèlerinages. Près de l'oratoire s'élevait un ermitage, comme il y en avait beaucoup en Flandre, « admirablement choisi, dit un historien, pour vivre, prier, méditer, se mortifier dans la solitude et le silence. » Cette chapelle dépendit plus tard de l'abbaye bénédictine de Saint-Adrien, qui fut dévastée et saccagée par les iconoclastes du XVIe siècle. La chapelle seule échappa à la rage des sectaires.

« Mais le temps « qui consume toutes choses » ne fit pas grâce, dans la suite, au petit oratoire et le sanctuaire tombait en ruines, lorsqu'en 1724, Adrien Roelants, 47me abbé de Saint-Adrien le fit reconstruire. La nouvelle chapelle fut consacrée par le cardinal Philippe d'Alsace de Boussu, archevêque de Malines. A cette époque, eut lieu également le rétablissement d'une confrérie de Notre-Dame, autrefois érigée dans cette chapelle; le Saint-Siège et les archevêques de Malines lui accordèrent de grandes faveurs spirituelles.

« En 1797, la révolution française fit sentir sa néfaste influence à Grammont comme dans toutes nos provinces et la chapelle de *Notre-Dame de Bon Secours* fut vendue comme bien national. Elle était sur le point de tomber sous le marteau démolisseur, lorsqu'elle fut rachetée par deux pieux habitants de Grammont : M. Ghislain-François Van Crombrugghe et son épouse Josèphe Spitaels, types des époux chrétiens. Ils la léguèrent en mourant à leur digne fils, le Révérend chanoine Van Crombrugghe, ancien membre du Congrès national et fondateur des Joséphites, dont feu Mgr le recteur Pieraerts a si noblement retracé la *Vie et les œuvres*. Et lorsque Dieu rappela à lui ce généreux serviteur de l'Église et de la patrie, c'est à sa famille spirituelle, à l'Institut des Joséphites que le vénérable chanoine confia sa bien-aimée chapelle.

« Ce précieux héritage est tombé en de filiales mains, et c'est avec bonheur que l'Institut des Joséphites, aujourd'hui si florissant, s'est constitué le gardien du sanctuaire de *Notre-Dame de la Montagne*, sa constante et fidèle protectrice. »

LA STATUE

DU

B. PAPE URBAIN II

PROMOTEUR DES CROISADES

A CHATILLON-SUR-MARNE.

C'est une heureuse et noble idée qu'a eue S. Ém. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, d'élever la statue colossale du pape Urbain II aux lieux mêmes où naquit cet illustre pontife vers le milieu du XIe siècle. Urbain II, élève et serviteur des grands Papes Victor III et Grégoire VII, poursuivit énergiquement comme eux l'œuvre difficile de la réforme de l'Église et de la chrétienté. Au concile de Clermont en Auvergne en 1095, il proclama éloquemment la nécessité pour l'Europe de s'unir et de refouler définitivement les invasions musulmanes qui la menaçaient : sa voix fut entendue ; les nations chrétiennes s'ébranlèrent et bientôt s'inaugura, par la prise de Jérusalem (15 juillet 1099), cet immense mouvement d'expansion civilisatrice qui ne devait plus s'arrêter, qui s'achève seulement de nos jours et assure pour de longs siècles la suprématie de l'Europe chrétienne sur toutes les parties du globe.

Il n'était que juste de témoigner, par un monument digne de lui, la reconnaissance des fils des croisés à celui qui appela leurs pères à la conquête du monde infidèle. Les Belges, on le sait; ont pris une part considérable à ce grand mouvement des Croisades,et c'est pourquoi ils ont vu avec plaisir les honneurs rendus au Pontife qui fut presque leur compatriote, le contemporain et l'inspirateur des Godefroid de Bouillon, des Robert de Flandre et des Baudoin de Hainaut.

C'est le 21 juillet dernier qu'eut lieu à Châtillon l'inauguration de la statue du premier promoteur des Croisades ; elle s'est faite avec la plus grande solennité. Mgr Rotelli, nonce du Pape à Paris, le cardinal archevêque de Reims, l'évêque de Liège, Mgr Doutreloux, et plus de trente prélats ont présidé à cette belle fête à laquelle assistaient près de

vingt mille pèlerins. Mgr Freppel a prononcé devant cet auguste et immense auditoire un discours de circonstance, souvent interrompu par d'unanimes applaudissements. Puis le nonce du Pape bénit la statue et le chant du *Te Deum* mit fin à la religieuse et nationale solennité.

La statue d'Urbain II s'élève sur une haute colline d'où elle apparaît de loin à l'horizon. Elle mesure dix mètres de haut, et le piédestal treize mètres, en tout vingt-trois mètres. C'est l'œuvre de deux grands artistes ; la statue est due au ciseau de M. Le Goff ; le piédestal a pour auteur M. Deperthes, architecte de la ville de Paris. Ce piédestal très simple n'a pour ornement que *la Croix*, avec l'inscription très simple aussi :

Au Bienheureux Urbain
Né en 1042 à Châtillon-sur-Marne
Mort le 29 juillet 1099.

Ce monument grandiose est érigé sur l'emplacement de la seigneurie qu'occupait au XIe siècle le noble père d'Urbain II, Eucher de Lagery. A quelques mètres de là, on aperçoit les débris du château-fort qu'habitait le pontife enfant, ainsi que les restes d'un ancien prieuré de l'ordre de Cluny auquel appartient ce grand Pape. Ce prieuré a été restauré par les soins du cardinal Langénieux ; la garde en est confiée à des prêtres diocésains qui ont pour mission d'y élever de jeunes lévites dans l'esprit et sous les yeux, pour ainsi dire, de l'illustre Pontife qui fut leur compatriote et leur modèle.

L'INSTITUT DES DAMES DE SAINT-ANDRÉ A TOURNAI

1837-1887.

Ils sont rares en Belgique les instituts religieux dont les origines remontent au XIIIe siècle et qui sont aujourd'hui, grâce à la protection divine, en pleine prospérité. Tel est l'Institut des dames de Saint-André de Tournai qui a célébré le 6 juillet dernier le 50e anniversaire de sa réorganisation en 1837.

Fondée en 1247, dans un but de charité, cette maison, après des vicissitudes de tout genre, reçut en 1611, sous le règne d'Albert et d'Isabelle, une destination plus appropriée aux temps modernes ainsi que des règlements nouveaux, qui la consacrèrent à l'éducation de la

jeunesse. Emportée un instant par la tourmente révolutionnaire en 1796, elle fut bientôt restaurée par les soins et le zèle de la dernière prieure, Madame Hauvarlet, qui réunit ses anciennes compagnes et s'adjoignit de nouvelles consœurs. Élève puis coopératrice de l'ancienne prieure, Madame Delattre fut choisie par elle pour continuer son œuvre et relever la maison de ses ruines. Ce fut Madame Delattre qui, en 1837, réorganisa une seconde fois l'Institut avec l'approbation des autorités ecclésiastiques.

Depuis lors, grâce à sa ferveur et à une sage dévotion, la congrégation de Saint-André a pris de grands développements; elle a rayonné au dehors et envoyé de nombreux essaims qui répandirent partout la réputation de l'Institut et multiplièrent les œuvres de charité et d'éducation chrétienne.

En 1850, eut lieu l'établissement de la maison filiale de Bruges et en 1863 celui du pensionnat de Saint-Helier dans l'île de Jersey. Il y a trois ans, Saint-André fonda deux nouvelles maisons, l'une à Charleroi et l'autre à Saint-Matthieu de Jersey. On voit que Dieu a béni les efforts et le zèle des dames de Saint-André.

C'est pour témoigner au Ciel d'abord et aussi à leurs dignes institutrices leur vive et profonde reconnaissance, que les anciennes élèves de la maison-mère, au nombre de plus de six cents, se sont réunies à Tournai le 6 juillet dernier. Nous ne pouvons donner ici le détail des fêtes de ce pieux cinquantenaire auquel a daigné présider Mgr Du Roussaux, évêque de Tournai. Le R. P. Félix, le vénérable conférencier de Notre-Dame, actuellement de résidence à Lille, avait été invité à rehausser de son éloquente parole le jubilé de Saint-André. Pendant la messe solennelle il a tenu tout son auditoire sous le charme en lui exposant, dans un discours plein de hautes pensées et de nobles sentiments, l'œuvre si importante de l'Éducation chrétienne, et par là même il a fait indirectement le plus bel éloge d'un Institut spécialement consacré à la formation religieuse, intellectuelle et morale de la jeunesse.

(1) Voir le journal le *Bien Public* de Gand, nos des 13 et 14 juillet, et la *Semaine religieuse* de Tournai du 9 juillet 1887.

BIBLIOGRAPHIE

—

CORRESPONDANCE DE RUBENS *et documents épistolaires concernant sa vie et ses œuvres*, publiés, traduits et annotés par CH. RUELENS, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Royale de Belgique, à Bruxelles. T. I. — Anvers, Ve De Backer, 1887.

Tout ce qui touche au plus illustres de nos grands maîtres belges est sûr d'être accueilli avec faveur par les amis de l'art. Depuis cinquante ans surtout, depuis la conquête de notre indépendance et la renaissance de l'École belge, une foule d'ouvrages, d'articles, de notices ont paru sur la vie et l'œuvre de Pierre-Paul Rubens.

Un de nos plus estimables écrivains, chercheur consciencieux et grand connaisseur d'art, s'est proposé d'élever sous les auspices de la ville d'Anvers et avec le concours de plusieurs savants, un véritable monument au chef incontesté de notre grande École anversoise du XVIIe siècle. Comme l'indique le titre transcrit plus haut, M. Ch. Ruelens a entrepris la publication de l'immense correspondance de l'homme de génie qui n'était pas seulement un éminent et fécond artiste, mais qui était en même temps un bon citoyen, un diplomate, un savant, un lettré. Si les autres volumes, comme nous n'en doutons pas, répondent à celui que nous avons sous les yeux, M. Ch. Ruelens atteindra parfaitement le but qu'il s'est proposé : celui de faire connaître le grand homme sous toutes ses faces par sa propre correspondance et par les documents épistolaires contemporains qui s'occupent de lui.

Toutes ces pièces sont reproduites ici dans leur texte original d'abord, puis dans une excellente traduction française. Quelques lettres autographes du maître sont reproduites par les procédés photolithographiques ordinaires. De plus, des commentaires écrits avec une science de bon aloi et une juste mesure éclaircissent tout ce qu'il nous importe de savoir pour comprendre parfaitement chaque lettre. Ajoutons que cette belle édition est faite avec un soin, un goût, un luxe typographique qui ne laissent rien à désirer et qui font honneur aux directeurs de cette patriotique entreprise. Ce volume embrasse les huit années que Rubens a passées en Italie et en Espagne avant de rentrer une première fois dans sa patrie, 1600-1608. Tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale et à la vie du grand maître voudront sans doute souscrire à ce savant et magnifique ouvrage dont le prix est très modique. (25 fr., le vol. in-4o d'environ 500 pp.)

LE SOCIALISME, *considéré au point de vue du droit naturel*, par LOUIS HALLEUX, avocat à Bruges, membre de la Société belge d'économie sociale. — Un vol. in-8o de 128 pp. — Bruges, Beyaert-Storie. 1887.

Voilà près d'un siècle qu'à la suite de la Révolution française, les théories socialistes se sont fait jour et sont devenues de plus en plus menaçantes. Depuis lors, bien des publicistes,—philosophes, juristes, théologiens, économistes,— se sont attachés à montrer la fausseté, l'inanité, les funestes conséquences de ces doctrines qui font appel aux plus mauvaises passions des classes deshéritées de la fortune. Le nombre des livres courts, substantiels, populaires, destinés à éclairer les masses et ceux qui les dirigent, ne sera jamais trop grand.

Le récent ouvrage d'un avocat distingué du barreau de Bruges répond parfaitement à ce but. Nous n'en connaissons guère qui, dans un cadre aussi restreint, expose plus complètement et résout plus clairement les graves questions qui préoccupent si vivement aujourd'hui l'opinion publique. C'est une sorte de *manuel*, qui devrait être entre les mains de tous ceux qui prennent vraiment à cœur les intérêts des classes populaires. Il examine successivement la nature de la propriété et tous les droits qui en découlent, ainsi que les éléments divers de la richesse et les relations nécessaires qu'ils ont entre eux. A ces notions lumineuses, évidentes, il oppose les revendications du socialisme, du libéralisme et de la révolution qui toutes pèchent par leur base même, en ce que, incomplètes et exclusives, elles négligent plusieurs des conditions essentielles des problèmes sociaux qu'elles prétendent résoudre. Enfin le savant avocat établit péremptoirement que les doctrines pratiques du christianisme et de l'Église, qui en est l'organisation vivante, peuvent seules, en vertu de leurs principes fondamentaux, réfuter adéquatement les faux systèmes et remédier efficacement aux révolutions qui en sont la conséquence.

Le Congo belge illustré ou l'*État indépendant du Congo*, histoire de sa fondation, d'après les documents officiels et les récits des explorateurs, par le Fr. Alexis, des Écoles chrétiennes. — Ouvrage enrichi de cartes et de gravures.

Sous ce titre, qui donne une idée complète du livre, le Frère Alexis-Marie, membre des Sociétés de géographie de Bruxelles et de Paris, auteur d'ouvrages très estimés, vient de publier une monographie appelée à un légitime succès.

Dans une préface où l'éminent géographe témoigne son admiration pour l'entreprise africaine, le Frère Alexis-Marie déclare qu'il offre son travail de vulgarisation d'abord à la jeunesse, puis aux hommes d'étude et d'affaires, aux négociants, aux industriels, que les questions scientifiques ou commerciales intéressent particulièrement. L'auteur s'est généralement effacé

pour laisser parler les explorateurs et tous ceux qui ont joué un rôle actif dans les affaires du Congo. Après un premier chapitre, exposition de la situation générale, c'est Livingstone, Nachtigal, Baker, Cameron, qui racontent les horreurs de la traite des noirs; Henri Stanley, qui narre son odyssée « à travers le Continent mystérieux »; Stanley encore avec ses collaborateurs Hanssens, Coquilhat, Van de Velde, Van Gele, Storms, Wissman, et avec eux les missionnaires, qui rapportent ce qu'ils ont vu et fait sur cette terre lointaine. L'auteur a consulté aussi des écrivains et des conférenciers, MM. Banning, Delgeur, A. Wauters, Albert Thys, ainsi que les documents officiels et autres publiés par le Bulletin de la Société de Géographie, les *Missions Catholiques*, et surtout par le *Mouvement géographique*. A ces descriptions géographiques et ethnographiques, à ces renseignements historiques et commerciaux, le Frère Alexis-Marie a joint deux cartes du Congo, très bien faites, et des gravures qui rendent le texte plus intelligible, la lecture plus agréable. Ce livre contribuera puissamment à populariser l'œuvre du Congo belge!

L'Européen dans les climats chauds, par le Dr Paul De Groote,— Un vol. in-8o de 204 pp. — Gand. — Leliaert et Siffer. — 1887. — Prix 4 francs.

L'auteur de ce livre a eu surtout en vue, en l'écrivant, d'être utile à ceux de nos concitoyens qui se préparent à coloniser les régions tropicales du Congo. Le grand obstacle à surmonter, dans les premières années d'une colonisation tropicale, c'est l'acclimatation des européens. Une fois cette difficulté vaincue, les colonies des zones torrides dédommagent au centuple les patients et audacieux colonisateurs : témoin aujourd'hui le magnifique empire du Brésil, les Indes néerlandaises et les possessions britanniques de l'Asie méridionale. Il importe donc tout d'abord de bien faire connaître à nos compatriotes les conditions dans lesquelles ils ont à vivre sur les rives du grand fleuve africain et comment ils pourront échapper aux influences morbides d'un climat nouveau pour eux. Plusieurs praticiens éminents se sont occupés de ces questions (1) ; M. le Dr De Groote a beaucoup profité de leurs travaux en les appliquant spécialement aux contrées de l'Afrique centrale. L'auteur est arrivé à cette conclusion consolante que la salubrité du Congo est relativement plus grande que celle de l'Inde anglaise, du Brésil tropical et des îles de la Sonde, où les Européens sont parvenus, avec les précautions nécessaires, à s'établir, sinon d'une manière définitive, suffisamment du moins pour exploiter et dominer le pays.

(1) Voir entre autres le Dr M. Nielly, *Hygiène des européens dans les pays intertropicaux*, 1 vol., Paris, 1884.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUILLET

2. — La Chambre belge vote une loi qui modifie les dispositions en vigueur et facilite le mariage des miliciens et des indigents.

3. — La Famille Royale de Belgique visite l'Exposition agricole de Nivelles ; elle est reçue avec enthousiasme par la population de cette ville et des environs.

6. — Le comte de Paris réside deux jours à Jersey et y reçoit la visite d'un grand nombre de Français des départements voisins.

7. — Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Cohary, fils puiné du prince Auguste et de la princesse Clémentine d'Orléans, est élu à l'unanimité prince de Bulgarie par l'Assemblée Nationale de ce pays.

10. — Le choléra se manifeste à Catane et dans d'autres localités de la Sicile.

14. — Le Souverain Pontife préside la séance académique donnée au Vatican par les jeunes prêtres de l'Institut de littérature classique fondé il y a un an par Sa Sainteté.

14. — La Chambre belge, rejette par 69 voix contre 62 et 5 abstentions le principe du service militaire personnel.

17. — Le diplomate anglais, sir H. Drummond Wolf, quitte Constantinople par suite du refus du Sultan de ratifier la convention anglo-turque au sujet de l'occupation de l'Égypte.

20. — Les journaux publient la note adressée le 20 juin aux nonces pontificaux par le cardinal Rampolla, secrétaire d'État du pape Léon XIII, au sujet des relations du Saint-Siège avec le royaume d'Italie et des droits imprescriptibles de la Papauté sur le patrimoine de saint Pierre.

21. — La loi de coërcition pour l'Irlande est votée par la Chambre des Communes à cent voix de majorité.

23. — La Reine Victoria passe en revue la flotte anglaise dans la baie de Portsmouth. Cette fête maritime clôture dignement les solennités du cinquantenaire de la souveraine dont le pavillon flotte avec orgueil sur toutes les mers du globe.

30. — Les journaux publient la lettre adressée par le Pape Léon XIII au cardinal Secrétaire d'État dans laquelle le Souverain Pontife examine la situation du Saint-Siège vis-à-vis des divers gouvernements, et surtout par rapport à l'Italie.

DU BOSPHORE AU JOURDAIN

SOUVENIRS D'UN PÈLERINAGE DE VACANCES

(Suite. — Voir p. 339).

II

Le Carmel — Nazareth — Le Thabor — Tibériade.

Après avoir passé deux jours à Beyrouth, je me retrouvais le samedi soir, 28 juillet, à bord de l'*Ébre*, où je serrai bien joyeusement la main à notre excellent consul. Le voilier loué par lui était un grand et solide bateau employé au cabotage, c'est-à-dire, à la navigation côtière. On était en train de l'amarrer à l'arrière du paquebot. Les hommes du bord, avec leurs habitudes d'obéissance passive, exécutaient cette manœuvre tout à fait insolite sans en comprendre ni en demander la raison. Qui eût osé questionner le capitaine? Les officiers savaient à peine dans quel but se faisaient ces préparatifs. Le commandant avait gardé son secret. Il surveillait tout, prévoyait tout, réglait tout lui-même : longueur et force des amarres, distance entre les deux bâtiments, précautions à prendre par les gens du voilier.

Enfin tout est prêt. Le soleil vient de se coucher; toutefois ses rayons empourprés caressent encore la cime glacée du Djebel Sannim. Je jette un dernier regard à la ville, un dernier adieu à mes hôtes. Nous sommes partis.

Ce fut d'abord un curieux spectacle que celui de notre caboteur s'essayant au bout de son câble à filer sans voiles ni rames ses douze nœuds à l'heure (1). Nous étions tous à l'arrière, y

(1) Ses douze nœuds, c'est-à-dire, ses douze milles. Le mille marin est de 1852 mètres.

compris le commandant, pour voir comment il s'en tirerait. De temps en temps le paquebot lui lançait de furieuses ruades, et semblait vouloir le submerger. Les paquets de mer éclaboussaient alors l'innocent esquif, qui reparaissait bientôt vainqueur de la tourmente, volant comme une hirondelle, glissant comme une anguille à la surface des eaux.

Cette distraction toutefois ne fut pas de longue durée. Le crépuscule en Orient fait vite place à la nuit close. La lune, à son dernier quartier, n'était pas encore levée; une brume légère couvrait les flots. Les passagers, d'ailleurs peu nombreux, s'étaient tous retirés ; je restais seul sur le pont. D'après les calculs du capitaine nous devions arriver à la hauteur du Carmel vers deux heures du matin. Je m'établis donc près de sa cabine pour être averti au moment voulu, et, couché sur un banc, car j'avais senti les premières atteintes du mal de mer, j'attendis en paix.

Vers une heure, ou même avant, le commandant était debout, observant les feux du rivage et calculant les distances. Bientôt je distinguai moi-même le phare du Carmel. Nous approchions. Encore quelques tours d'hélice, et l'ordre de stopper est donné. Une douzaine d'hommes viennent larguer les amarres. Nous voyons alors notre bateau déployer en liberté ses voiles blanches sous un magnifique clair de lune.

L'heure de transborder était venue. Nous serrons la main du capitaine, M. Monge et moi ; nous descendons dans un des canots du bord, et deux vigoureux rameurs nous conduisent jusqu'à notre embarcation. Nous accostons; nos matelots syriens nous enlèvent l'un après l'autre et nous déposent au pied de leur mât. A peine y sommes-nous installés que, sans secousse, sans le moindre bruit, notre bateau glisse déjà comme un cygne blanc sur les flots argentés. Qu'on se figure ce paysage nocturne : une nappe de moire, un dais de cristal, la clarté laiteuse et veloutée de la lune, l'éclat scintillant des étoiles et des phares. La brise venait du large et de sa tiède haleine nous poussait doucement au rivage. Pas une ombre dans ce tableau, pas une tache dans cette pure atmosphère, pas une dissonance

dans ce silence harmonieux. Parler, c'eût été rompre le charme : nos hommes eux-mêmes le sentaient et respectaient notre extase. Je ne sais comment cela se fit, mais déjà nous étions à l'ancre dans la rade de Caïffa que je croyais marcher encore. Je ne m'étais pas plus aperçu de l'arrivée que du départ, tant l'allure de notre voilier me sembla douce.

L'aube commençait à poindre. Des formes confuses se dessinaient sur la rive. Peu à peu, la scène s'éclairant, je distinguai une petite ville blottie au milieu des palmiers, et derrière, une longue croupe sinueuse se détachant sur un ciel d'opale (1). C'était le Carmel, c'était la Galilée !

La Galilée ! Dieu le voulait : j'allais toucher de mon pied poudreux ce sol béni. Déjà des bruits familiers frappent mon oreille : le chant du coq, le mugissement sonore du bœuf sortant de l'étable, la note stridente de l'âne secouant sur sa crêche la torpeur des nuits. Déjà, dans l'intervalle des maisons, nous voyons les caravanes de chameaux défiler d'un pas rapide. Cependant, immobiles au milieu de la rade, nous attendons encore. Il nous faut avant de débarquer le visa du médecin sanitaire. Vers cinq heures ce personnage paraît sur la jetée, majestueusement drapé dans sa robe de chambre. Il accueille M. Monge et vise notre patente avec une dignité tout orientale et une sympathie manifeste. Plusieurs personnes entourent le consul ; ce sont, je crois, ses domestiques et ses gens d'affaires. Nous nous dirigeons vers sa maison. Les fenêtres s'ouvrent sur notre passage. Nous serions tombés de la lune qu'on n'eût pas été plus étonné : personne ne comprenait comment, partis la veille au soir de Beyrouth sur un voilier, nous étions déjà arrivés. Pour moi, je m'arrête à l'église. M. Monge me présente au Père Alexis, curé latin de Caïffa, et je dis la messe à laquelle assistent trois ou quatre Frères français des Écoles chrétiennes.

Aussitôt après déjeûner, sans perdre une minute, je m'occupe de mon plan de campagne. Il est vite arrêté. Ce matin j'irai

(1) Le Carmel n'est point un simple promontoire, ou une montagne isolée, comme plusieurs le pensent ; c'est une chaîne de collines, obliquant du nord-ouest au sud-est, sur une longueur de douze milles.

visiter le couvent du Carmel ; cette course terminée, je pars pour Nazareth où je coucherai ce soir. Mais il me faut un cheval et un moukre. On appelle moukre, en Orient, un guide loueur de chevaux. Qui pourra mieux me renseigner dans ce choix délicat que Madame de Vaux, supérieure des Dames de Nazareth ? Je vais frapper à sa porte hospitalière, où frappèrent plus d'une fois M. de Saulcy, M. Guérin et tant d'autres moins illustres. Je suis reçu comme un enfant de la maison. Deux mots et Madame de Vaux a tout compris, tout décidé : « Allez au Carmel, me dit-elle, je vous y enverrai un cheval et un guide, avec lesquels vous partirez pour Nazareth. Toutefois, en repassant par ici, vous vous arrêterez à notre porte pour prendre des provisions. » Cette dernière recommandation, on le verra bientôt, cachait une disposition providentielle qui devait assurer le plein succès de mon excursion en Galilée et que, ni Madame de Vaux, ni moi, ne soupçonnions encore.

Ces mesures prises, je m'achemine à pied vers le couvent. Trois quarts d'heure suffisent pour le trajet ; mais il était neuf heures du matin, et l'expérience prouve que ce moment de la journée est en Orient de beaucoup le plus pénible, à cause de la chaleur. Je crus presque rester en route. Enfin j'arrive ; j'entre. On était à la messe (dimanche, 29 juillet). Personne ne paraissant, je ne savais trop de quel côté me tourner. Deux prêtres grecs que je rencontre fort à propos me conduisent au divan où je m'assieds exténué, le front baigné de sueur. Grâce à Dieu, j'allais être amplement dédommagé de cette petite fatigue.

Pendant que je prenais les rafraîchissements d'usage qu'on venait de me servir, j'entends tout à coup des chants et des cris joyeux mêlés de battements de mains. Je cours à la fenêtre. J'étais arrivé juste à temps pour voir la curieuse cérémonie de la consécration d'un enfant à saint Élie. On en était à la procession qui clôture la fête. Cette procession est tout ce qu'on peut imaginer de plus original. Elle fait le tour du couvent deux, trois et, si je ne me trompe, jusqu'à sept fois (1). En tête

(1) Les pèlerins de la Mecque font, eux aussi, sept fois le tour de la Kaaba.

marche un cheval richement caparaçonné. Il est monté par un cavalier qui porte entre ses bras l'enfant consacré; derrière le cheval, des femmes aux costumes étranges, des jeunes filles se tenant par la main et formant une sorte de danse religieuse. Toutes chantent; les femmes et les enfants battent des mains en cadence. Les étoffes aux vives couleurs, le teint brun des visages, la tiare syrienne qui sert de coiffure, donnent à l'ensemble un aspect saisissant.

Je demande alors aux prêtres grecs ce que l'on chante. Ils me répondent en riant : « Oh! c'est très simple. » En effet, c'était très simple. On chantait : « Faisons le tour du couvent, tous ensemble faisons le tour du couvent. Monsieur, montez à cheval; montez à cheval, Monsieur ; faisons le tour du couvent! — Bon, dis-je à mes compagnons, ceci est pour le premier tour ; mais au second, au troisième, que chante-t-on? — Ce qu'on chante? On chante : Faisons encore le tour du couvent; tous ensemble, faisons encore le tour du couvent. Monsieur, remontez à cheval ; remontez à cheval, Monsieur ; faisons encore le tour du couvent. » Et ainsi de suite.

Remarquons en passant que les Arabes sont essentiellement improvisateurs. Dans leurs voyages, pendant leurs travaux, aux jours de leurs fêtes profanes ou religieuses, ils chantent : les airs la plupart du temps sont improvisés, les paroles toujours. Mais, comme vous le voyez, ils ne font pas grand frais d'imagination (1).

Après m'être un peu reposé, je fis, moi aussi, le tour du couvent. Je vénérai l'image de N.-D. du Mont-Carmel; je visitai la grotte de saint Élie; puis je montai sur la terrasse d'où l'on jouit d'un admirable panorama. A mes pieds étincelait la mer de Syrie; sur le rivage la petite ville de Caïffa cachait à demi ses maisons blanches sous l'ombre des palmiers ; plus loin, la baie de Saint-Jean-d'Acre décrivait vers le nord sa courbe harmo-

(1) M. Michaud cite quelque part un épithalame qu'il entendit dans une noce de village, et dont l'invariable refrain était : « Le beau épouse la belle, la belle épouse le beau. » Il serait facile de multiplier les exemples de ces improvisations populaires.

nieuse ; enfin, à l'horizon, les tours et les remparts de cette ville devant laquelle se brisèrent les efforts du plus grand conquérant moderne.

A peine avais-je fini ma visite que je fus accosté par un tout jeune homme, presque un enfant, parlant passablement français. C'était le moukre envoyé par Mme de Vaux. Son cheval m'attendait à l'entrée du couvent ; je fus bientôt en selle, et nous partîmes. Comme il avait été convenu, je m'arrêtai à la maison des Dames de Nazareth pour prendre quelques petites provisions. Au moment où j'allais sortir, pensant retrouver à la porte le cheval et le guide que j'y avais laissés, je vois Mme de Vaux en pourparlers avec un Arabe de haute taille, bien découplé, mais d'une physionomie quelque peu sauvage. Il était coiffé d'un vaste kéfié rouge retenu sur son front par une corde de poil de chameau (1). Je ne me doutais de rien. : « Voilà votre moukre, me dit tout à coup l'obligeante Supérieure, en me montrant le nouveau venu. — Comment ! ce Bédouin ! mais il n'a pas l'air rassurant du tout. — Soyez tranquille : nous le connaissons. Il s'appelle Francis ; il a deux chevaux. Avec lui vous êtes sûr de ne pas coucher en route, tandis que l'autre serait obligé de vous suivre à pied, et qui sait si vous arriveriez avant la nuit à Nazareth. »

En effet, j'ai tout lieu de croire que je ne serais point arrivé, avec ce chétif enfant. Mais la Providence y avait pourvu. Juste au moment de mon départ Francis se trouvait là. Personne ne l'attendait. L'affaire fut conclue en un instant, et je le gardai à mon service, lui et ses chevaux, jusqu'à mon retour à Caïffa. En dépit des apparences, c'était un brave garçon, intelligent et décidé. Je lui rends ce témoignage avec conviction, et, pourquoi ne l'ajouterais-je pas, avec une sorte de reconnaissance. Sans lui jamais je n'aurais pu faire en quatre jours mon magnifique tour de Galilée, ni vaincre les difficultés pratiques de cette excursion légèrement aventureuse.

(1) Le *kéfié* est le morceau d'étoffe dont les Arabes se couvrent la tête et le cou pour se préserver des insolations. On le fixe sur le front au moyen d'une corde de poil de chameau.

Nous n'avions pas de temps à perdre. Il était midi et demi, et la distance est de sept bonnes heures de marche. Nous partons, Francis en avant, sur un excellent petit cheval gris que je nommai Pégase; moi derrière, sur un fort cheval bai brun, à large poitrail, à puissante encolure : un vrai Bucéphale. Celui-ci était harnaché à l'européenne, sauf les vastes étriers orientaux; Pégase, plus modeste, portait un simple bât. Nous traversons lentement la ville, bronchant presque à chaque pas sur le pavé glissant des rues. Une fois sortis, nous nous engageons entre deux haies de cactus gigantesques, tordus et crevassés par le soleil. Là, je fais une découverte : c'est que mon bai brun est aussi paresseux qu'il est fort et robuste. J'ai beau le solliciter de la bride, le pousser du talon, il va d'un pas désespérant, et fait même plusieurs fois mine de s'arrêter. Francis, qui connaît sa bête, ne s'étonne pas pour si peu. Avec un bout de corde qui doit depuis longtemps servir à cet usage, il amarre solidement mon cheval au sien, Bucéphale à Pégase, et puis, fouette cocher! nos deux coursiers repartent au trot, le petit remorquant le gros.

Ce système de remorquage a sans doute quelques inconvénients : parfois on est rudement secoué sur la seconde bête. Mais il a un incontestable avantage : c'est que, quand la première va bien, on est toujours sûr d'arriver. Encore une fois, j'ai été si content de mon moukre pendant ces quatre jours de courses que je lui pardonne de bon cœur de m'avoir un peu courbaturé.

Nous voilà cheminant dans la vaste plaine d'Acre, longeant la chaîne du Carmel. Le soleil est chaud, mais l'air est vif et d'une pureté délicieuse. Tout ce que je vois, la moindre touffe d'herbe, la moindre pierre, est pour moi d'un indicible intérêt. Je regarde, je contemple en silence, étonné de me trouver là, et pouvant à peine en croire mes yeux. Cette colline qui déroule à ma droite ses longs replis calcaires, plantés de chênes et d'oliviers, c'est bien le Carmel! Ces eaux qui serpentent à ma gauche, au milieu des roseaux, c'est bien le Cison, sous son nom moderne de Moukta! Ces montagnes bleues, toutes

pareilles à celles de mon pays (1), et qui ferment là-bas l'horizon, ce sont bien les montagnes de Galilée ! ô Dieu ! je tressaille : ce n'est donc point un rêve ! Enfin, je le vois, ce pays du Bien-Aimé après lequel j'ai soupiré si longtemps, et je le vois sous son plus beau jour, rayonnant de splendeur et de grâce !

Nous marchons vers le sud-est. Le principal village que nous rencontrons avant de passer sur la rive droite de la Moukta, c'est Yajour, triste d'aspect, bien qu'entouré d'arbres et de haies vives. Un peu au-delà nous traversons le torrent biblique sur une passerelle en planches. Les eaux du Cison sont jaunâtres, paresseuses, et presque partout profondément encaissées. Leur volume augmente brusquement en temps de pluie et cause alors des inondations désastreuses. On sait quel rôle ces crues subites ont plus d'une fois joué dans les batailles décisives livrées sur ces bords fameux.

Après l'avoir franchie, nous nous éloignons de la Moukta pour courir droit à l'est. Nous traversons d'abord la grande forêt de chênes qui sépare la plaine d'Acre de celle d'Esdrelon. Puis nous cheminons, jusqu'à la fontaine de Semounieh, au milieu de belles prairies où les pâquerettes et autres fleurs des champs abondent. A Semounieh, commence la longue ascension des crêtes qui surplombent Nazareth au couchant.

Cette dernière partie du chemin est extrêmement intéressante. On y rencontre peu ou point d'habitants ; mais le paysage est si frais, si vert, que je m'étonne de n'en avoir jamais lu ou remarqué la description.

Sur les pentes de l'étroit vallon, au fond duquel court le chemin raboteux, ce ne sont que taillis et bosquets festonnés de roches grises, qui forment çà et là des amphithéâtres naturels du plus bel effet, de gracieux massifs taillés avec tant de symétrie que les prenant de loin pour des villages j'en demandais le nom à mon guide. Au dire de certain voyageur, on trouve ici des tourterelles sveltes et vives, des merles bleus si légers qu'ils posent sur une herbe sans la faire plier, des alouettes huppées,

(1) Le Val de Galilée, Vosges.

des cigognes à l'air pudique et grave. Je le crois, sans l'avoir vu : nul lieu n'offre une retraite plus sûre, un abri mieux ombragé. C'est une solitude, mais une solitude riante, un parc rustique, où Jésus vint sans doute plus d'une fois prier.

Si pittoresque, si merveilleusement belle que fût notre chevauchée aux rayons du soleil couchant, elle n'était point pourtant sans difficultés. Le sentier se faufilait à travers des blocs de pierre qu'il nous fallait à chaque instant escalader. Nous n'avancions que par saccades et par soubresauts. Mais plus la fatigue se faisait sentir, plus la gaîté bruyante et enfantine de mon moukre augmentait. Au commencement de la course, dans les plaines, il s'était contenté de fredonner ces interminables mélopées si chères au voyageur arabe. Ici, ayant sans cesse à lutter contre l'âpreté du chemin, il s'animait à proportion. Les couplets improvisés, éclataient comme des fusées entre ses dents blanches. Au refrain il battait des mains, et souvent, ne pouvant plus se contenir, il se retournait vers moi, et me jetait sa dernière note dans un sonore éclat de rire. J'aurais volontiers partagé son allégresse, si je n'avais dû continuellement me tenir sur mes gardes pour ne point vider les arçons. Oubliant de quelle manière intime mon sort était lié au sien, Francis dans ses transports de joie faisait follement caracoler son cheval et le lançait parfois à l'assaut d'un quartier de roche, juste au moment où le mien baissant le nez descendait une pente glissante. Piquée aux naseaux par la tension subite de la corde, ma pauvre bête alors bondissait brusquement ; pour moi, c'étaient des secousses à déraciner un chêne. J'avais beau gémir : « Chouéyé ! chouéyé ! doucement ! doucement ! » Francis interrompant un instant son couplet ralentissait quelque peu la marche, mais au bout de deux minutes les éclats de joie et les sauts recommençaient de plus belle.

Le jour baissait ; nous devions approcher. Mon œil interrogeait avidement l'horizon. Enfin, sur une crête en face de nous, paraît une maison aux fenêtres empourprées par les derniers feux du soleil : « En Nazira ! » me crie le guide tout joyeux. Je bénis le ciel, et désormais sûr de toucher au terme de ma course

avant la nuit close, je mets pied à terre pour gravir cette dernière pente. Parvenu au sommet, je découvre tout à coup Nazareth pelotonnée à mes pieds au fond d'une sorte d'entonnoir formé de collines calcaires, et ouvert seulement au sud-ouest.

Le soleil était couché. Les habitants prenaient le frais devant la porte de leurs maisons ; de beaux enfants, s'approchant de toutes parts, me souhaitaient la bienvenue. Toutefois ce n'était pas le moment de me livrer à mes impressions. Il nous restait à descendre une rampe presque à pic, encombrée de grosses pierres, ou pavée de dalles glissantes. J'avais à surveiller de près mon cheval si je voulais arriver au logis avec tous mes membres. Au logis, c'est-à-dire, au couvent des Franciscains, à Casa-Nova. Quelques minutes après, j'y étais. Avant de congédier mon guide, je l'engageai pour le lendemain ; puis m'abandonnant aux soins du Frère hôtelier, je passai du réfectoire à ma chambre pour prendre quelque repos.

Les lieux saints ont été décrits mille fois (1) : il ne peut entrer dans ma pensée de refaire ce travail épuisé. D'ailleurs mon cadre ne comporte point de tels développements. Je m'en tiendrai donc, comme je l'ai fait jusqu'à présent, au rapide récit de mes aventures personnelles, tout en relevant à l'occasion quelques détails topographiques, quelques traits de mœurs propres à donner au lecteur une plus claire idée de la Galilée arabe.

Dès mon réveil, le lundi 30 juillet, je me rendis à l'église du couvent. Avant tout, je voulais me faire inscrire pour dire la messe à la grotte de l'Annonciation. J'étais prêt à attendre aussi longtemps, aussi tard qu'il le faudrait ; grâces à Dieu, je n'eus pas à attendre du tout. La crainte du choléra suspendant tous les départs, j'étais et je restai, pendant ces quinze jours, le seul pèlerin latin de Terre Sainte : seul à Nazareth, seul au Thabor, seul en Judée comme en Galilée ; circulant à ma guise, sans soucis, sans embarras, sans bagages ; choisissant mes routes, partant à mes heures, trouvant partout les sanctuaires libres, et savourant à loisir les charmes de mon pèlerinage solitaire.

(1) Voir surtout le magnifique ouvrage de M. V. Guérin : *La Terre Sainte*. 2 vol. gr. in-4. Paris, Plon.

Vous ne sauriez croire ce qu'il y a d'exquis dans cette jouissance intime et paisible d'un pays comme celui que je parcourais. La seule pensée d'une caravane m'eût fait dresser les cheveux sur la tête.

Mes dévotions à la grotte sainte une fois terminées, je me rendis au couvent des Dames de Nazareth, où je fus reçu par la Supérieure, Mme Giraud. Dire combien la douceur surprenante, la noble simplicité, la charité exquise de cette religieuse selon le cœur de Dieu m'édifia serait presque une indiscrétion. J'aime mieux m'abstenir, et profiter de cette occasion pour adresser aux communautés de l'Institut que j'ai vues en Galilée, et à leurs vénérées Supérieures, l'hommage de mon admiration respectueuse pour le bien qu'elles font, et de mon éternelle reconnaissance pour leur fraternel accueil.

Dans cette visite il fut convenu que je partirais pour le Thabor aussitôt après mon dîner. En attendant, j'allai visiter la ville. Comme je tenais surtout à avoir une vue d'ensemble du berceau de Jésus enfant, je me dirigeai vers le sanctuaire du Tremor, d'où l'on découvre non seulement Nazareth et son agreste amphithéâtre de rochers, mais encore, par la trouée du sud-ouest, les perspectives de la plaine d'Esdrelon et jusqu'aux lointains horizons de la Samarie.

Chemin faisant, je longeai l'aire du village alors en pleine rumeur. C'est ici le cas de dire comment les fellahs arabes battent leur blé. On entasse d'abord la récolte de chaque famille en meules séparées sur le terrain commun. Puis on répand par terre, comme pour les battre au fléau, une partie des gerbes déliées. Alors, debout sur des traîneaux garnis de silex tranchants et attelés de forts chevaux, de jeunes Arabes font le manège autour de chaque meule, foulant le grain qu'on vanne ensuite. L'aire commune se subdivise ainsi en une multitude de petites aires circulaires dont l'ensemble, vu à distance, est saisissant d'originalité. Aux heures du travail, c'est une vraie ruche d'abeilles bourdonnantes. Ces enfants aux costumes pittoresques, ces chevaux lancés au trot, cette paille qui pétille sous les sabots ferrés, ces rondes acharnées en plein soleil, et plus

que tout le reste, ces notes aiguës, car tout le monde chante, ces clameurs incessantes, ces coups de fouet retentissants font de ce labeur rustique un des plus curieux spectacles qu'il soit possible d'imaginer. Je m'arrêtai quelques instants pour le contempler. L'occasion était belle : nulle part ailleurs, en effet, je ne pouvais trouver un type plus complet de l'aire galiléenne.

Au retour je demandai à Madame Giraud ce que chantaient ces rudes moissonneurs avec tant de brio et d'entrain : « Oh ! me répondit-elle, ils improvisent, c'est l'usage ici ; et vous avez été très-probablement le sujet de leurs improvisations. » Ceci confirme bien la remarque faite plus haut sur ce côté poétique du caractère arabe.

Après dîner, je ne songeais qu'à partir, lorsque la vénérable supérieure me pria de faire une petite instruction à sa communauté : « Vous nous parlerez de saint Ignace, me dit-elle : nous l'aimons tant ! D'ailleurs c'est demain sa fête. » En effet nous étions à la veille de la Saint-Ignace. L'avouerai-je à ma honte ? Loin d'avoir préparé cette coïncidence, je ne l'avais pas même prévue, et la pensée du bonheur qui m'attendait le lendemain n'avait jamais traversé mon esprit. Par une de ces maternelles attentions qui rendent muet de reconnaissance, la bonne Providence m'avait réservé pour ce jour-là, comme une joyeuse surprise, la plus insigne, la plus inattendue des faveurs : celle de célébrer la fête chère entre toutes à un Jésuite, le matin sur le Thabor, le soir au bord du lac de Tibériade. C'était donc là que tendaient à mon insu ces dispositions merveilleuses, dont la trame ininterrompue datait de plusieurs semaines ; c'était là que devait aboutir cet enchaînement de circonstances imprévues, de rencontres en apparence fortuites, ces mille incidents du voyage visiblement réglés par une puissance supérieure, et dont le but secret allait enfin se dévoiler.

Vers deux heures mon moukre se présenta, tenant en laisse ses deux chevaux. Nous allions au Thabor ; du Thabor, je comptais revenir à Nazareth, sans pousser jusqu'à Tibériade. On m'avait un peu effrayé à Beyrouth. On m'avait dit : « Il fait trop chaud ; n'allez pas jusqu'au lac : vous le verrez assez du haut

du Thabor . » Peu s'en est fallu que je ne commisse cette faute.

Le Thabor s'élève au sud-est de Nazareth ; la distance est d'environ deux heures. Nous traversâmes d'abord les rues étroites et encombrées de la ville, et bientôt nous arrivâmes à la fontaine de la Vierge. Cette fontaine étant la seule de Nazareth, il n'est pas douteux que Marie n'y vint souvent chercher de l'eau, comme les autres femmes du pays : cette circonstance la rend infiniment vénérable. Sans descendre de cheval je fis halte un instant ; Francis remplit sa gourde et m'offrit à boire. Ici, comme à Cana, comme à Tibériade, comme aussi plus tard à Siloé, je trempai avec respect mes lèvres dans ces eaux que les lèvres divines ont goûtées avant moi.

La fontaine de Nazareth, ainsi que toutes celles de Palestine, comprend deux parties distinctes : la source proprement dite, recouverte d'une voûte, et à laquelle on descend par quelques degrés en pierre, et à côté, un réservoir rectangulaire en maçonnerie où l'on abreuve les animaux. A quelque heure du jour que l'on passe près de ces fontaines, on y voit de nombreuses femmes qui puisent à la source ; elles sont accompagnées de leurs plus jeunes enfants accrochés à leurs robes ; toutes parlent à la fois et paraissent très animées ; c'est à la fontaine qu'on apprend les nouvelles. De même, au réservoir, il y a toujours quelque rumeur : des chevaux, des ânes, des chameaux boivent gravement, tandis que leurs conducteurs fument ou se querellent.

A partir de la fontaine, nous cheminons sur les crêtes, à travers une lande stérile. Le paysage est loin d'être aussi beau, aussi frais que celui d'hier. Depuis Nazareth, la verdure a disparu ; on ne voit plus que la roche nue, des pierres calcinées et croulantes, quelques buissons épineux d'où s'échappent avec un cri perçant de petits oiseaux siffleurs. L'air est pur et vif ; la chaleur très supportable. Nous allons bon train, toujours dans le même ordre de bataille : Francis en tête, les jambes pendantes de chaque côté de l'énorme bât qui lui sert de selle, et moi derrière, la bride d'une main, le parasol de l'autre, regardant, jouissant, aspirant par tous les pores le parfum évangélique de ces contrées bénies.

Au bout d'une heure de marche environ, nous descendons dans un profond ravin calcaire. Nous y trouvons des puits où s'abreuvaient en ce moment de grands troupeaux de bêtes à cornes. Ce qui me frappe, ici comme ailleurs, c'est la couleur et surtout la taille de ces animaux. La vache palestinienne est presque microscopique, plus petite même que la vache bretonne, et je ne doute pas que les grandes laitières blanches du Charolais n'eussent quelque peine à reconnaître pour leurs sœurs ces Galiléennes mignonnes, noires comme la tente de l'Arabe du désert.

Au sortir de ce ravin je vois soudain se dresser devant nous la masse imposante du Thabor, immense cône de verdure sombre tranchant sur l'azur clair du ciel. Nous y touchons ; quelques instants encore, et la montée commence.

Ici j'arrive à un point de mon pèlerinage où la plume me tombe des mains. Comment décrire cette soirée incomparable, cette ascension radieuse, ce panorama sublime ! Comment analyser ces impressions à la fois attendrissantes et joyeuses, cette extase contenue de l'âme, ce ravissement profond et sans secousses! Je ne puis cependant me dispenser d'en dire un mot.

Le sentier serpente au milieu d'une forêt de chênes verts ; il est rustique et pittoresque, d'une âpreté bénigne. Tantôt nous cheminons à travers des fourrés, dont les branches nous effleurent légèrement le visage ; tantôt ce rideau de verdure s'entrouvre, encadrant de ses plis gracieux le plus ravissant des paysages. C'est d'abord la grande plaine d'Esdrelon, couchée à nos pieds. A la voir, avec ses carrés de verdure semés sur un fond d'or, on dirait une riche mosaïque de Venise incrustée d'émeraudes. Sur la lisière de la forêt, le petit village de Debourieh étale au grand soleil ses maisonnettes grises, et son aire bruyante. La ligne bleue du Carmel court se fondre à l'ouest dans les flots bleus de la Méditerranée. Au sud, se dresse la barrière vaporeuse des montagnes de Samarie.

Chaque pas en avant nous découvre un site nouveau. Voici le petit Hermon dont les crêtes déboisées s'affaissent sur la plaine;

puis, suspendus à ses flancs, Endor de sombre mémoire, Naïm aux touchants souvenirs ! Plus loin, Jezraël, antique résidence du roi Achab et de la farouche Jézabel ; Sunam, patrie de de la bien-aimée ; Engannim, veillant comme une sentinelle jalouse aux portes des défilés d'Éphraïm ; Gelboé et son amphithéâtre de collines désolées, arides : *nec ros, nec pluvia veniant super vos!* Enfin, la rivière des batailles, le Cison indompté, décrivant au loin ses capricieux méandres.

Autour de moi règne une paix si profonde, l'atmosphère est si pure, la nature si sereine, mon âme si à l'aise, que plus d'une fois je suis tenté d'arrêter mon cheval et de m'installer sous un gros chêne pour contempler et jouir. Mais non : je trouve au sentier tant de charmes, que sera-ce au sommet ! La vue d'une partie de la Galilée me ravit; que sera-ce quand j'aurai sous les yeux la Galilée tout entière ! Nous continuons à monter.

Au bout d'une heure ou de trois quarts d'heure, peut-être plus, peut-être moins, je n'ai pas compté, je n'y ai pas même songé, notre ascension était finie. Franchissant par une porte cintrée une antique muraille et des fossés comblés, restes du temps des croisades, nous arrivons au couvent latin. C'est à peine si je m'y arrête un instant pour me rafraîchir, tant il me tarde de voir la vallée du Jourdain et surtout le lac de Génésareth. Je traverse les ruines entassées sur la plate-forme du couvent avec une indifférence qu'un archéologue eût taxée de barbarie ; j'arrive à l'extrémité orientale du plateau. O surprise ! ô bonheur ! Au détour d'un dernier rempart de maçonnerie qui me dérobait complètement l'horizon, le spectacle le plus beau, le plus touchant qui se puisse concevoir frappe soudain mes yeux. J'avais devant moi, baignées dans une lumière admirablement douce et mélancolique, quoique sans tristesse, les collines de Galaad aux teintes violettes et cendrées, la tranchée profonde du Jourdain, la pointe septentrionale et les falaises du lac de Tibériade, les montagnes de la haute et de la basse Galilée, toutes couvertes de chênes verts, sauf celle de Safed, et dominées par le grand Hermon (1). A mes pieds la plaine de Hattine et l'ombre immense du Thabor. J'étais seul en présence

(1) L'Hermon à 9,800 pieds de hauteur.

de ce tableau dont la grandeur surprenante et l'incomparable sérénité me pénétraient tout entier. Je ne sais si jamais j'éprouvai rien de pareil. Je me sentais profondément calme, mais en même temps, remué jusqu'au plus intime de mon être, et cette simple exclamation : « Mon Dieu ! » murmurée comme une plainte témoigna seule des ineffables tressaillements de mon cœur.

L'âme attendrie, les yeux mouillés de douces larmes, je m'assis alors sur un quartier de roche et récitai les premières vêpres de saint Ignace : avec quelle joie et quelle reconnaissance, on le devine sans peine. Puis, pendant les deux heures qui me restaient encore avant le coucher du soleil, je demeurai là, silencieux, immobile, perdu dans une contemplation extatique. Toutefois, je ne négligeai point de fixer dans mon esprit les traits essentiels, les détails topographiques sans lesquels nos souvenirs perdent trop vite leur netteté première. J'avais d'avance soigneusement étudié sur mes cartes toute cette contrée : chaque sommet, chaque vallon, chaque pli de terrain m'était familier. Les noms se présentaient d'eux-mêmes, et je n'avais en quelque sorte qu'à enregistrer sur place, et à classer dans ma mémoire cette nomenclature réelle des sites évangéliques.

Le soleil avait disparu depuis longtemps quand il fallut enfin m'arracher à ce spectacle. Je rentrai dans les grandes et belles salles des pèlerins, et, petit à petit, au milieu de ce vaste domaine dont j'étais seul maître, je fis mes préparatifs pour la nuit. Ces préparatifs, quoique très-simples, me prirent beaucoup de temps. Je n'y étais pas. A chaque instant, je m'arrêtais en me disant : C'est donc bien vrai, je suis au Thabor ! Enfin je m'endormis le cœur gros de bonheur.

Saluer du haut du Thabor l'aube de la Saint-Ignace, quel rêve pour un fils d'Ignace ! Dès la première heure, ma pensée se porta vers mes frères de France, et vers mes frères des quatre coins du ciel. Je les voyais célébrant cette fête de famille, même dans la dispersion ou l'exil. Et moi, j'étais seul ! Mais qui ne m'eût envié une pareille solitude, et que n'eussé-je donné pour en partager les joies avec tous ceux qui me sont

chers ! Non content de porter à l'autel les vœux de ma famille religieuse, j'y remplis un autre devoir qui me parut bien doux. Saint Ignace, on le sait, fut malgré ses désirs privé du bonheur de visiter la Galilée. Or, ne semblait-il point m'avoir délégué tout-exprès le jour de sa fête pour saluer en son nom la patrie de son cher Maître ! Je pouvais le croire pieusement ; je l'ai pieusement cru. Unissant donc, aussi intimement que possible, ma pensée à sa pensée, mon cœur à son cœur, je le priai de sourire du haut du ciel à son indigne représentant sur le Thabor, et en témoignage de ma dévotion filiale j'intercalai l'oraison : *Deus qui ad majorem* dans la messe votive de la Transfiguration que l'on dit ici, bien que le rite en soit de première classe. Le Frère franciscain qui m'assistait ne savait apparemment pas le latin, et d'ailleurs, l'eût-il su et eût-il remarqué cette petite infraction aux rubriques, que mes bonnes raisons l'eussent bien vite désarmé.

Après ma messe, je retournai à l'extrémité de la plate-forme où j'avais joui la veille de si délicieux instants. La cime de l'Hermon émergeait radieuse d'une nappe de brumes lactées ; ailleurs, nulle trace de vapeur humide, mais une limpidité parfaite, une fraîcheur matinale et les clairs horizons de la Batanée et du Hauran. Je jetai un dernier regard au lac de Tibériade que je n'espérais pas contempler de plus près ; puis, après un court déjeûner, j'appelle Francis et ses chevaux. Au moment où je montais en selle, mon moukre me propose de me ramener à Nazareth par Cana. Deux ou trois mots d'explication, et j'accepte. C'est là que la bonne Providence m'attendait : une journée si bien commencée devait finir mieux encore. Je croyais simplement retourner à Nazareth, je partais pour Tibériade.

Nous descendons. Je revois la plaine d'Esdrelon, avec ses archipels d'ombre formés par quelques nuages floconneux, et ses lacs de lumière. Nous rencontrons des pèlerins grecs qui montaient au couvent. Arrivés au pied de la montagne, nous laissons à gauche le sentier de Nazareth, par lequel nous étions venus, pour prendre à droite celui de Cana. Nous gravissons

d'abord une pente rocailleuse ; au sommet je me retourne et salue une dernière fois le Thabor qui va disparaître. Nous franchissons la chaîne abrupte des collines nazaréennes, derrière lesquelles s'étend la plaine de Touran. Cana est à nos pieds ; un chemin poudreux, entre deux haies de cactus, nous y conduit. Je vais droit au couvent. A mon grand étonnement je n'y trouve pas de Franciscains, mais seulement un maître et une maîtresse d'école en train de faire la classe. La maîtresse, ancienne élève des Dames de Nazareth, parle très bien français. Elle m'offre des rafraîchissements et une chambre. Je n'accepte rien ; je viens de m'apercevoir qu'on bâtit ; je ne veux déranger personne. D'ailleurs j'aurai tout le temps de me reposer à Nazareth : « A Nazareth ! s'écrie la jeune fille, comment ! vous n'allez pas à Tabarieh ? il n'y a d'ici là que quatre heures de cheval. » Tabarieh, c'est Tibériade. Je répondis que non, qu'il faisait trop chaud. Et cependant ces mots : « Il n'y a que quatre heures ! » tintaient à mes oreilles. Quoi ! je suis si près de Tibériade ! il est dix heures, j'y puis être à deux heures, et je passerais sans y aller ? Quoi ! j'ai fait quatre cents lieues pour venir ici, et je reculerais devant quatre lieues de plus pour toucher au vrai but de mon pèlerinage ! On le voit, j'étais fortement ébranlé.

Nous nous étions pourtant remis en route pour Nazareth, et déjà nous passions devant la fontaine de Cana située à l'entrée du village. Je voulais voir cette fontaine où fut puisée l'eau des outres miraculeuses. Elle est abondante, quoique d'un aspect misérable. La source proprement dite n'est qu'un trou sans abri. Le réservoir n'a guère meilleure apparence ; à ce moment, un petit pâtre du voisinage, en costume adamique, y lavait un bélier qui se débattait de toutes ses forces contre son jeune maître. Dans une bucolique de Théocrite, ou comme bronze de cheminée, ce sujet ne manquerait pas de grâce ; en réalité, cette peau brune et ce bouc sale me semblèrent peu poétiques. On ne saurait cependant nier que cette scène ne fût bien arabe et parfaite de couleur locale.

Nous commençons ici à gravir le revers des collines de Na-

zareth. Je laisse mon guide s'engager dans le chemin pierreux ; mais mon parti était pris. Nous n'avions pas fait deux cents pas que d'un ton ferme et décidé, je prononce ces mots sacramentels : « Osbor chouéyé ! attends un peu ! » Ce disant je retrousse vigoureusement le nez à mon cheval et l'arrête court. Francis s'approche aussitôt et le dialogue suivant, très bref mais très-expressif, s'engage entre lui et moi.

Moi, le bras tendu dans la direction du lac : « Tabarieh ! » Cela voulait dire : nous allons à Tabarieh. — Lui, d'un ton d'assentiment joyeux : « Tabarieh ! » — Moi, indiquant cette fois la direction contraire : « Bokra Caïffa ! demain, Caïffa. » Cela voulait dire : « Mais il faudra demain revenir à Caïffa. » Nous étions en effet au mardi, et coûte que coûte je voulais rentrer le mercredi soir dans ce port, pour être sûr de ne point manquer le bateau de Jaffa. Voyant mon air résolu, Francis n'hésite pas. Il m'assure qu'on peut aller en un jour de Tibériade à Caïffa, en passant par Chéfa'Amr ; c'est une forte course, dix à douze heures de cheval, mais il s'en charge et répond d'arriver. Grâce à mes études préalables de géographie palestinienne, bien plus qu'à ma connaissance très-imparfaite de l'arabe vulgaire, je comprends le plan de Francis ; je l'approuve du geste, et d'un : « Tayeb ! bien, » je retourne mon cheval, et en deux minutes nous sommes de nouveau à la fontaine de Cana. Francis y abreuve largement nos bêtes, et en route !

Nous voilà donc trottant, trottant sans répit, dans la grande plaine de Touran. De temps à autre, nous rencontrons de longues files de chameaux, car nous sommes sur la grand'route du Hauran à Saint-Jean-d'Acre; c'est une distraction. Nous rencontrons aussi des gens de Nazareth, le fusil en bandoulière ; nous les chargeons de dire là-bas que nous ne reviendrons pas. Vers midi, nous arrivons à Loubieh, village arabe assez important. Quelque temps après nous laissons à gauche les cornes de Hattine, ou mont des Béatitudes. Là se consomma dans une bataille désastreuse la ruine du royaume chrétien de Jérusalem (1187). Nous dépassons ce point, courant toujours dans la direction de Tibériade.

Tout-à-coup, vers une heure, au tournant d'un sentier, je vois à mes pieds une nappe bleue d'une franchise de couleur incomparable. Cette nappe grandit et s'étend à mesure que nous avançons. Je suis dans le ravissement et la stupeur. Je m'attendais à trouver un méchant petit lac, un cratère volcanique aux eaux ternes et grises, et j'avais devant moi le plus imposant, le plus brillant, le plus étincelant des lacs. Ni en Suisse, ni en Ecosse, je n'avais rien vu de plus beau.

Il me tardait d'arriver, de fouler ce rivage béni, de toucher ces eaux saintes. Nous étions sur la crête ; bientôt commença la descente. La ville de Tibériade est située à 682 pieds au-dessous du niveau de la Méditerranée. Impossible de rester en selle, tant le chemin était abrupt. J'avais mis pied à terre, et les yeux fixés sur le lac toujours grandissant et sur la plaine de Génézareth, qui se découvrait à ma gauche, j'allais sans presque songer à la chaleur pourtant torride. Vers deux heures nous touchions au terme. Remontant alors à cheval nous faisons notre entrée dans la ville à travers les remparts ruinés par le tremblement de terre de 1837, et presque aussitôt nous arrivons au couvent des Franciscains où le père Luc me reçut de son mieux.

Le couvent est sur le bord du lac. De l'intérieur on entend le clapotement des vagues ; de toutes les fenêtres, on plonge sur les flots bleus. Il y avait là de quoi me faire prendre patience pendant le repos que la prudence m'imposait ; mais il y avait là aussi de quoi aiguiser mes désirs. Enfin me sentant parfaitement sec, je vais me promener sur la grève. Une foule de petits Arabes s'y baignaient bruyamment ; ce tumulte ne cadrait guère avec mes pensées ; il me fallait le silence et la solitude. Je revins au couvent, et du haut de la terrasse, je contemplai à loisir le panorama qui se déroulait devant moi. L'atmosphère était si pure qu'il me semblait toucher de la main la rive orientale du lac et ses falaises abruptes ; au nord, je distinguais clairement l'embouchure du Jourdain et un peu plus bas, l'emplacement des villes de Bethsaïde et de Capharnaüm. Le père Luc m'avait rejoint ; il paraissait heureux

de me faire remarquer les moindres détails. Le bon vieillard s'est identifié en quelque sorte avec ces rivages bénis ; il les aime d'un amour véritablement passionné ; il veut expirer en vue de son cher lac. Hélas ! l'œuvre de la mort, activée par un climat dévorant, me sembla déjà bien avancée pour lui.

Descendu de la terrasse, je visitai la ville. Je la trouvai pleine de Juifs polonais. Pour la première fois, je voyais ce costume singulier auquel je dus plus tard m'habituer en Galicie : la longue lévite noire, et surtout les pejsy ou boucles de cheveux qui, tombant de chaque tempe, encadrent si étrangement le visage. La gloire des anciennes écoles rabbiniques de Tibériade s'est depuis longtemps éclipsée ; la colonie israélite n'en reste pas moins florissante et nombreuse. On le peut croire, la ville n'y gagne pas en propreté. Tibériade présente l'aspect le plus sordide ; les rues sont sales au-delà de toute expression, les maisons infestées d'insectes parasites. Au dire des habitants eux-mêmes, c'est ici le séjour préféré de la Reine des puces. J'eus vite parcouru ce cloaque ; il me tardait de respirer un air plus pur. Je sortis par la porte du nord, et m'en allai seul faire ma promenade du soir du côté de Magdala.

Le soleil baissait ; l'atmosphère, jusque-là embrasée, s'était subitement rafraîchie. Je marchais à l'ombre des hautes collines qui bordent le lac, tantôt foulant avec délices les cailloux de la plage, tantôt remontant sur le chemin battu, et m'arrêtant pour tout voir et tout goûter à loisir. La chaîne abrupte serre de si près la rive qu'elle y laisse à peine un étroit sentier : j'étais sûr que Jésus avait passé là même où je posais le pied. J'allais sans compter mes pas ; j'allais sans hâte, comme sans désirs. Désormais, au comble de mes vœux, immergé dans mon bonheur, que pouvais-je chercher encore ? Je tourne un petit cap : me voici près de Magdala, patrie de sainte Marie-Madeleine. Ici, la rive s'infléchit sensiblement vers l'ouest, le golfe se creuse. Une forte brise, soufflant de la plaine de Génésareth, fouettait les flots clairs ; le lac, pareil à un fleuve immense, roulait avec le bruit des grandes eaux. Le long du bord, un ourlet de petites roches grises, des four-

rés de lauriers-roses, çà et là quelques jeunes saules penchés sur des touffes de lavande. Le soleil inondait d'une poussière d'or les falaises orientales ; au loin rayonnait l'Hermon !

Je crois que je serais resté là jusqu'à la nuit close, oubliant tout, m'exposant à tout, si soudain la voix rude et menaçante d'un Arabe sorti d'une grotte voisine ne m'eût rappelé à moi-même. Je ne sais ce que cette voix disait, mais je compris qu'il était temps de me rapprocher de la ville. Le soleil allait bientôt se coucher ; je ne pouvais m'attarder dans ce lieu solitaire.

Je revins donc sur mes pas, continuant à savourer les charmes de cette divine soirée. Toutefois, en vue de Tibériade, je m'arrêtai une fois encore. Je me déchaussai, j'entrai dans le lac, et m'assis à quelque distance sur une roche presque à fleur d'eau. Là je bus à longs traits, je me lavai le visage, je plongeai mes bras dans ces eaux bien-aimées. Et puis enfin il fallut partir. Je m'arrachai lentement à ce rivage, où mon cœur est resté, et repris la route du couvent. La nuit était venue ; mais j'avais ce jour-là recueilli des souvenirs que la nuit de la mort pourra seule effacer.

Rentré dans ma chambre, j'achevai l'office de saint Ignace commencé la veille sur le Thabor, et tirant mon carnet de voyage, j'y inscrivis la date d'un des plus beaux jours de ma vie : 31 juillet 1883.

Mon intention était de profiter de la fraîcheur pour notre course du jour suivant ; j'avais en conséquence donné l'ordre à Francis de m'amener ses chevaux à deux heures du matin. En l'attendant je me jetai tout habillé sur mon lit, où je ne pus fermer l'œil. Mais qu'importe ! A l'heure dite, nous partions.

Le soleil à son lever nous retrouva près du village de Loubieh. Là, nous prîmes un sentier qui longe au nord la plaine de Touran ; après une longue marche, nous traversâmes le village de ce nom. Deux heures plus tard, nous laissions à gauche la ville de Séphoris, bâtie sur une haute montagne, et nous entrions dans la plaine de Battouf. Nous suivions la route du Hauran à Saint-Jean-d'Acre. De cette ville arrivait en ce moment une

immense caravane de chameaux : plusieurs milliers peut-être. C'étaient des files interminables, parfois cinq ou six de front, se déroulant comme les serpents de Laocoon sur la plaine déserte. Le spectacle était on ne peut plus pittoresque. Ces masses profondes à la marche silencieuse, cette armée de têtes mélancoliques, ces longs cous tendus en avant, ce grave carillon de clochettes paresseuses, ces petits ânes à l'air guilleret trottinant devant chaque file, ces chameliers sauvages, la bouche cachée sous les replis de leur pesant kéfié brun et oscillant sur leurs montures comme un canot sur les vagues, ces marchands arabes aux costumes éclatants courant à cheval le long des flancs de la caravane, tout semblait réuni comme à plaisir pour donner à ce tableau plus de grandeur et d'originalité (1). Toute la poésie du chameau était là, encadrée par la poésie du désert.

Bientôt ce spectacle redouble encore d'intérêt. Remontant le courant de cette *inundatio camelorum*, nous arrivons à la fontaine Bédouine, où l'on abreuvait les chevaux de la caravane. Cette fontaine est un énorme massif de maçonnerie, de forme circulaire, construit au-dessus des sources et haut d'environ huit pieds. Debout sur ce massif, quatre ou cinq Bédouines, vêtues de leur habit de toile bleue, la poitrine ornée d'amulettes d'argent, puisaient sans relâche l'eau que des canaux amenaient dans de grandes auges disposées en éventail autour du réservoir central. La physionomie étrange de ces femmes travaillant en plein soleil sur cette espèce d'estrade, tirant et renversant leurs seaux avec une vigueur toute virile, avait de quoi frapper l'imagination la plus paresseuse. Nous nous approchâmes pour faire boire nos chevaux. Mais comme on ne doit passer qu'à son tour et par ordre d'arrivée, un Arabe voulut arrêter Francis; les autres cependant lui ayant fait signe, cet homme se retourna, et m'apercevant, nous laissa avancer. Ce n'était pas, croyez-le,

(1) Au lieu de sabot, les chameaux ont sous le pied une semelle lisse qui s'applique sans bruit sur le sol. Pour avertir de leur présence ils portent au cou une clochette qui tinte lentement. Ils vont toujours par files, attachés l'un à l'autre par une corde. En tête de chaque file marche un âne ; sans ce guide, dont l'autorité est incontestée, le chameau refuserait d'avancer.

une petite faveur, et je comprends parfaitement que les querelles aient dû être fréquentes entre les bergers de l'âge patriarcal, lorsqu'il s'agissait d'abreuver leurs immenses troupeaux.

De la fontaine Bédouine à Chéfa'Amr nous suivîmes un sentier sans intérêt. Je ne savais plus quelle position prendre sur ma selle, tant j'avais les reins brisés. Enfin nous arrivâmes à ce joli village d'où la vue sur la plaine de Saint-Jean-d'Acre et sur la côte de Tyr est vraiment ravissante. Après un repos de deux heures environ au couvent des Dames de Nazareth je remontai à cheval ; c'était notre dernière étape. Nos bêtes le sentaient et allaient bon train; plus d'une fois même, qui le croirait, Bucéphale dépassa Pégase. Nous courûmes ainsi droit à la mer ; puis, nous rabattant vers le sud, nous longeâmes le rivage à travers les dunes et les palmiers. Enfin nous rentrâmes à Caïffa.

En apprenant l'heureux succès de mon excursion, tout le monde me félicita d'avoir si bien employé mon temps. Pour moi je ne songeais qu'à reprendre la mer dès le lendemain; mais le bateau attendu ne vint pas. La Providence avait jugé qu'il me fallait un jour entier de repos. Je me reposai donc toute la journée du jeudi, parmi les âpres senteurs des algues marines et des varechs du rivage, et couronnai le tout par un excellent bain au pied du Carmel.

Le vendredi, 3 août, à sept heures du matin, le « Daphné », bateau du Lloyd autrichien, entrait en rade, appelant les voyageurs de son sifflet strident, et répétant sur tous les tons : En route, Pèlerin, en route pour Jaffa !

V. Baudot, S. J.

La suite prochainement.

PHILIPPE II ET SES CALOMNIATEURS

LA LÉGENDE DE LA PRINCESSE D'ÉBOLI (1)

Il y a de ces fausses traditions historiques si fortement enracinées dans la littérature courante et dans l'opinion publique, qu'il semble à peu près impossible de les rayer définitivement du nombre des faits soi-disant acquis à l'histoire. Il en est surtout ainsi lorsque les préjugés de secte ou de parti ont quelque intérêt à maintenir l'erreur et le mensonge ; alors toutes les découvertes de l'érudition, toutes les démonstrations de la critique paraissent impuissantes à faire prévaloir la pure et simple vérité. C'est ce que nous voyons en particulier, quand il s'agit des fautes, des erreurs et des crimes dont les ennemis de l'Espagne et de Philippe II se sont plu à charger la mémoire de ce prince. Sans doute, le fils de Charles-Quint a pu se tromper plus d'une fois dans le difficile gouvernement de tant de royaumes et spécialement des provinces révoltées des Pays-Bas ; mais il n'en est pas moins vrai que le caractère et la politique de Philippe II ont singulièrement gagné depuis cinquante ans à être étudiés à la lumière des documents authentiques, à l'aide d'une critique sévère et d'après toutes les règles d'une méthode vraiment scientifique.

Nous avons déjà eu l'occasion dans les *Précis historiques* de mentionner les belles publications des Gachard, des Canovas, des Baumstark, etc. Puisque les mêmes mensonges sont sans cesse répétés, on ne peut trop s'attacher à rétablir de plus en plus la vérité des faits, à réhabiliter pleinement la mémoire des hommes que la passion ou

(1) GASPAR MURO, *la Princesse d'Éboli*, précédée d'une lettre-préface de M. Canovas del Castillo ; traduit de l'espagnol par Alfred Weil. Paris, Charpentier, 1878.—L'ouvrage original espagnol est plus développé et renferme un grand nombre d'appendices curieux et de pièces importantes ; en voici le titre exact : *Vida de la Princesa de Eboli*, por DON GASPAR MURO, obra ilustrada con notas, documentos ineditos, el retrato de la princesa de Eboli, grabados y facsimiles. — Madrid, librairie de Don Mariano Murillo, 1877. — Un fort vol. in-8° de plus de 600 pages.

la légèreté ont indignement calomniés. C'est à ce titre que nous donnons ici l'analyse d'un savant travail espagnol qui renferme la réfutation péremptoire d'une des calomnies les plus accréditées, depuis trois siècles, au sujet des rapports de Philippe II avec la princesse d'Éboli. Nous empruntons en grande partie cette analyse à l'excellent périodique français, la *Revue littéraire* de *l'Univers*.

La *Princesse d'Éboli* de M. Gaspard Muro appartient à cette catégorie d'œuvres salutaires qui finissent par avoir raison des erreurs les plus intéressées. S'attaquant avec les armes les plus fortes à la légende des amours de Philippe II et de doña Anna de Mendoza y Cerda, M. Muro la réduit à sa juste valeur, c'est-à-dire à néant.

Aucune tradition cependant n'avait été acceptée avec plus d'empressement que celle du roi catholique par excellence mariant la jeune doña Anna à son favori D. Ruy Gomez de Silva. Rien ne manquait à cette belle histoire. Des relations du roi et de la princesse était né, disait-on, un fils, le duc de Pastrana, portrait vivant de son père, blanc et blond comme lui. Longtemps avait duré cette passion ; à la fin, elle avait été troublée par l'infidélité de dona Anna ; la jeune veuve de Ruy Gomez s'était éprise d'un des secrétaires du roi, le fameux Antonio Pérez, et Pérez avait supplanté son maître. On devine le reste. Orgueilleux et jaloux, le terrible Philippe II de la légende, qui passait sa vie au fond de l'Escurial à méditer ses vengeances, n'avait eu garde de pardonner ; le secrétaire avait été enfermé et mis à la torture, il n'avait évité la mort qu'en s'échappant par miracle de sa prison de Madrid ; moins heureuse, dona Anna avait expiré dans les rigueurs d'une étroite réclusion. Telle était la version courante, presque universellement admise. Essayait-on d'en contester la valeur, comme le firent par exception les grands historiens Ranke et Lafuente, mille voix s'élevaient pour en démontrer la parfaite authenticité. — Elle n'avait cependant pour fondement unique que deux lignes des *Relaciones* de Pérez lui-même; mais les conversations et les confidences de l'exilé, recueillies pendant son séjour à la cour de France par Brantôme et d'Aubigné et publiées plus tard par ces conteurs peu scrupuleux, avaient complété son témoignage direct un peu trop succinct. Puis l'histoire, embellie et

développée par Grégorio Leti, par madame d'Aulnoy et par le père Miniana, continuateur de Mariana, avait inspiré Schiller. La princesse d'Éboli, aimée en pure perte du roi Philippe II, est en effet l'un des personnages de son *Don Carlos* et n'en est ni le moins singulier ni le moins faux (1). Enfin, deux graves historiens contemporains, M. Mignet dans son *Antonio Pérez et Philippe II*, M. le marquis de Pidal dans ses *Alteraciones de Aragon*, avaient suivi la tradition et s'étaient efforcés de la justifier. Lorsqu'on acceptait en bloc tout cet ensemble de détails scandaleux empruntés à la chronique et à l'histoire, au théâtre et au roman, comment douter qu'elle ne reposât sur la base la plus solide et ne fût vraie, exacte, inattaquable jusque dans ses moindres assertions ?

Voici pourtant que les recherches de M. Muro l'ont renversée de fond en comble. Justice est faite et, comme l'écrivait à l'auteur notre illustre archiviste, M. Gachard : « On ne pourra plus réimprimer désormais que Philippe II fut l'amant de doña Anna de Mendoza : vous établissez le contraire par des arguments et des preuves irréfragables. »

Pour tout lecteur impartial, le fait ressort à l'évidence du beau travail que nous avons sous les yeux. La mémoire de Philippe II doit être définitivement déchargée du crime atroce qu'on lui imputait.

Et d'abord les hommes politiques du temps, les historiens contemporains, les ambassadeurs de Venise, les envoyés français, tous les témoins bien informés et intelligents sont muets sur la liaison criminelle du roi. Bien plus, nous avons la liste imaginaire des amours du roi dans la célèbre Apologie du prince d'Orange, publiée en 1581 par un ennemi acharné (2). Or, dans ce catalogue exubérant, le Taciturne ne comprend pas Anna de Mendoza ; s'il la nomme ailleurs, c'est pour la plaindre avec tous les témoignages du respect le plus profond. Que valent

(1) M. Muro flétrit avec indignation les fausses et abominables fictions inventées par le tragique allemand pour rendre odieux le caractère de Philippe II. *Vida, etc.* cap. X, p. 231.

(2) Cette liste mensongère a été très bien réfutée et la vie privée du roi Philippe II parfaitemement vengée dans un récent ouvrage espagnol que nous recommandons à nos lecteurs. — Voir *Nueva Luz y juicio verdadero sobre Felipe II*, por D. José Fernandez Montaña. Parte II, cap. XI, pp. 586 et suiv. — Madrid, 1882.

contre ce silence de témoins vigilants et d'un ennemi mortel les vanteries de Pérez, les contes de Brantôme, les folles imaginations de Leti ?

D'autre part, la démonstration de M. Muro est directe, positive. A l'aide des meilleurs ouvrages spéciaux, de pièces inédites recueillies dans les archives de Simancas et dans la collection Sessa-Altamira, M. Muro reconstitue l'histoire *véritable* de la princesse d'Éboli. L'examen des papiers d'État et des actes du procès criminel auquel il s'est livré ne laisse aucun doute ni sur l'amour partagé de Pérez et de la princesse, ni sur l'acte impardonnable auquel la passion les entraîna. Ce crime fut le meurtre du secrétaire de don Juan d'Autriche, Escobedo, dont ils craignaient l'indiscrétion, et qu'ils firent assassiner dans une rue de Madrid. En l'accusant faussement de menées dangereuses et de trahison envers le roi, Pérez avait obtenu de Philippe II un ordre secret d'exécution, au nom de cette détestable *raison d'État* qu'admettaient encore les idées et les usages du temps (1).

(1) M. Muro remarque très bien que « c'était alors doctrine reçue et courante — sinon principe de législation — que le souverain avait le droit de se passer des formalités établies pour l'instruction des procès et d'infliger de sa propre autorité à un sujet, quel qu'il fût, le châtiment qui lui paraissait juste, du moment que, convaincu de la culpabilité, il estimait qu'il ne convenait pas à la raison d'État que le procès suivît la procédure ordinaire. » *Vida*, etc., capitolo IV. p. 74. — Dans son *Historia de las alteraciones de Aragon*, lib. IV., M. le marquis de Pidal dit de même : « Era doctrina corriente en las cortes de los Reyes que estos, cuando estaban ciertos de la culpabilidad de uno de sus subditos podian en conciencia y en ley mandar quitarle la vida por cualquier medio, sin proceso y formacion de causa y sin ninguna de las solemnidades judiciales que resguardan la inocencia. » A la fin du moyen âge, quand n'existait pas encore la division des pouvoirs, ces doctrines avaient été enseignées par des légistes, successeurs des jurisconsultes romains de l'ère impériale, qui formulaient ainsi l'absolutisme des princes : *quod principi placet, legis habet vigorem*. Au XVe siècle, Machiavel avait répandu et vulgarisé ces idées dans toutes les cours de l'Europe. Il n'y avait pour ainsi dire d'exception que dans nos Provinces belges où un article spécial de la Charte de Cortenberg (1312) et des *Joyeuses Entrées*, jurées par nos Princes, stipulait formellement le privilège pour les Brabançons *d'être jugés par droit et sentence*, c'est-à-dire, d'être traduits devant leurs juges naturels et de ne jamais être livrés à des juridictions exceptionnelles. — Voir les savants ouvrages du regretté M. Edm. Poullet. *Histoire politique interne de la Belgique*. —*Mémoire sur la Joyeuse Entrée*.

Éclairé trop tard par son autre secrétaire, l'honnête Mateo Vasquez, Philippe II voulut d'abord ensevelir le crime dans un profond silence, mais le ressentiment et la haine implacable dont Pérez et la princesse ne cessèrent de poursuivre Vasquez, leur insolence, leurs provocations incessantes, leurs menaces, leur folle audace ne lui permirent pas tant d'indulgence ; poussé à bout, il dut autoriser une instruction extra-légale, qui, poursuivie longuement par les magistrats les plus honorables de l'Espagne, aboutit au châtiment des coupables.

Avant d'examiner ce que fut en réalité la vengeance de Philippe II et la punition des vrais meurtriers d'Escobedo, traîtres eux-mêmes à leur roi, nous devons présenter ici quelques détails sur la vie de l'infortunée princesse, victime de la profonde dépravation du trop fameux Antonio Pérez (1). Ces simples détails anéantissent péremptoirement la légende. Anna de Mendoza, née à Cifuentes en 1540, dans le palais de son grand-père, était la fille unique du comte et de la comtesse de Mélito et l'un des plus riches partis de l'Espagne. Elle n'avait pas encore douze ans quand elle fut fiancée, à la fin de l'année 1552, au célèbre Don Ruy Gomez de Silva, le compagnon d'enfance, l'ami intime de Philippe II, et qui devait devenir bientôt son plus dévoué et son plus sage ministre. Tout les historiens s'accordent à faire le plus magnifique éloge de ce personnage (2). Il était beaucoup plûs âgé que sa toute jeune fiancée; aussi le mariage fut-il retardé de plusieurs années, et en attendant la petite fille resta confiée aux soins de sa pieuse mère qui séjournait loin de la cour, dans la ville d'Alcala. Anne y fut élevée comme toutes les autres jeunes nobles de son temps ; mais, en sa qualité de fille unique et destinée à être l'épouse d'un grand ministre, elle fut sans doute plus gâtée et plus choyée que si elle avait eu des frères et des sœurs ; de là peut-être le caractère fantasque, capricieux et volontaire que put seul diriger et gouverner plus tard un époux plein d'une tendre affection et d'une sagesse supérieure. D'ailleurs, Ruy Gomez dut bientôt quitter l'Espagne à la suite de Philippe II qui, devenu roi d'Angleterre, séjourna dans ce pays et dans les Pays-Bas durant *cinq longues* années. Ce ne fut qu'à la fin de 1559 que le monarque espagnol et son ministre favori retournèrent dans la péninsule

(1) Sur les déplorables antécédents de ce personnage, voir Muro, *Vida*, etc., cap. III. pp. 65 et sq.

(2) Cfr. Muro, *Vida*, etc.. Cap. II, pp. 37 et 38.

pour ne plus la quitter. A partir de 1560, année où le roi épousa Élisabeth de Valois, le prince et la princesse d'Éboli (1) vécurent ensemble, unis par les liens sacrés d'un mariage éminemment chrétien qui fut béni de Dieu. De 1561 à 1573, époque de la mort de Ruy Gomez, ils eurent dix enfants, six garçons et quatre filles, et pendant douze années rien ne vint troubler la parfaite union des deux époux, qui jouirent d'une complète félicité domestique (2). Pour remercier le ciel de leur bonheur, ils résolurent de fonder dans leur ville et majorat de Pastrana, deux couvents de la célèbre réforme du Carmel, et sainte Thérèse, la grande réformatrice, se rendit auprès d'eux en 1569 ; elle y resta pendant trois mois pour arrêter définitivement tous les détails de cette double fondation (3).

(1) Avant même son retour en Espagne, Ruy Gomez avait acquis par suite d'arrangements particuliers, le titre napolitain de comte de Mélito, et Philippe lui avait donné la terre d'Éboli, érigée en principauté. Le diplôme de Philippe II est daté de Bruxelles 1er juillet 1559. Mais comme ces titres ne le rendaient pas l'égal des Grands d'Espagne, Ruy Gomez vendit ses biens d'Italie et en acheta d'autres en Castille (1565-1568); il put ainsi obtenir la grandesse avec le titre de duc d'Estremera qu'il échangea en 1572 pour celui de duc de Pastrana ; on continua cependant de l'appeler Prince d'Éboli. Cfr. Muro, *Vida*, etc., cap. II, p. 41 et append. pp. 192 et 193,

(2) M. Muro (p. 31) donne les noms de ces enfants : 1° (1560) Don Diego, mort en bas âge ; 2° (1561) Doña Ana, mariée au duc de Medina-Sidonia ; 3° (1562) Don Rodrigo, 2me duc de Pastrana; 4° (1564) Don Diego, depuis duc de Francavila ; 5° (1565) Don Pedro, mort en bas âge ; 6° (1566) Don Ruy Gomez, depuis marquis de la Elizada ; 7° et 8° deux filles mortes en bas âge; 9° (1570) Don Fernando, depuis religieux franciscain, évêque d'Osma et archevêque de Grenade ; 10° (1572) Doña Ana, qui demeura avec sa mère jusqu'à la mort de celle-ci arrivée en 1592.

(3) Sainte Thérèse raconte elle-même son séjour à Pastrana dans le *Livre des Fondations*, chap. XVII. « Je reçus, dit-elle, à Pastrana le plus parfait accueil de la part de la princesse et du prince Ruy Gomez ; ils nous donnèrent un appartement séparé dans lequel nous demeurâmes plus longtemps que je ne pensais. Je fis dans cette ville un séjour de trois mois environ. Durant ce temps je n'eus pas peu à souffrir. La princesse exigeant de moi des choses contraires à nos constitutions, je ne pouvais les lui accorder et plutôt que de céder à ses désirs, j'étais résolue de m'en retourner sans fonder de monastère. Mais le prince Ruy Gomez, homme plein de sens et de sagesse, se rendit le premier à mes raisons et les fit ensuite agréer à la princesse. » *Œuvres de sainte Thérèse*, traduction du P. Marcel Bouix, S. J. t., II, p. 237.

Dans leur active piété, le prince et la princesse d'Éboli étaient la providence de leurs vassaux de Pastrana : ils y développèrent l'agriculture et l'industrie ; ils y fondèrent magnifiquement le chapitre de la collégiale, y firent bâtir un splendide palais qu'ils décorèrent avec un luxe princier. Comme le remarque M. Muro, la vie de la princesse durant toute cette époque fut consacrée, non pas aux frivolités et aux galanteries, mais bien aux œuvres de zèle et de charité, aux soins de sa nombreuse famille, à la tendresse qu'elle avait vouée à son excellent mari, tendresse qui satisfaisait à la fois son orgueil et son besoin d'affection. La mort prématurée de Ruy Gomez, arrivée le 9 juillet 1573, fut un coup de foudre pour l'infortunée princesse : à peine âgée de 33 ans, elle perdait en lui l'ami, le guide, le soutien dont elle avait tant besoin encore

A la mort de son cher époux, la pauvre princesse devint comme folle de douleur, tant était extrême son amour pour l'homme éminent qui la méritait à tous les titres. En le perdant, elle sentait comme d'instinct qu'elle perdait tout : l'espoir, la grandeur et l'honneur de sa vie. Le jour même où Ruy Gomez lui fut enlevé, et quelques instants seulement après son trépas, sans rien vouloir entendre et malgré les conseils de sa mère et de son confesseur, la princesse courut s'enfermer dans le monastère des Carmélites qu'elle avait fondé avec son époux ; elle revêtit aussitôt l'habit du Carmel et résolut d'y passer le reste de ses jours sous la grossière bure des filles de sainte Thérèse. Ce trait nous montre tout à la fois et la tendre affection qu'elle portait à son mari et l'emportement de son caractère qui ne savait se modérer en rien.

Mais l'altière grande dame, la veuve du grand ministre, l'héritière des Mendoza, la mère de dix enfants en bas âge, n'était point faite pour la vie calme, régulière, sereine des pauvres Carmélites. Pendant les six mois qu'elle demeura avec elles, la princesse causa tant d'embarras aux bonnes religieuses et à leur sainte fondatrice, que, malgré tout ce qu'elle devait au prince et à la princesse, sainte Thérèse n'hésita pas à rappeler ses religieuses de Pastrana pour aller fonder, au mois de mars 1574, le couvent de Ségovie qu'on lui offrait (1).

(1) Il faut voir dans l'ouvrage de M. Muro (cap. III, pp. 49 à 54) les curieux détails que donnent sur cette affaire les annalistes de l'ordre du

Sans doute, comme le remarque M. Muro, la princesse était parfaitement sincère quand elle avait pris la résolution de se faire Carmélite; elle était sincère encore, quand du fond de sa retraite elle suppliait le roi par la dépouille à peine refroidie de son cher époux (para los huesos de mi marido) de ne pas permettre que le prieur d'Atocha la forçât de quitter le couvent fondé par Ruy Gomez. Mais la prudence chrétienne autant que la sagesse humaine, eu égard à sa position, à son caractère, à ses devoirs de mère et de tutrice, exigeaient sa sortie du cloître. De

Carmel : Fray Francisco de Santa Maria, *Reforma de los Descalzos de Nuestra Senora del Carmen*, c. *XVI et XXVIII* et Fray Antonio de San Joaquin, *Ano Tereseano*, t. I, p. 220. — Voici comment sainte Thérèse raconte elle-même les démêlés de ses filles avec la princesse : « Quant au couvent de religieuses, il fut établi à la grande satisfaction du prince et de la princesse. Celle-ci, je dois le dire à sa louange, se montra prodigue de soins et de bontés à leur égard jusqu'à la mort de son mari. Mais alors, soit par l'artifice du démon, soit par une permission de Dieu que nous ne pouvons pénétrer, les choses changèrent de face. La princesse, sans attendre que le temps calmât le transport de sa douleur, voulut tout à coup entrer comme religieuse dans le monastère. Dans l'affliction où elle était on conçoit qu'elle ait trouvé peu d'attraits dans une si étroite clôture et dans un genre de vie si nouveau pour elle. La prieure, de son côté (la mère Isabelle de Saint-Dominique), liée par les ordonnances du saint Concile de Trente, ne pouvait lui accorder les libertés qu'elle désirait. Il en résulta qu'elle prit en tel dégoût, non seulement la prieure, mais toutes les autres religieuses, que même après avoir quitté l'habit et être retournée dans son palais, elle ne pouvait les souffrir. Ces pauvres filles, n'ayant plus cette paix nécessaire dans la vie religieuse, je tâchai d'obtenir la permission d'abandonner ce monastère et d'en établir un autre à Ségovie. Ce projet fut exécuté. A leur départ de Pastrana, les Carmélites, non seulement renoncèrent à tout ce que leur avait donné la princesse, mais elles amenèrent à Ségovie les religieuses que, sur son ordre, elles avaient reçues sans dot. Les lits et quelques petits meubles qui leur appartenaient, voilà tout ce qu'elles emportèrent. Leur départ plongea la ville dans la désolation; quant à moi, j'éprouvai une joie bien douce de mettre un terme à leurs souffrances et de les rendre à la tranquillité. J'avais la certitude qu'elles n'avaient donné à la princesse aucun sujet de déplaisir, car même après sa prise d'habit, elles la traitèrent avec la même déférence qu'auparavant. — Si, comme je l'ai dit, l'excès de la douleur produisit dans la princesse un tel changement, toute la faute en fut, ainsi qu'on me l'affirme, à une de ses femmes, qu'elle avait menée avec elle. » — V. Bouix, *Œuvres de sainte Thérèse*, t. II, p. 240.

l'avis unanime des grands du Conseil de Castille, des théologiens du Conseil de conscience et de la Sacrée Inquisition, et par l'ordre du roi, la princesse, dès le commencement de l'année 1574, dut quitter le Carmel, pour se retirer avec sa pieuse mère, la comtesse de Mélito, dans son palais de Pastrana (1).

Elle y vécut près de trois ans s'occupant paisiblement de l'éducation de ses enfants, dont la tutelle lui avait été confiée par son mari, de l'administration de ses biens et des leurs, ainsi que de plusieurs œuvres de religion dont l'une mérite une mention spéciale et montre bien quels étaient les sentiments de la princesse.

Au départ des filles de sainte Thérèse, en mars 1574, la princesse se mit en rapport avec les supérieurs de l'ordre de Saint-François afin d'obtenir que des Franciscaines vinssent remplacer les Carmélites à Pastrana. Cette affaire fut promptement arrangée à la pleine satisfaction de la pieuse veuve de Ruy Gomez, qui se trouva heureuse d'augmenter, en 1575 et en 1576, la fondation primitive de ce monastère.

Mais de nouveaux chagrins et un fâcheux concours d'événements vinrent bientôt accabler coup sur coup la pauvre princesse et troubler à

(1) Que dire de la légèreté et de l'ignorance de certains écrivains, qui, dix ans après la publication du livre de M. Muro, se permettent, dans une revue française des plus répandues et soi-disant des plus sérieuses, de confondre la vraie princesse d'Éboli, veuve à 33 ans de Ruy Gomez, avec sa vénérable mère. On ne voudrait pas le croire si l'on n'avait sous les yeux le passage suivant où se rencontrent presque autant d'erreurs que de mots (*Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er juin 1886, p. 570) : « Il fallait surtout se garder des bienfaiteurs et des bienfaitrices qui, parce qu'ils avaient aidé de leur bourse, se croyaient tous les droits, témoin la princesse d'Éboli, *belle-*MÈRE de celle que Philippe *aima et fit mourir*. La vieille Éboli (la comtesse de Mélito, mère d'Anne de Mendoza, ne porta jamais le nom d'Éboli), la vieille Éboli, ayant eu la fantaisie de fonder un monastère sous les auspices de la mère Thérèse, considérait son Carmel comme son joujou et tourmentait les religieuses plus que n'eussent fait cent disciplines. Elle en fit tant et de si fortes que sainte Thérèse prit le parti de faire enlever les nonnes la nuit par des hommes sûrs. » L'article étrange, où l'on peut lire ces lignes est intitulé : *Psychologie d'une sainte* ; il est signé *Arvède Barine*, un écrivain russe sans doute, comme son nom semble le faire supposer, et qui en cette qualité n'est pas obligé de connaître exactement la vie d'une Sainte de l'Église romaine.

jamais son existence jusqu'alors si heureuse, si digne et si brillante. Et d'abord, elle qui ne pouvait se passer ni d'une sage direction ni d'une tendresse affectueuse, elle eut la douleur de perdre sa vertueuse mère, la comtesse de Mélito, qui lui fut soudainement ravie vers le milieu de l'année 1576. Ensuite, pour comble d'infortune, son père, le comte de Mélito, déja avancé en âge, dans l'espoir d'avoir un héritier de son nom et de ses armes, s'empressa de se remarier avec une jeune dame, Madeleine d'Aragon, fille du duc de Ségorbe et de Cardona ; il prit en même temps le titre italien de duc de Francavila. On comprend combien le tardif mariage de son père dut péniblement impressionner la princesse d'Éboli, si fière, si ambitieuse, mère de dix enfants exposés à perdre la moitié de leur fortune.

En même temps, d'autres parents s'apprêtaient à réclamer la succession d'une partie des majorats de la maison de Mélito et spécialement le marquisat d'Almenera. Il est vrai que son père, le duc de Francavila, mourut en 1577, peu de mois après son mariage, laissant de son union avec Madeleine d'Aragon une fille posthume qui mourut en naissant. Mais il était trop tard. La princesse d'Éboli avait dû retourner à Madrid pour s'occuper de ses intérêts et de ceux de ses enfants, et c'est alors qu'irritée, affolée, abandonnée des uns, jalousée par les autres, maîtresse absolue de ses actions, mais victime de son caractère et de ses passions, elle tomba entre les mains de l'homme dépravé qui devait l'entraîner dans l'abîme et ternir à jamais l'éclat de son nom et de sa réputation, jusqu'alors absolument irréprochables. Comme on l'a vu, la pauvre princesse était une femme emportée, mal équilibrée, se livrant sans réflexion aucune à des coups de tête, et qu'avaient seuls pu diriger et dominer le tact parfait, la ferme raison et la tendre affection de son incomparable époux.

C'est vers le milieu de l'année 1577 que se nouèrent entre la princesse et l'infâme Pérez les relations qui devaient les conduire tous deux à la ruine. Vers la même époque arriva en Espagne Jean de Escobedo, secrétaire d'État de Don Juan d'Autriche, qui gouvernait alors les Pays-Bas. Escobedo et Pérez étaient d'anciens amis ; tous deux avaient été les protégés de Don Ruy Gomez, qui avait plus que personne contribué à leur fortune. Mais Escobedo était un honnête homme. Il fut révolté de l'injure, pleine de la plus noire ingratitude,

qu'Antonio Pérez osait faire à la mémoire de leur ancien protecteur : il laissa entendre à ce misérable qu'il saurait bien mettre fin à ces infamies. Fatale imprudence ! qui devait bientôt lui coûter la vie. L'astucieux Pérez, qui connaissait bien le roi son maître, dénonça Don Juan à Philippe II, comme aspirant à la souveraineté des Pays-Bas, et il lui révélait en même temps, avec de fausses lettres à l'appui de sa révélation, que le secrétaire Escobedo était l'inspirateur des ambitieux projets de D. Juan d'Autriche et poussait celui-ci à s'emparer à force armée de Santander pour se rendre ensuite maître de l'Espagne. Or, c'était là aux yeux du roi une trahison ouverte, un crime de lèse-majesté ; et comme des raisons d'État empêchaient le roi de faire poursuivre les coupables devant les tribunaux ordinaires, Philippe II crut pouvoir, d'après les maximes reçues alors, se passer des formalités légales, et en vertu de son autorité souveraine, il donna l'ordre à Pérez d'ôter la vie à Escobedo de la manière qu'il croirait le plus convenable, sans que rien de cette décision pût jamais être soupçonné.

Mais les graves inconvénients de cette justice mystérieuse et terrible ne tardèrent pas à se faire sentir et retombèrent plus tard avec des apparences d'équité sur la mémoire du monarque absolu. Outre que la conscience du roi avait pu être trop facilement surprise, la part que Philippe II avait prise secrètement au meurtre d'Escobedo fut cause que la justice ordinaire mise en mouvement par la famille de celui-ci ne put fonctionner régulièrement, et que l'on dut retarder et dissimuler, sous divers prétextes, la poursuite, l'accusation ainsi que le châtiment des vrais coupables qui appartenaient l'un à la catégorie des plus hauts fonctionnaires de la cour, l'autre à la plus illustre noblesse d'Espagne.

Rien n'est plus compliqué, plus obscur, plus enchevêtré que toute la suite de cette affaire qui aboutit à l'arrestation de Pérez et de la princesse. Informations contradictoires des conseillers d'État, procédures introduites par divers magistrats, rapports mystérieux des secrétaires royaux, incidents de tout genre soulevés par les prévenus, intervention des plus influents personnages, les ducs de Medina-Sidonia et de l'Infantado, chefs des deux plus puissantes familles de l'Andalousie et de la Castille, hésitations continuelles du roi par suite de la fausse position dans laquelle il se trouvait par l'exécution

de sa justice sommaire, tout cela constitue un vrai labyrinthe presque inextricable, que M. Muro nous expose aussi fidèlement que possible et dans lequel il est souvent difficile de connaître l'exacte vérité (1).

En définitive, ce qui ressort avec certitude de toute la conduite du roi depuis la mort du prince d'Éboli, Ruy Gomez, soit avant le meurtre d'Escobedo, soit après, c'est qu'on n'y trouve absolument aucune preuve, aucun indice, aucune trace, des rapports criminels qui auraient jamais existé entre Philippe II et la princesse d'Éboli. Ce qui résulte encore avec évidence, c'est la culpabilité des deux accusés, qui avaient trahi la confiance et les bienfaits de leur maître par le mensonge, par la révolte, par la plus noire ingratitude, et qui manquèrent tous deux, même au seul point de vue de la plus vulgaire honnêteté, aux plus sacrés de leurs devoirs.

Ce que nous venons de dire, d'après l'exposé si complet de M. Muro, explique aussi les ménagements que le roi crut devoir garder dans le châtiment de ces grands coupables, dont l'un connaissait tous les secrets d'État et dont l'autre appartenait à la plus haute noblesse du royaume. — Nous allons voir maintenant si Philippe II excéda les bornes de la justice la plus indulgente, et si, comme il plaît à la légende, il fut impitoyable.

La détention de la princesse d'Éboli dura douze ans et demi, de 1579 à 1592. Mais pendant tout ce temps, elle ne fut pas également sévère ; jusqu'en 1590, elle n'eut guère de la réclusion que le nom. Ce fut dans la tour de Pinto, à trois lieues de Madrid, qu'Anna de Mendoza fut d'abord enfermée ; cette tour subsiste encore telle à peu près qu'elle était de son temps ; les curieux la visitent ; elle n'y demeura que six mois. Dès février 1580, elle fut transférée à San Torcaz, où elle put revoir ses enfants, reprendre l'exercice de leur tutelle, présider à leur éducation et jouir d'une demi-liberté. Un an plus tard, sur les instances du duc de Medina-Sidonia, son gendre, et de ses autres parents, elle reçut l'autorisation de résider dans son propre palais de Pastrana. Là, exempte de toute surveillance ostensible, elle vécut à sa guise, sous l'unique condition de ne pas sortir de son immense et magnifique domaine.

(1) Voir *Vida*, etc., cap. IV, p. 73.

Est-on curieux de savoir quelle existence elle s'y créa ? On l'apprendra par les témoignages les plus authentiques ; elle s'y livra à la dissipation, au plaisir, aux profusions extravagantes. Le licencié Ortega, qui lui rendit visite en 1582, écrit cette petite phrase assez joyeuse : « Ce ne sont que fêtes et divertissements comme dans les récits des livres de chevalerie. » Elle en vint à ce point d'audace de renouer avec Antonio Pérez, dont la captivité était encore moins dure que la sienne ; quelques lettres furent échangées, et même une nuit, s'il faut en croire le bruit public, Pérez osa quitter Madrid pour venir à Pastrana. Le roi fut informé de leur correspondance et se contenta d'écrire ces quelques lignes au président du Conseil de Castille, Antonio Pazos : « Il me semble avoir entendu dire qu'il y a encore des messages entre Antonio Pérez et la princesse, ce qui ne convient ni à l'un ni à l'autre. Vous ferez bien de savoir avec secret et prudence ce qui en est, et, si le fait est vrai, d'y mettre bon ordre. » L'esprit brouillon et les intrigues d'Anna de Mendoza justifiaient amplement cette précaution. Antonio Pérez, maître de tous les secrets du règne et cabalant avec elle, était pour le roi un ennemi dangereux. On peut remarquer d'ailleurs que le style de cette lettre n'est pas celui de l'amour jaloux et vindicatif. La liberté dont jouissait alors la princesse pouvait paraître excessive, si l'on en croyait Pedro Nunez, de Tolède, exact observavateur de sa conduite et de ses habitudes ; il prétend que, selon l'usage de la grande noblesse de ce temps, elle avait plusieurs estafiers ou *bravi* à sa solde : « La princesse, dit-il, réunit souvent ses hommes et demande à l'un comment il s'y prendrait si elle lui commandait de tuer Pierre ou Paul ; les autres sont consultés sur les coups de bâton, coups de pieds, soufflets et autres bagatelles. » Quelles mœurs et quelle *détention !*

La vie de la prisonnière devint si irrégulière et ses dépenses si ruineuses, qu'en 1582 le roi fut obligé de lui ôter la tutelle de ses enfants et l'administration de leurs biens ; lui-même eut soin de lui signifier cette décision par une dépêche des plus mesurées, que l'on trouvera tout entière dans le livre de M. Muro; elle n'est ni d'un homme cruel, ni d'un maître implacable (1).

Sauf cette interdiction si bien justifiée, de 1582 à 1590 aucune

(1) Voir *Vida*, etc., cap. IX, p. 199.

autre mesure de rigueur ne vint frapper la princesse d'Éboli. Elle se trouvait gravement compromise par les révélations du procès criminel de Pérez qui se poursuivait alors ; mais, malgré toute sollicitation contraire, le roi, qui voulait éviter un terrible scandale à la famille des Mendoza, alors la plus puissante de l'Espagne, ne permit jamais que la princesse fût impliquée dans le meurtre d'Escobedo. Son existence à Pastrana était tolérable, s'il en est de tolérable sans la liberté.

C'est seulement en 1590 qu'elle fut soumise tout à coup à un traitement plus rude, la réclusion véritable ; à cette époque, sa demi-détention se change subitement en prison très étroite. Au mois de mai 1590, l'alcade Alonzo reçoit l'ordre imprévu et pressant de faire garnir de doubles barreaux toutes les fenêtres, portes et lucarnes du palais, et l'injonction est exécutée au grand désespoir de la princesse. Quelle nécessité justifiait donc ou motivait cette aggravation de peine, ou ce surcroît de précautions ? On le sait maintenant, grâce aux recherches et aux rapprochements de M. Muro. — Le 18 avril 1590, Antonio Pérez s'était échappé de sa prison, et depuis, réfugié dans l'Aragon, il cherchait à soulever cette province. Le roi craignit sans doute que la princesse n'eût l'idée de s'évader pour le rejoindre et fomenter la révolte. N'oublions pas que riche, puissante, alliée de très près à toutes les grandesses de Castille et d'Aragon, elle pouvait devenir un très sérieux embarras et un grave danger pour la tranquillité de l'Espagne.

A dater de ce jour, sa vie, dont le surveillant Torrontero a laissé le journal minutieux, s'écoula dans la tristesse, l'irritation et la maladie, mais non dans l'isolement; jusqu'à son dernier moment, elle put garder auprès d'elle dona Anna, la plus jeune de ses filles. Elle mourut le 2 février 1592.

Telle est l'exacte relation de ce long châtiment. Excepté, s'il le faut, les deux dernières années, où la défiance bien justifiée du roi le rendit assez sévère, la réclusion fut-elle trop dure ? On ne peut le soutenir de bonne foi. Le XVIe siècle n'avait pas les mœurs du XIXe, il s'en faut de beaucoup. « Je ne fis pas le doulx, » dit quelque part Montluc, racontant avec quelle facilité il usait de la roue et de la potence. A cette époque tout le monde pouvait en dire autant et personne ne péchait par excès de sensibilité. La raison d'État d'alors nous fait

connaître d'autres peines et d'autres prisons que celle de la princesse d'Éboli ; l'inique captivité de Marie Stuart fut plus longue, plus étroite, plus dure de beaucoup et finit par l'échafaud. En cette occasion, Philippe II ne fut pas seulement très supérieur à l'odieuse Élisabeth, mais il sut concilier la justice et l'humanité peut-être mieux que n'eût fait tout autre souverain de son temps.

Pourquoi donc cette réputation déplorable que lui ont faite les auteurs non-espagnols? Un bon juge va nous le dire.

Une lettre très remarquable de M. Canovas del Castillo, qui sert de préface à l'ouvrage de M. Muro, insiste avec raison sur ce point essentiel. « Qui pourra désormais, dit-il, tracer consciencieusement la biographie de Philippe II sans se rapporter aux chapitres et aux documents inédits que renferme le livre de M. Muro ? Cette publication nuira-t-elle, oui ou non, à sa mémoire ? En vérité, pour peu qu'on soit au courant de l'histoire, on ne peut plus voir en Philippe II ce monstre de férocité que ses ennemis religieux et politiques nous avaient peint. Les livres, les documents, les papiers de toute espèce prouvent jusqu'à l'évidence que, contre lui, *l'opposition de son temps a été d'une prodigalité inouie de calomnies*. Les travaux de M. Gachard et de M. de Mouy, par exemple, ont justement relégué dans l'armoire de la littérature fabuleuse tout ce qui a été dit des amours du prince don Carlos et de la reine Élisabeth de Valois. Le *mythe* de Philippe II constitue, à n'en pas douter, une partie essentielle de *ce trésor de fables que les nations protestantes, anciennes ou modernes, gardent de siècle en siècle dans leur sein.* » — M. Canovas del Castillo met précisément le doigt sur la plaie, et le travail de M. Muro aura pour utilité principale de détruire l'une de ces *calomnies protestantes, sans cesse répétées par les plumes libérales*.

Nous engageons vivement nos lecteurs à lire la belle traduction de M. Weil, ou mieux encore à étudier à fond l'original espagnol de M. Muro ; s'ils prennent cette peine, assurément fort agréable, il ne restera plus rien dans leur esprit de toutes les calomnies dirigées contre le roi catholique à propos des criminelles intrigues d'Antonio Pérez et de la princesse d'Éboli.

G. H.

VARIÉTÉS

LES FÊTES DE BRUGES

AOUT 1887

—

Monument élevé aux héros flamands de 1302

Les fêtes du mois d'août 1887 resteront une date mémorable dans les fastes de la vieille cité brugeoise ; elles ont attesté une fois de plus le patriotisme de la Belgique flamande, groupée autour de ses souverains bien-aimés pour célébrer avec eux le souvenir six fois séculaire des luttes entreprises et des victoires remportées dans la glorieuse défense du sol sacré de la Patrie. Nous ne pouvons ici retracer en détail les solennités qui ont eu lieu à cette occasion et qui vivront longtemps dans la mémoire de ceux qui en ont été les spectateurs émus. La réception royale, l'inauguration des statues des héroïques communiers flamands, Breydel et De Coninck ; le splendide cortège historique organisé par l'initiative des Brugeois et des Courtraisiens ; les cantates nationales exécutées sur la Grand'place devant les Halles au pied de l'antique beffroi, témoin toujours debout de cette puissance communale, qui présageait et préparait les progrès futurs et la prospérité actuelle de notre petit pays ; la représentation flamande du grand drame de 1302, à laquelle présidait le prince Baudouin, acclamé par les assistants avec un enthousiasme qui tenait du délire ; les grandes réunions de la Fédération des sociétés historiques du royaume : tout cela constituait un ensemble de fêtes patriotiques qui ne le cédait guère aux solennités jubilaires de 1856 et de 1880, et qui par là même a eu dans le pays et à l'étranger un immense retentissement. Aussi a-t-on voulu en conserver l'impérissable souvenir dans des comptes rendus développés et dans des albums magnifiques dont nos lecteurs voudront sans doute orner leurs bibliothèques (1).

Qu'il nous suffise de résumer en quelques mots, d'après le *Bien public* de Gand, l'impression générale de cette belle manifestation

(1) A l'occasion des fêtes brugeoises plusieurs ouvrages intéressants ont été publiés ; on peut se les procurer chez Beyaert-Storie, éditeur à Bruges. Citons entre autres : *Jan Breydel en Pieter De Coninck ;* Geschiedkundigverhaal door den E. H. Duclos. — *Pierre De Coninck et Jean Breydel*, par Mgr. Namèche. — *Album illustré du cortège illustré*, in-4°, oblong.

qui a été presque un événement. Comme le dit éloquemment le journaliste gantois : « En acclamant le Souverain de la Belgique indépendante, en même temps qu'elles célébraient la mémoire de Jean Breydel et de Pierre De Coninck, nos loyales populations se sont une fois de plus montrées fidèles aux traditions de nos ancêtres. Les Flamands d'autrefois confondaient dans un même amour la patrie, leurs franchises, leur religion et ils donnaient pour défense à cette grande cause l'union qui fait la force. Breydel et De Coninck ont défendu tout à la fois la légitimité et les franchises populaires, l'autorité et la liberté, le droit de leur prince et leurs propres droits et ils n'ont pas cessé un seul instant d'appeler les bénédictions divines sur leurs patriotiques entreprises ; dans les querelles qui leur étaient suscitées, ils en appelaient au Pape, gardien de la justice ; avant de combattre pour l'indépendance de la patrie, ils s'agenouillaient sous la bénédiction du prêtre et invoquaient l'assistance du Dieu vengeur des opprimés. C'étaient de loyaux sujets, de fiers communiers, de sincères chrétiens, et, pour tous ces motifs, c'étaient de grands patriotes. Sous ces traits, ils sont entrés dans l'histoire et leur image s'est conservée vivante dans le souvenir reconnaissant du peuple. — Le patriotisme des Flamands d'aujourd'hui est de la même trempe et de la même lignée que celui des Flamands d'autrefois. Léopold II les retrouve au XIXe siècle comme leur vieux comte, revenant de la captivité, les retrouvait jadis : fidèles au trône, attachés à leurs franchises, inébranlables dans leur foi. Ils sont royalistes, parce qu'ils respectent dans le Roi l'expression la plus haute de l'autorité publique et l'incarnation de la patrie. Ils sont démocrates, dans le bon sens du mot, parce qu'ils veulent gérer leurs affaires eux-mêmes et qu'ils détestent l'arbitraire et la tyrannie aussi bien que leurs ancêtres. Ils sont catholiques enfin et de même que les communiers du moyen âge écrivaient en tête de leurs chartes : « *Paix à la sainte Église* », ils revendiquent comme le premier de leurs droits la plénitude et la sécurité de leur liberté religieuse. — Voilà ce que signifiait la splendide fête brugeoise du jour de l'Assomption, voilà ce qu'ont vu, voilà ce qu'ont compris tous ceux qui connaissent le peuple flamand, tous ceux qui parlent sa langue, qui ont étudié son histoire et qui voient dans le présent le fruit et le reflet du passé ! »

Du reste, le Roi lui-même a voulu nous donner, dans un magnifique langage, la patriotique signification des fêtes auxquelles il a bien voulu cordialement s'associer avec tous les membres de la Famille Royale. Voici comment Sa Majesté s'est exprimée à ce sujet :

« J'ai répondu bien volontiers à votre demande de me joindre à vous « pour inaugurer ces statues qui rappellent de si grands souvenirs.

« Il y a près de 600 ans, la Flandre traversait une des plus dures « épreuves dont ses annales fassent mention. Envahie par l'étranger, « déchirée par les factions, abandonnée de tous, séparée de ses prin- « ces retenus en captivité et mis dans l'impossibilité de rien tenter « pour lui être utile, elle semblait vouée sans retour à la ruine, à la « servitude. C'est alors que Pierre De Coninck et Jean Breydel appa- « raissent comme une protestation vivante contre les discordes qui « énervent, contre les défaillances qui sont des suicides ; aux heures « les plus sombres, ils ne doutèrent ni du droit de leur pays ni de sa « force.

« Puissants par le courage et la foi, ils firent passer dans l'âme de « leurs concitoyens le souffle héroïque qui les animait.

« Ouvriers et bourgeois de Bruges et d'Ypres, de Gand et de Cour- « trai allèrent fièrement affronter sous leur conduite, un contre trois, « le choc d'une des plus formidables armées de la féodalité et rempor- « tèrent sur elle cette belle victoire des Éperons d'Or qui, en même « temps qu'elle sauva l'indépendance et la liberté de la Flandre, reten- « tit au loin en Europe comme un signal d'affranchissement.

« Inclinons-nous avec respect devant l'image de ces grands citoyens. « Rendons hommage, en eux, aux vertus civiques et guerrières de nos « vaillants ancêtres. En érigeant ce bronze expressif, en glorifiant les « sentiments et les actes dont il est le symbole, les Flamands procla- « ment que les mêmes sentiments les animent, qu'ils seraient capables « des mêmes actes ; qu'aujourd'hui ni jamais ils ne cesseront d'être « les dignes fils des Flamands de 1302.

« Quelles réflexions, messieurs, envahissent ici l'esprit ! Quel con- « traste le frappe de toutes parts ! Les rudes et énergiques lutteurs « du quatorzième siècle, dans ces lieux pleins encore de leur mémoire, « auraient-ils jamais prévu le sort réservé à leur lointaine postérité ? « Aux agitations ardentes mais fécondes de cette époque tourmentée, « à des guerres continuelles sur terre et sur mer, à l'intérieur et au « dehors, ont succédé l'indépendance la plus entière, la liberté la plus « étendue, une paix qui dure depuis plus de cinquante ans. Nos cités « se sont réconciliées, nos provinces se sont unies. Après le morcelle- « ment et les divisions du moyen âge, après de longs siècles de domi- « nation étrangère, le peuple belge a reconquis son individualité his- « torique. Dans le plein exercice de sa souveraineté, il a choisi en « 1830 les institutions qu'il a voulues ; depuis il n'a plus cessé un jour « d'être le maître de ses libres destinées. Jamais la Belgique n'a connu « de situation comparable à celle qu'elle possède.

« Mais le bonheur entraîne de graves responsabilités. La prospé-
« rité a ses écueils. Les jouissances prolongées de la paix ont leurs
« périls. L'excès de sécurité qu'elles engendrent a souvent coûté cher
« à ceux qui s'y sont abandonnés.

« La vie des nations est un combat, c'est le décret divin. Les dan-
« gers qui menaçaient jadis, dans leur sein comme autour d'elles, vos
« puissantes communes, qui compromirent si souvent leur existence
« ou leur grandeur, n'ont pas tous disparu. La civilisation générale a
« fait un pas considérable. Elle a transformé l'état des choses, mais
« ses agents sont restés les mêmes. Les oscillations politiques du
« monde moderne, distribuées sur de plus vastes surfaces, rendues
« plus lentes et plus légères, sont d'autant plus irrésistibles dans leurs
« effets redoutables, dans leurs conséquences. Les guerres sont deve-
« nues foudroyantes, ceux qu'elles surprennent sont perdus.

« Souffrez donc, messieurs, que je répète en face de ce monument
« le pressant appel du chroniqueur qui a chanté les exploits de nos
« aïeux.

« Le Lion de Flandre ne doit pas sommeiller. Le noble héritage
« dont vous êtes justement fiers subsistera et il ne cessera pas de
« s'accroître, en cultivant toujours les sentiments virils, en entrete-
« nant le feu sacré du patriotisme, dont j'ai sous les yeux de si géné-
« reux modèles.

« Toute liberté naît et périt avec l'indépendance. C'est la leçon
« écrite à chaque page de notre histoire.

« Les grandes causes sont solidaires. Aux jours mémorables où vos
« intrépides milices combattaient sous les murs de Courtrai, nobles,
« bourgeois, travailleurs se confondaient dans les mêmes rangs, joignant
« leurs bras, versant leur sang dans un élan sublime, et leurs prêtres
« étaient à côté d'eux pour soutenir les vivants et bénir les morts.

« Élevons nos âmes, messieurs, à la hauteur de ces grands exem-
« ples; prenons tous ici envers nous-mêmes l'engagement solennel de
« ne reculer comme ces héros devant aucun sacrifice, pour maintenir
« en tout temps les droits de la patrie et lui assurer des destinées
« dignes de son glorieux passé. »

C'est ainsi, dit le *Bien public*, que « dans un langage plein d'élévation et de patriotisme, le Roi a exalté les deux héros chrétiens, Breydel et De Coninck. C'est ainsi qu'il a rappelé leur courage, célébré leur foi, et montré que ce courage et cette foi, partagés par les artisans et les bourgeois de Bruges et d'Ypres, de Gand et de Courtrai, permirent à

nos ancêtres de détruire la plus belle armée de la chrétienté. Tous, ajoute le patriote gantois, tous nous voulons rester Belges parce que nous aimons notre patrie, siège bien des fois séculaire de nos affections, de nos traditions, de nos mœurs, de notre langue, de nos usages, et nous aimons notre patrie d'autant plus profondément que ce petit coin de terre est le pays le plus catholique du monde, que la foi y a poussé des racines profondes, et que nulle part la liberté religieuse n'est aussi chère au peuple que chez nous. Lorsque le Roi s'incline avec respect devant nos ancêtres unissant toutes les forces vives de la nation pour châtier et chasser leurs oppresseurs, lorsqu'il nous exhorte à élever nos âmes à la hauteur de ces grands exemples, en vue des luttes qui peuvent venir ; lorsqu'il nous demande « de « prendre tous envers nous-mêmes l'engagement solennel de ne re- « culer, comme les héros de 1302, devant aucun sacrifice pour main- « tenir en tout temps les droits de la patrie et lui assurer des destinées « dignes de son glorieux passé, » nous ne pouvons que nous écrier : Vive le Roi, qui aime la Belgique ! Vive le Roi, qui, s'il le faut, se sacrifiera comme Breydel et De Coninck au bonheur du pays ! Et nous redisons avec un religieux enthousiasme le vieux cri de guerre de nos ancêtres : *Voor Godsdienst en Vaderland !* »

Mais en même temps et avant tout nous ne devons pas oublier que les nations ne se défendent pas seulement par des citadelles et des fortifications, par la puissance des armes et le nombre des soldats. Les peuples, comme le remarque très judicieusement le *Bien public*, « les peuples ont aussi et par-dessus tout une défense morale à opposer aux ambitions qui les menacent ; ils ont à garder intact leur caractère propre, à le prémunir contre toutes les altérations, pour le conserver, le cas échéant, en dépit de toutes les annexions. On peut dire de notre pays, dans cet ordre d'idées, que sa grande force de résistance réside dans son opiniâtre attachement au catholicisme. C'est là, en définitive, le grand facteur de la nationalité belge. S'il y a une Belgique aujourd'hui, c'est qu'au XVIe siècle nos provinces ne se sont point laissé entraîner par l'hérésie protestante ; c'est que la Révolution française du siècle dernier n'a pu ébranler leur vieille foi ; c'est qu'aujourd'hui encore, grâce à leur robuste tempérament religieux, grâce à l'actif dévouement du clergé, grâce, pour les Flamands, à la vertu préservatrice de leur langue, nos populations demeurent rebelles à la contagion de l'impiété française et du rationalisme contemporain. »

Aussi longtemps que cette race croyante et vigoureuse aura des rejetons dignes d'elle, il ne faudra pas désespérer de l'avenir et du salut de la Belgique.

NÉCROLOGIE

—

Une grande perte est venue affliger naguère l'ordre de Prémontré en Belgique : le Révérendissime Prélat de l'abbaye de Tongerloo, Mgr Jean-Chrysostome De Swert est pieusement décédé le 8 mai dernier à Soleilmont, près de Gilly. Ce digne abbé n'a pas peu contribué à faire refleurir parmi nous l'ordre de saint Norbert, autrefois si prospère dans nos provinces (1), et c'est à ce titre que nous résumons ici la belle notice biographique publiée par un de ses religieux, le R. P. I. Van Spilbeeck (2).

Né à Lierre, le 25 juin 1834, le jeune De Swert eut la douleur de perdre ses parents de bonne heure; il fut élevé par son oncle maternel, le Révérend Mr Proost, curé de Westerloo. Ce vénérable ecclésiastique sut inspirer à son neveu une tendre et solide piété en même temps que le goût de l'étude et des sciences. Sous un tel maître le jeune élève fit de rapides progrès dans les belles-lettres et se sentit bientôt appelé de Dieu à la vie sacerdotale et religieuse ; ce fut le 31 octobre 1851 qu'il revêtit l'habit blanc des fils de saint Norbert dans l'abbaye de Tongerloo, à peine relevée de ses ruines. Après les épreuves du noviciat et de solides études de théologie, il fut ordonné prêtre par Mgr Sterckx, le 29 mai 1858. Peu après, nommé recteur du noviciat général de la Province belge, il remplit ces importantes fonctions à la grande satisfaction de ses confrères et de ses chers novices. Aussi, à la mort du vénérable M. Evermode Backx, fut-il élu supérieur de l'abbaye de Tongerloo. Mgr De Swert reçut la bénédiction abbatiale le 10 mai 1868, des mains de Mgr Anthonis, évêque titulaire de Constance, auxiliaire de Malines. Alliant les plus éminentes vertus religieuses à un tact parfait et à une grande prudence, il édifiait les siens et les étrangers par sa piété, sa bonté et son amour de la vie commune ; son zèle ne connaissait pas de bornes. Dieu bénit les efforts du jeune prélat ; de nombreuses vocations se manifestèrent, et Tongerloo, que les malheurs de la Révolution avait presque anéantie, prit bientôt rang parmi les abbayes les plus nombreuses et les plus prospères de l'Ordre. Le 13 novembre 1869, son Excellence Mgr Cattani, nonce de Sa Sainteté, délégua ses pouvoirs de visiteur apostolique de l'ordre de Prémontré à l'abbé de Tongerloo et la Sacrée Congrégation des évêques et

(1) Voir sur l'ordre de Prémontré dans les anciens Pays-Bas la notice du regretté Mgr Claessens. *Précis historiques*, année 1885, pp. 449 et 516.

(2) Cette notice est imprimée à Namur, chez Douxfils.

des réguliers confirma itérativement le 16 juin 1876 et le 3 octobre 1883 le prélat De Swert dans la charge de visiteur provincial de la Circarie belge.

Non content de voir son institut faire de consolants progrès en Belgique, l'abbé de Tongerloo voulut travailler activement à son rétablissement en Angleterre, où l'Ordre comptait avant le schisme d'Henri VIII plus de cinquante abbayes florissantes. Afin de donner plus d'unité et d'efficacité à l'action des fils de saint Norbert, il s'efforça aussi de faire rétablir par le Saint-Siège la dignité de supérieur général de l'Ordre. Le 15 mars 1869, les abbés de l'Autriche et de la Hongrie s'assemblèrent à Vienne avec les abbés de Tongerloo et d'Averbode; ils élurent l'abbé de Strahoff (Prague), Mgr de Zeidler, comme abbé-général ; celui-ci siégea en cette qualité au concile du Vatican, pendant lequel il mourut à Rome, le 1er mars 1870. Cette mort ne découragea pas le zélé prélat de Tongerloo dans la poursuite de son pieux dessein. Enfin, après plusieurs années de négociations, les abbés des diverses provinces de l'Ordre se réunirent de nouveau à Vienne en chapitre général, au mois d'octobre 1883. Les suffrages se portèrent unanimement sur le Révérendissime Père Sigismond Starry, abbé de Strahoff; le prélat de Tongerloo fut nommé vicaire-général et visiteur des maisons de Belgique, de Hollande, de France et d'Angleterre. En 1886, le prélat De Swert publia une brochure sur les livres liturgiques en usage dans son ordre, sous le titre de *Schema revisionis Breviarii et Missalis ordinis præmonstratensis*. Antérieurement, le docte abbé avait souvent consacré ses rares loisirs à des œuvres historiques et littéraires ; nous avons de lui le poème de sainte Perpétue, *Sancta Vivia Perpetua, martyr ; Acta et epistolæ S. Ignatii martyris ; Vita metrica sancti patris Norberti*. Outre la connaissance des idiomes modernes, l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, le savant religieux possédait à fond les deux langues classiques de l'antiquité, le grec et le latin, qu'il parlait avec une grande facilité.

Le digne abbé de Tongerloo comprenait qu'aujourd'hui plus que jamais il devait mettre en honneur dans son ordre l'étude approfondie des sciences ecclésiastiques. C'est pourquoi il envoya plusieurs de ses religieux se former aux différentes branches de la théologie à Rome même, au centre de l'enseignement et de la doctrine catholique. Deux de ses fils spirituels, les Pères Thomas Heylen et Vital Van den Bruel y furent proclamés docteurs en théologie avec la plus grande distinction ; le premier vient d'être élu pour succéder à son regretté Père, en qualité d'abbé de Tongerloo ; le second est actuellement procureur général de l'Ordre à Rome. Un autre de ses religieux, le P. Servais Daems, a été tout récemment nommé membre de l'Académie royale flamande de Belgique. C'est ainsi que le savant prélat donnait une vive impulsion scientifique et littéraire aux membres de son abbaye et de son ordre. Mais il se montrait avant tout zélé observateur de la discipline religieuse. Il devait se faire violence pour quitter sa chère solitude; sa charitable amabilité savait cacher aux yeux

du monde la peine qu'il ressentait quand il ne pouvait prendre part aux saints offices et aux exercices de la communauté; son détachement était complet et s'unissait à un grand amour de la pauvreté religieuse; il avait horreur du luxe : une aimable simplicité constituait à ses yeux la véritable grandeur. Homme de devoir et de zèle, rien ne l'arrêtait quand il s'agissait de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Malgré ses graves infirmités et l'état constamment précaire de sa santé, il ne reculait devant aucune fatigue, lorsqu'il croyait entendre la voix de Dieu ou de l'obéissance. Au mois d'avril dernier, de retour d'un pénible voyage au midi de la France, entrepris pour les intérêts de son ordre, il s'était arrêté, déjà malade, chez un de ses confrères, directeur spirituel de l'abbaye de Soleilmont (Gilly) ; c'est là qu'il succomba, après quelques jours de souffrances, au mal qui le minait depuis longtemps.

Ses funérailles solennelles ont eu lieu le 11 mai dernier, dans son abbaye de Tongerloo, au milieu des larmes de ses religieux ; elles ont été honorées par un immense concours de fidèles L'estime et l'affection que le digne prélat avait su inspirer pendant sa vie se manifestèrent surtout après son décès dans les touchants témoignages de regret et d'admiration que lui donnèrent non seulement ses confrères, mais aussi les personnages les plus distingués de l'Église, tels que les cardinaux Oreglia et Vannutelli, ainsi que plusieurs évêques et chefs d'ordre qui avaient eu l'occasion d'apprécier les éminentes qualités et les aimables vertus du 47e abbé de l'antique monastère fondé au XIIe siècle par les premiers disciples de saint Norbert.

— Une sainte religieuse est morte le 16 juillet dernier au couvent des Carmélites de Tournai, la Très Révérende Mère Prieure, Marie-Eugénie de Sainte-Anne ; elle s'est, par une grâce spéciale, endormie dans le Seigneur le jour même de la fête de Notre-Dame du Mont Carmel. La Mère Marie-Eugénie était très connue en cette ville. Fille aînée de l'illustre patriote tournaisien, Barthélemy Du Mortier, elle avait hérité des plus éminentes qualités de son père. Tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ont admiré la vivacité et l'élévation de son esprit, la bonté et la générosité de son cœur, la force inébranlable de sa volonté. On n'a pas oublié dans quelles circonstances elles se consacra à Dieu, dès sa jeunesse, dans l'ordre de sainte Thérèse. Elle résida pendant près d'nn demi-siècle au Carmel de Tournai, qu'elle dirigea à plusieurs reprises en qualité de Prieure, avec autant de prudence que de bonté, et qu'elle édifia constamment par l'exemple de ses séraphiques vertus. Elle laisse une mémoire sainte et vénérée, qui sera précieusement conservée non seulement dans l'ordre du Carmel, mais dans sa famille et dans sa ville natale.

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT.

— La Chambre belge repousse par 83 voix contre 35 la prise en considération d'une proposition de revision de la Constitution (29 juillet).

6. — L'entrevue annuelle entre les empereurs d'Autriche et d'Allemagne a lieu à Gastein.

8. — Le maire de Poitiers interdit la procession qui devait avoir lieu dans cette ville à l'occasion du 12e centenaire de sainte Radegonde, reine de France et fondatrice de l'abbaye de Sainte-Croix à Poitiers.

9. — La chambre belge adopte par 76 voix contre 17 le projet de loi réprimant la provocation aux crimes et délits prévus par le code pénal.

10. — Le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg, élu prince de Bulgarie, se rend à Tirnova, Philippopoli et Sofia sans l'assentiment des grandes puissances ; il est reçu partout avec enthousiasme. On sait que ce prince est fils de la princesse Clémentine d'Orléans, sœur de la première Reine des Belges et tante du roi Léopold II.

11. — Le roi de Hollande a sanctionné les projets de revision constitutionnelle votés par les Chambres.

15. — De grandes fêtes nationales ont lieu à Bruges pour l'inau guration du monument élevé aux illustres communiers flamands de 1302, Breydel et De Coninck. (Voir plus haut, p. 426).

19. — Le gouvernement anglais a déclaré la ligue irlandaise illégale et dangereuse.

20. — La Chambre des Lords et celle des Communes ont voté la loi agraire destinée à venir en aide aux fermiers irlandais.

21. — S. A. R. le prince Baudouin assiste à Bruges à la représentation du drame national flamand « 1302 » : il est accueilli aux acclamations de la population brugeoise.

29. — S. M. la Reine Régente d'Espagne, pendant son séjour dans les Provinces basques, visite le célèbre sanctuaire de Loyola.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LES PAYS-BAS

ET LA MISSION DU P. RIBADENEYRA A BRUXELLES

en 1556

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(Suite. – Voir p. 291.)

VI

Tout en continuant ses démarches auprès du Roi et des principaux ministres pour obtenir l'établissement légal de la Compagnie dans les Pays-Bas, Ribadeneyra s'occupait aussi de tout ce qui pouvait aider d'une manière quelconque au développement de la grande œuvre entreprise par le saint fondateur.

Dans l'espoir, bientôt justifié, que Philippe II accorderait enfin l'autorisation demandée, Ignace avait résolu de nommer pour les Pays-Bas un Supérieur Provincial, et Ribadeneyra, on s'en souvient, lui avait proposé, pour cette charge importante, le P. Bernard Olivier dont il avait pu apprécier, soit à Rome, soit en Belgique, les éminentes qualités (1). Après avoir fait recueillir à ce sujet les avis des Pères des trois maisons de Tournai, de Louvain et de Cologne, saint Ignace, pour agir plus sûrement encore dans cette importante affaire, s'était résolu à confier la nomination du nouveau provincial à l'illustre P. Al-

(1) Sur le P. Bernard Olivier voir la *Notice biographique* publiée par le P. Alexandre Pruvost dans son livre *Personnages remarquables de Tourcoing*, pp. 35 à 62. — Cfr. aussi la *Notice* imprimée dans les *Souvenirs du Collège Notre-Dame*, pp. 59 à 77. Tournai, 1853.

phonse Salmeron, qui devait se rendre à cette époque aux Pays-Bas.

Le Saint-Siège se trouvait alors, à cause des rivalités entre la France et l'Espagne, dans une situation extrêmement critique ; il est nécessaire de l'exposer en peu de mots pour comprendre au milieu de quelles difficultés Ribadeneyra devait poursuivre les négociations commencées.

Le vieux pape Paul IV voulait sincèrement la conclusion de la paix entre les deux puissances ; malheureusement, il avait remis la direction des affaires à son neveu le cardinal Charles Caraffa, et celui-ci s'était hâté de jeter les bases d'une étroite alliance avec le roi de France Henri II, au détriment du roi d'Espagne. Pour mieux réussir dans cette entreprise, le cardinal Caraffa s'était fait envoyer lui-même par le Pontife à la cour de France en qualité de légat, et en même temps, afin de dissiper les soupçons et les inquiétudes de l'Empereur, il faisait nommer comme légat à la cour de Bruxelles Scipion Rebiba, ancien évêque de Motula, récemment élevé au siège de Pise et aux honneurs de la pourpre romaine ; le P. Alphonse Salmeron avait été adjoint à celui-ci comme secrétaire et conseiller dans les matières théologiques. Mais Charles Caraffa avait eu soin d'arranger les choses de manière à ce que la légation de son collègue ne pût aboutir.

Le 10 avril 1556, Paul IV présida la cérémonie solennelle de la création des deux légats. Le cardinal de Pise reçut pour instruction générale de ne gagner Bruxelles qu'à très petites journées, de se tenir en rapports constants avec le légat en France et de n'agir que d'après ses conseils. Tandis que Caraffa quittait Rome le 11 mai 1556, pour débarquer à Marseille le 24, et arriver le 1er juin à Fontainebleau, le cardinal de Pise et Salmeron ne se mirent en route qu'un mois après, vers le 10 juin ; ils demeurèrent quelques jours à Bâle, avant de s'y embarquer pour descendre le Rhin et atteindre Cologne le 26 juillet (1).

(1) Le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, gouverneur-général des Pays-Bas, écrivait de Bruxelles le 25 juillet 1556, à Simon Renard, ambas-

Arrivé à Maestricht le 30 du même mois, le légat Rebiba reçut l'ordre de s'en retourner immédiatement à Rome, le but de sa mission à Bruxelles n'ayant plus d'objet par suite de l'alliance conclue à Paris par Caraffa. Toujours accompagné de Salmeron, le cardinal de Pise se rendit à Lyon en traversant la Champagne ; il y attendit le légat de France qui avait quitté Paris le 12 août. Les deux cardinaux et leur suite descendirent le Rhône et s'embarquèrent à Marseille sur les galères mises à leur disposition par le roi de France ; ils arrivèrent à Rome dans la nuit du 7 septembre (1).

Le P. Salmeron, nous venons de le voir, était chargé de procéder à la nomination d'un Supérieur Provincial. Dès le 20 mai précédent, le P. Polanco, secrétaire de saint Ignace, lui avait remis une lettre ouverte qui devait être communiquée à tous les Pères résidant dans les Pays-Bas ; cette lettre était conçue en ces termes (2) :

« Comme le R. P. Dr Alphonse Salmeron est envoyé par le Souverain Pontife avec le Rme Légat, le cardinal de Pise, vers Sa Majesté Impériale et Royale, nous ne doutons pas qu'il ne fasse visite à tous nos frères qui sont à Cologne, à Louvain, à Tournai et à la cour du Roi, et qu'il ne leur rende très volontiers service, s'il le peut, soit par lui-même, soit par le moyen du légat ou d'autres amis. S'il lui manquait quelque chose ou s'il avait besoin de votre aide, votre charité lui devra prêter secours ; nous savons d'ailleurs que même sans cette recommandation, vos Révérences n'y manqueraient pas.

» Quant au Supérieur Provincial, qui doit gouverner notre Compagnie en Flandre et dans toute la Germanie inférieure, le

sadeur de Charles-Quint en France: « Le légat Motula, à ce que l'on entend, doit estre jà devers Coloigne, s'estant dois Basle mis sur l'eau du Rhin. » — *Papiers d'Etat de Granvelle*, t. IV, p. 640. — Voir aussi la *Vita del P. Salmeron* par Boëro, p. 59. Firenze, 1880.

(1) Cfr. sur la légation des cardinaux Caraffa et Rebiba le livre récent de M. Georges Duruy, *Le cardinal Carlo Caraffa*, chap. xv, p. 150. Paris, Hachette, 1882.

(2) Nous publions le texte latin de cette pièce dans l'*Appendice*, Document XXX.

P. Salmeron emporte avec lui les suffrages que vous avez envoyés ; après avoir prié et offert le saint sacrifice, il pourra désigner celui d'entre vous qui devra prendre cette charge. S'il vous fait quelque autre communication au nom de notre Père, vous lui accorderez pleine confiance comme il convient.

Rome, le 20 mai 1556.

POLANCO.

Une lettre particulière, adressée par le P. Polanco à Ribadeneyra, expliquait ces instructions sommaires et ajoutait ces mots : « Notre Père est d'avis qu'il faut nommer Provincial Maître Bernard (Olivier), quoique, pour rendre l'obéissance plus douce, il laisse le choix libre aux suffrages des Nôtres (1). »

Saint Ignace se préoccupait, on le conçoit, de l'heureuse issue des négociations du légat Rebiba et surtout du succès des démarches du P. Salmeron. Dans une lettre adressée le 12 juin au P. Quentin Charlart, il encourageait celui-ci à poursuivre avec ardeur ses pénibles travaux par l'espérance de voir bientôt la Province définitivement constituée. Dans une autre lettre du 20 juillet au P. Ribadeneyra, il demande si le Légat du Saint-Siège est arrivé à Bruxelles et si le P. Salmeron a promulgué les Constitutions de la Compagnie et nommé le supérieur de la Province ; il s'y informe aussi de la santé du P. Charlart et lui fait recommander le repos et des ménagements. Enfin, le même jour, il faisait écrire au P. Bernard Olivier pour le consoler de la mort du pieux chanoine de Lille, Jean Pollet, un des principaux amis de la Compagnie en Belgique, et pour l'animer par l'espoir que le Légat et le P. Salmeron aplaniraient les difficultés que suscitait aux Pères l'évêque de Cambrai, Robert de Croy (2).

(1) V. *Appendice*, document XXXI, le texte espagnol de cette lettre.

(2) Ces renseignements sont extraits des lettres écrites par le P. Polanco secrétaire du saint fondateur ; ces lettres paraîtront sous peu dans le 5e volume de l'importante collection : *Cartas de San Ignacio de Loyola* publiée à Madrid. Ve Aguado et fils.

A Bruxelles, Ribadeneyra, qui ne se rendait pas compte de ces retards, était fort embarrassé ; il attendait avec une impatience que l'on comprend l'arrivée de Salmeron. Grand fut son désappointement quand il apprit que le légat Rebiba, après être arrivé jusqu'à Maestricht, à deux journées de la capitale, s'était presque immédiatement remis en route pour retourner à Rome. Dans une lettre à saint Ignace, écrite le 2 août 1556, il se plaint de ce mécompte : « Ainsi, dit-il, nous avons perdu les avantages que pouvaient nous procurer Maître Salmeron et le légat. Notre situation est bien difficile ici ; mais que Dieu soit béni et que sa très sainte volonté soit accomplie ! »

Il est probable qu'avant de quitter Maestricht au commencement d'août pour retourner en Italie, le P. Salmeron avait essayé de faire parvenir à Ribadeneyra les lettres que S. Ignace lui avait confiées ainsi que la nomination du Provincial. C'est du moins ce que nous pouvons conclure d'une lettre écrite par le P. Polanco au P. Adriaenssens, supérieur de la maison de Louvain, le 17 septembre 1556, dix jours après la rentrée de Salmeron à Rome : « Le P. Salmeron, écrit Polanco, nous a dit qu'il avait déclaré le Père Maître Bernard Olivier Préposé Provincial de la Basse-Allemagne, et cela d'après les suffrages du plus grand nombre des Nôtres et l'avis de Notre Père. C'est pourquoi nous lui écrivons comme à votre Provincial, quoique vos lettres ne nous aient pas appris que le P. Bernard soit réellement entré en charge (1). »

En effet le Père n'était pas entré en charge. Dieu l'avait rappelé à lui, le 22 août précédent, après quelques jours de maladie ; il n'avait pu recevoir à temps ni la communication du message de saint Ignace ni la décision du P. Salmeron, et celui-ci ne put être informé, avant son arrivée à Rome, de la perte immense que venaient de faire les jésuites des Pays-Bas. Mais n'anticipons pas sur l'ordre des événements.

(1) « Quia P. Alfonsus Salmeron retulit nobis se declarasse patrem magistrum Bernardum præpositum provincialem Inferioris Germaniæ juxta plurium ex nobis et Patris nostri sententiam, quamvis per vestras literas id non intellexerimus, ad eum ut ad præpositum scribimus. »

Dans une lettre en date du 25 juillet, le P. Ribadeneyra eut la douleur de faire part à S. Ignace de la sainte mort du P. Quentin Charlart ; l'ancien chanoine de Tournai avait succombé, victime de sa charité au service des pestiférés (1). Bien d'autres pertes allaient affliger le cœur aimant du P. Ribadeneyra et ruiner, ce semble, toutes ses espérances ; mais il avait appris de son bienheureux Père à déposer toute crainte humaine et à n'attendre que de Dieu seul le succès de ses démarches et de ses efforts. La mort du P. Quentin Charlart, la déception que venait de lui causer le brusque retour du P. Salmeron à Rome, la lenteur que mettait le Roi à se décider, toutes ces épreuves ne purent ni le décourager ni l'arrêter dans la poursuite du principal objet de sa mission, l'établissement légal de la Compagnie dans les Pays-Bas.

D'un autre côté, les circonstances semblaient assez favorables, et Ribadeneyra résolut d'en profiter. Charles-Quint s'apprêtait à partir pour la Zélande et de là pour l'Espagne ; le roi et la reine de Bohême, gendre et fille de l'Empereur, étaient arrivés à Bruxelles le 16 juillet 1556 ; on leur avait fait un très cordial accueil. Ribadeneyra comptait beaucoup, pour la réussite de ses projets, sur l'influence que la Reine exercerait sur le roi Philippe II, son frère. Peu après son arrivée, il obtint, par l'entremise du comte de Féria, une audience particulière de la fille de Charles-Quint ; il lui remit les lettres de recommandation de sa sœur, la reine de Portugal, et de François de Borgia ; il lui manifesta les grandes espérances que saint Ignace avait fondées sur sa bienveillante intervention auprès du Roi.

(1) Sur les derniers moments et sur la vie du P. Charlart, voir la *Notice* publiée par M. l'abbé Petit, comme appendice à son ouvrage : *Recherches historiques sur le village de Baudour*, pp. 192-214. Boussu, 1861. — Cfr. aussi *Souvenirs du collège Notre-Dame*, pp. 41 à 57. Tournai, 1853. — La dernière lettre du P. Bernard qu'il nous a été donné de retrouver est celle du 7 juillet 1556, adressée de Bruxelles à S. Ignace. Celle que mentionne Ribadeneyra (*Docum.* XXXII) nous aurait pu donner des détails sur la mort du P. Charlart. Polanco dans sa Chronique, si fidèlement rédigée d'après les lettres mêmes des premiers jésuites, fixe cette mort au 17 juillet ; d'après un msc. du P. Eleuthère Dupont, l'abbé Petit assigne la date du 28 juillet.

Voici comment l'actif négociateur rendait compte à son général du succès de ses démarches. Il lui écrivait le 2 août 1556 :

« La sérénissime reine de Bohême s'est déjà entretenue de notre demande avec le roi d'Espagne ; à mon tour, j'ai eu une audience de Sa Majesté. Le Roi a donné l'ordre exprès que toute notre affaire soit immédiatement traitée par le président Viglius, de concert avec le comte de Féria et le doyen de Louvain (Ruardus Tapperus, chancelier de l'université), qui se trouve pour le moment à Bruxelles.

« Pendant deux jours consécutifs, les 29 et 30 juillet, nous eûmes, à quatre, le comte, le président, le doyen et moi, plusieurs conférences dans la maison même du président. Après qu'on eut examiné en détail les renseignements que je donnai sur la Compagnie, toutes les difficultés mises en avant par le président se réduisirent à trois principales (1) :

« La première était que nous avons, par nos privilèges apostoliques, le pouvoir de prêcher, de confesser, etc., sans devoir recourir aux évêques et aux curés, *episcopis et pastoribus irrequisitis*. Or, disait Viglius, cela est contraire à l'ordre hiérarchique (2).

« La seconde objection était que nous sommes exempts de la juridiction des Ordinaires. Or, cette exemption, au dire du président, a été une cause de grands scandales dans d'autres

(1) Nous publions dans l'*Appendice*, Document XXXIII, les *Remarques de Viglius* sur l'admission de la Compagnie dans les Pays-Bas, d'après une copie conservée aux Archives du Royaume de Belgique.

(2) Ce privilège pourrait paraître exorbitant aujourd'hui ; durant le moyen âge, il était fréquemment octroyé aux ordres religieux par les Souverains Pontifes, en vertu de leur suprême pouvoir apostolique et à cause des circonstances spéciales On doit se souvenir qu'au milieu des désordres et des abus de tout genre qui affligeaient certains diocèses, le pape, dans la plénitude de sa juridiction apostolique, pouvait juger absolument nécessaire de rendre les réguliers dans l'exercice du saint ministère complètement indépendants de la juridiction limitée des évêques et des pasteurs. Depuis le Concile de Trente, qui a réglé l'exercice ordinaire des diverses juridictions, ce privilège ne s'accorde plus par le Saint Siège. Cfr. *Conc. Trid.* Sess. XXIV. *De Reform.*

ordres religieux. De plus, remarquait Viglius, on ne connaît encore ici aucun supérieur de la Compagnie, à qui l'on puisse avoir recours si quelqu'un des nôtres vient à commettre une faute. D'ailleurs, ajoutait-il, dans les Pays-Bas aucun ordre religieux n'a joui du privilège de l'exemption dès ses premiers commencements (1).

« Enfin, la troisième difficulté était que le Roi ne peut accorder l'amortissement des biens et revenus et les rendre ainsi perpétuels sans l'agrément des magistrats des villes dans le ressort desquelles se trouvent les biens à amortir. Et, de fait, cette objection de Viglius était parfaitement conforme à la vérité (2).

« Après avoir suffisamment débattu toutes ces questions et après nous être fait de mutuelles concessions, nous arrivâmes à conclure définitivement toute l'affaire, et l'on adopta de commun accord les résolutions suivantes :

« 1° Nous n'userions pas de nos privilèges apostoliques sans la permission des évêques. Si ceux-ci accordent cette permission, il n'y aura plus rien à faire ni à désirer ; s'ils la refusent, nous pourrons avoir recours au Roi, afin qu'il soit informé des motifs de ce refus et que, si ces motifs ne lui paraissent pas suffisants, il puisse prier les évêques de nous accorder les facultés demandées.

« 2° Quant à l'exemption : comme le président disait que tout

(1) Sur la question de l'exemption canonique des ordres religieux dans leur administration intérieure, voir le savant opuscule du P. Victor De Buck, *De exemptione regularium*. Bruxelles, Vromant, 1869.

(2) Les anciens souverains de nos provinces avaient déjà exigé l'approbation du prince pour la mutation de biens immeubles ordinaires acquis à un titre quelconque par les monastères, les corporations, etc., en biens privilégiés de main-morte, exempts des droits de transmission, d'impôts, etc. Charles-Quint étendit et généralisa cette législation par son Édit perpétuel du 10 novembre 1520 (Placards de Brabant, 1re partie, pp. 80 à 84). Il y fait expressément défense aux communautés religieuses d'acquérir des immeubles ab intestat ou par disposition testamentaire sans le consentement, 1° du prince, 2° des gens de loi des chefs-villes où ces biens sont situés.

vertueux et réguliers que nous sommes à présent, nous pouvions nous relâcher dans la suite, nous demandâmes que l'on nous permît d'exister ici de la même manière que partout ailleurs, jusqu'au moment où il y aurait quelque faute commise, et qu'alors le Roi y pouvoirait. Cependant le doyen préférait, (et je crois qu'on en viendra là), qu'il ne fût fait aucune mention de l'exemption, en sorte que, dans le privilège du Roi, elle ne fût ni approuvée ni rejetée (1). Il s'en suivrait que nous ne serions pas soumis à la juridiction des évêques, mais aussi que, dans le cas d'un grief, d'une difficulté avec eux, nous ne pourrions avoir aucun recours au Roi et que celui-ci ne nous protégerait pas, n'ayant pas approuvé notre exemption ; il nous resterait cependant la pleine liberté de recourir au Siège apostolique, vu que nous sommes réellement exempts.

« 3° Quant au troisième point, le Roi nous permettra de tenir des collèges et de posséder des biens de main-morte, avec le consentement des magistrats locaux, là où ce consentement est nécessaire, comme dans le duché de Brabant ; là où cet acquiescement n'est pas nécessaire, le Roi nous y autorisera, je pense, sans demander l'avis des communes.

« Tel a donc été le résultat de nos entretiens, et ce résultat est très bon, au jugement du comte, du doyen et de la plupart de nos amis ; car dans ces commencements toujours difficiles nous ne cédons rien de plus que ce que la Compagnie a coutume de faire ailleurs, et tous disent qu'avec le temps il sera facile d'obtenir l'ampliation de ces privilèges ; avec ceux qu'on nous accorde à présent, nous obtenons ce que nous désirons avant tout, c'est-à-dire, de pouvoir ouvrir des collèges et de posséder des rentes amorties dans ces Provinces des Pays-Bas.

« Le président nous invita à souper, mon compagnon Anselme et moi, en même temps que le doyen et l'inquisiteur de Flandre, et nous nous quittâmes très bons amis, selon toutes les apparences.

(1) En effet, comme on le verra plus loin, on suivit l'avis du doyen de Louvain et l'on ne fit pas mention de la question essentiellement ecclésiastique de l'*exemption*.

« Il est certain que sans l'intervention du comte de Féria, ces difficultés et d'autres plus considérables encore eussent suffi pour faire rompre les négociations. Il faut à présent que le président en réfère au Roi, que le Roi donne son assentiment et que le tout soit ainsi proposé au Conseil ; peut-être, avec la grâce de Notre-Seigneur, notre demande nous sera-t-elle accordée sans devoir passer par le Conseil. Pour hâter l'accomplissement de toutes ces formalités, le Comte et Ruy Gomez ont déjà parlé plusieurs fois au Roi ; ils l'ont prié d'appeler le président et de donner la décision ; il a promis de le faire.

« La reine de Bohême a également insisté auprès du président pour qu'il se charge de notre affaire comme si c'était son affaire à elle ; elle lui a demandé de vouloir bien la terminer avant qu'elle ne quitte Bruxelles, c'est-à-dire, avant deux ou trois jours (1) ; elle l'a prié de la tenir au courant de tout et elle s'est offerte à retourner au besoin chez son frère pour le presser, afin que tout soit fini avant son départ.

« Ainsi donc rien n'a été négligé, avec la grâce de Notre-Seigneur, pour arriver à un arrangement définitif. Je désire infiniment que tout soit terminé avant que l'Empereur et le Roi se rendent à Gand, (ce qui se fera dans huit jours), de peur que plus tard la protection que nous avons maintenant ne vienne à nous faire défaut ; il est vrai que celle de Notre-Seigneur ne nous manquera jamais. Les dernières lettres que nous avons reçues du P. Polanco sont du 15 juin ; depuis lors nous n'avons plus aucune nouvelle de Rome (2)... »

C'est le 2 août que Ribadeneyra écrivait cette lettre à son père bien-aimé ; le 30 juillet, Viglius avait accordé tout ce que saint Ignace désirait pour l'établissement de ses enfants dans

(1) La reine ne quitta Bruxelles pour retourner en Allemagne que le 8 août suivant.

(2) Voir le texte espagnol inédit de cette belle lettre dans l'*Appendice*, document XXXII. — En comparant les détails qu'elle donne aux Remarques du président Viglius, que nous publions également dans l'*Appendice*, document XXXIII, on peut s'assurer que le récit de Ribadeneyra est parfaitement exact.

les Pays-Bas et c'est le 31 juillet qu'il avait plu à Dieu, ainsi que le P. Polanco l'écrivait le 14 août au comte de Féria, « de terminer les jours de son pèlerinage sur la terre et de l'accueillir, selon son unique désir, dans la bienheureuse patrie, pour y connaître, louer et aimer Notre-Seigneur ; car rien ne pouvait le rassasier sinon celui qui est la source vive de toute sagesse, de toute vérité et de tout bien. »

Le P. Jérôme Natal, témoin journalier des actions et des vertus de saint Ignace, disait avec raison : « Notre Père n'a jamais entrepris aucune œuvre sans l'avoir heureusement menée à bonne fin, malgré toutes les difficultés. » Cette parole peut très bien s'appliquer à l'établissement de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas. En effet la province de la *Germanie inférieure* était constituée ; un Supérieur Provincial avait été désigné ; les privilèges accordés à la Compagnie par le Saint-Siège avaient été reconnus par l'héritier des États de la maison de Bourgogne ; la faculté de fonder des maisons et collèges et d'en amortir les biens avait été octroyée par le Souverain. Viglius avait cédé sur ce point, le 30 juillet, la veille même de la mort du saint fondateur ; les lettres patentes qui en faisaient foi allaient être soumises à la signature royale. La dernière entreprise de l'homme de Dieu était donc couronnée du succès le plus complet. Il ne restait plus que les formalités légales à remplir ; il fallut pour cela attendre quelques jours encore, à cause des nombreuses affaires et des multiples embarras que devaient entraîner le départ imminent de Charles-Quint pour l'Espagne et la guerre qui était sur le point d'éclater entre Philippe II et le roi de France.

O. P.

APPENDICE

—

DOCUMENT XXX

LETTRE INÉDITE DU P. POLANCO AUX JÉSUITES DES PAYS-BAS

(Rome, 20 mai 1556)

Ihus
Per quelli di Flandra.
Pax X[i].

Cum R[dus] P. Doctor Alfonsus de Salmeron a Summo Pontifice cum suo legato R[mo] Card[li] Pisano ad Cæsaream et Regiam Majestatem mittatur, non dubitamus quin omnes fratres nostros qui Coloniæ, Lovanii, Tornaci et in curia regia versantur, sit invisurus, et si quid poterit auxilii præstare vel per legatum vel per seipsum vel alios amicos, quod sit libentissime præstiturus. Si quid ei interim defuerit vel qua in re vestra opera indiguerit, vestræ charitatis erit omne officium ei offerre, quod sine nostra commendatione sat scimus vv. RR[as] esse facturos.

Quod attinet ad præpositum provincialem in Flandria ac tota inferiori Germania nostræ Societati præficiendum, ipsemet v[ra] suffragia secum fert et post orationem ac sacrificium declarare poterit quis ex vobis id oneris sit suscepturus, et si quid aliud Patris n[ri] nomine vobis ab eo dictum fuerit, fidem integram, ut decet, adhibebitis. Valete in D[no] Jesu X[o].

Romæ, vigesima maii 1556.

DOCUMENT XXXI

LETTRE INÉDITE DU P. POLANCO AU P. RIBADENEYRA

(Rome, 20 mai 1556)

Pax X[i]

El que lleva la presente es el P. M[ro] Salmeron que es letra viva y lleva instruccion ó recuerdos de lo que ha de hacer por alla; V. R.

y el P^re^ M^ro^ Bernardo llaneran y le ayudaran en lo que pudiere. Con el se envian las declaraciones de las Constituciones; pero porque vean el tiempo que nos sobra, no van colacionadas, y creo que habra errores de pluma. Si alla se cayere en la cuenta de alguno, como nos avise, se escrivera lo que está en el original. No diré más sino que tendrá voto el P^e^ M^ro^ Salmeron tambien en la del provincial de allá, y aunque por más suavidad se deja á votos, nuestro Padre siente que debria ser elegido m^o^ Bernardo; esto para con V. R. — De Roma XX de mayo 1556.

Con el correo se enviaran las letras y nuevas que se hubieran de enviar de la Comp^a^.

DOCUMENT XXXII

LETTRE INÉDITE DU P. RIBADENEYRA A S. IGNACE

(Bruxelles, 2 août 1556)

Muy &c.
Pax Christi &c.

A los 25 de Julio escribí largo á V. P. Esta será para avisar de lo que despues acá ha sucedido. Despues de haber mucho esperado al P. Salmeron, y haber salido á recibir al R^mo^ legado el conde de Chinchon y el príncipe de Ascoli, y éstar el Rey á recibille con su primo el Rey de Bohemia, vino nueva que desde Mastrich se tornó atrasi, es á saber, dos jornadas de aquí. Volvió con él M. Salmeron, del cual he recibido la que va con ésta. Así que habemos perdido el socorro que nos pudiera dar M. Salmeron y el favor que nos pudiera hacer el legado, que venia cierto harto á propósito. Bendito sea el Señore! si viniere el despacho para hacer el Provincial, harase conforme la órden que en él viniere, y será bien á propósito, porque una de las dificultades que nos han hecho en nuestro negocio, es el no tener por acá Superior.

Ya escribí de la muerte de M. Quintino, que haya gloria; por la que aquí va de M. Bernardo, entenderá V. P. las particularidades de su muerte, y tambien el estado de nosotros, el cual cierto á esta coyuntura nos es descómodo para la conclusion de los negocios, como para la determinacion para adelante; *sed Dei voluntas fiat.*

Escribí á V. P. que dejaba de ir á Colonia y áun á Lovayna por no perder esta coyuntura de la presencia de la Serenísima Reyna de Bohemia, la cual hasta ahora habíamos aguardado, y cómo ya yo habia hablado con su A. y dádole las cartas que venian para ella &c. Despues acá ella habló al Rey, y yo tambien ; y su Mad mandó que se tratase del negocio por el presidente Viglius, y que se hallase presente el conde de Feria y tambien el Dean de Lovayna, que á la sazon estaba aquí. Juntámonos todos cuatro en casa del presidente, y despues de haber disputado y informado de la Compañía muy largamente, todas las dificultades, que por parte del presidente se propusieron, fueron tres. La primera, que tenemos facultad de predicar y confesar &c. *episcopis et pastoribus irrequisitis ;* lo cual es *contra ordinem hierarchicum*, &c. La segunda, que somos exemptos de los obispos, de lo cual ha venido grandísimo escándalo en las otras órdenes, y que aquí no se conoce Superior ninguno de la Compañía, á quien hacer recurso, cuando uno de nosotros faltase, y que ninguna de los otras órdenes ha tenido al principio en estos estados exempcion &c. La tercera, que el Rey no puede dar consentimiento para amortizar, *hoc est*, perpetuar rentas sin consentimiento de los magistrados del pueblo de bajo, del cual estan las dichas rentas, lo cual es verdad.

A estas dificultades despues de haber respondido suficientemente y dado y tomado, la conclusion fué que nosotros no usaríamos de nuestros privilegios sin voluntad de los obispos, los cuales, dándonos su consentimiento, no habría más que pedir, y no dándole, se haga recurso aquí á la corte, para que entienda las causas porque no le quieren dar, y no siendo bastantes, les mande que le den. Cuanto á la exempcion, porque decia el presidente que, aunque seamos buenos ahora, nos podemos estragar adelante, pediamos que nos dejasen vivir ahora como en las otras partes habemos vivido, hasta que haya falta en nosotros, y que habiéndola, entonces el Rey proveyese. Mas lo que parecia al Dean y en lo que creo que se vendrá, es que no se haga mencion ninguna de exempcion, de manera que en el privilegio del Rey no se apruebe ni repruebe, este es, que no estemos subiectos á los obispos, mas que haciéndonos ellos algun agravio, no podemos nosotros hacer recurso al Rey para que nos defienda, porque él no ha aprobado nuestra exempcion, aunque nos queda libertad para hacelle á la Sede Apostólica, por estar *revera* exemptos. Cuanto á lo tercero, que el Rey dará su consentimiento para que tengamos colegios con consentimiento de los gobernadores, adonde este

consentimiento es menester, que es en Brabancia ; y donde no es menester, creo que nos le darán sin él. Así que ésta fué la conclusion ; y al parecer del Conde y del Dean y de los demas amigos muy buena, porque en fin en estos principios no damos más de lo que así como así la Compañía habia de usar ; y todos dicen que con el tiempo será fácil de alcanzar la ampliacion de esta limitacion ; y con ésto alcanzamos lo que pretendemos, que es poder tener colegios y rentas en estos estados.

Convidónos á cenar el presidente á mi compañero y á mí ; y así cenamos con él y con el Dean y el Inquisidor de Flandes, Anselmo, y yo ; y quedamos al parecer grandes amigos con muchos ofrecimientos. Y cierto, es tanto lo que el señor conde de Feria se ha mostrado en este negocio y los favores que su Sª Illma nos ha hecho, que éstas y otras mayores dificultades que hubiera bastaban á romper. Queda ahora que el presidente refiera al Rey y el Rey dé su voluntad y consentimiento, con el cual se propondrá al Consejo y quizá sin proponerlo, se despachará con la gracia de N. S.; y para acabar esto que queda, ya el conde por su parte y Ruy Gomez por la suya han hablado en dos dias diversas veces al Rey para que llame al presidente y lo concluya ; y él ha dicho que lo hará. Tambien habemos hecho que la Reyna envie á hablar al presidente, y á encargalle este negocio como cosa suya, para que él despache ántes que ella se parta, que será de aquí á tres dias, y le avise de lo que ha hecho en él ; y se ha ofrecido de tornar á hablar á su hermano, para que le despache ántes de su partida. Así que por diligencia no se dejará de concluir, con la gracia del Señor ; y deséolo infinito, ántes que el Emperador y el Rey se parta para Gante, que será dentro de ocho dias, porque despues no nos falte el favor que aquí tenemos para el despacho, aunque no nos faltará el del nuestro Señor...

A mí no me queda más que hacer por acá, de lo principal, sino el declarar las constituciones, que en cuatro dias se puede hacer ; y esto hecho, estaré en órden para lo que V. P. quisiere determinar de mí.

De Bruselas, 2 de Agosto 1556
Indigno, &c.

DOCUMENT XXXIII

REMARQUES DU PRÉSIDENT VIGLIUS

SUR L'ADMISSION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS DANS LES PAYS-BAS

Nous publions ces remarqnes d'après une copie assez défectueuse qui se trouvait dans le carton 233 de l'ancienne *Secrétairerie d'État et de guerre* aux Archives du Royaume. — Une autre main a mis en tête de cette copie : « *Cette note est en original aux Archives du Conseil d'État, de la main du Chef et Président Viglius* » Nous avons en vain cherché cet original, qu'on nous a dit ne plus exister dans ce dépôt.

Les trois premières pages de la copie renferment une espèce d'analyse des Bulles de Paul III ou *Formula Societatis*. A la 4e page se trouvent les observations de Viglius sur cette *Formula*. Il dit :

1° Primo videndæ essent *constitutiones* particulares, nam hæc FORMULA nihil est nisi professio quædam; alia latent (1).

2° Secundo non video quod habeant domum, sive monasterium in quo simul habitent ; sed habent facultatem discurrendi et vagandi sine socio et arbitro, uti Bobadilla, qui erat in mensis omnium et disquirebat nova (2).

3° Res periculosa est quod sine licentia Ordinarii possint prædicare, et est contra antiquos Canones.

4° Quoad bona, est contra Privilegia Brabantinis concessa, quæ Princeps juravit ; et deberet negotium communicari Statibus, vel saltem non potest sine speciali gratia Cæsaris expediri.

5° Alia difficultas : quod sine Placeto non possent Bullis suis uti in hac Provinciâ. Et, si Ordinarii scirent, sese opponerent : quibus merito deberent communicari, ad contradicendum si vellent.

6° Nimium etiam derogat auctoritati sæculari, quod scilicet bona concedenda erunt exempta ab omni subsidio.

(1) Comme on le verra dans ces *Remarques*, la plupart des difficultés de Viglius provenaient de ce qu'il ne se faisait pas une idée exacte de l'Institut de la Compagnie, les Constitutions n'ayant été publiées que deux ans plus tard, en 1558.

(2) Viglius fait ici allusion à la conduite que tint Bobadilla à Augsbourg, lors de la promulgation de l'*Interim* en 1548. Le Président, qui assistait alors à la Diète, garda un fâcheux souvenir de l'opposition que Bobadilla avait faite à cette mesure. S. Ignace blâma lui-même la conduite de son inférieur et se montra très sévère envers lui quand il revint à Rome. — Voir à ce sujet *Orlandino, Hist. Soc.*, P. I, lib. VIII, n° 35 et 36. — GENELLI, *Leben des H. Ignatius*, seconde partie, chap. 13. p. 418. Innsbruck, 1848.

7° Universitas quoque Lovaniensis sese opponet articulo creationis Magistrorum et Doctorum.

« 8° In multis discesserunt a prima professione : primo dumtaxat « 60, nunc quivis ; primo tantum Romæ profitebantur, nunc ubivis, « nunc habent coadjutores ; primo, libere poterant non solemniter « Professi resilire, nunc apostatæ incarcerantur, et quæ antea erat « libertas nunc in speciem jurisdictionis commutatur, quare peri- « culosa res est.

« 9° Quod inter cetera non est bonum, non dignoscuntur habitu, « sed sola quadam humilitatis specie. »

Après avoir laissé une page en blanc, Viglius continue :

« Que aultrefois estant examiné cest affaire, l'on a trouvé plusieurs difficultés, lesquelles toutes fois ne sont point de si grande importance. Et ut omnia nova sunt suspecta, magis in opinione quorundam quædam consistunt. quam in re. Et cum Episcopos concernunt qui non admiserunt, visum fuit quod non debeamus eis antevertere qui dicti fuerunt difficultatem facere.

« Sed tria potissimum ponderabantur :

« Primo, quod non requisita licentia Diocesani (præsulis) possint prædicare, confessiones audire, et dare Eucharistiam, quod videtur restringendum Ita tamen ut Diocesanos adeant; eisque Commissionem suam exhibeant, licentiamque eorum requirant et si difficultatem fecerint, eis invitis se non ingerant donec, causis oppositionis eorum auditis, aliter fuerit per Majestatem Suam ordinatum. Pastoribus quoque antea se insinuabunt, nec illis invitis similiter quæcumque attentabunt, donec querela ad M^tem^ Suam, aut Episcopum delata, mandatum obtinuerint particulare. — Sed in licentia dicetur : requisita tamen antea et obtenta eadem.

« 2° Circa punctum Exemptionis multa fuere allegata inconvenientia, quod alii Ordines non habuerunt ab initio, quod hoc reddet difficiliores Episcopos ad consentiendum, cum punire non poterunt, quod in Conciliis contra exemptiones clamatur. Ipsis mordicus defendentibus proposuerunt, quod rex reservaret sibi facultatem revocandi, si abuterentur, quod brevi habituri essent Provincialem præpositum qui correctioni vacaret. Tandem eo condescendimus quod de hoc articulo nihil dicatur, sed Majestas vestra simpliciter admittat eos, non facta mentione privilegiorum concessorum.

« 3° Quod pertinet ad acquisitionem bonorum et exemptionem....

(La suite des Remarques de Viglius manque dans notre copie.)

(*A continuer.*)

DU BOSPHORE AU JOURDAIN

SOUVENIRS D'UN PÈLERINAGE DE VACANCES

(Suite. — Voir p. 387.)

III

Jérusalem.

Après deux heures d'arrêt le « Daphné » reprenait sa course, m'emportant à son bord. Nous allions côtoyer la plaine de Saron. Cette plaine, comme on sait, s'étend sur une longueur de près de vingt lieues entre le Carmel et Jaffa. Vue de la mer, elle présente au voyageur un aspect uniforme et presque monotone. En vain mes yeux, s'y reportant sans cesse, cherchaient-ils quelque variété : c'étaient toujours les mêmes teintes, le même horizon. Au premier plan, une ligne de dunes blanchâtres ; derrière, un tapis de verdure terne et poussiéreuse ; au fond, et parallèle à la mer, la chaîne serrée et pesamment symétrique des montagnes d'Éphraïm. Rien dans cette chaîne ne fait saillie ; rien n'y rappelle les gracieuses dentelures de l'Ida, les masses bizarres et pourtant si harmonieuses du Taurus. C'est un mur bleu, sans reliefs, sans vie.

La fertilité du sol compense toutefois ce défaut de grâce. Le Saron fut jadis la Beauce de la Palestine. Il pourrait l'être encore si la rapacité des tribus pillardes qui l'infestent et l'incurie du gouvernement n'y rendaient toute culture impossible. L'eau abonde partout dans la plaine. Outre plusieurs rivières, on y trouve de nombreux torrents dont les noms arabes sont pour la plupart empruntés aux productions de leurs bords : le torrent des Palmiers, le torrent des Lauriers-roses, le torrent du Miel, le torrent des Figues, le torrent des Roseaux, le torrent des

Chênes, le torrent des Fourmis. Il y a aussi le torrent du Bonheur et celui de la Victoire.

Au temps de Jésus-Christ, de populeuses cités florissaient dans le Saron ; la plus importante était Césarée. Bâtie par Hérode le Grand, cette métropole romaine de la Palestine déployait sur le bord de la mer l'architecture antimosaïque de ses amphithéâtres et de ses palais. Demi-juive et demi-païenne, elle servait de trait d'union entre le monde occidental et l'Orient religieux. Le gouverneur de la province y résidait, avec l'état-major de l'armée d'occupation. Hérode Agrippa y tint sa cour ; saint Pierre y baptisa le centurion Cornelius; saint Paul y fut à diverses reprises l'hôte de Philippe l'évangéliste, et plus tard, le fier prisonnier de Félix et de Festus (1). Mille autres souvenirs se rattachent à cette ville et à son port dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques ruines informes.

L'antique Joppé, ou Jaffa, résista mieux aux coups du temps et du destin. Accoudée sur sa poétique colline, blanche, souriante, elle n'a rien perdu des charmes qui lui valurent son nom (2). Nous la saluons avec bonheur comme l'avant-courrière de Jérusalem. Il est près de quatre heures. Notre traversée touche à son terme.

Parmi les passagers du « Daphné » se trouvait un Bethléémite qui retournait dans sa patrie. Avant de quitter Caïffa, où nous nous étions rencontrés, je l'avais prié de me faciliter mon débarquement à Jaffa. La précaution n'était point inutile. A peine eûmes-nous jeté l'ancre que le pont du paquebot fut en un clin d'œil envahi par une nuée de bateliers arabes, hurlant, bondissant, se disputant nos personnes et nos bagages avec un acharnement sans exemple. Dans cette indescriptible bagarre, me confiant à mon Bethléémite, je le suivais à poings fermés. Plus d'une fois, violemment séparé de lui par la foule houleuse, je l'eusse perdu de vue sans son vaste turban qui brillait devant moi comme un phare. Enfin nous descendîmes dans la paisible barque d'un patron chrétien qui nous tira de cette cohue et nous fit aussitôt franchir l'étroit goulet du port.

(1) Actes XXI-8 ; XXIV-27.
(2) *Yâfa* signifie en hébreu belle, gracieuse.

Je vous laisse à penser quelle fut ma joie de me retrouver en terre ferme et en terre sainte. Débarrassé, grâce à un léger bakchiche, des importunités tracassières de la douane, je me dirigeai vers le couvent des Franciscains, situé à quelques pas. Au moment où j'allais y entrer, un Israélite m'aborde et me propose une voiture pour Jérusalem : « Une voiture pour Jérusalem, Monsieur ; départ à cinq heures ; prix : cinq francs. Voici deux francs d'arrhes. » Et ce disant il me met l'argent dans la main. Ne comprenant rien à un pareil système, trouvant même ces avances quelque peu suspectes, je refusai d'abord de m'engager ; mais ensuite, complètement rassuré par le charitable hôtelier du couvent, Fra Giovanni, je résolus de profiter de l'occasion qui se présentait. A cinq heures, j'étais au rendez-vous.

Notre équipage, il faut l'avouer, ne faisait pas grande figure : c'était un lourd chariot décoré du nom de *carrozza*, avec trois misérables haridelles le nez entre les jambes et un cocher arabe déguenillé. Cependant le luxe d'une pareille voiture est ici quelque chose de nouveau, et à voir comme ces braves gens se rengorgent en parlant de leur carrozza, on sent que ce véhicule antédiluvien représente pour eux le *nec plus ultra* de la civilisation.

Bientôt nous fûmes installés, mes compagnons et moi. J'étais sur le second siège avec un prêtre grec. « Iallah ! » ce cri soudain s'échappe de toutes les bouches. Iallah ! signifie « en route ! » Aussitôt les coups de fouet et de manche de fouet pleuvent sur nos pauvres bêtes. Malgré de délicieux bosquets d'orangers qui bordent le chemin, nous roulons péniblement dans le sable. Enfin le sol s'affermit ; l'air du soir ranime nos maigres coursiers ; leur allure devient plus vive ; nous approchons des montagnes de Judée. A Ramleh, où nous n'arrivons qu'à la nuit close, notre automédon arrête son attelage devant la boutique d'un cafedji ; pour moi, je vais me réfugier au couvent des Franciscains, où un superbe nègre me reçoit et me donne à souper. Au bout d'une heure, « Iallah ! en route ! » nous reprenons notre course à travers un chemin rocail-

leux. Minuit nous trouve à Bab-el-Ouad. Nouvelle halte en face d'une hôtellerie digne de ces lieux sauvages ; nouvel essor du char boîteux.

A partir de ce moment le voyage devint pour moi une véritable torture. Les violents cahots de la carrozza m'avaient depuis longtemps désarticulé tous les membres ; maintenant il fallait lutter contre le sommeil, car, avec des sièges aussi primitifs que les nôtres, je pouvais d'un moment à l'autre me réveiller sur le pavé de la route. De plus, une rosée abondante commençait à tomber et nous mouillait de la tête aux pieds. Dans de pareilles conjonctures, je ne trouvai rien de mieux à faire que de m'attacher solidement au siège avec une courroie ; puis, soigneusement enveloppé dans mon manteau, je m'abandonnai à la garde des bons anges.

J'avoue qu'au bout de quatre heures de cette agréable existence, je ne savais plus si j'étais au nombre des morts ou des vivants. Heureusement le soleil levant vint me rendre un peu de ton. Bientôt même, grâce à l'intéressant horizon qui se déroulait devant nous, je fus complètement éveillé. Nous approchions du point le plus pittoresque de la route, je veux dire la grande vallée du Térébinthe qui s'ouvre comme une immense tranchée, comme un fossé gigantesque au pied du plateau de Jérusalem. Cette vallée court du nord au sud, elle tourne ensuite brusquement à l'ouest devant le gracieux village de Saint-Jean du Désert (1), dont je distingue à ma droite les maisons et l'église de teinte rougeâtre. La vallée du Térébinthe est le lieu traditionnel du combat de David contre Goliath. Nous traversons sur un pont de pierre le torrent où le jeune pâtre de Bethléem ramassa les cinq cailloux polis qu'il mit dans sa pannetière : *quinque limpidissimos lapides de torrente* (2). Nous laissons à gauche, suspendu aux flancs d'une colline, le village de Koulonia, l'Emmaüs de l'Évangile.

Ici commence, après une dernière halte, l'ascension abrupte des derniers sommets qui servent de piédestal à la cité sainte.

(1) Ain Karim.
(2) I Reg. XVII-40.

Quelques lacets en adoucissent la pente. Nous marchons pêle-mêle avec d'autres carrosses, du même genre que le nôtre, et avec les lourds chariots de la colonie allemande de Sarona. Les hommes ont mis pied à terre ; les femmes, étendues sur des matelas, continuent leur somme, ou font une toilette sommaire. Vers huit heures nous atteignons la crête. Alors tous les fouets claquent, tous les chevaux sont lancés au galop. Nous brûlons le pavé du faubourg où de misérables guinguettes font face aux massives constructions de la colonie russe. Enfin, au dernier détour, paraissent devant nous les vénérables créneaux de Jérusalem.

Je descends de la carrozza, disloqué, rompu ; heureux pourtant, et rendant grâces à Dieu. J'entre par la porte de Jaffa, encombrée d'ânes et de chameaux ; je laisse à droite la tour de David, aujourd'hui, hélas ! citadelle turque. En trois minutes j'arrive à Casa Nova. Mes papiers exhibés, on me conduit au couvent de Saint-Sauveur où je dis la messe, car j'étais resté à jeun ; je rentre ensuite pour me reposer un peu, et puis, avec une émotion bien légitime, je m'apprête à faire ma première sortie dans la Ville Sainte.

L'église du Saint-Sépulcre n'étant point encore ouverte aux latins (1), je me dirigeai d'abord vers la porte de Damas, et remontai jusqu'à son extrémité la rue principale qui traverse la ville du nord au sud. Je n'avais point voulu prendre de guide afin de ne rapporter de cette course préliminaire que des impressions entièrement personnelles. Je rentrai, je l'avoue, un peu déconcerté. Je m'attendais à trouver une ville irrégulière et malpropre, mais pas irrégulière et malpropre à ce point ; je savais d'avance qu'une partie des rues sont obscures et voûtées, mais je ne les imaginais ni si noires, ni si infectes ; on m'avait parlé d'une atmosphère pesante, je la trouvais oppressive. Les villes orientales rachètent d'ordinaire par quelques beautés pit-

(1) Les Grecs, maîtres presque absolus des lieux saints, en ferment comme bon leur semble les portes aux Latins. Il arrive ainsi souvent qu'on ne peut pénétrer dans l'église du Saint-Sépulcre avant trois ou quatre heures de l'après-midi.

toresques leur manque d'ordre et de propreté : Jérusalem est laid sans compensation.

Après ce coup d'œil sur l'intérieur, il me tardait d'avoir une vue d'ensemble de la cité et de ses environs. Je me rendis dans ce but à l'établissement des Frères des Écoles Chrétiennes qui domine Jérusalem tout entière, et, du haut de leur terrasse, j'eus pour la première fois sous les yeux ce panorama profondément mélancolique : une ville caduque, pareille à un monceau de ruines ; à l'est, une colline au front chauve, plantée de quelques maigres oliviers ; comme cadre à ce tableau, un vaste désert de pierres grises ! Seules les montagnes de Moab, s'élevant comme un dais de brume violette sur la creuse vallée du Jourdain, saisissent l'esprit et fixent le regard. L'impression générale est terne et confuse comme le paysage. Nous sommes loin des horizons tranchés et radieux de la Galilée ! Aussi bien n'est-ce point pour les horizons que l'on vient ici, et le touriste y doit partout faire place au pèlerin.

Vers trois heures les portes du Saint-Sépulcre s'ouvrirent enfin. Je pénétrai avec respect dans la vénérable basilique, et me rendis droit au divin Tombeau. Les Grecs nasillaient encore leur interminable office ; les Coptes murmuraient d'un air recueilli leurs chants plaintifs. La foule allait et venait sous la coupole, bruyante, confuse ; on entendait de toutes parts le bruit des conversations. J'entrai à mon tour dans la chapelle de l'Ange, puis, par une porte basse, je me glissai dans le Sépulcre. De nombreuses lampes y brûlent sans cesse ; l'atmosphère chargée d'épaisses vapeurs me parut lourde et fumeuse ; un moine à barbe blanche, immobile comme une statue, se tenait debout au fond de l'étroit réduit. Je m'agenouillai, je collai mes lèvres sur la table de marbre qui recouvre le rocher, et après avoir laissé mon cœur s'épancher quelques instants, j'allai dans un coin obscur de l'église chercher la solitude et le silence, pour y savourer mon bonheur à loisir. Appuyé contre un pilier, méditant et priant, j'attendis en paix l'heure de la procession quotidienne des Pères Franciscains.

Cette procession, dont j'ai conservé le livret imprimé, part

de la chapelle de la Vierge, réservée aux Latins, et parcourt successivement les douze stations suivantes : la Colonne de la Flagellation, la prison du Calvaire, le lieu du partage des vêtements du Sauveur, celui de l'Invention de la Sainte Croix, la chapelle souterraine de Sainte-Hélène, la colonne du couronnement d'épines, le Calvaire, le lieu où fut plantée la Croix, la pierre de l'Onction, le saint Sépulcre, l'endroit où Notre-Seigneur apparut à sainte Magdeleine, enfin, la chapelle de la Vierge où l'on croit qu'il se montra à Marie, sa mère. La cérémonie dure environ une heure, juste autant que le petit cierge de cire jaune que chacun porte à la main. En allant d'un sanctuaire à l'autre, on chante ; à chaque station on s'agenouille, et le célébrant récite les prières indiquées. Tout le monde baise la terre au mot « *Hic*, ici ! » qui se trouve dans la plupart des oraisons.

Vers quatre heures, la procession se mit en marche. Je me joignis au cortège, et fis ainsi, à la suite des Pères Franciscains, le tour de la basilique. Les prières liturgiques m'expliquaient successivement chacun des lieux que nous parcourions. Cela valait bien les phrases banales d'un cicerone.

En arrivant sur la plate-forme du Calvaire, à laquelle on accède par un escalier grossièrement taillé dans le roc, je sentis un frisson courir dans mes veines. On chantait :

O crux, ave, spes unica,
Hic Christi tendens brachia,
Auge piis justitiam
Reisque dona veniam.

Toutefois cette émotion n'était que le prélude d'une impression plus forte. Au moment où, après la procession, nous rentrions dans la chapelle de la Vierge en entonnant les litanies, mes yeux subitement se remplirent de grosses larmes, et je sentis mes genoux fléchir. J'avais vu tout d'un coup à travers ces scènes funèbres de la passion du Christ, au milieu de ces cris de douleur et du deuil de cette mort tragique, m'apparaître les rives paisibles du lac de Génésareth, avec sa brise et ses flots clairs, ses lauriers-roses et ses roches grises, son horizon de montagnes bleues ! Ce contraste entre la douce Galilée et cette

sombre Jérusalem, entre les vertes campagnes où Jésus enseignait et ces froides pierres où il fut couché, entre les chants rustiques de l'aire de Nazareth et les clameurs homicides du prétoire, m'avait si brusquement saisi que je fus près de défaillir. Un héroïque effort put seul refouler mes sanglots et maîtriser cette émotion, la plus vive, la plus profonde que j'eusse éprouvée jamais.

Pour couronner cette première journée, si bien remplie déjà, j'allai, du haut de la terrasse des Frères, assister au coucher du soleil. Je ne m'attendais point aux merveilles de Phalère ; j'espérais cependant quelques-unes de ces splendeurs vespérales dont le ciel d'Orient est si prodigue. Mais la nature ici semble condamnée à une éternelle tristesse, et ces heures du soir, ailleurs si radieuses, n'offrent à Jérusalem qu'un spectacle uniformément terne et morose. La pâle cité ne tressaille point sous les flots de lumière qui l'inondent ; les rayons de l'astre qui va disparaître glissent sur son front de pierre comme sur un linceul. Aucune teinte ne colore l'horizon calciné ; aucune nuance n'en assouplit la raideur monotone. A peine les montagnes de Moab s'empourprent-elles de quelques feux ; et soudain la nuit tombe, muette et sépulcrale.

Le lendemain, dimanche (5 août), je dis la messe au Calvaire. Le rocher du Calvaire s'élève au-dessus du sol de l'église à une hauteur d'environ cinq mètres. Un autel marque l'endroit où Notre-Seigneur fut crucifié ; un autre, celui où fut plantée la croix. Tous deux appartiennent aux Grecs. Ici comme partout les Latins sont réduits à un humiliant vasselage ; ils doivent se contenter d'un autel portatif placé à égale distance des deux autres. Mais qu'importe ! j'avais le bonheur d'offrir le redoutable sacrifice là même où il se consomma. Que pouvais-je désirer de plus ? Inutile d'ajouter qu'au Calvaire, comme au Thabor, comme à Nazareth et plus tard à Bethléem, les noms de ceux qui me sont chers montèrent un à un de mon cœur à mes lèvres. Les droits de la famille, les liens de l'amitié, les devoirs de la reconnaissance, rien ne fut oublié ; sans doute, du haut du ciel, Dieu aura entendu l'humble prière du pèlerin.

Le moment était venu de visiter en détail cette ville touffue,

si petite par la place qu'elle occupe, si grande par les souvenirs qu'elle rappelle (1). Je me proposais de faire d'abord le tour extérieur des remparts, réservant l'intérieur pour une autre course. A huit heures, le drogman, ou guide-interprète que j'avais engagé se présenta à Casa Nova. Nous partîmes aussitôt nous dirigeant vers l'est. J'esquisse rapidement notre itinéraire (2).

Suivant d'abord la Via dolorosa, nous passons sous l'arc de l'Ecce Homo, puis laissant à droite la Piscine probatique, entièrement desséchée, nous arrivons à la porte Saint-Étienne. De là nous descendons dans la vallée de Josaphat; je visite le Tombeau de la Vierge, immense église souterraine appartenant aux Grecs ; je m'arrête au jardin de Gethsemani et vénère ses antiques oliviers (3). Puis, tournant au sud, nous longeons le lit du Cédron jusqu'à la fontaine de Siloé. Cette fontaine déversait autrefois ses eaux dans la piscine de même nom, située un peu plus loin. On y descend par un double escalier de pierre ; l'eau en est très fraîche, mais un peu saumâtre. On trouve ici de beaux jardins. A partir de ce point nous remontons vers la ville à travers la vallée de Géhenne (Ghé Hinnom), horriblement escarpée et brûlante. La rencontre d'une troupe de Bédouins armés, qui retournaiént à leur campement de la mer Morte, fit heureusement diversion à la fatigue que j'éprouvais. Leurs longues lances, leurs cavales sauvages, leur costume pittoresque, et plus que tout cela, leur physionomie douce et régulière m'intéressèrent vivement. Néanmoins, en arrivant à la

(1) Jérusalem est située sur un promontoire escarpé qui se dresse au confluent des deux vallées de Josaphat et d'Hinnom, profondes à leur point de contact d'environ 100 mètres. Aucun des côtés de ce plateau presque rectangulaire n'atteint un développement d'un kilomètre. Sur une surface aussi restreinte la population n'a jamais pu être portée aux chiffres fantastiques de Josèphe. Elle est aujourd'hui de 25,000 habitants, dont 13,000 musulmans, 7,000 chrétiens et 5,000 juifs. Aucune autre ville d'Europe, mieux que Luxembourg, ne peut donner une idée de la situation de Jérusalem.

(2) Un plan de Jérusalem est indispensable pour suivre ces brèves indications.

(3) Il en reste encore huit.

porte de Jaffa, j'étais plus mort que vif, et quelques heures de repos ne furent point de trop pour réparer mes forces épuisées.

Dans l'après-midi, je fis une longue et instructive visite au frère Liévin (1). L'entretien roula principalement sur ses dernières fouilles à Betphagé, sur l'aqueduc de la fontaine de Siloé qu'il explora un des premiers au péril de sa vie, sur les cartes du *Palestine Fund*, et sur une stèle dont l'histoire mérite d'être rapportée.

Il s'agit d'une de ces stèles, ou colonnettes, placées jadis dans le parvis extérieur du Temple, et sur lesquelles était gravée en grec la défense, sous peine de mort, pour tout incirconcis, de pénétrer plus avant. Ayant su que ce trésor épigraphique se trouvait dans la cour d'une maison musulmane attenant à la mosquée d'Omar, le frère Liévin se mit aussitôt à sa recherche. On négocia. Les propriétaires étaient tout disposés à vendre cette pierre, pour eux de nulle valeur ; mais la chose devait rester secrète, sans quoi le Pacha s'en fût mêlé. Comment faire ? Au dire de ces gens, il n'y avait qu'un moyen : organiser une fête pour leurs femmes, les envoyer à la campagne, et pendant leur absence, enlever la stèle. Ce plan fut adopté et mis à exécution. Les femmes partirent. Malheureusement une pluie torrentielle les ayant obligées à rentrer plus tôt qu'on ne pensait, il fallut recourir à un nouvel expédient. On convint de venir la nuit, et d'agir dans le plus grand silence. Liévin conduisait lui-même son équipe d'ouvriers. A l'heure dite, il entre sans bruit dans la cour. Tout à coup il s'arrête : il venait d'apercevoir des masses grisâtres étendues sur le sol. C'étaient des soldats turcs. Il fallait cette fois renoncer à l'entreprise. Dès le lendemain, le Pacha faisait transporter au sérail la stèle en question, comptant bien la vendre à son profit. Où est-elle maintenant ? Peut-être aux mains d'un acquéreur heureux, et c'est la conviction de M. Clermont-Ganneau, que dès qu'il y aura prescription, elle reparaîtra au grand jour (2). Le

(1) Le F. Liévin, Franciscain belge, né à Hamme (Waes), est l'auteur d'un des guides de Terre Sainte les plus estimés.

(2) Voir *Palestine Exploration Fund*, Quarterly Statement, January, 1884.

Frère Liévin, à l'époque dont je parle, pensait qu'on pourrait peut-être la retrouver au musée de Stamboul. Il m'avait prié de prendre à Constantinople les informations nécessaires. Je m'en étais chargé d'autant plus volontiers que je connaissais alors un des principaux employés du musée. Mais l'homme propose et Dieu dispose : je n'ai pas revu Constantinople, et l'affaire en est là.

Le lundi, 6 août, j'allai dire la messe à la grotte de l'Agonie, près du jardin de Gethsémani. Au retour, j'entrai à Sainte-Anne, où les Pères d'Alger me reçurent fort bien. Sainte-Anne est, comme on sait, terrain français; mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il paraît prouvé qu'à l'angle nord-ouest de l'église se trouve l'emplacement de la piscine Probatique. Des fouilles pratiquées là ne laissent, dit-on, aucun doute sur cette importante découverte.

Dans le courant du même jour je complétai avec mon drogman la visite de la cité. Je voulais cette fois sortir par la porte de Sion, me rendre bien compte de la configuration du plateau sur lequel était bâtie l'ancienne ville, rentrer ensuite par la porte Sterquiline, et voir de ce côté la vallée du Tyropéon et les restes du Temple. Passant rapidement sur cette excursion comme sur la précédente, je me contenterai de transcrire ici quelques notes de mon carnet :

« Soir du 6 août. — Visite de l'intérieur de la ville. Quartier arménien, propre et bien bâti. Porte de Sion : quatre lépreuses accroupies sur le chemin. Cénacle : on me montre une ancienne église ogivale. Coin sud-ouest du plateau, semé de tombes chrétiennes : talus escarpé, vue sur le cours supérieur de la vallée d'Hinnom, et sur le Birket-es-Sultan ; au-delà, route blanche de Bethléem, Haceldama et ses sombres grottes, le mont du Mauvais Conseil. Sud-est : confluent des deux vallées, de Josaphat et d'Hinnom ; chemin de Mar Saba avec son campement de lépreux, village de Siloam. Entre le Moria et Sion, pentes prolongées d'Ophel, étagées en terrasses et bien cultivées. Le long du rempart, aqueduc en maçonnerie amenant l'eau des vasques de Salomon : eau bonne, mais tiède. La vallée du

Tyropéon pénètre dans la ville à la porte Sterquiline. Nous rentrons par cette porte : à l'intérieur, champs de cactus ; à droite, les ruines du Temple et l'arche de Robinson ; à gauche, les hauteurs très sensibles de Sion avec une grande synagogue à toit vert. Après quelques détours dans de très sales ruelles, le grand mur des Juifs, ou mur des Pleurs : masse gigantesque, sublime ! des Juifs prient en se balançant d'avant en arrière, et baisent les pierres énormes. Visite au Muristan, ou hospice des chevaliers de Saint-Jean. Retour par le Saint-Sépulcre. »

Un incident comique se produisit au cours de cette excursion : qu'on me permette de le rapporter. Au moment où nous traversions la porte Sterquiline, arrivait de l'intérieur de la ville un troupeau de ces petites vaches palestiniennes dont j'ai parlé plus haut. Une d'elles, piquée par je ne sais quelle mouche, se précipite tout-à-coup sur nous. Mon drogman était devant moi. Avec un héroïsme sans pareil il décampe prestement devant les cornes acérées de sa fougueuse compatriote et me laisse à découvert. Le gardien du troupeau, musulman sans doute, regardait impassiblement, en homme habitué aux coups de la fatalité. Si je devais être décousu ce jour-là par une de ses bêtes, c'était écrit ; il n'y changerait rien. Heureusement, ce n'était pas écrit. J'avais en main, sans m'en douter, une arme toute-puissante : mon parasol, vert et ocre pâle. D'instinct je fis le moulinet, au risque de crever mon arme sur les cornes de la petite. Je ne sais si ce fut le vert, ou l'ocre, ou ces deux couleurs réunies, tranchant sur mon kéfié blanc et ma barbe noire, qui troublèrent les idées de cette mignonne rageuse, mais le fait est qu'à l'instant elle perdit contenance et s'enfuit à toutes jambes. Mon valeureux drogman revint alors à moi, et pour toute excuse me dit, avec un imperturbable sang-froid : « C'est la première fois que cela m'arrive. » Merci ! encore un peu, grâce à sa poltronnerie, il m'arrivait aussi pour la première fois d'être tout simplement éventré.

Le mardi, 7 août, je partis de bon matin pour le mont des Oliviers. Je voulais voir le soleil se lever sur la ville et dire la messe au Carmel. Le lever du soleil n'eut rien de bien brillant :

un reflet rougeâtre anima un instant la cité morne, puis tout retomba dans cette teinte grisâtre et terreuse qui couvre comme un linceul vaporeux le triste plateau de Jérusalem. Au Carmel, je fus reçu par une négresse de la plus belle eau. Cette bonne tourière est en vérité le type achevé de la femme forte noire. Après ma messe, elle m'accompagna jusqu'au lieu de l'Ascension. C'est une misérable mosquée dans la cour de laquelle on montre sous une petite coupole l'empreinte du pied gauche de Notre-Seigneur. Je montai ensuite sur la galerie du Minaret, d'où l'on découvre l'âpre chemin de Jéricho, l'emplacement de Béthanie et de Bethphagé, et à certaines heures, un coin de la mer Morte.

En retournant à Casa Nova, je frappai à la porte du couvent des Dames de Sion, fondé par le P. Alphonse Ratisbonne. Je voulais visiter l'église, au fond de laquelle se trouve le petit arc de l'Ecce Homo ; le grand, comme on sait, traverse la rue. Une vénérable religieuse me montra ce que je désirais voir, et de plus, un autre trésor enfoui dans les caves de cette maison. Je veux parler du Lithostrotos. Le Listhostrotos, en hébreu Gabbatha, était une place de Jérusalem, située devant le prétoire et pavée de larges dalles de pierre : de là son nom. Eh bien ! cette place publique, où Jésus-Christ comparut devant Pilate, ce Forum judaïque a été retrouvé lorsqu'on creusait les fondations du couvent, à une profondeur de deux mètres au-dessous du niveau actuel de la rue. La cave est ainsi devenue un sanctuaire dont les dalles rougeâtres, parfaitement conservées et religieusement entretenues, témoignent avec une éloquence muette de l'exactitude du récit évangélique. C'est ici proprement la première station du chemin de la Croix.

(La fin prochainement).

V. Baudot, S. J.

LES CONGRÈS CATHOLIQUES

DES ŒUVRES SOCIALES

—

Depuis quelques années les questions sociales, soulevées par les progrès de l'industrie, du commerce et de la démocratie, ont acquis une importance souveraine. Partout on s'en préoccupe avec raison ; dans le nouveau comme dans l'ancien monde, elles ont pris le premier rang dans les affaires politiques. L'Église, la véritable mère des nations chrétiennes, la maîtresse de toutes les vérités religieuses, morales et sociales, l'Église n'a pas attendu les dernières crises pour avertir les gouvernements et les peuples, pour attirer leur attention sur les vraies solutions à donner aux problèmes et aux difficultés qui menacent la paix intérieure, l'ordre et la prospérité des sociétés modernes. Le pape Léon XIII, dans ses Encycliques et dans une foule d'autres documents, a supplié tous les enfants de l'Église, prêtres et laïcs, patrons et ouvriers, pères et mères de famille, de travailler de concert à la moralisation, à l'amélioration du bien-être spirituel et matériel des classes ouvrières, exposées à devenir la proie et la dupe de démagogues sans religion et sans principes.

Mais pour que les enseignements de l'Église soient vraiment féconds et efficaces, il faut d'abord qu'ils pénètrent partout, qu'ils soient compris, propagés, appliqués dans toutes les sphères de l'activité humaine ; il faut qu'ils prennent corps dans des œuvres permanentes et dans des associations fortement organisées. C'est à cette nécessité pressante que répondent aujourd'hui les congrès catholiques, de plus en plus appréciés et fréquentés par les hommes d'intelligence et de cœur. C'est à ce besoin, impérieux surtout pour notre pays, qu'ont tâché de satisfaire les deux congrès tenus à Liège, en 1886 et 1887, par nos coreligionnaires belges, aidés des lumières des notabilités catholiques de la France, de la Néerlande et de l'Allemagne. Ces

congrès ont déjà commencé à produire d'excellents fruits et ont exercé parmi les industriels, patrons et ouvriers, une très heureuse influence.

Cette année surtout, les discussions et les résolutions du congrès de Liège ont eu un caractère plus particulièrement positif et pratique, qui fait bien augurer pour l'avenir de ce grand mouvement des œuvres sociales, dû à l'initiative de Léon XIII. Pendant quatre jours entiers, du 2 au 8 septembre, les questions les plus graves et les plus délicates ont été étudiées, débattues, éclaircies par des hommes spécialement compétents et par des orateurs de premier ordre.

Son Éminence le cardinal de Reims, invité par Monseigneur de Liège, avait bien voulu accepter la présidence d'honneur du Congrès auquel il a pris la part la plus active. Mgr d'Outreloux, l'évêque diocésain ; Mgr Van den Branden de Reeth, évêque d'Érythrée ; les évêques de Namur et de Trèves ; Mgr Warblings et Mgr Rutten, vicaires généraux ; Mgr de t'Serclaes, ainsi qu'une foule de prêtres distingués ; des sénateurs, des représentants, des magistrats, des avocats, des industriels en grand nombre ont assisté régulièrement aux assemblées générales et aux séances des sections. Des discours remarquables ont été prononcés par S. Ém. le cardinal de Reims ; par Mgr Korum, évêque de Trèves ; par Monseigneur de Liège et Mgr Cartuyvels ; par MM. le duc d'Ursel, Lamimens, Woeste, Collinet ; par M. l'abbé Winterer, député de Mulhouse au Reichstag ; par M. Léon Harmel, du Val-des-Bois ; par MM. Villeroux, de Paris, et Cépéda, de Valence ; par M. l'abbé Schaepman, député aux États généraux de Hollande ; par M. le comte de Loe ; par MM. Verspeyen et Francotte ; par MM. Helleputte et Brants, professeurs à Louvain, etc., etc. Nos lecteurs voudront sans doute lire et étudier ces excellents discours dans les *comptes rendus* qui seront prochainement publiés.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des fécondes délibérations du congrès de Liège ; nous devons cependant une mention spéciale à la fondation définitive de la *ligue des patrons chrétiens*. Cette ligue a pour but de procurer par des efforts

communs et constants tout le bien être possible à l'éducation sociale des travailleurs et des familles ouvrières qui dépendent d'eux ou se trouvent dans la sphère de leur influence personnelle. Notons encore la séance présidée par les évêques, où deux mille ouvriers ont fraternisé chrétiennement avec leurs patrons et avec les membres du congrès.

Enfin, pour donner quelque idée des travaux si remarquables de la section de législation, nous reproduisons textuellement quelques-unes des principales résolutions prises au sujet des questions ouvrières:

Règlementation du travail des femmes et des enfants

1. Le Congrès se prononce en faveur de l'*interdiction complète et absolue du travail souterrain des mines aux femmes de tout âge* et désire que l'on sauvegarde la santé des femmes récemment accouchées et des femmes enceintes dans tous les autres travaux.

2. Le minimum d'âge auquel les enfants seraient admis à travailler dans les mines, fabriques et chantiers serait fixé à 12 ans. Les travaux agricoles sont exceptés.

3. De 12 à 16 ans la journée de travail effectif de l'enfant ne pourra dépasser 12 heures, non comprises deux heures de repos.

Le Congrès a exprimé le vœu que ce chiffre de 12 heures soit progressivement réduit. On le considère comme un maximum.

4. Le travail de nuit sera interdit aux femmes et aux enfants, sauf exception à établir par la loi ou par arrêtés royaux.

5. Les bourgmestres délivreront aux pères et mères et tuteurs des livrets afin que le patron puisse toujours savoir l'âge des enfants qui se présentent pour travailler chez lui.

6. La police sanitaire des établissements industriels sera améliorée et les précautions à prendre pour rendre le travail moins dangereux et plus salubre pour les femmes et les enfants seront déterminées par la loi.

Caisse des retraites.

Le Congrès émet le vœu :

1° Qu'un service spécial soit créé pour les retraites des vieux ouvriers, par le moyen d'un fonds special sous forme de caisse corporative et affiliation nominative de l'ouvrier à ces caisses ; 2° Que les pensions aient un caractère fixe et irrévocable ; 3° Que les caisses puissent recevoir les dons et legs ; 4° Que les ouvriers aient une représentation au moins égale à

celle des patrons dans l'administration de ces caisses ; que les décisions de ces caisses soient clairement motivées, largement publiées et qu'un recours soit organisé contre ces décisions.

Syndicats agricoles.

Le Congrès émet le vœu :

1. De voir établir des institutions analogues au syndicat agricole liégeois partout où il y a lieu de le faire ;

2. De voir le gouvernement et les provinces leur accorder leur appui ;

3. De voir les syndicats agricoles déjà existants développer leur organisation au point de vue social ;

4. De voir tous les propriétaires fonciers de la province de Liége s'affilier au syndicat agricole liégeois et travailler à son développement.

5. De voir s'établir une fédération de tous les syndicats agricoles du pays.

Corporations et coopérations.

1. Le Congrès estime qu'il y a lieu de former des associations provisoires de patrons et d'ouvriers destinées à les éclairer sur leurs intérêts communs. Elles auront le plus possible le caractère des associations définitives. La corporation, groupe parfait à fonder par les catholiques, doit avoir dans ses statuts le caractère religieux. Il est à souhaiter que les autres associations et sociétés ouvrières quelconques à fonder par les catholiques inscrivent dans leurs statuts le caractère religieux quand les circonstances le permettent.

2. Le Congrès, considérant le bien matériel que la coopération de consommation peut procurer à la classe ouvrière, considérant, d'autre part, le tort que certains modes de coopération peuvent causer aux classes moyennes dont la conservation importe tant à la bonne organisation de la société, recommande, d'accord avec la Commission du travail, un mode de coopération fondé sur l'entente avec les négociants de la localité, sans condamner toutefois les autres formes.

3. Il estime que les corporations ouvertes (unions professionnelles) sont particulièrement aptes à réaliser cette entente et à concilier les intérêts des consommateurs et des intermédiaires.

4. Le Congrès émet le vœu : Que les corporations qui réunissent dans leur sein patrons et ouvriers reçoivent l'individualité juridique. Elles devraient avoir le droit de posséder, d'acquérir de toute façon, même par dons et legs, celui d'ester en justice à la diligence de leur administration. »

On le voit, les discussions et résolutions ont été placées tout d'abord sur un terrain éminemment pratique ; mais ce qui a dominé surtout les délibérations du Congrès, c'est l'idée fran-

chement, intégralement chrétienne. Tous les orateurs ont fait ressortir cette incontestable vérité qu'en définitive le malaise social est principalement causé par la démoralisation des intelligences et des consciences,par l'oubli des lois chrétiennes dont l'observation est aussi nécessaire à notre bien-être présent qu'à notre salut éternel. Les remèdes moraux sont donc, en dernière analyse, les seuls véritablement efficaces ; ils doivent précéder, accompagner, vivifier les moyens secondaires que les actes législatifs pourront fournir. Cette vérité, à la fois religieuse et politique, est le fondement de toutes les réformes utiles, et le Congrès de Liège l'a parfaitement démontré dans tous les ordres d'intérêts qu'il a étudiés.

On ne peut trop le redire, de toutes les forces qui cherchent à endiguer le flot montant du socialisme révolutionnaire, l'Église catholique est la plus considérable, la mieux organisée, la plus efficace, parce que c'est la seule qui, par l'unique vertu de son autorité morale, aboutit à des résultats sérieux et durables ; parce que, sous toutes les grandes questions sociales apparaissent des questions religieuses, plus grandes encore ; parce que, si le socialisme est au fond une erreur, l'Église est l'ennemie née de l'erreur ; parce que, si le socialisme est le parti de la destruction et du désordre, l'Église est la gardienne de l'ordre et la puissance conservatrice par excellence. Si la révolution sociale menace la civilisation moderne issue du christianisme, selon la juste remarque de Mgr Freppel, la civilisation ne devra son développement et la prolongation de sa vie qu'au principe auquel elle a dû sa naissance. Au milieu de toutes les révolutions et de toutes les perturbations, l'Église sait qu'elle possède la parole de la vérité et de la vie pour les sociétés comme pour les individus, et c'est pourquoi l'Église demeure sereine et poursuit tranquillement sa route à travers tous les écueils, entre les aspirations aventureuses et les réactions extrêmes ; au milieu de ceux qui ne voient que la répression sanglante et de ceux qui déclarent à l'ordre social une guerre impitoyable, elle cherche à rapprocher, dans une sainte charité, la justice et la paix.

Aussi devons-nous espérer avec confiance qu'à la suite des

congrès catholiques inspirés par les vérités chrétiennes, secondés, encouragés, dirigés par l'Église, nous verrons se produire partout un grand mouvement d'opinion publique en faveur des solutions chrétiennes de la question sociale, une intelligence plus nette et plus pratique des devoirs qui incombent aux classes dirigeantes et aux pouvoirs publics, un pacifique rapprochement du capital et du travail, une magnifique efflorescence d'œuvres nouvelles, une féconde et généreuse expansion de la charité, du zèle et de l'apostolat à l'égard des faibles, des malheureux, des déshérités de la fortune.

C'est ainsi que pourront être conjurés les périls qui menacent la civilisation moderne, trop fière de ses richesses et de ses progrès matériels, et en même temps profondément atteinte, malade précisément pour avoir abusé de tous les bienfaits du ciel.

C'est ainsi que pourront être évitées les catastrophes que prévoyait déjà, il y a plus de quarante ans, l'éminent abbé Gerbet, quand il écrivait ces remarquables paroles : « Si les classes inférieures s'ébranlent avant que le christianisme ait été reconstruit dans les esprits, l'Europe verra des luttes effroyables auxquelles rien ne ressemble dans les annales du monde. Voilà ce que les hommes religieux doivent aujourd'hui comprendre partout et ce qu'ils ne peuvent comprendre sans connaître qu'un grand devoir les attend. De la crise qui travaille actuellement le genre humain doit sortir nécessairement une plus vaste application du principe de la charité, proportionnée à la grandeur même de cette crise et du renouvellement qu'elle prépare. »

Les congrès catholiques des œuvres sociales n'auront pas peu contribué à la réalisation prochaine de ces consolantes espérances.

V. B.

BIBLIOGRAPHIE

Étude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne (1602-1671) par H. Chérot, S. J. — in-8°. 563 pp. — Paris. Alphonse Picard, libraire, 82, rue Bonaparte. — 1887.

Il appartenait à un jésuite de montrer exactement quelle position occupe dans la littérature française, au XVIIe siècle, le P. Pierre Le Moyne, un des plus célèbres écrivains de la Compagnie de Jésus. C'est assez que les PP. Bouhours, Porée, Rapin et d'autres aient dû chercher leurs biographes en dehors de leurs descendants. Le P. Le Moyne n'enviera rien désormais à ses amis du grand siècle. Mais quelle tâche difficile il avait imposée au P. H. Chérot! Parcourez l'*Essai bibliographique* qui suit l'*Etude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne*, vous n'y trouverez pas moins de quarantes ouvrages imprimés, sortis de cette plume infatigable. Poésie, prose, écrits de polémique, œuvres de morale, livres de piété, tous les genres ont été abordés par Le Moyne, si l'on excepte le théâtre. Le P. Chérot n'a rien omis ; depuis les essais poétiques de son auteur jusqu'à l'*Art des devises* et au traité *de l'Histoire*, il a tout lu, tout analysé, tout commenté avec la patience d'un érudit et le goût d'un littérateur. Le *Saint Louys ou la sainte couronne reconquise*, poème héroïque par lequel Le Moyne s'est autant illustré qu'il a été calomnié dans les *Provinciales* pour sa *Dévotion aisée*, méritait une étude approfondie. Le P. Chérot s'y est attaché particulièrement, et à juste titre. Il dévoile sans indulgence les défauts du poème aux dix-huit chants : action écourtée, traînante cependant et souvent brisée ; ornements prodigués sans mesure, suivant la mode d'alors pour l'épopée et le roman ; négligence dans les vers, affectation dans les métaphores et les antithèses. Mais il n'oublie pas les qualités du poète, réelles sinon constantes : force dans la conduite des passions, délicatesse dans la peinture des sentiments tendres, habileté à user du merveilleux, imagination inépuisable, vigueur dans les descriptions, énergie et grandeur dans les discours. On comprend après cela le mot de Boileau, à qui Rapin demandait pourquoi il n'avait pas nommé le P. Le Moyne avec les autres épiques :

Il s'est trop élevé pour en dire du mal,
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.

Le P. Chérot ne montre ni moins de patience ni moins de goût, quand il étudie les *Peintures morales*, la *Gallerie des femmes fortes*, le *Traité du poème héroique*, l'*Art de régner*, les *Entretiens et Lettres poétiques*. Tous

ces ouvrages de Le Moyne ont excité l'intérêt du P. Chérot et, grâce à lui, excitent à présent le nôtre. On apprend toujours beaucoup à fréquenter les littérateurs du XVIIe siècle. quels qu'ils soient, pourvu qu'un guide éclairé introduise auprès d'eux. L'*Étude sur la vie et sur les œuvres du P. Le Moyne* s'adresse non seulement à ceux qui veulent connaître la manière d'écrire et les mœurs de ces religieux, hommes du monde et hommes de lettres, (race éteinte depuis le grand siècle, suivant M. G. Doncieux), mais encore aux chercheurs avides d'érudition littéraire. Le P. Chérot a, pourrions-nous dire, le génie de l'exactitude. Il n'avance rien que sur des documents sérieux, cités dans les notes ou aux *Pièces justificatives ;* et il est parvenu plus d'une fois à élucider un point obscur, à relever une erreur historique, à détruire une accusation injuste.

P. D.

— *Le Mystère des Trois Doms, joué à Romans en MDIX, publié d'après le manuscrit original, avec le Compte de sa composition, mise en scène et représentation, et des documents relatifs aux représentations théâtrales en Dauphiné, du XIVe au XVIe siècle,* par feu Paul-Emile GIRAUD, ancien député, ancien correspondant du ministère de l'Instruction publique, et Ulysse CHEVALIER, chanoine honoraire, membre non résident du comité des travaux historiques. Lyon, Auguste Brun, 1887, in-4° de CXLVIII-928 pp.

Cette récente publication a déjà été l'objet de comptes-rendus dans divers recueils ; nous reproduisons ici celui que vient d'en donner dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* M. Léop. Delisle, membre de l'Institut et administrateur général de la bibliothèque nationale ; il tire une importance particulière de la haute situation scientifique et de la compétence exceptionnelle de son auteur :

« En 1848, M. Paul-Emile Giraud fit paraître un élégant volume dans lequel était publié et commenté le compte détaillé des dépenses faites pour la composition, la mise en scène et la représentation d'un mystère joué à Romans aux fêtes de la Pentecôte de l'année 1509. Cette publication fut justement remarquée, et les auteurs qui ont écrit depuis quarante ans sur notre ancien théâtre ont dû souvent la mettre à profit.

« L'intérêt du document que M. Giraud avait si heureusement arraché à l'oubli s'est encore trouvé singulièrement augmenté en 1881, quand le hasard eut fait découvrir le manuscrit original du mystère auquel se rapportait le compte de 1509. M. Giraud s'empressa d'acquérir le précieux manuscrit, et, pour en faire jouir le public sans aucun délai, il s'assura le concours d'un collaborateur dont le zèle et le désintéressement égalent l'érudition et l'ardeur au travail. J'ai nommé M. le chanoine Ulysse Chevalier, dont le *Répertoire des sources historiques du moyen âge* a déjà conquis une réputation européenne.

« Il a fallu six années de labeurs obstinés pour mener à bonne fin l'édi-

tion dont s'était chargé M. le chanoine Ulysse Chevalier. L'auteur ne s'est pas, en effet, contenté de donner une reproduction exacte des 11,289 vers dont se compose le mystère des Trois Doms, c'est-à-dire du martyre et de la translation de trois saints, Séverin, Exupère et Félicien, qui étaient honorés d'un culte spécial par la population de Romans. Au texte du mystère il a joint une étude approfondie sur les circonstances dans lesquelles il fut représenté et sur toutes les particularités dont le souvenir nous a été transmis par le compte de 1509. Le savant éditeur a voulu pousser encore plus loin. Avec la plus infatigable patience et la plus ingénieuse curiosité, il a exploré toutes les archives du Dauphiné, afin d'en retirer ce qu'elles renferment concernant les représentations théâtrales pour les temps antérieurs à l'année 1541. Les résultats de l'enquête ont dépassé de beaucoup les espérances qu'il était légitime de concevoir. C'est à peine si 270 pages in-quarto ont suffi pour présenter en bon ordre et avec de substantielles annotations les textes recueillis dans les archives de Die, de Grenoble, de Montélimar, de Nyons, de Romans, de Taulignan, de Valence et de Vienne. Tout ce que cette riche collection de textes nous apprend sur les représentations scéniques et sur les fêtes publiques, du milieu du XIVe siècle au milieu du XVIe, est résumé dans les quarante dernières pages de l'introduction. Le recueil que nous annonçons a donc une grande portée pour l'histoire de notre littérature dramatique. »

Un Jésuite homme de lettres au dix-septième siècle. Le Père Bouhours, par George Doncieux.— Paris, Hachette, 1886, 1 vol in-8° de 328 pp. — Prix : Fr. 7.50.

Cet ouvrage était récemment présenté comme thèse de doctorat ès-lettres en Sorbonne, et l'auteur y soutenait ses conclusions avec éclat. Rédacteur au *Monde*, où il s'était fait remarquer par de spirituelles critiques d'art dramatique, M. George Doncieux était l'écrivain qu'il fallait pour résumer brillamment ce drame théologique, indéfini et flottant à la manière d'un *mystère*, dont jésuites et jansénistes furent les innombrables acteurs au dix-septième siècle. Le principal personnage, celui autour duquel il a groupé l'intérêt est le P. Dominique Bouhours, bel esprit et grammairien, théologien et polémiste, ce qui, paraît-il, constituait l'*homme de lettres* de ce temps-là. M. George Doncieux, par confraternité littéraire, sans doute, a fait preuve, dans son travail, des mêmes qualités que le célèbre jésuite du collège Louis-le-Grand, à Paris ; je n'en excepterai qu'une : le sens théologique. Comme à Bouhours, « l'esprit lui sort de tous les côtés, » et il a su, dans un chapitre sur la grammaire historique, rendre attrayante, presque passionnante même, une étude rétrospective sur des questions aussi techniques que les pédantesques étymologies données alors. Pour apprécier ce tour de force à sa valeur, il suffit de savoir que Bouhours eut successivement à ses trousses Barbier d'Aucour, dit l'avocat

Sacrus, et Ménage qui fut au vrai le *Vadius* de Molière. Bouhours avait prétendu écraser le vétilleux puriste de tout le poids de son *Dictionnaire* ; il avait mal visé et il en fut quitte pour ramasser son lourd in-folio au milieu du rire universel. Madame de Sévigné elle-même comptait les points. Si Bouhours n'eût jamais eu affaire qu'à de pareils adversaires, peut-être serait-il à sa place quand il relève, dans le *Temple du goût*, de Voltaire, les fautes échappées à Pascal et à Bourdaloue ; il n'aurait pas mérité l'honneur d'un livre. Mais il a été le plus habile écrivain opposé par les jésuites à Port-Royal, et, à ce titre, il était au moins aussi intéressant à exhumer que tous les jansénistes déterrés par Sainte-Beuve. Lorsque parut la *Lettre à un seigneur de la Cour*, qui reste le meilleur pamphlet du spirituel religieux, Boileau déclara chez Lamoignon que les jésuites avaient *défait leurs ennemis en bataille rangée*. Boileau n'est pas suspect. Pourquoi donc M. Doncieux doute-t-il de l'authenticité du propos ? Pourquoi surtout, à force d'affecter la conciliation, entre l'erreur et la vérité, semble-t-il oublier parfois que les uns ont été des hérétiques obstinés et les autres les défenseurs de l'orthodoxie ? Il paraît qu'en France on est peu au courant de ces choses. On se rappelle que dernièrement, à la Chambre des députés, plusieurs membres de la droite demandèrent naïvement à Mgr Freppel quel homme était ce Saint-Cyran dont M. Hanotaux disait du bien. M. Doncieux n'aurait rien perdu à se faire renseigner auprès de gens compétents sur la valeur dogmatique des *Provinciales*. Il aurait jugé en plus grande connaissance de cause des victimes de Pascal, ces grands calomniés qui s'appellent Petau, Annat, Caramuel, Garasse, Le Moyne et Brisacier. Malgré ce défaut d'impartialité et quelques lacunes d'érudition, le livre de M. George Doncieux est une œuvre littéraire d'un goût délicat et savant. La plume de l'auteur se joue à travers les difficultés complexes du sujet. Tour à tour pinceau ou aiguille, elle excelle à décrire ou à peindre ; là où elle pique, elle emporte pièce.

NÉCROLOGIE

Mgr Seghers, archevêque de Vancouver (Amérique anglaise)

—

L'Épiscopat américain a fait une grande perte par la mort d'un de nos compatriotes, Mgr Seghers, archevêque de Vancouver, arrivée le 28 novembre 1886 dans des circonstances particulièrement douloureuses. Mgr Charles-Jean SEGHERS naquit à Gand, le 26 décembre 1839. Après avoir fait de brillantes études au Collège Sainte-Barbe, il se décida pour la carrière ecclésiastique; il entra, le 1er octobre 1858, au séminaire de Gand et y resta jusqu'au jour où il devint diacre le 9 août 1862. Plein de zèle pour le salut des âmes, le pieux abbé Seghers prit la résolution de se consacrer à la conversion des païens du nouveau monde. Pour se préparer à cette difficile mission, il fut admis au Collège américain de Louvain. C'est en 1863 que Mgr Seghers fut ordonné prêtre et envoyé au diocèse de Vancouver, dans lequel il fut incorporé le 18 mars 1865. Là, sous la sage et paternelle direction de Mgr Demers, il travailla dans le champ du Seigneur avec une ardeur infatigable. Cinq ans après, il accompagna son évêque à Rome, où allait s'ouvrir le concile du Vatican. A son retour, il passa par Gand et y séjourna pendant quelques semaines, édifiant ses nombreux parents et amis. Après la mort de Mgr Demers, son évêque regretté, il administra provisoirement le diocèse de Vancouver et en devint le second évêque, le 11 mars 1873 ; il avait à peine atteint l'âge de trente-quatre ans. Le nouvel évêque fut solennellement sacré dans l'église cathédrale de Saint-André, à Victoria, le 29 juin 1873. C'était la première fois que semblable cérémonie avait lieu dans cette ville.

Le premier soin du pieux évêque fut de consacrer son diocèse au très saint Cœur de Jésus. Cette consécration eut lieu à Victoria et dans toutes les autres résidences de la mission, le dimanche de Pâques, 5 avril 1874. Poussé et soutenu par son intrépidité tout apostolique, Mgr Seghers ne craignit pas de se rendre au milieu des sauvages indigènes de la côte, qui, célèbres par leur cruauté, n'avaient jamais jusqu'alors reçu la visite d'un missionnaire. Son héroïque entreprise fut couronnée du plus grand succès : 4.000 adultes et 882 enfants furent reçus dans le giron de la sainte Eglise catholique. En 1875, il mit pour la première fois le pied sur le territoire d'Alaska. Ce pays, plus grand que la France entière, ne forme cependant qu'une province dépendante du diocèse de Vancouver. C'était jadis une possession russe. En 1868, ce pays fut incorporé aux États-Unis. C'est là même que, dix ans plus tard, Mgr Seghers, devait trouver une mort cruelle. Ce qu'il fit, durant le cours de cette première visite, pour la propagation de l'Évangile, Mgr Seghers l'a raconté lui-même dans les intéressantes lettres qu'il écrivit à la *Semaine religieuse de Gand*, pendant les années 1877-78-79.

Sur ces entrefaites, N. S. P. le Pape Léon XIII jeta les yeux sur le dévoué missionnaire-évêque et le nomma coadjuteur, avec droit de succession, de Mgr Blanchet, archevêque d'Oregon-City. C'était le 18 juin 1878. A cette occasion, Mgr Seghers fut nommé évêque titulaire de la Canée. Le 28 septembre, il fut confirmé dans ses fonctions et élevé à la dignité d'archevêque titulaire d'Émèse. Deux ans plus tard, Mgr Blanchet, comblé de mérites, obtint sa retraite, et le 12 décembre, Mgr Seghers prit possession de son siège archiépiscopal.

C'est en sa qualité d'archevêque d'Orégon-City qu'au mois d'octobre 1883 Mgr Seghers se rendit à Rome, avec d'autres Évêques des États-Unis, pour y concerter avec le Saint Siège les mesures préalables à prendre en vue du concile national de Baltimore. Mgr Seghers se trouvait encore dans la ville éternelle quand le siège épiscopal de Vancouver redevint vacant ; il s'offrit généreusement au Saint-Père pour aller réoccuper son ancien poste. S. S. Léon XIII accepta avec joie cette noble proposition, mais avec la condition expresse que l'héroïque prélat conserverait son titre archiépiscopal.

A son retour de Rome, en mars 1884, Mgr Seghers se reposa quelques jours dans sa ville natale; mais toujours actif et zélé, il prêcha dans diverses localités des sermons et des conférences.

Quand le concile de Baltimore eut pris fin, il retourna, en passant par Oregon-City, dans son diocèse de Vancouver, où il reprit sa tâche, plus ardent que jamais et semant les bonnes œuvres sur ses pas.

Par une lettre en date du 15 juillet 1886, il avait annoncé dans la *Semaine religieuse de Gand* son nouveau départ pour l'Alaska et demandé des prières spéciales pour lui et pour sa nouvelle entreprise apostolique. Mais déjà le courageux missionnaire était mûr pour le Ciel. Le 28 novembre, il alla recevoir la couronne promise par Jésus-Christ à ses loyaux et fidèles serviteurs.

Voici sur la mort tragique du pieux évêque quelques détails que nous empruntons à l'excellente revue *Les Missions catholiques*.

Partis de Victoria avec Sa Grandeur le 12 juillet 1886, les RR. PP. Tosi et Rebau arrivèrent sains et saufs à Chilkat en compagnie d'un certain Frank Fuller, engagé comme guide et homme de peine. Le but des missionnaires était d'établir des stations pour évangéliser les Indiens. De Chilkat, les trois apôtres allèrent ensemble jusqu'à la Stewart's River où ils établirent un poste pour les Indiens Stickeen.

L'archevêque confia à ses deux zélés auxiliaires le soin d'organiser la mission nouvelle et se mit en route, le 8 septembre, pour Nutklukayet, village éloigné qu'il avait déjà visité dans ses précédentes tournées pastorales et qu'il désirait revoir. Fuller et quelques Indiens le suivaient. Le voyage s'effectua partie en bateau, partie en traîneau à chiens.

Enfin, Nuklukayet fut atteint le 24 octobre. Mgr Seghers y reçut des blancs et des Indiens dont il était bien connu le plus cordial accueil.

Après avoir exercé son ministère auprès des habitants durant deux semaines, le prélat décida de se rendre à Nulato, à trois cents kilomètres plus loin sur le fleuve Youkon.

Après bien des journées de marche et de courses en traîneau, la petite troupe arriva, le 27 novembre, à un village inhabité distant de soixante-dix kilomètres du terme fixé.

Sa Grandeur, trouvant l'endroit peu convenable pour faire halte, exprima l'intention de pousser plus loin malgré l'heure avancée, et prit l'avis des guides indiens.

Cette détermination déplut à Fuller. Il manifesta hautement son mécontentement et se plaignit aigrement de la préférence que le prélat avait pour les Indiens :

« — C'est moi, ajouta-t-il d'un ton irrité, et non pas eux que vous devriez consulter ! »

L'archevêque lui fit doucement observer que les Indiens avaient sur lui l'avantage de connaître le pays.

Fuller ne répliqua rien. Mais, peu après, il s'aboucha avec les indigènes, eut avec eux une longue conversation et s'efforça de les indisposer contre Mgr Seghers. Témoins de la mansuétude, de la charité et de l'héroïque courage de leur vénérable maître, les braves Indiens, loin d'entrer dans les vues du traître, firent part au prélat de ses menées. Celui-ci n'en tint aucun compte ; il ajourna cependant au lendemain matin l'étape supplémentaire qu'il avait projetée.

Le repas du soir eut lieu sans incident ; les couches furent dressées pour la nuit. L'archevêque se plaça, comme à l'ordinaire, entre Fuller et le métis, chef des guides.

Sur les six ou sept heures du matin, Fuller se leva et vint s'accroupir près du foyer éteint, au centre de la hutte. Il avait son fusil à la main. Il regarda longuement le prélat, qui, exténué des fatigues de la veille, dormait encore profondément ; puis, tout à coup, se dressant, il l'appela brutalement et le coucha en joue.

Les Indiens accoururent au bruit ; mais, avant qu'ils eussent pu l'empêcher, le parricide sacrilège était accompli.

Brusquement réveillé, l'héroïque apôtre avait levé la tête et ouvert les yeux. Voyant l'arme braquée sur son front, il se contenta de croiser les mains sur sa poitrine et reçut presque à bout portant la décharge, dans cette attitude de résignation et de recueillement. La balle creva l'œil gauche et, traversant la tête obliquement, sortit au-dessus de la nuque. La mort fut instantanée.

Le drame était à peine achevé, que déjà Fuller était saisi par des mains

vigoureuses et désarmé. Il n'opposa d'ailleurs aucune résistance ; il se laissa garrotter et conduire au poste du traitant le plus rapproché, M. Frédérickson, chez qui on l'emprisonna provisoirement.

En apprenant de la bouche des Indiens l'horrible scène, M. Frédérickson, qui professait pour le vénéré défunt la plus haute estime, fit équiper son meilleur traîneau à chiens, pour ramener le cadavre. De là, la victime et le meurtrier furent transportés à Saint-Michel, poste principal de la Compagnie commerciale de l'Alaska.

On ne peut décrire l'indignation des résidents de la localité à la nouvelle de l'attentat. Les mineurs et les trafiquants manifestaient l'intention de lyncher le coupable : on eut beaucoup de peine à les persuader de laisser la justice suivre son cours.

Les restes de l'archevêque furent placés dans un double cercueil de zinc et de bois, pour être ramenés par le *Bear*, à Victoria, capitale de l'île Vancouver. En attendant l'arrivée de ce paquebot, commandé par le capitaine Healy, ami personnel et grand admirateur de Mgr Seghers, le missionnaire russe de Saint-Michel a tenu à honneur de garder le corps dans son église.

Quant au meurtrier et aux témoins du meurtre, ils ont été conduits à Ounalaska, où le commissaire des États-Unis, M. Johnston, a dû procéder à l'instruction du procès, qui sera jugé à Sitka. On dit que Fuller regrette son crime et montre le plus profond repentir. A l'heure actuelle, il a dû l'expier par la peine capitale.

La mort du grand archevêque a eu le plus douloureux retentissement dans toute l'Amérique du Nord. Mgr Seghers était un de ces missionnaires accomplis, comme la Belgique en envoie chaque année un grand nombre aux États-Unis. Peu de missionnaires ont autant travaillé, autant souffert dans leurs courses évangéliques que Mgr Seghers. Pendant qu'il était évêque de Vancouver, il avait visité l'Alaska et s'était familiarisé avec la langue des Indiens. Comme coadjuteur de Mgr Blanchet, il voulut connaître les vastes pays sur lesquels s'étendait sa juridiction ; il parcourut l'Orégon, les territoires de Washington, d'Idaho, de Montana ; quand il rentra à Portland, après des fatigues et des dangers sans nombre, il connaissait parfaitement les pays qu'il avait évangélisés. Sa mémoire restera en bénédiction dans le *Far-West*, car il avait tout sacrifié pour amener à la civilisation les malheureuses tribus de ces régions glaciales.

— Le 18 août dernier s'est pieusement éteint dans le Seigneur, M. Victor Cooreman, vice-président du *Cercle catholique* de Gand, à la suite d'une pleurésie qui prit bientôt un caractère d'extrême gravité. Le malade lui-même demanda les derniers sacrements que M. le curé de Saint-Michel lui apporta et qu'il reçut dans les sentiments les plus touchants de ferveur chrétienne ; sentant sa fin approcher, il ne cessa de

s'entretenir des intérêts de son âme et du bonheur de l'éternité. Cette sainte mort a couronné une vie pleine de mérites. M. Cooreman était, dans toute la force du terme, un homme de bien; et sa mort, qui frappe douloureusement une des familles les plus estimables de Gand, laissera en même temps un grand vide dans les œuvres religieuses du diocèse. Né à Baerdegem, le 18 juin 1818, le défunt était parvenu, à force de probité, de travail et d'intelligence, à se créer une situation des plus enviables dans la haute industrie et dans le haut commerce; directeur à Gand de la Caisse hypothécaire de Bruxelles, il devint bientôt président du Conseil d'administration de la filature *La Liève*, de la sucrerie *La Ruche*, et administrateur de la Société anonyme de Quatrecht. Mais en même temps, M. Victor Cooreman donnait l'exemple des plus belles vertus chrétiennes et d'un zèle toujours croissant pour les œuvres catholiques. Ce fut lui qui, en 1861. avec MM. Lammens, Neut et Léger, fonda le *Cercle catholique*. dont il rédigea presque seul le règlement. Grâce à lui, M. le baron van der Bruggen accepta la première présidence de l'œuvre, qui ne cessa de prospérer, grâce au dévouement que lui-même, élu et toujours réélu vice-président, ne cessa d'y consacrer. Toujours disposé à consacrer son temps et sa fortune au bien des âmes, on le vit mêlé à toutes les grandes initiatives, dont le diocèse de Gand fut le berceau Ce fut à ce titre qu'il fut membre zélé de la Société de Saint-Vincent de Paul, dont il dirigeait la Conférence pour la paroisse de Saint-Michel et que le conseil de fabrique de la même paroisse l'élut comme président. Père de famille aussi exemplaire que chrétien convaincu, M. Victor Cooreman a eu l'honneur et la joie de voir cinq de ses enfants se consacrer à Dieu. Ses deux filles ont pris le voile au Sacré-Cœur; l'une d'elles est maîtresse générale à Florence, en Italie; la seconde est au couvent d'Orléans. De ses trois fils entrés dans l'ordre des RR. PP. Jésuites, il a eu la douleur d'en voir mourir un; les deux autres sont, le premier, surveillant au collège d'Alost; le second, étudiant à Louvain. Le quatrième fils, M. Gérard Cooreman, élevé à bonne école, continue dignement dans les œuvres catholiques les traditions paternelles. Le défunt était chevalier de l'Ordre de Léopold et récemment le Pape, pour reconnaître ses mérites, l'élevait à la dignité de commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand. Il était âgé de 69 ans. Qu'au milieu des consolations qu'apportent avec elles les espérances chrétiennes, l'honorable famille du défunt nous permette de lui présenter le tribut de nos justes et sincères condoléances.

— Le 2 septembre 1886 est pieusement décédé à Bruges un jeune avocat appelé au plus bel avenir et qui avait déjà rendu de grands services à la cause catholique dans notre pays. Né à Bruges le 23 décembre 1850, M. Néotère Beyaert avait préludé par de fortes études d'humanités à ce qu'il devait être un jour dans le monde. Pendant six années consécutives

il remporta, au collège Saint-Louis, le premier prix d'excellence, il se distingua par de brillants succès dans le concours diocésain, il subit tous ses examens universitaires avec la plus grande distinction. Ces palmes académiques lui valurent des bourses de voyage qui lui permirent de visiter, à l'étranger, les écoles et les maîtres les plus illustres. Le jeune docteur en droit perfectionna et augmenta ses vastes connaissances à Paris, à Leipzig, à Berlin et à Rome. Son séjour dans ces capitales lui donna en outre l'occasion de se créer des relations utiles et distinguées, et il revint en Belgique parfaitement armé pour le genre particulier de lutte auquel il s'était religieusement préparé dès son entrée à l'Université de Louvain. Il devint journaliste à Bruxelles et publia, pendant deux ou trois ans, un grand nombre d'articles justement remarqués dans le *Courrier de Bruxelles*. Le droit civil, le droit canon, le droit constitutionnel lui étaient également familiers. Avec la facilité qu'il acquit en peu de temps, le vaillant publiciste serait devenu un jouteur tout à fait éminent. Mais le travail absorbant auquel M. Beyeart était astreint serait devenu fatal à sa complexion si délicate ; il renonça à une carrière où il était entré par pur dévouement.

Ce fut une grande joie pour sa famille et pour ses amis de Bruges de le voir revenir dans sa ville natale ; il entra au barreau, et en peu de temps il y occupa une des positions les plus considérées. La justesse du coup d'œil, la lucidité de l'esprit, la netteté du style, la distinction du langage étaient chez M. l'avocat Beyaert à la hauteur d'une science juridique peu commune, et toujours sûre d'elle-même. Que de fois ses conseils ont été utiles à nos amis, à l'époque où un gouvernement violent tirait de ses arsenaux ces lois antireligieuses dont l'application fut poursuivie à l'encontre du bon sens et de la Constitution belge, et qui amenèrent la généreuse réaction de 1884 ! C'est précisément à cette époque de luttes que M. Beyaert se signala par son activité et son dévouement le plus absolu à la cause catholique. Aussi lorsqu'arrivèrent les jours des justes réparations, ce ne fut point en vain que M. le chevalier Ruzette fit appel aux talents et à l'activité de M. Beyaert. Celui-ci renonça avec la plus entière abnégation à l'avenir qui l'attendait au barreau ; il devint le secrétaire particulier du nouveau gouverneur de la Flandre occidentale, et fut le plus infatigable, le plus énergique coopérateur de M. le chevalier Ruzette dans ce vaste travail dont le but était de ramener l'administration provinciale aux traditions de 1830. M. l'avocat Beyaert, promu il y a environ trois mois aux fonctions de directeur de deux importants services provinciaux, était aimé et respecté de tous ses subordonnés. Donnant lui-même l'exemple constant du travail le plus opiniâtre, de la régularité la plus rigide, il montrait dans ses relations avec ses inférieurs cette bonté vraiment chrétienne à laquelle tout le monde est obligé de rendre hommage. Aussi M. Beyaert sera-t-il regretté, même de ses adversaires politiques, qui re-

connaissaient en lui un caractère de parfaite loyauté, joint à une intelligence véritablement supérieure.

Si, après avoir rendu un rapide hommage à l'homme public, nous pouvions louer, comme il le mérite, l'homme privé, le chrétien fervent, l'ami si franchement généreux que nous avons perdu, il nous faudrait une plume capable de retracer un idéal que l'on voit rarement réalisé avec autant de perfection. M Beyaert pratiquait sa religion avec une ferveur et une simplicité qui rehaussaient singulièrement le mérite de ses vertus. Il était de toutes les bonnes œuvres, et les instants qu'il consacrait à la Conférence de Saint-Vincent de Paul, à la Congrégation de la Sainte Vierge, au Tiers-ordre, etc., étaient la seule diversion qu'il se permît dans sa vie si occupée, si active. Qui ne se rappelle ces rapports si bien écrits, si intéressants, si étincelants de verve et d'esprit, que M. Beyaert nous lisait dans chacune des assemblées générales de la Société de Saint-Vincent de Paul ? En somme, M. Beyaert a été un chrétien accompli, sans ostentation et sans faiblesse, un vrai modèle de dévouement, de travail et de piété. Dieu, sans doute, l'aura récompensé déjà du courage dont il a fait preuve dans la pratique du bien.

— Un de ces vieux magistrats que l'on peut offrir comme un modèle aux jeunes générations, M. Remacle Bonjean, conseiller à la Cour de cassation, est pieusement décédé le 20 septembre à Marche, son lieu natal, à l'âge de plus de quatre-vingts ans. C'est là même que, dès octobre 1830, il avait débuté dans la carrière par les fonctions de substitut-commissaire du gouvernement ; commissaire dès l'année suivante et procureur du Roi près le tribunal de cette ville dès octobre 1832, il ne quitta ce poste en 1843 que pour entrer à la Cour d'appel de Liège. Il y avait près d'un quart de siècle qu'il siégeait à cette cour, quand un vote unanime tant du Sénat que de la Cour de cassation l'appela à prendre rang dans notre magistrature suprême. Il avait quitté son siège de conseiller contraint par la loi, mais non point par les infirmités, ni la fatigue, le 28 février 1882. Il comptait à cette date plus de cinquante années de magistrature et M. le premier président de Longé a rappelé alors les grands services rendus à son pays par M. Bonjean comme magistrat intègre, comme habile administrateur et comme écrivain juridique éminent. Les distinctions honorifiques les plus justement méritées avaient signalé cette carrière si utilement remplie : chevalier de l'Ordre de Léopold dès 1856, M. Bonjean avait été nommé commandeur en 1880, et la croix civique de première classe était venue en 1885 s'ajouter à cette haute distinction. M. Bonjean n'était pas seulement un magistrat intègre, aussi savant que laborieux, digne à tous ces titres de la considération et de la gratitude publiques ; c'était un homme de bien et un excellent chrétien dans toutes les acceptions de ce mot ; ami sûr, chef de famille dévoué aux siens, catholique dévoué à tous ses devoirs et dont la mémoire restera, devant le pays, un honneur pour tous les siens.

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE

—

1. — Le nouveau délégué apostolique à Constantinople, Mgr Boretti, ancien évêque de Salonique, est reçu par le Sultan avec une bienveillance toute particulière.

4-7. — Les catholiques belges tiennent à Liège le second congrès des œuvres sociales : on y prend plusieurs mesures importantes (voir plus haut p. 465).

5. — L'incendie du théâtre d'Exeter occasionne la mort de plus de cent cinquante personnes.

6. — Des troubles graves ont lieu à Ostende par suite de rivalités et de querelles entre pêcheurs anglais et belges.

7. — Mgr Starry, abbé général de l'ordre de Prémontré, vient de confier à Mgr Franck, prélat de Park-lez-Louvain, la charge de vicaire général et de visiteur de l'ordre en Belgique, en Hollande, en France et en Angleterre.

14. — Le comte de Paris adresse à la nation française un manifeste où il expose nettement les conditions d'une restauration de la monarchie. Ce document produit en France et en Europe une grande impression.

15. — L'empereur d'Allemagne assiste aux manœuvres du corps d'armée de la Poméranie.

15. — L'essai de mobilisation et les manœuvres du 17e corps de l'armée française ont lieu dans les environs de Toulouse.

16. — L'entrevue à Friedricksruhe des chanceliers des empires d'Allemagne et d'Autriche a une grande importance à cause de la situation difficile de la Bulgarie et du désaccord des grandes puissances au sujet du gouvernement de cette principauté, convoitée par la Russie.

20. — Anniversaire de l'entrée des Piémontais à Rome : — Les radicaux font éclater plusieurs bombes près de la porte du palais apostolique du Vatican.

23. — La reine régente d'Espagne accomplit le pèlerinage au sanctuaire de Loyola, qui avait d'abord été fixé au 29 août.

24. — Le député irlandais O' Brien est condamné à trois mois de prison pour des discours révolutionnaires tenus dans des meetings prohibés. — Le gouvernement anglais est fermement résolu à faire observer les lois du Royaume-Uni.

25. — La reine régente est reçue à Pampelune, capitale de la Navarre, aux acclamations de la population.

DU BOSPHORE AU JOURDAIN

SOUVENIRS D'UN PÈLERINAGE DE VACANCES

(Suite et fin. — Voir 450.)

IV

Bethléem — Le Mont des Francs — Retour en Europe

Il me restait à voir la mosquée d'Omar. La mosquée d'Omar est bâtie sur l'emplacement de l'ancien temple. Elle renferme le fameux rocher qui a tant intrigué et qui intriguera si longtemps encore les plus habiles archéologues. Il y a quelques années à peine, on ne pouvait songer à pénétrer dans ce sanctuaire, absolument fermé aux infidèles. Depuis la guerre d'Orient, les choses sont changées : moyennant une autorisation des consulats et un honnête bakchiche, on peut visiter tout ce que renferme d'intéressant l'antique enceinte du Temple, le Haram-ech-Chérif. Dès mon arrivée à Jérusalem, j'étais allé au Consulat français demander cette autorisation, qui m'avait été accordée de la meilleure grâce du monde. Seulement, comme les musulmans célébraient alors les fêtes du Baïram (1), il avait été convenu que je différerais cette visite jusqu'au jeudi suivant.

En attendant, je n'avais rien de mieux à faire que de partir pour Bethléem. Un secret pressentiment m'avertissait de me presser. Qu'un cas de choléra éclate en Syrie, il me faudrait aussitôt reprendre la mer, de peur de ne plus trouver ensuite de bateaux à Jaffa. Je voulais être prêt, c'est-à-dire, avoir tout vu et bien vu, avant la fin de la semaine. Je résolus donc, le mardi soir, d'aller coucher à Bethléem.

(1) Le Baïram est une fête de trois jours qui suit les jeûnes du Ramadan.

esclaves, là où ils devraient être honorés et libres ; tolérés à peine dans leur propre maison. S'ils veulent entrer au Saint-Sépulcre ou à la Crèche, on leur ferme brutalement la porte au nez ; s'ils se prosternent devant la porte close, on les laisse attendre à genoux, presque jusqu'au coucher du soleil, la faveur d'être admis un instant dans ces temples qu'ils ont bâtis de leur sang et de leurs larmes. Ils ploient sous le faix de cette excommunication réelle et quotidienne. C'est un stigmate imprimé sur leur front ; une plaie vive qui brûle dans leur sein. Eux, les fils des Croisés, on les traite, au berceau de leur gloire, comme une race avilie, comme un tronçon d'Église, comme une communion épuisée, mourante, qu'on peut impunément honnir et dépouiller ! Voilà où nous en sommes en Terre-Sainte.

Le lendemain de mon arrivée je dis la messe vers six heures, ainsi qu'il avait été convenu. Quel ne fut pas mon étonnement, en entrant dans la Grotte, de voir debout près de l'autel un factionnaire turc, la baïonnette au bout du fusil ! Jugez de la dévotion que m'inspirèrent cette figure de Maure et ces yeux mahométans, à deux pas de la coupe sainte ! Toutefois ces mesures de précaution sont devenues nécessaires, à cause des querelles odieuses et des rixes sanglantes qui ne cessent d'éclater entre les deux Églises pour la possession des saints lieux. Singulière dévotion, qui souille ce qu'elle prétend honorer ! Fanatisme monstrueux qui, mettant aux prises les disciples du Christ, finit par les livrer au Turc et les jette pêle-mêle sous le sabre du soldat, sous le fouet du Pacha !

Ma messe dite, je visitai la grotte de Saint Jérôme et celle où sont conservées, dit-on, les reliques des Saints Innocents. Puis j'allai à la grotte du Lait. Je crains fort d'avoir scandalisé le bon Franciscain qui m'accompagnait par mon peu de zèle à prendre les petites pierres blanches que l'on distribue dans ce sanctuaire. Une course au Carmel suivit ; j'y fus parfaitement reçu par messieurs les aumôniers, prêtres français de Betharam.

Rentré au couvent, j'eus bientôt dîné et fait brider mon âne. M. W..... ne se fit pas attendre. Il montait un mulet vigou-

reux, et amenait avec lui un des petits orphelins de Dom Belloni. Cet enfant, d'une quinzaine d'années, nommé Bécharah (Bonne Nouvelle), devait au besoin nous servir d'interprète, et de plus porter nos rafraîchissements qui consistaient en une modeste bouteille de vin blanc.

La bourgade de Bethléem est située sur un contrefort qui se détache de la chaîne centrale et s'avance à l'est jusqu'au village de Beth Sahour. La pente méridionale de ce contrefort est très escarpée. Nous la descendîmes d'abord ; puis nous nous dirigeâmes vers le sud-est. Le chemin que nous suivions était absolument désert. Bientôt nous fûmes rejoints par un Bethléémite en grand costume national, le fusil en bandoulière. Il allait chasser, nous dit-il; mais de fait, il s'attacha à nous comme notre ombre. Plus tard je compris que cet homme, venu je ne sais d'où, avait lui aussi son rôle providentiel à remplir dans notre excursion.

Vers deux heures, nous touchions au terme; l'ascension ne nous prit que peu de temps. Jugez de ma joie quand, en arrivant au sommet, j'aperçus à mes pieds et presque à portée de ma main, l'immense nappe bleue de la mer Morte. Il est impossible de la mieux voir que je ne la voyais. L'atmosphère, parfaitement pure, nous laissait saisir jusqu'aux moindres détails de ce paysage grandiose. C'était le désert de Judée dans toute son étrange splendeur. De toutes parts, des mamelons calcinés, luisant au soleil comme un métal en fusion ; au nord, la plaine ardente de Jéricho; puis le mont Nebo et la chaîne arabique bornant à l'est le lac étincelant ; plus près, les rochers d'Engaddi, formidablement sauvages ; enfin, à nos pieds, un océan de sables brûlants, quelques languissants troupeaux, et des sentiers blanchâtres sillonnés nuit et jour par le rapace Bédouin.

Ce panorama, le plus étendu, le plus saisissant, le plus biblique de la Palestine méridionale, me fit une impression profonde. Je ne puis le comparer qu'à celui du Thabor, et volontiers j'appellerais ce mont des Francs le Thabor de Judée. Toutefois l'aspect des deux pays offre un absolu contraste. Autant la

Galilée me parut souriante, autant ce vaste désert me sembla menaçant. Là, une grâce exquise ; ici, une horreur sublime. Là, une sérénité qui enchante ; ici, l'image des plus effrayantes catastrophes. Là, des sommets verdoyants, de gais villages, de riches moissons ; ici, des lits de lave, des linceuls de pierre, des cratères éteints. On le sent, l'ombre sinistre de Sodome et de Gomorrhe plane encore sur cette solitude, et tout nous y redit le poème des vengeances divines.

Le sol autour de nous était jonché de ruines. Rien d'étonnant, si l'on se souvient qu'Hérode le Grand avait construit sur cette plate-forme circulaire le château qui porta son nom, Hérodion. Hérodion devint forteresse juive et fut, avec Masada et Machéronte, le dernier refuge des Israélites après la ruine de Jérusalem. Selon la tradition arabe, les croisés, chassés du reste de la Palestine, s'y défendirent quarante ans contre les armées victorieuses du Khalife. De là ce nom glorieux de mont des Francs.

« Et maintenant, me dit M. W....., voyez-vous ces tentes noires ? C'est un campement de Bédouins. Si vous voulez, nous irons le visiter. — Peut-on s'aventurer par là ? demandai-je. — On le peut, avec précautions. Je n'irais pas seul, mais avec un compagnon, surtout un prêtre, je suis tout disposé à le faire. D'ailleurs, nous aurons soin de ne pas nous attarder et de rentrer à Bethléem avant la nuit. »

Nous descendîmes à pic, tandis que nos bêtes faisaient le tour par le chemin battu. Quand elles nous eurent rejoints nous remontâmes en selle, et quelques minutes après nous arrivions en vue du campement. Nous envoyâmes alors Bécharah demander en notre nom l'hospitalité au Cheik. Celui-ci nous fit répondre que nous pouvions venir. Nous le trouvâmes qui nous attendait, debout sous sa tente. C'était une homme d'une soixantaine d'années, à l'air doux mais peu intelligent. On apporta aussitôt des tapis sur lesquels nous nous assîmes à l'orientale ; le Cheik lui-même en roula un pour nous servir de coussin.

Pendant ce temps j'avais examiné l'intérieur du campement. Il y a vait une quarantaine de tentes, formant un long rectangle

sur une pente presque insensible. Celle du Cheik, placée à l'endroit le plus élevé, les dominait toutes. Au milieu de l'enclos se trouvaient les chameaux et les ânes, attachés à des piquets. Quant aux hommes de la tribu, déjà ils étaient groupés en demi-cercle devant nous. Les enfants foisonnaient; aussi habiles que leurs petits camarades d'Europe à se frayer un passage au milieu de la foule, ils tenaient le premier rang ; quelques-uns même, couchés à plat ventre, étaient parvenus à faire émerger leur tête presque sur mes genoux. Je distinguai parmi eux plusieurs physionomies d'un type remarquablement doux et régulier (1).

Tous ces braves Bédouins nous regardaient bouche béante. De temps à autre ils se communiquaient leurs impressions, mais toujours en fort peu de mots et avec une parfaite gravité. L'un d'eux cependant faisait exception ; accroupi près de moi, il se livrait à des accès de gaîté enfantine. Mon parasol surtout l'intéressait au plus haut point. Il l'ouvrit avec précaution, le regarda bien, puis le montra aux autres, découvrant ses longues dents blanches et poussant de petites exclamations gutturales qui semblaient dire : « Quel dommage que l'heure ne soit pas plus avancée ! Il serait si facile, au clair de lune, de s'annexer ces gentils bibelots, en supprimant leur propriétaire. »

M. W..... ne se gênait pas pour faire ses réflexions, souvent très amusantes ; quant à moi, j'étais aussi à l'aise que dans ma chambre. Nous fîmes une distribution de tabac et de papier à

(1) Citons, à propos du type arabe, ces remarques de Châteaubriand : « Les Arabes, partout où je les ai vus, en Judée, en Égypte, et même en Barbarie, m'ont paru d'une taille plutôt grande que petite. Leur démarche est fière. Ils sont bien faits et légers. Ils ont la tête ovale, le front haut et arqué, le nez aquilin, les yeux grands et coupés en amandes, le regard humide et singulièrement doux. Rien n'annoncerait chez eux le sauvage, s'ils avaient toujours la bouche fermée ; mais aussitôt qu'ils viennent à parler, on entend une langue bruyante et fortement aspirée ; on aperçoit de longues dents éblouissantes de blancheur, comme celles des chacals et des onces : différents en cela du sauvage américain, dont la férocité est dans le regard, et l'expression humaine dans la bouche. » *Itinéraire de Paris à Jerusalem*, 3e partie, mer Morte.

cigarettes ; puis vint un moment solennel. Mon compagnon proposa à nos hôtes de boire du raki, c'est-à-dire, de l'eau-de-vie ; c'était leur proposer de commettre un péché mortel contre la loi du Prophète. Il y eut un moment de silence. Plusieurs regardèrent le Cheik, qui resta impassible. Enfin l'un d'eux, mon voisin aux longues dents blanches, se décida. Le malheureux tendit résolument la main vers la fatale bouteille ; il but. O cruauté du sort ! Ce fameux raki pour lequel il sacrifiait son âme n'était autre que notre petit vin blanc tourné en vinaigre, par suite de la course et de la chaleur. Tous les regards s'étaient fixés sur lui : les enfants surtout suivaient ses mouvements d'un œil de convoitise. Forcé de faire contre mauvaise fortune bon cœur, le pauvre homme dissimula une grimace et passa la bouteille à un second qui but également sans rien laisser paraître. Enfin, un troisième ayant trempé ses lèvres à la coupe amère découvrit la supercherie. J'avais peur qu'il ne prît mal la chose ; mais il se contenta de dire : « C'est mauvais ! » et l'affaire en resta là.

Le Cheik alors nous offrit le café ; nous acceptâmes. Le feu pétilla bientôt devant nous. On apporta deux pierres sur lesquelles on plaça la marmite, et le Cheik en personne fit griller le café. Puis il le broya dans un mortier avec un magnifique pilon de porphyre et le jeta dans l'eau bouillante. Sans séparer le marc, on s'apprêta à servir. La tribu possédait deux tasses de porcelaine, assez grossières, il est vrai, mais propres et convenables. Le Cheik les tira, non sans quelque solennité, d'un sachet de cuir où elles dormaient en paix depuis de longs jours, à en juger par la couche de poussière qui les couvrait ; il les essuya, les remplit, et nous les présenta. Pas de sucre, bien entendu ; jamais en Orient le nectar arabique n'est profané par cet alliage qui lui enlève, paraît-il, une partie de son arome.

Après le café, nous demandâmes à visiter le campement. Le Cheik y consentit et nous accompagna lui-même. Les femmes travaillaient sous les tentes. La première que nous vîmes était occupée à moudre du grain. Elle se servait, pour cette opération, de la meule patriarcale plus d'une fois mentionnée dans la Bible.

Cette meule se compose de deux disques de pierre superposés. On fait tourner l'un sur l'autre, le grain est entre deux.

Plus loin, une autre femme fabriquait une étoffe de poil de chameau. Son appareil était on ne peut plus primitif. Deux rangs de piquets fichés en terre maintenaient une quinzaine de gros fils noirs tendus comme les cordes d'une harpe L'ouvrière accroupie et armée d'une espèce de navette, faisait passer un à un les fils transversaux qu'elle serrait ensuite vigoureusement avec un crochet en bois. Elle ne pouvait comprendre notre curiosité et riait de bon cœur de nous voir si attentifs à son modeste travail.

Tout le camp était en mouvement, et je crois que si j'avais été seul, je me serais oublié dans cette si intéressante visite. Mais M.W..... veillait : « Le soleil commence à baisser, me dit-il tranquillement en roulant une cigarette, il faut nous en aller. Si nous tardions, ces drôles qui nous font maintenant si bonne figure seraient capables de nous dévaliser comme au coin d'un bois. » Nous nous disposâmes donc à partir. Lorsque tout fut prêt, le Cheik et une partie des hommes de la tribu vinrent nous reconduire jusqu'à l'entrée du camp, où les chiens nous saluèrent de leurs aboiements féroces.

Nous nous étions un peu écartés du chemin par lequel nous étions venus ; il nous fallut, au retour, en prendre un autre, et traverser le village mal famé de Beth-Tamir. Là notre situation devint un instant critique. Les enfants de ce village, sauvages et hideux, après nous avoir menacés de loin, se mirent résolument en marche sur nous. On eût dit une bande de chacals affamés. Quelques hommes commençaient à s'en mêler aussi et déjà de grosses pierres tombaient autour de nous, comme les premières gouttes d'une pluie d'orage. Je ne sais trop comment aurait fini cette aventure, si nous n'avions eu notre providentiel gardien, l'inconnu dont j'ai parlé plus haut. Ce vertueux Bethléémite coucha en joue tous ces petits moricauds, et la bande pillarde, sachant très bien que ce n'était point une plaisanterie, se mit après quelque hésitation à battre en retraite, mais lentement et en bon ordre.

Le soleil était couché lorsque nous rentrâmes à Bethléem. Arrivés sur la place du couvent, nous nous serrâmes la main, sans descendre de nos bêtes, et je quittai M. W....., en lui exprimant encore une fois ma gratitude pour le service signalé qu'il m'avait rendu.

Le lendemain, de bonne heure, je partis sans avertir personne ; après une chevauchée matinale des plus agréables, je me retrouvais à Jérusalem.

Nous étions au jeudi, 9 août. C'était le jour où je devais visiter l'enceinte du Temple,le Haram-ech-Chérif. Il avait été convenu au consulat français qu'on m'enverrait dans l'après-midi un kawas (1) ou janissaire, pour m'accompagner dans cette visite. Ce ne fut donc pas sans étonnement que je trouvai ce représentant de l'autorité, en grande tenue, m'attendant dès huit heures à Casa-Nova. Je croyais à un malentendu, lorsque descendant à ma rencontre, le Père Directeur m'annonce ces graves nouvelles : « Le choléra est à Beyrouth, le bateau français, peut-être le dernier de longtemps, arrive demain à Jaffa. » Je n'avais pas à hésiter ; sous peine de rester indéfiniment à Jérusalem, je devais partir pour Jaffa le soir même. Alors je compris pourquoi la Providence m'envoyait ce kawas auquel personne n'avait dit de venir à cette heure. Si, suivant ses instructions, il ne s'était présenté que dans l'après-midi, je manquais ma visite du Haram, comme on crut au consulat que je l'avais manquée ; tandis que, dans la matinée, je pouvais la faire à loisir.

Nous partîmes aussitôt. Chemin faisant nous nous arrêtâmes dans un poste turc. L'officier de service vérifia mon teskéré (2), et nous adjoignit un soldat. Suivi de mon escorte militaire, je mis alors le pied sur ce sol, le plus vénérable et le plus fameux de l'univers (3). Le fils du Cheik de la mosquée d'Omar, coiffé

(1) Sorte de gendarmes indigènes attachés à tous les consulats.

(2) Laisser-passer officiel, délivré soit par les consulats, soit par les ministères.

(3) Dimensions du Haram, ou enceinte du temple de Salomon, d'après M. de Saulcy : face orientale, 384 mètres, face méridionale, 225 mètres. Les deux autres faces ont un développement plus grand encore.

de l'élégant turban vert des Hadjis (1), vint me recevoir et me servit de guide. Je visitai d'abord la mosquée d'Omar et son Sakrah, mystérieux rocher encadré sous la coupole, pierre suspendue dans les airs, au dire des musulmans. Nous descendîmes dans la grotte creusée sous ce rocher : mon guide frappa sur les parois en répétant le mot anglais : Hollow ! qui signifie creux, vide. En effet le son prouve qu'il y a là des cavités souterraines et que l'intérieur du Moria est en partie évidé. Qu'était-ce que ces cavités ? Des citernes sans doute où l'on conservait l'eau pour le service du Temple. Mais n'entrons point dans cette question d'archéologie. Après la mosquée d'Omar, je visitai El-Aksa, les substructions du Temple, la porte Dorée, en un mot, tout ce que le Haram-ech-Chérif renferme d'intéressant, et couronnai ainsi dignement la série de mes courses bibliques.

Je n'avais plus rien à voir à Jérusalem. Je me rendis au consulat français pour mettre en règle mes papiers de voyage, puis au Saint-Sépulcre pour prendre congé. Il était trois heures : les Grecs n'avaient pas encore ouvert la porte. Je m'agenouillai dehors, et après une dernière prière, je baisai le pavé et m'éloignai le cœur gros et la rougeur au front.

Le lendemain matin, j'étais à Jaffa. Au moment même ou notre carrozza entrait en ville, le bateau français « la Seyne » arrivait en rade. Nous sûmes aussitôt qu'il ne repartirait que le lundi suivant. Nous avions donc trois jours pour nous reposer dans nos tranquilles cellules franciscaines, au bord de la grande mer de Syrie, au bruit des vagues qui se brisaient sous nos fenêtres. On ne pouvait être mieux, ni plus poétiquement installé : aussi ces dernières heures de mon séjour en Palestine me parurent-elles bien courtes.

Le lundi 13 août, dans l'après-midi, je montai à bord. Mon pèlerinage était fini. Il avait duré seize jours pleins, dont six passés en Galilée, dix en Judée. Je ne pouvais que bénir Dieu de me l'avoir accordé si beau et si complet.

(1) Les Hadjis, ou pèlerins de La Mecque, ont seuls avec les émirs le droit de porter le turban vert.

Vers cinq heures, « la Seyne » levait l'ancre. Nous passâmes toute la journée du lendemain en panne, vis-à-vis de Beyrouth, sans aucune communication avec la ville, de peur de nous contaminer. Mais cette précaution ne nous servit de rien. Quoique nous eussions patente nette et libre pratique, on ne voulut point nous recevoir à Smyrne, et nous fûmes envoyés au lazaret de Clazomène. Là, j'appris qu'une quarantaine de vingt-cinq jours me barrait le chemin de Constantinople. Que faire? Il ne me restait qu'une ressource ; me rabattre sur Marseille. J'écrivis à Monseigneur Timoni, le priant de faire certaines démarches qui devaient me rendre ce projet facile et peu coûteux, et je repris allègrement ma course à travers les flots bleus de la Méditerranée.

De Marseille, où nous arrivâmes le 29 août, je comptais retourner aussitôt à Constantinople. Mais, encore une fois, l'homme propose et Dieu dispose ! A peine débarqué, je reçus l'ordre de me rendre en Pologne. Rassurez-vous, cher lecteur : je ne vais pas commencer un nouveau récit. Toutefois, jetez les yeux sur la carte, et voyez quel itinéraire s'imposait à moi ! Quelle ravissante promenade à travers l'Europe ! Nice, Gênes, Milan, Venise, Vienne, Cracovie et la Galicie tout entière ! La Providence voulait-elle par une dernière faveur couronner ce pèlerinage béni? Mon cœur reconnaissant incline à le croire ; nul, je pense, n'osera m'en blâmer.

Parti de Constantinople le 18 juillet, j'arrivais enfin à mon nouveau poste le 14 septembre, après un voyage de deux mille lieues, le plus beau, le plus heureux qui se puisse voir. Laus Deo !

V. Baudot, S. J.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LES PAYS-BAS

ET LA MISSION DU P. RIBADENEYRA A BRUXELLES

en 1556

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(Suite et Fin. — Voir p. 435.)

VII

Le 8 août, l'Empereur quittait Bruxelles pour se rendre à Gand (1) ; le même jour, après avoir fait les derniers adieux à leur auguste père, le roi et la reine de Bohême reprirent le chemin de l'Allemagne ; mais la pieuse sœur de Philippe II avait reçu de lui l'assurance que l'affaire des jésuites à laquelle elle s'était si vivement intéressée serait promptement expédiée.

En effet, le jour même où le roi d'Espagne se disposait à rejoindre son père, le 15 août, avant de quitter Bruxelles pour aller coucher à Alost, il signa l'apostille, écrite en marge de la requête du P. Bern. Olivier et rédigée par Viglius lui-même (2).

(1) C'est la date assignée par M. Gachard. (Article *Charles-Quint*, dans la *Biographie nationale*). Le *Journal de Van de Nesse* dit que le Roi entra le 16 août à Gand « où estoient arrivés deux jours devant l'Empereur et les deux Roynes, ses sœurs. »

(2) Nous avons déjà publié cette requête (Voir Document XXV) ; nous donnons ci-après l'apostille ou concession du Roi, d'après une copie authentique ainsi certifiée : — « Pour copie collationnée à la requeste, appostilles et signes de Sa Majesté par moy : *Verreycken*. » — Nous n'avons pu trouver l'original aux Archives du Royaume. — Dans les *Annales Antverpienses* (t. II, p. 419), nous lisons la traduction latine de cette apostille. Mais le P. Papebroch remarque à tort (p. 421) qu'avant cet octroi

Selon l'usage reçu, cette apostille constatait l'octroi du souverain et précédait l'expédition des lettres patentes ; elle était conçue en ces termes, qui sont parfaitement en harmonie avec les résolutions prises de commun accord dans les conférences des 29 et 30 juillet :

« Sa Majesté consent et permet que les suppliantz pourront résider ès pays de par deça et vivre en iceulx selon leur institution et profession : bien entendu qu'ilz ne pourront s'ingérer à l'exercice d'aulcunes choses appartenantes à l'office pastoral sans le sceu, consentement et bon gré tant des curez des lieux que des évesques et aultres ordinaires auxquels l'autorité en appartient. Et quant aux biens, immeubles et rentes, qu'ils acquerront pour la fondation et dotation de leurs collèges lesdits suppliantz obtiendront préalablement le consentement de ceulx qu'il appartiendra, selon les statutz et privilèges des païs où les dicts biens seront situez, et faisant d'icelui apparoir à ceulx des finances de Sa Majesté, sera advisé de leur faire despescher telles lettres qu'on trouvera, selon la nature et qualité des dicts biens, convenir.

Faict à Bruxelles soubs nostre nom, le xve jour d'aoust 1556.

(Paraphé) V. V^t. (Viglius Vidit.)

(Soubscript.) PHILIPPE.

Philippe II séjourna à Gand avec toute la cour depuis le lendemain 16 août jusqu'au 9 novembre de l'année 1556 (1). Riba-

du 15 août, le Roi en avait donné un autre à Gand : « Hanc signaturam, Bruxellis factam in Senatu Regis, *præcessit* alia facta Gandavi. » Bien au contraire, ce n'est qu'après l'apostille donnée à Bruxelles, le 15, que Philippe II signa, le 20, à Gand, les Lettres patentes que nous publions dans l'Appendice. Chose remarquable, c'est précisément le 15 août, en la fête de l'Assomption, jour anniversaire de la première consécration à Dieu d'Ignace et de ses compagnons dans la crypte de Montmartre à Paris (1534), que le roi signa la première pièce qui accorde l'établissement légal de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas.

(1) Voir *Journal de Van de Nesse*, dans les *Voyages des souverains des Pays-Bas*, par Gachard et Piot, t. IV, p. 24.

deneyra y avait rejoint la suite du Roi dès le 18 août, et le 20 il obtenait enfin l'expédition des Lettres patentes qui admettaient la Compagnie de Jésus dans toutes les provinces des Pays-Bas, à l'exception du duché de Brabant (1). Comme cette dernière province jouissait de privilèges particuliers, il fallut tenir compte de cette circonstance. L'octroi spécial pour le Brabant ne fut dressé et publié que le 14 octobre suivant (2).

On le voit, dans cette importante affaire de l'admission dans les Pays-Bas d'un nouvel ordre religieux, déjà autorisé dans ses royaumes d'Espagne, Philippe II observa scrupuleusement toutes les lois et coutumes alors en vigueur dans les pays de par deçà. Loin de faire prévaloir les maximes du pouvoir absolu, il suivit les avis et souscrivit aux exigences du Conseil privé et du Conseil souverain de Brabant. Il ne voulut en aucun point méconnaître les droits acquis des diverses magistratures et des corporations communales. Il en fut de même quand, trente ans plus tard, après l'apaisement des troubles des Pays-Bas, il accorda, sur les instances du Gouverneur général, Alexandre Farnèse, de plus amples faveurs à la Compagnie de Jésus et supprima, par ses Lettres patentes (3) du 9 mai 1584, les restrictions formulées en 1556. C'est la remarque que fait expressément le P. Olivier Manare, au sujet de l'admission de la Compagnie de Jésus en Belgique, dans ses *Mémoires* récemment publiés. « Le Conseil privé, dit-il, approuva cette

(1) Comme les *Placards* ne donnent pas cette pièce, nous croyons devoir la publier *in extenso* dans l'*Appendice*, Document XXXIV.

(2) L'octroi pour le Brabant a les mêmes préambules et les mêmes clauses : les dernières lignes seules diffèrent, nous les donnons dans l'*Appendice*, Document XXXV. Cette pièce a été traduite en latin et publiée par le P. Olivier Manare dans l'ouvrage : *De Rebus Societatis Jesu*, p 22. — A propos de ces Lettres patentes, Polanco écrivait le 3 octobre suivant au P. Ribadeneyra : « Votre Révérence fera bien de conserver la patente originale. Si elle est nécessaire le bas, qu'on la garde avec soin et qu'on en fasse plusieurs copies par devant notaire. Une seule nous suffira ici. »

(3) Ces Lettres patentes, datées de Tournai, où se trouvait alors Alexandre Farnèse, sont imprimées dans les *Placards de Flandre*, t. III, p. 43.

ampliation de privilèges, qui fut successivement soumise à l'approbation du Conseil d'État, du Grand Conseil ou Parlement de Malines, du Conseil de la Chancellerie de Brabant et enfin du Conseil des Finances, qui tous recommandèrent l'adoption de la mesure proposée par le Conseil privé. C'est alors seulement que le Roi, après avoir ainsi recueilli les avis de tous ses Conseils, après avoir tout pesé et examiné, approuva de nouveau la Compagnie sans les anciennes restrictions de l'année 1556 (1).» Tout cela est bien peu d'accord, nous semble-t-il, avec l'idée que quelques-uns se forment du gouvernement absolu de Philippe II dans nos provinces. A part l'époque des troubles, au milieu d'une véritable révolution, dans laquelle tout gouvernement digne de ce nom se doit à lui-même et à ses administrés de réprimer l'insurrection par la force, Philippe II, comme l'a très bien prouvé M. Gachard, fut toujours religieux observateur des lois, coutumes, franchises et libertés de nos provinces des Pays-Bas (2).

Mais revenons à l'année 1556 et à la négociation de Ribadeneyra. Le 26 août, peu de jours après l'octroi des premières Lettres royales, il écrivait à son bien-aimé Père dont il n'avait pas encore appris la sainte mort :

« J'envoie à Votre Paternité la formule de la concession qui nous a été faite. Ceux qui connaissent bien les usages, les statuts, les pragmatiques en vigueur dans les Pays-Bas ainsi que la manière de procéder dans ce pays, trouvent que cette pièce nous est très favorable parce qu'elle ne nous restreint à aucun lieu déterminé et qu'elle ne limite pas la somme des rentes à affecter à chaque maison. Quant à ce qu'elle exige touchant le

(1) « Hoc suum judicium Concilium Privatum tradidit Concilio Status expendendum deinde Concilio Magno seu Parlamento Mechliniensi, item Concilio Cancellariæ sive Brabantiæ ac demum Concilio Finantiarum; quæ quidem omnia et singula suo calculo Concilii Privati judicium comprobarunt ac commendarunt. Rex igitur, audito judicio suorum omnium Conciliorum omnibusque bene examinatis ac perpensis, de novo Societatem admisit absque restrictionibus illis antiquis anni 1556. » *De Rebus Societatis Jesu Commentarius Oliverii Manarei*, p. 29. — Florentiæ, 1886.

(2) Cfr *Introduction* au tome I de la *Correspondance de Philippe II.*

consentement des évêques, la Compagnie a coutume de s'y soumettre d'elle-même et de son propre mouvement. Pour ce qui regarde les finances (amortissements, exemptions d'impôts, etc.), on n'accorde généralement rien de plus dans ce pays : la raison en est que les trésoriers et ceux qui administrent le patrimoine du Souverain doivent connaître les biens privilégiés de main-morte, et par conséquent ce que les religieux acquièrent, vendent, etc (1). Loué soit le Seigneur de ce que, malgré d'inévitables retards, notre négociation s'est enfin heureusement terminée. Plaise à la Divine Majesté que ce soit pour sa gloire et pour le bien de ces Provinces, qui ont fort besoin de secours et de remèdes. Il me semble que je n'ai plus rien à faire ici ».

Le 30 août, Ribadeneyra apprenait à Gand et se hâtait d'annoncer à Rome un très fâcheux événement. Le zélé missionnaire, sur lequel l'envoyé de saint Ignace fondait tant d'espérances pour l'avenir de la Compagnie dans les Pays-Bas, le P. Bernard Olivier avait succombé le 22 août à l'épidémie qui ravageait alors la ville de Tournai et qui un mois auparavant, avait emporté, le P. Quentin Charlart. Après avoir adoré les desseins de Dieu qui privait ainsi la Province naissante de ses deux principaux soutiens, Ribadeneyra ajoutait : « Ce double sacrifice ne serait-il pas un châtiment du Ciel à l'égard de ce malheureux pays ? Ou bien serait-il le moyen dont Dieu se sert pour éprouver, pour ranimer notre confiance, afin que nous

(1) Quant aux biens qui n'étaient pas privilégiés au point de vue civil, mais qui rentraient dans la catégorie des biens possédés de droit commun les religieux non profès pouvaient les posséder comme les autres particuliers. Aujourd'hui la même distinction existe entre les biens privilégiés des sociétés et communautés reconnues et autorisées comme telles par l'État, et ceux possédés par des religieux, même profès, comme individus, jouissant, à l'égal de leurs concitoyens, de tous les droits civils et politiques. — Voir le savant ouvrage de M. le professeur Van den Heuvel : *De la situation légale des Associations.* — Bruxelles, 1883. — Cfr aussi V. De Buck *Epistola de solemnitate votorum* (Vromant 1869) et Nic. Nilles : *Disputationes juris ecclesiastici. De juridica votorum solemnitate.* Inspruck, 1886.

le conjurions avec d'autant plus de ferveur, d'étendre lui-même sur nous sa main secourable et de nous faire comprendre que pour un seul que la mort nous ravit, sa divine Majesté saura bien nous en donner mille autres. »

Les lettres de Salmeron, qui nommaient le Provincial, étaient enfin parvenues entre les mains de Ribadeneyra ; mais le bon P. Olivier venant à manquer, ces lettres devenaient par là même sans objet : « Nous attendrons, écrivait Ribadeneyra, la décision de Votre Paternité. » Hélas ! au moment même où il traçait ces lignes et attendait les ordres de son bienheureux Père, celui-ci était mort depuis un mois. Ribadeneyra n'avait pas encore reçu la notification officielle adressée le 6 août par le P. Polanco à tous les supérieurs provinciaux de la Compagnie (1) ; il ne connaissait pas non plus la lettre que le même Père avait adressée le 14 août au comte de Féria, lui annonçant le trépas du saint Fondateur (2).

Ce ne fut que le 2 septembre, et par une autre voie, qu'il apprit que son Père bien-aimé avait quitté la terre (3). Quels ne durent

(1) La traduction de cette belle circulaire a été publiée par les Bollandistes. AA. SS. t. VII. Jul. p. 509. Le P. Prat, dans sa *Vie du P. Ribadeneyra* (p. 132) dit avoir vu l'original italien de la lettre adressée le 6 août par le P. Polanco à Ribadeneyra dans les Archives de la Province d'Espagne à Madrid.

(2) La lettre du P. Polanco au comte de Féria était conçue à peu près dans les mêmes termes que les missives adressées le même jour à plusieurs princes, aux cardinaux et aux bienfaiteurs de la Compagnie, pour leur annoncer la mort de saint Ignace. Les Bollandistes (t. VII Jul., p. 510) donnent le texte latin de la lettre envoyée, le 14 août, au duc de Bavière, insigne protecteur de l'Institut. — Le comte de Féria, comme on l'a vu précédemment, était lui aussi, un ami dévoué de saint Ignace et de ses enfants : sa pieuse mère, la marquise de Priégo, de l'illustre maison de Cordova, fonda le collège de Cordoue, et son frère le P. Antonio de Cordova, reçu en 1552 dans la Compagnie par saint François de Borgia, son parent, mourut en odeur de sainteté en 1567, au moment où il venait d'être nommé visiteur de la province de Castille. Cfr *Cartas de S. Ignacio*, t. IV. pp. 149, 219, 320. — MORERI, *Dictionnaire. Généalogie de la Maison de* CORDOUE.

(3) C'est par une lettre adressée le 11 août de Rome à l'un des secrétaires du Roi, Pedro de Zarate, que Ribadeneyra en fut informé. Il n'est pas étonnant que les courriers royaux aient devancé la poste ordinaire.

pas être les sentiments de profonde douleur du disciple chéri de saint Ignace, en recevant la foudroyante nouvelle, à l'instant même où son cœur saignait encore des pertes sensibles qu'il venait de faire dans les Pays-Bas. Dans ces cruels moments, Ribadeneyra montra une soumission entière à la volonté divine, une héroïque résignation, une inébranlable confiance dans les destinées de la Compagnie ; elle perdait celui à qui, après Dieu, elle devait tout : sa merveilleuse fondation, ses étonnants progrès, ses admirables constitutions, marquées au coin d'une céleste sagesse et d'une prudence consommée. Mais Ribadeneyra avait appris d'Ignace lui-même à ne jamais désespérer de la bonté divine, et dans les circonstances les plus pénibles et les plus difficiles à s'appuyer non sur les hommes mais sur Dieu seul Tous ces sentiments nous apparaissent à la fois, exprimés avec la plus touchante simplicité, dans une lettre où son cœur déborde et qu'il écrivit au P. Polanco à l'instant même où la fatale nouvelle lui fut communiquée (1).

Mon Très Révérend Père en Jésus-Christ.

« Que la grâce et la paix du Saint-Esprit viennent consoler le cœur de Votre Révérence ainsi que la Compagnie toute entière, puisqu'aucune autre consolation ne nous pourrait suffire !

» En ce moment même le sieur Pedro de Zarate (2) me communique un passage d'une lettre de François Reboster, datée de Rome du 11 août, dans lequel celui-ci lui fait part de la mort de notre bienheureux Père, Maître Ignace, mort aussi douloureuse

(1) Voir le texte espagnol dans l'*Appendice*, Document XXXVI. — L'éditeur des *Obras escogidas del Padre Pedro de Rivadeneira* (Madrid 1868) regrettait de ne pouvoir donner le texte original castillan de cette belle lettre, dont le P. Prat a donné une traduction française incomplète d'après le fragment publié en italien par le P. Bartoli, *Historia della Comp. de Gesù, dell'Italia*, lib. III, cap. 17.—Le texte original prouve que Ribadeneyra en écrivant le 2 septembre au P. Polanco ne répondait pas à la lettre de celui-ci du 6 août, comme le dit erronément le P. Prat (p. 132).

(2) Pedro de Zarate était grand ami et correspondant de saint Ignace. Voir, sur ce pieux personnage : *Cartas de S. Ignacio*, t. IV. p. 347 et suiv. et 386. — AA. SS. t VII Jul. p. 577, n° 876.

pour nous tous que glorieuse pour lui. Votre Révérence peut juger de ce que j'éprouvai à cette annonce et comment mon âme fut brisée par la douleur. Mais enfin je levai les yeux vers ce bon Père, objet de nos plus vifs regrets, je m'adressai à la divine Providence, sur laquelle lui-même avait toujours le regard fixé, et je ne tardai pas à me consoler par la certitude où je suis que la Compagnie de Jésus est principalement fondée sur Jésus-Christ et non sur notre Père Ignace. Le Seigneur, qui l'avait formé pour ses desseins, s'était servi de lui pour élever et achever ce grand édifice ; dans sa toute-puissance, il pourra sans doute lui donner des successeurs qui, sans être des Ignace, seront du moins tels que notre besoin les exigera.

» Pour ma consolation, j'aime à me rappeler l'exemple de Fray Juan Hurtado (1) qui, sur la fin de sa vie, faisait remarquer que Notre Seigneur avait privé en un même jour son Église, à peine fondée, des deux colonnes qui paraissaient la soutenir, pour bien démontrer à tous que c'était lui seul qui la conservait et la faisait croître. Ce qui me console encore, c'est la ferme espérance qu'avait notre saint et bienheureux Père qu'après lui la Compagnie se perfectionnerait encore et produirait des âmes encore plus embrasées de l'amour du Souverain Bien. Je ne doute pas que de même que Notre Seigneur nous l'avait donné pour qu'il fût notre exemple, *ut esset exemplum*, de même il nous l'a retiré pour qu'il fût notre intercesseur, *ut esset intercessor*.

» Mais il y a une chose que je regrette amèrement ; oui, je sens mon cœur se fendre à la pensée que je n'ai pas mérité la grâce de me trouver présent à sa glorieuse et sainte mort. Mais enfin avais-je le droit d'assister à son trépas, moi qui n'avais guère su profiter de l'exemple de sa vie ? O mon bienheureux et glorieux

(1) Le dominicain Juan Hurtado de Mendoza, mort à Madrid en 1525, avait été l'un des plus saints religieux et des plus célèbres prédicateurs de son temps : il fut le fondateur des deux couvents réformés de son ordre à Talavera et à Madrid (N. D. d'Atocha). Voir sur ce grand homme : H. DE CASTILLO. *Hist. gen. de S. Domingo y de su orden.* P. II, lit. 2. cap. 23 à 29. — Valladolid. 1592. — MARIETA : *La santa imagen de N. S. de Atocha*, Madrid, 1604. — *Scriptores Ord. Prædic.* t. II, p. 62.

Père Ignace — car bien que vous fussiez le Père de toute la Compagnie, vous étiez tout spécialement *mon* Père pour m'avoir engendré en Notre Seigneur Jésus-Christ — je suis certain que du Ciel où vous êtes, vous m'accorderez votre esprit propre. Maintenant que vous êtes plus heureux qu'ici bas, vous ne serez ni moins bon, ni moins secourable à celui qui a d'autant plus besoin de votre aide qu'il se trouve plus isolé et qu'il est désormais privé de votre présence. *Obsecro, Domine, ut fiat in me duplex Spiritus Eliæ servi tui* (1).

» Je ne sais vraiment ce que je dis, et je vous écris tout ce qui me vient à l'esprit. Maître Polanco, mon cher Père, je vous demande avec instance de m'informer, soit par vous même, soit par un autre, de la conduite que je dois tenir maintenant par rapport aux choses que mes dernières lettres mentionnaient à notre Père. Ce que j'écrivais récemment à ce Père vraiment saint, veuillez le montrer au Vicaire général de la Compagnie, qui doit nous gouverner jusqu'à ce que nous ayons un Général, afin qu'il me donne ses instructions, car je désire terminer au plus tôt toute l'affaire qui me retient ici. Veuillez aussi me faire donner tous les détails concernant la glorieuse mort de notre Père, ainsi que tout ce qui est arrivé chez vous ; tout cela, j'espère, nous donnera des motifs de ne pas nous décourager, tout cela nous consolera, nous tous qui sommes ici.

» Je me propose de ne communiquer cette nouvelle (de la mort de saint Ignace) à aucun des Nôtres, jusqu'à ce que je reçoive directement des lettres de Rome ou que je l'apprenne par d'autres voies, afin de mieux garder ainsi les convenances (2).

PEDRO DE RIBADENEYRA.

Gand, le 2 septembre 1556.

« P.-S. Les négociations se poursuivront ici avec la même sollicitude qu'auparavant. »

(1) Au IVe livre des Rois, c. II, v. 9.

(2) Comme la nouvelle de la mort de saint Ignace lui était venue par l'intermédiaire de la secrétairerie d'État, Ribadeneyra, par délicatesse, ne croyait pas pouvoir faire usage de cette communication.

En effet, malgré sa profonde affliction, Ribadeneyra continua pendant près de trois mois encore à s'occuper avec zèle de la mission que saint Ignace lui avait confiée, Il lui restait certaines difficultés de détail à aplanir, et les seigneurs espagnols de la cour de Philippe II suppliaient l'éloquent prédicateur, leur concitoyen, de leur continuer le secours de ses instructions et de ses lumières.

Charles-Quint avait quitté Gand le 28 août, avec ses deux sœurs, les reines douairières de France et de Hongrie ; il alla ce jour jusqu'au village du Sas ; le lendemain il y reçut la visite de son fils qui avait voulu voir par lui-même si tous les préparatifs de la traversée se faisaient régulièrement et si l'Empereur en était content ; le 30, le vieux monarque se rendit par le nouveau canal à Terneuzen ; de là il gagna Flessingue et prit son logement à Souburg, à trois kilomètres de cette ville, dans un petit château appartenant à Philippe de Stavele, seigneur de Glayon, commandant général de l'artillerie. C'est dans cette modeste demeure qu'il attendit un vent favorable à la navigation. Le 14 septembre, les deux flottes qui devaient le conduire en Espagne appareillèrent et Charles-Quint s'embarqua sur le *Espiritu Santo*. Le 16, Philippe voulut revoir encore une dernière fois son illustre père ; il alla le visiter sur son navire. Enfin le 17, les escadres combinées d'Espagne et des Pays-Bas firent voile pour la Péninsule ; elles arrivèrent au port de Laredo, le 28 du même mois et y débarquèrent l'ancien maître du monde, qui n'était plus que Charles de Gand et l'hôte du couvent de Yuste. Philippe II était désormais seul maître dans les Pays-Bas.

Le roi d'Espagne et les seigneurs de la cour étaient rentrés dans la vieille cité gantoise dès le 19 septembre ; ils y firent un séjour de plusieurs semaines (1). Ribadeneyra crut devoir

(1) D'après le *Journal de Van den Nesse*, Philippe II se rendit le 15 septembre à Biervliet ; le 16 il s'embarqua et alla coucher à Souburg ; le 17, il vint à Flessingue et visita l'Empereur sur son navire. Après cette dernière entrevue, il traversa la Zélande et fut de retour à Gand le 19 septembre. Le 9 novembre suivant il se rendit à Termonde, et le lendemain 10, il arriva à Bruxelles où il demeura tout le reste de l'année 1556.

rester quelque temps dans cette ville, afin de dissiper les préjugés de certains personnages influents et d'assurer leur protection à la Compagnie naissante.

Le président Viglius, depuis ses conférences avec Ribadeneyra, se montrait de plus en plus bienveillant envers les enfants de saint Ignace, et l'évêque d'Arras, Granvelle, comprit bientôt de quel secours ils pouvaient être pour la conservation de la foi catholique dans nos Provinces (1). Élevé au cardinalat en 1561, il se vit encouragé par le pape Pie IV dans la protection qu'il accordait aux jésuites (2); il était persuadé, comme la gouvernante Marguerite de Parme, que le travail de l'apostolat, la diffusion de l'éducation chrétienne, et tous ces moyens qui transforment les âmes auraient bien plus d'efficacité, pour maintenir les peuples dans la fidélité à l'Église et à leur prince que la force des armes et les mesures violentes, surtout préconisées par le duc d'Albe, peu sympathique, on le sait, et même opposé à la Compagnie pendant son séjour aux Pays-Bas (3).

L'évêque de Cambrai, Robert de Croy, qui, on s'en souvient, avait refusé aux pères jésuites la faculté d'exercer les fonctions du saint ministère dans son diocèse, était mort le 31 août 1556 peu de jours après le P. Bernard Olivier. Maximilien de Berghes, qui prit possession du siège de Cambrai, le 22 septembre suivant, fut un des grands protecteurs de l'Institut de saint Ignace en Belgique; il fonda un collège de jésuites dans sa ville épiscopale et voulut être inhumé dans leur église (4). Robert de Berghes, depuis 1549 coadjuteur de Liège, y suivit l'exemple du prince-évêque Georges d'Autriche († 1557); il protégea efficacement à Louvain, qui faisait alors partie de son diocèse,

(1) Cfr. *Imago primi sæculi*, lib. VI, p. 743.

(2) Voir dans l'*Appendice*, document XXXVII, le Bref que Pie IV adressa en 1561 au cardinal de Granvelle. Nous publions cette pièce inédite et importante d'après l'original qui existe aux Archives du Royaume.

(3) Cfr. *Imago primi sæculi*, lib. VI, p. 745; PAPEBROCH. *Annales Antverp.* t. III p. 200; *Précis Hist.* A. 1876, p. 117.

(4) Sur les rapports de Maximilien de Berghes avec la Compagnie, voir OLIV. MANARE. *De vita Mercuriani*, p. 21 et sqq.

les jésuites et leur supérieur, le P. Adriaenssens (1); à Liége encore, le pieux Gérard de Groesbeeck, depuis évêque et cardinal, ainsi que le tréfoncier Thierry Hésius (1555), ancien secrétaire du pape Adrien VI, témoignaient en toute occasion leur estime et leur affection pour la Compagnie de Jésus (2).

Dans la célèbre université de Louvain, les principaux docteurs et professeurs se montraient également dévoués envers les membres du nouvel Institut. Nous avons déjà nommé le chancelier Ruard Tapper, le recteur Brouwershaven, le Dr Hasselius. On doit ajouter à ces noms vénérables, le Dr Martin Rithovius, depuis évêque d'Ypres, les professeurs Pierre Curtius et Remi Driutius, successivement évêques de Bruges, François Sonnius, depuis évêque de Bois-le-Duc et d'Anvers, Daniel Lindanus, depuis évêque de Ruremonde, le curé de St-Michel, Henri Backx, le licencié Philippe Roussel, chanoine de Saint-Pierre, etc., etc. Plusieurs de ces savants personnages avaient pu apprécier les enfants de saint Ignace au concile de Trente, aux diètes de Worms et d'Augsbourg ; rentrés dans notre pays, ils favorisèrent de tout leur pouvoir l'établissement des collèges de la Compagnie.

A côté de ces éminents représentants du clergé séculier, les plus fervents supérieurs des ordres religieux, ceux qui appelaient de tous leurs vœux la réforme des monastères, étaient heureux de se servir dans ce but du ministère des premiers jésuites et des exercices spirituels de saint Ignace. De plus, ils s'efforçaient dès lors de contribuer généreusement à la fondation et au développement des collèges de Compagnie. Outre le vénérable abbé de Liessies, Louis de Blois, dont nous avons déjà parlé, Nicolas Lentailleur, abbé d'Anchin, Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast, Gérard d'Hemricourt, abbé de Saint-Bertin et depuis 1561 évêque de Saint-Omer, se firent un honneur d'établir et de doter les collèges de Douai et de Saint-Omer.

Parmi les grands seigneurs laïcs, nous pouvons placer au premier rang le marquis de Berghes, Jean de Glymes, qui fit

(1) *Imago*, lib. VI, p. 743.
(2) Cfr ORLANDINO, *Hist. Soc.* P. I. lib IV. n° 50.

beaucoup pour le collège de Louvain et qui était grand ami du P. Mercurien (1). Les comtes d'Aremberg, de Boussu, de Ligne, de Berlaymont, etc., et en général tous les seigneurs qui faisaient profession ouverte de leur attachement à la vieille religion catholique aimaient à protéger la Compagnie, tandis que ceux qui favorisaient plus ou moins les nouvelles erreurs et les sectes hérétiques, se défiaient par là même du nouvel ordre, institué précisément pour tenir tête à l'hérésie et pour défendre les doctrines de l'Église et les droits du Saint-Siège.

Il en était de même dans les hautes cours de justice et dans les magistratures communales. Plusieurs des plus éminents magistrats ne se contentèrent pas seulement d'approuver les mesures proposées par le souverain pour l'établissement légal de la Compagnie ; ils voulurent aussi s'associer au devéloppement de ses œuvres. Ainsi Élie Van Schoor, secrétaire du conseil de Brabant, donna dès 1556 aux jésuites de Louvain l'immeuble qu'ils habitèrent au mois de septembre de cette année ; le conseiller de Flandre, Guillaume de Pamele, depuis président du Conseil privé, contribua à la fondation du collège de Bruges ; bien d'autres encore se montrèrent pleins de bienveillance à l'égard des premiers jésuites belges.

Le P. Ribadeneyra, durant son premier séjour de dix mois à la cour et dans nos différentes provinces, ainsi que dans sa deuxième mission en Belgique pendant l'année 1558, contribua puissamment pour sa part à cette formation de l'opinion publique en faveur de la Compagnie naissante.

Aussi est-on fort étonné quand on lit dans un récent ouvrage les lignes suivantes : « Tous les Belges, évêques et curés aussi bien que bourgeois et nobles, s'opposèrent à la pétition des jésuites. On accusait déjà la Compagnie d'être dangereuse pour le clergé séculier et pour les autres ordres monastiques et

(1) V. *Imago*, p. 742 et *De Vita Mercuriani*, p. 25. Le marquis de Berghes était le frère aîné du prince-evêque de Liége, Robert de Berghes ; sa pieuse épouse, Marie de Lannoy, était en correspondance avec saint Ignace et nous avons encore la lettre que le saint fondateur lui adressait au sujet des collèges à fonder dans les Pays-Bas. Cfr. Genelli, *Leben des H. Ignatius*, p. 361.

d'empiéter sur les pouvoirs temporels. Viglius lui-même combattit vigoureusement les jésuites qui, auprès de Philippe II, ne trouvèrent pour les appuyer que D. Gomez de Figueroa, duc de Féria (1). » Ces affirmations tranchées ne reposent sur aucun fondement. Après tout ce que nous avons constaté dans les pages qui précèdent, selon les témoignages les plus authentiques et les documents les plus sûrs, on pourra apprécier la valeur historique de ces assertions générales qui nous semblent bien légèrement émises (2).

(1) *La Contre-Révolution religieuse au XVIe siècle* par Martin Philippson, professeur à l'Université de Bruxelles. — p 76. — Muquardt, 1884.

(2) Pour montrer combien ce livre est inexact et négligemment fait, à ne rien dire de plus, il suffit de mentionner quelques erreurs qu'on a de la peine à s'expliquer chez un auteur sérieux. Ainsi, à la même page 76, on parle d'une lettre écrite par saint Ignace au *comte de Berg*, et l'on renvoie à *Genelli* (traduc. franc. II, 263.). Or, à l'endroit indiqué de *Genelli*, soit dans la traduction française, soit dans l'original allemand, (p. 361) je trouve que saint Ignace écrivit cette lettre non au *comte de Berg* (beau-frère du Prince d'Orange), mais à la marquise de Berghes, *Marchionissa de Bergis*. Mais voici qui est de plus grande conséquence. A la page suivante 77, on nous assure que « les auteurs jésuites conviennent eux-mêmes de ce fait que, toutes les semaines, quelques dames (de Louvain) se faisaient flagelller par les pères de la Compagnie, au grand scandale du public » et l'on renvoie à l'*Imago primi sœculi*, livre VI, p. 736. Or, à la page citee, loin de *convenir de ce fait*, assurément très scandaleux, les auteurs jésuites prouvent que cette grave accusation a été démontrée fausse de tout point, après enquête et jugement de la Faculté de Théologie de l'Université. — Enfin, ce qui nous semble un comble, p. 123, on affirme, en traitant de l'obéissance dans la Compagnie, que « le ve chapitre de la VIIe partie des « Constitutions *prescrit en toutes lettres* qu'il faut obéir au pape sans res- « triction même de péché et qu'on est également obligé de commettre « un péché, tant mortel que véniel, si le supérieur le commande au nom « de N. S. Jésus-Christ en vertu de l'obéissance. » Et, pour que personne n'en doute, on cite en note, (p. 124), le texte latin de ce fameux chap. ve de la VIIe partie des Constitutions « texte trop remarquable, ajoute le savant professeur, pour ne pas être cité en entier, surtout parce qu'il est aussi court que significatif. » Or, ce texte latin expose tout simplement, — comme d'ailleurs le titre même du chapitre l'indique — « Que les Constitutions n'obligent pas sous peine de péché : *quod Constitutiones peccati obligationem non inducunt*. » Un contre-sens aussi manifeste doit-il être attribué

Après quelques semaines de séjour à Gand, Ribadeneyra revint à Bruxelles vers le milieu du mois de novembre. Avant de retourner à Rome rendre compte au Père Laynez du résultat de sa négociation, il voulait remercier le roi des faveurs obtenues; il voulait aussi témoigner sa reconnaissance aux seigneurs de la cour, ainsi qu'aux dignes écclésiastiques et aux magistrats qui l'avaient aidé et soutenu dans toutes ses démarches.

Enfin le 25 novembre 1556 il partit de Bruxelles accompagné de François Giraldo et de Jacques Ledesma, le savant docteur de Louvain, récemment reçu dans la Compagnie. A cause de la guerre imminente entre la France et l'Espagne, ils prirent leur route par l'Allemagne ; ils eurent beaucoup à souffrir des rigueurs de la saison et du mauvais état des chemins, et arrivèrent exténués à Florence dans les premiers jours de l'année 1557. Ils trouvèrent toute l'Italie en armes. Les troupes du duc d'Albe, vice-roi de Naples, avaient franchi les frontières de l'État pontifical. Le duc de Guise et les Français, accourus au secours du Saint-Siége, s'étaient déjà emparé de Sienne et fermaient les avenues de Rome. Mais Ribadeneyra avait hâte de s'aboucher avec ses supérieurs ; il résolut de braver tous les dangers ; visiblement protégé par la Providence, il arriva à Rome le 3 février 1557, après une absence de quinze mois.

Par suite de la guerre, la capitale du monde chrétien était alors dans une étrange confusion. Mais bientôt le sort des armes fut favorable à l'Espagne. Après la défaite du duc de Guise en Italie et l'éclatante victoire de Saint-Quentin, remportée le 10 août 1557 sur la France par les troupes du duc de Savoie et du comte d'Egmont, il fallut conclure une paix définitive. Le Pape Paul IV envoya le cardinal Charles Caraffa, comme légat à

à une impardonnable légèreté, à une crasse ignorance ou à une insigne mauvaise foi ? On est libre de choisir. Mais l'auteur peut s'écrier triomphalement : « Voilà donc les pires accusations des adversaires de l'Ordre de Jésus parfaitement justifiées par les constitutions de Loyola elles-mêmes ! » Et c'est ainsi qu'on écrit l'histoire. Un livre qui, en quelques pages, renferme de pareilles méprises, ne mérite aucune confiance et ne possède évidemment aucune valeur scientifique.

Bruxelles, et le Père Salmeron dut le suivre en qualité de secrétaire et de conseiller, comme il avait accompagné l'année précédente la légation du cardinal de Pise.

Pour mieux assurer les résultats de la négociation que Ribadeneyra avait menée à bonne fin quelque mois auparavant, le Père Laynez, avec l'autorisation du Pape, adjoignit celui-ci au Père Salmeron. Peut-être raconterons-nous un jour, d'après les lettres du zélé négociateur, les péripéties diverses de ce second séjour à la cour du souverain des Pays-Bas.

La première mission de Ribadeneyra en Belgique était donc heureusement accomplie. Les voies étaient ouvertes pour de plus amples développements ; la protection des plus honorables personnages de l'Église et de l'État était acquise aux enfants de saint Ignace dans les Pays-Bas ; les premiers collèges étaient offerts à la Compagnie dans les villes de Tournai et de Louvain ; d'autres purent bientôt s'ouvrir à Dinant, à Anvers, à Bruges, à Douai, à Cambrai, à Saint-Omer, sous l'active impulsion d'un jésuite belge, le P. Everard Mercurien qui succéda, comme provincial, à son compatriote le P. Bernard Olivier.

Malheureusement, après le départ de Philippe II pour l'Espagne en 1559 et après la séparation de la province rhénane d'avec la province belge décrétée par le P. Laynez en 1565, les troubles excités par les sectaires et fomentés par les ennemis de la maison de Habsbourg en France et en Angleterre, entravèrent pendant plusieurs années le progrès des œuvres de la Compagnie dans nos provinces. Mais après l'entière pacification de nos provinces méridionales par le génie militaire et l'habile politique d'Alexandre Farnèse (1585-1592), l'institut de Saint Ignace se répandit rapidement dans les villes de la Belgique ; il prit bientôt des développements tels qu'en 1611, année de la mort de Ribadeneyra, il fallut songer à diviser une seconde fois, en deux parties, l'une pour la wallonnie, l'autre pour les contrées flamandes, la vaste et prospère province établie plus de cinquante ans auparavant, en 1556, grâce au zèle du jeune négociateur dont nous venons de suivre et de raconter les longues et persévérantes démarches. O. P.

APPENDICE

DOCUMENT XXXIV

LETTRES PATENTES DE PHILIPPE II

ACCORDANT AUX PÈRES JÉSUITES LA FACULTÉ DE S'ÉTABLIR DANS LES PAYS-BAS

(Gand, 20 août 1556)

Philippe, par la grâce de Dieu, roy de Castille, d'Aragon, de Léon, des Deux-Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galice, des Maillorques, de Séville, de Sardaine, de Cordoue, de Corsicques, de Murcie, de Jaen, d'Algesire, de Gibraltar, des Isles Canaries et des Indes, tant orientales qu'occidentales, des Isles et Terre-Ferme de la mer Oceane, archiduc d'Austria, duc de Bourgoigne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, de Geldres et de Milan, conte de Habsbourg, de Flandre, d'Artois, de Bourgoigne, de Tirol, Palatin et de Haynnau, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Zutphen, prince de Swane, marquis du Saint Empire de Rome, seigneur de Frize, de Salins et Malines, des cité, villes et pays d'Utrecht, d'Overyssel et de Groeninge et dominateur en Asie et en Africque, a tous ceux qui ces presentes veront, salut.

Reçeu avons l'humble suplication de ceux de la Société du Nom de Jésus, contenant, comme ladite Société a esté instituée et confirmée par le Pape Paul III de ce nom, et depuis aussi approuvée par le Pape Jules aussi III, avec profession de porter et avoir soing, non seulement de leur propre salut, mais aussi de tout autres, soient Chrétiens, Payens ou Hérétiques, et les attirer et réduire (tant qu'en eux est) à la religion chrétienne ; et suivant ce lesdicts supliants désirant satisfaire à leur dicte profession et consuivre leur fin, ne refusent nuls labeurs, peines ny travaux, ores que ce soient avec nations bien loingtaines, et barbares, ou ils pensent pouvoir augmenter la dicte Religion chrétienne, de sorte que la dicte Société, avec l'ayde et grace de Dieu, est multipliés, non seulement en Espaigne, Portugal, Sicile, Italie, France, Allemagne, mais aussi es Indes, et semblables incognus et loingtains pays, preschants la parole de Dieu avec grand prouffit. Ce considéré et que par le moyen et

travail de ladite Société, icelle religion chrétienne est merveilleusement augmentée, et grand bien advient et succède au peuple, ou elle exerce son ministère et service et combien qu'en ladite Société il y a plusieurs doctes et devotes gens, et mesmes jeunes esprits de grand espoir de noz pays de pardeça, nayants aucune place ou lieu fixe et seur pardeça pour y exercer leur dict ministère comme ils ont faict aux autres nations, desirant en cest endroit nous faire tres-humbles services, et pourveoir au salut de noz subjets de pardeça, selon la capacité de la grace que Dieu leur at donné, ils nous ont très humblement supplié quil nous pleust admettre ladicte Société, et ceux qui en voudront être, par tous nos pays de pardeça et aussi approuver, ratifier et confirmer leurdite institution et profession, et même octroyer qu'ils puissent jouir et user des graces, privilèges et concessions accordées a ladite Société par le Saint Siége apostolique, sauf quils ne pourront precher sans prealablement avoir congé et licences des Eveques, pasteurs et autres ordinaires, sans toutefois pour ce être subjets a la coërcion et jurisdiction desdits Eveques, pasteurs et ordinaires, en tant quils sont reservez au Saint Siège apostolique, tant et si longtemps quils se gouverneront honestement, sans faire schandal, et se regleront selon leur dite profession et institution, et en cas qu'autrement ils vivront (que Dieu ne veuille) en dépravant leur bonne vie, mœurs et doctrine, que dès lors nous et nos successeurs les pourront submettre à la jurisdiction desdits Evêques ou aultres ordinaires ; et pour ce que pour parvenir a leur desirée intention, façonner et instruire les cœurs du simple peuple, qu'en tout œuvre est requis avoir la lumière de sa science, et a ceste fin, besoing, instituer aucun college, et icieux doter des rentes et aucuns revenuz, sans les secours desquels on ne peult bonnement estudier, pour y nourrir et entretenir ceux quil plaira a Notre Seigneur appeler a ladite Société, et seront peu instruits ès sciences, pour par icelles, plus facilement entendre au salut de leurs ames, et a l'utilité dudict peuple, ils nous ont aussi suppliez et reques, quil nous pleut leur permettre et octroyer avoir et construire tels colleges, et iceux pouvoir fonder des rentes et amortir lesdites rentes et autres biens, que les villes, princes, seigneurs, et autres personnes privéez pour le service de Dieu veudront delaisser audits colleges, et qu'icelles rentes, biens et revenuz soient de telle condition et nature, comme aultres biens de l'église et de religion (sauf toutefois nostre droits en toute chose) et pourveu quils seront tenuz obtenir consentement des Eschevins et aultres recteurs et gouverneurs de villes, ou ils voudront instituer som-

blables colleges, pour amortir lesdites rentes si avant que ledit consentement sera besoing, et ou il ne sera besoing que suffisse nostre dicte license, et congé pour cesdits biens, rentes et revenuz être amortiz dès maintenant pour lors, et sur ce leur faire despecher nos lettres en tel cas pertinentes.

Sçavoir faisons, que nous, les choses susdites considerés, ausdits suppliants inclinants favorablement a leur dite supplication et requette, nous avons octroyé, consenty, accordé, octroyons, consentons, et accordons de grace spéciale, par ces présentes, quils puissent et pourront resider ès pays de pardeça et vivre en iceux, selon leur institution et profession suditte : bien entendu toutefois, quils ne se pouront ingerer en l'exercice d'aucune chose appartenante a l'office pastoral, sans le sçeu, consentement, et bon gré tant des curés des lieux, que des Eveques, et aultres ordinaires, auxquels l'auctorité en appartient, et quant aux biens immeubles et rentes quils acquerront en nosdits pays de pardeça, pour la fondation et dotation des colleges, quils pouront construire en iceux, ils seront tenus preallablement obtenir le consentement de ceux quil appartiendra, selon les statuts et privileges des pays, ou lesdits biens seront scituez, et faisant d'icelluy consentement apparoir a nos amez et feaux les chefs, trésorier general et comis de nos domaines et finances, sera par yceux advisé et ordonné de leur en faire depecher telles lettres, que selon la nature et qualité desdits biens se trouvera convenir.

A quoi dez maintenant, pour lors les avons authorisé, et authorisons par ces dites présentes, si donnons en mandemens a nos amez et feaux les chef, presidents et gens de nos privé et grand conseaux, auxdits de vos finances, chancellier et gens de nostre Conseil de Brabant, gouverneur, president et gens de nostre Conseil a Luxembourcq, gouverneur, chancellier et gens de notre Conseil de Gueldre, gouverneur, presidents et gens de nos consaux de Flandre et Arthois, grand-bailly d'Hainault, gouverneur, president et gens de nostre Conseil a Namur, gouverneur, president et gens de nostre Conseil a Utrecht, gouverneur de Lille, Douay et Orchies, prevost le comte a Valanciennes, bailly de Tournay et du Tournaisis, rent-maitres de Beuwert et Beriskerkers et Zelande, ascoutette de Malines, et tous aultres nos justiciers, officiers et sujets qui ce regardera, que de nostre presente grace, octroye consentement et accord, selon et en la manière que dict est, ils fassent, souffrent et laissent lesdits supliants, plainement et paisiblement jouïr et user, sans leur faire, mettre, ou donner ny souffrir etre fait, mis ou donné aulcun trouble ou empechement au contraire, car ainsi nous plait-il.

En temoing de ce, nous avons fait mettre nostre scel à ces présentes, données en nostre ville de Gand le 20e jour d'aoust, l'an de grace 1556, decs nos regnes a sçavoir des Espaignes Sicile, etc., le premier, et d'Angleterre, France, Naples, le troisieme.

(Ainsi écrit sur les plis). Par le Roy.

(Signé) D'OVERLOOPE.

DOCUMENT XXXV

EXTRAIT DES LETTRES PATENTES POUR LE BRABANT

(Bruxelles, 14 octobre 1556)

Les trois premiers paragraphes de ces lettres sont identiquement les mêmes que ceux de l'octroi du 20 août. Le dernier paragraphe seul diffère :

« A quoi dez maintenant pour lors les avons authorisé et authorisons par ces dictes présentes, sy donnons en mandement à nos amez et feaulx les chancelier et gens de nostre conseil en Brabant, mayre de Louvain, amman de Bruxelles, écouttetes d'Anvers et de Bois-le-Duc et à tous aultres nos justiciers officiers et subjets et ceux de nos vassaulx et vassains seigneurs de notre dict pays de Brabant que ce regardera, que de nostre présente grace, octroy, consentement et accord selon et en la manière que dict est-il, facent, souffrent et laissent les dicts suppliants plainement et paisiblement joyr et user sans leurs faire mettre ou donner ne souffrir estre faict mis ou donné aulcun trouble ou empeschement, au contraire, car ainsy nous plait-il:

« En temoing de ce nous avons faict mestre nostre scel à ces présentes. — Donné en nostre ville de Bruxelles, le quatorzième jour d'octobre de l'an de grace 1556. De nos règnes à sçavoir des Espagnes et Sicille le premier, et d'Angleterre, France, Naples, le troisième. »

(Sic subscriptum supra plicam). Par le Roy en son conseil.

(Et signatum). FACUWEZ.

DOCUMENT XXXVI

LETTRE INÉDITE DU P. RIBADENEYRA AU P. POLANCO

(Gand, 2 septembre 1559)

Muy R^do^ en Cristo Padre.

La gracia y paz del S. Espíritu consuele siempre el corazon de V. R. y á toda la Compañía, pues otra pienso que no bastara. Ahora en este punto recaba el Sor P^o^ de Zárate de mostrar un capítulo de una carta de Francisco Reboster de XI de Agosto, en el cual le escribe el tránsito de nuestro bienaventurado padre M^o^ Ignacio, tan lloroso para todos nosotros cuan glorioso para él. Ya V. R. puede pensar lo que yo sentiria con esta nueva, y como se me quebrantaria el corazon ; mas en fin, alzando los ojos á aquel mismo padre que yo deseaba, y dél á la divina providencia que él siempre miraba, no pude si no consolarme, sabiendo por cierto que la Compañía de Jesus no estaba fundada principalmente sobre Ignacio, mas sobre Jesu Cristo, el cual habia levantado á este su siervo para edificar y levantar esta obra de sus manos, y que es omnipotente para darnos otro y otros, que aunque no sean Ignacios, serán tales cuales los habemos menester; y consuélame el ver el ejemplo que Fray Juan Hurtado á la hora de su muerte decia, que quiso Nuestro Señor quitar á la Iglesia nueva y recien nacida, en un mismo dia, á las dos columnas que parece que la sustentaban, para mostrar que él era él que la sostenia y acrecentaba ; consuélame la esperanza que Nuestro santo y bienaventurado padre tenia, que despues de sus dias habia de mejorar la Compañía y venir espíritus más abrazados en el amor del sumo bien ; y yo no dudo nada, si no que así como Nuestro Señor nos le dió *ut esset exemplum*, asi nos le quitó *ut esset intercessor*. Una cosa lloro, y quebrántaseme el corazon cuando la pienso, que no haya merecido hallarme presente á aquel glorioso y beato tránsito ; mas en fin, no era razon que se hallasse presente á la muerte, él que tan poco se ha sabido aprovechar de su vida ; mas no dudo, ó glorioso y bienaventurado padre mio Ignacio (que en fin aunque eras padre de toda la Comp^a^, lo eras mio particularmente, habiéndome particularmente engendrado en Jesu Cristo) que de alla del cielo me favorecera vuestro espíritu, y que por servos ahora más bienaventurado, no tendreis menos amor y socorrereis menos áquien ha ahora más menester vuestro socorro, cuanto más solo queda y más falto de vuestra presencia. *Obsecro, Domine, ut fiat in me duplex spiritus Heliæ servi tui*. No sé que me diga, y asi digo lo que me viene. Padre mio, M^o^

Polanco, una cosa suplico á V. R., que me avise ó me mande avisar lo que tengo de hacer acerca de lo que á nuestro Padre escribia, que al Vicario general de la Compañía, que hubiere hasta que tengamos general, represente V.R. lo que escribia á nuestro Padre Santo, para que me mande responder porque deseo en todo acertar; y tambien pido me haga avisá del glorioso tránsito y de todo lo de más que alla hay muy particularmente, pues será parte para que no desmayemos, mas nos consolemos, los que aqui andamos. Yo no pienso comunicar esta nueva à ninguno de los nuestros de por aca, hasta tanto que reciba cartas de Roma ó lo sepa por otras vias, para proceder como conviene.

De Gante 2 de sett. 1556.

Los negocios se trataran acá con el mesmo cuidado que primero.

De V. R.

Siervo en Jesu Christo

PEDRO DE RIBADENEYRA.

DOCUMENT XXXVII

BREF DU PAPE PIE IV AU CARDINAL DE GRANVELLE (1).

(Rome, 18 novembre 1561).

PIVS, PP. IIII°.

Dilecte fili noster, salutem, et apostolicam benedictionem. Officii, quod sustinemus, nos solicitudo compellit : quanto vinea Domini ubique fere vulpibus eam demolientibus in dies magis deformatur, atque vastatur: tanto studiosius bonos, et utiles operarios in eam inducere : qui et vulpes repellant, eamque a vepribus, ac spinis diligenti cultura, et assiduo labore perpurgent. Omnipotens sane, et misericors Deus, qui Ecclesiam suam nova semper prole fœcundat ; et pro patribus in ea filios exoriri facit : ad laudem nominis sui, et ad

(1) Antoine Perrenot de Granvelle fut préconisé cardinal dans le consistoire du 24 février 1561 ; il prit les insignes cardinalices la veille de Pâques, qui tombait cette année le 6 avril.—V. STRADA, *Bell. Belg.*, Dec. I, lib. 3. – WEISS. *Papiers d'Etat de Granvelle*, t. IV, pp. 295 et suiv.

Ecclesiæ suæ sanctæ utilitatem, non ita pridem novum, ut scis, religiosorum ordinem excitare dignatus est : qui quidem ab eo ipso, cui se sanctissime devoverunt, Jesu societas appellati, jure id sibi inditum nomen ostendunt : quandoquidem toto animo, totaque mente, et omnibus viribus suis ei fideliter, et strenue inserviunt : animarum salutem, quas ille sanctissimo suo sanguine redemit : sitientes; et quanta maxima possunt, diligentia procurantes. Qui quidem ordo a Sede Apostolica approbatus, et confirmatus, tanquam vitis abundans palmites suos non modo per Italiam, Hispaniam, Lusitaniam : sed etiam per superiorem Germaniam constitutis ubique multis societatis suæ Collegiis, extendit. Quin etiam eos usque ad fines orbis terræ, et Indorum Regna admirabili fœcunditate propagavit, et protulit. Quanta ab hoc ordine utilitas ad Ecclesiam catholicam perveniat, nos ipsi prope quotidie non audimus modo : sed etiam experimur : qui horum Dei famulorum opera assidue utimur : modo eos in has, modo in illas provincias mittendo : in quibus tam promptos animos ad hujus Sanctæ Sedis obsequia, tantum studium ad tuendam, et propagandam fidem catholicam invenimus: ut nullius unquam quamvis longi itineris, navigationisve labores recusent : nulla pericula, divino nimirum auxilio freti, pertimescant : Sed a nobis, quocunque usus venerit, missi summa mentis alacritate mandata nostra conficiant. Sed quo meliores hi Dei servos, et Ecclesiæ se ministros præbent : quo tam turbulentis hisce Ecclesiæ temporibus, eorum utilior est opera, et industria opportunior : hoc fovendus magis hic ordo a nobis est ; et Apostolicæ Sedis, de qua ita assidue merentur, præsidio defendendus, atque ut ubique crescat, ac multiplicetur, optandum est. Sane quanto in discrimine in ista nobilissima Flandriæ provincia, et aliis finitimis dominiis Charissimi in Christo filii nostri Hispaniarum Regis Catholici, Catholica religio versetur : quantopere hæreticorum sectæ ibidem augeantur : circumspectio tua melius, quam nos, novit. Quod enim nos audimus, ipse oculis tuis cernis. Itaque pro pastorali nostro officio, et Regis etiam ipsius causa, mentis nostræ oculos ad istorum populorum salutem conversos tenentes : cum intelligamus hunc societatis Jesu ordinem plurimum prodesse posse ad hæreticæ pravitatis pestem, ibi reprimendam, et catholicam fidem conservandam : faciendum esse duximus, ut ipsius ordinis protectionem circumspectioni tuæ potissimum in istis partibus committamus. Novimus enim, quanto domus Dei zelo ardeas; quantam curam, solicitudinemque sustineas; ut istos populos, et in fidei Catholicæ cultu, et in Regis ipsius obsequio contineas. Nec vero ignoramus, quantum consilio, et rerum maximarum usu, et auctoritate valeas. Quamobrem hortamur te, et omni animi studio requi-

rimus : mandaturi etiam vehementius, nisi modestiam tuam, et erga sedem Apostolicam, cujus tam præclarum membrum es, reverentiam cognitam haberemus; ut hujus ordinis, societatisque defensionem, patrociniumque suscipias: et apud dilectos, ac devotos filios nostros Lovanienses, et alios quoscumque, ubi opus fuerit, ipsam societatem, ac singulos ejus societatis diligentissime tuearis: eosque foveas, et a nobis, ac Sede Apostolica quam commendatissimos habeas. Quæcunque illi opera charitatis efficient, tum prædicando, ut solent, verbo Dei, tum juventute erudienda, et ad pietatem informanda ; tum ministrandis Ecclesiæ sacramentis : horum tot, et tam piorum operum particeps ipse futurus es; et præter hoc tuæ protectionis premium : eorum quoque assiduis precibus apud omnipotentem Deum munieris : populisque istis, quorum salutem præcipuæ curæ tibi esse scimus, maximam utilitatem afferes. Datum Romæ apud Sanctum Petrum, sub Annulo Piscatoris, die XVIII novembris M.D.LXI. Pontificatus nostri anno secundo.

ANT. FLOREBELLUS LAVELLINUS.

Sur le dos était écrit :

Dilecto filio nostro Antonio, Sanctæ Romanæ Ecclesiæ presbitero Cardinali de Granvella vocato.

VARIÉTÉS.

—

LE DOUZIÈME CENTENAIRE

DE

SAINTE WAUDRU, PATRONNE DE MONS

(687-1887)

Ce ne sont pas seulement les vieilles communes flamandes qui savent pieusement conserver dans notre pays les souvenirs du passé et célébrer avec enthousiasme les glorieux anniversaires de la patrie; les contrées wallonnes, elles aussi, ont religieusement gardé la mémoire des grands hommes, des saintes héroïnes qui ont fondé et honoré leurs antiques cités. La ville de Mons vient de prouver avec éclat qu'elle a su maintenir intact et profond le sentiment de la reconnaissance envers l'auguste patronne, qui depuis douze siècles a veillé aux destinées de la capitale du Hainaut, dont le monastère fondé par elle a été l'origine et le berceau. Cette noble persistance de la mémoire du cœur ne doit pas nous étonner de la part des concitoyens de sainte Waudru.

L'illustre fondatrice de Mons appartenait à l'une de ces grandes familles nationales qui, au VIIe siècle de notre ère, ont répandu la civilisation chrétienne dans nos provinces, jusqu'alors en majeure partie païennes et barbares. On sait que le VIIe siècle fut chez nous le précurseur et le préparateur des merveilles opérées au siècle suivant par nos trois grands Carlovingiens, Charles Martel, Pépin le Bref et Charlemagne. La pieuse famille de sainte Waudru était apparentée à la vaillante race de Pépin de Landen, race de héros et de saints (1).

(1) Sainte Waudru eut une gloire presque unique : elle fut en même temps la fille, la sœur, la nièce, la cousine, l'épouse et la mère de grands Saints. Elle était la fille de saint Walbert et de sainte Bertille, vénérés à Cousolre ; elle était la sœur de sainte Aldegonde, vénérée à Maubeuge, nièce du bienheureux Pépin de Landen, de sainte Itta, de sainte

Aussi ce n'est pas seulement le souvenir isolé de sa patronne spéciale que la ville de Mons a voulu célébrer ; il convenait d'associer à cette fête la mémoire des bienheureux parents de la fondatrice, dont les précieuses dépouilles sont honorées parmi nous. C'a été un touchant spectacle de voir, dans la magnifique procession qui a parcouru les rues de Mons, le 21 septembre dernier, les châsses splendides renfermant les reliques de S. Vincent Madelgaire, de Ste Aldegonde, de S. Ghislain, de Ste Aye, de S. Landri, etc., accompagnant les glorieux restes de Ste Waudru, qui s'avançaient sur le *car d'or* traditionnel. Tous ces saints semblaient venir rendre un solennel hommage à la noble fondatrice de Mons ; les catholiques accourus de toutes les parties du Hainaut acclamaient au passage et promenaient triomphalement dans les murs de la cité montoise cette grande famille de saints qui avaient procuré à nos ancêtres les bienfaits de la foi, de la charité et de la civilisation chrétiennes (1).

Après le cortège religieux, à la suite des Saints qui ont planté la foi dans nos contrées, venait le cortège historique et national qui représentait les principaux personnages qui ont illustré le Hainaut et rendu hommage à sainte Waudru. D'abord apparaissait Baudouin VI, allant avec sa famille et ses vassaux honorer les reliques de la Patronne de Mons avant de partir, en 1203, pour cette croisade qui devait faire d'un prince belge le premier empereur latin de Constantinople. Ensuite défilaient à cheval les vaillants guerriers et leurs dignes épouses qui devaient élever si haut la gloire du nom belge, sur les rives du Bosphore, dans les plaines de l'Attique et de la Morée.

Un groupe, non moins brillant, mais d'un tout autre carac-

Amalberge ; la cousine de sainte Aye, de saint Hydulphe, de saint Emerbert, de sainte Gertrude, de sainte Renelde, de sainte Gudule ; elle fut l'épouse de saint Vincent Madelgaire, qui est toujours resté en si grande vénération à Soignies ; elle fut la mère de saint Landry, de saint Dentelin, de sainte Adeltrude et de sainte Madelberte.

(1) Voir à ce sujet le beau panégyrique de sainte Waudru, prononcé le 14 septembre, par Mgr Cartuyvels. Cfr. aussi *Acta Sanctorum Belgii*, t. IV, et le bel ouvrage du regretté chanoine Claessens : *Les civilisateurs chrétiens de la Belgique.*

tère, représentait Charles-Quint à peine adolescent, arrivant à Mons, pour y confirmer les privilèges de la Ville et prêter serment en qualité d'avoué de sainte Waudru ; de gracieux pages, et de nombreux courtisans accompagnent le jeune prince qui est reçu par les échevins et le mayeur.

On remarquant surtout l'antique et illustre Chapitre des chanoinesses de Sainte-Waudru, conduit par l'abbesse dont le personnage était représenté par Mme la duchesse d'Ursel, la noble épouse du Gouverneur de la province. Ce groupe était admirable de richesse et de bon goût, et mieux que tout autre rappelait le vieux Mons, dont le Chapitre collégial était l'institution la plus caractéristique. Aussi tous les yeux étaient fixés sur les nobles chanoinesses, s'avançant modestement, revêtues de leurs rochets ornés de riches dentelles, de leurs manteaux d'hermine, de leurs longs voiles blancs rejetés en arrière, et suivies de leurs petits pages portant les longues traînes de cérémonie.

Toutes les classes de la population accueillirent avec émotion et respect ces belles et pittoresques représentations d'un glorieux passé ; elles témoignaient hautement leur reconnaissance envers les membres des familles de la noblesse et de la bourgeoisie montoises qui avaient organisé à leurs frais, avec tant de zèle et de dévouement personnel, ces fêtes religieuses et nationales, dont le Hainaut gardera longtemps le souvenir. Les programmes ont donné en détail les noms de ces familles dévouées et généreuses ; nous ne pouvons que rappeler ici en passant les Abrassart, les Coppée, les Tercelin, les de Patoul, les Harmignies, les Gendebien, les Dynck, les d'Oultremont, les du Roy de Blicquy, les de la Roche et tant d'autres qui ont contribué à la pleine réussite de cette magnifique démonstration de piété et de patriotisme. C'est par de telles manifestations, sans respect humain comme sans intervention officielle, que l'on fait pénétrer dans le cœur de tous et jusque dans les derniers rangs du peuple les sentiments qui sont les plus solides fondements de la société : l'amour de la religion et l'amour de la patrie, le culte des sublimes vertus qui font les nations grandes et fortes, libres et glorieuses.

BULLETIN

DU

JUBILÉ PONTIFICAL

L'importance et la haute signification des témoignages de foi, de dévouement et de confiance envers le Souverain Pontife, qui vont remuer le monde catholique tout entier, nous engagent à publier chaque mois un compte rendu abrégé de ces belles manifestations inaugurées par le touchant pèlerinage des ouvriers français.

Le 16 octobre dernier, le Souverain Pontife a reçu en audience solennelle les 1,600 pèlerins français conduits à Rome par S. Ém. le cardinal archevêque de Reims.

Après avoir entendu pieusement la sainte messe à l'autel de la Chaire de Saint-Pierre dans la basilique du Vatican, tous les membres du pèlerinage sont montés en bon ordre au Palais apostolique. Après l'arrivée du Souverain Pontife, le cardinal Langénieux a adressé une harangue à Sa Sainteté, remerciant chaleureusement le Saint-Père de son hospitalité. Le comte de Mun a lu ensuite un adresse magnifique, où il a parlé de la nécessité de la protection légale à laquelle les corporations ouvrières peuvent prétendre. Il finit en demandant au Saint-Père la bénédiction apostolique pour l'assistance et pour les œuvres ouvrières de la France.

Le Pape a répondu en français ; il a exprimé sa joie de voir un pèlerinage si considérable. Il a loué les ouvriers d'avoir publiquement manifesté leur foi et leur attachement au saint-siège ; Léon XIII s'est félicité de cette affirmation solennelle de leurs sentiments envers l'Église et envers sa personne sacrée ; il a loué les pèlerins de la part qu'ils prennent à la grande œuvre de régénération chrétienne dans le monde du travail. Le Pape a ensuite rappelé que l'Église s'était toujours préoccupée du sort des classes ouvrières. Le Saint-Père a exposé le grand rôle joué par l'Église dans la question sociale, en protégeant et encourageant ces grandes corporations des arts et métiers qui ont si efficacement contribué à la prospérité des États et procuré aux ouvriers et aux artisans un réel bien-être moral et matériel.

Puis le Pape a continué ainsi :

« Cet esprit de maternelle sollicitude, l'Église l'avait fait entrer dans les mœurs des peuples, dans les statuts et les règlements des villes, dans les ordonnances et les lois des pouvoirs publics. Ces règlements, sans doute, et ces actes des pouvoirs publics ne sont pas d'une nécessité indispensable, lorsque dans les conditions qui règlent le travail ne se rencontre rien qui entrave la justice et la moralité de l'ouvrier. Mais quand ces biens sont menacés ou compromis, les pouvoirs publics, en intervenant, font œuvre de salut social. Quoique l'œuvre de l'Église soit en ce temps violemment combattue, Nous n'en continuerons pas moins Nos efforts en faveur de la revendication des intérêts véritables des ouvriers. En attendant, ne vous laissez pas séduire par les fallacieuses doctrines des apôtres de l'impiété. »

Ce discours a fait la plus profonde impression.

Sa Sainteté a ensuite donné sa bénédiction apostolique à l'assistance émue et recueillie.

Avant de se retirer, le Saint-Père s'est fait présenter les chefs des divers groupes régionaux et a eu pour chacun d'eux des paroles réconfortantes.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire du Culturkampf en Suisse. (1871-1886), par CHARLES WOESTE, membre de la Chambre des Représentants de Belgique. — Un vol. in-8o. — Bruxelles, Société belge de librairie. — 1887.

Nous sommes bien en retard pour recommander à nos lecteurs le beau livre de l'éminent représentant d'Alost. Ce livre est avant tout un acte de courage, c'est la revendication des droits imprescriptibles de la conscience chrétienne foulés aux pieds par des sectaires persécuteurs. C'est en même temps une leçon d'histoire à l'adresse de ceux qui dans notre pays comme ailleurs voudraient imiter, soit ouvertement, soit hypocritement les soi-disant *libéraux* des cantons helvétiques. Il semble que presque partout aujourd'hui, le mot *libéral* devient synonyme d'intolérant, de fanatique et de persécuteur. Nous ne pouvons mieux faire connaître l'ouvrage de M. Woeste qu'en reproduisant les lignes que lui consacre un important journal suisse, qui, ayant vu de près le Culturkampf, est très à même par conséquent d'apprécier et de juger l'ouvrage de l'historien belge.

« Le livre que vient de publier M. Woeste, écrit le *Courrier de Genève*, contient une galerie de portraits qui ne fait honneur ni à notre pays ni à ceux qui ont attaché leur nom à l'histoire du *Culturkampf* en Suisse. Il y a là bien des pages que M. Carteret voudrait sans doute déchirer, mais il est trop tard. Ce qui est écrit dans les faits ne s'effacera plus. Par contre, quel honneur pour les catholiques de Genève et du Jura bernois de voir leur noble conduite ainsi glorifiée pour toujours à la face des siècles ! « La « persévérance admirable des catholiques suisses, dit l'auteur, a été pour la « chrétienté tout entière un honneur et un exemple... Le profit ne grisant « pas les persécuteurs, ils se sont dégoûtés de leur propre œuvre ; tout à « coup, la lutte perdit de son intensité dans les foyers mêmes où elle avait « pris naissance. » Mais M. Woeste n'est pas de ceux qui se laissent tromper par les apparences ; il ajoute aussitôt : « Est-ce à dire que le radicalisme « ait renoncé à la guerre contre l'Église ? Non ; ses haines sont irréconcilia- « bles ; elles peuvent se modérer sous l'influence d'une réaction de l'opinion, « ou même s'assoupir pour un temps ; mais elles ne s'éteignent jamais com- « plètement ; elles ne cessent de guetter l'heure favorable à la reprise des « hostilités ; elles se gardent, en attendant, de renoncer à celles des conquêtes « qu'elles ont pu faire sur la liberté religieuse et que les circonstances leur « permettent de conserver. » Nous ne pouvons que remercier le vaillant député belge d'avoir si bien compris et si bien retracé la lutte religieuse en Suisse. Il a su parfaitement montrer la fausseté des prétextes allégués et mettre le doigt sur les vrais motifs du Culturkampf, dont le moindre n'est pas l'impulsion venue de M. de Bismarck. Mais si nos hommes d'État ont été pressés de suivre M. de Bismarck dans la mauvaise voie, pourquoi ne le suivent-ils pas dans la voie du retour ? En tout cas, les catholiques restent sur leurs gardes, et le livre de M. Woeste est une lumière de plus pour eux. »

Conférences sur l'histoire de Macerata, par l'avocat Raphaël FOGLIETTI. — 2 vol. gr. in-8°. — Turin, Baglione 1884-1887. — (en italien *).

Ce n'est pas seulement dans nos pays du nord que se manifeste aujourd'hui une vive émulation de recherches et de publications historiques ; les contrées méridionales de l'Europe participent également à ce mouvement scientifique ; l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont plus de raisons encore que les peuples du Nord de fouiller, de compléter, de faire revivre tout entière l'histoire de leur glorieux passé. Dans ces trois péninsules, pas un coin de terre qui ne soit plein de souvenirs et de monuments. Aussi les monographies spéciales et les travaux d'érudition de tout genre nous

* *Conferenze sulla storia antica dell'attuale territorio Maceratense*. 1 vol de 350 pages. — *Conferenze sulla storia meduevale dell' att. territ. Macer.* 1 vol. de 567 pages.

font connaître de mieux en mieux, dans ses moindres détails et d'après les plus exactes données de la critique, l'histoire de ces contrées qui furent le berceau de la civilisation en Europe. Nous devons une mention spéciale à une importante publication de M. l'avocat Foglietti sur la ville et le territoire de Macerata. Dans une vingtaine de conférences, ce laborieux écrivain nous présente toute l'histoire de l'antique Picenum. Les neuf premières sont consacrées aux temps anciens, les autres au moyen âge. Nous en donnerons ici une rapide analyse.

Sans remonter jusqu'à la conjecturale préhistoire, M. Foglietti constate tout d'abord l'arrivée des premières tribus aryennes venues de la Thrace, paraît-il ; il recueille patiemment les moindres indices de leur séjour dans la contrée (1e conf.) ; puis, il expose ce que l'on sait des incursions des Sicules et des Grecs méridionaux (2e conf.) ; ensuite il nous fait connaître les invasions des Ombres et des Étrusques (3e conf.) ; il s'arrête plus particulièrement aux Piceni qui ont donné leur nom au pays et qui semblent être le résultat de la fusion des différents éléments ethniques antérieurs (4e conf.). Nous arrivons ainsi aux premières relations de cet peuple avec Rome qui finit par l'absorber (conf. 5 et 6). Les trois derniers chapitres de cette première partie (conf. 7, 8, 9,) nous racontent l'histoire du Picenum romain jusqu'aux invasions lombardes du 7e siècle.

Dans toute cette première partie, l'auteur fait preuve d'une vaste érudition et se montre parfaitement au courant des récents progrès de l'ethnographie et de la philologie comparées. Remarquons en passant qu'à propos des invasions germaniques, M. Foglietti partage l'opinion de ceux qui pensent qu'on a beaucoup exagéré les ravages et les destructions qui auraient été la suite des conquêtes barbares des ve et vie siècles (t. I, p. 306 et suivantes). Par contre, l'auteur nous semble avoir des idées peu exactes sur les premiers sièges épiscopaux en Italie ainsi que sur leurs rapports avec le siège de Rome et sur les origines du pouvoir temporel (t. I, p. 260).

Le second volume de l'histoire de Macerata nous expose d'abord les conséquences politiques de l'établissement des Lombards pour les cités du Picenum (conf. 1 et 2) ; l'auteur nous montre ensuite la persistance des institutions lombardes sous les Carlovingiens et leurs successeurs jusqu'à l'année 1200 (conf. 3, 4, 5.). Nous sommes en plein moyen âge et nous prenons connaissance de cette grande époque par l'étude approfondie du régime municipal, de l'autorité des podestats, des attributions des différents conseils, par l'examen des lois pénales et fiscales, enfin par le tableau des institutions religieuses et de leur influence sur les communes jusqu'en l'année 1445, (conf. 6, 7, 8, 9, 10). L'auteur s'attache surtout à nous faire connaître cette période d'après les archives municipales et les documents inédits ; nous pénétrons ainsi dans le vrai milieu où s'agitent tant d'événements divers, et ce milieu nous aide à les comprendre et à les

apprécier. Nous avons ici une excellente contribution à l'histoire du droit municipal du moyen âge et nous y trouvons de plus d'utiles rapprochements avec les situations analogues que nous offre le développement des communes flamandes à cette époque si pleine de vie et de mouvement, si souvent calomniée par l'ignorance ou la mauvaise foi.

Nous ne pouvons terminer ce rapide compte rendu sans dire un mot de la légende de saint Julien l'hospitalier, lequel, comme on sait, est le grand patron de Macerata. L'auteur, nous semble-t-il, n'est pas parvenu à résoudre les inextricables difficultés que présente ce sujet (t. II, pp. 52 et suiv.) Il accepte trop facilement les données traditionnelles de la fin du moyen âge, qui elles-mêmes se contredisent. Ainsi rien ne prouve qu'il faille placer la naissance de saint Julien l'Hospitalier à *Ath* en Belgique, ni la fixer au VIIe siècle ; d'autres traditions le font naître à *Apt* en Provence, à *Brioude* en Anjou, etc.; il y a eu probablement autrefois confusion de noms et de personnages. Plusieurs localités de la Gaule revendiquent pour elles, avec autant de titres que Macerata, le privilège d'avoir été le théâtre de la bienfaisance du grand seigneur devenu par charité passeur d'eau et généreux hospitalier. Ensuite l'histoire merveilleuse d'un cerf ou d'un serf qui prédit au brillant chasseur qu'un jour il sera le meurtrier de son père et de sa mère, ainsi que la manière dont plus tard cette prédiction est accomplie, tout cela fait l'effet de détails absolument légendaires, empruntés aux idées de fatalité païenne et aux anciens contes orientaux qui, surtout à l'époque des croisades, pénétrèrent en Occident et se mêlèrent à des faits traditionnels, dont la version primitive avait sans doute quelque fondement et se rapportait à des personnages réels. Or, c'est précisément à cette époque qu'apparaît dans l'Europe occidentale, avec des variantes locales, et la légende et en même temps le culte si populaire de saint Julien ; celui-ci devient alors le patron des hospices qui s'élèvent partout en faveur des pèlerins et des voyageurs. Avant le VIIe siècle on ne trouve nulle part trace de l'histoire de saint Julien, telle que la raconteront plus tard Durand, Vincent de Beauvais, etc., et qui prendra sa forme définitive dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine.

Le P. Cahier remarque très bien dans ses *Caractéristiques des saints* (t. I, p. 124), qu'il n'existe pas encore de travail sérieux « où les vraies origines du culte de saint Julien soient débattues sans trop de concessions ni d'opposition à la crédulité du vieux temps. »

Lettres du P. Marco d'Aviano, publiées par Onno Klopp. — 1 vol. in-8°.

Le célèbre historien Onno Klopp, converti au catholicisme dès 1874, va offrir au Souverain Pontife, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté, la correspondance complète de l'empereur Léopold Ier avec le P. Marco d'Aviano, le légat du Pape à l'époque de l'invasion ottomane de 1683. Quelques fragments de cette intéressante correspondance avaient été

déjà publiés par M. Klopp, lors du deuxième centenaire de la libération de Vienne. La correspondance complète entre l'humble capucin et l'empereur Léopold comprend 332 lettres, de 1680 à 1699. Elle est extraite tout entière des archives de la maison impériale d'Autriche et de celles des Capucins de Venise. Notre Saint-Père le Pape a encouragé de sa haute approbation la nouvelle publication du savant historien. On sait que le P. Marc d'Aviano visita plusieurs villes de la Belgique, après la levée du siège de Vienne, et suscita partout un concours immense des populations venant solliciter l'assistance de ses prières. M. le chanoine Rembry, de Bruges, a consacré au voyage du célèbre capucin dans les provinces belges d'intéressants articles qui ont paru d'abord dans les *Précis historiques* et qui ont été ensuite réunis en un volume.

— *La Franc-Maçonnerie est-elle d'origine juive ?* — 1 vol. in 8° de 48 pages. — Bruges, Desclée. Prix : 50 cent.

On s'occupe beaucoup depuis dix ans de ce qu'on appelle la question juive ; presque chaque mois voit paraître un livre, une brochure, un article où elle est débattue sinon résolue. Le plus grand nombre de ces écrits s'en tiennent à la simple constatation des faits, sans s'élever jusqu'à l'étude des causes qui les ont produits ou à la prévision des conséquences qu'ils ne peuvent manquer d'entraîner après eux. Or, « *toutes les fois qu'une grande question s'élève dans la société, on peut être assuré qu'un grand motif est présent, et qu'une grande décision n'est pas éloignée.* » Ainsi écrivait de Bonald (*Mélanges*, t. II, *les Juifs*) au début de ce siècle, à propos de cette même question juive qui venait de s'ouvrir par l'émancipation civile des enfants d'Israël. La brochure que nous annonçons appartient à la philosophie des faits, et nous la signalons pour cette raison aux observateurs attentifs. Nous ne prétendons pas qu'elle dise le dernier mot sur les origines si obscures de la Franc-Maçonnerie, ni sur le rôle que les Juifs sont appelés à jouer dans l'avenir ; mais une grande sagacité s'y allie à une logique pleine de vigueur, et l'on ne pourra refuser à ses conclusions le caractère de la plus haute vraisemblance, ainsi qu'à l'écrit tout entier le mérite d'un appoint utile pour ce genre d'études. J. L.

— *Souvenir d'Oostacker. — Pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes en Flandre*, par le Père Antoine Denis, de la Compagnie de Jésus. — Société de St-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, 1886. — Petit in-8o de 276 pages.

Qui ne connaît le livre de M. l'abbé Scheerlinck, *Lourdes en Flandre*, dans lequel sont racontés l'origine et les premiers miracles d'Oostacker ? Il lui fallait un complément : nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui l'annoncer. Sans vouloir refaire l'histoire de la Vierge d'Oostacker, le R. P. Denis entreprend de continuer l'ouvrage de l'*apôtre du nouveau*

pèlerinage S'adressant aux pèlerins belges qui ne peuvent visiter le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes dans les Pyrénées, il les invite, dans le *Souvenir d'Oostacker*, à se réunir au pied de la grotte de Slootendriesch. L'ouvrage du R. P. Denis se partage en quatre chapitres. Le premier (page 1-17) sert en quelque manière d'introduction ; l'auteur, suivant le récit de Henri Lasserre, donne à grands traits un aperçu des apparitions de *Lourdes en France*. C'est que, avant de parler de l'imitation, il est bon de faire connaître le modèle. Le second chapitre (pp. 17-37) rappelle l'histoire de *Lourdes en Flandre*. Madame la marquise de Courtebourne avait fait construire dans son parc une grotte rustique qui devait recevoir un aquarium. Sous le rebord du rocher s'abritait une statue de Notre-Dame de Lourdes. La bénédiction solennelle de cette image réunit 2,000 habitants du voisinage, et ce fut dès ce moment que, par une disposition particulière de Marie, la grotte devint du domaine public. Oostacker allait donc aussi avoir ses milliers du pèlerins, son temple, sa fontaine bénie et ses miracles. Voilà les faits qui sont rapportés par le R. P. Denis avec l'onctueuse simplicité qui marque tous ses écrits. Le troisième chapitre (pp. 38 à 237) forme le morceau capital du *Souvenir d'Oostacker*. Nous y trouvons narrées les unes à la suite des autres, par récits détachés, 50 *grâces obtenus au sanctuaire de Lourdes d'Oostacker*. Au début, le R. P. Denis nous prémunit contre l'ennui qui se dégagerait d'une lecture rapide et trop continue de récits, semblables par tant de côtés : il conseille de les distribuer en lectures journalières. A vrai dire, des narrations si touchantes conservent toujours le même attrait pour les âmes pieuses. L'auteur exploite avec bonheur les nombreux documents que de toutes parts on s'est empressé de lui apporter ; il raconte avec l'accent d'un cœur ému, dans un style sans fard, sans prétention, laissant aux faits leur éloquence naturelle. Le dernier chapitre (pp. 239 à 271) comprend des *prières à Notre-Dame de Lourdes :* litanies, neuvaines, cantiques, enfin la messe propre à l'Immaculée-Conception. Le *Souvenir d'Oostacker* sera assurément le meilleur *vade-mecum* de tous ceux qui visitent la Madone si chère aux cœurs flamands. J. L.

NÉCROLOGIE

— Le sacré Collège vient de perdre un de ses membres les plus éminents, le Cardinal Dominique Bartolini. Ce prélat distingué était né à Rome le 18 mai 1813. Avant d'être revêtu de la pourpre, il avait été successivement chanoine de la basilique mineure de Saint-Marc, votant de la Signature, secrétaire de la S. Congrégation des Rites. Le Pape Pie IX le créa cardinal diacre, du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, dans le consistoire du 15 mars 1875. Il opta pour le titre de Saint-Marc, dans

le consistoire du 3 avril 1876, en passant dans l'ordre des Prêtres. Comme préfet de la S. Congrégation des Rites, il a constamment deployé un zèle des plus éclairés pour maintenir dans toute l'Église la splendeur et les traditions du culte et pour l'examen des nombreuses causes de béatification et canonisation. Aussi sa perte sera-t-elle vivement sentie au loin comme elle l'est déjà dans l'éminent Collège des cardinaux et parmi toutes les classes de la société romaine, où ses hautes qualités lui avaient concilié de nombreuses sympathies. Le cardinal Bartolini faisait partie des SS. congrégations de l'Inquisition, des Évêques et Réguliers, du Concile, de la Révision des conciles provinciaux, de la Propagande, des Affaires du rite oriental, de l'*Index*, du Cérémonial, des Indulgences et saintes Reliques et des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Parmi les qualités du cœur dont le cardinal Bartolini était doué, on citait sa générosité; son hospitalité était proverbiale. Le Cardinal aimait les voyages; il avait visité la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Orient même et Jérusalem. Théologien et canoniste distingué, il a aussi fait preuve d'une profonde érudition dans l'archéologie sacrée. Le cardinal Bartolini est mort dans le couvent de l'Annonciade, près de Florence, où il s'était rendu pour procéder à la reconnaissance et constatation authentique des reliques des VII Bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites de Marie, dont la canonisation doit avoir lieu à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Léon XIII. Les attaques de la maladie dont l'éminent cardinal souffrait déjà se sont aggravées et en peu de jours l'ont conduit au tombeau. Les soins que lui a prodigués le docteur Ceccarelli, envoyé tout exprès à Florence par le Saint-Père, n'ont pu le sauver. Il est mort dans les sentiments de la piété la plus vive, muni des saints sacrements et de la bénédiction apostolique.

— Le diocèse de Bruges vient de faire une grande perte dans la personne d'un de ses prêtres les plus distingués, M. le chanoine Boone, curé-doyen de Saint-Martin à Ypres. Ce vénérable pasteur était né à Cassel, le 29 septembre 1809. A peine ordonné, il fut nommé professeur au Grand-Séminaire dont il devint ensuite directeur. Il fut appelé successivement aux cures de Wynckel-Saint-Éloi, de Saint-Jacques à Ypres et en 1864 de Saint-Martin. Il administra cette importante paroisse pendant plus de vingt ans avec un zèle, une prudence et un dévouement qui ne se démentirent jamais,et qui lui valurent l'estime l'affection et la confiance de toutes ses ouailles. Aussi la population d'Ypres a-t-elle voulu faire à son vénéré pasteur des funérailles magnifiques. Les coins du poêle étaient tenus par M. le sénateur Baron Surmont de Volsberghe, par M. Van Heule, bourgmestre d'Ypres, et par les présidents des quatre Fabriques d'église de la ville. Mgr l'Evêque de Bruges a voulu officier pontificalement au service funèbre et faire lui-même l'éloge du regretté défunt dans des termes aussi émus qu'éloquents.

CHRONIQUE DU MOIS D'OCTOBRE

— L'incident de chasse qui avait occasionné la mort d'un français sur la frontière franco-allemande et vivement ému l'opinion en France est arrangé par voie diplomatique.

— Le choléra continue à faire des ravages en Sicile : la ville de Messine est particulièrement éprouvée.

2. — Le premier ministre d'Italie, M. Crispi, a une longue entrevue à Friederichsruhe avec le prince de Bismarck.

5. — LL. MM. l'empereur et l'impératrice du Brésil avec leur petit-fils, don Pedro, passent quatre jours à Bruxelles ; ils sont chaleureusement accueillis par notre Famille Royale et par la population de la capitale.

8. — L'archiduchesse Stéphanie réside au Palais de Laeken chez ses augustes parents; la population bruxelloise lui fait le plus cordial accueil.

10. — On fait beaucoup de bruit en France d'une scandaleuse affaire de vente et d'achat de décorations, dans laquelle des généraux et des hommes politiques seraient gravement compromis.

11. — Le service anniversaire de la bien-aimée Reine Marie-Louise, de sainte mémoire, est célébré dans l'église de Laeken. LL. MM. Belges, toute la Famille Royale, la cour, les ministres, les autorités militaires et civiles et une grande foule de peuple assistent à cette triste cérémonie qui rappelle au pays tant de chers et de nobles souvenirs.

16. — Les élections municipales qui ont lieu dans toutes les communes de Belgique sont en général favorables au parti catholique et consolident la situation du cabinet conservateur.

17. — En Bulgarie les élections pour le Sobranié ou parlement national donnent une grande majorité au ministère du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg.

24. — Une modification ministérielle a lieu en Belgique : par suite de la démission donnée par M. Thonissen à cause de son grand âge, M. De Volder le remplace comme ministre de l'intérieur, et M. l'avocat Jules Le Jeune devient ministre de la Justice.

LE JUBILÉ SACERDOTAL

DE

LÉON XIII

1837 — 23 Décembre — 1887

Le monde entier a aujourd'hui les yeux tournés vers l'illustre Pontife qui occupe depuis dix ans la chaire de saint Pierre avec tant de grandeur et de sereine majesté. Non seulement dans leur piété filiale les fidèles enfants de l'Église se réjouissent d'un heureux et rare anniversaire, mais les indifférents eux-mêmes, les protestants et jusqu'aux infidèles subissent comme malgré eux l'ascendant moral de l'auguste vieillard qui va bientôt atteindre la cinquantième année de son ordination sacerdotale. Dans cette circonstance solennelle, la plupart des familles régnantes, les princes et les chefs d'État s'apprêtent à offrir au Pontife romain, avec des présents magnifiques, des témoignages non équivoques de leur estime et de leur respect. Si, officiellement, les nations catholiques ne forment plus, hélas ! autour du vicaire de Jésus-Christ le cortège triomphal de la chrétienté, c'est une raison de plus pour que tous les vrais chrétiens, soit individuellement, soit groupés par paroisses et par diocèses, par associations ou par congrégations, témoignent plus vivement que jamais de leur attachement au chef de l'Église universelle. Aussi voyons-nous toutes les classes de la population, riches et pauvres, patrons et ouvriers, prêtres et laïcs, s'unir dans un même sentiment de piété catholique, et se disposer à porter au pied du trône pontifical, avec l'hommage de leur foi et de leurs espérances, les innombrables offrandes de la plus généreuse charité.

Jamais peut-être, en aucun temps, même aux plus belles époques de

l'histoire de l'Église, jamais peut-être le Vatican n'aura vu se presser dans ses murs séculaires des foules plus convaincues, plus désintéressées, plus sincèrement dévouées au siège apostolique. Jamais Pape n'aura reçu de toutes parts, et des côtés les plus divers, de plusmagnifiques protestations de vénération et d'amour. Il semblait que le doux et magnanime Pie IX, au milieu de ses douleurs et de ses angoisses, eût épuisé la source des dévouements et des sacrifices; et voilà que d'un élan unanime, l'univers chrétien s'ébranle de nouveau et réclame avec plus d'énergie que jamais la complète restauration des droits imprescriptibles du Saint-Siège. Ceux-là mêmes qui paraissaient s'être résignés aux faits accomplis, ceux-là mêmes qui les avaient provoqués et qui prétendaient les perpétuer à jamais, s'étonnent de voir presque universellement acceptés les invincibles arguments, les hautes raisons, qui rétabliront tôt ou tard, prochainement peut-être, la Papauté, nécessaire au monde, dans la pleine indépendance de sa providentielle souveraineté.

C'est là, évidemment, le sens des splendides démonstrations de la piété filiale des catholiques et de la courtoisie des gouvernements européens, « gardiens obligés de la civilisation issue du christianisme, menacée aujourd'hui par de nouveaux barbares. » Mais ces manifestations s'adressent spécialement à la personne même du sage et vaillant Pontife, qui dans ces temps difficiles a su trouver le moyen de fléchir les puissants de la terre, tout en tenant haut et ferme le drapeau des principes catholiques, et diriger d'une main sûre et habile la barque de Pierre à travers les plus perfides écueils, au milieu de continuels orages ; elles s'adressent surtout au tendre père, au charitable médecin des âmes infirmes et des nations malades qui sait si bien approprier les remèdes aux maux qui déjà les font souffrir ou les menacent à l'avenir ; elles s'adressent au fidèle gardien du troupeau qui embrasse d'un même amour et d'une même sollicitude les brebis et les agneaux, toutes les Églises de l'univers, tous les ordres, toutes les congrégations religieuses qui s'y dévouent à l'œuvre du Christ, au salut éternel des âmes.

Aussi, est-ce avec le sentiment de la plus vive reconnaissance envers l'auguste pontife qui vient de décerner les suprêmes honneurs de la canonisation solennelle à trois humbles enfants de saint Ignace et d'en-

courager ainsi la Compagnie de Jésus tout entière, que nous aimons à nous associer, dans notre modeste revue, au touchant concert d'hommages et de prières qui va s'élever sur tous les points du globe et célébrer pieusement le sacerdoce, l'épiscopat et le pontificat de S. S. Léon XIII.

Pour cela, nous ne pouvons mieux faire que de retracer rapidement ici, d'après la *Civiltà Cattolica*, la revue romaine bien connue de nos lecteurs, d'abord les principaux faits de la sainte carrière de Joachim Pecci jusqu'à son intronisation dans la chaire apostolique, ensuite les dates les plus mémorables d'un pontificat qui marquera dans les fastes de l'Église au XIXe siècle. Ces pages compléteront la notice que nous avons publiée en 1878 dans les *Précis historiques*.

I

Léon XIII avant son avènement au Souverain Pontificat (1)

L'illustre Pontife, dont l'élection merveilleuse, le 20 février 1878, a rempli d'allégresse tout le monde chrétien, est né le 2 mars 1810, à Carpineto, gros bourg du diocèse d'Anagni, dans les États de l'Église ; son père était le comte Louis Pecci, sa mère s'appelait Anna Prosperi. Il reçut au baptême les deux noms de Vincent et de Joachim ; sa mère le désignait toujours par le premier nom, et il n'en eut pour ainsi dire pas d'autre jusqu'à la fin de ses études. Mais, depuis, il prit de préférence le second et le conserva constamment.

En 1818, alors qu'il avait huit ans, son père le mit en pension, avec son frère aîné Joseph, chez les religieux de la Compagnie de Jésus, dans leur collège de Viterbe. C'est là que, sous la direction du P. Léonard Giribaldi, homme d'une grande intelligence et d'une nature très sympathique, il fit toutes ses études de grammaire et d'humanités jusqu'à la mort de sa mère, en 1824, année où il se rendit à Rome. Là, sous la garde d'un

(1) Traduit de la *Civiltà Cattolica*, livraison 666, série X, t. 5, p. 673.

oncle, il résida au palais des marquis Muti. Au mois de novembre de la même année, il commença à suivre les cours du Collège romain, que le Pape Léon XII venait de confier de nouveau à la Compagnie de Jésus. Il y eut pour maîtres les PP. Ferdinand Minini et Joseph Bonvicini, tous deux célèbres par leur éloquence et leurs vertus.

Pendant trois ans, il cultiva au collège romain les sciences philosophiques. Parmi les maîtres dont il reçut l'enseignement, il convient de citer le P. Jean-Baptiste Pianciani, savant illustre et neveu du Pape Léon XII, et le P. André Carafa, mathématicien très distingué. Le jeune Pecci donna les preuves d'un remarquable talent, soit dans la partie rationnelle de la philosophie, soit dans les autres parties; il résulte en effet du palmarès imprimé en 1828 qu'il remporta, cette année, le premier prix de physique et de chimie et le premier accessit de mathématiques.

Se sentant porté à servir Dieu et l'Église dans le ministère sacerdotal, après avoir terminé avec le plus grand succès le cours de philosophie, il commença ses études de théologie. Pendant les quatre ans qu'il y consacra, il eut pour maîtres des hommes d'une grande renommée, tels que les Pères Jean Perrone, François Manera, Michel Zecchinelli, Corneille Van Everbroeck et le vénérable et savant exégète François-Xavier Patrizi qui, encore vivant et plus qu'octogénaire, eut la consolation de voir son ancien disciple glorieusement élevé sur la chaire de saint Pierre. Tandis qu'il étudiait la théologie, il fut prié, bien que très jeune encore, de donner des répétitions de philosophie aux élèves du Collège germanique, charge qui ne pouvait être confiée qu'à une personne d'une intelligence remarquable et d'un savoir éprouvé. Le jeune professeur Pecci s'en acquitta à la satisfaction générale. La troisième année de ses études théologiques, c'est-à-dire en 1830, il soutint d'une façon très digne d'éloges une thèse publique de théologie et remporta le premier prix, comme l'indique la note suivante des registres du collège que nous donnons ici en latin et en français.

« Vincentius Pecci de selectis questionibus ex tractatu de

« Indulgentiis, nec non de sacramentis Extremæ Unctionis « atque Ordinis, in aula collegii maxima, publice disputavit, « facta omnibus, in frequenti Præsulum aliorumque insignium « virorum corona, post tres designatos, arguendi potestate. In « qua disputatione idem adolescens tale ingenii sui specimen « præbuit ut ad altiora proludere visus sit. »

« Vincent Pecci soutint une thèse publique sur plusieurs « points du traité des Indulgences et sur diverses questions « relatives aux sacrements de l'Extrême-Onction et de l'Ordre ; « cette soutenance eut lieu dans le grand amphithéâtre du collè- « ge, au milieu d'une nombreuse assistance de prélats et d'au- « tres personnages distingués qui eurent tous la faculté de « poser des questions au candidat, après l'argumentation des « trois interrogateurs officiels. Dans cette discussion, le jeune « étudiant a fait preuve d'un talent si remarquable qu'on a pu « concevoir les plus hautes espérances pour son avenir. »

Dans la liste des prix de l'année 1830, avant l'annonce du premier prix obtenu en théologie par le jeune Pecci, on lit ces paroles :

« Inter theologiæ academicos, Vincentius Pecci strenue cer- « tavit de Indulgentiis, in aula maxima, coram doctoribus « collegii, aliisque viris doctrina spectatissimis. Quum vero in « hac publica exercitatione, academico more peracta, industrius « adolescens non parvam ingenii vim et diligentiam impenderit, « placuit ejus nomen honoris causâ hic recensere. »

« Dans l'académie de théologie, Vincent Pecci a vaillamment « soutenu sa thèse sur les Indulgences, dans la grande salle, « devant les docteurs du collège et d'autres personnes très re- « commandables par leur doctrine. Le jeune et laborieux « étudiant ayant montré dans cet exercice public, accompli « suivant les formes académiques, beaucoup de travail et de « force d'intelligence, on a voulu en signe d'honneur inscrire « ici son nom.

L'année suivante, il termina également son cours d'études avec les honneurs des palmes doctorales. Il avait alors vingt-et-un ans.

Un condisciple de l'abbé Pecci, homme très digne de foi, nous écrit ce qui suit dans une lettre privée : « Je puis attester que, tant qu'il fut à Viterbe, tout le monde admirait sa vive intelligence et plus encore l'exquise bonté de son caractère. L'ayant fréquenté au cours d'humanités, où nous étions condisciples, toutes les fois que je le voyais, je me plaisais à contempler son âme pleine de vie et d'intelligence. Pendant ses études à Rome, il ne connut jamais les fréquentations, les conversations, les divertissements et les jeux. Sa table de travail était tout son monde ; approfondir les sciences était son bonheur. Dès l'âge de douze ou treize ans, il écrivait le latin en prose et en vers avec une facilité et une élégance merveilleuses pour son âge. »

Entré à l'Académie des nobles ecclésiastiques, l'abbé Pecci fréquenta les cours de l'Université romaine pour y étudier le droit canonique et civil. Une personne très autorisée, qui l'eut pour compagnon dans ces études, nous assure qu'il se distinguait entre tous par la supériorité de son esprit et la régularité parfaite de sa vie. Lui et le duc Riario-Sforza, qui fut depuis cardinal-archevêque de Naples, où il est mort en odeur de sainteté, au mois de septembre 1877, étaient les deux étoiles de cette nombreuse assistance.

A cette époque, l'abbé Pecci fut pris en affection par le cardinal Sala, qui l'encouragea de ses sages conseils. Ayant été quelque temps après reçu docteur dans l'un et l'autre droit, il fut nommé, le 16 mars 1837 par le Pape Grégoire XVI, prélat domestique et référendaire de la Signature. Le cardinal-prince Odescalchi, célèbre par l'humilité avec laquelle il quitta la pourpre pour entrer dans l'Institut de saint Ignace, qui avait déjà conféré les ordres sacrés à l'abbé Pecci dans la chapelle de saint Stanislas Kostka, à Saint-André du Quirinal, l'ordonna prêtre le 23 décembre de cette même année 1837, dans la chapelle du Vicariat. Bientôt après le Saint-Père envoya le jeune prélat gouverner successivement, en qualité de délégat apostolique, les provinces de Bénévent, de Spolète et de Pérouse.

Dans tous ces postes, Mgr Pecci acquit la réputation d'une

justice inflexible et d'une insigne modestie. Tout le monde sait qu'il réussit à purger le territoire de Bénévent des brigands qui l'infestaient. On raconte notamment que, pendant qu'il gouvernait la province de Pérouse, il arriva un jour ce fait bien rare que toutes les prisons étaient vides. Le 25 septembre 1841, il eut l'honneur et la joie d'accueillir au milieu des fêtes et de l'enthousiasme populaire, dans la ville de Pérouse, le souverain pontife Grégoire XVI qui visitait une partie de ses États. Le Pape, voulant récompenser les vertus et les services de Mgr Pecci et lui confier des charges plus importantes, le créa archevêque de Damiette dans le consistoire du 27 janvier 1843, et l'accrédita comme nonce à Bruxelles auprès du roi Léopold Ier. Le 19 février suivant, il fut consacré à Rome par le cardinal Lambruschini, dans l'église de Saint-Laurent *in Panisperna*. Il n'avait que trente-trois ans quand il fut promu à l'épiscopat.

Il arriva à Bruxelles le 6 avril de la même année. Le roi, dès qu'il le connut, conçut pour lui la plus haute estime et en fit le plus grand cas. Les journaux catholiques de Belgique ont rapporté de nombreux et précieux souvenirs des trois années de sa nonciature dans ce royaume, de son zèle pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, de son amour pour les bonnes études, du dévouement avec lequel il favorisa et honora plusieurs belles institutions de charité qui s'y trouvaient établies et qu'il voulut transplanter plus tard dans son diocèse de Pérouse, de l'aimable et noble courtoisie qui lui gagna tous les cœurs. Il visita toutes les grandes villes du royaume et séjourna dans chacune d'elles.

Le 2 juin 1844, il présida à Bruxelles la célèbre procession du centenaire de Notre-Dame de la Chapelle, au milieu d'un concours extraordinaire de fidèles. Enfin il prit en une telle affection ce religieux pays que, plus tard, il fit de son palais épiscopal de Pérouse l'asile de tout citoyen belge qui s'y présentait. Il y accueillait souvent pendant les vacances les élèves du Collège belge de Rome, et c'est à ce collège qu'il avait coutume de se loger quand, pour les affaires de son diocèse, il était obligé de se rendre à la métropole du christianisme.

Lorsque le Pape Grégoire XVI rappela Mgr Pecci en Italie, pour lui confier le diocèse de Pérouse, le roi Léopold, par un décret du 1er mai 1846, voulut le décorer du grand cordon de son Ordre et témoigner, par ce titre honorifique, « l'estime et la bienveillance particulière » qu'il avait pour l'illustre prélat.

Le siège de Pérouse lui fut assigné dans le consistoire du 19 janvier 1846 ; il fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 26 juillet suivant, fête de sainte Anne ; il avait choisi ce jour en souvenir de la comtesse Anna Prosperi Pecci, sa mère bien-aimée ; il a constamment occupé ce siège pendant trente-deux ans, c'est-à-dire, jusqu'au jour de son élévation au suprême pontificat. Sept ans après, dans le consistoire du 19 décembre 1848, le Pape Pie IX le préconisa cardinal du titre de Saint-Chrysogone. Il est à remarquer que, dans ce même consistoire, l'immortel Pontife prononça son allocution *In Apostolicæ Sedis fastigio*, où il rappelait au Sacré-Collège toute la longanimité qu'il avait eue envers le gouvernement subalpin, qui ne la reconnaissait qu'en foulant aux pieds les droits les plus sacrés de l'Église.

Nous ne pouvons dans ces quelques pages énumérer les actes du long épiscopat du cardinal Pecci, les œuvres de son zèle pour le bien des âmes et pour l'instruction, la piété et la discipline de son clergé. Nous nous contenterons de donner simplement la liste des faits les plus mémorables, telle qu'elle nous est transmise par l'exquise courtoisie de Mgr Laurenzi, évêque d'Amata et auxiliaire de Pérouse, à qui nous l'avons demandée. Nous la publions dans l'ordre chronologique, certains d'être agréables à nos lecteurs. Ce catalogue sommaire parle de lui-même et exprime, mieux que la plume ne pourrait le faire, quelle a été l'activité apostolique du Pape Léon XIII pendant son épiscopat de Pérouse.

1848. Il reconstitue matériellement le collège du séminaire pour le rouvrir sous une forme et une discipline nouvelles.

1849. Il entreprend de refaire le pavé en marbre de sa cathédrale.

Il assiste à une assemblée générale des évêques de l'Ombrie, réunis à Spolète pour discuter sur le bien qu'il y aurait à faire dans leurs diocèses, et il est chargé de la rédaction des actes.

1850. Il publie un mandement pour le carême contre le vice de l'impureté.

Il est établi visiteur apostolique de la Congrégation de Saint-Philippe *in Monte Falco.*

Il assiste à l'heureuse découverte du corps de sainte Claire, à Assise.

Il publie une instruction pastorale et diverses dispositions pour la sanctification des fêtes.

1851. Il institue la Congrégation des lieux pies avec des statuts et des règlements organiques pour leur administration.

Il rend un décret pour régler la discipline des clercs externes.

Il fonde et ouvre le sanctuaire de *Ponte della Pietra*, près de Pérouse, en l'honneur de l'image miraculeuse de Marie, Mère des miséricordes.

Il institue et préside une nouvelle commission pour les travaux d'architecture et de peinture de son église cathédrale.

1852. Il publie, de concert avec plusieurs de ses collègues, de sages règlements pour la bonne administration du Mont-de-Piété.

1853. Tout son diocèse célèbre par des fêtes sa nomination de cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone.

Il publie un édit avec des dispositions particulières contre le blasphème.

Au début de sa seconde visite apostolique, il publie une homélie, prononcée dans sa cathédrale, contenant des avertissements sur les vices principaux qui dominent dans la société actuelle.

1854. Il revendique devant la Congrégation du concile le droit pastoral de visiter les confréries.

A l'occasion de la disette des vivres, il prend des dispositions charitables pour secourir la détresse publique.

Il publie un mandement pour le jubilé.

Il est nommé visiteur apostolique du noble collège Pie.

1855. En qualité de visiteur apostolique de Panicale, il publie un règlement organique et administratif pour sa réorganisation.

Il appelle et installe les Frères de la Miséricorde de Belgique comme directeurs de l'Orphelinat des garçons, après l'avoir reconstruit et avoir réformé sa discipline.

Il couronne solennellement l'image miraculeuse de Sainte-Marie des Grâces dans la cathédrale de Pérouse.

Il ouvre pour les jeunes filles en danger un asile de préservation et prépose à sa direction les sœurs belges de la Divine-Providence.

Il publie un mandement à l'occasion du solennel anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, et pour remercier Dieu de la cessation du choléra.

1856. Comme chancelier de l'Université des études, il prend des dispositions pour régler les admissions et les cours universitaires.

Il publie une nouvelle édition du catéchisme diocésain, et donne à son clergé, par une lettre pastorale, des instructions sur l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Il bénit et inaugure le nouvel asile Donini, pour les femmes incurables.

1857. Il ouvre le grand pensionnat de Sainte-Anne dans un édifice construit par ses soins; il le place sous le patronage de Sa Sainteté Pie IX, et y appelle comme institutrices les Dames du Sacré-Cœur.

Il rend un édit contre le magnétisme.

Il reçoit en dôn du Pape Pie IX un calice en or pour sa cathédrale.

Il accueille le Saint-Père Pie IX dans son voyage et l'accompagne, de retour de l'Étrurie, jusqu'à Rome.

Il adresse des instructions aux curés, et y joint un manuel de règles pratiques pour l'exercice de leur ministère en ce qui concerne la discipline extérieure.

1858. Il institue, par une lettre pastorale, ce qu'on appelle les

Jardins de saint Philippe de Néri, pour catéchiser les petits enfants les jours de fête et les éloigner des jeux mauvais et de la dissipation.

1859. Il inaugure l'Académie scientifique de Saint-Thomas d'Aquin, pour favoriser l'étude de la Scolastique.

Il obtient pour son diocèse l'office du très-saint Cœur de Marie.

1860. Il écrit une lettre pastorale sur le pouvoir temporel du Pape.

Il proteste contre le décret qui supprime les congrégations religieuses.

Il se joint aux évêques de l'Ombrie pour protester contre les dispositions du commissaire général du royaume subalpin.

1861. Il rend une ordonnance indiquant les règles liturgiques à suivre pour les cérémonies extraordinaires du culte.

Il écrit deux lettres à Victor-Emmanuel pour protester contre le *mariage civil* et contre l'expulsion des moines camaldules de Monte-Corona.

Il se joint aux évêques de l'Ombrie pour publier une déclaration doctrinale contre le mariage civil et donne par lettre circulaire des instructions spéciales à son clergé.

Il est cité devant le tribunal de Pérouse par trois ecclésiastiques qu'il avait suspendus pour avoir signé une adresse contre le pouvoir temporel du Pape; il gagne son procès.

1863. Par une lettre pastorale il met en garde le peuple de Pérouse contre les écoles protestantes.

Il publie, de concert avec l'épiscopat de l'Ombrie, un acte solennel contre les mesures de l'*exequatur* royal.

Il écrit une lettre pastorale contre l'œuvre de Renan.

1864. Il rend une ordonnance pour régler l'aumône synodale des messes.

Il écrit une lettre pastorale sur les erreurs en vogue contre la religion et la vie chrétienne.

1866. Il prescrit au clergé des règles de conduite pour les temps de troubles politiqnes.

Il écrit une lettre pastorale sur les prérogatives de l'Église catholique.

1868. Il écrit une lettre pastorale sur la *lutte chrétienne*.

1869. Il annonce le Jubilé et publie une instruction pastorale sur le Concile œcuménique du Vatican.

Il institue une œuvre pour racheter les clercs du service militaire.

Il célèbre, au milieu des hommages et des fêtes de son clergé et de son peuple, le vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat.

1871. Il envoie, de concert avec les évêques de l'Ombrie, une adresse à Sa Sainteté Pie IX, relativement à l'occupation de Rome.

Il obtient de Sa Sainteté Pie IX des indulgences pour l'insigne relique du saint Anneau.

Il publie une homélie sur les prérogatives du Pontife romain.

Par mandat apostolique, il consacre dans sa cathédrale l'évêque d'Orvieto et l'évêque de Ptolémaïde.

1872. Il consacre solennellement la ville de Pérouse au Sacré-Cœur de Jésus, après avoir publié à ce sujet une lettre pastorale.

Il publie un *Programme normal des études* pour son Séminaire épiscopal.

Il écrit un mandement contre la violation des fêtes et le blasphème.

Il règle l'honoraire des messes et les instructions catéchistiques dans les églises de la ville pour les jours de fêtes.

1873. Il publie un mandement pour le carême sur les *dangers de perdre la foi*.

Il consacre la ville et le diocèse de Pérouse à la Vierge Immaculée.

Il fonde la pieuse association de Saint-Joachim pour les ecclésiastiques indigents.

Il institue la première communion solennelle dans sa ville épiscopale.

1874. Il publie un mandement pour le carême sur les *tendances du siècle présent contre la religion*.

Il institue des missionnaires diocésains pour la prédication.

1875. Il écrit et publie des hymnes latines en l'honneur du patron principal du diocèse, saint Ercolano, évêque et martyr.

Il écrit une lettre pastorale sur l'*Année sainte*.

Il établit et répand le Tiers-Ordre de saint François d'Assise dans son diocèse, et ayant été nommé protecteur de cette confrérie, à Assise, il y prononce une allocution en prenant possession de sa charge.

1876. Il invite les curés à faire des catéchismes pour les adultes.

Il écrit une lettre pastorale sur *l'Église catholique et le dix-neuvième siècle*.

1877. Il écrit une lettre pastorale sur l'Église et la civilisation.

Il est nommé Camerlingue de la sainte Église romaine. Il consacre son évêque auxiliaire dans l'église de Saint-Chrysogone, à Rome.

1878. Il fait restaurer et peindre à ses frais la chapelle de Saint-Onofrio, dans sa cathédrale.

Il écrit et publie, dix jours avant d'être nommé Pape, une seconde lettre pastorale sur l'Église et la civilisation.

Le cardinal Pecci a accompli sept fois la visite pastorale complète de son diocèse et il en avait commencé une huitième quand le Pape Pie IX le créa Camerlingue de la sainte Église romaine.

Durant son épiscopat, trente-six églises de son diocèse ont été totalement construites à nouveau ; six sont en cours de construction ; beaucoup ont été restaurées ou agrandies. La cathédrale de Pérouse doit à sa munificence des décorations et des ornements précieux; le séminaire diocésain doit également à sa générosité son entretien presque entier, surtout depuis les lois spoliatrices qui ont confisqué son patrimoine.

Ce résumé succinct de ses actes nous paraît suffire à donner un idée du zèle, de la magnanimité et de l'intelligence de l'homme que Dieu a choisi pour succéder à Pie IX, dans le gouvernement de l'Église universelle.

Nous ajouterons qu'il se trouva enveloppé dans trois révolu-

tions : celle de 1848-49, qui dura presque un an ; celle de 1849, qui fut passagère et qui se termina par la prise de Pérouse par les troupes pontificales, que la secte a poursuivies depuis de ses calomnies haineuses ; et celle qui eut lieu dans l'automne de 1860, lors de l'invasion des troupes piémontaises. Dans toutes, il eut beaucoup à souffrir ; mais dans toutes il se montra égal à lui-même, ferme, charitable, attentif, prudent ; et il sut inspirer aux ennemis eux-mêmes du sacerdoce et de la pourpre le respect de sa personne et de sa dignité.

Dieu, qui avait prédestiné le cardinal Pecci au souverain pontificat, a voulu qu'il n'abandonnât son bien-aimé diocèse que peu de mois avant la mort de Pie IX, qui, par une inspiration divine, l'appela auprès de lui pour exercer à Rome l'office de Camerlingue de la sainte Église romaine, dans le consistoire du 21 septembre 1877. Il eut ainsi la charge difficile de préparer en grande partie le conclave de février 1878. C'est en lui que le Sacré-Collège, le siège apostolique étant devenu vacant, a découvert toutes les qualités nécessaires à un Pape qui devait succéder au glorieux et douloureux pontificat de Pie IX ; c'est sur lui, Italien, né dans les États de l'Église ; sur lui, familiarisé avec les affaires diplomatiques et administratives du Saint-Siège ; sur lui, qui a résidé comme évêque pendant trente-deux ans dans le même diocèse ; sur lui, savant en théologie, en droit, en philosophie, en littérature ; sur lui, riche de tant de vertus et de mérites naturels ou acquis ; sur lui si éminent, si pieux, si ardent pour la cause du règne de Jésus-Christ dans le monde, que les suffrages des princes électeurs se sont promptement réunis. Aussi le 20 février, après trente-six heures de conclave, au troisième scrutin, il fut élu Pape au milieu de l'allégresse de la chrétienté.

(La suite prochainement.)

MISSION BELGE

DU

BENGALE OCCIDENTAL

(Suite. — Voir p. 359).

Progrès de la religion au Chota-Nagpore

Plusieurs fois dans le cours de cette année, nous avons entretenu nos lecteurs des progrès du catholicisme dans le Bengale occidental, évangélisé par des missionnaires belges de la Compagnie de Jésus. Depuis bientôt deux ans, la division du Chota-Nagpore est devenue le théâtre d'un mouvement de conversions qui rappelle les conquêtes de saint François Xavier et du P. de Nobili. Comme aux jours de ces illustres apôtres de l'Inde, les multitudes païennes se tournent vers la lumière céleste qui brille à leurs regards ; attirés par la grâce divine, les aborigènes de la Kôlarie accourent en foule au divin bercail. Ce sont chaque jour des villages entiers qui s'enrôlent sous l'étendard de la vraie foi et se font inscrire au nombre des enfants de l'Église. C'est surtout de la station de Torpa qu'est parti l'ébranlement, et la Providence a choisi le P. Lievens pour être le principal instrument de ces merveilles de grâce. En moins d'une année, le nombre des néophytes dépendants de Torpa s'est décuplé ; il surpassera, croyons-nous, quinze mille à la fin de cette année 1887. — Écoutons le P. Lievens rendant compte à ses supérieurs des succès remportés sur le paganisme et l'hérésie, et leur exposant les besoins urgents qui naissent de la situation.

Le missionnaire de Torpa écrivait le 30 juillet 1887 : « Bénissons Dieu dans ses œuvres de grâce et de miséricorde à Torpa. Le nombre des conversions s'est à peu près décuplé depuis l'année passée, quand, à la fête de S. Ignace, Torpa comptait 1,000 néophytes. Mon travail s'est accru considérablement, ainsi que mes dépenses; mais le bon Dieu pourvoira à tout. Ce qui me gêne beaucoup, c'est que je suis endetté, et je ne vois pas le moyen de me libérer. Le R. P. Supérieur ne peut pas me secourir, et cependant il faut que je paie mes gens. Les protestants sont en déroute; leurs chrétiens sont en grève, et ne vont ni à

leur temple ni à leur école, disant que messieurs les Luthériens les ont trompés.

« J'ai un plan assez bien arrêté pour rendre ma mission *self-supportant*, comme on dit ici ; mais ce plan ne se réalisera pas sans difficulté. J'espère que dans quelques années, nous aurons une bonne école supérieure à Ranchi, avec une imprimerie et 100.000 chrétiens. C'est là le but où je voudrais arriver avant de mourir. Nous avons tout espoir d'établir ici une belle et grande mission, et ce serait notre faute si nous ne le faisions pas. »

Dans une autre lettre datée du 30 août, nous lisons : « Depuis une quinzaine de jours, j'ai près de moi à Torpa le P. Cazet et le F. Seitz, scolastique. Tous deux me rendent de grands services en visitant les chrétiens et en baptisant les enfants. Depuis leur arrivée, quatre villages, formant une population de plus de 500 âmes, sont venus à nous, en partie du paganisme, en partie du protestantisme. Impossible pour moi de sortir, car du matin au soir, je suis, pour ainsi dire, assiégé par les visiteurs et j'ai plus d'ouvrage que je ne puis en faire. Je crains fort, si je reste seul, de succomber d'ici à peu de temps. Comment puis-je, à moi seul, prendre soin d'une chrétienté d'environ 10.000 âmes, comptant plus de 30 écoles, et où le travail apostolique va toujours croissant ? Pour m'aider dans ce labeur, pour tout organiser au Chota-Nagpore, il faudrait un Père qui non seulement connût la langue, les lois et les coutumes du pays, mais qui eût aussi la connaissance des hommes et le talent de les conduire. Mes chrétiens, en grande partie, ne sont chrétiens que de nom et de désir ; ils ne sont ni organisés ni instruits ; et il faudrait une main ferme pour tout établir solidement. Plaise à Dieu qu'il nous arrive, en grand nombre, des hommes vraiment apostoliques ! Il serait tout à fait inutile de convertir les gens au christianisme, s'il n'y a personne pour en prendre soin. Étant seul, je ne puis presque rien faire de ce qu'il faudrait. Pour l'amour de Dieu et des âmes, envoyez ici deux ou trois Pères, avec un Frère pour prendre soin du matériel, et nous aurons dans cette mission un splendide succès. Nous pouvons vivre et travailler ici tous ensemble, car il y a sans doute assez d'ouvrage. Je pense qu'il y a ici environ 10.000 catholiques de nom. Le sort de ce peuple me préoccupe tellement, que je me sens pressé d'écrire pour demander du secours. Je me suis surmené depuis plus d'un an ; me trouvant récemment à Ranchi, je me suis senti tellement épuisé, qu'à peine pouvais-je me tenir assis dans un fauteuil. Cependant je n'avais ni fièvre ni aucune autre maladie. Je dois faire face aux difficultés présentes, et courir aux travaux les plus pressants ; mais le reste ne saurait être

négligé sans danger. Des 400 villages qui sont catholiques, il y en a au moins la moitié qui n'ont jamais été visités. Combien de temps persévéreront-ils? — Et cependant de bonnes nouvelles arrivent de toutes parts, et aujourd'hui même, j'apprends que la population de Takarma, localité où réside un ministre luthérien venu d'Europe, se propose de passer à nous. La même chose avait eu lieu il y a quelques jours à Burju, autre place forte du protestantisme et résidence d'un ministre luthérien. Dans tout le district, les luthériens n'ont, outre Ranchi et Lohardagga, que trois stations, et là même où leurs ministres sont établis, on les abandonne pour passer au catholicisme.

« Je devrais élever le nombre de mes écoles à 50 au moins, et prendre une vingtaine de catéchistes en plus. Nous ne pouvons pas imposer au peuple le devoir de nous venir en aide. Mes chrétiens ne me demandent pas de secours pécuniaires, et je puis employer mes petites ressources à la construction de chapelles et à l'entretien des écoles. Près de Khunti, à trois milles environ vers le sud, trois villages promettent d'embrasser le christianisme si un prêtre s'y établit, ou si du moins on y bâtit une chapelle. »

Depuis le départ de son compagnon, le P. J. De Smet, qui tomba gravement malade à la fin d'avril, le P. Lievens, comme il vient lui-même de l'exposer, se trouvait seul chargé d'un travail immense et chaque jour grandissant. Ce fut pour lui procurer une assistance au moins passagère, qu'on lui envoya de Ranchi, le 17 août 1887, le P. Cazet, auquel fut adjoint le F. Seitz, scolastique. A quelques jours de là, le 26 août, le F. Seitz écrivait de Torpa : « Depuis mon arrivée ici, je suis sorti plusieurs fois, soit avec le P. Lievens, soit avec le P. Cazet. Dimanche passé, 21 août, nous sommes allés recevoir une grande partie, environ 40 familles, du village de Saligutu, à 15 milles au sud-ouest. Hier, le P. Cazet et moi avons baptisé plusieurs enfants et adultes à Dorma et à Tirilpiri. Dorma, voilà un vaste champ de travail ; tous étaient si contents de voir des Pères venant les visiter ! Isaac, le fameux catéchiste de ce pays-là, me disait : Tous se feraient chrétiens, si un Saheb demeurait ici ou venait fréquemment nous voir. Une autre nouvelle : Burju, le fameux centre des luthériens, vient d'envoyer une députation disant que tout le village est prêt à se convertir, qu'ils se feront tous catholiques, et que tous paieront 25 roupies en cas de retour à l'hérésie de quelqu'un d'entre eux. Depuis huit jours que je suis ici, le Père a reçu au moins une centaine de familles. On vient, pour ainsi dire, en procession à Torpa; le Père a grande autorité sur ces braves gens ; il en est vénéré et aimé ; il les écoute avec une

patience extraordinaire et sans égale. Vraiment, un saint François Xavier ne saurait mieux faire. »

Mais si la foi grandit et se propage dans le Chota-Nagpore d'une manière surprenante, il en coûte aux ouvriers évangéliques bien des travaux et des douleurs. De même que l'Église, aux premiers siècles, fut arrosée par le sang des apôtres et des martyrs, ainsi la nouvelle chrétienté kôle s'édifie sur la tombe des missionnaires et se cimente par les sueurs et les larmes de ses fondateurs.

Les lettres du P. Lievens que nous venons de rapporter nous montrent le jeune missionnaire impuissant à suffire au labeur qui s'impose à son zèle et près de succomber à la fatigue et à l'épuisement. Que dire de ses compagnons ? Il n'y a pas en ce moment, écrivait de Ranchi au mois de septembre le P. C. Motet, un seul missionnaire vraiment valide dans tout le Chota-Nagpore. Dès le mois de septembre 1886, le P. Sapart, brisé par l'âge et les privations, se trouvait réduit pour ainsi dire à l'impuissance (1). Au mois d'avril de cette année, ce sont les Pères Müllender et De Smet que la maladie contraint de quitter leurs postes, pour aller à Calcutta rétablir une santé gravement compromise (2). A son tour, le P. de Cock, missionnaire de Diggia, chez les Oraons, doit interrompre ses travaux apostoliques et prendre un repos indispensable. Vers la fin de septembre, le P. Fierens, chargé seul, pendant cinq mois, du district de Bandgaon-Mariadi-Josephdi, est atteint du mal qui avait conduit le P. De Smet aux portes du tombeau et s'en va chercher secours et guérison à Calcutta. Les Pères Müllender et De Smet, de retour en septembre au Chota-Nagpore, mais incomplètement guéris, se voient constamment sous le coup de rechutes imminentes, peut-être fatales. — Parlerons-nous des morts ? Le P. V. Van der Ghote, depuis quelques mois à peine parmi les Kôles, succombe inopinément à la fleur de l'âge, le vendredi 1er juillet, pendant qu'on le transporte en palanquin de Bandgaon, sa résidence, à Ranchi (3). Trois mois plus tard, le P. Cazet reçoit de Dieu la cou-

(1) Voir plus haut, livr. de mai, pp. 220 et 222.

(2) Voir plus haut, livr. d'août, pp. 372 et suiv.

(3) Cfr. *Ibid.*, p. 374. — Nous croyons utile de compléter les détails rapportés à cette page. Après son retour de Chaibassa à Bandgaon dans les premiers jours de juin, le P. Van der Ghote semblait jouir d'un état de santé satisfaisant. Le dimanche 26 juin, il alla comme de coutume, célébrer la sainte messe à Mariadi, sa paroisse. Le mardi, une légère indisposition se déclara; le mercredi survint la fièvre, qui prit le lendemain un caractère assez grave. Aussitôt le P. Fierens résolut de transporter le malade à Ranchi, malgré les vifs regrets que témoigna celui-ci de quitter son poste et son compagnon. Dès le vendredi 1er juillet, un peu après minuit, les deux mis-

ronne dès son entrée dans la carrière apostolique. Depuis le commencement de cette année, le P. Cazet suivait à Ranchi les exercices de la troisième probation en usage dans la Compagnie. Envoyé pour quelque temps à Torpa au secours du P. Lievens, il partit de Ranchi le mercredi 17 août, accompagné du F. Seitz, scolastique. On a vu, par les lettres qui précèdent, avec quel zèle le jeune missionnaire se dévoua au soin des néophytes, parcourant les bourgades et les hameaux, visitant les chrétiens, baptisant les catéchumènes, administrant les sacrements.

Le dimanche 11 septembre, le P. Cazet se rendit à Lapa, village à dix milles environ au N.-O. de Torpa, pour y dire la messe et baptiser une centaine de convertis, enfants et adultes. Surpris dans le trajet par une pluie glacée qui le transperça tout entier, il arriva au village et se rendit à la chapelle. Cette chapelle nouvellement construite n'était pas achevée. Le Père, exposé à un air froid et les vêtements mouillés, dut attendre deux longues heures avant que les chrétiens ne fussent réunis. La sainte messe terminée et les heureux néophytes régénérés par la grâce du baptême, le missionnaire reprend la route de Torpa ; il essuie un second orage, et son cheval, au passage d'une rivière, le fait tomber dans le courant. C'en était trop ! Rentré à Torpa, les frissons de la fièvre le saisissent, et la maladie progressant chaque jour mine sourdement ses forces. Le jeudi soir 22 septembre, le P. Lievens le fait transporter en litière à Ranchi, où il arrive le 23, vers dix heures du matin, épuisé par la fièvre et un voyage de trente-six milles. Le docteur, appelé aussitôt, constata la gravité du mal et prescrivit une médication. Mais dès le lendemain, la crise fatale parut imminente et l'espoir des premiers moments fit place aux plus vives inquiétudes. Dans la soirée, le malade, entouré de ses confrères attristés,

sionnaires partirent de Bandgaon. Le P. Fierens, à cheval, veillait avec sollicitude sur le P. Van der Ghote porté en palanquin, et s'arrêtait de temps en temps pour lui donner du repos et lui faire prendre des rafraîchissements. Parvenu vers cinq heures du matin à la hauteur de Mariadi et s'apercevant que le Père allait plus mal, il arrête de nouveau la marche et donne une dernière absolution au mourant, qui ne tarde pas à rendre le dernier soupir. Le P. Fierens ne crut pouvoir mieux faire que de continuer sa route, et il arriva vers trois heures de l'après-midi à Ranchi, amenant le corps inanimé de son cher compagnon. On comprend quelle impression de surprise et de tristesse causa cette mort inopinée dans la petite communauté de Ranchi. L'enterrement devait avoir lieu immédiatement. Quelques chrétiens et les enfants de l'école assistèrent à la cérémonie religieuse et suivirent le modeste cortège qui conduisit la dépouille du missionnaire au cimetière catholique de Dorunda, situé à deux milles, environ trois kilomètres, de Ranchi.

reçut les derniers sacrements avec une foi ardente et une parfaite résignation. A minuit, il entrait en agonie, et vers 2 heures du matin, le dimanche 25 septembre, il remit doucement son âme à Dieu en prononçant une dernière fois les noms bénis de Jésus et de Marie. Sur l'avis du docteur, l'inhumation devait se faire le jour même. Dès sept heures du matin, le convoi funèbre s'achemina vers le cimetière de Dorunda, où le P. Cazet fut déposé à côté du P. Van der Ghote. Puissent ces deux victimes, par leur sacrifice volontaire, attirer sur la nation kôle de nouvelles et plus amples miséricordes, et obtenir à leurs confrères, tombant sous le poids du travail, non seulement la force d'en haut pour recueillir la moisson déjà mûre, mais aussi de nombreux et vaillants imitateurs.

Né le 23 juin 1849, à Magny-St-Médard, dans le département de la Côte d'Or, le P. Louis Cazet passa trois ans, de 1869 à 1872, à l'école apostolique d'Avignon, fondée et dirigée par le P. de Foresta. En 1872, au moment où allait s'ouvrir l'école apostolique de Turnhout, érigée sous les auspices de l'épiscopat belge, il arriva le 25 septembre à Turnhout, conduit par le R. P. de Foresta lui-même. En compagnie de quatre élèves de l'école apostolique d'Issenheim en Alsace, venus avec lui, Louis Cazet commença les exercices dans la nouvelle école qui devait en peu d'années devenir si florissante. Aspirant à se consacrer au salut des infidèles, il entra dans la Compagnie de Jésus au noviciat d'Arlon, le 4 septembre 1873. L'année suivante, il partit pour la mission du Bengale, et aborda le 14 novembre à Calcutta. Le dimanche 9 décembre 1883, il fut ordonné prêtre à Asansole par Mgr Goethals. Religieux fervent et dévoué, humble et modeste, d'un caractère agréable, le P. Cazet aimait le travail et savait partout se rendre utile à ses frères par une charité prévenante. Tel on l'avait vu au collège Saint-François Xavier de Calcutta, où il remplit pendant neuf ans différentes charges de surveillant et de professeur, tel il fut à Ranchi puis à Torpa. Il souhaitait de passer de longues années dans cette chrétienté naissante, pour instruire et former aux pratiques religieuses les nombreux néophytes convertis du paganisme. Le zèle actif, intelligent et pratique dont il fit preuve pendant son séjour de trois semaines à Torpa, inspirèrent les plus vifs regrets à ses supérieurs et aux missionnaires du Chota-Nagpore.

Mais l'aimable providence de Dieu semble vouloir tempérer la tristesse et les larmes, par de nouvelles et rapides conquêtes. En effet, dans une dernière lettre datée de Torpa, 16 octobre 1887, le P. Lievens écrit : « Le bon Dieu bénit nos faibles efforts ; car, je n'en doute pas, le succès de notre mission n'est dû qu'à l'action divine, c'est l'œuvre de Dieu. Nous comptons actuellement 400 villages en totalité ou

partiellement chrétiens et 15.000 convertis, 60 écoles et plusieurs chapelles déjà construites. Nous avons eu beaucoup de baptêmes ces derniers jours. Ce qui manque, hélas ! ce sont les hommes et les ressources. La mission s'étend de jour en jour ; à certains mois, l'accroissement n'a pas été moindre de 1000 conversions. Les travaux augmentent en proportion ; il faut établir des écoles, bâtir des chapelles, payer les cathéchistes, parfois venir en aide à l'un ou l'autre village dans la détresse. Et pour suffire à tant de besoins, nous avons, non pas l'obole de nos chrétiens, trop pauvres eux-mêmes pour nous secourir, mais l'aumône de la charité catholique, que nous envoie celui qui revêt de leur parure les lys des champs et donne la nourriture aux petits des oiseaux.

« Mais, demanderez-vous, quels moyens le missionnaire emploie-t-il pour convertir ces peuples ? C'est ici, semble-t-il, qu'apparaît la providence divine, qui dispose avec sagesse les événements de l'ordre matériel pour un but supérieur, et qui fait servir les maux de la vie présente pour amener l'homme souffrant à la connaissance de la vérité religieuse et l'élever à l'espérance des biens futurs. Les habitants de ce pays, dans leur simplicité primordiale, ne convoitent, ni la richesse, ni la science, ni les avantages, ni les jouissances que l'Europe civilisée répand autour d'elle sur tous les continents. C'est à peine s'ils vont chercher auprès du missionnaire le remède à leurs maladies ; car ici on n'en a guère le temps ; l'issue fatale ou heureuse se décide promptement ; c'est pour l'ordinaire la guérison parfaite ou la mort après deux ou trois jours ; et, fît-on même des cures merveilleuses, on pourrait se demander si les sauvages sont capables de discerner la nature du bienfait. Mais s'il en est ainsi, que désirent donc ces Mundaris, ces Oraons, ces Kharwars ? Ah ! il est pour eux une souffrance intolérable : Ces pauvres gens aiment le sol qui les a vus naître, le champ qu'ils labourent et que leurs ancêtres ont défriché, la terre où reposent les cendres des aïeux. Mais l'Hindou est venu, habile et rusé, qui, profitant de leur imprévoyance, a dépossédé les anciens propriétaires et s'enrichit du fruit de leurs travaux. Venez en aide à ces malheureux, en leur montrant les moyens légitimes de bénéficier des dispositions du droit et de la loi, et vous serez leur ami (1). Gagné par un service ou un bienfait, le Mundari

(1) Nous apprenons par des lettres d'autres missionnaires, que le P. Lievens connaît parfaitement les coutumes et les lois du pays, dont il a fait une étude approfondie ; ce qui lui permet de donner des conseils sûrs et autorisés, et de rendre de vrais services à ses convertis. Aussi, les ministres protestants cherchent-ils par tous les moyens à détruire son influence ;

en retour écoute la parole de l'Évangile et se convertit bien sincèrement. Une fois chrétien et baptisé, il se montre généralement ferme et constant. Voilà comment il a plu à la divine bonté de nous préparer ici les voies. Et ces braves gens, détachés peu à peu des superstitions de leurs aïeux, reçoivent enfin avec sincérité la sainte doctrine de Jésus-Christ.

« Je voudrais ajouter quelques détails sur nos travaux. Tous les jours se ressemblent, sans amener d'incidents bien particuliers. Nous sommes deux, mon ancien compagnon, l'excellent P. De Smet, étant revenu depuis trois semaines, le 25 septembre dernier. C'est lui qui entreprend les excursions, et rarement il passe la journée à Torpa. Il parcourt les villages, allant de l'un à l'autre pour instruire, baptiser, administrer les sacrements, visiter les chrétiens et les réunir pour la prière. Quant à moi, l'affluence continue des visiteurs m'oblige de rester à Torpa. Du matin au soir, il faut être à la disposition de nos chrétiens, les entendre, élucider et aplanir leurs difficultés, recevoir les nouveaux qui se présentent dans l'intention de se convertir, écouter leurs plaintes, les consoler, leur tracer une ligne de conduite. Puis, ce sont les catéchistes et les maîtres d'école venant rendre compte de leur charge et que l'on doit instruire, encourager, diriger, etc., etc. Il y a tant de monde qui arrive sans cesse, et tant de villages à parcourir, que nous ne pouvons y suffire. Il faudrait deux hommes à Torpa, et quatre au moins pour visiter les chrétiens dans leurs villages, deux ou trois fois pendant l'année. La moitié de ces villages n'ont pas encore vu le missionnaire. Puisse notre situation s'améliorer bientôt! Si du moins nous avions les ressources suffisantes, l'œuvre pourrait se soutenir. J'ai appris qu'en Belgique on parle beaucoup de Torpa. J'en remercie Dieu, et je souhaite que l'intérêt que l'on prend à notre mission se traduise par une assistance efficace. Si nous avions 20,000 roupies, ce ne serait pas encore suffisant pour bâtir les chapelles devenues nécessaires.

« Mais adieu ! Nous irons en avant quand même, et avec une entière confiance dans la bonté divine. »

Départ de missionnaires

Pour combler les vides occasionnés par la maladie et la mort, et subvenir aux besoins toujours croissants des œuvres catholiques, la province belge envoie chaque année au Bengale de nouveaux renforts

mais, jusqu'ici, leurs efforts n'ont abouti qu'à des tracasseries sans résultat; et la magistrature, dans son équité, s'est toujours réfusée à prêter l'oreille à leurs insinuations.

d'ouvriers apostoliques. Le 15 septembre dernier, sont partis le P. Jules Braet, le F. scolastique Henri Vandaele et le F. coadjuteur Mathias Schmit, qui arrivèrent à Calcutta, le 12 octobre. Trois autres missionnaires, le P. Louis Haghenbeek avec les frères scolastiques François Van de Reydt et Denis Laenen, embarqués à Gênes, le 10 octobre, ont abordé heureusement le 27 octobre à Bombay, et de là, traversant l'Inde en chemin de fer, se sont rendus à Calcutta. Enfin, un troisième départ s'organise pour le commencement de décembre, sous la conduite du R. P. H. Depelchin, qui va reprendre, à l'âge de 66 ans, les travaux de l'apostolat sur le sol indien où il débarqua une première fois il y 28 ans (1). Parti d'Europe vers la fin du mois d'octobre 1859, à la tête des premiers missionnaires que la Belgique envoyait au Bengale occidental, le R. P. Depelchin se vit atteint du choléra peu de jours après son arrivée, et remit en d'autres mains la charge de supérieur. Cinq ans plus tard, le 20 septembre 1864, nommé recteur de Saint-François Xavier, qu'il gouverna jusqu'au 11 octobre 1871, il éleva en peu de temps le collège catholique de Calcutta au premier rang parmi les établissements d'instruction de l'empire indien. Il fut aussi recteur du collège des jésuites allemands à Bombay (collège Saint-François Xavier), du 21 décembre 1873 au 27 décembre 1876. En 1878, rappelé en Europe, le R. P. Depelchin reçut du T. R. P. Beckx, général de la Compagnie de Jésus, l'ordre de fonder la mission du Zambèse. On connaît les voyages pénibles, les fatigues et les dangers sans nombre qu'affronta l'intrépide missionnaire dans l'Afrique australe, depuis son départ de Belgique, le 29 décembre 1878, jusqu'à son retour à Bruxelles, le 4 mai 1883. Aujourd'hui le R. P. Depelchin reprend la route de l'Asie, pour aller ouvrir, au mois de janvier 1888, un nouveau collège de la Compagnie de Jésus à Darjeeling, collège qui succède au Séminaire Saint-Joseph établi dans cette même ville, au mois de septembre 1873, et dirigé par les RR. PP. Capucins. Le P. Depelchin est accompagné des Pères Émile Huyghe, Émile Van Severen, et du F. Henri Laconte, coadjuteur. Les quatre missionnaires quittent Bruxelles le 4 décembre prochain.

Comme nous l'avons annoncé précédemment d'après les *Missions catholiques*, le Saint-Siège a réuni à l'archidiocèse de Calcutta et confié aux missionnaires belges la partie orientale du diocèse d'Allahabad (ancien vicariat apostolique de Patna), comprenant les Santhals-Pergannahs, les districts de Purneah et de Darjeeling et le Sikkim indépendant. Cette cession due à la bienveillante intervention de Mgr

(1) Le R. P. Henri Depelchin est né le 24 janvier 1822.

Agliardi, délégat du Saint-Père dans l'Inde anglaise, s'est faite en vue de rattacher Darjeeling au Bengale.

Depuis de longues années, les catholiques du Bengale, témoins des succès du collège Saint-François Xavier de Calcutta, sollicitaient la fondation à Darjeeling d'un collège de la Compagnie de Jésus. Pour atteindre ce but, ils n'épargnèrent, ni demandes, ni démarches, ni pétitions. Une de ces pétitions, adressée au Saint-Père, portait les noms de personnages très influents et haut placés dans le gouvernement des Indes ; elle était sinon signée, du moins fortement appuyée par le vice-roi lui-même. Pressés par de si vives et si universelles instances, les missionnaires de Calcutta ne pouvaient résister plus longtemps, ni se soustraire à la nouvelle et lourde charge qu'on les pressait de s'imposer. Malgré les besoins croissants des missions indigènes qui réclament impérieusement un renfort d'ouvriers évangéliques, malgré le développement progressif des différentes œuvres catholiques du diocèse, dont le soin absorbe un personnel trop restreint, confiants dans le secours d'en haut, ils ont accepté le surcroît de dévouement qu'on leur demandait, et faisant appel à leurs frères de Belgique, ils les ont suppliés d'accourir plus nombreux dans ce vaste champ du Seigneur, ouvert au pénible apostolat de l'éducation et des missions. A la voix de ses supérieurs, le R. P. Depelchin n'a pas hésité à reprendre le bâton du voyageur, et il s'en va consacrer au salut des peuples du Bengale, les années d'une vigoureuse vieillesse. Au mois de janvier prochain, le supérieur des premiers missionnaires belges du Bengale en 1859, le fondateur de la mission du Zambèse en 1879, ouvrira un collège de la Compagnie de Jésus à Darjeeling, au pied des monts Himalayas. Puisse le nouveau collège, sous la direction du R. P. Depelchin, se développer rapidement et devenir le digne émule de son aîné le collège Saint-François Xavier de Calcutta ! Il en sera sans doute ainsi. L'importance chaque jour grandissante de Darjeeling, sa situation admirable, son climat d'une salubrité reconnue semblent présager à l'établissement naissant un avenir prospère.

A. Lallemand, S. J.

VARIÉTÉS

—

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE (1)

La dernière livraison des *Précis historiques* contenait, p. 508, une longue note rectificative d'erreurs graves énoncées par l'honorable professeur d'histoire à l'Université de Bruxelles, concernant l'introduction de l'ordre des jésuites en Belgique. Nous n'avons point l'intention de refaire ce que M. O. P. a fort bien fait. Nous connaissions M. Philippson ; nous avions lu son discours inaugural sur l'histoire du moyen âge ; nous avions le droit d'exiger de lui et la science pure et l'impartialité véritable. C'est dans ces conditions d'esprit que nous abordâmes, il y a trois ans, le livre sur la *Contre-révolution religieuse*. Nous utilisons aujourd'hui des notes recueillies autrefois.

P. 17. « Pour lui (à Charles-Quint) plaire, il (le pape Clément VII) refusa d'autoriser le divorce du roi d'Angleterre, Henri VIII, avec Catherine d'Aragon. » Le mot fameux *Périssent les colonies plutôt qu'un principe* est ici d'une justesse parfaite. Pour nous, un principe est une vérité. Le souverain pontife, pas plus Clément VII que Pie VII ou Innocent III, ne pouvait sacrifier le principe évangélique de l'indissolubilité du lien conjugal aux caprices d'un souverain passionné. Si le pape avait cru pouvoir plaire, c'eût été à Henri VIII, afin d'échapper à la menace réalisée plus tard d'un schisme. Pour se convaincre de cette dernière assertion, il eût suffit de lire les *Origines du schisme anglican*, par M. Albert Du Boys, ancien magistrat. M. Philippson a donc avancé une contre-vérité.

P. 94. « Le concile de Latran en 1215, » ne « défendait » pas « aux médecins de visiter les malades, en cas de maladie grave, avant que ceux-ci ne se fussent confessés. » Le concile, au chapitre XXII, donne tout simplement un mandat charitable aux médecins, à savoir celui d'avertir leurs malades de mettre ordre, s'il y a lieu, aux affaires de

(1) *La Contre-révolution religieuse au* XVIe *siècle*, par Martin Philippson, professeur à l'Université de Bruxelles.— 1 volume in-8o.— Bruxelles, 1884.

leur conscience, afin que les deux médecins de l'âme et du corps puissent travailler de concert.

P. 115. D'après les Constitutions de S. Ignace de Loyola, « saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure et d'autres théologiens récents, sont égalés en dignité à la Bible même. Nous verrons que cette doctrine presque blasphématoire des jésuites triompha pleinement au concile de Trente. » Franchement, est-il possible de réfuter sérieusement d'aussi pyramidales erreurs?

P. 126. « Les jésuites, eux, sont restés fidèles à la tradition de Loyola et de Lainez, mais cette tradition les rend aujourd'hui de plus en plus impuissants. Où sont donc ces érudits, ces savants, ces politiques, ces martyrs sortis autrefois de la Compagnie ? Il n'y en a plus. Tout cela a disparu d'une société surannée et caduque, par le fait même de son propre principe. »

Ces *érudits*, mais n'en déplaise à M. Philippson, ce sont les Bollandistes actuels dont les travaux ne paraissent point inférieurs à ceux de leurs devanciers. Nous prions le savant critique de vouloir bien lire les *Acta Sanctorum*; le premier tome du mois de novembre, sort précisément de presse en ce moment. Ces *érudits*... mais c'est Victor de Buck, dont les prodigieuses recherches et la sagacité ont enfin débrouillé le chaos de la marche des armées d'Attila. Ces érudits, ce sont les Pères De Backer, éditeurs de la *Bibliographie* des écrivains jésuites. Ces érudits, c'est le Père Marchi, le premier maître du commandeur J.-B. de Rossi.

Ces *savants*... M. le professeur d'histoire n'a-t-il jamais entendu parler de feu le Père Secchi, ni du Père Perry, chargé de missions scientifiques par le Gouvernement anglais?

Quant aux *politiques* et aux *martyrs*, n'est point martyr ou politique qui veut.

P. 239. « Heureusement, l'Italie, plus favorisée que l'Espagne, a trouvé dans l'époque contemporaine une seconde renaissance qui l'a délivrée du joug écrasant de l'étranger, de la papauté, de l'inquisition et de l'*Index*. »

Cette réflexion ne devrait point se lire dans un livre qui a la prétention d'être sérieux et écrit d'après les sources. Quels fruits produira la renaissance de l'Italie contemporaine ? A quels génies cette prétendue régénération donnera-t-elle le jour ? A quels écrivains, à quels artistes, à quels *politiques*, à quels martyrs ? Nous ne voyons encore rien poindre à l'horizon. Au contraire, il n'est pas un homme politique de quelque valeur qui ne reconnaisse qu'une réconciliation est nécessaire pour la paix du monde entre la papauté et le

royaume d'Italie. Mais d'après quelles bases d'accord ? C'est le secret de l'avenir.

M. Philippson devrait savoir que la Congrégation de l'Inquisition romaine, autrement dite le Saint-Office, et la Congrégation de l'Index sont deux tribunaux ecclésiastiques, composés de cardinaux nullement féroces et signalant aux consciences catholiques les doctrines fausses et les livres dangereux.

P. 281. « Jamais les conciles n'avaient joué, avant l'époque dont nous parlons, le rôle qu'on voulait leur attribuer... Les décrets sont souvent contredits par ceux d'autres conciles... »

On reste ébahi devant des assertions aussi gratuites. Il est vrai que durant les premiers siècles, *qu'on dépeignait comme l'état idéal de l'Église*, un concile œcuménique n'a point été réuni, parce qu'il a suffi, en ces temps primitifs, de conciles plus ou moins locaux, pour condamner des erreurs dont l'influence ne s'étendait guère au delà d'une frontière restreinte. Mais quand parut l'arianisme, ce fut autre chose. Le venin de l'hérésie infecta une foule de peuples ; à un mal général il fallut un puissant remède, la réunion du premier concile œcuménique ou universel à Nicée. Ce sont des conciles généraux qui ont condamné les grandes hérésies orientales ; c'est le concile de Trente, au XVIe siècle, qui a condamné les nouveautés du protestantisme. Le second concile œcuménique de Nicée n'a pas d'autre doctrine sur le culte des Saints que celle renouvelée à Trente. L'Église étant, comme dit saint Paul, la colonne et le fondement de la vérité, ne saurait errer dans sa doctrine. Sa discipline peut et doit varier d'après l'opportunité des temps et des lieux ; son dogme, jamais.

P. 313. « Ils (les prélats espagnols) ne croyaient pas moins que l'Église gallicane, que le concile était au-dessus du pape... » Encore une affirmation gratuite. Aucun évêque espagnol n'aurait démenti cette profession de foi, écrite au VIIe siècle par saint Isidore, le plus grand docteur de son pays : « Nous savons que nous sommes évêques dans l'Église du Christ, et en cette qualité nous nous confessons plus spécialement obligés que les autres prélats de l'Église à rendre au Pontife romain, avec révérence, humilité et dévotion, l'obéissance qui lui est due en toutes choses, comme au vicaire de Dieu. Celui qui lui résiste opiniâtrement, nous le déclarons entièrement exclu de la communion des fidèles, comme un hérétique. » Nous empruntons cette citation au livre de l'érudit dom Guéranger, la *Monarchie pontificale*.

P. 318. « Le concile avait décrété que toutes les parties de la bible, y compris les Apocryphes, étaient indispensables à la doctrine catholique. » Le décret du concile concernant le canon des Livres saints a

été promulgué, durant la quatrième session, le 8 avril 1546. Le mot d'Apocryphes n'y est pas même mentionné. Ces livres apocryphes — Évangiles ou Apocalypses — contiennent souvent d'intéressantes indications sur l'état des esprits à l'époque où ils furent mis en circulation, et par là, comme s'exprime M. l'abbé Trochon, ils peuvent contribuer utilement à l'explication du texte sacré. Mais *indispensables !* Tout autant que la fausse monnaie mise en réserve par un caissier d'une maison de banque, afin d'expliquer aux naïfs la différence des bonnes pièces d'avec les mauvaises. Nous ne traiterons pas ici de l'histoire du canon des Écritures ; nous ne pouvons que renvoyer aux travaux spéciaux de M. Reuss, de l'abbé Trochon et du R. P. Cornely, un érudit celui-ci, quoique jésuite.

P. 319. « En accordant une valeur illimitée à la tradition de l'Église, on se soumettait à toutes les résolutions des conciles antérieurs, on adoptait toute la doctrine et toute la hiérarchie catholiques, telles qu'elles étaient sorties du moyen âge ; mais tout changement fondamental était écarté. »

Évidemment. Notre foi admet que l'Église a deux sources où elle puise les vérités qu'elle nous propose à croire, l'Écriture sainte et les Traditions apostoliques. Cela est aussi ancien que la prédication des auditeurs immédiats de Jésus-Christ. Par conséquent les Pères assemblés à Trente ne pouvaient abroger les constitutions dogmatiques des conciles antérieurs, vu qu'elles étaient conformes à la vérité. Le vrai étant *ce qui est* ne peut changer. Par contre l'erreur est mobile de sa nature, elle est ondoyante. Pour réfuter le protestantisme, Bossuet se borna à raconter l'*Histoire* de ses *Variations*. Dans quel sens M. le Dr Philippson entend-il la hiérarchie que nous a léguée le moyen âge ? S'il s'agit de l'institution divine de la hiérarchie d'ordre existant entre les diacres, les prêtres, les évêques, ceux-ci ayant à leur tête le pontife romain, nous renverrons le savant professeur à la dissertation inaugurale de M. l'abbé Lesquoy, *De Regimine ecclesiastico juxta Patrum Apostolicorum doctrinam*, Louvain 1881. S'il faut prendre dans un sens étroit la *hiérarchie sortie du moyen âge*, il est patent que celle-ci n'est pas immuable. Il serait par trop risible de croire la foi en péril, parce que Louis XIII a demandé que l'évêché de Paris fut détaché de Sens, sa métropole, pour en faire la tête d'une nouvelle province ecclésiastique ; ou que Philippe II a prié le pape Paul IV de remanier la carte ecclésiastique des Pays-Bas, en ajoutant quatorze nouveaux sièges aux quatre anciens. La foi serait en péril parce que l'Église de Mayence, ancienne primatiale de l'Allemagne, a perdu ses prérogatives remontant au huitième siècle ! Allons donc !

P. 319. « On voulait changer, par un véritable coup d'État ecclésiastique, en œuvre infaillible la Vulgate, dont les erreurs nombreuses et les expressions fautives n'étaient pas moins manifestes et connues alors qu'elles le sont aujourd'hui. » Le concile de Trente n'a jamais tenu le langage que lui prête M. Philippson ; nous disons avec Richard Simon, Jahn, MM. Lamy, Vigouroux, Trochon, qu'il se borne à déclarer que dans la Vulgate, œuvre essentiellement humaine, dont l'auteur est saint Jérôme pour la plus grande partie, il n'y a point de fautes contre la foi ni contre les mœurs. Elle est authentique en ce sens qu'elle est fidèle et qu'elle rend le texte original, au moins quant à la substance. M. Philippson lira ici avec fruit une dissertation critique des mieux faites, due à la plume d'un érudit, le jésuite Franzelin, décoré de la pourpre cardinalice, *Tractatus de divina traditione et scriptura*, pp. 512-564.

P. 325. « Paul IV accorda aux délibérations une liberté entière, à la condition que le concile soumettrait toujours ses décrets à l'approbation papale avant de les rendre publics. » Cette discipline est aussi ancienne que l'Église. Osius, légat du pape, présida le premier concile œcuménique à Nicée ; saint Léon le Grand approuva les canons du concile de Chalcédoine, tenu en 451, à l'exception du canon 28e ; nous possédons encore la lettre synodale demandant au pape la ratification des décrets de cette assemblée. Le Dr Hefele, aujourd'hui évêque de Rottenbourg, a traité cette matière avec une science incontestable dans son *Histoire des Conciles*, §§ 200 à 207.

P. 343. « ... Les chapitres et canons sur la doctrine de la Justification, qui sanctionnaient à jamais la division du monde chrétien en deux grandes Églises hostiles. Ce fut un moment décisif... Toutes ces propositions sont diamétralement opposées à la doctrine protestante. »

Eh ! sans doute. Si le pape n'avait pu sacrifier le principe de l'indissolubilité du lien conjugal pour sauver l'Angleterre du schisme, le concile de Trente ne pouvait non plus sacrifier les droits de la vérité. Avant de blâmer les évêques assemblés à Trente, M. Philippson aurait dû mettre les réformés d'accord entre eux. C'est en effet une très plaisante histoire que celle des *contrariétés dans la doctrine de la Justification*, peu à l'honneur de la réforme et racontée par Möhler au chapitre III du livre I de la *Symbolique*. Il y a plus, les calvinistes, qui forment une des branches du protestantisme, ont été loin de s'entendre entre eux sur cette même question de la grâce. Après avoir vilipendé le concile de Trente de toutes les manières possibles, ils n'ont rien trouvé de mieux que de lui emprunter ses procédés, et l'on vit à Dordrecht des ministres arrivés de Genève et de France s'unir, en 1618,

aux Gommaristes pour condamner les Arminiens. M. le docteur Nuijens, à qui l'histoire nationale a tant d'obligations pour sa *Geschiedenis der Nederlandsche Beroerten in de XVIe eeuw*, 8 tomes, et son *Algemeene Geschiedenis des Nederlandschen Volks van de vroegste tijden tot op onze dagen*, 20 tomes, publie à l'heure présente une histoire de ces dissidences religieuses et civiles dans les Provinces-Unies, *Geschiedenis der Kerkelijke en Politieke geschillen* (1598-1625), ouvrage qui lui vaudra de nouveaux titres à notre gratitude. Le parti réformé qui l'emporta employa des moyens de coërcition dont nous ne trouvons point trace à Trente ; Olden Barnevelt porta sa tête sur l'échafaud et Grotius, jeté dans une forteresse, n'en sortit que par stratagème et pour aller servir, non sa patrie, mais une reine étrangère. O tolérance, voilà de tes coups!

P. 454. « L'Espagne seule, dès le commencement, représentait effectivement ses vues au concile... Si la France et l'Allemagne avaient suivi cet exemple, la cour romaine et l'Italie auraient été vaincues, et l'avenir du monde chrétien aurait été changé. » L'homme s'agite et Dieu le mène, a dit Fénelon. Si Paul III, par exemple, à qui l'on doit cependant la bulle de convocation du concile, n'était pas aussi *austère* que les prélats espagnols vantés par M. Philippson, il eut des successeurs rigides, comme Pie IV et saint Pie V. Le changement moral du clergé et du peuple catholique devint bientôt sensible. « L'Église entière prit un autre aspect, elle fut réellement réformée par le concile de Trente. » Qui nous tient ce consolant langage? M. Philippson lui-même, page 612.

P. 495. « La curie romaine ne pardonna jamais aux cardinaux récalcitrants — Simonetta resta odieux aux autres légats. Il fut l'objet de l'antipathie de tous ceux qui n'étaient pas les serviteurs aveugles de la cour romaine. Pallavicini, XIV, 4, 1. » Je cours, comme aurait dit feu Gorini, à l'endroit cité de l'*Histoire du Concile de Trente* ; j'ai la précaution de prendre la bonne édition d'Anvers, 1670, et je trouve qu'il y est question d'un accord entre le cardinal Caraffa et le duc d'Albe, représentant du roi Philippe II.

P. 567. « L'admission du mariage des prêtres ne trouve plus, à l'exception des orateurs impériaux, aucun défenseur. Grâce à une véritable trahison des prélats français contre leur gouvernement,... cette juste exigence des nations germanique et française fut écartée presque sans discussion, avec une sorte de mépris ! » Le point d'exclamation n'est pas de nous.

Un professeur d'histoire à la Faculté de Lyon, devenu plus tard évêque d'Alger, va répondre à notre place. « Nous sommes au concile

de Trente. Il est assemblé pour rétablir la véritable doctrine, plus insultée qu'attaquée par le protestantisme, et pour la réformation de l'Église. Va-t-il céder au torrent et à la demande d'un empereur, d'un duc, d'une république et d'une reine, comme cédèrent à la demande de leur jeune César, Justinien II, les Grecs du Quini-Sexte, et chercher, dans quelque lâche tempérament, le remède aux infractions du célibat? Nullement. Il ne laissera pas même pénétrer dans ses délibérations d'éclat la requête des princes. Il proclamera sans hésiter la vieille législation ; et cela suffit pour rasseoir le monde. » Pavy, *du Célibat ecclésiastique*. Le savant écrivain ajoute deux pages plus loin : « Ce qui est l'œuvre par excellence du concile par rapport au célibat clérical, ce sont les sages institutions dont il entoura la chaste discipline donnée au clergé. En effet, la doctrine catholique était ancienne.... Il fallait donc à côté du précepte placer les moyens d'en assurer, d'en perpétuer le fidèle accomplissement. »

L'un des moyens les plus efficaces, le plus efficace peut-être, pour opérer la rénovation religieuse, morale et scientifique du clergé, ce fut la création de séminaires épiscopaux décrétée par le concile de Trente durant sa XXIIIe session. Saint Ignace de Loyola en avait auparavant réalisé l'idée par l'établissement du Collège germanique. L'érection de cette pépinière sacerdotale donna l'éveil à l'esprit du cardinal Polus, toujours accessible aux grandes choses ; il s'en ouvrit sans délai aux évêques de Cambrai et de Tournai. Tout le monde connaît le rôle important joué par saint Charles Borromée, dans l'établissement des séminaires.

N'eût-on lu sur cette importante question que la dissertation inaugurale de M. l'abbé Pouan, prêtre du diocèse de Tours et docteur de l'Université de Louvain, ou la *vie de M. Olier* par Faillon, on doit regretter pour l'auteur lui-même ce style de gazette, peu digne de la gravité de l'histoire : « La stabilité, l'intolérance, le sacrifice de toute volonté propre, l'obéissance aveugle à l'égard de leurs chefs, l'indifférence envers les exigences de l'époque où ils vivaient, envers la patrie et ses intérêts, voilà sans doute de graves conséquences de l'institution des séminaires. Mais est-ce que la contre-réforme catholique du XVIe siècle voulait faire du prêtre autre chose que l'instrument aveugle du pouvoir central de l'Église ? » p. 613. On cite de pareilles phrases, c'est le seul châtiment qui leur convienne.

M. O. P. a raison : « Un livre qui, en quelques pages, renferme de pareilles méprises ne mérite aucune confiance et ne possède évidemment aucune valeur scientifique. »

5 novembre 1887.

AD. DELVIGNE.

SAINT HUBERT

SES HISTORIENS, SA VIE, SON CULTE

d'après les derniers travaux des bollandistes.

Les savants hagiographes qui poursuivent avec une sage lenteur l'œuvre de patiente érudition fondée dans notre pays par les Rosweyde et les Bollandus viennent de publier le *tome premier de novembre*, soixante-et-unième de toute la collection des *Acta Sanctorum*. Nous reviendrons une autre fois sur l'ensemble des travaux que renferme cet important volume, ainsi que sur les *Analecta Bollandiana*, publication trimestrielle qui en est arrivée à sa septième année. Nous ne voulons aujourd'hui entretenir nos lecteurs que d'une seule de ces biographies bollandiennes, la *Vie de saint Hubert*, qui intéresse tout spécialement la Belgique (1). Le R. P. Charles De Smedt nous y présente la critique approfondie de tout ce que l'histoire, la tradition et la légende nous ont transmis sur la vie et le culte du saint patron des Ardennes, évêque de la « Civitas Tungrorum » et véritable fondateur de la ville de Liège.

On sait qu'il n'est pas facile de déterminer avec précision, dans l'histoire des saints de notre pays aux VIe, VIIe et VIIIe siècles, ce qui est certain et ce qui n'est que probable, douteux ou erroné. Cette période est une des plus obscures de nos annales ; il ne nous reste que bien peu de documents de cette époque, et encore ces documents ont-ils été altérés, amplifiés, dénaturés par des récits postérieurs, auxquels, à la fin

(1) ACTA SANCTI HUBERTI, EPISCOPI, LEODII IN BELGIO, *edidit, commentario prævio, annotationibus et appendice de gloria posthuma illustravit* Carolus De Smedt, S. J., Hagiographus Bollandianus. — Un volume in-folio, de 176 p. — Bruxelles, Polleunis, Ceuterick et Lefébure, 1887. Prix : *six* francs. — C'est un tiré à part des *Acta Sanctorum ;* le P. De Smedt a eu la généreuse et patriotique idée de mettre ainsi plus facilement son travail sur S. Hubert à la portée du public studieux de notre pays.

du moyen âge et depuis, on a ajouté presque autant de foi qu'aux sources primitives et authentiques, surtout quand il s'agissait de personnages que leur sainteté, leur influence et les miracles opérés à leur tombeau avaient rendu l'objet de la vénération populaire. Tel a été, en particulier, le cas pour l'histoire du glorieux saint Hubert.

Une première et courte notice a été écrite environ seize ans (743) après la mort du saint évêque (727), par un de ses disciples, et c'est d'après les deux manuscrits qui nous restent de cette biographie contemporaine, qu'elle a été publiée, d'abord en 1874, par M. Arndt dans ses *Kleine Denkmäler aus der Mervingerzeit*, p. 52, puis en 1878 par le P. Ch. De Smedt dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, série IV, t. 5. — Environ un siècle plus tard, peu après la translation du corps de saint Hubert au monastère d'Andage (835), Jonas, évêque d'Orléans, ne fit que reproduire la notice contemporaine, en lui donnant une forme un peu plus littéraire. Le P. De Smedt a eu sous les yeux et collationné 22 manuscrits de cette seconde biographie. Les Xe et XIe siècles nous ont laissé deux recueils de miracles opérés au tombeau du Saint, dans la célèbre abbaye des Ardennes. Au XIIe siècle, Nicolas, chanoine de Liège, dans sa Vie de saint Lambert, commence à s'écarter notablement du récit primitif du VIIIe siècle, il embellit plusieurs faits; il inaugure la légende qui ira s'amplifiant jusqu'à Jean d'Outremeuse, au XIVe siècle, et au bénédictin Happart, au début du XVIe siècle. Alors la légende est toute formée, et, depuis, nos écrivains nationaux ont eu bien de la peine à discerner le vrai du faux, à démêler la véritable histoire de la tradition fabuleuse et populaire. Roberti, Bertholet, Fisen, ne parviennent pas à faire pénétrer la lumière de la critique dans ces ténèbres profondes; de nombreuses erreurs s'accréditent de plus en plus et finissent par acquérir une sorte de prescription, qu'il est toujours malaisé d'abolir.

C'est l'analyse méthodique et raisonnée de tous ces documents et de tous ces récits successifs que nous présente le *Commentarius prævius* qui ouvre les *Acta Sancti Huberti*. Le P. De Smedt y examine dans le plus grand détail, avec un soin véritablement minutieux et scrupuleux, comme il convient à tout historien digne de ce nom, tous les points controversés de la vie et du culte de saint Hubert, et il nous propose, avec

autant de modestie que de savoir, sa propre opinion sur les sujets les plus délicats. Il doit nous suffire ici, sans entrer dans la discussion de ces arides matières, d'énumérer le titre des différents chapitres qui constituent comme autant de dissertations spéciales. On remarquera la méthode qui a présidé à ce classement et l'on verra que rien d'essentiel n'a été omis. Le savant biographe traite d'abord des sources de l'histoire de S. H., *Documenta antiqua circa vitam et cultum sancti Huberti*; il discute ensuite quelques questions importantes : la date précise du début et de la fin de l'épiscopat de saint Hubert; — la naissance et la famille du saint évêque ; — sa vie avant son épiscopat ; — sa conversion et la légende du cerf miraculeux ; — sa consécration épiscopale; — l'étendue et la circonscription de son diocèse ; — ses travaux apostoliques ; — les translations de reliques auxquelles il assista ; — les synodes auxquels il présida ; — son rôle dans la conversion de Pépin de Herstal et d'Alpaïde ; — la part qu'il eut dans la fondation et le développement de la ville de Liège : *quid contulerit sanctus Hubertus ad condendam et amplificandam civitatem Leodiensem*.

Après ces préambules, indispensables pour la parfaite intelligence des documents, le P. De Smedt publie les pièces elles-mêmes d'après une soigneuse recension des manuscrits, avec les variantes et les annotations nécessaires. Grâce à ces préliminaires, nous comprenons parfaitement la manière dont les documents se succèdent, leur nature et leur caractère ; ces documents sont : — la notice du biographe contemporain, *vita prima ;* — la notice écrite par l'évêque d'Orléans, avec la translation du corps de saint Hubert au monastère d'Andage, *vita secunda;* — liber primus miraculorum ; — liber secundus miraculorum ; — l'extrait de la Vie de saint Lambert par le chanoine Nicolas, au XIIe siècle, *vita tertia;* — deux autres notices à peu près de la même époque, *vita quarta et quinta;* — les extraits du chroniqueur Jean d'Outremeuse (XIVe siècle), *vita sexta ;* — enfin quelques chapitres de la grande vie manuscrite du moine Happart, *vita septima*. — D'anciennes hymnes viennent compléter ces documents biographiques.

Les Bollandistes ont coutume, quand il y a lieu, de résumer en quelques pages le culte spécial dont a été honoré dans l'Église le saint dont ils ont donné et discuté la vie d'après les meilleures sources ; c'est

ce qu'ils appellent la *Gloria posthuma* du saint. Ce sujet avait une importance toute particulière pour le glorieux patron des Ardennes, invoqué depuis si longtemps par les malheureux, victimes de la morsure des animaux atteints de la rage.

Le docte biographe divise son immense matière en trois sections principales. La première se rapporte aux honneurs décernés au corps et aux reliques de saint Hubert; après avoir décrit les vicissitudes qu'a subies sa glorieuse dépouille, le P. De Smedt est porté à croire, avec M. l'abbé Hallet (1) qu'elle repose encore aujourd'hui dans un coin ignoré de la vaste basilique ou de l'abbaye attenante, et qu'on a lieu d'espérer de la découvrir un jour. Dans cette section, le savant bollandiste traite aussi de la fameuse étole et de la clef de saint Hubert, dont il reproduit des *fac-simile* lithographiés.

Une section entière est consacrée à saint Hubert comme patron contre la maladie de la rage. Dans une série de sept chapitres, on examine l'origine des rites, cérémonies, précautions et observances en usage dans les prières, tailles, neuvaines, quarantaines, répits, etc., qui ont lieu sous l'invocation de saint Hubert. Cette section est particulièrement intéressante aujourd'hui que la terrible maladie est devenue l'objet d'études historiques et scientifiques de la part des plus éminents médecins de l'Europe. Le P. De Smedt, tout en constatant que les préjugés populaires sont parfois bien mêlés d'erreurs, n'a pas de peine à démontrer que les prières et pratiques en l'honneur de saint Hubert, approuvées ou tolérées par les supérieurs ecclésiastiques, n'ont pas le caractère superstitieux et ridicule que l'ignorance et l'irréligion se plaisent à leur attribuer.

Enfin, dans la dernière section de cette troisième partie des *Acta sancti Huberti*, le P. De Smedt expose, avec un luxe d'érudition qu accuse de grandes recherches, ce qu'a été le culte de saint Hubert dans la liturgie sacrée, dans les offices de l'Église, les processions, pèlerinages, confréries, ordres de chevalerie. Il traite en particulier de ce culte dans le diocèse de Liège et dans les pays limitrophes de l'Ardenne, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en France, etc. Un aperçu bibliographique termine à bon droit la *Gloria Posthuma* de saint Hubert.

(1) Voir *Précis historiques*, année 1870, pp. 518, 553 et 585.

On le voit, l'étude hagiographique que nous donnent aujourd'hui les pères bollandistes est aussi complète que possible. C'est un véritable *Corpus Hubertinum*, où se trouve relaté et discuté tout ce qui concerne la personne, l'épiscopat, le culte du grand Saint, qui fut le successeur immédiat de saint Lambert sur le siège devenu depuis si célèbre de l'Église de Liège, fille toujours fidèle de l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises, *Sancta Legia*, *Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Filia*. Par ce savant et définitif travail, le P. De Smedt aura bien mérité de l'Église de Liège et ajouté un titre de plus à la reconnaissance de tous les amis des solides études historiques dans notre pays.

V. B.

BULLETIN

DU

JUBILÉ PONTIFICAL

Les grandes fêtes qui vont se célébrer à Rome s'annoncent comme devant surpasser en éclat et en magnificence toutes celles que nous y avons vues solenniser pendant ce siècle.

A Bruxelles, pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre, on a exposé dans les salons des Dames de l'Adoration perpétuelle les offrandes destinées au Saint-Père et à la grande exhibition du Vatican. On y remarquait les dons de notre Famille Royale. S. M. la Reine, S. A. R. la comtesse de Flandre, S. Excellence le nonce apostolique, ont admiré avec le plus vif intérêt les nombreux témoignages de l'amour des catholiques envers S.S. Léon XIII.

A Paris, une exposition semblable a eu lieu dans les salons de l'archevêché et attiré un grand concours de fidèles heureux de voir la France religieuse toujours de plus en plus attachée du fond de l'âme au chef de l'Église, malgré le malheur des temps et peut-être à cause

de cela même. — Les riches présents que Monsieur le comte de Paris et les princes et princesses de la Maison de France se proposent de faire remettre au Saint-Père par S. A. R. le duc d'Alençon, attiraient tous les regards.

En Espagne, de grands préparatifs se font dans les principales cités : à Madrid, à Barcelone, à Bilbao, à Valence, à Séville, etc. La catholique Espagne sera parfaitement représentée à l'exposition du Vatican.

L'Italie ne reste pas en arrière, et déjà l'on annonce l'arrivée à Rome des premiers envois qui, de toutes les parties de la péninsule, afflueront dans l'antique palais des pontifes romains qui ont tant fait pour la gloire et la grandeur de l'Italie.

En Allemagne et en Hollande, les catholiques s'apprêtent à se montrer dignes dans cette circonstance de leur renom de fidélité inébranlable et aussi de leur goût artistique.

La Maison Royale de Bavière, toujours si attachée au Saint-Siège, se propose d'offrir à Léon XIII de magnifiques présents.

L'auguste Maison d'Autriche donne l'exemple aux diverses nationalités groupées autour du sceptre glorieux des Habsbourg-Lorraine. Outre les dons spéciaux de l'Empereur et de l'Impératrice, tous les Princes de la Famille impériale, depuis l'archiduc héritier jusqu'au jeune fils de l'archiduc Othon, offriront à Sa Sainteté un splendide reliquaire, comme gage de leur foi catholique et de leur piété filiale. C'est un travail artistique du xve siècle de la plus grande beauté. Les noms de tous les archiducs sont gravés sur le socle de ce cadeau vraiment digne des descendants de saint Léopold, archiduc d'Autriche.

La noblesse Hongroise se fait un plaisir d'offrir en hommage à Sa Sainteté la magnifique toile de son compatriote, le peintre Szoldatics, qui représente la T. S. Vierge, « Reine de la Hongrie ».

Le souverain catholique de la Saxe protestante, le roi Albert, présente avec une gracieuse délicatesse au pontife, protecteur des lettres et père des pauvres, un *fac-simile* unique de la célèbre *Biblia Pauperum* de Constance, fac-simile exécuté sous la direction du Dr Ludwig Nieper, président de l'Académie royale de Leipzig. — Sur le titre on lit la belle inscription suivante : *Beatissimo Papæ et Domino Leoni Papæ XIII, Ecclesiam gloriosissime gubernanti, cuivis pauperum generi toto terrarum orbe Christi salutem prosperrime evangelizanti, — ut Deus optimus promissiones Sancto Petro apostolo divinitus factas quam uberrime adimpleat — Biblia hæc pauperum — ob celebranda exeunte hoc anno sacerdotii quinquagenaria, — devotissime offerens — summo cordis*

affectu exoptat — Albertus Rex Saxoniæ. — Dresdæ die 1 mensis octobris MDCCCLXXXVII.

Dans l'Amérique méridionale, les deux Républiques de l'Équateur et de la Colombie ont décrété qu'une adresse et un don national seraient envoyés officiellement au Saint-Père, à l'occasion de son Jubilé.

S. M. l'empereur du Brésil fait hommage au Saint-Père d'une splendide croix pectorale ornée de diamants et de pierres précieuses.

L'Empereur d'Allemagne a déjà fait parvenir au Vatican la superbe mitre pontificale qu'il présente à Sa Sainteté en reconnaissance du rétablissement de la paix religieuse dans l'Empire Germanique.

La Reine d'Angleterre, impératrice des Indes, se propose d'offrir à Léon XIII un rarissime exemplaire de l'édition Princeps de la Vulgate. Elle fera présenter ce royal cadeau par un envoyé spécial, qui n'est autre que le duc de Norfolk, comte maréchal d'Angleterre et premier pair du Royaume.

Le 20 novembre, plus de trois cents pèlerins de la Vendée, conduits par MMgrs. les évêques de Vannes, de Nantes, de Contances et de Séez, ont été reçus en audience solennelle par le Souverain Pontife dans le palais du Vatican.

Quelques jours après c'était le tour des Hongrois. S. Ém. le cardinal Simor, archevêque de Gran et Primat de Hongrie, présentait à l'audience du Saint-Père une députation de quatre cents de ses concitoyens, heureux d'offrir au Pontife Romain les hommages des fidèles catholiques du royaume de saint Étienne.

Dans le consistoire du 25 novembre, le Saint-Père a parlé de la joie qu'il éprouve en voyant les sentiments d'affections et de dévouement qui lui sont témoignés de toutes parts à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

BIBLIOGRAPHIE

—

VIE DE LÉON XIII, par Bernard O'Reilly, docteur en théologie ; traduction française par P. M. Brin, professeur de théologie dogmatique. Un vol. gr. in-8°, illustré de plus de 300 gravures. Édition de luxe de l'imprimerie Firmin Didot. — Prix : broché, 15 francs. — relié, 20 francs. — Bruxelles, Vandenbroeck.

Même ouvrage en Néerlandais, trad. par F.-J. Poelhekke, prêtre.—Bois-le-Duc, à la *Katholieke Illustratie*, — Prix : 10 francs.

Voilà un magnifique cadeau de Saint-Nicolas ou de Nouvel An à offrir aux familles chrétiennes, aujourd'hui que tous les regards sont tournés vers Rome et le Vatican. Qui ne désire connaître en détail, la vie de l'illustre Pontife qui gouverne depuis dix ans la sainte Église catholique ? Qui n'aime à le voir dans tout le prestige de ses vertus, de son génie, de sa prudence, dans le cadre merveilleux de cette auguste demeure des Papes où tous les arts ont prodigué leurs chefs-d'œuvre ? Cette *Vie de Léon III* est une entreprise vraiment catholique et répond parfaitement à cette solennelle circonstance d'un Jubilé célébré dans le monde entier avec un enthousiasme aussi profond qu'universel. Ce beau livre est simultanément publié dans les principales langues de la civilisation européenne, en italien, en anglais, en allemand, en français, en néerlandais. Ces deux dernières éditions conviennent surtout aux familles de notre pays. Il est à regretter que l'une ou l'autre petite erreur de détail se soit glissée dans cette excellent ouvrage. Ainsi, page 103, il est dit que l'Université de Bruxelles est une université *nationale*, fondée et entretenue aux frais de la nation belge. Tout le monde sait en Belgique, que seules les Universités de Gand et de Liège, sont des établissements de l'État, et que l'Université de Bruxelles est une institution libre, créée par les libéraux contre l'Université catholique de Louvain, n'ayant aucun rapport avec l'État, mais jouissant de larges subsides accordés par la ville de Bruxelles et par la province de Brabant. L'auteur parle aussi assez inexactement (p. 111) des légères difficultés qui s'élevèrent autrefois entre l'Université de Louvain et le collège de la Paix de Namur, à propos de l'enseignement de la philosophie. Le lecteur belge corrigera facilement ces quelques petites méprises ; mais à l'étranger, on pourrait être induit en erreur à ce sujet.

LE LIVRE D'OR DU PONTIFICAT DE LÉON XIII, *publié par un comité de Catholiques belges.* — Un beau volume in-4° de 500 pages. Édition de luxe. — Bruxelles, Vandenbroeck, 1887. Prix : 25 frs.

Le *Livre d'or* porte bien son nom : c'est également un splendide cadeau d'étrennes et un excellent souvenir du grand Jubilé. Il renferme une série d'études sur le pontificat de Léon XIII, dues exclusivement à des écrivains belges. Le plan de l'ouvrage a été tracé par Mgr Van Weddingen et par M. Godefroid Kurth ; ils ont pour collaborateurs Mgr Cartuyvels et M. Charles Woeste, Monseigeur de T'Serclaes et M. Léon de Monge, Mgr Rutten et M. Guill. Verspeyen, Mgr Mercier et M. le baron de Haulleville, M. l'abbé Forget et M. Petit. Voici les titres des principaux chapitres : — Léon XIII, littérateur, philosophe et poète ; — l'œuvre doctrinale de Léon XIII et ses grandes Encycliques ; — Léon XIII, restaurateur des études philosophiques; — protecteur des arts, des sciences et des lettres ; — la question sociale et Léon XIII ; — actes politiques et diplomatiques de Léon XIII ; - relations du Saint-Siège avec les États chrétiens ; — Léon XIII et le gouvernement de l'Église; — les missions catholiques; — les nonces Pontificaux en Belgique;—ouvrages de Léon XIII ou sur Léon XIII. — La simple indication de ces sujets, traités par des écrivains aussi autorisés, en dit plus, sur le *Livre d'or*, que ne le pourraient faire les plus grands éloges et les plus vives recommandations.

AD LUMEN PER CRUCEM *suivi de* LA FOI DU CHARBONNIER, opuscules poétiques dédiés à S.S. Léon XIII, par Alphonse Minette, docteur en sciences. Liège. Demarteau, 1887.

Ces remarquables poésies offertes à Léon XIII sont l'œuvre d'une âme profondément chrétienne et d'un beau génie ; elle font honneur à la foi et à la littérature de notre pays. Ici l'art est essentiellement la simple et vive expression d'une conviction ardente et d'une puissante originalité. Les vers sont frappés au bon coin et ne ressemblent en rien aux pénibles et factices efforts du réalisme contemporain, inventé par les décadents de la Jeune Belgique. L'inspiration est puisée directement aux sources de l'Évangile. Voici les strophes qui terminent ce petit volume. Après avoir décrit l'admirable scène de la « Confession de Pierre », le poète ardennais nous montre la nacelle du pêcheur de Galilée échappant à tous les naufrages pendant le glorieux pontificat de Léon XIII.

Et depuis que sa barque a quitté le rivage,
Satan la suit toujours méditant un naufrage ;
Au milieu des écueils on voit briller ses yeux,
Tandis que brille aussi la *lumière des cieux.*

Car l'aile de Satan frappe encore l'atmosphère,
Pour troubler le reflet de cette humble lumière,
Pendant que Léon XIII attire tour à tour
Et l'implacable haine et le sublime amour.

Seul dans tout l'univers son pouvoir invincible
Tient le monde en suspens, et le pape infaillible,
Sans crainte et sans orgueil, en tout temps, en tout lieu,
Défend la vérité, maintient les droits de Dieu.

Célébrons aujourd'hui sa fête jubilaire,
Célébrons cinquante ans de gloire et de vertu.
Vénérons à genoux le descendant de Pierre,
Qui du pouvoir des clefs est aussi revêtu.

ÉTUDES *religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*. Revue mensuelle publiée à Paris, par des Pères de la Compagnie de Jésus, 6me série, à partir de janvier 1888. — Pour la Belgique, on s'abonne chez Vandenbroek, à Bruxelles, et chez Desbarax, à Louvain.

Nous sommes heureux d'annoncer au public belge la réapparition d'une excellente Revue périodique française, forcément suspendue à la suite des décrets de 1880. Les nouvelles *Études* suivront absolument le même programme que précédemment. Comme le disent ses rédacteurs dans le propectus de la 6me série, « elles traiteront, selon l'occurrence, toutes les questions de Théologie, d'Écriture sainte, de Philosophie, d'Histoire, de Science, de Littérature, d'Éducation, d'Économie sociale, etc., qui peuvent intéresser les esprits sérieux et attentifs au mouvement des idées. L'esprit de la *Revue* est l'union de la raison et de la foi au service de l'Église et de la société temporelle. L'effort de l'impiété contemporaine se porte surtout contre cette vérité, que la science naturelle et la science surnaturelle sont également de Dieu ; ses docteurs enseignent de toutes parts et font croire que l'esprit de l'homme est le principe et la mesure de tout savoir, et que les dogmes religieux ont tous pour origine l'imagination et l'imposture. Les *Études* ont été entreprises dans le dessein de résister, autant que possible, à cette tentative insensée, dont des erreurs monstrueuses et des ruines épouvantables sont la suite nécessaire. — Les *Études* paraissent le 15 de chaque mois, en livraison de 10 feuilles in-8° (160 pages), formant chaque année trois forts volumes de 640 pages. — L'abonnement est annuel. — Un an : France, 20 fr. — Union postale, 23 fr. — Un numéro : 2 fr.

RELIGIOSÆ PROFESSIONIS VALOR SATISFACTORIUS. Auctore Fr. Roberto Collette, Ord. Cist. — Vol. in-8° de 303 pp Liège, Dessain, 1887.

C'est une véritable apologie de la vie religieuse qu'un moine du Val-Dieu, le R. P. Robert, offre au public dans le livre que nous annonçons aujourd'hui.

L'auteur entreprend de défendre une très ancienne tradition, suivant laquelle « la profession religieuse a la valeur satisfactoire d'un second baptême quant à la coulpe des péchés remis. » Deux ordres d'arguments divisent tout l'ouvrage : d'une part, les *arguments extrinsèques*, que l'auteur demande aux plus vénérables documents de notre foi, c'est l'historique de la question ; d'autre part, les *arguments intrinsèques*, puisés surtout dans la théologie, c'est la démonstration théorique.

Avec une patience infatigable, le pieux écrivain a compulsé tout ce qui a paru sur la matière depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours. Il groupe dans une première partie, (pag. 13 à 58), les nombreux témoignages qu'il a recueillis. Saint Cyprien, saint Jérôme, saint Anselme, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, bref, tous les docteurs professent unanimement la même opinion. Cette tradition est conservée dans les rites monastiques, (pag. 59-78) : l'auteur le prouve par des extraits des rituels, des livres pontificaux, des lois de chapitre, etc. Elle trouve aussi sa confirmation dans les enseignements du droit canonique, (pag. 70-80).

Wiclef, au XIVe siècle, et plus tard les hérésiarques allemands essayèrent de jeter le mépris sur les plus saintes observances de la vie du cloître. Mais il s'éleva alors au sein de l'Église une pléiade d'écrivains courageux et savants, qui prirent en main la cause des institutions monastiques et revendiquèrent en particulier le privilège, objet du présent ouvrage (pag. 81 à 167).

Avant de dégager sa conclusion — comme il serait déjà en droit de le faire — de ce magnifique ensemble de témoignages, l'auteur examine dans une seconde partie (pp. 168-252) les raisons intrinsèques qui fondent la valeur satisfactoire de la profession religieuse. Cette face de la question, toute du domaine de la théologie, est étudiée à la lumière des doctrines les plus autorisées, et exposée avec ordre et clarté.

Un appendice (pp. 253 à 297) propose la solution de diverses questions relatives aux vœux, aux rénovations, aux indulgences, etc.

Le R. P. Robert a dessein de publier une édition française abrégée de son remarquable ouvrage ; nous exprimons le vœu que cette traduction paraisse sans retard, et répande de si consolants enseignements dans toutes les communautés religieuses.

J. L.

CHRONIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE

— 1. Le Pape approuve solennellement les décrets concernant la canonisation des sept fondateurs de l'ordre des Servites et des trois bienheureux de la Compagnie de Jésus (Pierre Claver, Jean Berchmans, Alphonse Rodriguez) et la Béatification des vénérables Jean-Baptiste De la Salle, fondateur des Écoles Chrétiennes, et Félix de Nicosie, de l'ordre des Frères Mineurs Capucins. Ensuite le Pape prononce un discours latin dans lequel il fait l'éloge des ordres religieux qui ont donné tant de saints à l'Église (1).

— Trois nouveaux journaux sont fondés à Turin, à Florence et à Rome pour travailler à la réconciliation de l'Italie avec la Papauté.

— Le comte de Paris réside pendant quatre jours à Dordrecht ; il y reçoit bon nombre de Français dévoués à la monarchie qui a fait la grandeur de la France.

3. — Le prince impérial d'Allemagne se rend à San-Remo ; sa santé inspire aux savants médecins qui le traitent les plus vives inquiétudes.

8. — Un Belge, M. De Keyser, né à Termonde et naturalisé anglais, est installé Lord maire de la Cité de Londres. Sur son invitation, plusieurs bourgmestres belges assistent à cette cérémonie.

10. — Un vaste pétitionnement s'organise en Italie pour demander au Parlement national la complète indépendance du Saint-Siège.

11. — Les anarchistes américains qui avaient commis des assassinats dans les dernières émeutes de l'Illinois sont pendus à Chicago; malgré les démarches des socialistes et des révolutionnaires, la justice a eu son cours.

(1) Voici les propres paroles de Léon XIII : « Non sine quodam divinæ Providentiæ consilio fieri putamus ut tot vel conditores vel alumni Ordinum religiosorum tantum gloriæ fastigium hoc tempore una adipiscantur. Potest enim ætas nostra, sæpe utilitatum suarum male provida, ex hinc recognoscere quorsum religiosorum sodalium collegia spectent, quæ passim cernimus vel opinionum levitate contemni, vel considerata invidia atrociter violari. »

13. — Des troubles éclatent à Londres, par suite des grèves ouvrières ils sont énergiquement réprimés par la police.

17. — A la suite des scandales révélés chaque jour par les journaux et par des enquêtes parlementaires et judiciaires, la Chambre française, pour donner satisfaction à l'opinion publique irritée, autorise des poursuites contre M. Wilson, député et gendre de M. Grévy, Président de la République ; le ministre de la justice, M. Mazeaux, donne sa démission; le préfet de police, ainsi que le directeur de la sureté sont révoqués. Ces événements produisent en France une immense sensation.

18. — En retournant de Copenhague à Saint-Pétersbourg, le Czar, la Czarine et leurs enfants s'arrêtent à Berlin et rendent visite à l'emperenr d'Allemagne.

— Mis en minorité, à la suite d'une interpellation de M. Clémenceau, le ministère Rouvier remet ses portefeuilles au président Grévy.

— Se trouvant dans l'impossibilité de former un nouveau ministère, M. Grévy se résout à donner sa démission et à faire convoquer le Congrès à Versailles pour l'élection de son successeur.

25 - Le Saint-Père tient un consistoire dans lequel il préconise plusieurs évêques et adresse une allocution au sacré collège.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1887

I. ARTICLES

Baesten (V.), S. J. — Le T. R. P. Beckx, XXIIe général de la Comp. de Jésus. Notice biographique et nécrologique, p. 147.
— Le jubilé d'un patriote. Le B. Nicolas de Flue (1487-1887), p. 195.
— Les Congrès catholiques des œuvres sociales, p. 465.
— Le Jubilé sacerdotal de Léon XIII, p. 531.

Baudot (V.), S. J. — Les îles de Marbre ou Excursion dans la mer Égée, pp. 54, 97, 173.
— Du Bosphore au Jourdain. Souvenirs d'un pèlerinage de vacances, pp. 339, 387, 452, 483.

B. (C.), S. J. — Une scène franciscaine. Le B. Frère Gilles, p. 17.

Congrégation des Rites. (Décret de la S. C.)— Les martyrs anglais au XVIe siècle, p. 49.

Delvigne (Ad.), curé. — L'Inquisition dans les Pays-Bas, p. 133.
— Comment on écrit l'histoire, p. 555.

D. C. (M.). — Une visite à l'hospice du grand S.-Bernard, p. 265.

Hornig (Jos.), S. J. — Les missions de la Compagnie de Jésus dans l'Afrique australe. Lettre, p. 31.

House (Ch.), S.J. — L'Église et l'ordre social chrétien. Compte rendu de l'ouvrage de M P. De Decker, p. 230.

H. (G.) — Philippe II et ses calomniateurs. La légende de la princesse d'Éboli, p. 411.

Jullien (Mich.), S. J. — Les tombeaux des anciens rois de Sidon d'après les récentes fouilles de Saïda (Phénicie), p. 322.

Lallemand (Al.), S. J. — La Mission belge du Bengale, pp. 82, 119, 218, 359, 545.
— Une lettre inédite du B. Charles Spinola, S. J., p. 309.

L. (J.), S. J. — La question juive, d'après un livre récent de M. l'abbé Lémann, p. 235.

Matthieu (Ern.) — L'instruction publique dans le Hainaut. La congrégation des Sœurs de S.-François de Sales de Leuze (1698-1886). Notice historique, pp. 5, 71.

P. (O.), — L'établissement de la Compagnie de Jésus dans les

Pays-Bas. Mission du P. Ribadeneyra à Bruxelles en 1556, pp. 243, 291, 435, 495.

Van den Gheyn (J.), S. J. — Récents travaux de mythologie comparée, p. 203.

Missions. — *Bengale occidental.* Lettres et nouvelles. Calcutta : Retour de Mgr Goethals, p. 82 ; collège S.-François Xavier, p. 85 ; la ville, p. 89; missions bengalies, p. 119; missions ouryias, p. 130 ; missions kôles du Chota-Nagpore : résidence de Ranchi, pp. 218, 368 ; résidence de Jamgain, p. 222; résidence de Torpa, pp. 222, 371, 545 ; résidence de Diggia, chez les Oraons, p. 359. — Érection de l'archevêché de Calcutta, p. 375. — Départ de missionnaires, p. 552.

— *Zambèse.* Stations de la Colonie et du Transvaal : Dunbrody, p. 31 ; Grahamstown, p. 36 ; Graaf-Reynet, p. 36 ; Fleischfontein, p. 37 ; Keilands, p. 40. stations du pays des Matabélés, p. 37. Stations du bas Zambèse : Quilimane, Senna, Tété, Brôma, p. 41.

Variétés. — Bulletin du jubilé sacerdotal de S.S. le pape Léon XIII pp. 136, 522, 566.

— L'ancien couvent de Berlaimont, à Bruxelles, p. 278.

— Le jubilé de la reine Victoria, p. 332.

— Couronnement de N.-D. de la Montagne, à Grammont, p. 378.

— La statue du B. pape Urbain II à Châtillon-sur-Marne, p. 381,

— L'Institut des Dames de S.-André, à Tournai (1837-1887), p. 380.

— Les fêtes de Bruges, août 1887. Monument élevé aux héros de 1302, p. 426.

— Le douzième centenaire de Ste Waudru, patronne de Mons (687-1887), p. 519.

Chronique du mois : Décembre 1886, p. 48 ; janvier à novembre 1887, pp. 96, 144, 194, 242, 290, 338, 386, 434, 482, 530, 573.

II. BIBLIOGRAPHIE

La Terre des merveilles. Promenade au Parc national de l'Amérique du Nord, par **Jules Leclercq**, p. 91. — Studien over Vondel en zijn Jozef in Dothan, door **A. M. Verstraeten**, S. J., p. 92. — La Belgique électorale en 1886, p. 92. — La Terreur sous le Directoire. Histoire de la persécution politique et religieuse, d'après les documents inédits, par **Victor Pierre**, p. 93. — La Vie et la doctrine du cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai (1350-1420). Petrus de Alliaco, auctore **Ludovico Salembier**, p. 138. — Histoire d'Andrimont et de

l'ancienne commune des Croisiers, par **Jean Renier**, p. 138. — Vie de la B. Bronislava, religieuse de l'ordre de Prémontré, par **J. V. S.**, O. P., 139. — L'Église et l'ordre social chrétien, par **P. De Becker**, p. 230. — L'entrée des Israélites dans la société française et les États chrétiens, par l'abbé **Joseph Lémann**, p. 235. — Garcia Moreno, Président de l'Équateur, 1821-1875, par le R. P. **A. Berthe**, de la congrégation du T. S. R., p. 280. — Études morales et littéraires, par **Léon de Monge**. Epopées et romans chevaleresques. I. Les Niebelungen. La chanson de Roland. Le poème du Cid, p. 281. — La littérature française au XVIIe siècle. Essais et notices, avec une introduction (moyen âge et XVIe siècle), par l'abbé **Stiernet**, p. 283. — Histoire civile et religieuse de Walcourt, par M. le chan. **Toussaint**, p. 283. — Histoire du cartésianisme en Belgique, par l'abbé **G. Monchamp**, p. 284. — Les grandes journées de la chrétienté, par M. **Hervé-Bazin**, p. 284. — Le protestantisme vu de Genève en 1886, p. 285. — Petit cartulaire de Gand, recueilli par **Fr. De Potter**. — Second cartulaire de Gand, par le même auteur, p. 285. — Hagiologium Norbertinum, seu Natales Sanctorum ordinis Præmonstratensis, auct. R. D. **J. Chr. Van den Sterre**, ed. **J. V. S.**, O. P. p. 286. — La question juive, p. 286. — L'esprit de S. Ignace. Pensées, sentiments, etc., recueillis par le R. P. **Xav. de Franciosi**, S. J., p. 335. — Casus conscientiæ his præsertim temporibus accommodati,... cura et studio **P. V.**, moralis theologiæ professoris, p. 336. — Correspondance de Rubens et documents épistolaires concernant sa vie et ses œuvres, par **Ch. Ruelens**, p. 383. — Le Congo belge illustré ou l'État indépendant du Congo, histoire de sa fondation,... par le Fr. **Alexis**, p. 384. — L'Européen dans les climats chauds, par le Dr **Paul De Groote**, p. 385. — **Gaspar Muro**. La Princesse d'Éboli, précédée d'une lettre-préface par M. Canovas del Castillo ; traduit de l'espagnol par **Alfred Weil**, p. 411. — Étude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne (1602-1671), par **H. Chérot**, S. J., p. 471. — Le Mystère des trois Doms, joué à Romans en MDIX, publié... par feu **P.-E. Giraud**, et le chan. **Ul. Chevalier**, p. 472. — Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle. Le P. Bouhours, par **George Doncieux**, p. 473. — Histoire du Culturkampf en Suisse (1871-1886), par **Ch. Wocste**, représentant, p. 523. — Conférences sur l'histoire de Macerata, par l'avocat **Raphaël Foglietti** (en italien), p. 524. — Lettres du P. Marc d'Aviano, publiées par **Onno Klopp**, p. 526. — La Franc-Maçonnerie est-elle d'origine juive ? p. 527. — Souvenir d'Oostacker. Pèlerinages à N.-D. de Lourdes en Flandre, par le P. **Ant. Denis**, S. J., p. 527. — La contre-révolution religieuse au XVIe siècle, par **Martin**

Philippson, professeur à l'Université de Bruxelles, pp. 508 et 555. — Saint Hubert, ses historiens, sa vie, son culte. Acta Sancti Huberti, Episcopi, Leodii in Belgio, edidit,... illustravit **C. De Smedt**, S. J., Hagiogr. Boll., p. 562. — Vie de Léon XIII, par **Bernard O'Reilly**, doct. en théol. Traduction française par **P. M. Brin**, prof. de théol. dogm.; trad. néerlandaise par **F. J. Poelhekke**, prêtre, p. 559. — Le livre d'or du Pontificat de Léon XIII, publié par un **Comité de catholiques belges**, p. 570. — Ad lumen per Crucem, suivi de la Foi du Charbonnier, opuscules poétiques dédiés à S. S. Léon XIII, par **Alph. Minette**, doct. en sciences, p. 570. — Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires. Revue mensuelle publiée à Paris par des **PP. de la Comp. de Jésus**, 6e série, p. 571. — Religiosæ professionis valor satisfactorius. Auct. Fr. **Roberto Collette**, Ord. Cist., p. 571.

III. NÉCROLOGIE

Le cardinal J.-B. Franzelin, S. J., p. 46. — Le R. P. Jean De Costere, S. J., p. 47. — Mme la marquise de Courtebourne, — M. Rombaut-Boeteman, p. 94. — Le P. Jean Lachawietz, S. J., (décédé en 1881), p. 125. — Mgr Pieraerts, Recteur de l'Université de Louvain, p. 140. — Le cardinal Cattani, p. 141. — Mgr Adamès, ancien évêque de Luxembourg, — Le F. Gustave de Clercx, S. J., missionnaire, p. 142. — Le T. R. P. Beckx, XXIIe général de la Comp. de Jésus, p. 147. — Le cardinal Louis Jacobini, p. 189. — M. le baron P.-J. M. de Coppin, membre du gouvernement provisoire en 1830, p. 191. — Le R. chan. Brunon Van den Steen, p. 192. — Le R. M. Henri Vander Heyden, curé, p. 193. —Mgr Léopold Nelo, abbé d'Averbode, p. 241. — Le P. Florian Sautois, S. J., missionnaire belge en Amérique, p. 286. — M. Pierre-Ferdinand de la Serna, comte de la Laguna de Terminos, — M. Alex. Leschevin, avocat, p. 288. — La duchesse de Norfolk, — Le R. P. Jean de Vries, S. J., missionnaire à Sumatra, p. 289. — Le R. M. Hel. De Vos, missionnaire en Mongolie, p. 336. — Le P. Victor Van der Ghote, S. J., missionnaire au Bengale, pp. 374, 548. — Mgr Jean-Chrysostome De Swert, abbé de Tongerloo, p. 431. — La T. R. Mère Marie-Eugénie de S.-Anne, prieure des Carmélites de Tournai, p. 433. — Mgr Seghers, archevêque de Vancouver, p. 474. — M. Victor Cooreman, p. 478. — M. Néotère Beyaert, avocat, p. 479. — M. Remacle Bonjean, conseiller à la Cour de cassation, p. 481. — Le cardinal Dominique Bartolini, p. 528. — M. le chan. Boone, curé-doyen de S. Martin à Ypres, p. 529. — Le P. Louis Cazet, S. J., missionnaire au Bengale, p. 550.

Bruxelles, Alfred Vromant, imp.-édit., 3, rue de la Chapelle.

39.1
1